Marthe et Edmond GOUVION

Son aimable souvenir à
M. Marcel Bordes
Chef de Cabinet du Préfet d'Alger
en souvenir
Marthe Gouvion

Le Kharedjisme

Monographie du Mzab

CASABLANCA
Imprimeries Réunies de "La Vigie Marocaine" et du "Petit Marocain"
1926

Au Professeur Edmond FAGNAN

INTRODUCTION

Depuis bien des années, le caractère exclusif de la doctrine abadhite, *en marge du monde musulman, avait retenu notre curiosité d'arabisants et provoqué dans ce sens nos investigations, tant en Tripolitaine que dans l'Ile de Djerba puis, plus tard, dans les Aurès, mais surtout chez les Bni-Mzab algériens de la Chebka et du Tell.*

D'autre part, l'explorateur GEORGES SCHWEINFURTH, *qui s'était fait une opinion favorable sur les gens de la secte en Orient, notamment à Zanzibar, nous avait conseillés d'approfondir nos études dans le but de donner une idée aussi précise que possible sur ces séparatistes méconnus « gens de la cinquième Confession », comme les désigne lui-même le cheïkh mizabi* AMTHFIÈCHE.

On a généralement entouré la Communauté abadhite d'un mystère dû surtout à l'impossibilité dans laquelle se trouvaient les savants européens de se rendre compte de visu des particularités de la doctrine; et, par conséquent de percer la « voie du secret » en laquelle se cantonnent ses adhérents.

Cette curieuse secte qui, aux premiers temps de l'Islam, eut des hałgate *savantes en Orient, puis un empire à Tahert du Moghreb et, plus tard, une forte organisation oligarchique au Mzab, doit surtout son occultisme à l'autorité draconienne de ses Clercs, qui disposent, sous le couvert d'une mesure religieuse, d'un châtiment rigoureux aux graves conséquences civiles et matérielles : la* tébriat, *forme populaire de la* barâat, *mais non moins redoutée parce que susceptible, à part les peines corporelles, de priver temporairement ou éternellement celui qui l'a encourue du statut des* Abadhites.

Toutefois, on a beaucoup exagéré le soin qu'apportaient les Mozabites à dissimuler, aux yeux des profanes, les décrets de la doctrine et les pratiques rituelles, de même que l'on a considéré comme un défi leur retraite au sein de l'inviolable Chebka, cette « Thébaïde saharienne ».

Pourtant l'étude de l'histoire islamique éclaircit les événements historiques du Kharedjisme : *en effet, ouvertement caractérisé au moment de l'arbitrage, le kharedjisme date, en réalité, des premières heures du mahométisme. Koufa et Baçra en furent les berceaux, mais ses premières manifestations symboliques se révélaient déjà dans les plis du manteau vert qu'arbora le Prophète. L'exégèse ne fut qu'un prétexte pour exhaler prétentions, rancunes et ambitions; et Nahrouane perpétua la rébellion de ces rigides traditionnistes. D'ailleurs, dogmes orthodoxes et théories ouahbites se relient par un indéfectible lien : le* KORAN.

Sitôt après la mort du Prophète, et durant trois générations, tous les fidèles initiés, résidant aux Lieux-Saints, s'occupèrent de recueillir des souvenirs, des anecdotes édifiantes, de répéter les paroles même de MOHAMMED, *de glorifier ses prophéties, et de contrôler de multiples rapports dans ce sens traditionnel. Les premiers, les Compagnons du Prophète s'employèrent à cette tâche sacrée et y apportèrent, on doit le reconnaître, une réserve que domina la crainte du sacrilège, ce qui d'ailleurs consacra leurs versions. Néanmoins, les passions politiques, les rancunes et les jalousies, déchaînées sitôt après la mort du Maître, ne laissaient pas que d'altérer la vérité et de compromettre la garantie du* LIVRE : *ce fut ce que comprit enfin le troisième khalife,* OTSMANE BEN AFFANE, *lorsqu'il ordonna de réunir en un seul témoin, appelé* El-Mouç'haf, *les versets épars et les manuscrits conservés par Hafsïa, l'une des veuves du Prophète et fille du Khalife Omar.*

Dès l'instant qu'ils puisaient dans le Koran leur ligne de conduite, les kharedjites devaient farouchement défendre jusqu'à la mort, les préceptes exclusifs; aussi, les rives de Nahrouane furent-elles les arènes où, sur le corps de leur imam ABD-ALLAH BEN OUAHB, *ils tombèrent en martyrs, tout en chantant :* « Allons, allons au Paradis ! »

Et, alors qu'après la bataille, l'Emir des Croyants, ALI BEN ABI-THALEB, *contemplait ce carnage, il répondit à ses compagnons qui le félicitaient d'avoir anéanti les dissidents et « extirpé leur hérésie » : « Par Allah qui détient mon existence, ils sont maintenant rentrés dans les reins de leur père et dans le sein de leur mère ! » Paroles fatidiques qui devaient bientôt attirer la vengeance sur sa tête; car, à peu de temps de là, dans le temple de Koufa,* IBN-MOULDJÈME,

l'ouahbite, lui fendait le crâne, en s'écriant : « le jugement n'appartient qu'à Allah », *sentence qui résume toute la doctrine.*

Pendant ce temps, les dix survivants de Nahrouane, en qui germaient des ferments de haine, recrutaient des partisans si nombreux que, trente ans plus tard, ils se comptaient vingt mille, tous prêts au sacrifice. L'exemple du stoïcisme leur était donné par Oroua ben Hodhair, *dont le frère,* Abou-Bilal Mirdas, *consacrait la « voie de défense », en créant les fameuses cohortes de la mort qui « obtenaient la* voie d'Allah *en échange de leur vie »; car le Prophète a dit : « les braves auront leur récompense, ils reposeront au Paradis à* l'Ombre des sabres. » *Ces zélateurs qui mouraient stoïquement étaient aussi d'inlassables conspirateurs et d'incomparables entraîneurs d'hommes : un jour, dispersés, ils demeuraient sans chef, cependant que le lendemain ils étaient tout un peuple en armes. Mais comme l'état initial de défense avait obligé les khalifes à les poursuivre, ils n'avaient pas tardé à entrer en rébellion ouverte contre tout pouvoir régulier : toutefois leurs luttes demeuraient stériles; et, persécutés, traqués, anéantis, ils avaient enfin compris que pour entretenir la foi, il leur fallait la retraite. Dès lors, furent créées, en Orient, des écoles secrètes où des* mchaïkh, *tels que* Djabir ben Zeid, *ami d'*Abd-Allah ben Abadh, *et après lui, son disciple,* Abou-Obéida Mouslim ben Abi Krima, *enseignèrent la doctrine.*

Ce fut donc à Baçra que, en la halgat *sévère du Cheïkh Abou-Obéïda, furent instruits et initiés les cinq tholba qui eurent mission de répandre au Moghreb les principes ouahbites. Parmi eux,* Abou-l'Khothab *et* Abderrahmane ben Roustem *devaient, en Ifrikya, être les émirs et imams de la secte.*

En ce temps, le champ berbère, de la Cyrénaïque à l'Océan, avait été bouleversé par les conquêtes arabes, puis complètement dévasté par la Kahéna, *dans un but de défense; les habitants opprimés, entraînés dans d'interminables guerres, puis, généralement vaincus, pauvres êtres rançonnés à merci, réduits à l'esclavage, vendus enfin sur les marchés, tels des bestiaux, devaient agréer avec enthousiasme toute promesse libératrice. Dissidents eux-mêmes, sans confession déterminée, ils étaient tout prêts à embrasser une cause dissidente leur assurant, comme récompense, outre des profits matériels, l'apaisement mystique, grâce à une théorie religieuse dont la formule unitariste : « Il n'y a qu'un Dieu », leur convenait par sa simplicité même, d'autant plus que familiarisés avec elle depuis longtemps déjà.*

Dès lors qu'ils embrassaient la cause des kharedjites, les Berbères devaient bientôt, par centaines de mille, se liguer avec eux et leur permettre, pour un temps, de dominer en Ifrikya

Qui étaient ces Berbères *? Chananéens, Amalécites ou ...Sabéens ?*

Très vraisemblablement, ils descendaient de Sem.

Quoiqu'il en soit, la recherche de leurs origines fait, depuis des siècles, l'objet de multiples controverses. Jusqu'à maintenant, IBN KHALDOUN *est, de tous les auteurs, celui qui a le mieux traité leur histoire, sans nettement désigner, toutefois, leurs ancêtres qu'il dit être Kaïs et Berr; mais il a composé à leur sujet une classification qui, semble-t-il, demeurera dans ce sens un paradigme ethnologique.*

Ce qui est certain, c'est que les Berbères constituaient, avant l'Islam, le peuple autochtone de l'Afrique Septentrionale où ils avaient émigré, par vagues successives, sans doute pourchassés au-delà de l'Isthme de Suez, et s'étaient répandus tant en Libye que dans toute l'Ifrikya, dans le Moghreb et vers l'Equateur. L'histoire nous rappelle, d'ailleurs, qu'après la chute de Tyr, au VII^e^ siècle avant Jésus-Christ, ce fut avec un chef berbère que Didon traita pour créer Carthage. On sait aussi le rôle que jouèrent leurs tribus au cours des Guerres puniques et aux premiers siècles de Rome, alors qu'en rébellion constante contre le dominateur, ce qui provoqua la création des Légions d'Auguste.

Pour tout observateur, Berbères et Arabes sont, sinon frères, tout au moins proches cousins; c'est pourquoi dès la mission prophétique, on vit des chefs berbères accourir d'Ifrikya pour glorifier le Maître[1]*; c'est ce qui fit surtout que les premiers khalifes purent si aisément assujettir ces peuplades africaines qu'ils se savaient acquises par des affinités de race. Ce fut enfin ce qui détermina le transfuge* MOULAI-IDRIS *à demander asile aux indigènes du Moghreb-el-Aksa.*

---

(1) *C'est ainsi que la Confédération maraboutique berbère des* REGRAGA *(Chiadma et Sous-marocain) prétend que sept de ses ancêtres, dont l'émir* SIDI OUASSEMINE, *ont visité le Prophète à La Mecque où ils ont embrassé l'Islamisme, alors qu'ils étaient Chrétiens; et même leur recueil doctrinal « El-aïoun el-Mardhïa » relate qu'ils appartenaient à la descendance (spirituelle) de quatre* AÇ'HAB *(Compagnons ; en l'occurrence : Apôtres) de* SIDNA-AÏSSA (JÉSUS-CHRIST), *dont le plus connu d'eux était* SIDI-YAHÏA (*Saint-Jean*).

(Les Auteurs)

L'une des analogies ethniques les plus significatives entre les Berbères de l'Afrique et les habitants de l'Asie Mineure fut cette particularité de se grouper par tribus, ou kebilate, *autour d'un chef,* amrhar, *ou de tout autre notable dont elles adoptèrent le nom comme patronyme, perpétuant ainsi son souvenir au delà même de l'émigration; tandis que dans les autres pays, tant en Europe qu'en Nouveau continent les indigènes prennent généralement le nom de la région qu'ils habitent.*

Répondant aussi au caractère générique des Asiatiques qui consiste à se grouper par familles; et étant donné surtout la coutume orientale qui retient, à moins d'un cas exceptionnel, la fille chez ses parents, ce qui détermine les unions entre collatéraux, les berbères se caractérisent par des agglomérations d'êtres de complexion uniforme. Ainsi, la Kabylie d'Algérie offre des exemples constants de cette particularité : auprès de fractions aux types de haute stature, d'autres, bien que voisines, ne présentent que des sujets de taille au-dessous de la moyenne, sans que cette dissemblance proportionnelle influe sur la vigueur ni sur l'endurance de ceux-ci.

Pour nous qui, au cours de nos périples, les avons étudiés chez eux, nous sommes persuadés que nous nous trouvons en présence d'une race blanche d'origine asiatique, et plus particulièrement émanant de la péninsule arabique, ayant ordinairement habité les montagnes où certains même vivent encore en troglodytes et où se rencontre le type initial, comparable, par la structure et l'allure, au bédouin *des Hauts-Plateaux du Nedj; et, comme lui, énergique, sobre et endurant, soit qu'il s'agisse de montagnards de la Cyrénaïque, de la Tripolitaine, des Aurès, de la Kroumirie, du Djurdjura, de l'Ouarsenis, du Rif, des Atlas Marocains, des Canaries enfin.*

Tous les Berbères, cultivateurs et sédentaires par nécessité, sont nomades et pasteurs par tempérament; à peu près inaccessibles aux intempéries, ils ont, comme les Bédouins, longtemps vécu sous la tente; et comme eux sont des guerriers valeureux et des cavaliers nés, ainsi que les dépeint l'historien ELLIEN, *contemporain d'*HADRIEN :

« Ce sont, *dit-il, faisant l'esquisse des Arabes de son* « *temps*, des guerriers à demi-nus, vivant tous de la même « manière et ne portant que de petites saies qui s'arrêtent « en haut du genou. Montés sur de rapides coursiers, ils « sont toujours errants, çà et là, soit en paix, soit en guerre. « Aucun d'eux ne touche à la charrue, ne soigne un seul « arbre, ne demande à la terre cultivée sa subsistance.

« Toujours en mouvement, ils sont sans foyer et sans « demeure fixe. Pour eux, voyager, c'est vivre ! Dans cha- « que tribu, le plus ancien de certaines familles privilégiées « possède une influence qui lui assure des pouvoirs étendus « pour la direction et la défense des intérêts communs. »

L'existence familiale des Berbères africains, leurs us et coutumes, sont sensiblement ceux des prolétaires orientaux; leur vêtement est demeuré, à peu de chose près, celui des premiers âges de Babylone et de Memphis; pour leur législation privée, elle est faite de kanouns basés sur la coutume. Noms propres arabes et berbères se confondent.

Quant à la langue, il n'existe pas, à vrai dire, de langue berbère, *mais bien des idiomes et des dialectes dérivant d'une racine commune d'origine asiatique, ce qui rend aisée leur transcription phonétique en caractères arabes. Tous les Berbères sont donc susceptibles de s'entre-comprendre et le principal point de ressemblance de leurs divers dialectes est le* t *initial et final (prononcé* ts *ou* th *suivant les peuplades), caractérisant le féminin, ce qui a consacré l'appellation de* « tamazirt » *(racine* mazer*) et de* « techleuht » *(racine* chleuh*), considérés comme les deux idiomes génériques si diversement agrémentés, selon les régions et dans l'intention de les rendre plus insaisissables encore. C'est ce qui déjà, lors de l'épurement de la langue arabe détermina la création du verbe quadrilittère* barabara *ou* berber : *articuler des sons inintelligibles. Autre preuve de l'existence des* Berbères *en Asie bien avant l'Islam. Le danger de cette déformation dialectale n'avait pas échappé au Prophète, c'est pourquoi il s'appliqua tant à châtier le style du Koran afin, comme il le dit lui-même, de lui conserver* « la limpidité de la langue si pure des Bni-Saâd ».

Il sied de remarquer enfin que les Berbères, comme toutes les peuplades ignorantes, se sont fait un malin plaisir de compliquer leurs patois d'expressions conventionnelles, constituant ainsi d'impénétrables combinaisons linguistiques locales, dont la plus répandue au Moghreb est le rhouss *du Deren.*

Pour ce qui est de l'écriture berbère, *elle n'existe pas. Les Berbères ont-ils donc emprunté, pour transcrire leur langage parlé, des caractères au « livre mystérieux » de Seth, ou bien à l'écriture dite « de Noé », qui tient à la fois des hiéroglyphes (égyptiens, kavi, védiques, etc.), des tracés phéniciens et hébraïques; en un mot, qui serait la calligraphie asiatique initiale ? Plusieurs types d'écriture dite berbère ont été déchiffrés, mais aucun ne révèle de forme exem-*

plaire déterminée. D'ailleurs, depuis la constitution définitive de l'alphabet arabe, les quelques lettrés berbères l'ont adopté comme base de leur calligraphie nationale, c'est ainsi que l'on a reproduit des œuvres berbères d'une certaine importance, notamment des kacidate (poésies). Et c'est encore au moyen de l'écriture du Koran que les Mozabites communiquent parfois entre eux, dans leur idiome; de même que les « berbérisants » sont parvenus à composer, au moyen de ces mêmes caractères, les exemples de leurs diverses grammaires et autres travaux concernant ces peuplades.

Suivant l'esprit antique, les Berbères furent d'abord voués à l'astrolâtrie, à l'idolâtrie, puis acquis à la magie, fruit de l'ignorance et de la superstition que l'on retrouve à tous les âges et qui enfanta la sorcellerie encore en honneur dans le bas-peuple berbère et juif. Chaque peuplade avait ses dieux, comme aussi ses djinn *(gnomes, génies bons ou mauvais), et ce ne fut qu'au moment de l'implantation du christianisme en Afrique que les Berbères furent conquis, partiellement, par l'idée d'un Etre suprême, qui, au temps des hébreux n'avait pu, conséquence d'une antipathie originelle, gagner ces âmes frustes. La versatilité de sentiment et de confiance qui caractérise les Berbères leur fit apostasier jusqu'à douze fois, avant d'avoir progressivement embrassé l'Islamisme.*

Et, avant de retracer le rôle qu'ont joué les kharedjites en Afrique du Nord, ne négligeons pas de signaler les apports de races diverses, principalement noire, qui sont venus considérablement grossir, au gré des époques et de l'occasion, le noyau ethnique des premiers Berbères africains. C'est ce qui a donné, d'ailleurs, cette variété infinie de sujets aux apparences diverses échappant à tout examen ethnologique précis ! [1]

---

(1) *Au moment du tirage, nous relevons cette indication significative dans l'intéressante* « Etude sur l'Islam et les Tribus maures, » *de l'islamologue* Paul Marty :

« Les Touabir (pl. de Tibari) sont des Berbères et ne le nient pas, ce qui est un cas fort rare ; mais ils se hâtent d'ajouter que leurs ascendants berbères étaient, dans le lointain des âges, venus d'Himyar. Leur ancêtre éponyme Tibar serait arrivé dans le pays en même temps que l'invasion hassanne des Oulad Abd-Allah...

..... Ethniquement, les Touabir comprennent trois grands rameaux : les Oulad-Yarra, les Anouazir et les Oulad Al-Kohol.

1° Les Oulad-Yarra se partageaient en deux fractions : les Blancs (Al-Biodh) qui marchaient généralement avec les Oulad-Normach, et les Noirs (Al-Kohol) qui suivaient le sillage des Oulad-Siyed.

..... Les Al-Kohol étaient dits noirs parce qu'ils vivaient comme leurs suzerains Oulad-Siyed dans le Chamama, près des Touconleurs, et qu'ils s'alliaient à ces noirs par des mariages assez nombreux. (Les Brakna, *p. 280, Ernest Leroux, éd., Paris 1921*).

***

« Tous les croyants sont égaux devant Allah ! » C'est en raison de ce principe que trois cent soixante-quinze combats furent livrés aux troupes des khalifes d'Orient par les hordes berbères, depuis leur révolte contre le gouverneur Amr ben Hafs jusqu'à la destruction de Tahert du Moghreb et de Sidjilmassa du Tafilelt, par les chiites fathémides.

Dès la venue, en Ifrikya, des cinq disciples de Cheïkh Abou-Obéïda Mouslim, les Zenata *en général, ainsi que les* Bni-Fatène : *Miknassa, Maghraoua, Lemaïa, Mathmata; les* Ouferdjouma (*Nefzaoua*); *les* Haouara (*Branès*) *et autres groupements africains, notamment les* Nefoussa, *se rangèrent sous les étendards abadhites et çofrites, prêts à défendre jusqu'au sacrifice, la doctrine de ces puritains de l'Islam; d'autant plus que les nouveaux Maîtres les avaient gagnés, tant pas leur science mystique que par leurs bonnes manières. Après avoir puissamment contribué à l'érection du premier imamat, avec Abou-l'Khothab, ils devaient soutenir les dynastes de Tahert permettant ainsi, aux docteurs de la secte, installés en cette florissante cité, de se livrer aux captivantes discussions dogmatiques, tout en rédigeant de nombreux traités d'histoire intime, d'apologétique et de polémique.*

Et, tandis qu'à Sidjilmassa, grâce au concours des Berbères-Miknassa soutenant les Bni-Midrar, *se consolidait la cause çofrite, à Tahert les Berbères-Lemaïa proclamaient le prince persan,* Abderrahmane ben Roustem el-Farsi, *khalife abadhite du Moghreb. C'était le point de départ de cette* dynastie rostémide *qui, grâce au sage* Abd-el-Ouahab; *au valeureux et savant* Afelah, *son fils; au populaire* Abou-Bekr; *au vertueux* Abou-l'Yakzane; *à* Abou-Hatim Youssef, *tué par son neveu Yakzane; et enfin à l'Imam Yakoub, encore si vénéré par les Mozabites, eut près de deux siècles de célébrité. Ce fut depuis ce dernier imam, fuyant devant l'orthodoxie victorieuse, et réfugié à Ouargla, que disparut l'* « *état de défense* », *pour faire place à la* « *voie du secret* », *qu'adoptèrent, sans doute aussi, les derniers çofrites, dispersés et sans gouvernement.*

Ainsi, les débris de la Colonne rostémide, après un séjour d'un demi-siècle aux Ouarhlane (Ouargla), s'en vinrent, sous le nom de Bni-Mzab, abriter la doctrine abadhite dans la solitaire Chebka des Musubæï.

Là, sans combattre, et à l'abri de toutes incursions, certains mchaïkh abadhites ramenèrent patiemment à la doctrine les nomades zenata moatazilites, *acquis au schisme*

d'Ibn-Ouacil, qui parcouraient ce pays à l'époque de la transhumance; si bien qu'au début de la cinquième corne, CHEIKH MOHAMMED BEN-BEKR ES-SAYAH *instaurait définitivement le dogme ouahbite dans la Chebka, dite depuis des* BNI-MZAB. *Bientôt les cités abadhites remplacèrent les premiers campements. Sur l'emplacement d'Arhoum n'Talazadit ou Kçar Soufa, et en un méandre de l'Oued-Mzab,* El-Atheuf *dressa sa première mosquée, son puits et son enceinte; puis, successivement Tafilelt de* Bni-Yzguène, Ghardaïa, Mélika *et enfin* Bou-Noura *complétèrent la pentapole mozabite. La constitution locale suivit bientôt l'installation urbaine et les institutions abadhites purent, dès lors, s'exercer librement en cette confédération saharienne.*

Ces insulaires du désert vécurent ainsi, dans une apparente autonomie, et sans guère se soucier des gouvernements qui se succédaient en Numidie, jusqu'à ce que la mainmise de la Sublime-Porte sur le district d'Al-Djezaïr s'étendit à eux. Donc, lors de la Conquête française, étant feudataires des Turcs, les Bni-Mzab subissaient de ce fait les clauses du traité du 5 juillet 1830, dit « traité des Capitulations », que le Gouverneur RANDON *leur appliqua, dès 1853, et sur lequel on se basa, en 1882, pour décréter l'annexion définitive du Mzab.*

Mais les Mozabites ne seraient pas les dignes descendants de leurs célèbres controversistes, pas plus que des fervents propagateurs de la « voie de défense », s'ils n'avaient pas, une fois encore, fait opposition aux dirigeants : en conséquence ensuite de la guerre, un pourvoi devant le Conseil d'Etat fut introduit par eux en vue d'annulation du Décret d'annexion. Ils alléguaient que la Loi de 1875 prescrit que seule une loi peut autoriser l'empiètement de la Colonie sur le territoire environnant; ils espéraient ainsi, détruisant la cause, anihiler l'effet, et échapper à la conscription qui leur était dorénavant appliquée. Or, le Conseil suprême a rejeté le pourvoi, en établissant nettement que par le Traité de 1830, tout le Territoire algérien soumis aux Turcs était irrévocablement devenu possession française; qu'en conséquence le Mzab étant un territoire algérien est justement assimilé aux autres districts.

Subsidiairement, et conformément au décret de 1912, la conscription obligatoire leur est applicable comme aux autres indigènes des Territoires du Sud.

En terminant cette Introduction, il nous paraît opportun de délimiter les Ouahbites, *secte-mère des* abadhites *et des çofrites, et les* Ouahabites *dont le fondateur fut à la XII^me^ corne de l'hégire, le Cheïkh* Mohammed ben Slimane ben Abd-el-Ouahab. *Cela nous amène à souligner que contrairement à ce que laisse supposer feu* M. Masqueray, *dans l'introduction de la* Chronique d'Abou-Zakaria, *ces deux sectes n'appartiennent aucunement à la même doctrine; la première étant nettement dissidente de l'orthodoxie classique, tandis que la seconde fait partie, en tant que* hambalite, *des quatre rites musulmans officiels : malékites, hanéfite, chafaïte et hambalite.*

Voici, d'ailleurs, succinctement, l'historique des Ouahabites, *dont le chef actuel est Ibn-Saoud, roi du Nedj, qui, depuis un an, s'est rendu maître de La Mecque et du Hedjaz :*

Originaire de la tribu des Bni-Temime, le chérif Mohammed ben Abd-el-Ouahab ben Slimane naquit à Horéïmelal, en 1106 de l'hégire; comme son père et ses aïeux, il appartenait au rite d'Ahmed-el-Hambali (el medah). *Après avoir étudié à Baghdad, puis longtemps à Baçra, il visita la Perse et l'Inde et professa pendant plusieurs années à Damas; il possédait alors les sciences complètes, et théologien distingué, avait acquis une grande réputation comme commentateur de la* sourate *d'Allah et de la* sounnat *du Prophète. Aussi réprouvait-il l'état d'impiété et d'anarchie dans lequel vivaient les tribus qui peuplaient alors l'Arabie centrale. La vie contemplative à laquelle il aspirait le décida à la retraite et, vers 1150, il se retira à Medinet-el-Ouayaïnat, cité choisie du Nedj, où, pendant des années, il mûrit le projet de ramener dans la droite voie les Croyants égarés. Sa science, comme aussi son austérité de mœurs le rendirent bientôt populaire; pourtant il eut la patience d'attendre le moment propice pour détruire les sacrilèges superstitions qui, depuis longtemps déjà, faussaient, en ces régions, la base de la religion. Un jour qu'un passant invoquait devant lui les mânes de Sidi-Sâad, dont la koubba, à la porte de la ville était un lieu de pèlerinage, Cheïkh Mohammed ben Abd-el-Ouahab, le réprimanda sévèrement, lui enjoignant, s'il avait une grâce à solliciter, de s'adresser à Allah, l'unique ! Cette apostrophe, émanant d'un sage, souleva diverses opinions. Les savants de la ville se groupèrent en deux clans adverses qui, chacun, entraîna ses partisans. Celui qui soutenait le Chérif n'étant pas le plus fort ne put le protéger, aussi fut-il contraint de se retirer à Deraïat où le gouverneur Saoûd le reçut avec déférence et le prit sous sa protection. Dès lors le vieux cheïkh, dont la foi ardente n'avait d'égale que l'ambition du jeune souverain, supplia*

ce dernier de régénérer l'Islam en lui prédisant que son épée victorieuse commanderait en Nedj, en Omane et plus loin encore. Bientôt convaincu, Saoûd proclamait le djehad *et, non sans avoir guerroyé un demi-siècle durant, il étendait sa domination sur le pays compris entre la mer d'Omane, et le Golfe Persique. Ce conquérant, pieux et instruit, avait épousé la fille de Cheïkh Abd-el-Ouahab; c'était un chef humain même dans le combat, aussi proscrivit-il toute inutile effusion de sang. A sa mort, son fils aîné,* ABD-EL-AZIZ, *lui succéda. Ce fut ce prince qui, après avoir envahi l'Omane, en réduisit la capitale Mascate en obligeant le sultan à lui payer un tribut annuel, à entretenir une garnison* ouahabite *et à faciliter l'érection de mosquées orthodoxes sur tout le territoire abadhite.*

Après Abd-el-Aziz Ibn Saoûd, poignardé dans le temple par un chiite, le pouvoir échut à son frère ABD-ALLAH *dont le premier soin fut de le venger en saccageant, à Kerbela, la nécropole des Alides. Puis, concentrant son armée, il alla mettre le siège devant La Mecque, dont il s'empara aisément; après en avoir massacré les Chérifs, il réduisit le Temple de la Kâaba à sa simplicité initiale et en interdit l'accès à tous ceux qui n'appartenaient pas à sa secte, à l'exclusion toutefois des caravanes de musulmans orthodoxes. Après quoi, il s'empara de Médine et profana les luxueuses sépultures de Mohammed, d'Abou-Bekr et d'Omar, en proclamant, comme l'avait fait le Prophète, que :* « le meilleur tombeau est la terre et que puisque tous les musulmans sont égaux devant Allah aucune sépulture ne doit, ostensiblement, se distinguer des autres ! »

Dès lors, le cours du pèlerinage fut interrompu; si bien qu'en l'an 1227 (1811), le sultan du Maroc, MOULAI-SLIMANE, *pressenti par la Sublime-Porte, s'émut de la situation et fit, par son fils, demander au nouveau chef de La Mecque quels étaient les motifs qui le guidaient dans ces profanations et interdictions des Lieux-Saints; ajoutant qu'il serait prêt à défendre fermement et même par les armes, la cause de l'orthodoxie. Le conquérant lui fit répondre que, fervent orthodoxe lui-même, il appliquait strictement les règles édictées par le Koran; et que, d'autre part, les gouverneurs de La Mecque ayant transformé en négoce les charges sacrées des Lieux-Saints, en imposant trop lourdement le pèlerin et en étalant un luxe contraire à l'esprit de la sounnat, il avait accompli son devoir de bon musulman en supprimant ces causes hétérodoxes...*

Ensuite de cette intervention les pèlerinages reprirent leur cours normal et la caravane des pèlerins du Maroc eut, cette même année, comme rokkaz, *Moulaï Abou-Ishak Ibrahim, prince impérial, que le sultan déléguait pour bien marquer*

son approbation, car lui-même avait aboli, dans ses Etats, ce qu'il appelait « l'hérésie des moussems » et tous autres abus de ce genre.

Pourtant La Mecque devait être bientôt dégagée par Ibrahim-Pacha, neveu de Méhemet-Ali, khédive d'Egypte. Abd-Allah Ibn Saoûd, vaincu, fut massacré ainsi que sa Cour et tous les savants nedjéens. Cette victoire devait être de courte durée puisque, peu de temps après, le Nedj fut reconquis par Ibn Saoûd Mohammed Turki, qui anéantit l'armée égyptienne et, à sa mort, laissa le gouvernement de l'Arabie centrale à son fils Feïçoul, dont le descendant IBN-SAOUD ABD-EL-AZIZ, *après avoir chassé Husseïn, chérif de La Mecque, est actuellement « Roi du Hedjaz ».*

Concluons que la dynastie ouahabite est une, *et non pas* rénovatrice *de la secte dissidente d'Abd-Allah ben Ouahb, le Kharedjite.*

Nous nous sommes appliqués, dans cette étude, à éclaircir, par une documentation rigoureusement contrôlée, les particularités inconnues ou demeurées obscures sur les origines et la doctrine de l'importante CONFÉDÉRATION RELIGIEUSE MOZABITE.

Puisse cette contribution ethnologique et historique avoir son utilité.

(Veuille le lecteur ne nous imputer ni fautes, ni défectuosités d'impression qui, malgré tous nos efforts, *ont subsisté en cette édition).*

M. & Ed. G.

(1926)

MONOGRAPHIE DU MZAB

Plus mystérieux que lointain et plus savamment décrit qu'approfondi, le Mzab, après plus de quarante ans d'annexion, est demeuré une énigme dans la Terre nord-africaine.

Quant à l'histoire de ses habitants, sans tenir de la légende, elle est généralement étayée sur la tradition mozabite elle-même, étant donné qu'elle n'est liée à l'histoire d'aucune autre nation que celle du Peuple arabe.

Dans tous les cas, il sied de préciser que l'on ne peut nettement attribuer à la population mozabite [1] une souche originelle distinctive.

De même que les hordes barbares : Celtes, Slaves et Germains, conquérant l'Europe ponantaise ont fusionné sous le même nom avec les autochtones, bien que de tempéraments différents, de même les diverses vagues ethniques des populations sémitiques [2], envahissant l'Afrique septentrionale, se sont globalement confondues avec les indigènes, sous la dénomination générique de *Berbères*. De fait, ici comme là, chacune de ces peuplades avait ses croyances, ses idoles, ses dieux lares, comme aussi ses mœurs et ses coutumes ; et les unes fuyant devant les autres, voyaient le terrain demeurer au plus fort.

Pourquoi faut-il que les dogmes des prophètes, ces messagers de paix, de charité et d'amour du prochain, ne se soient scellés que par la violence et le martyre ? Ainsi, l'*Envoyé d'Allah*, plus que tout autre, n'échappa point à cette nécessité. En effet, pour exposer ses doctrines et proclamer le monothéisme, principe réel de toute discipline comme de tout raffinement, il dut se livrer à des luttes sanguinaires contre des éléments disparates d'idolâtres farouches. Pourtant, ceci n'est pas tant un effet des temps barbares que du bouleversement social qu'occasionne tout

(1) Nous conservons, dans cette étude, l'appellation commune « Mzab » et « Mozabites ».

(2) Sémites, ou fils de Sem : famille ethnographique et linguistique comprenant les divers peuples ayant parlé ou parlant l'araméen, le phénicien, le syrien, le chaldéen, l'assyrien, le nabathéen, l'hébreu, l'arabe, l'himyarite, etc.

empiètement sur les croyances établies; et, de nos jours même l'allégorique *mehdi* nous apparaît bien plus sous les traits d'un chevalier bardé de fer et la lance au poing que sous la forme d'une colombe portant le rameau d'olivier.

Ensuite de MOHAMMED, et des siècles durant, des combats meurtriers furent livrés pour l'expansion de la nouvelle religion, tant en Asie qu'en Afrique, voire même chez les Ibères d'Europe. Et, successivement, après leur Prophète, les quatre premiers khalifes de l'Islam succombaient tragiquement : ABOU-BEKR, empoisonné en l'an XIII de l'hégire, le jour même de la prise de Damas; son successeur OMAR BEN EL-KHOTHAB, tué à Koufa, dix ans plus tard; puis, OTSMANE BEN AFFANE, poignardé, en XXXV, par deux émissaires d'ALI BEN ABI-THALEB, lequel à son tour, peu de temps après, subissait le même sort.

Le Prophète Mohammed naquit à La Mecque, dans la maison de son oncle maternel, encore dite *Dar-Benyoussef*, à une date imprécise mais que l'on peut placer entre 570 et 578 de Jésus-Christ — mille ans après la naissance du Bouddha, selon SPRENGER. D'ailleurs, le Prophète a souvent dit : « *Je suis né au temps du roi de Perse, le Kosroès-Nouchirouane, dit le Juste, au cours de l'année de l'Eléphant* » (ainsi dite parce que seul l'éléphant royal Mahmoud échappa au désastre d'Abraha, lorsque ce chef abyssin, ayant réduit l'Yémen, voulut, pour venger la destruction, par les Arabes, de la splendide église de Çana, anéantir le Temple de la Kaâba).

La *sedjara*, ou arbre généalogique, du Prophète Mohammed, est généralement ainsi admise :

MOHAMMED *ben* Abd-Allah *ben* Chaïba, surnommé *Abd-el-Moulhalib*, *ben* Amrou dit *Hachim*, *ben* Mourheïra appelé *Abd-Manâf*, *ben* Zaïd dit *Kossaï*, *ben* Kilab *ben* Mourrah *ben* Kaâb *ben* Louhaï *ben* Khalib *ben* Fihr *ben* Malic *ben* Kaïs dit *Nadhr*, *ben* Keïnana *ben* Khozaïma *ben* Amrou dit *Moudrika*, *ben* Elias *ben* Moundhar dit *Hamra*, *ben* Neïzahr dit *Abou-R'bia*, *ben* Maâdhar *ben* ADNANE, (c'est seulement jusqu'à cet ancêtre, qu'en raison de la confusion des races, le Prophète faisait remonter sa sedjara), *ben* Hoddh *ben* Haddad *ben* Homaïza *ben* Yarhoub *ben* Yâdjoub *ben* Hammal *ben* Khaïdhar *ben* ISMAIL *ben* IBRAHIM (Abraham) *ben* Thareh *ben* Naâhour *ben* Sarhour *ben* Rarhouth *ben* Falley *ou* Hiberr, *ben* Çalih *ben* Harfacsad *ben* SEM (père des Sémites) *ben* NOUHA (Noé), *ben* Laïmèche *ben* Mouthsalem (Mathusalem) *ben* Haïnouk ou Idris (Enoch), *ben* Djared *ben* Malalehl *ben* Keïnane *ben* Heïnous *ben* SETH *ben* ADAM *ben* Limoune...., fils de la Terre.

Depuis Adnane, les ancêtres de Mohammed exercèrent nettement leur autorité sur les peuplades de l'Arabie; et, ce fut Kaïs, dit *Nadhr* en raison de sa beauté, qui, le premier, fixant sa résidence à La Mecque [1], y conquit le droit de *sikayat*. Ses descendants lui succédèrent dans cette charge.

Pourtant, à la mort de Kilab, étant donné le bas âge de son fils Zaïd, dit *Kossaï* depuis qu'il avait visité les limites extrêmes de l'Arabie, la *sikayat* fit retour aux Bni-Khozâa, jusqu'au moment où devenu grand il tenta d'obtenir et la *hidjabat* et la *sikayat*. Ayant échoué dans son entreprise, Kossaï prit une épouse khozaïte et obtint bientôt, en échange d'une outre de vin, du chef des Bni-Khozâa, Abou Rhouchebane, buveur invétéré, les deux fonctions sacrées; lesquelles d'ailleurs, lui furent reprises par les Bni-Khozâa courroucés qui massacrèrent nombre de ses partisans. Ces Bni-Khozâa, venus de Sabâ du Hedjaz, gardèrent ces deux prérogatives jusqu'à ce que les Arabes les leur ravirent par les armes.

Ce fut alors que Kossaï appela à son secours son frère utérin, Douradj, qui habitait encore avec leur mère, Fathma, la tribu de Kodda, aux confins de l'Yémen.

Après une suite de combats meurtriers, les Bni-Khozâa, vaincus, disparurent à tout jamais de La Mecque et le commandement absolu de la Cité demeura définitivement à Kossaï, puis passa, sans interruption, à tous ses descendants.

Réunissant alors ses parents, ses partisans et les tribus qui l'avaient aidé, Kossaï, après les avoir désignés sous le nom de *Bnou-Koreïch*, ce qui signifie *réunion d'Hommes*, leur distribua les biens des Khozaïtes. On le citait en son temps comme un modèle d'intelligence et de générosité.

---

(1) A l'époque où, après la naissance d'Isaac, Sarah contraignit Abraham à se séparer de sa concubine Agar-l'Egyptienne et de leur fils Ismaël, le patriarche accompagna les deux proscrits jusqu'à La Mecque, alors occupée par les Bni-Djorhm, tribu d'idolâtres farouches. Ce fut là qu'il déposa lui-même, comme legs sacré, la fameuse « pierre noire » autour de laquelle Ismaël se mit aussitôt à édifier le Temple de la Kaâba, dès lors lieu de pèlerinage. Cette pierre devait être plus tard le seul vestige d'idolâtrie conservé par Mohammed, en souvenir de l'ancêtre, et, d'après ses prescriptions, tout bon musulman pour être en état de grâces, doit la toucher une fois, au moins, au cours de son existence.

Essayant d'implanter les principes hébraïques du monothéisme au sein de ces tribus rebelles, Ismaël prit femme chez les Bni-Djorhm et étendit son autorité sur les peuplades du Hedjaz et de l'Yémen qui, sous le nom « d'Ismaïlites », devaient constituer dans la suite deux groupements importants : les Maâdites et les Kahtanides.

Après lui, le pouvoir passa d'abord à son jeune fils Mourheïra — surnommé *Abd-Manâf*, parce que sa mère l'avait voué à l'idole Manâf — puis à l'aîné des fils de celui-ci, le noble, le généreux Amrou, dit *Hachim* en raison de ce qu'il avait charitablement ajouté au repas de *rifadat*, servi aux pèlerins, un potage, dit *thrid*, dans lequel on jetait des grains de pâte (*hachim* signifie celui qui émiette).

Hachim, en mourant vers la fin du 5me siècle de l'ère chrétienne, confia la régence de La Mecque à son frère Mouthalib, en le priant de transmettre le pouvoir à son fils Chaïba, qu'il avait eu à Médine d'une première épouse Salma, fille de Amrou ben Açad ben Zaïd, notable de la tribu de Khazradj.

Mouthalib, fidèle à cette recommandation, rechercha lui-même l'enfant, alors âgé d'une dizaine d'années, et remarquablement doué déjà. Il le ramena à La Mecque, monté sur sa chamelle blanche. Comme on lui demandait « Qui est donc cet enfant ? » il répondit : « C'est mon esclave !... » et les gens de La Mecque conservèrent à Chaïba, le surnom d'*Abd-el-Mouthalib* « serviteur de Mouthalib ».

Abd-el-Mouthalib fut une grande figure parmi les chefs de La Mecque; il jouissait d'un pouvoir suggestionnel remarquable et « maîtrisait les vents du Nord », auxquels d'ailleurs il sacrifiait chaque année plusieurs chameaux. Très généreux, il compatissait à toutes les misères, à tel point qu'il fut appelé « *nourricier des hommes et des bêtes* », surnom que jusque-là aucun n'avait encore mérité.

Ce fut son dixième fils Abd-Allah [1], marié à Amina bent Ouahb ez-Zohri, qui fut le père du Prophète Mohammed.

En déterminant les attributions du Chef de La Mecque, Kossaï avait ajouté à l'*hidjabat* et à la *sikayat*, la *rifadat* (du verbe *rafada* donner du secours : droit sacré de traiter généreusement tous les pèlerins); la *liouat* (droit de fixer l'oriflamme de soie blanche à la hampe); le *nirane* (soin de guider, par des feux, les pèlerins égarés dans la nuit); et la *nadhouat* (présidence du *medjlès* chargé des affaires de la Cité).

---

(1) On remarque que bien avant le Prophète, puisque son père et le trisaïeul paternel d'Omar étaient ainsi nommés, s'appliquait le nom d'Abd-Allah (adorateur d'Allah, ou plutôt de la divinité Ilah ou Eloh, qu'Ernest Renan appelle la « divinité Supérieure » même anté-islamique. C'était là tendance au monothéisme que Chaïba dit Abd-el-Mouthalib semble, par tous ses actes, avoir pressenti.

D'ailleurs tout porte à croire que, depuis Ismaïl, l'Arabie se préparait à rejeter l'idolâtrie en faveur du Dieu unique ! Il faut dire aussi que la religion du Christ, absolument victorieuse du paganisme, exerçait depuis six siècles une influence réelle sur l'esprit des Orientaux.

Ensuite de Kossaï, ainsi que nous l'avons dit, ce fut son petit-fils Hachim qui traita avec la plus ample sollicitude les innombrables étrangers affluant au pélerinage annuel de la Kaâba. Or, une année, son neveu Omaïya, fils de feu son frère aîné Abou-l'Cham, également très riche, sollicita et obtint de lui la faveur de se charger de la rifadat. Mais, malgré des dépenses exagérées, la piètre organisation de la réception détermina Hachim à intervenir pour mener à bien cette hospitalité. Dans son courroux il exila son neveu à La Mecque eu le cinglant de cette apostrophe « Les enfants ne sont capables que de travaux d'enfants ! ».

Très vexé, Omaïya gagna aussitôt la Syrie où il séjourna, dix ans durant, jusqu'à la mort de son oncle. Ce fut le *tu-autem* de l'inimitié qui devait séparer à jamais les Ouéïades et les Mahométans. Et c'est pourquoi, Abou-Çofiane petit-fils d'Omaïya par Harb, et bien qu'ayant embrassé l'Islamisme, manifesta, en toutes circonstances, une opposition acharnée à l'autorité temporelle du Prophète, et ce, malgré que l'apôtre eût fait à son adepte des avances suivies de maints cadeaux importants. Et de toute sa famille, seul Otsmane ben Affane, qui devait être le troisième khalife, sympathisa avec Mohammed, tout en demeurant l'adversaire irréductible de celui qui devait lui succéder à l'Imamat : Ali ben Abi-Thalib, gendre du Prophète et époux de Fathima-Zohra de qui, d'ailleurs, il avait convoité la main.

De là l'antipathie tenace qui mit aux prises Ali *Emir-el-Moumenine* et Moaouïa ben Abi-Çofiane ben Omaïya, déterminant dix-sept combats meurtriers et la mort de quarante mille croyants massacrés à Sifine.

Et ce fut encore la cause indirecte du kharedjisme qui s'est perpétué jusqu'à ce jour, notamment dans le *Mzab !*

Abd-Allah, fils d'Abd-el-Mouthalib et père de Mohammed, mourut quatre mois avant la naissance de ce dernier qui fut élevé et soigné par son grand-père. Sa mère Amina a révélé qu'au moment de sa délivrance elle vit en songe un ange qui lui dit :

« Celui qui va naître sera l'ultime parmi les hommes et portera le nom de MOHAMMED (loué, comblé d'éloges). Lorsqu'il sera né, prononce sur lui la formule sacramentelle : — J'ai recours pour lui au Dieu unique contre l'influence du malin ! »

Ensuite, maintes considérations et révélations miraculeuses entourèrent la naissance et l'enfance du Prophète qui, d'après les mages de l'époque et de tous les pays orientaux, naquit sous un horoscope exceptionnellement heureux. D'après Abou-Maâchar, à qui l'on doit l'une de

ces curieuses prédictions, tous les signes du zodiaque devaient être favorables à Mohammed.

Confié d'abord par Abd-el-Mouthalib à Noubia, nourrice de la famille, Mohammed fut, à l'époque des chaleurs, envoyé dans la tribu des Bni-Saâd, en pays de montagnes. Cette année-là la sécheresse ayant sévi, les Bni-Saâd étaient dans une grande misère et les nourrices vinrent plus nombreuses à La Mecque. Pourtant aucune d'elles ne voulait se charger de l'orphelin, car la coutume était ainsi établie que le père accordait les plus larges profits à la nourrice. Parmi ces miséreuses, la plus pauvre encore, Halima bent Douïeb, femme d'Harits ben Abd-el-Euzza, accepta enfin l'enfant et l'emporta. Dès lors, les bénédictions du Ciel affluèrent sur l'hospitalière famille, si bien qu'au bout de deux printemps la mère nourricière supplia la noble Amina de lui laisser l'enfant qu'elle éleva et à qui elle apprit la langue des Bni-Saâd, la plus pure de toute l'Arabie ainsi qu'en atteste le Prophète par ces mots : « Je suis le plus éloquent parmi les Arabes et parmi les Persans, car je suis né des Bni-Koreïch et j'ai été élevé dans la tribu des Bni-Saâd »

Vers l'âge de quatre ans, Mohammed fut l'objet d'une première manifestation divine : un certain jour qu'il accompagnait son frère de lait Zobéïr sur la colline où l'on faisait paître les troupeaux, alors qu'au crépuscule les pâtres se disposaient au retour, trois hommes vêtus de blanc surgirent tout-à-coup et saisissant Mohammed lui ouvrirent le ventre, puis, à l'aide d'eau parfumée, ils lui purifièrent le cœur et les intestins afin, lui dirent-ils, de le débarrasser à tout jamais des vicissitudes nées d'Iblis (Satan) !

Halima, prévenue par son fils, accourut et emmena l'enfant, qui était pâle et tremblant. Sur l'instance de son mari ils consultèrent aussitôt un devin réputé; lequel, idolâtre, après avoir ouï la version de Mohammed et tiré son horoscope, le déclara destiné à renverser la religion de ses pères et, pour ce, le voua à la fureur de la tribu. Ce que voyant les parents nourriciers l'emmenèrent chez sa mère, laquelle rassura les braves Saâdiens en leur déclarant que, dès avant sa venue au monde leur nourrisson jouissait de la protection céleste...

Dans le courant de sa sixième année, Mohammed, beaucoup plus développé qu'un enfant de son âge, fut conduit par sa mère à Médine, en visite chez ses parents les Bni-Nadjar. Au retour de ce voyage, Amina prise d'un mal subit, dans la station intermédiaire d'El-Aboua, y mourut. Ce fut pour l'enfant, déjà très sensible, un premier grand chagrin et on dut l'arracher de la chère tombe pour le reconduire auprès de son aïeul Abd-el-Mouthalib, qui ne put le choyer que peu de temps car il mourut lui-

même quelques mois après en le confiant à son fils et successeur au cheïkhat de La Mecque, Abou-Thalib. Ce nouveau tuteur traita avec bonté et même avec une certaine faiblesse Mohammed, qui vécut ainsi plusieurs années dans la paix familiale. De cette époque date l'affection qui unit au-delà de la tombe le Prophète Mohammed et son cousin Ali ben Abi-Thalib, avec lequel il fut élevé.

Vers l'an 582 de J.-C., Mohammed, ayant alors une douzaine d'années, supplia tant et si bien son oncle, que ce dernier, après de nombreux refus, consentit pourtant à emmener avec lui en caravane le jeune aventureux. Le convoi des Koreïch, qui se rendait près de Bas en Syrie, s'arrêta en cours de route à deux *farsane* (étape d'un cheval) de Miçra, à proximité de l'ermitage du moine Behira, lequel avait lu, dans les anciens écrits, l'annonce de l'arrivée du Prophète en ce monde. De suite il reconnut l'enfant à des signes particuliers, notamment au disque nuageux qui ombrageait la tête du jeune voyageur, alors que tout autour le soleil ardait. Aussitôt l'ermite se fit présenter Mohammed, l'examina, le questionna et bien convaincu qu'il ne se trompait pas, supplia Abou-Thalib de le renvoyer à La Mecque, pour lui éviter tout danger de la part des juifs.

A partir de ce moment, Abou-Thalib redoubla d'attention pour le jeune élu qui, en raison des rares qualités qui le distinguaient déjà, avait reçu le surnom d'*El-Amine* (le sûr, le loyal).

A l'âge de vingt-cinq ans, Mohammed épousa une riche et belle veuve de sa parenté, Khadidja bent Khouaïlem, qui devint sa première adepte et reçut le nom d'*Oum-el-Moumenine* « Mère des croyants ». Il eut de cette première épouse, qu'il aima et vénéra profondément, trois fils morts en bas-âge, Kassim, Thaïr ou Tahar et Thayeb; et quatre filles, Zineb, mariée plus tard à Abou-Saâd; Rokayat qui épousa Hothba; Oum-Khaltoum et Fathima-Zohra qui, épouse d'Ali ben Abi-Thaleb, devait être la mère des *Cheurfa hassanides*.

Khadidja vécut une vingtaine d'années avec Mohammed qui, à sa mort, choisit comme épouse Aïcha, alors âgée de six ans, toutefois il ne consomma son mariage que trois ans plus tard.

On prête à Mohammed une quinzaine d'épouses légitimes dont une chrétienne, Marie-la-Kopte, fille de Siméon, donna le jour à un fils, Ibrahim, mort tout jeune et qu'il aima beaucoup.

Lorsque Mohammed eut accompli sa quarantième année il eut une première vision de l'Ange Gabriel (*Namous Djebraïl*, l'intercesseur, ou *El Malec Djebraïl*), qui lui insuffla sa mission prophétique en l'engageant à convertir, avec

patience comme avec énergie, les foules à l'Islamisme Comme ligne de conduite et par ce même organe, Allah l'*Unique* lui dicta les préceptes sacrés, réunis en sourates ou suite de versets dont l'ensemble, sous le nom de *Koran*, constitua le Livre Sacré. La première des sourates inspirées à l'Apôtre fut dite El-Ikra (la récitation, la révélation).

Dès lors, et sans plus d'hésitation, Mohammed se voua entièrement à sa mission et s'appliqua à la pénétration d'Allah en lui-même. Il s'écarta momentanément des hommes pour se consacrer à la maturation de ses conceptions embryonnaires. Son esprit illuminé ne cessait d'être imprégné des mystères divins. Il se mit à exhorter les siens à adopter la « Voie »; et plusieurs d'entre eux : Khadidja; Zaïd son apprenti; Ali; sans doute Abou-Bekr; Ouaraka, etc., furent ses premiers disciples. Pourtant l'Islam naissant dans le martyre ne devait pas être indemne d'effusion de sang.

A cette époque les Bni-Koreïch se divisaient en quatre grandes fractions : les Hachim, les Bni-Omaïdja, les Bni-Zohra et les Bni-Makhzoum, parmi lesquelles Mohammed rencontra tout d'abord une opposition acharnée qu'il réduisit tant par la persuasion que par les armes. Vainqueur par la parole et admirable de ferveur et de foi, il profita chaque année du pélerinage au Temple de la Kaaba, dans la reconstruction de laquelle il avait tenu le principal rôle, pour recruter des adeptes nombreux.

Toutefois, après sa fuite à Médine, qui fixa la première année de l'hégire (622 de J.-C. هجرة *ihdjrat* fuite), et où il fut secouru par ses Compagnons *Mouhadjrine* et les *Ançar* habitants de Médine, Mohammed dut organiser de nombreuses expéditions, en dirigeant lui-même vingt-sept presque toutes contre les juifs et leur livrant neuf combats meurtriers. C'est après l'expédition contre Khaïbar, que pour venger la mort de ses proches, Zineb, juive de Fadak, fit servir à Mohammed une brebis intoxiquée. Voici, à ce sujet, une des versions rapportées par Tabari :

« Lorsque le Prophète eut porté le morceau à sa bouche, Dieu donna à la brebis rôtie la parole et elle dit : « ne mange pas ma chair, car je suis empoisonnée ». Ce fut là un des grands miracles de la mission prophétique de Mohammed. L'Ange vint et lui dit : « Rejette ce morceau de la bouche. »

Suivant une autre tradition il aurait dit :

« O Mohammed ! avale ce morceau en prononçant ces paroles : Au nom de Dieu, par la vertu duquel rien, ni sur la terre ni dans le ciel, ne devient nuisible. Il est Celui qui entend et qui sait. Tes ennemis sauront alors qu'ils ne peuvent pas t'atteindre ! » Le Prophète avala la chair; le poison fut absorbé par son corps et il n'en éprouva aucun mal. Mais dans la suite, à la même époque le poison

se faisait sentir dans son corps et à la fin il en mourut et fut ainsi martyr (car ceux qui meurent par le poison sont aussi martyrs). Dieu avait voulu lui accorder, de cette façon, la gloire du martyre. »

Le Prophète a dit : « Le morceau que j'ai mangé à Khaïbar, se fait sentir dans mon corps, chaque année à la même époque. » Lorsque sa mort approchait il dit : « Maintenant il va me rompre la grande artère et il me fera mourir ! » Le Prophète dit ces paroles dans l'année où il mourut. Il avait pris ce poison aux portes de Fadak. Il dit : « Morceau de Khaïbar », parce que le traité de Fadak avait été conclu non loin de Khaïbar et qu'il n'était pas encore revenu de Khaïbar à Médine. Dieu seul connaît la vérité [1]. »

Le Prophète qui eut de nombreux noms, tous glorificateurs, était de taille moyenne, son teint était d'un blanc rosé, ses yeux noirs et limpides, ses cheveux noirs, longs et lustrés, sa barbe opulente et miroitante, son cou moyen supportant une tête ronde et bien faite; ses membres étaient bien proportionnés et sa démarche énergique quoique svelte.

Mohammed accomplit, par trois fois, le pélerinage solennel de La Mecque. Ce fut le 23me jour de Dzou-l'Kada de la 10me année de l'hégire que, en état d'ihram (sainteté) et accompagné de toutes ses femmes, de ses Aç'hab, Mouhadjir et Ançar, emmenant un grand nombre de chameaux pour le sacrifice, le Prophète partit de Médine afin d'accomplir le pélerinage des adieux « heudjat-el-Ouâda ». Alors, sur le mont Arafat, il adressa ses dernières prescriptions aux innombrables pélerins qui, accourus de toutes parts, consacraient ainsi le prodigieux triomphe du *Mahométisme*.

Il bénit son peuple, lui enseignant définitivement les rites et cérémonies du pélerinage ; après quoi, ayant la perception de sa fin prochaine, il prit congé de lui au milieu des pleurs et des protestations.

Il terminait ainsi sa mission terrestre et à cette occasion Allah compléta la sourate El-Ikra où il est dit : « Aujourd'hui j'ai terminé l'œuvre de votre religion et j'ai complété la grâce dont je vous ai favorisés. » (verset 5).

Les sombres prévisions du Prophète se réalisèrent bientôt. De retour à Médine il s'alita et mourut un lundi de la deuxième décade de R'biâ-el-Ouell en la 11me année de l'égire (633), dans la maison de son épouse préférée Aïcha, entouré de ses proches parents.

Alors, tandis que son oncle Abbas et son gendre Ali pleuraient et qu'Omar affirmait que le Prophète n'était allé

(1) Chronique de Tabari, traduction Zotenberg, Paris, Impr. Nat. 1871. T. III.

que momentanément converser avec Allah, Abou-Bekr s'adressa ainsi à la foule :

« O Musulmans, Mohammed a quitté ce monde ! Que « ceux qui honoraient Mohammed sachent qu'il est mort et « que ceux qui adorent Dieu sachent que Dieu est vivant « et ne meurt jamais ! Dieu a dit : Mohammed n'est qu'un « apôtre, précédé par d'autres apôtres, s'il mourait ou s'il « était tué retourneriez-vous en arrière ? » (Sour. III v. 138).

Pendant ce temps les notables délibéraient sur l'opportunité de la succession du Prophète, et le corps n'était pas encore lavé que déjà des discussions éclataient sur tous les points du territoire.

La tradition rapporte que le Prophète Mohammed vint au monde un lundi ; que, lors de la reconstruction du Temple de la Kaâba il fut chargé, un lundi aussi, de replacer de sa main même la « pierre noire » ; que la *ihdjrat* (fuite) commença également un lundi, cependant que le lundi suivant il pénétrait à Médine ; qu'enfin il mourut un lundi à l'âge de soixante-trois ans et il fut enterré le lendemain, d'aucuns prétendent le vendredi suivant, dans une fosse creusée sous son lit de mort.

Quelques considérations :

Pour dormir, le Prophète appuyait sa joue sur la main droite, la main gauche étant allongée sur la cuisse gauche, puis disait dans son invocation : « O Grand Dieu, c'est en « ton nom que je repose mon flanc, ce sera en ton nom « que je le relèverai. Si tu prends mon âme pardonne-lui ; « si tu la réintègres agis pour la préserver, comme tu fais « à l'égard des gens vertueux d'entre tes créatures. O Grand « Dieu je remets mon âme entre tes mains, je prends mon « appui en Toi, je te remets mon affaire, je tourne ma face « vers Toi tant par crainte que par désir de Toi. Je demande « ton pardon et reviens à Toi. Je crois en ton Livre que tu « as révélé et en ton Apôtre que tu as envoyé. Pardonne-« moi donc mes péchés antérieurs et mon repentir tardif, « ce que j'ai fait en cachette et ouvertement. C'est Toi qui « es mon Dieu, il n'y a de divinité que Toi ! Garde-moi, « Seigneur, de ton châtiment au jour où tu ressusciteras « tes créatures. »

Entre autres invocations on prête encore au Prophète celles qu'il faisait tous les matins et tous les soirs.

« O Grand Dieu ! C'est par Toi que nous sommes au « matin, par Toi que nous sommes au soir, par Toi que « nous vivons, par Toi que nous mourrons... »

En ajoutant le matin : « C'est à Toi que nous retour-« nerons lors de la Résurrection. »

Et le soir : « C'est vers Toi que se fera le retour. »

Une tradition rapporte qu'il ajoutait :

« O Grand Dieu, place-moi parmi les plus nobles de

« tes serviteurs auprès de Toi, quant à la part et portion « de tous biens que tu répartis en ce jour et en ceux qui « le suivront; en fait de lumière par quoi tu diriges ou de « miséricorde que tu épanches, ou de subsistances que tu « prodigues, ou de dommages que tu empêches, ou de « péchés que tu pardonnes, ou de peines que tu enlèves, « ou de séductions que tu détournes, ou de grâces qu'accorde « ta clémence; car tu es Omnipotent sur toutes choses ! »[1]

***

Lors de la maladie du Prophète, et sur le désir de celui-ci, ABOU-BEKR avait déjà présidé la prière du vendredi; néanmoins Mohammed n'avait jamais voulu désigner de successeur, sans doute parce qu'il chérissait Ali tout en éprouvant une réelle affection pour Abou-Bekr, père de sa bien-aimée Aïcha. Il préféra donc s'en remettre à la décision d'Allah, consacrant ainsi le *mectoub* si cher aux Musulmans. Aussi Omar ben El-Khothab secrétaire et lui-même, par Hafsïa, beau-père du Prophète, en même temps qu'adversaire d'Ali, craignant que la lutte ne se prolongeât, dit à Abou-Bekr : « Etends la main et reçois notre serment, car tu es un respectable Koreïchite et le plus digne ! » Puis il harangua le peuple en ces termes : « Rendez hommage au Vicaire du Prophète aujourd'hui même afin qu'aucun croyant ne reste une seule nuit sans avoir un chef religieux. »

Abou-Bekr appartenait aux Bni-Temime et était très probe, si bien que quand on lui confia l'imamat, il fit remarquer qu'étant chargé de famille il ne pouvait s'occuper et de ses affaires et des intérêts publics. On lui allona alors une somme de six mille dirhems pour l'entretien de sa famille, et la rétribution d'un secrétaire et d'un assesseur. Omar ben El-Khothab et Otsmane ben Affane s'offrirent spontanément pour remplir respectivement ces fonctions, lui abandonnant leur part d'allocation. Abou-Bekr put ainsi se consacrer à l'imamat et demeura si intègre et si probe que lors de sa mort il exprima le désir de voir tous ses biens, même son lit, retourner au trésor public. Sa première femme, qui avait été Oum-Roumane bent Amir, mère d'Aïcha, de la tribu de Kinana, était décédée et il laissait en mourant trois épouses, trois fils : Mohammed, Abderrahmane et Thâla, et trois filles; tous furent rigoureusement dépossédés par Omar ben El-Khothab, chargé de la succession.

Abou-Bekr était un notable ayant une grande autorité parmi les Koreïchites, aussi le Prophète avait-il été particulièrement heureux de sa conversion spontanée qui fut la

(1) Cf. Tabari, Chronique traduction Zotenberg. T. III

première après celle de ses proches parents : « de tous les hommes à qui j'ai présenté l'Islamisme, lui seul n'a fait aucune difficulté » se plaisait-il à dire.

Voici la généalogie reconnue d'Abou-Bekr d'abord nommé *Athik*, puis *Amer*, puis *Abd-Allah*, — dit Ceddik puis Abou-Bekr, — *ben* Abi-Kouafa Otsmane *ben* Amir *ben* Amrou *ben* Kaâb *ben* Saâd *ben* Thaïm *ben* Mourrah *ben* Louhaï, etc.

Le nouvel élu avait deux surnoms : *Ceddik* et *Abou-Bekr ;* le premier lui fut donné à l'occasion d'un rêve que le Prophète révélait à son entourage relativement à une visite faite par lui, en songe, au temple de Jérusalem et contredit par Abou-Djehal. Mohammed invoqua le témoignage d'Amer lequel, étant allé à Sifine, confirma en tous points la description faite par le Maître. Celui-ci décréta aussitôt « et celui qui a affirmé la vérité sera nommé *Ceddik* (véridique). » Quant au surnom d'Abou-Bekr « le père de la vierge », devenu son patronyme d'ailleurs, il fut donné au père d'Aïcha, lorsque le Prophète choisit cette dernière comme épouse.

Le Khalife Abou-Bekr témoignait d'une certaine indulgence pour les Chrétiens qu'il protégeait et secourait à l'occasion; en revanche il était l'ennemi acharné des Juifs et ne leur faisait pas de quartier. Presque toutes ses expéditions furent dirigées contre eux, et ce fut chez l'un d'eux qu'à Khaïbar, aussi, il absorba du riz empoisonné qui devait occasionner sa mort plusieurs mois après.

Durant tout son règne, secondé énergiquement par Omar ben El-Khothab, Abou-Bekr appelé « Vicaire du Prophète, » fit triompher la cause de l'Islam sur toute l'Arabie, l'Oman, une partie de la Perse, l'Est de l'Egypte; et il réduisit la Syrie. Ce fut le jour de la prise de Damas, le mardi 20me jour du mois de Djoumada-ettsani, an XIII de l'hégire, qu'il rendit son âme à Dieu.

Avant d'expirer, Abou-Bekr désigna naturellement, pour le remplacer à l'imamat, OMAR BEN EL-KHOTHAB qui de fait avait joué depuis sa conversion, le rôle prépondérant dans l'extension de l'Islamisme naissant.

Alors que ses sectateurs étaient déjà au nombre de trente-neuf, Mohammed avait adressé à Dieu cette prière : « O Dieu, tu sais que ta religion n'a pas de plus grands « ennemis qu'Abou-Djehal et Omar ben El-Khothab; dirige « celui que tu préfères dans la bonne voie et favorise-le de « l'Islamisme afin que cette religion soit répandue par « lui »

En ce temps-là, Omar avait une sœur déjà initiée qui, mariée à Thala, fréquentait la maison de Khadidja. Un jour qu'il la visitait inopinément il l'entendit réciter le Koran. Il lui dit : « Est-ce que tu as embrassé la religion de cet

illuminé ? — Ce n'est pas un fou, lui répondit sa sœur, il est le Prophète de Dieu. »

Ensuite Omar voulut voir l'écrit, mais elle protesta, déclarant qu'il fallait pour cela être en parfait état de pureté. Omar s'étant lavé la tête et le corps, sa sœur lui confia l'écrit relatant « *Au nom d'Allah, clément et miséri-* « *cordieux, Nous ne t'avons pas envoyé le Koran pour que* « *tu sois malheureux, mais bien pour servir d'avertissement* « *à celui qui craint Allah. Il a été envoyé par Celui qui a* « *créé la terre et les cieux élevés.* » (Sourate XX, vers. 1 et suivants).

Omar, très troublé, comprit enfin l'inanité des pratiques idolâtres et se fit conduire de suite chez le Prophète qui, en le voyant, lui demanda inquiet : « Pourquoi viens-tu ? — Je viens embrasser ta religion, déclara Omar. » L'Apôtre, aussitôt, rendit grâce à Dieu et le nouvel adepte prononça la formule « *La ilah illallah ou Mohammed rassoul Allah.* » Mais alors que le Prophète l'engageait à prier en secret, il protesta en ces termes : « Nous avons adoré Lâth, Hobbal et Manâf en public et nous devrions nous cacher pour adorer Dieu ! Viens, sortons ! » Aussitôt le Prophète et ses Compagnons se rendirent au Temple et prièrent en public. Les Koreïchites présents n'osèrent rien dire parce qu'Omar était là. Ce fut à partir de ce moment que Mohammed put accomplir librement la pratique de la prière.

Koreïchite, originaire des Bni-Abdi, OMAR était fils d'El-Khothab *ben* Noufaïle *ben* Abd-el-Ozza *ben* Riah *ben* Abd-Allah *ben* Korth *ben* Rizâa *ben* El-Ahdi *ben* Kaâb *ben* Louahï, etc., et portait le surnom d'*Abou--Hafs*. Le Prophète le désignait par le qualificatif glorieux d'*El-Farouk* (le trancheur). Sa mère était Kheïtama bent Hicham. Il était d'une taille colossale et d'un courage admirable. Il eut sept épouses.

On est unanimement d'accord sur ce point que le caractère d'Omar était tel que personne, ni avant, ni après lui, n'a su marcher aussi droitement dans la voie de la probité. Lui-même disait : « *Si sur les bords du Tigre ou ceux de l'Euphrate, un berger perdait un mouton, je craindrais que Dieu ne m'en demandât compte pour ne l'avoir pas gardé.* »

Et, de fait, il fut et demeura jalousement le probe et fidèle gestionnaire du dihrem public. Il imposa de rigoureuses obligations à tous ceux qui furent chargés de fonctions officielles; les invitant, entre autres, à payer de leurs deniers personnels, les frais incombant à leur maison. « *Pour aucune raison ne touchez au trésor public*, leur disait-il. *N'ayez ni portier, ni chaouch, afin que les suppliants ne soient pas empêchés d'approcher.* »

Jour et nuit, il exhortait le peuple aux bonnes actions et, étant impitoyable pour les malfaiteurs, il assurait lui-même la police de son Etat.

L'une des plus importantes et des plus fructueuses de ses opérations fut la prise de Jérusalem, qui lui permit de transformer en une mosquée réputée le Temple des Juifs [1].

Sans contredit, Omar ben El-Khothab a constitué toute l'organisation administrative de l'Empire musulman.

---

(1) Voici quelques renseignements tels qu'a bien voulu les rédiger pour notre travail, le R. P. Hardy, des Franciscains, plus connu sous le nom de Père Joseph, qui passa plus d'un demi-siècle en Palestine où son exemple fut des plus profitables à la France et ses éloquents sermons à la Chrétienté : et qui actuellement, en bon patriote, fait comme toujours, malgré son grand âge, son devoir d'apôtre-soldat sur le front d'Ouezzan et de Souk-el-Arba du Gharb.

Quelques mots sur le Mont Moriah, la Mosquée d'Omar, la Roche :

Le Targum d'Onkelos et l'historien juif Flavius Josèphe identifient Jérusalem avec l'antique Salem, patrie de Melchisedech, qui, 21 siècles avant l'ère chrétienne, alla à la rencontre d'Abraham, vainqueur des rois coalisés de la Pentapole : ce fut (genèse XIV) dans la Vallée de Savé, ou Vallée du roi, au Nord de la Vallée actuelle de Josaphat, au fond de laquelle est le torrent du Cedron.

Plusieurs années se passèrent.

Abraham, qui avait dressé sa tente à Bersabée, à une distance de 35 kilomètres au Sud d'Hébron, se rendit au « Mont Moriah ». (Dominus videt... in Monte Dominus videt) pour y offrir au Seigneur, en holocauste, son fils Isaac.

Le « Mont Moriah » est un long contrefort qui se rattache par le Nord à la masse rocheuse du « Mont Bézétha », et est limité à l'Est par la Vallée de Josaphat, et à l'Ouest, par un large ravin descendant de la porte de Damas, et nommé aujourd'hui El-Wad.

Au temps de David, le « Moriah » appartenait à un Zébuséen, du nom d'Ornan — sur la cime il avait établi une aire pour battre le grain — et comme en dessous il y a une belle grotte d'environ 10 m. de diamètre, Ornan devait l'utiliser comme grenier.

Vers la fin de son règne David avait ordonné de faire le dénombrement de ses sujets. C'était une lourde faute que Dieu punit : 70.000 hommes périrent de la peste. Le roi, levant les yeux sur la colline vit l'ange exterminateur planer, entre le ciel et la terre au-dessus de l'aire d'Ornan, son épée tournée vers Jérusalem, David cria « pardon !... » Sa prière fut exaucée, le prophète Gad lui dit de la part de l'ange d'offrir des sacrifices expiatoires sur un autel construit dans « l'aire d'Ornan ». Le roi acheta cette « aire » 600 sicles d'Or, immola des victimes et le fléau cessa. (I Paralip XXI).

« C'est ici, dit-il, la Maison du Seigneur Dieu ! »

Il voulut y élever un Temple au Seigneur, mais cet ouvrage devait être accompli par son fils et successeur Salomon.

Les travaux commencèrent l'an 966 et durèrent 7 ans 1/2. Ce Temple était la reproduction du Tabernacle du désert, exécuté par Moïse.

Les architectes d'Hiram, roi de Tyr, auquel Salomon s'adressa, n'avaient pas d'architecture nationale : C'était un mélange d'art égyptien et d'art assyrien.

La plate-forme salomonienne qui portait les bâtiments du Temple, — plate-forme artificielle, évidemment, en raison même de la disposition de la montagne, — était soutenue de 3 côtés, à l'Est, au Sud et à l'Ouest, par des murs de blocs énormes, et avait une forme à peu près carrée, d'environ 180 mètres de côté.

La « Sakhra », la Roche (que tous peuvent voir dans la mosquée actuelle dite d'Omar) servait de soubassement au « grand autel des holocaustes », au centre du parvis des prêtres.

En arrière, — à l'Ouest de cet autel, — au sommet d'un perron

Ce khalife qui, le premier, prit le titre d' « *Emir El-Moumenine* », Prince des Croyants, occupa le pouvoir pendant plus de dix ans sans rien changer à ses habitudes antérieures; imposant sa frugalité et sa simplicité de mise et de manières à sa famille et à ses enfants. Cet homme si grand ne connut pas l'orgueil; pourtant chaque jour lui apportait l'annonce d'une victoire nouvelle. Il réduisit l'Asie-Mineure à l'Islamisme, conquit les provinces et fonda

---

entre 2 colonnes de bronze, nommées Yakin et Booz, s'ouvrait le Temple, composé de deux parties.

1° du « Saint », de 10 m. de largeur, 20 de longueur et 15 de hauteur.

2° du « Saint des Saints », salle cubique de 10 m. de côté, renfermant « l'Arche d'alliance », et dans cette arche, les 2 tables de la Loi du Sinaï.

Tout fut détruit en 588, par Nebuchodonosor.

Au retour de sa captivité en Babylone, Néhémie releva péniblement le temple de ses ruines.

L'an 18, avant l'Ere chrétienne, Hérode-le-Grand voulut le reconstruire dans ses grandioses proportions ; 18 mois suffirent pour les travaux intérieurs, mais il ne fallut pas moins de 8 ans pour les portiques. Ainsi que Jésus-Christ l'avait formellement annoncé, il n'en resta pas pierre sur pierre : l'an 70, Titus bouleversa tout.

L'esplanade demeura déserte pendant 65 ans.

L'an 135, l'empereur Hadrien fit construire lui-même un temple à Jupiter Capitolin.

Le triomphe du christianisme le jeta à bas.

En 363, Julien l'apostat autorisa les juifs à relever le temple de Salomon, pour donner un démenti à la prophétie de Jésus-Christ : mais des tremblements de terre et des explosions accompagnées de flammes rendirent tout travail impossible.

En 635, le Calife Omar arrive à Jérusalem.

Il visite l'esplanade du temple, esplanade que la « Sourate XVII du Coran » appelle « Mesdjed el-Aksa », le sanctuaire éloigné (de la Mecque).

De ses mains, il déblaie cette terrasse couverte d'immondices et en fait un « lieu de prière ».

Ce fut d'abord un « immense édifice carré », de « construction vile », établi sur les ruines d'anciens bâtiments — dit un voyageur nommé Arculfe, 670.

Plus tard, le Sultan Abd-el-Melek Ibn Meroûan songea à un « Noble Sanctuaire ».

De l'an 688 à 692, il fit élever, par des architectes byzantins, le monument connu par les européens sous le nom de Mosquée d'Omar, mais dont le vrai nom est « Qoubbet es-Sakhra, le « Dôme du Rocher ».

C'est donc toujours « l'aire d'Ornan », le Zébuséen.

Le Calife Abdallah el Imân el Mamôun compléta l'ouvrage.

Bouleversée par un tremblement de terre, la Coupole fut reconstruite, en 1022, par le fils de Hakem.

Les Croisés transformèrent la mosquée en église, sans y introduire de modifications notables. Le rocher central, recouvert de marbre, servit de piédestal au Maître-autel.

A leur départ le monument redevint mosquée.

Cette mosquée, octogone de 54 m. de diamètre, est percée de 4 portes, aux 4 points cardinaux.

Deux rangées concentriques, de belles colonnes en marbre, Crèche en porphyre, vert antique, — l'une de 8, l'autre de 4. Au centre, entourée d'une belle balustrade en bois, la « Roche », dépassant le sol d'environ 2 m., — mesure environ 12 m. sur 8 ou 9.

La coupole est en charpente : (22 m. 50 de diamètre sur 34 de haut).

Le « Croissant » de 3 mètres, domine le tout, à la place de la « Croix du Royaume latin. »

des villes telles que Baçra, Koufa, etc... Ses armées atteignirent, à l'Est, les bords du Djihoumé; au Nord, l'Aderbidjane et la digue de Yadjoudj et Maâdjoudj; au Sud, le pays de Souid et de Hind, l'Omane, le Baharine,, le Mokrane et le Kirmane; à l'Ouest, elles pénétrèrent en Egypte jusqu'à Memphis et enfin dépassèrent même les frontières du pays de Roum.

Cependant toutes ses qualités et sa valeur guerrière, son prestige et sa bonne administration, ne devaient pas épargner à Omar le sort de ses prédécesseurs. Comme eux il tomba en martyr de l'Islam, sous le couteau de l'Abyssin chrétien Firouz, surnommé Bouloulou, dans ce temple même, le mercredi 24me jour de dzou-l'hidja de l'an XXIV de l'hégire (646 de J.-C.). Avant de mourir il fit demander à Aïcha l'autorisation d'être inhumé dans sa maison, auprès de Mohammed et d'Abou-Bekr. Il en fut fait ainsi. Omar repose donc, la tête à la hauteur des épaules d'Abou-Bekr auprès de ce dernier, dont la tête avait été mise à la hauteur des épaules du Prophète. Ces trois tombeaux sont encore échelonnés de la sorte.

Après la mort d'Omar, les postulants se réunirent dans la maison d'Aïcha, pour nommer son successeur. Etaient présents des compétiteurs, tant parmi les Hachim, représentés par Ali, que parmi les Bni-Omaïya, dirigés par Abderrahmane ben Aûs (ou Hafs), et déjà pressentis par Omar et Otsmane ben Affane. Après de vives discussions — en lesquelles l'influence d'Aïcha se fit encore sentir — le sort désigna Otsmane ben Affane, lequel accepta la charge d'Imam, imposant ainsi la *Dynastie des Oméïades* qui, dès lors, devait jouer un si grand rôle dans l'expansion de l'Islamisme.

Le khalife Otsmane était fils d'Affane *ben* Abi-Laas *ben* Omaïya *ben* Abd Ech-Cham *ben* Abd-Manâf, etc. Par son père, il appartenait donc, comme le Prophète, à la descendance d'Abd-Manâf; par sa mère Oum-Hakim il était aussi le petit-fils d'Abd-el-Mouthalib et, de ce fait, cousin de Mohammed et d'Ali. Il avait épousé deux des filles du Prophète et de Khadidja : Rokaïa et Oum-Khaltoum. Il était de taille élevée et ses manières distinguées contrastaient avec la rudesse de son prédécesseur.

Les actes publics d'Otsmane, en tant que khalife, sont très controversés. On le cite comme très généreux envers les pèlerins pauvres, pieux à l'excès et défendant avec la dernière rigueur les prérogatives de l'Islam. Très instruit et soucieux de perpétuer les préceptes de Mohammed ce fut lui qui, le premier, réunit les versets épars du Koran que Hafsïa, fille d'Omar et veuve du Prophète, conservait jalousement. Il parvint ainsi, avec l'aide de Zaïd et d'autres eulama, à les classer en un seul ouvrage *le Koran* que les

tholba eurent dès lors à cœur de recopier et de répandre.

Otsmane, qui lui-même avait une très belle écriture passa sa vie à calligraphier le « Livre » que, le premier, il apprit à fond, devenant ainsi l'*hafoudh* sacré. Il s'astreignit durant tout le restant de son existence à jeûner et à réciter les versets.

Toutefois, Otsmane, fidèle aux rancunes des Omaïya contre les Hachim, éloigna de lui Ali et les bons conseillers pour s'entourer de gens d'une mentalité douteuse qui causèrent sa ruine. Le mieux en cour fut Mérouane le déporté. Et, bien que de besoins personnels restreints, puisque jeûnant à l'excès, il laissa ses gens dilapider le trésor public.

Il faut considérer que ce fut sous le khalifat d'Otsmane ben Affane que les musulmans étendirent le plus leurs conquêtes. Il laissait à ses gouverneurs et à ses généraux toute initiative dans le but d'imposer leur domination aux nombreuses peuplades encore sans religion.

Le khalife Omar ben El-Kbothab avait réuni toutes les provinces de la Syrie entre les mains de Moaouïa ben Abi-Çofiane demeuré gouverneur de Damas; aussi, dès l'élévation d'Otsmane à l'imamat, ce gouverneur qui personnifiait la noblesse oméïade prit-il un grand ascendant sur son cousin et commença-t-il avec lui les intrigues qui, plus tard, devaient lui assurer le pouvoir. Ce fut lui qui prit l'initiative de créer la flotte musulmane et qui, dès l'année 33=655, commença les expéditions maritimes; si bien que quatre ans plus tard son raïs Abd-Allah ben Amir secondé par Mohammed ben Abi-Bekr, remportait à Dzat es-Souar une première victoire sur la flotte grecque.

C'est d'ailleurs au cours de cette bataille qu'une mutinerie éclata parmi les matelots, lesquels furent les premiers à proférer ouvertement des menaces de mort contre Otsmane et ses courtisans.

Cependant le khalife, de plus en plus débordé par son pervers entourage, se détachait progressivement du pouvoir au grand mécontentement des bons musulmans et malgré tous les efforts déployés par son cousin Ali pour le bien conseiller et le protéger. Aussi de graves conjurations ne tardèrent pas à se former. La majeure partie des Compagnons du Prophète étant morts vers la 32me année de l'hégire, il ne restait plus que : Abbas ben Abd-el-Mouthalib âgé de 86 ans ; Abderrahmane ben Aùs (Hafs) ; Abd-Allah ben Maçoud; l'Ançar Abou-Thâla; et, enfin, le rhifarite Abou-Tserr qui, de tous temps, avait été l'excellent conseiller de Mohammed, d'Abou-Bekr et d'Omar et avait eu la douleur de se voir exiler par Otsmane à Rbabazza, où il mourut presque seul et y fut enterré par des pèlerins de Koufa qui passaient à l'instant de sa mort. Ce fait s'était ainsi produit comme le lui avait prédit le Prophète.

Pourtant Otsmane ben Affane n'allait pas tarder à expier les fautes que lui avait fait commettre son entourage. Des conjurés égyptiens s'étaient rendus à Médine pour obtenir du khalife qu'il abdiquât. Grâce à la bonne influence d'Ali ben Abi-Thaleb, qui avait déjà arraché Otsmane au poignard de Mohammed ben Abi-Bekr, les difficultés semblaient aplanies lorsque, subissant une fois de plus la néfaste influence de Mérouane, le khalife refusa toute concession. Aussitôt dix mille conjurés assaillirent son palais qui fut incendié après un siège assez long.

Ce fut le 18me jour de Dzou-l'Hidja en 35=656, que Otsmane quitta ses appartements tenant en mains un exemplaire du Koran, en guise de *dhomana*. Cela n'empêcha pas l'Egyptien Kinana ben Beïdhr es-Soudani, de se précipiter sur le vieillard et de lui plonger son poignard dans le cou. Le sang jaillit sur le Koran ouvert au verset 131 de la sourate II dite *de la Vache : « S'ils* (les juifs et les chrétiens) *adoptent votre croyance ils sont dans le chemin droit ; s'ils s'en éloignent ils font une scission avec vous. Mais Allah vous suffit, il entend et sait tout ! »*

Le massacre continua, plusieurs Bni-Omaïya furent tués et leurs cadavres jetés aux chiens qui les dévorèrent. Otsmane avait tellement amoncelé de rancunes sur sa tête que trois jours après sa mort ses amis, qui avaient eu toutes les peines pour le laver, ne purent pas trouver de civière mortuaire, si bien qu'ils durent prendre le montant d'une porte pour le transporter au cimetière sous une grêle de pierres. Mais là, trois ançars à la tête d'une foule grondante s'opposèrent à ce qu'il fût inhumé dans la nécropole musulmane de Baki ahl-Errekad. On dut donc l'enterrer dans le cimetière des juifs séparé par un mur de cette dernière. Ce ne fut que quelques années plus tard que Moaonïa, devenu khalife, fit abattre le mur. Cette partie où est enterré Otsmane est encore appelée Djebanat ahl Bni-Omaïya.

***

Après la mort d'Otsmane, les Egyptiens qui avaient massacré les Oméïades de son entourage allèrent trouver Ali et l'engagèrent en leur nom et en celui du peuple qui d'ailleurs depuis le Prophète lui était demeuré fidèle, à accepter le pouvoir.

Ali, écœuré par les intrigues se tramant depuis la mort de Mohammed, autour de l'Imamat [1], refusa. Et comme

(1) Pourtant il avait souvenance des paroles qu'avait prononcées le Prophète à son intention après que Dieu eut inspiré à Mohammed le verset suivant : « Adresse l'appel à tes proches parents » ; (Sourate XXVI dite **Al Hakafi**. Les poètes ; verset 244). Le Prophète dit : « Mes parents ce sont les Bni Hachim et les Bni Abd-Manaf », puis il les fit rassembler et le second jour les exhorta à se prononcer pour

les Egyptiens insistaient, Ali exigea que tous les Ançars présents à Médine et tous les Mouhadjirs lui prêteraient, les premiers, le serment d'usage. Après une certaine opposition de deux des plus influents *aç'hab* : Talha, qui avait réuni les suffrages des habitants de Baçra, et Zobeïr, ceux de Koufa, Ali reçut, à la prière du vendredi 25 Dzou-l'Hidja an XXXV, le serment de tous les Compagnons et du Peuple. Sept jours s'étaient déjà écoulés depuis le meurtre d'Otsmane.

Le premier qui s'exécuta fut Talha. Or, il avait la main droite desséchée et l'un des assistants nommé El-Habib ben Dzouïb s'écria : « La première main qui touche « la sienne est une main inerte, il ne réussira jamais à « asseoir son autorité ! » Cette prédiction devait trop tôt se réaliser, car Otsmane avait facilité la prépondérance des Oméïades dont le chef tout puissant Moaouïa ben Abi-Çofiane ben Omaïya, ennemi irréductible de Mohammed et de tous les Hachim, commandait à la majeure partie des Croyants de Syrie et, de plus, avait de nombreux partisans à La Mecque et dans l'Yémen. Il répugna à Ali, esprit droit, de conserver comme collaborateurs ceux d'Otsmane qu'il avait combattus sans trêve; aussi dès son avènement les remplaça-t-il. Ce fut le signal des hostilités, et dès lors se décela le caractère générique de l'Arabe combattant pour celui qu'il croit être le plus fort et le plus intrigant, sans autre considération de dévoûment ni de gratitude.

Aïcha, en raison de son dévoûment pour le Prophète, était devenue l'ennemie des Oméïades et avait toujours été opposée à la suprématie d'Otsmane; aussi lorsqu'elle avait jugé désespérée la situation de cet impopulaire khalife, avait-elle d'abord intrigué pour assurer la succession à son frère Mohammed ben Abi-Bekr. Puis, emmenant avec elle Hafsïa et toutes les autres veuves du Prophète dont elle avait fait ses Compagnes (aç'habate), elle était partie pour le pélerinage de La Mecque, attendant là les événements.

Or, lorsqu'elle apprit la nomination d'Ali elle en éprouva une vive déception et l'accusa du meurtre d'Otsmane, en appelant à la vengeance des Arabes de La Mecque, lesquels depuis la chute de leurs idoles étaient facilement en état de vengeance. A l'appel d'Aïcha, le Gouverneur de La Mecque Abd-Allah ben el-Hadhrami s'était écrié : « Mère des Croyants le premier qui le vengera, ce sera moi ! »

Les intrigues d'Aïcha reprenaient avec une intensité nouvelle, Ali allait avoir à lutter contre des éléments puis-

---

sa religion : « Y a-t-il, leur dit-il, quelqu'un parmi vous qui veuille répondre à mon appel et que je puisse nommer mon vicaire ? » Tous gardèrent le silence, sauf Ali, qui dit : « O apôtre de Dieu, si personne ne croit, moi je suis croyant ! » Le Prophète déclara alors : « O Ali, tu as cru, et tu es mon frère et mon vicaire ! »

sants et souvent occultes. Les habitants de Baçra, de Koufa et la Syrie entière commençaient à remuer, la lutte allait s'engager.

Plus de cent mille croyants se réunissaient chaque jour à Damas au moment de la prière et juraient sur le vêtement ensanglanté d'Otsmane que Moaouïa avait fait exposer [1], « qu'ils ne boiraient plus d'eau fraîche avant d'avoir vengé le mort ! ».

Lorsqu'Ali, qui d'ailleurs n'avait reçu le serment d'aucun Omaïya, — celui des Mouhadjir et des Ançar suffisant à la consécration de l'Imamat — apprit ces manœuvres il protesta en ces termes : « Seigneur, tu connais l'auteur de la mort d'Otsmane. Son sang n'est pas sur moi ! »

Il appela donc le peuple aux armes pour marcher contre Moaouïa devenu agressif à l'excès. Pour ce faire il réunit une armée dont il confia la rifada à son fils Mohammed (fils d'une de ses femmes, la Hanéfite) ; l'aile droite à Abd-Allah ben Abbas, l'aile gauche à Omar ben Abi-Selima son cousin et l'avant-garde à Abou-Leïla. Il n'accepta dans ses rangs aucun de ceux qui avaient pris part à l'émeute contre Otsmane. Il avait en même temps demandé une armée à son gouverneur d'Egypte Kaïs ben Saâd et prévenu ses émirs de Baçra et de Koufa, Otsmane ben Honaïf et Abou-Moussa el-Achari.

Le khalife Ali hâtait ses préparatifs lorsqu'il apprit que Talha et Zobeïr faisaient, à La Mecque, cause commune avec Aïcha et, qu'ayant réuni de nombreux groupements, ils s'étaient mis — avec elle à leur tête — en route vers Baçra. En effet, Aïcha, stimulant le courage des Croyants et montée sur *Askar*, le fameux chameau de Yâla ben Omaïya, flanquée de Talha et de Zobeïr [2] comme gardes de corps, s'avançait à la tête de trois mille hommes gagnés à sa cause. La veuve du Prophète donnant de nouveau cours à sa haine contre Ali pensait enfin l'anéantir à tout jamais. Pourtant son belliqueux enthousiasme devait être sous peu altéré par un premier incident : en pénétrant dans un village les chiens s'élancèrent furieusement après son chameau. Ayant interrogé le guide elle apprit qu'on se trouvait à El-Haouab et déclara à ses deux compagnons : « J'ai souvenance qu'un jour le Prophète m'a dit : l'une de mes veuves, complice d'une entreprise criminelle contre

(1) En même temps que les vêtements d'Otsmane était exposée la main mutilée de sa femme Laïla-Naïla qui, au péril de sa vie, avait protégé le khalife contre ses meurtriers.

(2) Remarquons que bien avant l'incident de « l'arbitrage », motif déterminant du « kharedjisme » Baçra et Koufa étaient hostiles à Ali ben Abi-Thaleb par leurs chefs respectifs Tal'ha et Zobeïr, hommes-liges d'Aïcha. Cela prête à dire que la haine inextinguible nourrie par cette veuve du Prophète contre Ali fut déjà une cause indirecte du kharedjisme.

l'Islam, donc rebelle contre Allah, passera à Haouab où les chiens aboieront contre elle. »

Très impressionnée Aïcha manifesta aussitôt le désir de rétrograder; mais usant de ruse et après avoir chassé le guide tout en affirmant que ce village n'était pas Haouab, Talha lui déclara que l'armée d'Ali était signalée, qu'on en entendait déjà les hérauts d'armes et les thobeul (tambours). Force lui fut d'avancer vers Baçra où, malgré la résistance sérieuse d'Otsmane ben Honaïf, la ville tomba bientôt au pouvoir des assiégeants.

La population se divisa alors en deux clans, l'un pour Ali et l'autre pour Aïcha laquelle, chaque jour, haranguait le peuple bien qu'ayant essuyé en public un grave affront. En effet, un jour qu'elle venait de se montrer à visage découvert un saûdien, Djarïa ben Koddama l'apostropha ainsi : « Par Dieu, tu commets ô veuve de notre Maître une action bien autrement coupable que celle du meurtre d'Otsmane ben Affane, en te produisant en public sur ce chameau maudit; en rejetant le voile de la décence tu oublies le respect que tu dois à la mémoire du Prophète et à tous les Croyants. Si tu es venue de ton propre mouvement, nous devons te reconduire voilée; mais si d'autres t'ont entraînée en commettant un crime contre Allah et contre la religion nous les réduirons sans merci. »

Pendant ce temps, le khalife Ali malgré une opposition marquée de la part des croyants avait quitté Médine avec neuf cents partisans dont le nombre s'accrut tant en chemin que bientôt sa troupe compta vingt mille combattants à opposer aux trente mille bédouins réunis autour d'Aïcha, de Talha et de Zobéïr à qui avait prêté main forte Yâla ben Omaïya, ancien gouverneur de l'Yémen, récemment destitué par Ali.

Pourtant le khalife était indécis sur la direction à prendre lorsqu'il rencontra le guide éconduit par Talha. Il l'interpella lui demandant d'où il venait « Du côté d'Haouab sur la piste de Baçra. — As-tu rencontré le « lézard » avec sa smala, interrogea-t-il ? Il arrivait parfois au Prophète en colère après Aïcha de lui dire : Malheur à toi, *chokaïr !* (lézard)).

Le guide lui fournit les explications les plus complètes ce qui facilita la marche de la colonne vers Baçra.

Après d'interminables débats sur la validité du serment d'obédience qu'avaient prêté Talha et Zobéïr à l'Imam Ali, un premier combat meurtrier eut lieu dans la mosquée, et tous deux s'étant rendus maîtres de la Cité firent main-basse sur le trésor public. Cela se passait en Rbiâ-ettsani de l'an 36 de l'hégire. Talha dépêcha un émissaire à Moaouïa en l'engageant à faire diligence pour joindre ses troupes aux siennes afin d'anéantir Ali qu'il savait campé à Dzou-Kar avec des forces assez considérables.

En effet, le khalife qui, de son côté, avait reçu des renforts de différentes provinces, notamment des gens de Koufa, lesquels sous l'étendard d'Hassène es-Sibthi s'étaient rangés au nombre de 7.000, arrivait en vue de Baçra. Il tenta pourtant d'éviter toute effusion de sang, et rappela à Talha et à Zobéïr leur serment de fidélité. Ceux-ci eurent honte et Zobéïr même versa des larmes lorsque le Khalife lui dit publiquement : « Te rappelles-tu qu'un jour à Médine, j'étais assis dans le quartier des Bni-Hachim lorsque tu vins à passer avec le Prophète. Celui-ci m'ayant regardé en souriant tu fis cette remarque qui dénotait déjà ta jalousie : « O Mohammed tu ne regardes jamais Ali sans lui sourire... » Il te répondit. « Il viendra un jour, ô versatile Zobéïr où tu dirigeras une armée contre lui; et tu commettras ainsi une action injuste. Ce jour-là crains Allah ! »

Malgré leur apparent repentir les deux parjures n'en continuèrent pas moins les hostilités, en présence de quoi Ali prit ses dispositions pour parer à toutes éventualités.

Une attaque brusquée déclancha l'action. Aïcha montée dans son *bassour* se fit conduire sur le champ de bataille où le soleil ardait terriblement. Du matin au soir la lutte fut acharnée, jamais autant de sang n'avait été versé ! Vers midi Talha avait été tué par une flèche; peu après Zobéïr qui s'était réfugié près de l'Ouadi es-Sbâ (la rivière du lion) et poursuivi par Amer ben Harmouz avait eu la tête tranchée par lui d'un coup d'épée. L'altière Aïcha apprenant la mort de ses deux Compagnons, redoubla d'ardeur et donna l'ordre de faire avancer son chameau sur le front de bataille où combattaient, pour elle, douze mille guerriers des Bni-Dabba.

Le Khalife, comprenant que ce chameau debout serait toujours un signe de ralliement, ordonna à Malic El-Achtari de l'entraîner hors la mêlée. Malic livra donc l'assaut et coupa la main du fils de Sour qui tenait la bride. Il dut couper ainsi soixante-dix mains qui successivement avaient saisi la bride du chameau impassible. Ce que voyant Ali donna l'ordre de couper les jarrets du malheureux Askar qui s'effondra avec le précieux bassour. Immédiatement l'armée se débanda et Aïcha renversée supplia : « O Abou-Hassène, tu es vainqueur ! Je n'ai d'espoir qu'en ta clémence ! »

Le Khalife ne répondit pas, il fit appeler Mohammed ben Abi-Bekr et lui donna l'ordre de raccompagner sa sœur jusqu'à la ville. Et comme les jeunes gens de Baçra ne cessaient d'insulter Aïcha, il la confia à quarante femmes parmi les nobles de la ville; lui fit remettre par Abd-Allah, fils de son frère Djâfar ben Abi-Thaleb, dix-sept mille dirhems du Trésor public et la fit accompagner jusqu'à la troisième étape de la route de Médine par ses trois

fils Hassène es-Sebthi, Hosséïne et Mohammed el-Hanafi. Ainsi finit la mémorable « Journée du chameau. »

Dès son intronisation Ali avait confié l'important gouvernement de l'Egypte à Kaïs ben Saâd ben Obeïda qui, très fidèle et imbu d'une discipline héréditaire, réduisit les peuplades égyptiennes au serment, auquel demeura réfractaire pourtant la fraction de Kharbetha de la tribu des Kinana qui, en effet, obtint de lui un délai suffisant pour prêter serment, bien que s'offrant, spontanément, à payer l'impôt de capitation. Cette mesure de clémence devait être la cause de la disgrâce de Kaïs.

Quant à Ali, après la Bataille du Chameau, il s'était installé à Koufa (Bas-Euphrate) au grand dam de Moaouïa, qui, rebelle à son autorité et craignant d'être enserré par les troupes khalifales, d'une part, et les égyptiens de l'autre, dnt redoubler de diplomatie pour jeter en l'esprit de l'Imam des doutes sur la fidélité de Kaïs. Des espions à sa dévotion agirent dans ce sens; et, après plusieurs tentatives, Ali se décida, à tort d'ailleurs, à remplacer Kaïs ben Saâd par Mohammed ben Abi-Bekr. Celui-ci tenta aussitôt diverses opérations contre les Kinana; mais il fut constamment, par eux, tenu en échec.

Pendant ce temps, Moaouïa, qui avait su gagner à sa cause l'un des plus anciens Compagnons du Prophète, Abd-Allah ben Amrou Hallas (ou Alaç) ainsi que Mohammed son frère et voire même leur père Amrou, excitait les foules contre Ali, aidé en cela par l'imposteur Naâmane ben Bachir.

Un acte décisif se préparait donc : *la Bataille de Sifine*. Lorsqu'Ali eut acquis la persuasion que Moaouïa s'était fait proclamer souverain de Syrie et qu'il armait contre lui, il dépêcha vers le dissident, Djerir ben Abd-Allah, gouverneur du Hamadane, avec une lettre par laquelle il le sommait de lui prêter le serment de fidélité.

Mais l'envoyé revint sans résultat positif; et, mécontent de la froideur d'Ali, qui ne l'avait pas cru sincère, il se retira à Circœsium pour, plus tard, se joindre à Moaouïa.

Dès lors, le Khalife, confiant le soin des affaires publiques à son fidèle conseiller l'ançar Abou-l'Mâssoud, pria son cousin Abd-Allah ben-Abbas de lui dépêcher l'armée de Baçra qu'il rallia à Rakka, sur les bords de l'Euphrate, aux contingents de La Mecque, de Médine et aux Bédouins formant ainsi un bloc de plus de cinquante mille guerriers, dont il prit lui-même le haut commandement. Pendant ce temps Moaouïa s'avançait à la tête d'une troupe plus considérable encore.

Toutefois, Ali, soucieux avant tout de la paix des musulmans, refréna son ardeur guerrière et malgré son

désir ardent de se venger des Oméïades, il délégua, cette fois, vers Moaouïa : Béchir ben Ameur ben Missane, l'ançar; Kaïs ben Saâd ben Obeïdi; et Chaâbane ben Errib'hi.

Béchir, le plus âgé et le plus influent, s'adressant à Moaouïa lui dit : « Crains Allah; car ce monde ne demeure à personne. Ne fais pas verser le sang, ni ne détruis la communauté musulmane. Tout le monde sait que tu ne tiens pas à venger la mort d'Otsmane, et que cela n'est qu'un prétexte pour gagner à ta cause la populace. Otsmane vivant serait le premier à combattre tes prétentions... »

Devant cette apostrophe, Moaouïa le prit de haut et entrant dans une violente colère renvoya la députation en s'écriant : « Sortez d'ici imposteurs. Dès ce moment le sabre seul décidera entre moi et vous ! »

En présence de cette rébellion systématique Ali ordonna les dispositions de combat. Il répartit sa troupe en sept divisions respectivement commandées par Malic-el-Achtar; Hodhr ben Haddi; Chaâbane ben er-Rib'hi; Khalid ben Maânmar; Ziad ben Nadhr; Kaïs ben Saâd et Maâkil ben Kaïs er-Rihaï.

Moaouïa, à l'exemple de son adversaire, divisa son armée en sept groupes, confiés à : Abderrahmane ben Khalib ben Oualib ; Abou-l'Aouar es-Solaïmi, Dzou-l'Kahla ; Obéïd-Allah ben Omar; El Habib ben el-Moslama; Chourahbil ben Simt et Oumrah ben Malic el-Hamdani.

Le mois de Dzou-l'Hidja s'étant écoulé en escarmouches assez violentes entre deux groupements seulement, moharrem-le-Sacré amena une trêve, au cours de laquelle Ali toujours pour le bien de son peuple délégua vers son adversaire une dernière ambassade. Cette nouvelle tentative pacifique demeura sans plus de résultat. Ce que voyant, après un mois d'attente, le Khalife Ali harangua ses troupes les exhortant au combat. Donc le premier mercredi de Çafar de l'an 37 (juillet 658) les deux armées en présence entrèrent en action. La mêlée fut terrible mais le résultat indécis.

Le lendemain, le meilleur des troupes alides, sous le commandement d'Hachim ben Hotbba ben Abou-l'Ouakkas, attaqua avec violence les Oméïades commandés par Ziad ben Nadhr. La lutte fut encore plus ardente que la veille et il y eut un grand nombre de tués.

Les jours suivants des combats partiels s'étaient livrés, meurtriers mais toujours incertains, lorsque le septième jour des troupes khalifales entraiuées par Malic el-Achtar attaquèrent plus violemment encore les contingents d'El-Habib ben el-Moslama. Pourtant, Ali ayant considéré que ces engagements fractionnés demeuraient sans avantage positif tenta un coup décisif. Donc au matin du huitième jour, il rangea toute son armée en ordre de bataille, dit

la prière à haute voix pour être entendu des deux camps, puis s'élançant il donna le signal du combat qui dura jusqu'au soir, toujours plus acharné. Le lendemain dès avant l'aurore la bataille reprit. Ali était au centre et Malic el-Achtar dirigeait l'attaque, pendant que Moaouïa ayant à ses côtés Amrou ben Hallas, donnait ses ordres, réfugié dans sa tente de cuir, dont l'accès était défendu par quatre mille guerriers, sabre au clair, sous les ordres d'Abderrahmane ben Khalid.

Au moment du dhohor de ce neuvième jour, l'armée de Syrie, sous le choc formidable de la cavalerie de Malic el-Achtar, commença à fléchir; ce que voyant Amrou ben Hallas s'élança de la tente, rallia ses farsane et opéra une charge sur l'aile droite d'Ali l'obligeant à reculer. Aussitôt le Khalife impétueux et de sang-froid s'écria : « Soldats faites comme si l'aile droite n'avait pas existé !..., et mettant pied à terre il réussit à ramener les fuyards, tenant ainsi en respect l'adversaire. Interpellant alors Malic el-Achtar il lui dit : « O Malic, les gens de Koufa nous ont trahis mais tâche de les rallier. » Le général courant aussitôt s'écria : « Mes braves ! » Et eux se retournant répondirent spontanément : « Nous voilà ! » Malic continua : « O guerriers fameux, fils glorieux de l'Irak, chevaliers et lions terribles, le Prince des Croyants vous rappelle. » Faisant prestement volte-face et vociférant leur cri de guerre, ils chargèrent à fond, culbutant l'armée de Syrie, dont les fuyards entourèrent compacts la tente de Moaouïa. Ce dernier montait à cheval pour se retirer lorsqu'Amrou le retint, lui affirmant : « C'est Malic el-Achtar qu'il faut à tout prix supprimer. Qui nous en débarrassera ?... » Aussitôt Obeïd Allah, qui combattait sous l'étendard de Dzou-l'Kahla, s'offrit pour aller avec ce dernier général, affronter le cimeterre du dangereux adversaire. Leur dévoûment fut vain car tous deux furent décapités par Ziad ben Nadhr, l'un des meilleurs lieutenants d'Ali.

Durant ces combats un guerrier nonagénaire Amr ben Yazir se tint constamment auprès d'Ali, brandissant d'une main tremblante sa *Taïat* (lance avec flamme) que trois fois déjà il avait portée aux côtés du Prophète. Bien qu'admirable de bravoure et d'entrain il tomba harassé et demanda un peu de lait. Il se souvint alors que le Maître lui avait prédit que le dernier aliment qu'il prendrait serait du lait. En effet, peu après, il tomba, nouveau martyr ! Le « Sayah » rapporte ces paroles du Prophète : « Malheureux Amar la secte infidèle le tuera ! »

Au cours de cette neuvième journée le khalife s'était tellement prodigué que la poignée de son sabre adhérait à sa main. Quarante mille cadavres jonchaient la vallée cependant que les innombrables blessés se traînaient geignant. A un certain moment Ali, à cheval, se porta au-

devant de Moaouïa et l'interpella violemment : « Pourquoi sacrifier tant de musulmans ! Qu'un combat singulier entre nous décide de notre sort ! »

Amrou jugeant cette proposition légitime incita son chef à accepter le défi, mais Moaouïa se récusa : « Je ne sache que quiconque soit sorti vivant d'un corps à corps avec Ali. Aurais-tu donc la prétention, ô Amrou, de me remplacer au diouane de Damas ! »

La lutte continua donc plus intense après le crépuscule et ce fut une suite ininterrompue de corps à corps meurtriers. Pendant cette nuit mémorable dite « du grondement » ou « nuit d'el harir », Ali prononça sept cents fois *Allahou akbeur*, formule qu'il avait accoutumé de proclamer chaque fois qu'il abattait un ennemi. Au matin le sol était littéralement couvert de morts et ce fut dans le sang que le khalife rétablit ses lignes pour une nouvelle action qui mit les Syriens en déroute.

Moaouïa était atterré lorsqu'Amrou toujours diplomate imagina un nouveau subterfuge : il ordonna aux *mezraguine* de fixer au bout de leurs piques des feuillets du Koran et de les élever face à l'ennemi, tandis qu'un héraut d'armes proclamait d'une voix tonitruante : « O gens de l'Irak, si les Musulmans s'exterminent qui demeurera dans la voie du Livre ? Obéissons tous à la voix d'Allah qui est notre loi commune. » Cette manœuvre dilatoire détermina une défection dans les troupes d'Ali qui, exténuées, aspiraient à une trêve. L'occasion était bonne et le Koran fut respecté, non sans toutefois qu'Ali eût protesté avec véhémence : « Ce n'est pas la religion qui vous inspire cet acte, cria-t-il à Moaouïa, mais vous sentez que vous êtes perdus ! Puis à ses soldats : « Encore un instant de courage. Ne les voyez-vous pas fuir ?... Ne comprenez-vous pas leur supercherie !... »

Vaines exhortations. Tous abandonnèrent la lutte. Ce que voyant Ali chargea Achal ben Kaïs de s'informer du passage du Koran que Moaouïa invoquait pour faire cesser le combat.

Interpellé dans ce sens, Moaouïa répondit : « Désignons deux arbitres qui détermineront le verset du Koran conforme à cette situation. Pour moi je délègue Amrou ben Hallas. »

Le Khalife choisit alors Abd-Allah ben Abbas. Mais Amrou le récusa, alléguant qu'il était cousin d'Ali. Aussitôt les gens de l'Irak désignèrent Abou Moussa el-Achari, qui, malgré les protestations d'Ali et de Malic, fut chargé de l'arbitrage lequel devait durer huit mois.

Les troupes anéanties se retirèrent alors entraînant d'innombrables blessés et abandonnant plus de cinquante mille cadavres qui n'eurent pour toute sépulture que la plaine unie de Sifine et comme oraison suprême que la

parole d'Ali : « Nous sommes à Dieu et nous retournons à Lui ! J'atteste que tous ces morts reposent au Paradis, à l'ombre des sabres ».

L'acceptation de cet inconcevable arbitrage devait être le principal motif de la révolte kharedjite. En effet, un premier mouvement de dissidence se dessina dès le retour d'Ali à Koufa. Ce fut Oroua ben Hodhaïr des Bni-Temime qui, le premier, reprocha au khalife d'avoir consenti à un arbitrage illicite. « O Ali lui dit-il, en décidant d'un arbitrage contraire au sens du Livre, toi et Moaouïa êtes devenus des hérétiques; et il est légalement indiqué que tous deux devez périr. Annule cette mesure blâmable et nous marcherons tous avec toi. *Sache que le jugement n'appartient qu'à Allah seulement !* » Parole fatidique qu'Ali devait encore entendre au moment où il fut frappé.

Le khalife protesta : « C'est vous les hérétiques qui, malgré mes exhortations avez écouté les subterfuges de nos adversaires. N'est-ce pas vous qui avez choisi Abou-Moussa ?... »

Dès lors augmenta le nombre des protestataires, lesquels se retirèrent à Aroura, faubourg de Koufa, choisissant pour chef Chaâbane ben Errib'hi.

En présence de ces graves dispositions, Ali se rendit en personne auprès d'eux; et, par la persuasion et la douceur il parvint à les ramener à Koufa, où tout parut rentrer dans le calme.

***

Cependant, le délai imparti aux arbitres pour l'exposé de leurs conclusions était expiré. Donc, Amrou et Abou-Moussa se réunirent au lieu dit Doumat-el-Djendel. Le premier, selon les conventions initiales, était accompagné de quatre cents koreïchites, tous aptes à postuler à l'Imamat. Quant à Abou-Moussa il était venu seul, mais Ali ne tarda pas à lui envoyer quatre cents alides tous Compagnons[1] du Prophète.

Les deux arbitres retirés sous une tente entamèrent les pourparlers après les protestations de politesses et des engagements de part et d'autre. Abou-Moussa finit par dire : « Je pense que pour mettre un terme à la guerre « civile il faut exclure et Ali et Moaouïa. »

Mais Amrou protesta alléguant la part prise par Ali au meurtre d'Otsmane et il invoqua à ce sujet le verset 35 de la Sourate XVII dite *El Isra :* « Ne tuez point l'homme, « car Allah vous l'a défendu, sauf pour une juste cause.

(1) Ou plutôt des « tabâïne » (du verbe « tabâa » suivre, succéder) nom donné aux musulmans de la deuxième génération succédant aux aç'hab ou çahaba, Compagnons du Prophète, de qui ils tenaient la tradition.

« Celui qui serait tué injustement nous avons donné à son « héritier le pouvoir d'exiger une satisfaction; mais qu'il « ne dépasse pas les limites en tuant le meurtrier, car il « est déjà assisté (par la loi). »

— Accepte donc, ô Abou-Moussa, l'élection de Moaouïa qui comblera tes vœux au-delà de tes désirs !... ajouta Amrou.

— Crains Allah, ô Amrou, protesta à son tour Abou-Moussa avec véhémence; tu sais pertinemment qu'Ali n'est pas l'instigateur du meurtre d'Otsmane. D'ailleurs les deux fils de la victime sont les seuls rétaliateurs [1].

La discussion reprit et se prolongea. Finalement les deux arbitres convinrent de déposer chacun son mandant et de faire élire un imam par les assistants. Pour ce ils sortirent de la tente et Abou-Moussa s'adressant le premier à la foule retira un anneau de son doigt en déclarant :

— Vous tous témoignerez que je retire la souveraineté à Ali comme je retire cet anneau de mon doigt [2]...

puis il demeura interdit alors qu'Amrou s'écriait :

— Cet homme a déposé son maître ! Pour moi, ajouta-t-il en changeant son anneau de doigt, je me borne comme ceci à remplacer Ali par Moaouïa qui est le plus qualifié des proches d'Otsmane pour être son successeur et son vengeur. » Et à l'appui de son dire il redit le verset 35 précité.

Aussitôt, Abou-Moussa s'éleva avec véhémence contre cette supercherie; il y eut échange d'invectives et, tandis que les Syriens proclamaient Moaouïa comme khalife, Abd-Allah, fils d'Abbas, allait avertir son cousin Ali de ce qui s'était passé.

Dès qu'il sut les faits, le Khalife indigné décida de reprendre les armes contre son ennemi et, à la fin des cinq prières quotidiennes, il appela les malédictions divines sur Moaouïa et sur ses conseillers. Apprenant ce détail, Moaouïa donna l'ordre qu'il en fût de même à l'encontre d'Ali et de ses proches.

***

Jusqu'au résultat de l'arbitrage les mécontents étaient demeurés dans l'expectative; mais lorsqu'ils surent qu'Ali avait été évincé ils éprouvèrent une grande satisfaction; et, se rendant auprès de lui, lui dirent : « Tu as repoussé nos conseils ainsi que les exhortations de nos délégués Zarâ

(1) **Ed. Fagnan** indique le mot « rétaliateur » comme traduction appropriée de ouali, car le talion ne revient pas seulement de droit au plus proche parent, mais encore à celui des parents qui est le plus qualifié pour le faire appliquer ou revendiquer la dia (prix du sang). Remarquons ici que le Koran est d'un mécanisme moral interchangeable qui permet tant au juge qu'au prévenu de manœuvrer à sa guise la « parole d'Allah » selon les besoins de la cause.

(2) Cette particularité d'anneaux semble inexacte à priori. En effet, l'Islam réprouve rigoureusement le port de bijoux pour les hommes.

ben Yarbouh et Aarkous ben Zohïr envoyés vers toi pour t'engager à annuler le décret d'arbitrage. Maintenant tu demeures hérétique et il nous est permis de te tuer. »

Quelques jours après, un vendredi, au cours de la prière du dhohor, Ali montant en chaire fut violemment pris à partie par les dissidents qui, tons, proféraient leur cri de ralliement : « le jugement n'appartient qu'à Dieu ! »

— « Vous avez raison, déclara Ali, mais il faut pourtant que l'un des serviteurs de Dieu sur la terre, exécute ce jugement. En quel péril, en effet, la Société tomberait-elle bientôt s'il n'y avait parmi les hommes ni juge ni souverain ? Je ne saurais trop le répéter, vous seuls êtes cause de cet arbitrage; et puisque vous devenez violents, certes je ne vous défendrai pas l'accès de la mosquée, mais si vous me contraignez à vous combattre au nom de la religion, je vous traiterai sans merci et vous imposerai comme aux infidèles le *fey* (droit de butin) et le *kharadj* (impôt de capitation). »

Dépités et de plus en plus aigris les dissidents furent dès lors, par le Khalife, déclarés Kharedjites [1].

Pendant ce temps Ali, bien qu'abandonné par ses cinquante mille miliciens de Baçra, organisait avec ses fidèles de Koufa, au nombre de soixante mille environ, une nouvelle expédition contre Moaouïa; mais avant de partir il fit un dernier appel au bon sens des kharedjites [2] les engageant, au nom de l'Islam, à le suivre dans la voie de la répression. Cependant, sur le point de péuétrer en Syrie, le khalife apprit que les Kharedjites, loin de se rallier à lui, ne manquaient aucune occasion de mortifier et même de brutaliser ses compagnons les déclarant iufidèles et qu'ils se proposaient même d'envahir Koufa dès qu'il se serait éloigné. Devant l'insistance de ses soldats, qui craignaient pour la sécurité de leurs familles, Ali décida d'en finir avec ces rebelles. Il se dirigea donc sur le camp de Nahrouane, eut une définitive entrevue avec les chefs dissidents, leur déclarant énergiquement que l'arbitrage était leur fait et non le sien et qu'eux seuls étaient infidèles. — « Oui; reconnurent-ils, nous avons été infidèles ; mais, depuis nous sommes rentrés dans la voie. Si tu veux le reconnaître nous reconnaîtrons ton autorité. »

Ali courroucé s'écria : « Dieu est vainqueur ! J'ai été l'un des premiers à servir l'Islam, et à tous les instants je lui suis demeuré fidèle. »

---

(1) Du verbe kharedj : sortir, s'éloigner de... ; exactement kharidjiine : dissidents. On emploie aussi khouaridj.

(2) Ceux-ci avaient envoyé des messagers sur tous les points du territoire, notamment en Omane pour recruter des adhérents à leur cause et les inviter à se réunir en un certain endroit dit « Nahrouane », (les deux fleuves) près de Koufa, au confluent du Tigre et de l'Euphrate.

Pourtant, avant de combattre, il fit hisser l'étendard du pardon par Abou-Ayoub el-Ançari qui proclama : « Il sera fait grâce à ceux qui viendront sous cet étendard sans avoir combattu ni lutté contre nous; à ceux qui s'éloigneront de suite vers Madaïne ou Koufa. »

C'est alors que Farouah ben Nofal el-Hachdjaï se retira vers Ed-Deskara, à l'ouest de Baghdad, où il campa avec ses cinq cents partisans, après avoir déclaré : « Je ne sais guère pourquoi nous combattrions Ali ! » Tandis que deux mille autres dissidents se dirigeaient vers Koufa ou réintégraient les rangs du khalife. Il ne restait guère que seize cents hommes sous les ordres d'Abd-Allah ben Ouahb et-Temimi [1] qui furent massacrés par les alides, lesquels ne comptèrent que sept morts. Il n'y eut qu'une dizaine de survivants kharedjites qui étant parvenus à fuir devaient constituer le noyau de la première secte de l'Islam.

Après le massacre de Nahrouane, Ali désireux d'envahir la Syrie dut, en présence des démonstrations de ses troupes qui lui demandaient cinq jours de répit, rentrer à Koufa. Ce délai expiré les soldats refusèrent pour un temps de reprendre les armes et force lui fut de remettre *sine die* son expédition. La fin de cette année (XXXVII) se passa en attentats et en agressions oméïades dans les provinces.

L'année 38 fut mauvaise pour Ali; son zélé gouverneur d'Egypte Mohammed ben Abi-Bekr, renversé par Amrou ben Hallas, fut assassiné par Moaouïa ben Hodaïdj au moment où Malic el-Achtar envoyé à son secours était empoisonné à Kolzoum sur l'ordre de Moaouïa ben Abi-Çofiane. En lui portant le coup fatal son assassin s'était écrié : « Par Dieu, j'aurais laissé vivre l'instigateur du meurtre d'Otsmane alors que, de ma main, j'ai mis à mort mon propre fils... »

En effet Moaouïa ben Hodaïdj, apprenant que son fils Kinana était sur le point de payer de sa vie le meurtre d'Otsmane ben Afane, l'avait poignardé lui-même. »

En cette même année Abd-Allah ben Abbas, ayant abandonné son poste de Baçra pour aller consoler Ali très affecté par la défection des gens de Koufa, son lieutenant Ziad ben Abi-Çofiane fut attaqué par deux mille oméïades sous les ordres d'Abd-Allah ben Amr el-Hadrami, lieutenant de Moaouïa.

⁂

En ce temps-là existait à Koufa une notable famille comptant plus de trois cents membres : les Bnou-Nadjïa dont le chef Harith ben Rachid avait accueilli et caché jusqu'alors les rares fuyards du massacre de Nahrouane et

(1) Abdallah ben Ouahb tomba sous les coups de deux guerriers célèbres, Haai et Ziad.

qui professait en secret et fort ardemment la doctrine nouvelle.

Un certain jour, Harith, sûr de l'appui des siens, déclara à Ali qu'à l'avenir les Bnou-Nadjïa n'assisteraient plus à la prière tant qu'il la présiderait lui devenu hérétique. Dès lors le khalife l'invita à discuter avec lui le texte même du Koran et des hadits et la conférence fut d'un commun accord fixée au lendemain. Mais le Nadjï, considérant qu'il n'était pas de force à soutenir l'argumentation d'Ali, s'enfuit pendant la nuit, dans la direction de Saouad, entraînant avec lui toute la tribu et bien des adhérents. Le khalife, au matin lança contre eux son lieutenant Zïad ben Khaçafa avec ordre de les ramener de gré ou de force. Un combat fut livré à Nadsar, et, dans la nuit qui suivit, les Kharedjites levant le camp traversèrent les régions d'Ahouazz et d'Ispahane et atteignirent les montagnes environnant Ram-Hormouz, où Harith se donnant comme venant de Syrie gagna à sa cause plus de dix mille musulmans.

Dès qu'il sut ces manœuvres, Ali confia à Maâkil-ben-Kaïs le soin de châtier les dissidents. Ceux-ci, rejoints par une armée de deux mille soldats, furent défaits et s'enfuirent éperdûment en voyant la tête de Harith au haut de la lance d'Acib ben Abd-es-Semch er-Rassibi.

Nombre de dissidents furent ce jour-là massacrés ajoutant ainsi à la liste déjà longue des premiers martyrs du Kharedjisme.

Il y eut ensuite, dans la région du Karmane et de l'Omane un long temps de répit dû à l'excellente administration du gouverneur Zïad ben Abi-Çofiane qui avait établi sa résidence à Istakhr entre la ville et le bourg de Beïdha dans le Kçar-el-Mançour (palais du victorieux).

Ce même Zïad qui devint plus tard conseiller intime du Khalife Moaouïa était son frère consanguin, mais né de l'esclave Soumaïa dont il garda le nom jusqu'à son élévation à la charge de gouverneur, alors qu'il fut reconnu publiquement par Moaouïa qui, lui, était issu de l'union légitime d'Abi-Çofiane et de Hind fille du gouverneur Hothba [1].

Au moment où Moaouïa ayant pris possession du trône était retourné en Syrie, il ne lui restait plus à redouter que

(1) Soumaïa était une esclave de Hind. Abou-Çofiane ayant eu commerce avec elle craignit la colère de sa femme et la vendit ; mais lorsque trois mois après Zïad vint au monde Abou Çofiane renia sa paternité et l'enfant grandit sous le nom d'Ibn Soumaïa.

Hind fut le personnage féminin sinon le plus important tout au moins le plus cruel de l'ère islamique. Fille d'Hothba ben Rebia, parent mais ennemi acharné du Prophète, elle devint une amazone redoutable.

Au temps du paganisme, c'était une femme de mœurs légères, elle entretenait des relations avec des éphèbes koreïchites, parmi lesquels le jeune Omar, fils d'El Khothab ; Amrou, fils d'Al Aç ; Omara ben

Ziad qui, enfermé dans le château d'Istakhr, disposait de ressources considérables. Moaouïa, appréhendant qu'il ne lui déclarât la guerre pour placer sur le trône un membre de la famille du Prophète, manda à Damas le gouverneur de Koufa, Morhreïra, auquel il s'en remit pour amener Ziad à composition et qui ayant réussi dans ce sens fut par la suite comblé d'honneurs et de présents.

Outre sa réputation guerrière, Ziad ben Abi-Çofiane était l'un des sept arabes de son temps célèbres par leur ruse.

L'an 39 se passa en agressions constantes de la part de Moaouïa profitant de ce qu'Ali se trouvait réduit à l'impuissance par suite du mauvais vouloir de ses troupes, lasses de combattre. Un acte arbitraire et d'une rare impiété fut même le fait du Chef des Oméïades qui, pour

---

Oualid ben Morheïra, qui était l'Apollon de son temps, etc. Son premier mari avait été Fakih ben Morheïra. Celui-ci, las de sa légèreté, l'avait répudiée. Toutefois un devin du Yémen l'ayant déclarée innocente, il était revenu sur sa décision ; mais Hind avait refusé nettement de réintégrer le domicile et avait épousé Abou-Çofiane ben Harb, lequel ne tarda pas à la soupçonner de continuer ses relations coupables avec Omar. Ce fut là la raison de l'inimitié de ce dernier avec le mari malheureux.

On raconte sur cette femme mille traits: Abou-Çofiane, partant en campagne contre les troupes des croyants, avait quitté La Mecque emportant l'idole Hobal, placée sur un chameau rouge, et emmenant avec lui ses principaux lieutenants et sa femme Hind qui, très surexcitée, avait juré de venger son père, Hothba, son oncle Chaïba, ainsi que son frère Oualid, tués au combat de Bedr l'année précédente (an II de l'Hégire : 624 de J.-C.). Quatorze femmes des plus décidées l'accompagnaient. Dans un premier engagement, l'idole fut renversée et Abou-Çofiane mis en fuite, les femmes qui ne pouvaient pas courir se résignèrent à se rendre aux vainqueurs.

Elles retroussèrent donc leurs robes et gravirent en hâte la colline pour y attendre leur sort. A ce propos, Omar, fils d'El Khothab, a dit : « J'ai vu Hind, les jupes retroussées, gravissant la montagne ; ses pieds étaient ornés de khlakhel (anneaux de pied) en argent, sa peau était foncée ».

Cependant les infidèles ayant reçu des renforts, reprirent l'offensive. Abou-Çofiane excitait leur courage, alors que les femmes redescendant la montagne, battaient du tambour de basque pour encourager les soldats ; Hind, plus particulièrement, dansait en chantant ces vers :

« Nous sommes filles de l'étoile du matin (fedjer) ;
« Nous foulons sous nos pieds des coussins ;
« Nos cous sont ornés de perles ; nos cheveux sont parfumés de musc.
« Si vous combattez, nous vous presserons dans nos bras ;
« Si vous reculez, nous vous délaisserons ;
« Adieu l'amour !

Les idolâtres reprirent le dessus, forcèrent les musulmans à battre en retraite. Hind, voyant qu'il ne restait plus guère sur le champ de bataille qu'Hamza, oncle du prophète, et quelques-uns de ses fidèles, ôta tous ses ornements et bijoux de grande valeur, les déposa près d'elle et dit à un guerrier nommé Ouachi : « Ceci sera pour toi le prix de la tête d'Hamza, va ! »

Aussitôt, Ouâchi, saisissant un javelot, s'approcha d'Hamza et lui perça les entrailles alors qu'il était en combat avec un infidèle. Le vainqueur revint vers Hind, qui, enthousiasmée, lui remit le gage promis.

Ce furent dès lors des scènes de cruauté de la part des femmes idolâtres. Elles coupaient le nez et les oreilles aux morts. Hind, de sa propre main, trancha le nez, les oreilles et la langue de Hamza, lui ouvrit le corps, lui arracha le cœur et mordit furieusement dedans en crachant plusieurs bouchées.

Cependant Abou-Çofiane, fort éprouvé aussi et mû par un pres-

tenir en échec les partisans de son adversaire, prit de coupables mesures afin d'empêcher leurs pèlerins d'accéder à la Mecque où il avait d'ailleurs délégué un certain Yezid ben Sedjara pour présider aux exercices rituels en opposition avec l'imam officiel Kottam ben Abbas. Des troubles s'en étaient suivis et ce fut Chaïba, fils de feu le Khalife Otsmane qui, cette année-là, présida les cérémonies.

L'an 40 de l'hégire devait précipiter les malheurs d'Ali et enregistrer sa fin. En effet, son cousin Abd-Allah ben Abbas, qu'il avait dû morigéner en raison de sa mauvaise administration, se sépara de lui et son frère cadet Akil ben Abi-Thaleb fit sa soumission à Moaouïa. Ce dernier acte fit verser des « larmes de sang » au khalife et l'amena à composer le distique suivant :

---

sentiment inexplicable que les croyants ont attribué aux anges, quitta le champ de bataille pour réintégrer La Mecque, dont il était le chef tandis que Mohammed, les joues percées de flèches et les dents fracassées, rentrait à Médine avec sa troupe décimée. Chaque maison avait son mort à pleurer et le prophète pleurant avec tous dit amèrement : « Hamza, lui, n'a pas de femme qui se lamente ! » Aussi les amis du prophète rentrant chez eux dépêchèrent-ils leurs femmes pleurer pour Hamza. Depuis il est d'usage à Médine, dans les lamentations funèbres, de mentionner d'abord Hamza et de pleurer sur lui avant de pleurer sur le mort.

Le ressentiment du prophète à l'encontre de Hind fut tel qu'il la comprit dans les dix idolâtres condamnés par lui à la mort. Rentrant à La Mecque le 20 ramdhane de l'an VII = 629, il avait même ordonné à Zobeir et à Khalid, ses lieutenants d'avant-garde, de ne tuer personne à moins qu'ils ne fussent attaqués. Il exceptait seulement six hommes et quatre femmes qu'ils devaient massacrer n'importe où ils les trouveraient, quand bien même ils se seraient réfugiés auprès de la Kaâba.

Les six hommes étaient Abd Allah ibn Sar'ha, frère de lait d'Otsmane ben Affane et ancien secrétaire parjure de Mohammed ; un autre, Abd-Allah ben El Khothal, pamphlétiste, dangereux, qui faisait chanter des satires contre le Prophète, par deux danseuses de La Mecque ; Houarith ben Nakaïd, qui avait outragé le Prophète après la mort d'Abou-Thalib ; le quatrième était Mikyas, qui avait apostasié ; Ikrima, fils d'Abou-Djahal, lequel avait pris part à toutes les actions anti-islamiques de ce dernier ; et enfin, Çofouane ben Omaïya (lequel avait été accusé par Ali d'avoir eu commerce avec Aïcha) et s'était ensuite ligué avec Abou-Çofiane contre le Prophète.

Quant aux quatre femmes : Hind fut épargnée parce qu'elle s'était réfugiée chez son mari Abou-Çofiane, dont la maison avait été déclarée par Mohammed « Dar eddhommana » demeure inviolable) ; Sarah, affranchie des Bni-Abd-el-Mouthalib, qui avait caché dans sa chevelure une lettre prévenant les Mecquois de l'arrivée du Prophète ; enfin Kariba et Tarthana, deux chanteuses qui avaient chanté les satires d'Abd-Allah ben El Khothal.

Sarah et Tarthana furent tuées ; quant à Kariba, elle s'enfuit et ne mourut que sous le khalifat d'Otsmane.

Après sa prise de possession de La Mecque, le Prophète recevant serment de tous les habitants, fut sollicité par Abou-Çofiane pour le pardon de sa femme. Il était pénible pourtant à Mohammed de pardonner Hind et il répondit, « je verrai quelle sera la volonté de Dieu ».

Alors le verset suivant fut révélé : « O Prophète ! si des croyantes viennent demander le refuge en Dieu promettant qu'elles renieront toute idée d'idolâtrie et ne voleront point, ne commettront pas l'adultère, ne détruiront point leurs enfants et ne désobéiront en rien pour ce qui est juste ; pénètre-les de ta foi et prie pour elles Dieu indulgent et miséricordieux » — Sourate LX dite « Al-Memtahina » (la mise à l'épreuve) verset 12. —

« Le prophète ayant fait approcher les femmes ainsi pardonnées,

« *Celui qui t'abandonne au jour de l'adversité n'est pas [ton frère.*
« *(Ton frère) est celui qui reste avec toi dans les bons comme [dans les mauvais jours;*
« *Celui qui se réjouit de ton bonheur et qui s'afflige de [ton malheur.* »

***

Cependant les kharedjites ne perdaient pas leur temps et leur haine, toujours plus avivée, devait être fatale à Ali. Dans la mosquée même de Koufa, trois d'entre eux Abderrahmane ben Mouldjème, Bourrak ben Abd-Allah et Amer ben et-Temimi complotèrent de tuer ceux qu'ils prétendaient être les auteurs de tous leurs maux : Ali, Moaouïa et Amrou.

Au jour convenu, le dix-septième du mois de ramdhane, un vendredi, dans la mosquée de Damas, Bourrak ben Abd-Allah blessait grièvement Moaouïa, lequel ne fut sauvé que grâce à une médication qui le priva à tout jamais de ses facultés génératrices. Bourrak fut aussitôt mis à mort. Au même moment Amer ben Bekr frappait mortellement, dans la grande mosquée de Miçr (Le Caire), le Chef de la Garde, Khadidj ben Abi-Habiba el-Amiri qui

---

elles prièrent Hind de porter pour elles la parole. Mohammed ayant chargé Omar de recevoir son serment, Hind dit : « C'est à toi seulement que nous voulons prêter serment et c'est avec toi que nous voulons faire notre pacte ». Puis elle s'avança confuse devant le prophète, qui lui énuméra les engagements à prendre. A ces paroles : « ... Qu'elles s'engageront à ne point associer à Allah une « divinité » quelconque ». Hind répliqua : « Tu nous imposes des obligations que tu n'as pas imposées aux hommes ; néanmoins nous les acceptons et ne serons point infidèles. Que Dieu nous pardonne le passé ! ».

Ensuite le prophète dit : « ... à ne point commettre de vol ». Hind répondit :

« Comment une femme commettrait-elle le vol quand elle trouve « le bien-être dans la maison de son mari ? Je n'ai commis de larcin « que chez Abou-Çofiane, qui est un homme avare et qui ne me donne « pas de quoi suffire à mes besoins, ni à ceux de nos enfants. Je n'ai « pris que le strict nécessaire à notre entretien et il ne s'en est pas « aperçu ».

Le prophète dit :

« Ce que tu prends de ses biens à son insu ne constitue pas un vol ».

Puis il continua : « ... à ne pas commettre l'adultère ».

Hind répliqua : « ... une femme libre ne commet jamais l'adultère ».

A cette déclaration, Omar esquissa un sourire que le prophète, impassible, remarqua. Puis il poursuivit : « ... à ne pas tuer leurs enfants ! » Il faisait ainsi allusion à la cruelle coutume des Arabes qui enterraient certaines de leurs filles vivantes afin d'empêcher qu'en grandissant elles ne les déshonorassent ».

Hind répartit vivement : « Certes, si nous les avons mis au monde et les avons élevés, toi tu les a tués au jour de Bedr ». Elle parlait ainsi de Harzaïlah, fils d'Abou-Çofiane, tué dans ce combat.

Toutes autres explications ayant été données, le prophète fit apporter une coupe d'eau y plongea la main, et toutes les femmes après Hind firent de même, ce qui constitua l'acte de serment.

Ainsi convertie, Hind devint une bonne musulmane et vécut dans la foi d'Allah.

suppléait à la prière Amrou indisposé, et il était immédiatement décapité. Amrou ben Hallas ne devait mourir qu'en 43 de l'hégire, le jour même de la fête de l'Aïd el-Fithr, il fut remplacé deux ans durant en Egypte par son fils Abd-Allah.

Quant à Abderrahmane ben Mouldjème, voici ce qui s'était passé : il désirait épouser une fort belle femme de Koufa, originaire de la tribu kharedjite des Bni-Kenda, nommée Kattama bent Sidjnah, dont le frère et treize autres de ses parents avaient péri à Nahrouane : or, cette femme lui avait promis sa main contre trois mille dihrems, un couple d'esclaves et... la tête d'Ali ; et, pour mieux réussir, elle avait abouché son prétendant avec deux hommes sûrs des Bni-Temime, Ouardane et Chebib.

Donc ce même vendredi, au moment où Ali entrait à la mosquée, Chebib lui porta un coup qui ne l'atteignit pas; quant à Abderrahmane ben Mouldjème il le frappa à la tête — d'aucuns prétendent, à l'aine — en s'écriant : « le jugement n'appartient qu'à Dieu seul ! » Saisi sur le champ il fut gardé à vue, puis brûlé par ordre d'Hassène ensuite de la mort du khalife, qui se produisit trois jours après l'attentat, bien plus par l'effet du poison dont le sabre était enduit, que par le coup lui-même. Chebib parvint à s'enfuir tandis que Ouardane était lapidé.

En mourant Ali avait déclaré se désintéresser de sa succession, qui par suite d'une entente entre ses fils et Moaouïa ben Abi-Çofiane échut peu après à ce dernier.

Ali ben Abi-Thaleb, alors âgé de 63 ans, tombait ainsi martyr de l'Islam, laissant treize fils et dix-huit filles. Cinq parmi ses garçons perpétuèrent sa lignée : Hassène, Hosséïne nés de Fathima-Zohra ; Mohammed fils de la Hanéfite; Abbas dont la mère était Oum-el-Bénine, et Omar ben Oum-Habiba. Ce dernier vécut jusqu'à quatre-vingt-cinq ans.

On eut pu supposer qu'ensuite de la mort d'Ali ben Abi-Thaleb, les kharedjites allaient s'apaiser et rentrer dans la voie commune : loin de là. Ils reportèrent sur Moaouïa leur haine dogmatique toujours plus avivée. Cela devenait un principe systématique. En effet après l'élection d'Hassène es-Sibthi et sa renonciation spontanée au khalifat, le pouvoir échut enfin à Moaouïa ben Abi-Çofiane-Harb ben-Omaïya. Celui-ci ayant appris qu'un fort groupement de kharedjites de Koufa s'était réuni dans la ville de Chehrzour, sur les monts de Houlouane, avertit les habitants de Koufa qu'il n'accepterait comme valable leur serment de fidélité qu'après qu'ils auraient eux-mêmes anéanti les dissidents, lesquels avaient alors pour chef Farouah ben Nofal el-Hachdjaï qui proclamait ouvertement : « On pouvait être, naguère, divisé sur la question de savoir si Ali était un usurpateur ou un souverain légitime ; mais, dans le cas de Moaouïa, le doute n'est plus possible. »

C'est en raison de cet esprit de belligérance que ce dernier les persécutait sans merci.

Ayant donc à lutter contre cinq mille miliciens de Koufa, les kharedjites furent, une fois de plus, décimés. Ils n'abandonnèrent pourtant pas la lutte, et après avoir obtenu d'innombrables adhésions presque toutes occultes, ils se comptèrent plusieurs milliers à Koufa, alors gouvernée par Morheïra ben Chohra [1].

En l'an 43, ayant à leur tête Moutharid ben Oulifa, ils se soulevèrent et il fallut un an au khalife pour se rendre maître de cette révolte. Ce fut alors que Zïad ben Abi-Çofiane, qui avait mis vainement Morheïra en garde contre ces dissidents, fut nommé gouverneur de tout l'Irak. Il jura leur extermination et de fait en fit tuer jusqu'à sept mille en une même année. Il n'eut de grâce pour eux jusqu'à sa mort — déterminée par la gangrène de la main droite — en ramdhane 53, et même passa une consigne sévère à son fils et successeur Obéïd-Allah ben Zïad, lequel s'attaqua de suite à deux de leurs chefs les plus redoutables, les frères Bnou-Hodhaïr, dont l'aîné Oroua fut décapité et le cadet Mirdas emprisonné [2].

Ce devait être le motif d'une nouvelle et longue rébellion qui amena les kharedjites à se rallier sous l'étendard de Hosséïne, second fils du khalife Ali, lequel s'était laissé décider, toujours par les impulsifs mais peu fidèles habitants de Koufa, à revendiquer ses droits à l'Imamat, à la

---

(1) Morheïra, fils de Chohra, lieutenant du khalife Omar prit la forteresse de Méïssane — entre Baçra et le Saouad — abritant une légion d'infidèles et fut nommé gouverneur de Baçra en XIII = 635. Ayant été destitué, il servit d'intermédiaire entre Omar et Hormouzane, roi persan de l'Ahouaz. Nommé gouverneur de Koufa, il fut ensuite appelé à gouverner La Mecque, revint à Koufa et grâce à sa diplomatie — il était l'un des sept célèbres « rusés » de son temps, — il négocia, nous l'avons vu, la soumission de Zïad ben Abi Çofiane et mourut en l'an 50 = 675, à son poste de Koufa en lequel le remplaça ce même Zïad.

(2) Au moment de livrer au bourreau le fier Oroua qui fut l'un des plus fervents parmi les martyrs du kharedjisme, le gouverneur Ibn-Zïad l'apostropha ainsi : « O toi qui semais partout la rebellion, comment veux-tu que je me venge de toi ? ».

Alors, et sur un ton méprisant, le condamné riposta : « A toi, ô cruel infidèle, appartient le choix de la compensation à ton crime, dans un monde futur... », mais le bourreau ne lui laissa pas poursuivre sa riposte, car par un coup d'esloc sa tête vola à quelques pas de là.

Son frère Mirdas, surnommé Abou-Bilal, devait jouer un rôle demeuré fameux dans les annales du kharedjisme. Quant à son fils Abd-Allah ben Oroua, voici ce que Tabari a écrit au sujet de sa mort : « En l'an 102, rendu furieux par la nouvelle de la mort de son père, « tué à Ouassit par Maslama ben Abd-el-Malec, chef de l'armée sy- « rienne, Moaouia ben Yézïd ben Mouhallab donna l'ordre de trancher « la tête aux prisonniers qu'il détenait. Parmi eux se trouvait Abd- « Allah ben Oroua le Baçrite ».

Ouassit est le lieu où séjourna Abd-Allah ben Abadh (ou Ibadh el Marïï) fervent propagateur de la Doctrine Ouahbite et chef de la branche abadhite ou ibadhite.

suite de la mort du khalife Moaouïa ben Abi-Çofiane [1] survenue à Damas en redjeb LX de l'hégire.

Pourtant, non moins malheureux que son père, Hosséïne, devait être tué le jour de l'Achoura, dixième de Moharrem, de l'an 61, un vendredi, au cours d'un combat tragique, par un guerrier de la tribu de Zohra. Il avait vu tomber auprès de lui son valeureux fils aîné Ali et tous ses parents mâles y compris des garçonnets de huit à dix ans. Même un dernier né, qu'il pressait contre son cœur avant d'affronter le combat, fut traversé par une flèche. L'ordre d'Obéïd-Allah avait été formel : exterminer tous les mâles de la famille d'Ali ! Toujours, d'après cet ordre le cadavre d'Hosséïne [2] fut foulé aux pieds des chevaux et vingt cavaliers piétinèrent l'infortuné petits-fils de l'Apôtre, dont la

---

(1) Le surnom de Moaouïa était Abou-Abderrahmane ben Çakhr (surnommé Abou-Çofiane Harb) ben Omaïya ben Abd es-Semeh ben Abd-Manâf.

Il avait épousé quatre femmes : Melssoum bent Bahdal, de la tribu de Koulaïb, mère de Yézid ; Katouah bent Karza ben Amer ben Nofal ben Aâdi ben Abd-Manâf, qui mourut au cours d'une expédition à laquelle elle prit part avec son mari, au temps d'Omar et de qui la sœur Fakhita prit la place. La quatrième femme du khalife était Nahila bent Omara, de la tribu de Koraïb, la plus belle femme de son temps.

La durée du règne de Moaouïa, depuis le jour où Hassène es-Sibthi se désista en sa faveur, fut de dix-neuf ans et trois mois. Son fils Yézid à qui il fit, dès l'an 56, après la mort de Ziad, prêter par les syriens le serment de fidélité régnait en réalité depuis cette époque. Avant de mourir Moaouïa lui fit les recommandations suivantes : Quant aux quatre hommes seulement qui ont refusé de te prêter serment, voici quelle doit être ta conduite à leur égard : Abderrahmane ben Abi Bekr aime les plaisirs, fais en sorte que sa vie soit absorbée par les jouissances ; Abdallah ben Omar est trop absorbé par la vie religieuse pour rechercher le pouvoir ; Abdallah ben Zobeïr étant le plus dangereux de tous, cherche par tous les moyens à obtenir son serment de fidélité. Quant à Hosseïne ben Ali ben Abi Thaleb, amène-le à reconnaître ton autorité, s'il refuse, tiens-toi sur tes gardes ; s'il consent, accorde-lui toutes les faveurs qu'il demandera, et dédommage-le par ta bonté de tout le tort que nous lui avons causé ; car nous avons dépossédé sa famille par la violence.

(2) Le souvenir de cette tragédie est resté vivace chez les Chiites qui en célèbrent la commémoration chaque année par des processions sacrificatrices, et aussi en Perse par des représentations théâtrales (HUART, **Histoire des Arabes**, t. II, p. 262).

El Bekri, dans sa description de l'Ifrikya, écrit à ce propos :

« Boughirat, lieu qui renferme une peuplade sanhadjienne appelée « Aïedaça. Le jurisconsulte Abd-el-Melek raconte qu'il avait vu à « Boughirat un oiseau, semblable à une hirondelle qui prononçait « d'une manière parfaitement claire et intelligible ces mots : « koutil El-Hocein (Hocein fut tué) ». Après avoir répété ces paroles plusieurs fois, il disait une fois « Bi-Kerbela (à Kerbela) ». Nous avons entendu « cet oiseau, dit Abd el Melek, moi et les musulmans qui m'accompagnaient ». (Traduct. de Slane).

— « Lorsque Hosain se préparait au combat, un homme nommé « Tirimâ'h, partisan d'Ali, ayant appris que Hosaïn se trouvait enfermé à Kerbela, monta sur une chamelle de course et arrivant cette nuit « auprès de Hosaïn, il dit : «Prends mon chameau, je te conduirai dans « ma tribu, je t'y garderai, et personne ne saura y pénétrer. Hosaïn répondit : Il serait honteux de fuir et d'abandonner ces femmes et ces « enfants ; et d'ailleurs sans eux la vie me serait à charge. Tiri-

tête fut présentée à l'Emir par Khoualid ben Yezid el Aç'habi. Un seul enfant d'Hosséïne avait été épargné, c'était Ali eç-Çrheïr qui très malade, était couché dans la tente des femmes, et de qui descendent les *Cheurfa Hosséïnides*.

Durant trois jours les corps des alides restèrent sans sépulture dans la plaine de Kerbela. Enfin les habitants de Rhâdhirïa se concertèrent et inhumèrent, sur les bords de l'Euphrate, le corps mutilé d'Hosséïne, plaçant à ses pieds celui de son fils aîné ; quant au corps d'Abbas ben Ali il reçut la sépulture à l'endroit même où il était tombé.

En ce temps, an 65 de l'hégire, Moaouïa II, ayant succédé à son père Yézid ben Moaouïa, mourait tout jeune encore, et le pouvoir échut à Mérouane ben Hakem. Ce fut au cours de cette même année que les kharedjites sans cesse persécutés se révoltèrent à Koufa, en proclamant les droits de la famille d'Ali et jurant de venger le martyre d'Hosséïne. Leur chef d'alors était Soléïmane ben Çourad qui se décida à entrer en campagne et rassembla ses troupes à Noukheïla. La colonne s'étant ébranlée alla tout d'abord au tombeau d'Hosséïne ; là, tous les guerriers mirent pied à terre et se répandirent en lamentations. Soléïmane, la tête couverte de poussière, se traîna sur les genoux jusqu'au kbor, et se frappant la poitrine il s'écria : « Salut à toi Sibthi (petit-fils utérin du Prophète), martyr, fils de martyr, juste fils d'un juste, héritier légitime du Prophète, Imam incontesté. Pardonne à nos errements, nous t'avons abandonné... Nous reconnaissons que nous sommes responsables de ton massacre et de celui des tiens. Aujourd'hui, après avoir imploré le pardon d'Allah et celui de son Envoyé, ton grand-père, l'Apôtre vénéré, nous venons te venger. Nous te le jurons. Que notre sang rachète votre sang, ô martyrs ! »

Etant restée un jour et une nuit en prière, l'armée prit ensuite le chemin de la Syrie. L'Emir Obéïd-Allah envoya alors contre elle son général Hosséïne ben Moaouïa, à la tête d'un fort contingent de Syriens. Un terrible combat s'engagea à Aïn-el-Ouarda, le 23me jour de Djoumada el-Ouëll. Après plusieurs jours de lutte, les kharedjites réduits au nombre de deux mille et ayant perdu successivement leurs chefs Soléïmane, puis Moussayab, puis Abd-Allah ben Saâd et enfin Rifaâ ben Cheddad, ne durent leur salut qu'à une retraite précipitée et se réfugièrent de nuit à Koufa. Quant à l'Emir Obéïd-Allah, il alla annoncer la

---

« mâ'h s'en retourna. Hosaïn s'étant endormi pour un peu de temps, « vit en songe le Prophète qui lui dit : Ne t'afflige pas, ô Hosaïn, de- « main soir tu seras avec moi. En se réveillant, il renonça à tout es- « poir de salut. Quand il fut jour, il fit la prière. C'était le vendredi, « dixième jour du mois de Moharem (dit El Achoura) ». **(Chronique de Tabari. Tr. Zotenberg,** t. IV, p. 39).

dernière victoire au nouveau khalife Abd-el-Malec fils et successeur de Mérouane ben Hakem.

A l'instar des kharedjites de Koufa, moins nombreux semble-t-il mais tout aussi décidés, ceux de Baçra avaient élu comme chef Naâfih ben el-Azreg et à sa suite, sous le nom d'*Azraquites*, ils livrèrent bataille aux réguliers de Baçra, parvenant ainsi à s'emparer de la cité. Mouslim ben Odaïs qui la défendait reunit bientôt de nouveaux contingents et refoula les dissidents jusque dans l'Ahouaz, les défaisant près de Doullab, dans un combat qui détermina leur retraite après la mort de leur chef Naâfih ben el-Azreg auquel succéda Abd-Allah ben Maâouz. Dans la suite à Baçra comme à Koufa, les kharedjites furent sans cesse persécutés mais ils se reformèrent toujours plus nombreux, toujours plus farouches, parvenant même à occuper, en fin 65, tout le territoire compris entre Baçra et l'Ahouaz et semant partout la terreur et la ruine.

Cependant Mouhallab ben Abi-Çofra fut chargé par le khalife de réduire cette horde menaçante qui, au nombre de trente mille, livrait bataille aux réguliers mais qui néanmoins surprise pendant la nuit fut dispersée. Une nouvelle défaite échéait ainsi aux kharedjites qui durent fuir jusqu'à Ispahan. Ils atteignirent même le Kormane et le Seïstane où ils avaient des intelligences. Entre temps, les survivants du combat d'Aïn el-Ouarda avaient à Koufa, comme chef de parti, Mokhtar fils d'Abou-Obéïd, ancien gouverneur de l'Irak sous le khalife Omar.

Ce Mokhtar, homme intrépide autant qu'intrigant et doué d'une grande perspicacité avait amené Mohammed fils de la Hanéfite et du Khalife Ali à accepter la fonction occulte d'*Imam des kharedjites*.

Mais ayant eu connaissance des complots incessamment ourdis contre le khalife, le gouverneur de Koufa, Abd-Allah ben Motlı conçut le projet d'emprisonner, pour la seconde fois, Mokhtar ben Abi-Obéïd. Il le fit donc mander par le conseiller Hosséïne et l'un de ses oncles nommé Zaïd. Le chef des kharedjites condescendant à ce désir, son oncle, finement, lui récita le verset 30 de la sourate VIII dite *el Anefad* (le butin) : « Lorsque les infidèles (de la religion) jouant de ruse avec toi, tenteront de te capturer ou de te tuer ou même de t'expulser, s'ils persistent daus leur complot, Dieu alors se jouera d'eux; car certes, Dieu est le plus puissant pour déjouer les complots. » Mokhtar se ravisa donc aussitôt et feignit d'être malade. Ayant préparé un soulèvement avec l'assentiment tacite de Mohammed, fils de la Hanéfite, alors à Médine — qui déclarait que « c'était un devoir pour tout musulman d'aspirer à venger le meurtre d'Hosséïne » — il mit trois jours durant le siège devant Koufa, déterminant la fuite

d'Abd-Allah ben Mothi. Le quatrième jour les kharedjites s'étant rendus maîtres de la cité s'emparaient des neuf millions de dihrems du trésor qui furent distribués aux dix mille hommes de troupes.

Mokhtar ben Abi-Obéïd, après avoir proclamé Mohammed le Hanéfite « souverain légitime », prit possession du pouvoir, sous le titre de Lieutenant du Medhi, et plaça des gouverneurs en Arménie, à Mossoul, dans l'Aderbidjane, à El Madaïne, etc....

Peu de temps après, ce nouvel Imam s'étant rendu à La Mecque y fut arrêté et enfermé au puits Zemzem, avec sept des siens, par ordre d'Abd-Allah ben Zobéïr auquel il avait refusé de prêter le serment de fidélité. Ayant fait appel au secours de Mokhtar, celui-ci dépêcha vers lui son fameux général Ibrahim ben Malic el-Achtar, avec mille guerriers qui s'emparèrent de La Mecque et délivrèrent les captifs. Après avoir interdit tout massacre, Mohammed le Hanéfite se fit raccompagner à Médine. Dès lors, cet Imam ne s'occupa plus que de pratiques religieuses.

En ce temps les chiites avaient comme fétiche le fameux siège sur lequel s'asseyait le khalife Ali pour rendre ses sentences et qu'il avait légué à son neveu Thofaïl. Précieusement renfermé dans un coffre voilé d'un tissu d'argent, ce trophée appelé la *Harest-Allah* (la garde de Dieu), triompha longtemps à la tête des troupes de Mokhtar commandées par Ibrahim ben Malic, lequel après avoir vaincu et tué l'Emir Obéïd-Allah ben Zaïd avait été fait gouverneur d'Al-Djezira et de Mossoul.

On rapporte que Mokhtar en envoyant Ibrahim ben Malic contre Obéïd-Allah, jusqu'alors invincible, lui avait dit : « Va, dans trois jours tu me rapporteras la tête de l'Emir. » Le fait s'étant accompli, le peuple fut bouleversé car personne, depuis le Prophète, n'avait osé émettre de prophétie.

En ramdhane 67, Moç'hab ben Zobéïr, qui gouvernait à Baçra de conserve avec Mouhallab, se mit en campagne contre Mokhtar. Il assiégea donc Koufa, après avoir défait et mis en fuite, au camp de Madçar, vingt mille kharedjites. Mokhtar se réfugia alors dans la forteresse avec six mille guerriers qui ne voulurent pas résister et furent massacrés sans pitié. Quant à Mokhtar, avec dix-neuf fidèles seulement, il vendit chèrement sa vie. Sa tête tranchée fut suspendue à la porte de la mosquée.

Pendant les trois années qui suivirent, les kharedjites réfugiés dans l'Ahouaz, se reformant avec persévérance, recrutèrent de nombreux adhérents. Ils avaient élu pour chef un guerrier de Louristane nommé Kattari ben Foudjaâ et ne cessaient d'entreprendre des opérations guerrières, qui ne leur procurèrent d'ailleurs aucun résultat positif.

Ayant reconstitué leurs forces, après un séjour dans le Kermane, ils se décidèrent à marcher contre Baçra, où toujours commandait Moç'hab gouverneur de l'Irak, mais ce fut pour eux un nouvel échec.

Cette même année, 68 de l'hégire, quatre étendards flottaient à La Mecque sur les tentes des pélerins que quatre imans représentaient : Mohammed le Hanéfite, Iman des kharedjites ; Abd-Allah ben Zobéïr, gouverneur de La Mecque; Abou-l'Malic, khalife de Syrie et Abou-l'Naâdja, chef de l'Yémen.

Le pélerinage pourtant s'effectua dans un calme relatif.

En 71, Moç'hab ainsi qu'Ibrahim ben Malic el Achtar, passé à son service, furent tués dans un combat que leur livra le khalife Abd-el-Melic venu de Syrie pour reconquérir l'Irak et qui ordonna dès lors d'exterminer les kharedjites toujours plus menaçants. Il confia ce soin à Khaled le nouveau gouverneur de Baçra et à Abderrahmane ben Mohammed ben Achith qui commandait à Koufa. Dans un premier engagement Kattari, chef des kharedjites, mit en fuite un contingent de réguliers menés par Abd-el-Aziz et s'empara de la femme de celui-ci, qui était la fille du Roi Moundsir et qui fut mise en vente dans l'armée chiite au prix de trois mille dinars. Elle allait être adjugée lorsqu'un kharedjite de sa tribu la tua d'un coup de sabre, pour lui éviter la honte de l'esclavage.

Le khalife ressentit une vive déception à l'annonce de cette défaite et ordonna aussitôt à Khalid d'endiguer, par tous les moyens, le flot grossissant des kharedjites. Un combat qui dura plus d'un mois leur fut livré et eut comme résultat leur fuite dans les monts les plus inaccessibles du Fars, où Daoud ben Kadsou qui les poursuivait ne put les atteindre.

Abd-el-Malic demeurait dès lors souverain de la Syrie, de l'Irak, du Fars et du Kirmane, tandis que Abd-Allah ben Zobéïr avait la haute main sur l'Yémen, le Hadjaz et l'Egypte.

Après Abd-el-Malic mort en chaoual 86, devaient se succéder à la tête du khalifat : son fils Oualid; puis, Omar, fils d'Abd-el-Aziz; l'un de ses autres fils, Yézid ben Abd-el-Malic; et enfin son plus jeune fils Hichoun ou Hachim ben Abd-el-Malic.

Quant aux kharedjites, dont la puissance éphémère avait été semée de nombreux échecs, ils ne devaient pas tarder à être dispersés pour un long temps au moins. En effet les discussions intestines mirent aux prises *Azraguites* et *Kattarites*, dans le Kirmane. L'Emir Mouhallah en profita pour leur porter le coup fatal. Après avoir été destitué par ses partisans, Kattari qui avait été remplacé par Abd

er-Raâb el-Kbir, fut, ainsi que ce dernier et son fidèle lieutenant Obéïda ben Hilal, massacré avec les siens; et sa tête servit de trophée aux troupes triomphantes de Mouhallab réintégrant Baçra.

L'année 76 de l'hégire sonnait donc le glas de ces premières cohortes ouahbites. Toutefois le kharedjisme n'était pas mort, mais ses sectataires contraints à une retraite momentanée en étaient réduits aux conspirations secrètes en lesquelles toujours dominait une haine inextinguible contre le pouvoir régulier. Toujours réfugiés dans l'Omane et l'Irak, et malgré leurs échecs persistants, ils faisaient une propagande acharnée. Au commencement de l'an 102, près de Ouassit, l'un de leurs nombreux chefs, Abou-Roubah el-Mordjii, entraîné par Yézid et Mohammed, les deux fils destitués de Mouhallab, dans leur lutte contre Maslama et Abbas, généraux oméïades, fut fait prisonnier et décapité, en même temps que ses partisans presque tous Temimites, par ordre du khalife Yézid ben Abd-el-Malic.

En 127, alors que Merouane II ben Mohammed, dit l'*Homme aux grands yeux bleus*, venait de prendre possession du khalifat les kharedjites organisèrent une révolte dans l'Aderbidjane et dans l'Arménie. L'un des leurs, originaire de Beïlikane, et boucher de profession, Mousafir ben el-Kathir, initié aux doctrines par le cheïkh Dha'hak el Khezzar, se mit à la tête du mouvement et se prépara à la lutte, avec un fort contingent de dissidents nouveaux de la province de Bidjarouane. En apprenant ces menées, l'Emir Acim ben Yézid el-Hilali fit emprisonner certains notables impliqués dans le complot, notamment Aâbane ben el-Mançour et Kothaïba ben Çadaka. Faisant aussitôt demi-tour, Mousafir et son lieutenant Ismah ben Soléïmane, pénétrèrent de nuit dans Beïlikane dont ils se rendirent maîtres après avoir tué le capitaine des gardes et massacré la garnison.

Quelques jours après se livrait aux portes de Bardsâa, sur les bords de l'Oued-Sous, un combat violent. Ayant proféré le *tekbîr* « Allahou akbeur » et se ralliant à la formule du *tah'kim* « Il n'y a d'autre commandement que celui d'Allah ! », les kharedjites attaquèrent furieusement; Acim ben Yézid et un grand nombre des siens furent tués tandis que les survivants battaient en retraite jusqu'à Baïlikane où ils se barricadèrent. La nouvelle de ce désastre affligea fort le khalife Merouane ben Mohammed, lequel confiant une armée importante à son général Abd-el-Malic ben Mouslim-el Hokaïli, le chargea de réduire, par tous les moyens, Mousafir et ses partisans. La lutte pourtant devait se poursuivre longtemps encore. Abd-el-Malic, tué entre Bardsaâ et Ouarthane, fut remplacé à la tête des troupes par son frère Ishak, lequel poursuivit sans merci les kharedjites jusqu'à l'avènement des Abbassides.

D'ailleurs faute de cohésion les kharedjites toujours subdivisés en nombreux groupements, confiés à des chefs généralement antagonistes quant à leur discipline respective, perdaient pied peu à peu malgré l'ardeur de Mousafir toujours plus belliqueux. En ce temps là, les orthodoxes d'Orient étaient divisés en deux classes : les *Oméïades* fidèles au khalife Merouane II, et les partisans de l'Imam Ibrahim et de son frère Abou-l'Abbas descendant d'Abd-el-Mothalib.

Or, en dzou-l'Kâda 132=août 750, après un règne de cinq ans et trois mois, Merouane II, dernier des khalifes oméïades fut tué dans la Haute-Egypte, à Aïn es-Semch, ancienne capitale des Pharaons, par Abd-Allah ben Chïab el-Mazeni, lieutenant de l'alide Amir ben Ismaïl el-Djordjeni. Il avait soixante-deux ans.

Ce fut un vendredi à la prière du dhohor que, dans la graude mosquée de Koufa, en présence de nombreux assistants ayant arboré l'*abaïat* et l'*âmamat* noirs en signe de ralliement, le vizir Abou Sellaïn el-Klabi proclama la *Dynastie abbaside* en la personne de ABOU-L'ABBAS ABD-ALLAH BEN MOHAMMED *ben* Ali *ben* ABD-ALLAH *ben* ABBAS BEN ABD-EL-MOTHALIB.

Le nouveau khalife affermit aussitôt son autorité en faisant massacrer les derniers descendants des oméïades, ce qui lui valut le surnom d'*es-Saffah* le sanguinaire.

Non mieux disposé à l'encontre des kharedjites toujours en rébellion ouverte contre les pouvoirs réguliers, il chargea son lieutenant Mohammed ben Çohoul d'anéantir leur chef Mousafir ben Kathir qui s'était institué gouverneur de l'Arménie et de l'Aderbïjane. Poursuivi par les vingt mille soldats d'Abou-l'Abbas, ils durent se réfugier au *Kçar el Kilab* (château des chiens), où ils furent massacrés sans merci.

Donc plus d'un siècle avait passé sur le mahométisme sans cesse perturbé et les kharedjites, qui lors de leur formation avaient été nettement opposés au khalife Ali, avaient ensuite combattu, avec Yézid ben Mohallab contre les oméïades; puis, après avoir été commandés par le Mordjeïte Abou-Roubah, ils se trouvaient une fois de plus anéantis, par les Abbassides.

Aussi parallèlement à leur action guerrière se développait chez eux une scolastique des plus intimes confiée à des maîtres *mchaïkh* réputés.

Plusieurs groupements s'étaient donc formés autour de chefs divers répondant tous au même mot d'ordre. Ainsi à Baçra, deux cousins Abd-Allah (ou Ziad) ben Çofar et ABD-ALLAH BEN ABADH (ou *Ibabh*) EL MARII avaient groupé de nombreux partisans. Le premier représentait la force belligérante et était chef des *Çofrites* auxquels appartenaient Nafih ben Haddou et Abou-Bilal Mirdas ben-Hodhaïr qui avide de la *Voie d'Allah* avait formé le bataillon sacré « des quarante »[1].

En Asie pourtant l'esprit belliqueux des kharedjites s'était apaisé et l'on n'enregistrait plus que quelques sursauts dans l'Irak, telle la révolte dite des *raoudiine* (rawendiens). Ce nom avait été donné aux membres d'un groupement après le combat de Raouda dans l'Ouadi-Hanifa (Vallée de l'orthodoxie) où la plupart des Nedjéens sous les ordres de Mousslama, ou Mousselama, furent massacrés par Khalid ben Oualid.

Ces raoudiine dont les contingents s'étaient rapidement reformés constituaient une secte tout-à-fait spéciale dont les pratiques étaient taxées d'hérésie parce qu'imbues de métempsychose. C'est ainsi qu'ils prêtaient au khalife Djaafer el-Mançour, lequel avait succédé à son frère Abou-l'Abbas es-Saffah, une parcelle de la divinité. Cela indisposait à tel point ce monarque, qu'il dut prendre contre eux des mesures rigoureuses alors qu'ils avaient tenté de s'emparer de sa personne pour l'adorer. Les raoudiine, bien que

(1) Ce nombre quarante semble avoir été de tout temps le fatidius en toutes religions. Même le Prophète ayant le désir de dire la prière dans le temple de La Mecque n'osait s'y rendre redoutant Abou Djaâl ben Hicham et Omar ben El-Khothab, les deux personnages les plus puissants et ses deux plus redoutables adversaires. Lorsque ses sectateurs furent au nombre de 39. Mohammed adressa à Dieu la prière suivante : « Dieu, tu sais que la religion n'a pas de plus grands ennemis parmi les hommes qu'Abou-Djàal et Omar, dirige celui des deux que tu préfères dans la bonne voie et favorise-le de l'Islamisme afin que cette religion soit répandue par lui ». Et ainsi que nous l'avons vu la conversion d'Omar suivit de près cette invocation.

décidés à user de ruse et de force pour arriver à leurs fins, avaient pourtant été exterminés par le fils d'un de leurs anciens partisans, Maâme ben Zeïda, gouverneur de l'Yémen sous les oméïades qui, à lui seul, avait non seulement sauvé El-Mançour, assiégé dans son palais de Hachimya, mais encore repoussé les assiégeants au nombre de six cents ! 141=758.

Le khalife abbasside, qui avait déjà ordonné le massacre de *Baténiens* dans le Khorassane, n'en éprouva qu'une haine plus vive contre les kharedjites qui, toujours plus persécutés, s'endormirent une fois encore pour ne se réveiller que sous Haroun er-Rachid (chaâbane 182=800), avec leur nouveau chef Abou-Khacib originaire de Nassaâ. Mais bien que soutenus par les forces occultes des mchaïkh les dissidents furent facilement repoussés. En rebiâ-ettsani de l'an 199=815, pendant le règne d'El-Mamoun, fils cadet d'Haroun er-Rachid, un kharedjite Naçr ibn-Chaâbane er-Rib'hi tentant un soulèvement avait réuni ses forces, à Rakka sur les bords de l'Euphrate. A ce moment Çarih ben El Mançour, dit Abou-Çarraya, agissant pour le compte de l'alide Mohammed ibn-Thabâa s'était rendu maître de Koufa; mais en désaccord avec son chef, il l'empoisonna et proclama à sa place Mohammed ben Zeïd, alide lui-même. Abou-Çarraya, qui avait embrassé la doctrine kharedjite, fut vaincu sur les bords du Tigre, fait prisonnier et envoyé au supplice. On raconte que jamais supplicié ne poussa de cris aussi terrifiants au moment de mourir.

Cependant, trois ans plus tard, sous Ibrahim ben el-Mahdi, khalife antagoniste de Maâmoun à Baghdad, un kharedjite nommé Mahdi ben Hallouane leva l'étendard de la révolte dans le Saouad (Babylonie) et mit en déroute l'armée des réguliers. Mais son succès fut éphémère car, attaqué par le général Rhassen ben Abi-l'Faradj, il fut tué tandis que sa troupe était dispersée.

***

A dater de cette époque, en Orient, ne se dessine plus qu'imprécisément la vague guerrière du kharedjisme qui reflue vers la Berbérie le flot tumultueux de son opposition. Car le corps de ces dissidents du pouvoir, sans cesse exterminé, se retrouvait sans cesse reformé et grossi par le fait même de l'axiome sociologique qui veut que tous les mécontents d'un pouvoir, d'un dogme, etc... se rangent naturellement dans le clan opposé, faisant cause commune avec les insoumis. « Ainsi, dit Masqueray [1] tous les mahométans

(1) « Chronique d'Abou-Zakaria ». Emile MASQUERAY. (Préface page XXIX).

que la tyrannie des nouveaux khalifes indignait ou lésait revenaient à la doctrine des Purs. L'orgueil des Oméïades, qui étendaient les frontières de l'empire jusqu'aux Pyrénées et jusqu'à l'Himalaya, pour leur gloire personnelle; leur luxe qui consumait les ressources des pauvres; leur cruauté toujours avide de sang le plus noble de l'Islam, en faisait « la race maudite » qu'Allah flétrit dans son Livre. La maison d'Allah, près de laquelle il est défendu de tuer, même une colombe, réduite en cendres et souillée par des massacres; des mahométans, berbères ou autres, vendus sur les marchés au mépris des plus saintes lois; les descendants d'Ali égorgés et leurs têtes montrées en spectacle; cent autres prétextes enfin agitaient sans cesse les kharedjites dont les troupes flottantes, agrégées par occasion grossissaient ou se dissipaient comme des tempêtes. Conspirateurs dans les villes, guerriers intrépides sur les champs de bataille, la veille ils étaient un peuple en armes, le lendemain on retrouvait à peine leur trace. »

Les deux groupements *abadhites* et *çofrites* furent et sont demeurés les plus importants, le premier surtout; toutefois on connut d'autres branches de kharedjites qu'en substance DEPONT et COPPOLANI traitent ainsi :

« La deuxième secte de dissidents hostiles aux traditionnistes et en complète opposition avec les Cha'ïa fut celle des *kharedjites* ou *kharedjia*....

« ... Les kharedjites rejetaient Otsmane et Ali comme infidèles, s'insurgeaient contre l'Imam qui s'imposait par la force et considéraient le crime comme une infidélité. Ils se séparaient des deux arbitres. Moaouïa, ses initiateurs et partisans étaient des infidèles. Sur tons ces points les kharedjites qui se composaient de *Chorâa* et de *Haraouzites* étaient entièrement d'accord; mais ils variaient sur différentes définitions comme celles de l'Unité de Dieu, de ses prouesses et menaces, sur la nature des noms et des jugements et sur d'autres points de doctrines.

« .... Ils se divisaient en sept branches principales :

Les *Azraguites* (azariga) الازارقة, du nom de leur fondateur Nafih ben Azrag, se montraient irréductibles à l'encontre d'Ali, qu'ils traitaient d'infidèle parce qu'il avait soumis ses actes à l'arbitrage. Ils approuvaient Ibn-Moldjème (Moldjem) le meurtrier d'Ali, ce sectataire farouche chanté par le poète Ymram fils de Hittan er-Rakachi; même réprobation quant aux Compagnons du Prophète;

Les *Mohakkima* المحكيمة professaient les mêmes doctrines, et comptaient douze mille adhérents;

Les *Biahssïa* البيهسية, compagnons d'Abou-Bihas ben El-Hiddane ben Djabi;

Les *Nesjate* النجدات, disciples de Nedjad ibn Ameur el Hanafi;

Les SOFRIA الصفرية, *ou* ÇOFRITES, ayant pour chef Zidane ben Çafar (exactement Abd-Allah Ziane Ibn el-Açfer);

Les IBADHIA الاباضية, disciples d'Abd-Allah ben Ibadh el Marii, mort en 750 de J.-C. (an 132 de l'hégire), furent et sont demeurés les plus intransigeants.

Ils se subdivisent en trois fractions :

Les *Hafsïa*, disciples d'Abou-Hafs ben Abi-Mekdam;

Les *Yazidïa*, partisans d'Yazid ben Ouïssa;

Les *Haritsïa*, disciples d'Abou-Harits.

Les *Adjarida* العجاريدة, qui se divisent en dix fractions :

Les *Meïmounia*, disciples de Meïmoun ben Omrane; chez eux, le mariage entre frère et sœur est licite. Ils n'admettent pas la sourate XII *el-Youssofïa*, intitulée *Youssef*, Joseph (103me verset) [1].

Les *Hamzia*, disciples de Hamza ben Adro ;

Les *Choaïbia*, disciples de Choaïb ben Mohammed;

Les *Hazanïa*, partisans de Hazen ben Hoceïne;

Les *Khalefsa*, *disciples* de Khalef el Kharidji;

Les *Tharfïa* (dont le chef fut sans doute Tharif);

Les *Maâloumia*, qui n'appellent croyant (mouslem) que celui qui connaît Dieu sous tous ses noms et sous toutes se qualités ; tandis que les *Madjoulia* enseignent le contraire, le seul nom d'Allah suffit pour être croyant.

Les *Soltïa*, disciples d'Otsmane ben Abi-Solt; enfin

Les *Thalbia* comprennent les Akhnassïa, les Mohabadïa et les Chibanïa.

---

(1) Voici la traduction de ce verset : « Telle est cette histoire, ô Mohammed ! du nombre des récits inconnus que nous te révélons. Tu n'as pas été présent quand les « Frères de Joseph » ourdirent en commun leur machination et qu'ils lui tendirent un piège ; mais la plupart des hommes, quel que soit leur désir, n'y croiront pas ».

Les liens secrets qui unissent ces divers groupements en font une secte puissante, qui, malgré tout, occupe une place importante dans le monde historique (*Confréries religieuses* DEPONT et COPPOLANI, Jourdan Ed., Alger).

***

Après examen, nous avons adopté l'orthographe ABADHITE [1] et non *ibadhite*, nous rangeant à l'avis décisif de CASSALANTI DE MOTYLINSKI, qui écrit avec l'autorité qu'on lui sait :

« Les Beni-Mzab appartiennent à la secte ouahbite-abadhite non reconnue parmi les quatre sectes dites orthodoxes. Contrairement à l'usage reçu, j'écris ABADHITE au lieu d'Ibadhite.

On lit dans le *Djouher-el-Mountakat* (les Perles choisies), du cheïkh Abou-l'Kassem ben Brahim el-Berradi, qui vivait au IX^me^ siècle de l'hégire : « Le nom de la secte des gens de la Vérité est tiré d'Abd-Allah ben Abad. Nous nous appelons *Abadia*, avec un hamza surmonté d'un fatha (son *a*). »

L'autorité de ce texte est indiscutable : la prononciation *abad* y est indiquée d'une façon précise et formelle, par un auteur appartenant à cette secte et connu autant par sa science que par son attachement scrupuleux aux traditions. Elle est confirmée par ce fait que tous les mozabites lettrés ou non, prononcent abad ou abadïa (DE MOTYLINSKI *Guerrara*, p. 2, Jourdan, éd. Alger 1885).

Toutefois, il est bon, en contre-partie, de traduire le passage des *Touarikh* du cheïkh contemporain Elhadj-Amhammed ben Elhadj-Youssef Athfièche, qui fait aussi autorité :

*** الفصل *** الاباضية نسبة الى عبد الله بن إباض التميمي بكسرة همزة إباض على ما في القاموس وهو من ناس النجد

(Paragraphe) : Les Ibadhia (font remonter) leurs origines à Abd-Allah ben Ibadh el Morii et-Tamimi (avec un kesra-hamzé); (Donc) ibadh conformément au *kamous* (Dictionnaire); il était des gens du Nedj.

C'est à cette sèche explication que se borne Cheïkh Athfièche sans indiquer ni rechercher aucune généalogie à Abd-Allah ben Abadh ou Ibadh.

---

(1) Nous écrivons « abadhite », et non abadite, car nous nous trouvons en présence d'un ض (dhad ou d fort) qu'il est d'usage de reproduire par **dh**.

D'ailleurs aucun savant mozabite non plus que les auteurs consultés ne donnent d'indication précise sur ce personnage auquel les kharedjites ont voué un culte presque fanatique. On serait même tenté de croire qu'à dessein ils ont caché ses origines.

Quant à TABARI (Abou-Djaafar Mohammed ben Djarir ben Yézid), qui est l'historien par excellence des premiers âges de l'Islam, il ne cite qu'un Ibadh, qu'il vise ainsi relativement à la révolte d'Ibrahim ben Abd-Allah à Baçra, le 12me jour du mois de Ramdhane, en l'an 145 :

« Ibrahim revint une troisième fois à Baçra et demeura dans le quartier des Beni-Samora, chez un homme de Khorassane. Il comptait parmi ses partisans un certain nombre des principaux habitants de Baçra tels que Aïssa ben Younès, Mouëzz ben Mouëzz, *Ibadh* fils d'Al-Aououam et Ishak ben Youssef. » (T. IV. p. 411 Trad. Zotenberg Paris 1874).

Or, à cette époque, Abd-Allah chef des abadhites, était mort depuis longtemps et Abderrahmane ben Roustem créait Tahert.

Nous serions donc plutôt tentés de croire, étant donné la corroborance des dates, des lieux, des faits comme aussi la distinction des personnages et leur autorité native, que le père d'Abd-Allah chef des Abadhites, ne fut autre qu'ABADH fils du gouverneur Ziad et de ce fait neveu du khalife oméïade Moaouïa ben Abi-Çofiane au sujet de qui il est relaté : « Moaouïa, ayant fait de nouveau ses préparatifs en vue de réintégrer la Syrie (en 41 de l'hégire) fut retenu une fois de plus dans le Nedjed par la nouvelle qu'Omrane ben-Abane, chef dissident, avait levé l'étendard de la révolte à Baçra et qu'il était soutenu par trois fils de Ziad : Obéïd-Allah, Abderrahmane et *Adadh*.

Ce même Abadh reparaît comme gouverneur du Seïstane, lors de la famine qui, en 59, dévasta cette province; il se distinguait alors par le port d'une longue barbe. « Donc Abadh aurait eu comme père Ziad, fils d'Abou-Çofiane et de Soumaïya laquelle avait été esclave de Hind. Abou-Çofiane ayant rendu mère Soumaïya et craignant la colère terrible de sa femme vendit l'esclave cachant ainsi qu'il était le père de l'enfant. Mais lorsque trois mois après Ziad vint au monde il ressemblait d'une façon remarquable à Abou-Çofiane. Celui-ci nia pourtant sa paternité et l'enfant grandit sous le nom d'Ibn-Soumaïya. Moaouïa qui connaissait ces circonstances et qui n'avait pas voulu soulever la question par égard pour son père, les rendit maintenant publiques.

Ziad, qui fut un gouverneur d'une rare énergie, avait rassemblé sons son commandement de nombrenses provin-

ces : Baçra, Koufa, le Khorassane, le Seïstane, le Nedjed ou Nedj, en un mot toute la région arabo-persique. Il finit même grâce à son empire sur l'esprit et la confiance de son frère Moaouïa, par obtenir également le gouvernement de La Mecque et celui de Médine. Il mourut en 53 de l'hégire.» (Cf *Chronique de Tabari,* trad. Zotenberg. T.IV).

Abd-Allah ben Abadh, professait précisément les doctrines ouahbites vers la fin du premier siècle en même temps que son compagnon Djabir ben-Zeïd, et ce fut à cette époque que du dire des mchaïhk-mozabites il put conseiller le khalife Abd-el-Malic ben Merouane. Ce qui confirme qu'il ne pouvait être qu'un personnage de naissance.

De plus Abd-Allah ben Abadh, comme tous les oméïades était de la tribu des Bni-Temime, d'où le surnom de *Temimi.* Quant à son autre surnom de Marii il pourrait se rapporter à son lieu de naissance Merou ou Marou de Nedj.

D'ailleurs, ce qui précise cette hypothèse c'est la déclaration même du cheikh Athfièche, qui ajoute : « Abd-Allah serait originaire d'une localité qui s'appelle *Al Maraïa* (avec un fatha, son *a*, sur le *mim* et un chedda sur le ïa). Pourtant certains controversistes le prétendent *Marouï* c'est-à-dire originaire de *Marou,* appelé le miroir (mraïa) du désert et situé entre Ouassith [1] et Baçra.

De même Abou l'Abbas dans son *Al Kamel* prétend qu'Abd-Allah ben Ibadh appartiendrait aux Bni-Mrat ben Abid.

« Dans tous les cas, insiste cheikh Athfièche, il fut un imam incontesté des Gens de la Vérité (Ahl et-Tahakik) et il compte parmi les plus savants. » (*Mandements* manuscrit. Trad. des Auteurs).

D'autre part, voici au sujet du nom *Abadhite* ou *Ibadhite* l'article de l'*Encyclopédie de l'Islam :*

«*Al Ibadiya* nommés communément *el abadiya* dans le nord de l'Afrique sont les partisans d'Abd-Allah ben Ibadh ou Abad (v. l'art. *Abadiya*). A ce qui a été dit ci-dessus, 1, 3 b., 4 a, principalement en visant les abadites du nord de l'Afrique, ajoutons ici quelques renseignements com-

(1) « Tabari », page 147, tome IV de la traduct. indique ainsi la fondation d'Ouassith sous le khalifat d'Abd-el-Malic ben Merouane, par son gouverneur de Koufa et de Baçra, le général Hadjadj ben Youssef, persécuteur acharné des kharedjites : « En l'an 83 Hadjadj fonda aussi la ville de Ouassith : Un jour que des gens avaient fait halte en un endroit sur les bords du Tigre, il vit passer un devin monté sur un âne ; l'animal ayant souillé le sol, l'homme descendit immédiatement, enleva les ordures et les jeta dans le fleuve. Questionné sur ces faits par le général, le sage répondit : « J'ai lu dans vos livres que l'on construira dans ces lieux une mosquée dans laquelle on adorera Allah aussi longtemps qu'il y aura sur la terre des Musulmans qui professeront l'unité de Dieu ».

Hadjadj fit aussitôt tracer des limites et la ville construite fut nommée Ouassith, à égale distance de Merou et de Baçra.

plémentaires. Le premier soulèvement des abadites eut lieu dans les dernières années du règne de Marwane II, sous la conduite d'Abd-Allah ben Yahia Talib al Hakk et d'Abou Hamza (129 de l'hég.=747). Abd-Allah reçut d'abord l'hommage dans le Hadramut, conquit Samaâ, envoya ensuite à La Mecque Abou-Hamza qui battit à Kudaïd le gouverneur omaïyade et s'empara aussi de Médine; mais l'année suivante Marwane envoya contre lui Abd el-Malik ibn Atiya Abou-Hamza fut mis en fuite à Ouadi-el-Kura, se réfugia à La Mecque où Abd el-Malik le suivit et là, après une valeureuse résistance, il fut pris et exécuté. Peu de temps après, le khalife ibadite Abd-Allah ben Yahia eut le même sort. D'après al Sharastani, ed. Cureton, p. 100, Abd-Allah ben Ibad aurait pris part à ce soulèvement; mais cette indication semble inexacte parce que selon des renseignements dignes de créance, Ibn Ibad était déjà mort sous Abd el-Malik, environ un demi-siècle plus tôt.

« Une deuxième rébellion fut dirigée par al Djulanda dans le Oman en 134=751-752, contre Khazem ben al Khuzeïma.

« Cependant le mouvement ibadite se propageant vers le nord de l'Afrique (v. l'Art. *abadite* quel fut son destin, de Motylinski) en Arabie même il trouva un terrain favorable dans le pays écarté qui est le Oman et il y devint, avec le temps, la doctrine prédominante, ainsi qu'il sera expliqué à l'article Oman. De là le mouvement se répandit aussi plus tard à Zanzibar.

« Les Ibadiya forment dans l'Islam un groupe particulier à côté des Sunnites et des Shi'ites et ils ont leurs propres dogmes et préceptes religeux, lesquels, il est vrai, concordent en général avec ceux des Sunnites et n'en diffèrent que sur certains points. Ils acceptent eux aussi comme source de la science religeuse le *Ku'ran* et le *Hadith*, mais au lieu de l'*Idjmâ* et du *Kiyas*, ils ont le *Ra'y* (v. l'article). Non seulement en cela, mais aussi dans la question de l'Imamat, ils témoignent de leur origine kharidjite bien que ce soit sous une moindre mesure que les Azrakites. Il ne saurait être ici donné de détails sur leur façon de comprendre la *Wâlâya*, la *Bara'a* et le *Wukuf*, d'autant moins qu'eux-mêmes ne s'entendent guère entre eux là-dessus. Al Sharastani, Al Baghdadi, entre autres, parlent d'une scission des anciens Ibadya entre trois ou quatre sectes : les *Hafsiya*, les *Harithiya*, les *Yazidiya* et ceux qui acceptent une obéissance qui n'est pas orientée vers Allah.

« Dans l'histoire ultérieure de cette communauté, notamment dans l'Afrique du Nord, se manifestèrent encore d'autres différences d'opinions. Quelques écrits théologiques de leurs devanciers sont énumérés dans le *Fihrist* p. 182-3; on trouvera plus de détails là-dessus dans la biblio-

graphie citée à l'article abadite : la source principale est l'ouvrage intitulé *Kasnf al Ghumma al-djami li-Akhbar al-Umma* que Sachaü a fait connaître dans le *Mitteil des Semin für Orient*. Spracher 2° Abteibung I p. 1 et suiv, et II p. 47 et suiv.

« Bibliographie : *al Mubarrad Kamil* éd. Wright, p. 615.

AL SHARASTANI : *Milal*, éd. Cureton, p. 100-101.

IBN HAZAM : *Al-Fisal* IV, p. 189.

AL BAGHDADI : *Al Fark baïna-l'Firak*, p. 82 et suiv. 263.

WILHAUSEN : *Du religios politische oppositions parteien* etc., p. 52 et suiv.

DE MOTYLINSKI : les *livres de la secte abadite* (Alger 1885, éd. Adolphe Jourdan).

SACHAU : *Muhammedanisches Erbrecht nach der ibaditische Araber Sitzungsberich*, Berl. Aka. 1894 (d'après le compendium d'Al-Besiwi imprimé à Zanzibar en 1886). D'autres indications sont fournies dans l'article lui-même); voir encore BECKER, dans *Der Islam*, II note I.

(*Note des Auteurs :* Cet article n'est pas signé. Est-il du même auteur que celui du mot suivant *Iblis* (nom propre du diable) et dû à J. WENSIÉK ? Quoiqu'il en soit, il est vraiment regrettable qu'une relation aussi erronée qu'inconsistante, soit insérée dans une magistrale *Encyclopédie de l'Islam*, qui semblerait devoir faire autorité !)

Chose singulière, ce nom d'Ibadh paraît être voué à la controverse, c'est ainsi que d'autre part on lit :

« *Rabia ben Ibad Ed-Deïli :* El Ouaqidi le met au nom-
« bre des compagnons (du Prophète) venus en Egypte pour
« la campagne du Maghreb. D'après Malek, le nom de son
« père serait *Ibad*, suivant d'autres *Abbad*.

« Khalifa et Ibn Saâd placent la mort de Rebia sous
« le califat d'El- Oualid. »

(*Kitab El-Istiqca li-Akhbar doual el Maghrib el aqça* par SIDI AHMED BEN KHALED EN NACIRI ES-SLAOUI (T. I. Trad.A.,GRAULLE p.191, Archives Marocaines. Volume XXX).

***

Désormais impuissants à lutter utilement contre les troupes régulières des khalifes les kharedjites désertent l'Irak et l'Omane, se répandent en Asie et surtout dans le Moghreb, tandis qu'en Orient progressent leurs écoles secrètes (halgate)[1]. Là, rigoureux et militants, des *mchaïkh* instruisent, par petits groupes, des disciples choisis parmi les plus fervents.

C'est ainsi qu'au début du deuxième siècle de l'hégire, à Baçra, dans un sous-sol à l'abri des incursions, se tenait la *halgat* fameuse de Cheïkh Obeïd-Allah Mouslim ben Abi-Krima[2], lui-même disciple du célèbre Cheïkh Djabir ben Zïed el-Azdii[3], mort en 96=719.

L'issue de cette école était vigilamment gardée par un esclave fidèle qui à la moindre alerte mouvait un heurtoir. Aussitôt le silence se faisait et purent ainsi profiter des leçons de leur maître les zélés tholba propagateurs de la doctrine ouahbite : ABOU-L'KHOTHAB ABD-EL-ALA EL MAAFRI; ABDERRAHMANE BEN ROUSTEM OU ROSTEM; ACIM ES-SEDRATI; ISMAIL BEN DERRAR EL-RHADAMSI et ABOU-DAOUD EL-KEBILI, tous cinq destinés an Moghreb, cependant que cinq autres se répandaient tant en Perse que dans le Nedjed.

Ainsi initiés et prêts à la lutte, ils désignèrent d'un commun accord comme *Imam secret* Abou-l'Khothab, après le renoncement d'Abderrahmane ben Roustem d'abord pressenti par ses compagnons.

Le premier Imam ouahbite en Ifrikya, ABOU-L'KHOTHAB *ben* es-Sameh *ben* Obéïd *ben* Harmlah, était yéménite. Il

---

(1) حلقة ج حلقات (halgat pl. halgate) cercle de personnes placées en rond ; auditoire ; arènes ; anneau de porte servant de heurtoir et appelé au Maroc خرزة (khorza). Au Maroc aussi « halgat » est un dé à coudre.

D'après Masqueray, les Clercs de l'Oued-Mzab traduisent « halgat » par carcan. .....

(2) D'après la « tabaka » qui suit celle des successeurs des Çohaba : Abou-Obéïda Mouslim ben Abi-Krima et-Tamimi mourut après Hadjib sous le gouvernement d'Abou-Djafar... il s'était séparé de Cheïkh Hamza de Koufa en donnant pour raison les propos que celui-ci tenait sur la prédestination. (« Ch. d'Abou-Zakaria », p. 369).

(3) Au sujet de qui sont rapportées maintes anecdotes édifiantes sur sa sagesse, sa piété et sa science.

« Parmi les mêmes, Djabir ben Zeïd el-Azdii (qu'Allah lui fasse miséricorde !) océan de science, lumière de la religion, base de la Doctrine, dont le nom seul est une force pour ses Compagnons. Il était ami d'Ibn-Abbas (qu'Allah l'agrée) le plus illustre de ses amis et de ses disciples.

On lit dans les Tabaqats qu'Abou Talib le mecquois a rapporté dans le « Livre de l'Aliment des Cœurs » que Ibn-Abbas a dit : « Ja-

devait, dès l'an 141=758, se mettre à la tête des Berbères néo-kharedjites et mener hardiment la lutte contre le gouvernement des khalifes d'Orient.

Sa puissance occulte s'étendit rapidement jusqu'au fond du Moghreb el-Aksa (Maroc), d'autant plus aisément que, ainsi que nous l'avons dit, depuis la Cyrénaïque jusqu'à l'Atlantique, les populations opprimées par les divers envahisseurs, décimées par les guerres intestines comme par l'anarchie, contraintes de subir la loi et la foi du plus fort, toutes soumises enfin à la capitation forcée, avaient, ainsi que l'a indiqué Abou-Mohammed ibn-Yézid, apostasié douze fois au moins avant d'embrasser définitivement l'Islamisme. Encore pouvons-nous affirmer que dans le Deren [1]; près d'Arbmat par exemple et aussi dans quelques groupements spéciaux du Moghreb, tels que les Zekkara, près d'Oudjda, une religion imprégnée de certaines pratiques païennes se retrouve mêlée aux rites divers. Dans le Sous-el-Aksa les Bni-Lemma, jusqu'à un temps avancé de l'Islamisme, furent rafidhites (hérétiques), tandis que non loin d'eux dans les monts escarpés des Bni-Maârou certaine tribu adorait un bélier [2]. Aussi tous ces éléments dissidents se levèrent-ils en masse sous le belliqueux étendard du kharedjisme; et ce fut ainsi que les Haouara, les Lemaïa, les Louata, les Zouarha, les Maâthmata, les Miknassa et les Zenata devinrent spontanément ouahbites. D'ailleurs depuis le commencement du deuxième siècle hégirien, et à l'instigation des premiers kharedjites émigrés en Ifrikya, la plupart de ces groupements berbères, répondant sans doute à une influence occulte, s'étaient insurgés pour échapper à la domination arabe.

C'est ainsi que dès l'an 102=723, ils avaient tué Yézid ben-Abi-Mouslim [3] émir arabe. Puis, en 122, après une longue et sanglante série d'actes de rébellion, ils se révoltèrent contre Obéïd-Allah ibn El-Habbad qui commandait en Ifri-

---

terrogez Djâbir ben Zeïd, allez à lui de l'Orient à l'Occident, vous n'épuiserez par sa science ».

Elias ben Moaoufa a dit : « J'ai vu Boçra et je n'y ai pas trouvé de légiste meilleur que Djabir ben Zeïd »... etc.

(Ch. « d'Abou-Zakaria ». **Masqueray**, p. 363).

(1) Une parole du Prophète Mohammed rapportée par la voie de la tradition est ainsi conçue : « Dans l'Occident (Moghreb), il y a une montagne que l'on nomme le Deren (Atlas) ; au jour de la Résurrection elle sera conduite au feu (de l'enfer) avec tous ses habitants ; ainsi que l'on conduit une épousée à son fiancé ». El Bekri, tr. de Slane 304.

(2) **El-Bekri**. « Description de l'Afrique Septentrionale », tr. de Slane.

(3) « Selon Ibn' Abd-el-Hakem, ce gouverneur voulait à l'instar des empereurs grecs imposer aux soldats de sa garde berbère une marque distinctive. Il s'agissait de tatouer le nom du milicien sur sa main droite alors que sur la gauche serait tracée l'inscription « garde du seigneur Yézid ». Mais outrés d'un tel procédé, les soldats l'assassinèrent dans son oratoire, à la Mosquée de Tanger ».

kya au nom du khalife Hicham ben Abd-el-Malec. Ce général avait envahi le Sous-el-Aksa jusque dans la tribu des Messoufa qui fut dévastée, tandis qu'à Tanger le *mathrhari* El Messarah (le libérateur) tuait le commandant Omar ben Abd-Allah et proclamait la souveraineté d'Abd-el-Ala ibn El-Hodeïdj, d'origine chrétienne converti à l'islamisme et devenu chef des Çofrites 1.

Toujours dans le Moghreb-el-Aksa les Berbères schismatiques se donnèrent comme chef Khaled ibn Hamed, le Zénati. Celui-ci ayant réuni une troupe considérable marcha vers l'Est à la rencontre des Arabes commandés par Ibn Abi-Habib et leur infligea, dans la plaine du Chélif, au combat dit « des Chorfa » (sans doute à *El Asnam* les idoles, l'Orléanville actuel) une sanglante défaite. Le chef arabe y périt et un nouveau gouverneur, Kolthoum ibn Ayad el-Kocheri, fut dépêché, à la tête d'une importante milice avec la mission de remplacer Ibn El-Habbab. Son armée était composée de Syriens et de contingents de Barka et de Tripoli.

Après d'énormes difficultés cette division atteignit la vallée de l'Oued-Sebou; mais dès les premiers engagements

---

(1) Tanger ainsi que Tibaret et Tlemcen avaient été le centre d'un des plus importants évêchés du Christianisme en Afrique.

Après la défaite du Patrice Grégoire (an XXV=647) écrit le R.P. Mesnage, les Francs (romains) et les Roums (byzantins) se réfugièrent dans les places fortes de l'Ifrikya pendant que les musulmans s'occupaient à parcourir et à dévaster le pays ouvert.

Dans ces expéditions ils eurent des rencontres avec les berbères des plaines et leur firent éprouver des pertes considérables tant en tués qu'en prisonniers.

Vers 709, l'apostasie de la plupart des tribus chrétiennes et juives, et la conversion à l'Islam de toutes les tribus païennes est consommée, en ce sens que les chefs ont accepté la nouvelle religion au nom de leurs peuples. Il reste cependant encore à les instruire dans les rites de l'Islam et à faire descendre des chefs à la masse, l'acceptation effective de la fameuse formule : « Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu et Mahomet est l'apôtre de Dieu ».

Le travail qui restait à faire n'était pas compliqué, car les dogmes et les rites cultuels dans l'Islam sont ce qu'il y a de plus simple ! Il fallait pourtant des instructeurs. On inaugura ce second mode d'islamisation à Tanger. Mouça donna aux 15 ou 20.000 berbères en garnison dans cette ville 27 Arabes pour leur enseigner le Coran et les rites de la nouvelle religion.

De plus il se trouva alors, comme khalife, dit Dozy « un respectable pontife, un saint homme, uniquement préoccupé des intérêts religieux et de la propagation de la foi » qui n'eut rien plus à cœur que de travailler à la conversion des Berbères. Il rédigea lui-même un manifeste destiné spécialement à ce peuple pour l'appeler à l'Islam, et son gouverneur d'Afrique Ismaïl ibn Abd-Allah eut l'ordre d'en donner lecture dans tous les villages. On vit alors une nuée de missionnaires qui parcoururent le pays dans tous les sens et qui firent un nombre si considérable de conversions que, d'après Ibn Khaldoun, le « reste » des Berbères embrassa l'Islamisme ».

(R. P. Mesnage. « Le Christianisme en Afrique », t. II, p. 140, A. Jourdan, éd., Alger 1915).

De fait, le Christianisme fut définitivement anéanti à Tanger et à Ceuta après l'expédition des Portugais en 1437. Il est à remarquer que diverses unions entre Moghrebins et Ibères avaient redonné un certain essor à la religion du Christ.

son avant-garde fut culbutée par les gens de Khalib ibn Hamid. Ayant perdu leur émir, et désemparés, les Syriens passèrent en Espagne cependant que les Egyptiens rétrogradaient vers Kairouan.

C'est alors que le khalife Hicham ben Abd-el-Malec délégua un nouveau général, Handallah ibn-Çofiane el-Kelbi qui se dirigea sur Kairouan [1] en 124. Arrivé à El-Karn il défit les insurgés, tua l'un de leurs chefs Abd-el-Ouahad ben Yézid et en fit prisonnier un autre Okaba, ibn El Agoub. On prétend que cent quatre-vingt mille hommes étaient restés sur le champ de bataille.

Les attaques réitérées des kharedjites du Moghreb affaiblissaient naturellement la puissance des khalifes oméïades et ne furent pas pour rien dans le renversement de cette dynastie par celle des abbassides.

Leur insubordination faisait toute leur force et tendait à consacrer leur autonomie au Moghreb. La houle grossissante devenait de plus en plus menaçante, un mouvement formidable se préparait auquel prirent part des Sanhadja, ayant comme chef Tabet-ou-Zeïdoun, qui s'empara de la ville de Béja; cependant que l'émir berbère Abd-Allah ibn Sekerdid imitant El-Hareth et Abd el-Djebbar, chefs abadhites des Haouara, s'emparait de Trablès (Tripoli), après en avoir tué le gouverneur Bekr ben Abbès el-Kaïssi. Pendant ce temps les tribus des Nefoussa, qui comptaient parmi les plus turbulents adadhites, commandés par Ismaïl ben Ziad, occupèrent Gabès.

La même année 131, El Hareth et Abd el-Djebbar, également valeureux capitaines des insurgés, furent tués par Abderrahmane ibn El-Habib, lequel, frappant sans merci dans les rangs des kharedjites, alla de l'avant et quatre ans plus tard atteignit Tlemcem. Ayant soumis tout le Moghreb il détint tout le pouvoir une dizaine d'années mais fut assassiné par ses frères Elias et Abd-el-Ouareth.

Son fils Habib lui succéda et le vengea; pourtant il fut bientôt débordé par les Ouferdjouma (tout d'abord

---

(1) Les ruines de Djeloula l'« Oppidum usaletanum » de Pline se voient à cinq lieues de Kairouan, vers l'Occident. Elles sont situées dans une région habitée par la tribu nomade de Oucellat et ce fut sans doute d'après cette cité que le pays montagneux de cette partie de la Byzacène fut nommée « Mons Usaletanus ». Saint-Martin dans ses notes sur « l'Histoire du Bas-Empire » de Lebeau, a commis une singulière erreur : ayant pris « Usilla », ville maritime de la Byzacène pour « Usaletanum », il place Djeloula sur les bords de la mer. Or Shaw qu'il cite pour autorité, distingue parfaitement cette localité. (Note de de Slane, p. 307, t. I de « L'Histoire des Berbères » d'Ibn-Khaldoun).

Ce sont vraisemblablement ces ruines de Djeloula qui ont fourni la majeure partie des matériaux pour la construction de Kairouan, notamment les marbres remarquables qui ont été employés pour orner la mosquée d'Okba.

chétiens), sous-tribu de berbères Nefzaoua, qui après avoir proclamé la souveraineté d'Abou-Djaâfer el-Mançour, deuxième khalife abbasside, en 140, alla sous le commandement de leur chef, le kadhi Acem ibn-Djamil, s'installer quatorze mois durant à Kairouan. Tous les koreïchites sans distinction de sexe ni de condition furent persécutés, et même les intrus poussèrent l'indécence jusqu'à loger leurs montures dans la grande mosquée. Ce fut une ère de terreur.

Un jour pourtant des voyageurs adadhites, témoins d'outrages révoltants que les Ouferdjouma infligeaient aux femmes koreïchites, s'empressèrent d'aller signaler ces sévices à leur *Iman Abou-l'Khothab* qui campait dans la province de Tripoli, au Djebel Nefoussa[1] attendant l'incident révélateur qui le lancerait dans « la voie de la Résistance ». L'élu se mit donc aussitôt en prières et s'écriant : « Me voici ton serviteur, ô mon Dieu, prêt à te servir ! » il proclama le *djehad*. Puis, ayant rallié tous ses partisans il marcha d'abord sur Tripoli, d'où il expulsa le gouverneur Omar ben Otsmane le koreïchite, réduisit ensuite Gabès[2] et se porta sur Kairouan où il fit un massacre complet des Ouferdjouma y compris leur chef Acem ibn Djamil et le Gouverneur Abd-el-Malec ibn Abd-Djaâb. La rencontre eut lieu en çafar 141=juin 759 au milieu des jardins de Rakkada. C'est alors que le gouvernement de la province de Kairouan fut confié à Abderrahmane ibn Roustem.

Dans ce dernier engagement de Rakkada, Abou-l'Khothab s'était montré d'autant plus farouche qu'il avait à cœur de venger la mort d'Acim es-Sedrati, son fidèle condisciple devenu son lieutenant, que les gens de Kairouan avaient empoisonné au moyen d'un concombre sournoisement intoxiqué[3].

---

(1) Les Abadhites avaient concentré leurs forces et leur commandement au Djebel Nefroussa tandis que les Çofrites s'étant répandus dans tout le Moghreb-el-Aksa créaient Sidjilmassa où la dynastie des Midrar devait régner plus de deux siècles.

(2) Voici ce qu'écrit E. QUATREMERE, dans ses «Notices et Extraits» p. 162, t. XII : Cabès, probablement la Tacapx des anciens suivant Shaw (t. 1, p. 252) est, d'après Edrisi (vol. 1, p. 255), une grande ville bien peuplée à six milles du bord de la mer, à trois journées de Cafça ; le pays produit des palmiers, de la vigne, des oliviers. El Bécri dit aussi que Cabès renferme une citadelle extrêmement forte, des faubourgs, des marchés, des fondouks, une mosquée d'une belle architecture et des bains nombreux. Il ajoute qu'on y voit les plus beaux mûriers de l'Afrique et qu'on y récolte de la soie d'une qualité parfaite.

(Note des auteurs) Gabès est bien l'ancienne Cabès des arabes et l'antique Tacapæ des Romains, mais elle n'est point à six milles de la côte, c'est une oasis tout au bord de la Méditerranée par 33°50' de latitude nord et 7°50' de longitude ouest, environ. D'accord sur la végétation aussi luxuriante que celle de l'île de Djerba sa voisine, ainsi que sur ses richesses piscicoles et spongiaires.

(3) Cette légende que l'on lit dans la Chronique d'Abou-Zakaria est sujette à contestation. En effet, on retrouve en 151 un Acim es-Sedrati, chef des berbères assiégeant, dans Tobna, Amir ben Hafs Kabissa, gouverneur de Kairouan réfugié dans les Zibane.

En ce temps, les kharedjites étaient déjà maîtres d'une grande partie du territoire nord-africain.

Cependant en Orient de rigoureuses mesures étaient combinées pour tirer parti de ce désarroi. En effet le khalife Abou-Djaâfar el-Mançour, imploré par une délégation de notables de Kairouan que guidait le grand kadhi de l'Ifrikya, Abderrahmane ben Ziad ben Anam, confia le gouvernement de l'Egypte à Mohammed ibn el-Achath el-Khozaï — qu'il ne faut pas confondre avec Mohammed ibn el-Achath Kendi, fils de la sœur d'Aïcha épouse du Prophète — En même temps il conférait le commandement en chef des troupes d'Occident au général Abou l'Ahouen Amir ben el Ahouès el Idjili. De son côté Abou-l'Khothab averti de l'avance de l'ennemi se mit en marche et les deux troupes se rencontrèrent près de la mer à Marhmedas ou Mirdhach. Après une défaite complète, Abou-l'Ahouès s'enfuit en Egypte, tandis qu'Abou-Khothab, riche du butin du vaincu, reprenait le chemin de Tripoli. Ceci se passait en l'an 142=759.

Mohammed ibn el-Achath reçut alors du khalife l'ordre écrit de conduire lui-même ses contingents et de réduire, par tous moyens, l'énorme armée des kharedjites. Il lui envoyait à cet effet, un djond (corps d'armée) composé de trente mille réguliers des garnisons du khorassane et de dix mille syriens, sous les ordres du lieutenant-général El-Aghleb ibn Salem et-Tamimi secondé par vingt-sept autres officiers supérieurs dont les deux chefs, El Moharrekh ben Rhiffar et-Taï et El Moharred ben Hillal el Farsi devaient prendre le commandement en cas de vacance inopinée. Mais ce dernier mourait en arrivant en Afrique.

Dès qu'il avait eu connaissance de ces dispositions rigoureuses, l'Imam Abou-l'Khothab s'était empressé de rassembler tous ses partisans y compris les forts contingents de Kairouan. Il se trouvait ainsi à la tête de plus de deux cent mille hommes.

On entrait alors en rebiâ-el-Ouell de l'an 142=761.

Cependant de graves discussions ayant éclaté entre Haoura et Zéuata, ces derniers, qui tenaient en suspicion les préférences de l'Imam pour leurs rivaux, firent en grande partie défection. Ce fut une joie pour Mohammed ibn el-Achâth, informé du fait par de nombreux espions. Néanmoins Abou-l'Khothab ne voulut pas attendre l'arrivée des secours demandés à Abderrahmane ben Roustem, et il se

---

D'ailleurs, il sied d'établir définitivement que cette Chronique d'Abou Zakaria, où tant d'écrivains ont puisé, est loin de présenter dans le texte un absolu caractère d'authenticité historique. Elle semble surtout tenir de la légende et de la tradition et avoir été composée de bribes et souvenirs par certains docteurs mozabites pour les besoins de la cause abadhite.

porta sur Ourdassa afin de faire face aux troupes khalifales campées dans la région de Sort, à dix journées de marche de Tripoli.

Effrayé par la foule encore considérable des Berbères, Mohammed ibn el-Achath usa d'un stratagème qui réussit. Il dépêcha vers l'Egypte un courrier porteur d'un ordre faussement signé par lui au nom du khalife El-Mançour, courrier qui revint sur ses pas peu de temps après. Aussitôt Mohammed ibn el-Achath proclama qu'il avait reçu l'ordre de rétrograder, et immédiatement il prescrivit un simulacre de retraite. Les Berbères d'Abou-l'Khothab apprirent avec joie cette décision qui leur permettait de réintégrer leurs foyers; et sans plus écouter les avertissements d'Abou-l'Khothab, lequel avait éventé cette ruse, ils désertèrent en masse; ce qu'apprenant, Mohammed ibn el-Achath fit volte face, revenant à marche forcée pour, à l'aurore du troisième jour, tomber sur le camp des kharedjites qu'il massacra sans merci. L'Imam fut l'un des premiers décapités [1] par El-Aghleb ibn Salem lui-même [2] et sa tête fut envoyée à Baghdad.

Le gouverneur Ibn el-Achath, qui croyait ainsi en finir avec les insurgés, vit encore s'élever contre lui Abou-el-Horreïra ez-Zenati à la tête d'une armée de seize mille hommes, mais il le battit également et demeura maître de l'Ifrikya, après avoir, l'année suivante 145=763 fait à

---

(1) Ainsi périt lamentablement le premier imam abadhite en Ifrikya. Il laissait d'unanimes regrets tant parmi ses compagnons arabes que parmi ses sujets berbères dont il avait su gagner la confiance.

En effet, hardi dans le combat et clément après la victoire, Abou-l'Khothab apportait en tout une grande équité. C'est ainsi qu'après la journée de Rakkada il défendit à ses compagnons d'exterminer les blessés et de poursuivre les fuyards. Un de ses guerriers de la tribu des Louata lui dit un jour : « Nous mangerons leurs biens comme ils nous ont mangé tout ce qu'ils nous ont pris ! Ce à quoi l'imam répondit : — Si nous leur faisons ce qu'ils nous ont fait, certes il sera juste qu'Allah nous rejette et nous pousse avec eux dans la Géhenne (l'enfer), et nous serons comme ces gens dont il a dit (qu'il soit glorifié) : Toutes les fois qu'un peuple rentre dans la Géhenne il maudit ses frères jusqu'à ce qu'ils soient tous confondus ensemble.

« L'Imam Abou-l'Khothab avait pris le premier en Ifrikya le titre de « Prince des Croyants » que Moussa el Achari lui avait donné du haut de la chaire à Kairouan, en appelant sur sa personne les bénédictions d'Allah.

« Quand Abou-l'Khothab mourut, une femme des Maâfra, de la postérité même de l'imam, se déchira le visage en se lamentant : « le droit est mort avec Abou-l'Khothab, ô Zouarha, vous demeurez sans gouvernement ! »

(2) Novaïri écrit qu'El-Aghlab ben Salem descendit de cheval et coupa lui-même la tête d'Abou-l'Khothab déjà étranglé et dont la langue sortait en dehors de la bouche ensanglantée ; ce qui fit dire à Ibn Achath, sardonique : « Vraiment sa langue est elle aussi « kharedjite », elle « sort » de sa bouche ». « Histoire des Aglebites », Desvergers.

Ouaddane et à Zouïla [1] une nouvelle hécatombe d'abadhites dont le chef Abd-Allah ben Hayane fut décapité. Dès lors, et dix années durant, ce fut le Melzouzi Abou-Hatim Yakoub fidèle lieutenant des imams Abou-l'Khothab et Ibn Rousten, qui, nommé *Emir de défense* prit le commandement effectif des kharedjites de l'Ifrikya orientale.

---

(1) Zouïla, au sud de Tripoli, à douze étapes de Sort, était une colonie fondée par les kharedjites battus à Sort et dans le Djebel-Nefoussa, et qui d'ailleurs avaient sinon créé tout au moins modifié les centres de Ouaddane et de Tadjrifet (dans le dictionnaire geographique « Méraced el Ittila », ce nom est écrit Taddjerift) où longtemps encore leurs docteurs enseignèrent le Koran et où leur empreinte persista tant par l'alimentation exclusivement dattière que par le mode typique d'arrosage par le hassi avec outres basculaires (principe du mécanisme employé au Mzab).

En effet les kharedjites semblent avoir évité les points naturels d'eau pour échapper aux incursions diverses et aux persécutions. On peut dire que dès le début de leur existence, ils ont « joué leur vie sur une goutte d'eau ».

Ce fut, Merzoug, capitale actuelle du Fezzan (en berbère « Merzeg ») qui remplaça Zouïla après la destruction et l'abandon de celle-ci.

« Ouaddane », à douze journées de marche de Sort et à plus de deux cents kilomètres au Nord de Zouïla, fut longtemps un grand centre. Dans la région de Ouaddane se trouvait une idole en pierre, dressée sur une colline appelée Rhizza. Le capitaine W. H. Smyth la situe par 20°37' de latitude nord. Dans une lettre adressée par ce marin distingué au Baron de Zach et insérée au Bulletin de la correspondance astronomique de 1818, p. 66, on lit ce passage : « Etant arrivé à Ghirza je n'y vis que quelques maisons de construction moderne. Pas loin de là, sur la pente d'une colline, j'aperçus dans un ravin quelques tombeaux. M'étant approché, je vis qu'ils étaient du plus mauvais goût. Des ornements de colonnes sans proportions et extrêmement lourds, sans architecture précise. Tout l'entablement était surchargé de figures grossières et grotesques qui représentaient, en bas-reliefs, des guerriers, des chasseurs, des chameaux et d'autres animaux qui étaient plutôt raclés que sculptés dans la pierre. L'espace entre la base et la corniche était rempli d'arabesques des plus baroques. L'oubli de toute pudeur était remarquable dans plusieurs sujets ».

Pendant longtemps les Berbères vinrent en sacrifice à Rhizza et adressèrent à l'idole des prières pour guérir leurs maladies et augmenter leurs richesses.

En 46 de l'Hégire 666-67, Okba ben Nafeh s'était avancé jusqu'à Ouaddane où il fit un butin considérable, puis poursuivant sa marche jusqu'au cœur de Fezzan il s'empara du roi auquel il fit trancher l'oreille.

***

Bien avant et durant cette période, outre les quelques nations citées plus haut, les Kharedjites-çofrites avaient également une existence fort turbulente, imposant, dans le Moghreb-el-Aksa surtout, leurs doctrines et leur autorité.

La puissante tribu des Berrhouata s'était rangée sous la domination du fameux çofrite Meïcera el-Madrhari surnommé el-Akir (le méprisable). Ce chef berbère qui tint un instant en échec l'autorité du khalife d'Orient, faillit arracher l'Ifrikya à la domination arabe. Néanmoins, après la Bataille des Chorfa, et alors qu'il avait pris le titre de khalife, il fut abandonné, puis assassiné par les siens..

En 124=741, l'un de ses plus vaillants lieutenants avait été Taârif-ou-Chemaoun ben Ishac, alors chef des Zenata et des Zouarha, qui, après la mort de Meïcera rassembla les Berrhouata et se fixa dans Tamesnah, où il mourut en exaltant la foi islamique.

Son fils aîné et successeur Çalah-ou-Taârif qui avait également combattu avec Meïcera s'était après la mort de son père, et usant de sa grande érudition et d'une intelligence peu commune, donné aux Berbères comme prophète. Comme tel il avait acquis une grande influence spirituelle ; d'autant plus qu'il affirmait avoir reçu d'Allah lui-même un « Kitab »[1] que les Berrhouata lisaient encore au temps d'El-Bekri ». D'après ce même

---

(1) Ce Kitab était une manière de Koran comprenant quatre-vingts sourates qui portaient presque toutes le nom d'un prophète, en y comptant celui d'Adam.

La première était « Ayoub » (Job) et la dernière « Younos » (Jonas), certaines autres : « Firaoun » (Pharaon) ; Kaoum (Corée) ; Amane ; Yadjoudj et Madjoudj (Gog et Magog). Une était la sourate Dedjal (l'Antéchrist) ; une autre sourate : Harout et Maarout (deux anges rebelles, mentionnés dans la sourate II du Koran dite « Sourate El Bagra » (de la vache) ; celle de « Tsbout » (Saül ou Paul) ; celle de Nemrod, etc.

Il comprenait aussi les sourates du chameau, de la sauterelle, de la perdrix, du serpent (marchant sur huit pieds), du coq, (ce volatile était en honneur chez les Berrhouata et représentait pour eux l'« Amine et-toukit », car son chant leur indiquait le moment de la prière, du travail, etc.). C'est pourquoi ils ne mangeaient jamais de sa chair.

D'après Abou-l'Abbas Maâdidji, l'instigateur de la religion des Berrhouata, Younos, tirait son origine de Chidenia (Sidona) dans la région de l'Oued Iberbath. Il s'était rendu en Orient en 201=816 avec Abbas ben Nacl ; Zéid ben Sinane Zenati, çahib (adhérent) des Ouacilia ; Barrhout ben Saïd Ettirari, l'aïeul des Bni-Abderrezak, lesquels sont connus sous le nom de Bni-Oukil et qui étaient Çofrites ; et Menad, prince de la Kalâa de Menadia, autrement appelée Kalaâ des Bni-Hammad (extrait d'El Bekri, trad. de Slane).

auteur l'historien Zemmour [1] a dit : « Ce Çalah est le *Çaleh* el Moumenine dont il est fait mention à la sourate LXVI dite *Sourate et-Taharim* (de l'Interdiction) du Koran de Mohammed, verset 4me : « *...et si vous recherchez le soutien* « *efficace, renforcez vos aveux et sachez qu'Allah seul,* « *puis l'ange Gabriel et le saint des croyants Çaleh el-Mou-* « *menine et les anges constituent l'appui véritable.* »

D'autre part, les çofrites régnaient en maîtres à Sidjilmassa [2], ville qu'ils créèrent en 140=758 dans l'Est de la région saharienne du Moghreb-el-Aksa dite Tafilalet ou Tafilelt; fondation qui amena la chute de Tergha, située à deux jours de là, ainsi que la ruine de Ziz qui a laissé son nom à la rivière passant auprès de Tafilelt. Ce fut Moulaï-Rachid, premier sultan alaoui au Maroc, qui substitua le nom de Tafilelt à celui de Sidjilmassa.

L'emplacement même de la nouvelle cité était la propropriété d'un chef des Miknassa nommé Abou-l'Kassem Semgou Ibn Ouaçoul ibn Mazlane ibn Abi-Yezoul lequel, possédant d'immenses troupeaux avait été en transhumance dans la région de Figuig; là il avait fait la connaissance d'Ikrima Abou-l'Abbas, cheïkh kharedjite, qui l'instruisit dans la doctrine ouahbite. Plusieurs oratoires et un djebel, dans la région de Figuig-Béchar-Chellala, portent encore le nom de Semgou ou Smengoun.

De retour au Tafilelt, le miknassien avait propagé l'enseignement reçu et réuni des partisans. Dès qu'ils furent quarante,, ces çofrites placèrent à leur tête le nègre Aïssa ibn Mezied el-Assoued qu'ils durent, quinze ans après, en 155=771, désavouer en raison de ses exactions; ils l'expo-

---

(1) Zemmour Moussa ben Hicham ben Ouardizème était muphti chez les Berrhouata ; il fut chargé par eux d'une mission à Cordoue en choual 352 = octobre-novembre 953.

(2) Le dictionnaire « Meraced el-Ittila » indique que l'emplacement choisi pour la fondation de Sidjilmassa était le même que celui d'une cité créée par Dzou-l'Kornaïne — l'homme aux deux cornes — surnom d'Alexandre-le-Grand, auquel on prête également le percement de l'isthme de Gibraltar et qui avait aussi fondé Kirouane qu'il appelait le boulevard de Kerdounia (Kairouan), (cf. Tabari, trad. Zotenberg, v. Dzou l'Qarnaïn table. p. 606).

Sidjilmassa était située sur une rivière formée par la réunion de plusieurs ouadis prenant leur source dans la région d'El-Aglef et constituait le point stratégique le plus important entre le Moghreb et le Soudan. « Sidjilmassa, écrit El Bekri, est située à l'entrée du désert et « l'on ne connait aucun lieu habité ni à l'Ouest, ni au Sud. « On n'y voit pas de mouches. « L'éléphantiasis » ne se déclare « jamais parmi les habitants ; et, chose remarquable, lorsqu'un sujet « qui en est atteint arrive chez eux, sa maladie est enrayée de suite. « Ses habitants sont « amiche », (c'est-à-dire atteints de blépharite « chronique) ; les lépreux y sont nombreux, et exercent la profession « de vidangeurs ; le métier de maçon y est exclusivement réservé aux « juifs qui y sont très maltraités ».

Une particularité commune aux kharedjites du Tafilalet et à ceux du Mzab, de Gafsa et Kastilia d'Afrique est l'absorption de la chair de chiens engraissés, aliment curatif indiqué pour combattre l'astriction de dattes encore peu mûres. C'est d'ailleurs l'ancien aliment « quæ ventrem adstringunt », du médecin Celse.

sèrent même sur le mont, dit depuis Djebel-Aïssa, où il mourut brûlé par le soleil et dévoré par les insectes. La djemâat pria alors Abou-l'Kassem Semgou, de demeurer chef spirituel et de prendre en mains le commandement qu'il conserva treize ans, jusqu'à sa mort survenue en 168=784. Il créait ainsi la *Dynastie des Bni-Midrar* qui devait exercer le pouvoir près de deux siècles durant.

Il fut remplacé par son fils aîné Ouazirt el-Yasa, lequel fut déposé six ans plus tard par son frère Abou-l'Motacir el-Yasa plus connu sous le nom d'Abou-Mançour Yasa. Celui-ci, personnage marquant fit à ses frais entourer Sidjilmassa d'une enceinte dont les fondations étaient en pierre et la muraille en briques, longue de vingt farsakh, si bien que deux cavaliers partant en sens inverse au *fedjer* (aurore) d'une des douze portes (dont huit closes par d'énormes plaques de fer) ne pouvaient se joindre qu'au *moghreb* (crépuscule). Ces travaux furent achevés en 195=815.

Abou-Mançour, omnipotent souverain, étendit sa domination sur tout le Deren et préleva le quint sur les produits des nombreux gisements métallurgiques et miniers. Ce prince imposait rigoureusement les doctrines çofrites aux tribus berbères qu'il réduisait. Il mourut dans son somptueux palais de Sidjilmassa en çafar 208 (mai 823) et eut pour successeur son fils El Motacir ibn el-Yasa, surnommé *Midrar* (forgeron).

Midrar vécut l'existence d'un souverain çofrite en butte aux injustices de sujets récalcitrants et aux tracasseries de ses enfants. Son plus grand souci lui fut causé par la discorde existant entre son fils préféré Meïmoun, enfant d'El-Aroual la Rostémide, fille de l'imam abadhite de Tahert, et son second fils Meïmoun ibn Thakïat. Après trois années de luttes, le premier l'emporta grâce à la préférence paternelle, et chassa son frère de Sidjilmassa. Mais les Sidjilmassiens se soulevèrent, exigeant que l'abdication imposée à Midrar fut en faveur d'Ibn-Thakïat, et comme ce dernier refusait de régner au préjudice de son père, on replaça Midrar sur le trône au bénéfice de son fils aîné, les populations du Tafilalet, jointes à celles du Derâa, y placèrent de force, Meïmoun ibn Thakïat qui, sous le nom d'El-Amir régna jusqu'à sa mort, survenue en 263=877, alors que Midrar avait succombé dix ans auparavant.

Mohammed fils et successeur de Meïmoun el-Amir garda le pouvoir jusqu'en çafar de l'an 270 (août-septembre 883). Il fut alors remplacé par son fils El-Yasa qui prit, à l'instar de son bisaïeul, le surnom d'El-Motacir. Il régna jusqu'au mois du Dzou-l'Hidja 297=août-septembre 910. Il s'enfuit alors de sa capitale qui venait de tomber au pouvoir du chiite Abou-Abd-Allah lieutenant du *mehdi* Obéïd-Allah,

lequel donna le commandement de la cité à Ibrahim ibn Khaleb el-Mezati; celui-ci, cinquante jours après, fut massacré ainsi que toute la garnison, par les habitants qui, en rbiâ 298=novembre-décembre 910, replacèrent sur le trône El Feït Ouaçoul autre fils d'al-Amir Meïmoun ibn Takiat. Ce nouveau souverain mourut en redjeb 300=mars 913 et eut pour successeur son frère Ahmed, qui neuf ans plus tard fut tué par Meçala ibn Habbous, lequel était venu mettre le siège devant Sidjilmassa.

Meçala institua dès lors comme gouverneur régnant El Mottezz ben Sarouth ben Midrar, de la même famille, qui mourut en 321=934 laissant le pouvoir à son fils Mohammed dont le règne dura dix ans. El-Motacir Semgou lui succéda mais, comme il n'avait que treize ans, sa grand'mère prit la direction des affaires. Cette régence cependant ne fut pas de longue durée, car quelques semaines plus tard Mohammed ben El Feït Ouaçoul, ayant triomphé par les armes, chassa son cousin et, répudiant la doctrine kharedjite, embrassa le rite malékite. Son austérité et son équité furent exemplaires. Toutefois on lui a reproché de s'être arrogé depuis l'an 342, le titre d'*Emir el Moumenine*, d'avoir pris le surnom d'*Ech Chaker billah* (le reconnaissant envers Dieu) et d'avoir fait frapper en cette qualité des direhms et des dinars. Il régna ainsi jusqu'à l'approche des troupes envahissantes de Moezz-l'Idin-Illah que commandait le général Djouber el-Kateb. Sidjilmassa [1] succomba et Mohammed ibn Feït se réfugia dans sa Kalaâ de Tacegdalt, située à douze milles de la cité. Trahi par les Matrhara, le dernier des Bni Midrar devait être livré au chef des Oméïades d'Espagne.

Ce prince El-Feït avait porté le coup fatal aux ouahbiles-Çofrites en Ifrikya.

Cependant après lui, l'un de ses fils reprit Sidjilmassa et y eut sous le nom d'*El-Mostancer Billah*, un règne de cinq ans jusqu'en 352=963; époque à laquelle il fut détrôné par son frère qui prit le nom d'*El-Motazz Billah*, l'Exalté par l'appui de Dieu. Mais sous ce règne la puissance des Miknassa tomba en décadence et disparut à tout jamais devant celle des Zénata. En l'an 366=977 Khazroun ibn Felfoul chef de la tribu des Maghraoua marcha contre Sidjilmassa et y défit l'armée d'El Motazz Billah qui fut tué et dont la tête fut envoyée à Cordoue.

Ainsi finissait dans les cachots et dans le sang la dynastie des Bni Midrar.

***

Après les gouverneurs çofrites Acem ben Djemil el-Ouell Fedjoumi (139=756) et Abd-el-Malec ibn Djaâd (140=758) et le commandement absolu, deux ans durant, de l'iman abadhite Abou-l'Khothab Abd-el-Ala ben es-Sameh affranchi d'El-Maâfri, ce fut Ibn-Achath qui devint le gouverneur officiel de l'Ifrikya et qui, déposé par ses troupes en 148=766, dut rétrograder vers l'Egypte, laissant le commandement à Aghleb ibn Salem et-Temimi [1] dont la suprématie et la haine contre les kharedjites dura jusqu'à sa mort, survenue en 150=768, alors qu'il combattait les troupes de Tunis commandées par El-Hassène ben Harb.

C'est alors, que peu de temps après, le gouvernement de l'Ifrikya fut confié, par le khalife abbasside El-Mançour, à Amr ben Hafs Kabissa. Ce général d'une bravoure reconnue puisqu'appelé *Hezarmerd* (*Hezar* mille, *merd* hommes : celui qui vaut mille hommes), occupa d'abord Kairouan à la tête du *djond*. Trois ans durant, tout marcha bien sous son énergique direction et il partit alors pour le Zab, confiant l'intérim à Habib ben Habil ben Yézid ben el-Mohalleb. Mais les populations se soulevèrent et l'anarchie, une fois de plus, bouleversa l'Ifrikya. Les insurgés berbères s'avancèrent en douze corps vers le Zab sous la direction de généraux kharedjites :

« Ces émirs ou chef Moghrebins étaient Abou Korra, à la tête de 40.000 çofrites comme lui, Abderrahmane ben Roustem, roi de Tahert, avec 15.000 abadhites; Abou-Hatim et Acim es Sedrâti, chacun avec des troupes nombreuses — le dernier ayant dit-on, 6.000 hommes; — Abd el-Melik ben Sekerdid es-Sanhadji le çofrite, avec 2.000 hommes et bien d'autres qu'Er-Rakik dit n'avoir pas rappelés. »

Quand le gouverneur Arm ben Hafs se vit bloqué à Tobna [2], dans le Zab par ses nombreux ennemis, il tint conseil avec ses officiers et leur annonça son intention de

---

(1) Après le départ d'Ibn Achath pour l'Orient les Modharites avaient choisi comme chef Aïssa ben Moussa, le Khorassanite ; mais le khalife abasside Abou-Djaâfer el Mançour envoya à El Aghlab des députés qui l'investirent du titre de gouverneur de l'Ifrikya. Ce fut le commencement de la dynastie Aghlabite.

El-Aghlab était fils de Salem « ben » Ikal « ben » Khafadjah « ben » Abd-Allah « ben » Ibadh (?) « ben » Mahrets « ben » Saâd «ben» Hezzam «ben» Saâd «ben» Malek «ben» Saâd «ben» Zéïd-Menal « ben » **Tamine** « ben » **Morr** « ben » Hodd « ben » Tabakha « ben » Elias « ben » Modhar « ben » Nezehar « ben » Maâd ben Adnane (Ibn Khadoun, t. 1, p. 470.

(2) « Tobna » ancienne « Thubunæ » des Romains décrit Desvergers (notes 72) est une ville jolie, pourvue d'eau, située au milieu de jardins, de plantations de coton, de champs de blé et d'orge. De Tobna à Bougie en se dirigeant vers le Nord, on compte six journées. (Edrisi, t. 1, p. 24).

livrer bataille. Ils lui déconseillèrent de sortir de la ville : « Envoie contre eux, lui dirent-ils, n'importe qui d'entre nous, mais n'expose pas ta personne, parce que ta mort serait la ruine et la perte du Moghreb ». Alors Amr fit offrir une somme considérable et de nombreux vêtements à Abou-Korra pour le décider à se retirer. Pourtant ce chef déclina les offres qui lui étaient faites. L'émissaire d'Amr fit alors une tentative auprès du frère d'Abou-Korra et lui remit argent et vêtements pour qu'il s'employât à faire rentrer les çofrites chez eux. C'est ce que le traître fit la nuit même, de conserve avec les troupes dont la plus grande partie abandonna Abou-Korra qui, ignorant ce complot, ne put faire autrement que de les suivre. Après le départ des çofrites, Amr envoya des troupes contre Ibn Rostem, qui était à Téhouda [1]; ce chef fut battu et dut s'enfuir à Tahert, après avoir perdu environ 3.000 des siens.

Amr ben Hafs regagna alors Kairouan, où il introduisit tous les vivres, objets nécessaires et approvisionnements qui pouvaient lui servir pour soutenir un long siège.

Peu après Abou-Hatim Yacoub ben Lebib el Mezouzi à la tête de tous les siens vint camper sous les murs de la ville, et l'Ifrikya fut livrée aux pires désordres. Les assiégeants étaient, dit-on, au nombre de 130.000. Chaque jour Amr faisait des sorties et livrait des combats, mais les assiégés étroitement bloqués en vinrent à manger leurs chevaux, les chiens et les chats; l'once de sel finit par coûter un direhm. La position d'Amr était fort critique et ses gens peu favorablement disposés, quand il apprit que le khalife envoyait à son secours soixante mille hommes commandés par Yézid ben Hatim : « La vie, s'écria-t-il me serait insupportable s'il me fallait entendre dire que Yézid est venu me dégager ! Cette vie n'est qu'une brève période à passer en attendant que j'aille rendre mes comptes (à Dieu) ». Se précipitant alors dans la mêlée, il joua de la lance et de l'épée jusqu'à ce qu'il fut tué (mi-dzou-l'hidja 154 = fin novembre 771) [2].

D'après Shaw (Voyage en Berbérie, t. 1, p. 166) le district de Zab, le « Zebœ » des anciens, qui faisait autrefois partie de la Mauritanie et de la Gétulie, est un terrain étroit situé justement au pied du mont Atlas ; il s'étend depuis le Méridien de M'sila jusqu'à celui de Constantine et consiste en un double rang de villages.

(1) « Tehouda » ou « Thouda » était l'ancienne « Taboudafos » ; c'est à deux lieues de cet endroit que, en moharrem 64 = 683, Okba ben Nafeh, le grand conquérant de l'Ifrikya, fut tué par Kocéila le Bernoussi et qu'il fut enterré dans ce lieu même où est son mausolée autour duquel s'est fondée la bourgade actuelle de Sidi-Okba, qui fait partie du district des Zibane.

« Bayane et Mogrib », tr. Ed. Fagnan, t. 1 Fontana éd, Alger 1905.

(2) Le nouveau gouverneur avait été secondé par un certain indicateur de Djebel Nefoussa, Omar Ibn el-Mektoub en-Nefoussi, ennemi

Amr ben Hafs étant mort les habitants de Kairouan prirent pour chef son frère Djemil, lequel proposa la paix au chef des kharedjites, Abou-Hatim, sous les conditions que ni lui ni les troupes ne cesseraient de reconnaître le khalife abasside et qu'ils continueraient à porter la livrée noire.

Abou-Hatim, furieux de ces propositions osées, déporta les gens de Kairouan dans le Zab après avoir fait mettre le feu aux portes et démolir les remparts de la cité. Puis, il se hâta de gagner la région tripolitaine où s'avançait, venant de l'Orient, Yézid ben Hatim ben Kabissa, ami et envoyé du khalife El-Mançour. Ce nouveau gouverneur, dont les exploits guerriers étaient en tous points dignes de ceux de son aïeul El-Mohallab ben Abi-Çofra, obtint un premier et éclatant succès sur Abou-Hatim et le gros des rebelles.

La rencontre eut lieu près de Tripoli et, comme souvent, la discorde ayant éclaté parmi les berbères, Abou-Hatim [1], désorganisé, périt avec une grande partie des siens cependant que le reste, en pleine déroute, gagnait le Djebel Nefoussa.

Un autre chef kharedjite, Abderrahmane ben Habib, que cette défaite laissait sans défense se réfugia chez les Kotama où pendant huit mois il tint tête dans le fort de Habbab aux contingents réunis d'El-Mokharrit ben Rhiffar et-Taï et d'El-Ala ben Saïd el-Mohallebi; malgré sa bravoure l'assiégé succomba avec ses fidèles compagnons en 156=773.

A la fin de cette même année, Yézid ben Hatim eut encore à combattre, toujours du côté de Tripoli, Abou Yahya ben Karrias el- Haouari autour duquel s'étaient rangés de nouveaux kharedjites qui, pas plus heureux que leurs aînés, furent massacrés en grande partie dans un combat acharné livré sur les bords de la mer.

Partout alors se répandirent les derniers dissidents en fuite.

Traqués, décimés, ces kharedjites avaient, depuis le jour qu'ils assiégèrent Amr ben Hafs dans Tobna (redjeb 151=janvier 768) livré trois cent soixante-quinze combats aux troupes du khalife abbasside Abou-Djaâfer el-Mançour qui lui-même mourait en dzou-l'hidja 157=mars 773.

---

personnel d'Abou-Hatim. — Amr voyant fléchir ses fidèles compagnons s'était écrié en s'élançant : « Conduisez-moi, comme un fiancé en cortège à la mort dans le chemin d'Allah qui répandra sur moi et mes fidèles compagnons sa miséricorde. Que peu d'entre vous restent auprès de moi ! » Il tomba bientôt transpercé de flèches.

On rapporte que le lieu où ils périrent, se couvrit de lumière pendant la nuit, tous les jeudis ; et que l'on voyait de loin cette lumière s'étendre, croître et monter dans l'air.

(1) Dans l'Est, la lieutenance d'Abou-Hatim à l'Imamat Ouahbite, avait duré plusieurs années.

L'année 171 vit pourtant un nouveau soulèvement abadhite : Yézid ben Hakim, qui par ses hautes qualités d'administrateur à la fois énergique et bon avait ramené la paix dans la région, venait de mourir et son fils Daoud le remplaçait provisoirement lorsque les Nefzaoua, ayant élu comme chef Çalah ibn Noceïr en-Nefzaoui, sommèrent les tribus voisines de se conformer au rite ouahbite. Daoud alors envoya contre eux son parent Soléïmane ben es-Soumah à la tête de dix mille hommes. Ce chef après avoir fait une hécatombe de rebelles força les autres à prendre la fuite. Néanmoins Çalah réunissant de nouveaux éléments à Sicca-Veneria [1] reprit la défensive, mais il se vit infliger une nouvelle défaite.

Désormais c'en était fait de la propagande kharedjite en Ifrikya. Cette doctrine, qui eut un instant l'heur de dominer un peuple hétérogène et indépendant et qui eût pu durablement s'imposer à tout un pays, disparaissait ainsi presque totalement victime de l'inconstance berbère. Pourtant tout ce qui restait de foi ouahbite s'était réfugié aux confins de la Mauritanie Césaréenne autour de l'étendard sacré de l'Imam Ibn-Roustem, qui à Tahert avait fondé la *Dynastie Rostémide*.

Aussi parallèlement à l'étude des Rostemides convient-il de déterminer la personnalité de ce souverain kharedjite qui eut en Ifrikya son heure de célébrité.

En effet, c'est à tort que la plupart des historiens ayant traité des Rostémides ont prétendu qu'Abderrahmane ben Roustem était le fils du héros persan, le cipehbed Roustem ben Firoukh-Hormuzd, gouverneur du Khorassane, tué à Kadissia par Hilal en l'an XIV de l'hégire = 636 de J.-C. Il n'était en réalité que le descendant de ce généralissime, par son père Roustem *ben* Abderrahmane [2] *ben* Abd-el-Ouahb *ben* Roustem *ben* Firoukh-Hormuzd, etc. de la dynastie Sassanide dont voici l'histoire.

(1 En génois « Chikka Beparia ». Pendant la domination bizantine (Roum) il y avait dans l'Eglise un curieux miroir dans lequel tout homme qui doutait de sa femme n'avait qu'à regarder pour voir la figure du séducteur. A cette époque, les berbères professaient le christianisme, et un homme de cette race ayant montré beaucoup de zèle pour la religion était devenu diacre. Un latin jaloux de sa femme était allé consulter le miroir, lequel lui révéla les traits du berbère. Le roi le fit rechercher, lui fit couper le nez et le fit chasser de l'Eglise. Les parents du supplicié allèrent nuitamment briser le miroir, ce qu'apprenant, pour les châtier le monarque fit saccager leur campement. (Description de l'Afrique Septentrionale « d'El Bekri », Tr. de Slane).

Sur l'emplacement de Sicca Veneria se dresse actuellement l'important centre tunisien « **Le Kef** ».

(2) Qui d'après le « Mesalec » d'Abou-Obeïd El-Bekri prit part à la première invasion arabe en Ifrikya.

***

Vers le commencement du troisième siècle de l'ère chrétienne eut lieu en Perse, l'avènement d'Ardeschir (Artaxerxès ou encore Artaxarès) dans la ville d'Istakhr. Ce chef parvint à réunir sous son autorité, les nombreuses principautés autonomes persanes et régna quarante-quatre ans, dont trente passés en combats incessants et quatorze consacrés à une sage administration. Il était fils de Babec ou Pabec fils de Sassane, lequel eut pour ancêtre Barhane — ou Bahram — surnommé *Ardeschir-Dirazdest* ancien monarque persan. Ce dernier ayant légué la couronne à sa fille Houmaï — Ouou Haï — au détriment de son fils Sassane, celui-ci dépité se retira dans l'Hindoustan où, cachant sa naissance, il se fit berger jusqu'à sa mort. Il laissait un fils également nommé Sassane qui reprit le pouvoir et dont les descendants, durant cinq générations, portèrent ce nom jusqu'à Babec père d'Ardeschir.

Le dernier des Sassane était d'une bravoure légendaire et guerroyait pour son compte à la tête de sa cohorte fameuse qui comptait toujours soixante-dix des plus farouches guerriers du temps. Il commandait le district de Kheïr jusqu'à Istakhr dont les temples du feu, ou *Pyrées*, dépendaient de lui. Sa femme Minahscheb appartenait à la lignée des rois de Perse Bazerdjane.

Ardeschir était né à Djouzher principanté du roi Djouzher son bienfaiteur qu'il fit périr d'ailleurs pour le déposséder ainsi qu'il le fit pour tant d'autres princes. Après avoir affirmé son autorité en supprimant le dernier roi, Ardeouane, il plaça la couronne sur sa tête et prit le titre de *Roi des rois*.

A cette époque l'Irak était déjà entre les mains d'Amrou fils d'Aâdi qui résidait à Hira.

Ardeschir fit bâtir de nombreuses cités dont Hormuzd-Ardeschir (Souk el-Haouaz); Aspa-Ardeschir (actuellement Médinet el-Hat entre Médine et Mossoul); Nou-Ardeschir, aujourd'hui Djeddat etc. Il laissa la couronne à son fils Schahpour qui depuis longtemps déjà le secondait.

La naissance de ce dernier prince, valeureux et sage, avait été entourée de mystère : en effet, du temps où les Sassanites avaient dû fuir devant les Aschanéens, ou partisans d'Asch, Sassane avait fait serment pour lui et ses descendants non seulement de revendiquer le trône d'Irak-Adjemi mais d'anéantir, partout où il s'en trouverait, tous les Aschanéens. De fait Ardeschir en supprima une bonne partie. Or un jour, à l'issue d'un combat contre un descendant d'Asch, on lui présenta sa part de butin. Parmi les captives une jeune fille de toute beauté retint son attention et il l'attacha à sa personne. Ce ne fut que lorsqu'elle se crut

sûre de son ascendant sur le roi qu'elle pensa pouvoir lui dévoiler qu'elle était princesse « de la Maison d'Asch ». Ardeschir fidèle au serment ancestral résolut, malgré son violent amour, de la faire périr. Pour ce faire il la confia à son surintendant, lequel s'étant persuadé que la captive portait en son sein l'œuvre de son maître, résolut malgré le danger auquel il s'exposait de sauver l'enfant à venir. Il rélégua donc la jeune femme en un cachot souterrain dans son propre palais, mais au préalable et afin d'éviter tout soupçon calomnieux il se mit hors d'état de procréation; puis renfermant dans un coffret les preuves du sacrifice il pria le roi d'apposer son sceau sur cette boîte et de la garder précieusement, sans lui en révéler le contenu toutefois. Peu de temps après naissait de l'Aschanéenne un superbe enfant mâle auquel l'intendant donna le nom de Schahpour [1] et dont il soigna lui-même l'éducation.

Dix ans s'étaient écoulés quand un jour le vizir trouvant Ardeschir fort mélancolique lui en demanda la cause. Le monarque s'ouvrit alors à son fidèle lieutenant : « J'ai anéanti mes ennemis et conquis l'univers; mais, hélas, qui me succèdera ?...

— Votre propre fils, lui fut-il répondu.

Des explications s'ensuivirent et le roi, après preuves et épreuves, reconnut l'enfant auquel il maintint le nom de *Schahpour*.

Il y avait quinze ans déjà, en 256 de J.-C., que Schahpour régnait lorsqu'il entreprit de réduire la forteresse de Nisibe, dont il s'empara après avoir massacré les Romains qui la défendaient. Continuant sa marche triomphale il assiégea Antioche qu'il réduisit en faisant prisonnier l'empereur Valérien (Valérianus ou Valérius) et l'emmena en captivité, pour le renvoyer quelques années plus tard après lui avoir coupé le nez.

Ensuite Schahpour se retourna contre Dhaïzan — ou Manizen — roi des arabes qu'il attaqua dans sa forteresse de Khadhr, avec une armée si considérable que les arabes lui avaient donné le surnom d'El-Djenoud.

La forteresse favorisée par les sortilèges était imprenable, et Shahpour dut, pour s'en emparer, s'assurer la traitrise de Nazirat — ou Nadhirat — fille du roi. La ville fut prise, mais la fille coupable devenue femme du vainqueur fut par son ordre attachée par les cheveux à la queue d'un cheval indompté.

Durant des années cette calamité servit de sujet à de nombreuses élégies arabes parmi lesquelles celles d'Aâcha, d'Abou-Douad el-Yâdi et d'Amrou ben el-Yakma, voici un passage du chant de ce dernier.

---

(1) Schahpour, qu'on écrit aussi « Sapor » et parfois « Sabour », signifie fils du roi.

« *N'es-tu pas attristé — la nouvelle s'en est répandue*
« *— de ce qui est arrivé au cavalier des Bni-Lâbid ?*

« *Et de la chute du Dhaïzane et de ses compagnons,*
« *et des vaillants cavaliers des Bni-Yézid ?*

« *Schahpour al-Djenoud les a attaqués avec des élé-*
« *phants caparaçonnés et avec des héros.* »

Schahpour régna trente ans et fut remplacé par son fils Hormuzd, ou Hormouz, lequel depuis dix ans déjà commandait dans le Khorassane. Il y avait amassé d'immenses richesses et acquis une telle popularité que des courtisans jaloux l'avaient desservi auprès de Schahpour. En apprenant ces menées insidieuses, Hormuzd n'avait pas hésité à résilier, selon la coutume persane, tous droits au trône en se tranchant une main qu'il avait envoyée au roi. Celui-ci en présence de ce douloureux sacrifice, avait juré par les mânes d'Ardeschir que malgré tout son fils règnerait après lui. Il lui écrivit : Quand bien même te couperais-tu en morceaux, je te donnerais, après moi, ce royaume; et il le rappela aussitôt à la Cour.

Hormuzd monta sur le trône en l'an 272 et ne régna qu'un an, laissant comme successeur son fils Bahram [1] qui, au cours d'un règne de trois ans (273-277), martyrisa les idolâtres. Son fils Bahram II exerça la justice et l'équité. Ce prince surnommé Segane-Schah régna quatre ans. Il ne laissa aucun enfant mâle et la couronne revint à son frère Narsi qui régna sept ans et fut remplacé par son fils Hormuzd.

Ce dernier était détesté parce que d'un naturel violent; pourtant en montant sur le trône il réunit ses courtisans et leur promit de renoncer à ses mauvais instincts. Aussi durant les cinq années de son règne fut-il un modèle de justice et de bonté. Blessé grièvement au cours d'une chasse il recommanda instamment à son entourage de donner la couronne à l'enfant que sa femme devait prochainement mettre au monde, si cet enfant était mâle, et il lui donna lui-même le nom de Schahpour.

Durant six mois le royaume de Perse fut sans monarque, et lorsque l'enfant naquit on suspendit la couronne d'or au-dessus de son berceau et l'on plaça le sceptre auprès de lui aux applaudissements du peuple qui lui maintint le nom de SCHAHPOUR (310 de J.-C.).

Pendant l'enfance du prince les Arabes empiétèrent sur le territoire persan; mais, à peine adolescent, Schahpour II réunit son armée et se porta à Bahraïn où il

(1) Dubeux, dans l'« Univers pittoresque (Perse) », prête à Bahram II (ou Vararane II) un règne de dix-sept ans ; et écrit qu'il laissait deux fils, Narsi — ou Narsis — et Bahram III qu'il fait monter sur le trône en 293.

massacra les Arabes qui s'y était installés. Traversant ensuite le désert il se dirigea vers Yatribe (Médine) où, détruisant les puits et empoisonnant les sources, il anéantit la population. Pénétrant alors dans l'Irak et le Saouad il passa à Alep et ravagea la Syrie.

Après une rencontre sanglante avec Elianus (Julien) empereur des Romains, au cours de laquelle celui-ci fut transpercé mortellement par une flèche persane, l'armée romaine composée en majeure partie d'arabes et forte de cent soixante-dix mille hommes, reconnut comme chef le général Jovianus. Après une entrevue des plus courtoises entre les deux chefs adversaires, Schahpour offrit à Jovianus de cesser la guerre à condition que lui reviendrait la place forte de Nisibe et que les arabes seraient à tout jamais exclus de l'armée romaine. Ainsi abandonnés les Arabes furent poursuivis par les Perses, et tous les prisonniers eurent les deux épaules percées afin d'y passer des cordes pour les conduire. C'est pourquoi Schahpour II reçut le surnom de *Dzou-al-Akthaf* — le maître des épaules.

Après une reprise des hostilités entre les Romains et les Perses, Schahpour vainqueur accepta la soumission de certains arabes qu'il cantonna dans le Kirmane. Actuellement encore tous les arabes qui sont dans cette contrée descendent des tribus de Thaleb, de Bakr-ben-Ouakil et d'Abou-l'Kaïs.

Schahpour Dzou-l'Akthaf, régna soixante-douze ans sans connaître une défaite guerrière. Cependant au cours d'un voyage qu'il fit incognito à Rome, ayant été reconnu par un seigneur romain, l'empereur Constantin l'avait fait renfermer dans une peau de buffle, puis au bout de plusieurs mois de ce supplice, il l'avait emporté à sa suite à la conquête de la Perse. Or, devant Tehendi, Schahpour, profitant d'une nuit de fêtes, alors que ses gardiens étaient en liesse, se fit, par force promesses, délivrer par ses co-détenus.

Aussitôt, se plaçant à la tête des Perses assiégés, il infligea une défaite à Constantin qui, retenu prisonnier, subit les pires outrages et fut renvoyé, au bout de dix ans, jucché sur un âne après qu'on lui eut arraché le calcanéum à chaque pied.

A la mort de Schahpour Dzou-l'Akthaf, son frère Ardeschir, fils de Hormuzd, gouverna la Perse comme tuteur de ses neveux Schahpour et Bahram. Il mérita le surnom de « bienfaisant envers le peuple » mais il se débarrassa de tous les grands et des *mobeds* qu'il fit mettre à mort. Après quatre ans de régence il dut pourtant remettre la couronne à son neveu Schahpour III qui régna cinq ans après quoi, ayant été tué par ses troupes, il fut remplacé

par son frère, qu'on appela Bahram-Kirmanschah [1] parce qu'il avait passé sa jeunesse au Kirmane et qui régna onze ans pour tomber aussi sous le glaive de ses soldats.

Son fils Yezdedjerd [2] surnommé « le méchant et le dur » par les Persans et « l'opulent » par les Arabes, jeta l'effroi autour de lui pendant tout son règne qui dura vingt-deux ans bien que ses sujets fissent incessamment des vœux pour le voir disparaître.

La Providence vint à leur secours. Un jour un cheval blanc à l'œil de feu, comme on en avait jamais vu d'aussi beau, ni d'aussi fougueux, s'arrêta devant le Palais. Personne n'osait approcher cet animal indompté; on le dit au roi qui sortit pour l'admirer et voulut le seller; mais lorsqu'il tenta de lui passer la croupière l'animal lui lança une ruade qui le tua net. Reprenant aussitôt sa course le cheval disparut à tout jamais. La légende déclare encore que ce fut un « ange vengeur » envoyé par la divinité.

A la mort de Yezdedjerd [3], son fils unique Bahram était encore chez Nomane ben Amrou-l'Kaïs, prince arabe qui l'élevait depuis sa naissance. En effet, on raconte qu'aucun enfant qui naissait à Yezdedjerd ne pouvait vivre: « Leur vie, écrit Mirkhound, ne durait pas plus que celle d'une rose; et, semblables à de tendres arbrisseaux, ils étaient en peu de jours arrachés par les ouragans de la fortune ! »

Or, à la naissance de ce dernier, le tyran avait décidé de le faire élever en un climat plus sain. Il fit donc appeler Nomane, roi des Arabes qui était son feudataire, le traita avec distinction et lui confia son fils Bahram.

L'air de Hira passait pour être le plus pur du monde entier... Nomane s'attacha à l'enfant, lui fit construire par Sinimmar, célèbre architecte de Rome, une tour (khaouarmat) très élevée, au haut de laquelle vécut l'enfant, ainsi éloigné des miasmes de la terre et exposé sans cesse aux bienfaisants rayons du soleil.

Il fallut cinq ans à Sinimmar, malaxant lui-même le mortier avec du lait, pour édifier cette merveille qui « dans la nuit brillait comme la lune et le jour charmait tous les regards. »

---

(1) Roustem semble bien avoir eu pour ancêtre ce même Bahram-Kirmanschah de qui la descendance continua, sans interruption à gouverner le Khorassane et le Seïstane ; ces mêmes régions où se retiraient toujours les kharedjites lorsqu'ils étaient poursuivis par les khalifes.

(2) Isdidjerdès 1er (400 à 442 de J. C.) On n'est pas d'accord sur la filiation de ce prince, certains le disent fils de Schahpour III, d'autres de Bahram IV.

(3) C'est à partir de cette époque que se divise la dynastie Sassanide, descendant d'Ardeschir, premier fils de Babec. Les uns, détenant la couronne, exercent la souveraineté ; tandis que les autres, gouvernent les provinces et sont maîtres absolus de l'armée. D'ailleurs réapparaissent, dès ce temps, quelques principautés autonomes.

Cela n'épargna pas à Sinimmar, sitôt le travail terminé, d'être précipité du haut de la tour. Là est d'ailleurs la coutume due à la superstition, au détriment de toute gratitude. Aussi le poète a dit :

« Il m'a récompensé — (que Dieu le récompense de la plus mauvaise de ses récompenses) — de la récompense qu'eut Sinimmar quoiqu'il fut innocent et méritant ! »

Le peuple craignant que le fils ne fut plus cruel que le père, mit sur le trône Kosra ou Kosrou (d'où Kosroès), général appartenant à la branche collatérale des descendants de Babec. Amené à Madaïne il fut comblé de richesses et le Mobed suprême lui plaça la couronne sur la tête.

Apprenant ces menées, Bahram s'en ouvrit à Moundhir, fils de Nomane [1], qui lui déclara : « Je n'aurai pas de repos, ô mon frère, que je ne t'aie rendu la couronne, car la domination des Arabes et des Perses t'appartient de droit. »

Bahram avait alors vingt-trois ans, il avait été appelé Bahram-Gour [2] (c'est-à-dire onagre), parce qu'il affectionnait particulièrement la chasse à cet animal. Rompu à tous les exercices physiques il était doué d'une vigueur extraordinaire; aussi n'eut-il pas de peine, aidé de Nomane ben Moundhir, son frère de lait, à reprendre pied à sa Cour. On cite même qu'ayant fait venir deux lions et placé la couronne au milieu d'eux, il saisit chacun des fauves par la crinière et leur entrebrisa le crâne, après quoi il se plaça la couronne sur la tête.

Il pardonna à Kosrou et à son peuple et régna vingt-trois ans, entouré de la vénération de ses sujets. Mais un jour, pendant une chasse à courre, entraîné par son cheval, il fut précipité en un puits sans fond. Son cadavre jamais ne fut retrouvé !

---

(1) Nomane était idolâtre mais il avait un vizir, originaire de Syrie, qui suivait la religion du Christ. Un jour que tous deux étaient assis sur la terrasse de la « khaouernat », admirant la nature printanière, le fleuve Euphrate, le Souad et l'Irak tout autour, le prince dit: « O vizir, y a-t-il au monde, un endroit plus enchanteur que celui-ci ? L'intendant répondit : Certes, cet endroit est très beau, malheureusement ce qui l'orne ne durera pas: Qu'y a-t-il de durable ? soupira le roi. — C'est, proclama le vizir, le jardin de la miséricorde divine et les vergers du Paradis, que nous retrouverons dans l'autre monde ; mais pour arriver à ce lieu de délices, il faut embrasser la vraie religion et servir Dieu, le clément ! ».

Nomane éclairé subitement professa la foi chrétienne ; et la même nuit, après avoir revêtu le froc, il s'éloignait à tout jamais pour un lieu de retraite « khelouat » que personne jamais ne connut. Son fils « Moundhir » dit Ibn Ma-Esmah lui succéda et continua à Bahram son amitié. Il avait un fils appelé Nomane, lequel de même âge que Bahram, partageait son existence, vouant à son royal camarade une affection farouche et dévouée.

(2) On raconte que, tout jeune encore, ayant vu un lion bondir sur un onagre, il avait aussitôt traversé d'une même flèche les deux animaux.

Son fils YEZDEDJERD II (442 de J.-C.) lui succéda, dix-huit ans, durant lesquels il sut mériter l'épithète d'*Er-Rahmane*, le clément. Il eut deux fils, dont l'aîné *Firouz* [1], qui était dans le Seïstane au moment de sa mort, ayant appris que son cadet s'était emparé du sceptre, se rendit auprès de Khouchenouazz, roi des Heïathlites, (en arabe *aïthal*, vigoureux).

Ce roi lui confia une armée pour reprendre possession de son trône, d'autant plus qu'Hormuzd avait amassé sur sa tête les foudres de son peuple opprimé.

Firouz attaqua donc son frère, qu'il tua ainsi que trois de ses proches. Puis, s'étant fait reconnaître par l'armée il exerça le pouvoir et dut, malgré la gratitude qu'il avait contractée envers Khouchenouazz, le combattre en raison de ses mœurs dépravées pour le contraindre à s'amender. Cependant tombé plusieurs fois dans des embuscades, Firouz finit par être tué après avoir régné vingt-sept ans. Il fut vengé par son fidèle lieutenant Çoufraï lequel, malgré l'inconstance du peuple, ruiné par sept années de disette, et qui l'avait élu roi, fit remettre la couronne à

BALACH ou (Palach) [2] fils aîné de Firouz. Mais le nouveau monarque étant bientôt décédé son puiné,

KOBAD, qui était alors à la Cour du *Khakam* [3] fut rappelé aussitôt. Dès son intronisation il fit preuve de réelles qualités administratives; mais par ses mœurs dissolues il mécontenta son vieux tuteur Çoufraï; aussi remit-il le soin de le débarrasser de ce gênant contrôle à un jeune seigneur de Mihrane, nommé Schahpour-le-cipehbed [4]. Celui-ci ayant accompli sa macabre mission prit le commandement des armées et s'appliqua avec ardeur aux affaires du royaume.

Kobad fut le premier monarque persan qui jeta les bases d'une constitution gouvernementale. Il nomma des ministres ayant des attributions déterminées : finances armée, agriculture; et le premier aussi il établit l'assiette de l'impôt foncier par cotes proportionnelles et en espèces. Pourtant de mœurs déplorables il accrédita les théories per-

---

(1) « Pérosès », an 458 J. C. Il sied de remarquer que les monarques persans, par crainte de se voir destituer ou même assassiner par leurs fils aînés, les exilaient dès leur enfance.

(2) Aussi appelés par Dubeux, « Balas », an 482 de J. C. « Cabadès », an 485 de J. C.

(3) Chef de Turkomans, peuple du rameau Ouralo-altaïque qui vivait dans les déserts compris entre la mer Caspienne, la mer d'Aral et de la Perse et dont un « khakam » ou (hakam), s'étant emparé de Byzance — plus tard Stamboul (la Constantinople actuelle) — fonda sous le nom de Otsmane 1er (1259-1326) l'empire Turc ou Osmanl.

(4) Ce « cipehbed » (généralissime) nommé Schahpour-el-Aci, de sang royal, était un arrière petit-fils de Schahpour-Dzou-l'Khtaf et le trisaïeul de « Roustem le Glorieux », par ses fils, petits-fils et arrière-petits-fils Bahram-Dzou-Echcheffar, Bahram-Tchonbine et Zab dit Firoukh-Hormuzd.

nicieuses du Sectaire Mazdach[1] et donnant lui-même l'exemple de ces inclinations contre nature eut commerce avec ses sœurs et ses filles. Détrôné par son peuple soulevé qui l'avait remplacé par son frère Djamasp, il fut incarcéré et ne dut sa fuite qu'au dévoûment de sa sœur qu'il avait épousée et de qui il avait eu un fils. Elle le fit sortir de prison entre deux matelas. Il se réfugia alors chez le *Khakam* son voisin.

Rappelé au pouvoir, cinq ans après, Kobad reprit sagement la direction de son royaume et choisit Zehrmihir comme ministre. Il avait épousé lors de sa fuite chez les turcomans une princesse de cette race qui lui avait donné, en l'an 507, un fils, Nouchirouane, doué de vertus et de qualités exceptionnelles qui lui succéda.

Kobad attaqué à Koufa, puis à Hira par Chammar, neveu de Harith, chef des Arabes de l'Yémen et de Syrie, se réfugia à Reï, où il fut tué en 535. Son règne avait duré quarante-trois ans.

Son fils NOUCHIROUANE, dit *Keï-Kosrou* ou *Chosroès*, prit aussitôt le commandement de l'armée perse et n'eut de cesse qu'il n'eût vengé son père.

Ayant repoussé les Yéménites, il replaça à la tête de l'Irak Moundhir fils de Nomane el-Akbar ben Moundhir et se consacra à son peuple et à son gouvernement. Prince sérieux, il ne voulait pas de mendiants, mais rien que des travailleurs dans son royaume. De mœurs austères, il fit disparaître les derniers adhérents de la secte de Mazdach[2] Encourageant le commerce et l'agriculture il ordonna la mise en rapport des moindres lopins de son territoire. Il fit marier toutes les femmes susceptibles de procréer, fit des largesses aux prêtres et rétablit ainsi la vertu et la confiance daus son royaume.

Nouchirouane-Chosroès institua un système mouétaire qui servit dès lors de modèle en Perse. Très instruit, il vulgarisa l'enseignement, et propageant les belles-lettres se

---

(1) Mazdach, ou Mozdek ou Mazdech, révolutionnaire persan de l'époque des Sassanides, né à Persépolis (Istikhar), vers 470, mort à Nahrwan vers 540. Il était grand mobed ou chef de la religion à Nishapour. Il se présenta au roi Kobad comme un prophète, envoyé par Ormazd pour rénover la religion mazdéenne. Sa doctrine était un dualisme dans lequel le démon Ahrman jouait un rôle égal à celui du bon principe Ormazd ; au point de vue politique elle tendait au « communisme » absolu.

Cette doctrine séduisit le sassanide Kobad qui essaya de mettre en pratique les doctrines nouvelles, ce qui provoqua une terrible insurrection en Perse. Il fut détrôné, remplacé par son frère Djamasp, puis remonta sur le trône.

La secte mazdachite se continua à l'époque de l'Islamisme sous le nom de « Khourremdinis ».

(Larousse, Dictionnaire Universel, p. 1011, lettre M).

(2) Un auteur assure qu'en un seul jour cent mille Zendiks ou sectateurs de Mazdak, furent attachés à la potence.

consacra à la généalogie de sa famille et ordonna la recherche, le classement et la reproduction de tous les écrits provenant d'Ardeschir 1er et de ses successeurs. Guerrier valeureux, il attaqua les Romains, vainquit leur chef Héraclius et exigea de lui un tribut considérable.

Nouchirouane fut le *Chosroès* [1] le plus considérable de sa dynastie.

Ce fut sous son règne, dans le courant du mois d'août de l'année 570, que naquit, à La Mecque, Mohammed ben Abd-Allah ben Abd el-Mothalib qui devait être l'apôtre de l'Islam [2].

---

(1) Ce fut le nom générique que prirent dès lors les souverains persans. On dit le « Chosroès » ou le « Kosroès » comme le César, le Bourbon, etc...

(2) La naissance du Prophète allait provoquer une phase nouvelle et fatale dans la dynastie sassanide. La tradition rapporte que la nuit même de l'événement le feu des mages de tous les pyrées tant dans la Perse que dans l'Arabie s'éteignit. Dans cette même nuit, Nouchirouane vit en songe les tours de son palais renversées, cependant que le grand mobed voyait aussi en songe de grands chameaux persans très vigoureux lutter contre de petits dromadaires arabes qui malgré leur petit nombre réussissaient à passer le Tigre, se répandant dans toute la Perse. Très affectés, le monarque et l'intendant s'étaient mutuellement caché leurs impressions ; mais au matin on reçut de la Perside la nouvelle que le principal feu s'était éteint subitement. Ce fait ne s'était jamais produit. Nouchirouane fut stupéfait et décida de demander à Nomane ben Moundhir de lui envoyer un célèbre devin arabe qui habitait Hira. Ce devin chrétien, Abdou-l'Massih (l'adorateur du Messie), fils d'Amrou le Rhassanide, descendant des rois de Syrie, était très âgé ; il avait déjà vécu trois cent soixante-ans. Il était très versé dans les anciennes traditions, néanmoins il préféra aller consulter son oncle Satih, le devin le plus célèbre de l'Yémen, de la Syrie et même du monde entier. Il se fit donc transporter auprès de lui, en plein désert, et le trouva au moment d'expirer. Avant qu'il lui eut exposé ce qui l'amenait, Satih lui dit : « C'est le roi de Perse qui t'a envoyé. Nouchirouane a fait un songe, de même son mobed, et le grand feu s'est éteint. Il t'a fait chercher et t'a demandé l'explication de ces faits ; tu n'as pas su ; alors tu es venu vers moi. Dis donc au roi : — Il est né d'entre les Arabes un prophète dont le pouvoir et la religion règneront en Perse ; et la souveraineté de la Perse passera à son peuple après sa mort. Il y aura encore quatorze rois en Perse, puis leur lignée s'éteindra. C'est alors que le pouvoir et la religion de ce prophète s'implanteront dans ton pays. — Et ce disant, le devin rendit le dernier soupir. Abdou-l'Massih retourna auprès de Nouchirouane, très soucieux, car les gens de Hira affectionnaient leur souverain. En chemin, il récita une très belle pièce de vers dont on a retenu quelques distiques : « Apprête-toi, toi qui es prompt et résolu ! La peur et la préoccupation ne l'atteignent point.

« Si le royaume est perdu pour les enfants de Sassane, c'est que la fortune consiste en changement.

« Dans leurs demeures leurs attaques effraient les lions féroces.

Eux, habitants du château : Mirhane et ses frères et les Hormazd et Schahpour.

« Les hommes sont enfants d'un même père ; mais lorsqu'ils savent que quelqu'un est diminué, alors il est méprisé et abandonné par eux.

« Ils sont fils d'une même mère quant à leur naissance ; mais quelques-uns sont favorisés par la Providence.

« Le bien et le mal, se trouvent rattachés ensemble, mais le bien est à suivre et le mal à éviter ». (Tabari).

Nouchirouane el-Aadil (le juste) mourut en 579, après quarant-huit ans d'un règne heureux.

Ce fut l'un de ses fils, né d'une *khatoum* turcomane qui, lui ayant succédé sous le nom de HORMUZD III, réunit les mobeds et les conseillers d'Etat et leur dit : « Qui pensez-vous qu'il convienne de désigner pour combattre l'armée de Saouëschah qui envahit le territoire ?

Tous furent unanimes à déclarer que nul n'était plus apte à remplir cette mission que Baram-Tchoubine.

Ce Bahram, cipehbed et gouverneur du Khorassane était fils de Bahram Dzouechcherar (le méchant) fils de Schahpour el-Aci. Il était né à Reï, ou Regis, d'une famille de princes et de cipebeds. Il était le plus vaillant homme de son temps, avait le teint foncé, les sourcils joints, était de haute stature et mince, d'où son surnom de *Tchoubine*. Certains l'ont surnommé Choubine (en deux) parce que dans son jeune âge, à Reï, il avait, en combat singulier, pourfendu un cavalier depuis la tête jusqu'à la ceinture.

Déjà Nouchirouane lui avait confié le gouvernement de l'Aderbeïdjane, du Djebal, du Djordjane, du Taberistane et l'avait envoyé en Arménie.

Donc, sur l'ordre de son souverain, Bahram-Tchoubine se mit en campagne avec douze mille hommes et marcha contre Saouëschah qu'il tua et dont l'armée, forte de trois cent mille guerriers, se débanda et rétrograda.

Pourtant dès son retour à la Cour des divergences de vues ayant surgi entre Bahram et son roi le cipehbed s'était retiré à Reï. Ce fut là qu'il apprit que des intrigues ayant divisé Hormuzd et son fils Kosrou-Parouiz celui-ci avait fait crever les yeux à son père et s'était emparé de la couronne. Bahram-Tchoubine, indécis sur le parti à prendre entre le père et le fils, pencha pourtant vers le premier et il allait le replacer sur le trône lorsque Hormuzd mourut subitement.

Pendant ce temps Parouiz, dont l'armée était passée du côté de Bahram, s'était enfui vers la Syrie, pour chercher du secours auprès du César romain. Il avait intéressé à son sort l'empereur qui lui avait donné en mariage sa fille Marie. Bahram-Tchoubine, ayant accepté la régence, régnait sans contestation pour le compte de Schahriar, second fils d'Hormuzd encore petit. Il donnait audience au peuple, assis sur le trône d'or, la couronne sur la tête, alors qu'il gardait l'Infant dans ses appartements ne voulant pas le montrer au peuple avant son adolescence. Pourtant il ne s'intitulait pas roi et écrivait aux fonctionnaires en ces termes : « Moi, Bahram, fils de Bahram fils de Aci, gardien de l'Empire.... » Il recevait les impôts, liquidait les dépenses et administrait le royaume en respectant la loi. Cependant malgré sa grande connaissance des guerriers, Bahram avait

compté sans la versatilité de l'esprit persan; aussi des troupes s'étant jointes nuitamment aux renforts que ramenait Parouiz, il dut se retirer dans le Turkestane. Ce fut dans sa retraite qu'il fut assassiné sur l'instigation du roi, lequel s'empara définitivement du pouvoir en l'an 592 de J.-C. La belle Koundïeh, à la fois sœur et épouse de Bahram, alla elle-même chercher sa dépouille mortelle pour l'inhumer à Reï. Plus tard, ayant épousé Boustam, oncle de Parouiz, elle l'étrangla, puis elle devint enfin la femme du Kosrou-Parouiz lui-même.

Ce fut au cours de la vingtième année du règne de ce souverain qu'eut lieu la fuite du Prophète à Médine (622 de J.-C.; an premier de l'hégire, *ihdjrat*). A la même époque, entre Bassora et Médine, près du puits de Dzoukar, se livra un combat sanglant et décisif, entre les Perses et les Arabes sujets de Nomane ben Moundhir lequel étant chrétien ainsi que sa femme Athika et tous les siens avait été desservi auprès de Kosrou-Parouiz qui, dans un moment de colère, l'avait fait piétiner par ses *éléphants-bourreaux*. Les Arabes Bni-Chaïbane, commandés par Hani ben Maâssoud dépositaires fidèles des biens de Nomane, infligèrent une sanglante défaite à l'armée du Kosroès.

Alors que se livrait cette bataille, le Prophète Mohammed eut vision de l'Ange Gabriel lui indiquant nettement toutes les phases de la lutte et il entendit clairement son nom proclamé par tous les guerriers, comme cri de ralliement.

Lorsque l'armée persane fut dispersée, Mohammed s'écria par trois fois : *Allahou akheur !* Allah est le plus grand. Or, les Compagnons du Prophète qui avaient noté le jour et l'heure que ces paroles furent prononcées les trouvèrent en conformité avec le récit des combattants.

A l'issue de ce combat, le Prophète écrivit à Parouiz une lettre ainsi conçue :

« Au nom d'Allah clément et miséricordieux !

« De la part de Mohammed, Apôtre d'Allah, à Parouiz fils d'Hormuzd ! Or, je rends grâces à Allah. Il n'y a pas de divinité en dehors de Lui, le Vivant, l'Eternel qui m'a envoyé, avec la Vérité pour annoncer et avertir, vers un peuple misérable et de peu d'intelligence. Celui qu'Allah dirige n'est pas égaré et celui qu'il égare n'a pas de direction ! Allah regarde la condition de ses serviteurs; rien ne lui ressemble, Il voit et entend tout. Donc mets-toi bien à l'abri du châtiment d'Allah ou prépare-toi de la part d'Allah et de son Apôtre à une lutte pour laquelle tu n'es pas assez fort ! »

Kosrou-Parouiz, très courroucé, maltraita l'émissaire et déchira la lettre. Lorsque le Prophète le sut, il décréta : « Il a déchiré son royaume ! »

D'un tempérament aussi craintif qu'autoritaire Parouiz avait fait enfermer ses dix-sept fils. Or, dans la trente-huitième année de son règne — 628 de J.-C., sixième année de l'hégire — ses sujets se soulevèrent et l'enfermèrent; puis, ayant délivré ses fils, ils donnèrent la couronne à l'aîné d'entre eux, Kobad II, plus connu sous le nom de SCHIROUÈH

Trois jours après Parouiz était décapité par le fils de feu Nomane ben Moundhir sa victime.

La magnificence de Kosrou-Parouiz et ses amours avec Schirine ont rendu son nom célèbre chez les historiens et les poètes persans.

Schirouëh était un prince cruel qui, sept mois plus tard, mourut de remords car il avait fait assassiner tous ses frères. Il laissait un fils nommé Ardeschir III, alors âgé de sept ans, qui la même année, 629, fut placé sur le trône. Aussitôt, SCHAHRIAR, frère de Kosrou-Parouiz qui, élevé par Bahram-Tchoubine était demeuré éloigné du trône, regagna Madaïne où il fit mettre à mort l'enfant régnant et un grand nombre de seigneurs, s'emparant ainsi de la couronne qu'il détint peu de temps.

Ce furent les deux filles de Kosrou-Parouiz, POURANDOKHT, dite *Bourane* et AZERNIDOKHT qui se succédèrent ensuite au pouvoir. La première régna un an et quatre mois (629-630 de J.-C.) et la seconde six mois seulement au cours desquels elle fit périr Firoukh-Hormuzd, dans les conditions suivantes : la souveraine qui était la plus jolie femme de l'empire fut recherchée par le vaillant cipehbed Firoukh-Hormuzd, personnage considérable et de sang royal, auquel Parouiz avait confié le gouvernement du Khorassane. Lui ayant fixé un rendez-vous nocturne en son palais, elle le fit assassiner par le chef de ses gardes.

Lorsqu'il apprit cette trahison qui avait coûté la vie à son père, le fils de la victime, Roustem, marcha sur Madaïne avec de nombreuses troupes, s'empara de la reine et l'exposa à toutes les violences soldatesques avant de la faire périr. Après deux règnes éphémères, l'un de KESRA fils de Haïss, l'autre de FERAKHZAD, enfant naturel de Kosrou-Parouiz ce fut YEZDEDJERD III, fils de Schahriar qui, soutenu par Roustem alors tout puissant, monta sur le trône en 632.

Ce monarque devait être le dernier de la Dynastie sassanide en Perse de même que Roustem fut le dernier cipehbed de sang royal et gouverneur du Khorassane, car il fut tué à la bataille de Kadissia en l'an XIV de l'hégire, 636 de J.-C.

⁂

Fidèle à la promesse qu'il avait faite à Abou-Bekr et comprenant qu'il était impossible sinon dangereux de contenir plus longtemps dans l'Yémen et le Hedjaz le flot toujours grossissant des nouveaux musulmans, le khalife Omar qui tenait à favoriser les projets de Moutsanna, chef de l'Irak, récemment converti, persuada enfin aux fidèles qu'il fallait à tout prix réduire la Perse, pays d'abondance. Pour ce faire, une armée considérable, sous les ordres de Saâd ben Obéïd, secondé par un grand nombre de notables guerriers parmi lesquels Acim, fils du khalife, envahit donc le territoire du roi Yezdedjerd III. Celui-ci, après avoir durement éconduit les quatorze émissaires d'Omar, chargea Roustem de chasser les Arabes et de les anéantir.

On en vint donc aux armes et de nombreux combats préliminaires se livrèrent, puis ce fut la décisive bataille de Kadissïa — ou d'Attik, du nom du canal reliant le Tigre à l'Euphrate — au cours de laquelle plus de cent mille persans, parmi lesquels le valeureux Roustem, furent impitoyablement massacrés.

Les premiers engagements de cette longue bataille furent appelés : « Journées d'Arhmat, d'Arhouath et d'Aïmas » et précédèrent la terrible « nuit du grondement », durant laquelle les vociférations des combattants produisirent « un roulement de tonnerre » ininterrompu. Le surlendemain à l'heure la plus chaude de la journée et alors qu'un épouvantable simoun soufflant à la face des Perses les aveuglait, les Arabes n'eurent guère de peine pour forcer le centre de l'armée ennemie.

Précisément, Roustem ne pouvant plus tenir sur son éléphant, était descendu pour s'abriter entre les chameaux. Auprès de lui était placé l'étendard de Kaouëh [1].

(1) D'après les légendes perses, Dhohac cinquième mage de la dynastie des Psychadiens, était un monarque d'une cruauté féroce. Ce fut lui, dit-on, qui introduisit l'usage de fouetter et de pendre les hommes. Il y avait déjà huit cents ans qu'il régnait ainsi, lorsque deux excroissances de chair, ayant l'aspect de deux têtes de serpent qui déformaient ses épaules, se transformèrent en ulcères cancroïdaux et le firent tant souffrir qu'il ne cessa de pousser des cris. Or, il vit en songe un vieillard qui lui conseillait, comme topique quotidien, une cervelle d'homme. Au matin, Dhohac se réveillant ordonna qu'on mit à mort deux hommes et qu'on appliqua leur cervelle sur ses ulcères. La douleur s'étant ainsi calmée, Dhohac établit une redevance de deux hommes par jour. Pendant les deux cents dernières années de son règne tous les prisonniers furent ainsi sacrifiés. Après cela on fit des prélèvements au hasard de la foule. Or, il y avait à Ispahanè un forgeron nommé Kaouëh, père de deux beaux adolescents. Un jour, on s'en saisit et on les immola. Lorsqu'on apprit cette affreuse nouvelle au malheureux père, il sortit de sa forge et fou de douleur et de fureur, il se mit à courir par la ville agitant fébrilement son tablier de cuir et poussant des gémissements lugubres. La foule s'ameuta bientôt autour de lui et l'un des principaux « dekham » s'écria : « O gens, il est temps de nous

C'est alors qu'un arabe, Hilal, fils d'Alkama — Krima — arrivant auprès des chameaux chargés des trés de Roustem frappa au hasard avec son sabre, le coup po sur le chameau contre lequel était assis Roustem. La co qui retenait la charge de monnaies ayant été coupée, Ro tem reçut le tout sur la tête; mais, malgré la douleur, bondit et se jeta dans le canal voisin. Hilal voyant un hom et sentant l'odeur du musc; remarquant enfin le siège d' et le drapeau des Kaïanides, soupçonna que ce devait ê Roustem. Celui-ci en sautant, s'était cassé la jambe et pouvait plus nager. Hilal accourut alors, le saisit et, retirant de l'eau, lui trancha la tête qu'il fixa au bout sa lance. Puis il monta sur le trône d'or et cria « Musulma j'ai tué Roustem ! » Les Musulmans répondirent par cri de triomphe, cependant que les Perses, voyant la t de leur général, lâchaient pied et s'enfuyaient.

Le même jour, Hilal reçut de Saâd, comme récompens la ceinture que Roustem portait sous un vieux vêtement guerre, cette ceinture était d'or ornée de pierres précieus d'une valeur de soixante-dix mille dihrems, et contena mille dinars d'or. Le soir même Saâd écrivit au khali Omar pour lui annoncer la mort de Roustem et la victoi de Kadissïa. Cent mille Perses avaient péri dans la batail C'était la première fois que les Arabes s'emparaient d' butin considérable.

Dès lors se poursuivit rapidement l'incursion de Perse, ordonnée par le Commandeur des Croyants . patrouillant, Saâd choisit l'emplacement des villes de Kou et de Baçra qui furent bâties peu de temps après. Pu continuant sa marche sur Madaïne, il réduisit et pilla ce capitale. Pénétrant dans le palais merveilleux construit p Kobadh, fils de Firouz vers 500 de J.-C., il atteignit la sa d'honneur et, se prosternant huit fois par terre, il pronon le *Salam;* à chaque *rekâat*, prosternation, il récitait la so

---

débarrasser du roi tyran ! ». Aussitôt tous les habitants se levère en masse et suivirent le forgeron Kaouêh lequel, attachant s tablier au bout d'une perche, le brandit en signe de ralliemen l'émeute prit de grandes proportions et le lieutenant des gardes f tué. Puis, une troupe de plus de deux cent mille émeutiers s'éta groupée autour de Kaouêh, marcha vers Damaouênd et s'empa de Dhohac qui fut lapidé.

Après avoir décerné la Couronne à Afridonn ou Féridonn, prin de sang royal, Kaouêh gouverna Ispahane.

A sa mort Afridoun demanda son tablier de cuir qui lui ava servi d'étendard. Il le serra dans son trésor pour qu'il servît talisman. Et de fait jusqu'à Kadissïa cet étendard avait assuré triomphe aux Perses.

Orné, de victoire en victoire, d'innombrables joyaux et de soi incomparables, de pièces d'or et de perles, cet étendard constitua alors une richesse inestimable.

rate *El-Fatha;* et après deux rekâate il prononçait trois fois le *tekbir* ou *Allahou Akbeur !* C'est ainsi qu'avait prié le Prophète lors de la prise de La Mecque et l'on appelle cette prière la « Prière de la Victoire ».

Peu de temps après, la bataille de Nahouend décida du sort de la Perse. Le général persan Firouzane fut tué et son armée massacrée, les Arabes envahirent alors le pays.

Quant à Yezdedjerd III, il s'était enfui d'abord dans le Seïstane, puis à Mérou où, menacé d'être livré par le gouverneur, il se réfugia chez un meunier qui l'assassina traîtreusement pour le voler, 641 de J.-C. [1]. Sa dépouille fut ramenée à Istakhar et inhumé dans le tombeau de ses pères.

C'était l'effondrement de cette dynastie sassanide, dont le souvenir est encore cher au peuple de l'Irak et de laquelle les Abadhites font descendre leur second imam.

---

(1) Trois ans plus tard, en l'an 17 de l'Hégire (638 de J. C.) le dernier dynaste sassanide, gouverneur du Haouaz et du Khorassane, Hormuzd, fut amené captif à Omar ben El-Khothab, alors à Médine. Il était accompagné de Anas ben Malec et de El Hanaf ben Kaïs et pénétra dans la Cité en costume d'apparat, la tête ceinte d'une couronne d'hyacintes. Ce fut ainsi qu'il se présenta devant le khalife.

Hormuzd considéra son vainqueur qui, simplement vêtu et sans garde, sommeillait dans le temple.

— « Comment ! Tu fais régner la justice, et tu dors la conscience tranquille ! remarqua-t-il étonné ».

Omar éveillé, s'écria :

— « Est-ce là Hormuzd ? hommage à Allah qui s'est servi de l'Islam pour abaisser cet homme et ses semblables ! ».

Puis l'ayant engagé à se vêtir simplement il lui dit :

« Que penses-tu du châtiment que Dieu t'a infligé ? — Nous vous avons vaincus alors que vous étiez dans le paganisme ; mais à présent que Dieu est avec vous, à votre tour, vous nous avez vaincus ! » répondit le captif.

***

Dès la nouvelle de l'expédition d'Ibn-Achath, ABDERRAHMANE BEN ROUSTEM, répondant à l'appel d'Abou-l'Khothab avait réuni ses contingents et, en hâte, gagné Gabès. Là, il avait appris l'irrémédiable désastre et la fin tragique de son Compagnon. Faisant alors volte-face avec une soixantaine de chefs berbères demeurés fidèles, il avait réintégré Kairouane où, réunissant les gens de sa Maison et la plus grande partie de ses trésors, il avait préparé sa retraite malgré les poursuites de son ennemi Abderrahmane ben Habib, l'Abbasside.

Ayant rallié autour de lui les abadhites de plusieurs tribus berbères, Lemaïa, Louata, Nefzaoua et autres, il prit, à marche forcée et malgré son âge avancé, la direction du Moghreb. Après bien des difficultés surgissant au cours de ses vingt étapes, il atteignit Tahert [1] — ou Tihert, d'où Tiaret — sur les Hauts-Plateaux du Seressou.

L'emplacement choisi était alors occupé par quelques familles de Merassa et de Sanehadja. Il voulut le leur acheter; mais, sur leur refus, il leur proposa de bâtir son camp au milieu d'eux. Accord conclu, la ville fut bientôt construite avec les bois de la proche forêt du Mont Guezzoul. Cet endroit porta d'abord le nom de *Mâsker-ibn-Roustem*.

A cinq milles à l'Est de ces parages se dressait déjà un kçar appartenant aux Berkadjenna appelé *Tiharet el-Kdim* [2], Tiharet l'ancienne. La nouvelle cité prit donc le nom de *Tiharet el-Djdid*, Tiharet la nouvelle.

« Tiharet, rapporte El-Bekri, est entourée d'un mur percé de plusieurs portes : *Bab es-sbâ* la porte du lion; *Bab el-Andlous*, la porte des Andalous; *Bab el-menazel*, la porte des demeures; *Bab el-methahen*, porte des meuneries. »

« L'inviolable *El-Macouma* est la citadelle qui domine la cité, au Sud de laquelle coule l'Oued-Mina (ainsi nommé en souvenir de la Mina d'Arabie). Une source abondante nommée *Tatoch* suffit aux besoins des habitants et à l'arrosage des jardins.

« Toutes les espèces de fruits abondent dans les vergers de cette région et le coing (serfdjel) — fruit qui y est appelé *farès* — y surpasse en grosseur, en parfum et en saveur celui de tous les autres pays.

---

(1) Exactement ظهرت Thahert : transformé par les Berbères en تهرت tahert ou tihert. — du verbe arabe ظهر (au passif), être distingué, actuellement Tiaret ou Tiharet.

(2) En berbère Takdimt ; — sur les ruines de laquelle l'Emir Elhadj-Abd-el-Kader établit un camp retranché, — en opposition avec Tagedit forme berbère de djedidat nouvelle.

« Le froid y est très rigoureux, la neige y tombe en abondance et les épais brouillards y sont fréquents.

« Le traditionuiste Abou-Abderrahmane Bekr ibn Hammad composa ces vers pendant son séjour à Tahert, où d'ailleurs il mourut :

« *Que le froid est rude et intense à Tihert ! Comme le soleil y jette des regards faibles et languissants !*

« *Il se montre au milieu des brouillards, quand il se montre, comme s'il venait de sortir de sa couche.*

« *Nous sommes ici au milieu d'une mer silencieuse* (la neige) *et le vent nous pousse tout droit devant lui.*

« *Aussi, l'apparition du soleil nous enchante autant que l'arrivée du Sabat réjouit les Juifs !* »

EL-BEKRI trad. DE SLANE p. 138).

Donc, la ville ainsi choisie, en 144=762, s'agrandit rapidement, de même que se peuplaient les côteaux boisés environnants, où campèrent, sous la tente jusqu'à 30.000 Ouaceliens ralliés là snr un ordre de leur chef.

Il faut croire que cette ville a toujours eu de l'importance ; en effet, dans les *Extraits inédits relatifs au Maghreb*, il est dit : « Tahert est une grande ville dont la fondation est due, prétend-on, aux Amalécites et où l'on a mis à jour, au sixième siècle de l'hégire, des tombes d'où furent retirés des ossements d'êtres humains gigantesques; les tibias seuls non compris les articulations avaient six empans de long. On en retira aussi des têtes humaines encore pourvues de dents molaires, lesquelles étaient longues de trois empans, tantôt plus tantôt moins, larges d'autant et pesant trois des livres actuellement en usage. On raconte qu'un homme put entrer dans l'un de ces tibias et en sortir. » [1]

Il est probable que la cité lors de l'arrivée des Rostémides, était encore habitée par quelques romains ou colons de souche chrétienue, car Tahert comme Pomaria (Tlemcem) furent les derniers remparts de la chrétienté jusqu'au VII[e] siècle et même au-delà.

Dès la mort d'Abou-l'Khothab, l'imamat échut sans conteste à Abderrahmane ben Roustem qui d'ailleurs n'avait jamais cessé d'être le coadjuteur ou même l'alter-ego de son condisciple préféré. Certains auteurs ont à ce sujet con-

(1) Extraits inédits relatifs au Moghreb, **Ed. Fagnan** ; Carbonnel-Jourdau Ed. ALGER 1922.

fondu les charges confiées par le chef suprême à des émirs dits « de résistance » ou « de défense » qui n'étaient autres que ses auxiliaires ou lieutenants.

Lorsqu'Abderrahmane eut pris la direction des affaires, il mit toute son énergie à l'accomplissement de sa tâche et se conduisit d'une façon exemplaire. L'historien Ibn-Seghir [1] qui vivait à Tahert sous les derniers Rostémides, relate que : « .... il siégeait dans sa mosquée pour écouter les veuves et les humbles et ne redoutait, en agissant ainsi en vue de Dieu, le blâme de personne. »

Sa renommée fut portée jusqu'aux confins de la terre, mais c'est surtout en Orient que le récit de sa sagesse se propagea ; et jusque dans l'Omane l'écho de ses vertus retentit chez les abadhites conservateurs jaloux de la doctrine. Aussi résolurent-ils d'envoyer au Maître la traditionnelle ziara qui consistait, à part les cadeaux divers, en sommes assez considérables pour soutenir la bonne cause.

Lorsque les ambassadeurs arrivèrent à Tahert ils se persuadèrent des hautes qualités et du mode de vie aussi simple qu'austère de ce prince, et lui ayant demandé audience ils lui offrirent les trois charges d'argent que lui envoyaient les gens de Baçra et de Koufa. Après un repas frugal, Ibn-Roustem engagea ses invités à l'accompagner à la mosquée, et sa prière terminée, il fit réunir les notables de chaque groupement, pour leur faire part du but de la mission : « C'est là, dirent-ils, un bien que Dieu nous envoie ; nos frères nous offrent spontanément cet argent que nous n'avons pas demandé. Notre avis est que tu fasses apporter les charges et que tu partages l'argent en trois parts : un tiers pour achat de chevaux, un tiers pour achat d'armes, et le reste sera destiné aux miséreux. »

— « Vous avez entendu la proposition de vos frères, dit l'Imam, aux envoyés, qu'avez-vous à objecter ?

— « Nous avons entendu et nous accédons à leurs légitimes propositions. »

Il en fut ainsi fait, et l'Imam ne congédia ses visiteurs que lorsque le dernier direhm eut reçu son affectation.

Dès lors la situation des kharedjites de Tahert s'améliora. Ils apparurent plus redoutables à leurs ennemis et plus imposants à leurs voisins. On commença à peupler la ville et à élever des constructions, à planter des jardins, à canaliser les eaux et à constituer les approvisionnements.

De tout l'Occident comme de tous les points de l'Ifrikya affluèrent vers Tahert les kharedjites avides de paix

---

(1) « Chronique d'Ibn-Seghir ». Tr. de Motylinski. Recueil d'actes et traductions du XIV^me^ congrès des Orientalistes (Fontana Ed. ALGER 1905).

et d'autonomie, se groupant autour de l'Imam vénéré, recherchant ses conseils et sa protection.

Ayant ainsi affermi son autorité, Abderrahmane ben Roustem put bientôt joindre ses contingents valeureux à ceux des autres chefs kharedjites, allant dans les Zibane mettre le siège devant Tobna où s'était réfugié le Gouverneur abbasside de Kairouan, Amr ben Hafs Kabissa.

Trois ans après la première délégation, les mêmes ambassadeurs, qui avaient exalté les vertus de l'Imam auprès de leurs mandants de Baçra et de Koufa, furent de nouveau chargés par eux de porter au souverain de Tahert une ziara trois fois plus considérable que la première.

Abderrahmane ben Roustem se réjouit de la visite des émissaires et se renseigna sur la situation des Abadhites d'Orient : « Etaient-ils faibles ou pouvaient-ils manifester ouvertement leurs croyances ? Y avait-il parmi eux des malheureux. »

Ils répondirent qu'ils vivaient à *l'état secret* et non à *l'état manifeste*, qu'ils étaient faibles et non puissants, et que comme partout les infortunés ne manquaient pas.

Comme la première fois l'Imam les emmena à la mosquée et là, devant les notables convoqués, il déclara formellement : « Une première fois nous avons accepté vos présents parce que nous en avions réellement besoin et en raison de la grande misère du peuple, mais actuellement nos gens se suffisent à eux-mêmes », et il jura solennellement qu'il n'accepterait ni un dînar ni un dirhem.

Aucune insistance ne put le faire revenir sur cet irrévocable arrêt, et les envoyés reprirent le chemin d'Orient, remplis d'admiration pour le procédé grandiose du souverain de cette cité si prospère, et en remportant les dix charges d'argent.

Cet événement augmenta encore la considération qu'avaient pour Abderrahmane les Abadhites d'Orient. A partir de ce moment ils se rallièrent à son imamat et furent d'avis que le reconnaître étaient pour eux une obligation, considérant qu'il marchait dignement sur les traces d'Abou-Bilal Mirdas.

Il continua à gouverner ainsi ses sujets qui vivaient dans l'union et à maintenir sa domination surtout sur le Djebel Nefoussa, Djerba et Ouargla, jusqu'à ce que la mort mit fin à ce règne modèle, en 168=765.

Il fut inhumé sans doute à Tahert sans signe distinctif — tout au moins apparent — permettant de situer sa sépulture; ainsi qu'il en fut fait d'ailleurs pour celle de ses descendants, à part pourtant le kbor de l'Imam Yacoub, mort et enterré dans la vallée de l'Oued-Mïa entre Sedrata eç-C'haria et Krima.

« A son lit de mort, dit la Chronique d'Abou-Zakaria, l'Imam Abderrahmane ben Roustem, suivant l'exemple du khalife Omar ben El-Khothab, avait déclaré que l'imamat serait dévolu par voie d'élection. Et sur les instances de ses proches, il avait désigné les notables susceptibles de postuler et qui, à part son fils aîné Abd-el-Ouahab — aussi surnommé Er-Rassibi comme le martyr de Nahrouane — étaient au nombre de six : l'éminent kadhi Messaoud el-Andaloussi, Abou-l'Khodama Yézid ben Fendine des Bni-Ifrène, Otsmane ben Merrouëd el-Andaloussi, Abou-l'Moufok Saâdoun ben Athïa, Sekker ben Çalah des Ketama et Messâb ben Sednane. »

Il semble plutôt que l'Imam avait pris des dispositions pour que son fils lui succédâ; aussi après que le choix se fut porté sur Messaoud el Andaloussi, celui-ci se désista spontanément en faveur d'Abd-el-Ouahab et fut le premier à lui prêter le serment d'obéissance.

Tout d'abord Abou-l'Khodama Yézid ben Fendine, qui devait être plus tard le chef de l'opposition, proposa de suivre cet exemple; pourtant ayant tenu conseil avec ses amis il déclara qu'il ne prêterait le serment d'allégeance que si le nouvel imam acceptait de gouverner avec un *dïouane* régulier où il aspirait bien jouer le rôle le plus important, étant donné qu'il était cousin d'Abd-el-Ouahab, dont la mère était une berbère des Ifrène.

Cette proposition fut rigoureusement rejetée par la population de Tahert, aussi la scission se produisit-elle bientôt. Néanmoins on désigna des « vizirs » de guerre chargés de la défense en cas d'attaques toujours prévues; et de part et d'autre l'on convint de s'abstenir de toute décision jusqu'à ce que les compagnons abadhites d'Orient eussent statué sur le fond.

Des messagers furent donc dépêchés dans ce but et s'arrêtant au Caire tinrent conseil avec le correspondant des Rostémides, Choaïb ben el-Maârouf, lequel très ambitieux et espérant tirer parti à son profit des discussions, réunit quelques amis dévoués et se mit promptement en route vers Tahert, tandis que les émissaires parvenant à La Mecque y trouvèrent les chefs abadhites Abou-Omar, Er Rbiâ ben Habib et Abou Khossane Mohammed ben Hamouda qu'ils informèrent de l'objet de leur mission. La *Djemaâ*, réunie sur l'heure prit connaissance de la lettre d'Occident. Elle réprouva sur-le-champ le contrôle d'une commission laïque adjointe à l'Imam en déclarant coupable quiconque tenterait de faire prévaloir cette idée.

Elle affirmait en même temps, que l'Imam ne saurait être remplacé qu'en cas de violation des règles de l'Islam et après sa comparution devant les mchaïkh : *les manquements à la religion pouvant seuls occasionner sa destitu-*

tion. Ces décisions établies, la réponse fut ainsi rédigée :

« Au nom d'Allah clément et miséricordieux. Toutes « les affaires sont entre les mains d'Allah, qu'Il soit « exalté !...

...« A nos frères d'Occident en Allah !

... « Frères, nous avons appris ce qui s'est produit « chez vous, et nous avons examiné ce que vous nous avez « écrit touchant la *charte*.

« Certes il ne convient pas aux principes de l'Islam que « l'Imam subisse un contrôle et n'agisse que de concert « avec une assemblée quelle qu'elle soit !

« *L'Imamat est vérité* et la *charte mensonge !*

« Imposer une charte au pouvoir suprême c'est altérer « la justice, abolir l'autorité, anéantir les répressions, « dénaturer les jugements, compromettre le *fik'h* (droit).

« Si les pouvoirs du diouane sont tels que l'Imam ne « puisse pas condamner un voleur et lui couper le poignet « sans le convoquer; s'il ne peut, sans le consulter, faire « lapider ni flageller un débauché, s'il ne peut pas sans le « consulter faire la guerre à un ennemi ni empêcher les « désordres, un tel état de choses est inadmissible.

« L'IMAMAT EST UN, IL EST FORMEL !

« De même on ne saurait pas davantage admettre que « l'Imam puisse être remplacé par quiconque se trouve être « plus savant que lui dans l'assemblée des fidèles, s'il « continue d'être vertueux et détaché des choses de ce « monde.

« Certes Abou-Bekr ec-Ceddik — qu'Allah l'agrée ! — « commandait aux musulmans, et cependant Zeïd ben Tsa- « bet connaissait mieux que lui les devoirs obligatoires, « comme aussi Ali ben Abi-Thalib était plus profond légiste « que lui. Quant à Maâdh ben Djebel il était plus savant « que lui. Car l'Envoyé a dit : « Zeïd connaît mieux que « vous les devoirs obligatoires; Ali est le meilleur légiste « d'entre vous, quant à Maâd ben Djebel il est plus versé « que vous tous dans la connaissance des choses licites et « du *haram*, c'est un prince de la science et il précèdera « tous les savants, tel leur imam au jour de la Résurrec- « tion ! »[1]

***

Pendant ce temps, Choaïb ben El Maârouf faisait telle diligence vers Tahert qu'il atteignit cette capitale vingt jours après avoir quitté le Caire. Très cordialement accueilli par l'Imam, il manifesta son indignation quant aux prétentions de ses adversaires, cela ne l'empêcha pourtant pas

(1) « Chronique d'Abou Zakaria », p. 65 de **Emile Masqueray** (ad. lib.).

de s'aboucher avec eux et de faire cause commune avec Yézid ben Fendine, qui s'était décidément mis à leur tête.

A ce moment de l'année, — on était au printemps, — les importantes tribus berbères des Mzata, des Sedrata et autres avaient l'habitude de venir en transhumance dans la région de Tahert. Là les chefs des nomades venaient installer leur campement, après avoir été traités avec bonté et honneurs par l'Imam lui-même.

Cette année-là, 169=788, ces mêmes *amrhars* se concertèrent avec les chefs de l'opposition et voulurent obliger l'Imam à révoquer le kadhi de la cité, l'intendant des finances et le chef de la police qu'ils accusaient d'exactions. Abd-el-Ouahab surpris acquiesça, tout d'abord, les remerciant même de lui avoir dessillé les yeux et les engageant à désigner les trois remplaçants. Cependant les proches du souverain lui firent observer qu'il s'était lancé dans une mauvaise voie et que, s'il faisait une seule concession, il lui faudrait céder sans cesse sous peine de voir son autorité fortement ébranlée.

« Ma parole est donnée répartit l'Imam, il n'est pas « digne d'une homme de mon rang de revenir sur sa déci- « sion. »

Alors ses conseillers trouvèrent un moyen terme :

« Demain, quand ces gens viendront pour t'indiquer « leurs candidats, tu leur diras que la question ne saurait « être autre qu'elle a été entendue, cependant qu'il est indis- « pensable que tu consultes à ce sujet tes compagnons « habituels. »[1]

Aussi, le lendemain, quand les chefs berbères se présentèrent, l'Imam les entretint dans ce sens et convoqua ses amis. Ceux-ci accoururent aussitôt et déclarèrent formellement qu'aucune sanction ne saurait être valablement prise contre qui que ce fût, sans que la faute commise ou le grief reproché fussent constatés; et non sur une simple dénonciation de calomniateurs, mais bien par preuves évidentes.

Interdits, les *amrhars* quittèrent l'assemblée en signe de protestation et gagnèrent le mamelon appelé dans la suite *Koudiat en-Noukkar*, arrivés là, ils jurèrent que les Arabes ne rentreraient en ville que si les destitutions proposées étaient prononcées et Abd-el-Ouahab soumis au jugement du peuple.

---

(1) « Chronique d'Ibn Seghir » tr. de Motylinski.

De ce jour date le premier *schisme* parmi les Abadhites [1]. On nomma d'abord les protestataires *Nedjouïa*, conspirateurs ou encore *Nehaouïa* — du verbe *neeha* aoriste *ienahi* enlever, retrancher faire abstraction —; et ensuite *Noukkar* récusants — du verbe *neker*, renier — quand ils déclarèrent qu'ils reniaient l'autorité de l'Imam. Ils furent aussi appelés *ech-Chaabiâ*, les tortueux, parce qu'engagés dans une voie tortueuse....

Quand Abd-el-Ouahab se fut persuadé de la gravité de cette mutinerie, il convoqua les notables de la cité et les consulta sur les mesures à prendre. Tous décidèrent qu'on devait combattre les insoumis, non sans les avoir avertis préalablement pourtant des conséquences qu'entraînerait fatalement pour eux cette irraisonnée rébellion.

Toutes démarches dans ce sens étant demeurées vaines l'Imam et ses partisans prirent l'offensive, si bien qu'en peu de temps les récusants furent presque anéantis. Seuls les fuyards purent sauver leur vie comme aussi les blessés, qui, par ordre de l'Imam, ne furent pas achevés.

Abd-el-Ouahab rentra triomphant à son camp pendant que les nomades repartaient en hâte pour leurs parcours respectifs.

Dès lors la puissance des Rostémides devint indiscutable et l'autorité de leur chef sur les Abadhites et assimilés s'affermit encore. Il obtint bientôt la soumission de groupements berbères sur lesquels ses prédécesseurs n'avaient pas eu d'action et rassembla d'importantes forces militaires. A partir de cette époque et durant tout son règne, les Noukkar tentèrent de faire par tous moyens disparaître l'Imam Abd-el-Ouahab, et un jour que, poussé par Choaïb el-Maârouf, l'Ifreni Yézid ben Fendine avait essayé de le surprendre dans un guet-apens, il fut repoussé violemment par le jeune prince Felah — ou Aflah — qui lui fracassa le crâne.

On raconte à propos de cette bagarre, que Felah était occupé à faire tresser ses cheveux par sa sœur; aussitôt qu'il entendit l'appel aux armes, sans même se couvrir la tête, il saisit son sabre et son bouclier et courut sus à l'ennemi. Ayant malencontreusement glissé et son bouclier étant transpercé il se releva furieux et décrochant un panneau d'une porte de la ville il s'en fit un bouclier et continua à frapper d'estoc et de taille. Les habitants stimulés par son courage le soutinrent avec ardeur. Cepen-

(1) Il sied de remarquer que les Abadhites se considérant en possession de la religion véritable admettent des schismes ; c'est-à-dire des scissions dont les auteurs sont des révoltés non déchus du titre d'unitaire, étant donné qu'ils peuvent pour se réhabiliter user de la « Voie du Repentir ». De fait le schisme ne s'en prend point au dogme, il départage les opinions — d'où son nom d'iftirak — et nourrit les controverses.

dant Yézid ben Fendine la tête casquée redoublait d'efforts et allait pénétrer dans la cité, ce que voyant Felah lui porta un tel coup de tranchant que le casque et la tête furent fendus. Le jeune prince glorieux s'écria : « Que ta tête était dure, ô berbère irascible ! »

Et après la bataille lorsque les citadins dirent à Felah : « Rends-nous donc notre porte ! Il leur répondit : — Rendez-« moi ma colère et je vous rendrai votre porte. »

Sur ces entrefaites l'Imam rentrant fut navré de constater un tel carnage, car douze mille adversaires étaient restés sur le champ de bataille.

Pendant trois jours, sans prendre aucun aliment, il pria pour les trépassés, demandant à Allah de ramener dans la « Voie réelle » les derniers égarés.

Puis ayant appris que le *Maçri* — le Caïrote-Choaïb el-Maârouf avait été l'instigateur de cette pénible affaire, il se disposait à prendre enfin contre lui des mesures sévères lorsqu'on l'avisa que le conspirateur était en marche vers l'Orient. Il entraînait avec lui de nombreux noukkar qui l'abandonnèrent dans les Monts Aurès et s'y répandirent : on y retrouve d'ailleurs encore quelques rares vestiges de la docriue. En arrivant à Tripoli, Choaïb reçut signification de la *tebria* — décret d'excommunication — prononcée contre lui et feu Ben Fendine par le Conseil abadhite de La Mecque. C'était la première fois qu'une telle rigueur était pratiquée.

L'Imam pensait donc être à tout jamais débarrassé des tentatives criminelles des Noukkar, lorsqu'un matin l'un de ses fils, Meïmoun, fut trouvé dépecé non loin de sa demeure. Le malheureux père réunit les restes informes de son enfant qu'il enduisit de goudron et inhuma en attendant la vengeance d'Allah !

Les assassins étaient demeurés inconnus, lorsqu'un jour le fils de Meïmoun fut appréhendé par certains *Noukkar* qui lui dirent à brûle-pourpoint « Eh ! le fils de l'homme au sang non vengé ! »[1]

---

(1) La loi religieuse des Abadhites exige que le meurtrier aille se mettre à la disposition des parents de sa victime ; s'il ne les rencontre pas, il doit perdre la vie dans « la voie d'Allah ». La loi laïque de nos Mozabites actuels admet la peine de l'exil et de la dia (prix du sang, compensation pécuniaire). Les laïques comme les Clercs réussissent pourtant à éteindre la soif de la vengeance si ardente chez tout sémite qui généralement veut se venger par tous moyens, et s'il n'y parvient pas se considère comme déshonoré. Par exemple un kabile qui a reçu la dia pour la mort de son plus proche parent en renferme povisoirement le montant dans une corne de taureau noir et cherche à tuer le meurtrier. S'il réussit dans sa vendetta il restitue l'argent à la famille du « tallonné ». De là, le dicton : « Ces gens sont sans cœur, leur corne est encore pleine ».

L'enfant rapporta l'incident à son grand-père, qui, comprenant la portée de l'allusion, ordonna que les *Noukkar* fussent de nouveau châtiés.

Il envoya donc contre eux une armée, sous les ordres d'un de ses plus hardis lieutenants. Le carnage fut tel, dit la *Chronique d'Abou-Zakaria*, que bien qu'ils eussent caché le nombre de leurs morts, on se demanda quel était le nom le moins fréquent parmi eux et on trouva que c'était celui d'Ahroun. Or, trois cents Ahroun gisaient sur le terrain. Allah avait châtié !

Parmi d'autres adversaires et non des moindres, l'Imam eut encore à lutter contre les Ouaceliens ou *Ouacélites*, généralement Berbères Zenètes[1], partisans du Moatazelite[2] Ouacil ibn Atha.

En effet, outre les discussions d'ordre scientifique et théologique entre l'Imam et les docteurs de ce groupement, la cause la plus plausible de cette discorde remonte à une affaire matrimoniale. A la tête des Haouara qui campaient avec d'autres tribus dans les environs de Tahert était l'importante famille ouacilïa Haous, ou Hafs, des Bni-Messala, dont le chef avait sollicité pour sa *Maison* la main d'une jeune fille de qualité, de la tribu des Lonata. La demande avait été agréée, lorsqu'un amrhar hostile au Haous signala à l'Imam le danger de cette union, qui resserrait les liens entre deux tribus d'une fidélité déjà douteuse.

---

(1) En l'an 173 des Zenata, ayant pris le parti d'Idris 1er, les Hostémides leur résistèrent avec succès.

(2) Ouacel ibn Atha était un fkih de l'Ecole de Hassène de Baçra. Un jour, que l'on discutait avec chaleur afin de savoir si le mahométan ayant commis un péché grave devait être considéré comme infidèle, — les kharedjites prétendaient oui et les orthodoxes non, — Ouacel proféra au milieu de ses compagnons scandalisés une opinion personnelle consistant à déterminer qu'un péché grave se trouve dans un état intermédiaire entre la foi et l'infidélité. Il fut expulsé de l'assemblée mais fit bientôt Ecole et ses partisans prirent le nom de « Moatazelitos » (du verbe اعتزل VIIIe forme (se tenir à l'écart s'isoler, etc.) que l'on peut traduire par « séparatistes », dont une des principales assertions doctrinales consiste à rejeter les attributs d'Allah considérant que la pluralité de ces attributs est la négation du touhid, (unité de Dieu). Cette doctrine leur valut le qualificatif de Mouathhilites (de تعطيل taâthil, négation des attributs divins ; du verbe عطل être sans ornements, sans bijoux (femme).

Ils ramenaient leur doctrine à l'unité exclusive de l'essence divine ; pour eux Dieu ou Allah était l'Etre suprême sans autre qualificatif. Le « supremus », superlatif de « superior », qui réunit toutes les qualités.

De plus ils affirmaient l'existence d'un Livre divin et déclaraient que tout ce qui a été créé subjectivement est un accident susceptible d'anéantissement.

Ils réprouvaient l'action divine quant au mal, ne reconnaissant à Dieu que l'œuvre bienfaisante ; et déclaraient que l'homme est le

— « Au contraire, si cette jeune fille était dans ta Maison, avait insinué le perfide, son père et les siens seraient tes alliés... »

L'Imam, se rangeant à cet avis, obtint pour lui la fille du chef louati.

Quand Haous apprit la nouvelle, il en éprouva un violent dépit que partagea toute sa tribu. Immédiatement leur camp fut transféré dans la région des Haouara, à dix milles au Sud-Ouest de Tahert. Tous les mécontents se rallièrent à eux et dès lors des intrigants opérèrent jusqu'à ce que le feu de la guerre fut allumé.

Pendant ce temps l'Imam était demeuré dans une sage réserve; pourtant il avait pris la précaution de demander à son lieutenant du Djebel-Nefoussa une troupe choisie commandée par l'incomparable guerrier Eyoub ibn el-Abbas, qu'accompagnaient deux théologiens réputés : Mehdi et Mohammed ibn Younès. Cela impliquait le désir bien marqué chez l'Imam de discuter toujours les droits respectifs des adversaires avant d'en arriver aux mains.

Après bien des controverses entre docteurs des deux camps, aucune transaction n'étant intervenue, on en vint aux armes. Au préalable, un combat singulier eut lieu entre Eyoub et Haous, au cours duquel celui-ci fut mortellement blessé.

Les ouacilites, fortement ébranlés par la mort de leur jeune chef qu'ils croyaient invincible, prirent la défensive

---

seul artisan de son malheur. Cette opinion fut proprement celle des Kadara qui l'adoptèrent comme leur.

Cette secte moatazelite est considérée comme ayant donné naissance à la théologie scolastique. Elle se subdivise en une vingtaine de branches dont voici les principales : les « Hodella », dont le chef était Hamdane-Abou-Odeïd; les « Djobaïa » ayant pour chef Abou-Ali-Mohammed el-Djobaï ; les « Hachimïa » ressortissant d'Abou-Hachim Abd-essiem, fils du précédent ; les « Nouddama », sectateurs d'Ibrahim en Nouddam ; les « Ilafata » dérivant de Ahmed ibn Halath ; les « Djehida », disciples d'Amrou ibn Bahr surnommé, el Djahid, l'un des plus réputés docteurs moatazélites dont l'habileté de controverse est devenue célèbre ; les « Mouzdhara », qui avaient embrassé les doctrines de Aïssa ben Cebati el-Mouzdhar ; les « Béchara », sectateurs de Bechar ben Mouthanour ; les « Tahmana » dérivant de Tahmim ben Béchari ; les « Kadara » (qu'il ne faut pas confondre avec les « Kadiria » ou « Kadria », sectateurs de Moulaï-Abd el Kader el-Djilani, dit le « Sultan des saints »).

Ce nom de Kadara s'est appliqué parfois à la généralité de la secte des Moatazelites, car ceux-ci, d'après leurs ennemis, reniaient le « kadr » ou puissance divine absolue.

Les moatazelites étaient des controversistes acharnés dont les deux écoles de Baghdad et de Baçra firent époque dans les annales de la philosophie théologale. Leur métaphysique spéciale émouvait les plus grands docteurs orthodoxes et jetait parfois le doute dans l'esprit des fidèles les plus fervents.

L'Ecole d'Ouacel ibn Atha fut donc un corollaire de schisme éminemment troublant.

Emile MASQUERAY « Chronique d'Abou-Zakaria » note, page 81 et suivantes (passim et ad libitum).

et rassemblèrent toutes leurs forces le long du Nahr-Ieslane. L'armée des Rostémides était si considérable que sa cavalerie comptait mille chevaux de robe pie. L'Imam, fortement grippé, avait tenu néanmoins à assister lui-même aux opérations, monté dans un palanquin, sur sa chamelle préférée. Il avait à ses côtés son fils Afelah et Eyoub le Nefoussi, qui tous deux rivalisèrent de bravoure, si bien qu'à la fin de la journée, les survivants des Bni-Haous se retirèrent dans le Djebel Iendjane.

Débarrassé définitivement des rébellions intestines, l'Imam Abd-el-Ouahab, qui se déchargeait des affaires de l'Etat sur le prince Afelah, put, quelques années durant, consacrer son temps au développement de la doctrine et à la science. Il avait comme compagne d'études sa sœur, femme d'un grand savoir. Quarante charges de livres scientifiques et théologiques leur étaient parvenus d'Orient et lui-même rédigea le « *Kitab-Messaïle Nefoussa el Djebel* », recueil des qnestions intéressant les gens du Djebel-Nefoussa. Ce livre contenait les réponses à des discussions soulevées chez ses snjets du Djebel-Nefoussa et qu'il avait tranchées en dernier ressort. Cette œuvre, sorte de fétiche pour les Abadhites, se transmettait de docteur en docteur, et Ibn-Seghir en prit connaissance chez l'un d'eux. Existe-t-il encore ? Cheïkh Athfièche ne le signale pas dans ses *Touarikh*.

Vers la dernière décade de son règne l'Imam Abd-el-Ouahab avait projeté d'accomplir, avec sa femme le pèlerinage de La Mecque. Après avoir séjourné dans le Djebel-Demmer, à Tilalet, où est encore sa *mocellat*, il arriva au Djebel-Nefoussa. Là, les mchaïkh, soucieux de la vie de leur Imam, objectèrent qn'il ne pouvait ainsi s'exposer aux Abbassides et le prièrent d'attendre l'opinion des Abadhites d'Orient, consultés à ce sujet. La réponse ne se fit pas attendre, confirmant en tous points les dires des Nefoussa.

En conséquence, l'Imam délégua un remplaçant pour accomplir le pèlerinage et demeura quelque temps au Djebel-Nefoussa. On ne sait s'il y était encore ou s'il dut revenir de Tahert pour mettre le siège devant Tripoli, en 196.

« La garnison de Tripoli, dit Ibn-Khaldoun, s'était révoltée contre le gouverneur Abd-Allah ben Ibrahim ben El-Aghleb, le forçant de s'éloigner. Abd-Allah rassemblant d'autres troupes et ayant attiré par ses largesses une foule de berbères sous ses drapeaux mit le *djond* en déroute et reprit la ville. Bientôt après, Ibrahim Ibn El-Aghleb, chef des aghlebites, le remplaça par Çofiane; mais celui-ci eut à soutenir les attaques de la tribu des Haouara, et il fallut

qu'Abd-Allah marchât à son secours. Arrivé à l'improviste à la tête d'une armée de treize mille hommes, il défit les berbères, occupa la ville et releva les fortifications. Abd-el-Ouahab ben Abderrahmane ben Roustem n'eut pas plutôt appris la nouvelle de cet événement qu'il rassembla son armée et vint assiéger Tripoli, qu'il fit bloquer du côté de la porte de Znata pendant qu'il dirigeait ses attaques contre la porte des Haouara. Le siège durait encore quand Abd-Allah apprit la mort de son père survenue à Kairouan. Il fit aussitôt la paix avec Abd-el-Ouahab en lui cédant la province de Tripoli et la souveraineté de la mer. »

(IBN KHALDOUN, *Prolégomènes* Tr. DE SLANE, p. 403).

Une fois de plus, le sort des armes avait été favorable aux Rostémides.

Comme l'Imam se préparait à réintégrer Tahert, les notabilités de Tripoli le supplièrent de leur désigner comme gouverneur Sameh, fils de leur ancien imam Abou-l'Khothab Abd-el-Ala ben Sameh. Cette requête contrista beaucoup Abd-el-Ouahab, car il s'agissait de son vizir préféré qu'il avait en grande amitié. Malgré le regret qu'il eut de cette séparation, il déclara à la députation : « Soit, puisque vous désirez Sameh comme gouverneur, je vous préférerai à moi-même. »

L'Imam fit ensuite ses adieux laissant le commandement du Djebel-Nefoussa au fils d'Abou-l'Khothab, qui, comme son père, se distingua par son esprit d'équité et ses grandes vertus.

Les choses allèrent bien ainsi jusqu'à la mort de Sameh, qui survint peu de temps après, mais alors la discorde éclata de nouveau parmi les Nefoussa. En effet, la masse de la population, ignorante des choses de la religion et des devoirs imposés aux Croyants, résolut de se donner pour gouverneur Ikhlef, fils de Sameh; mais plus clairvoyants et respectueux de l'autorité suprême, les mchaïkh ne partagèrent pas cet avis : « Il ne vous convient pas, dirent-ils, d'aller au devant d'une décision de l'Imam en matière de gouvernement. » Malgré cette déclaration le peuple maintint son nouveau gouverneur espérant la ratification de son choix. Une lettre dans ce sens fut adressée à l'Imam. Quand il eut pris connaissance de la supplique des Tripolitains, Abd-el-Ouahab, qui se montrait toujours d'une grande fermeté, quand il s'agissait de l'application de la doctrine, leur demanda de rentrer dans l'obéissance et d'attendre une décision ultérieure. En même temps, il faisait aviser Ikhlef, d'avoir à se démettre immédiatement du commandement. Mais les Tripolitains protestèrent et crurent bon d'en référer à Abou-Mahboub ben er-Rahil, le grand cheïkh abadhite d'Orient, qui lui aussi leur signifia sa

réprobation. Les choses en étaient là quand mourut Abou-l'Hassène Eyoub, lieutenant de l'Imam dans le Djebel-Nefoussa. Averti cette fois, Abd-el-Ouahab permit à ses sujets de choisir parmi eux l'homme le plus apte à les diriger. Ils désignèrent donc Abou-Obeïda Abd-el-Hamid. Apprenant cette investiture Ikhlef, vivement irrité, envoya secrètement des gens à sa solde chez les partisans du nouveau lieutenant afin d'y semer la discorde. L'Imam instruit du fait conseilla la patience et la douceur, ordonnant de ne prendre les armes qu'en cas d'attaque directe d'Ikhlef. Ce devait être le dernier acte de son commandement, car il s'éteignit peu de jours après en moharrem 208=824.

L'Imam Abd-el-Ouahab[1] qui mourut fort vieux, avait régné près de quarante ans. Il avait affermi sa puissance au point de transformer son imamat en une royauté qu'il laissait florissante à son fils :

ABOU-SAID FELAH ou AFELAH, lequel était déjà d'un certain âge lorsqu'il prit le pouvoir.

L'avènement de Felah à l'Imamat de Tahert fut accueilli avec joie par les Abadhites étroitement pressés par leurs nouveaux adversaires, les Idrissides, et leurs innombrables partisans berbères. Toutefois, ainsi que le fait remarquer Emile Masqueray dans sa traduction de la Chronique d'Abou-Zakaria, cette lutte ne dut pas être très acharnée, étant donné que la puissante confédération des Bni-Ifrène, presque totalement çofrite, s'étendait comme un rideau entre le domaine des Idrissides dans le Maroc et celui des Rostemides dans le Moghreb-el-Adna. Ces çofrites défendaient d'oilleurs jalousement l'accès de Tlimsane (Tlemcen) contre les incursions des Idrissides. Cette cité avait, en effet, été bâtie sur les ruines de Pomaria, vers 132=750, par le berbère kharedjite Abou-Korra, chef des Bni Ifrène çofrites.

Notons un autre çofrite Abd-er-Rezzag el Andaloussi, natif de la frontière septentrionale de l'Espagne musulmane qui, au cours de la première corne, se révoltant dans le Djebel Médiouna au sud de Fez, obligea Ali ben Omar ben Mohammed ben Idris à se réfugier chez les Aoureba. Les habitants du quartier des Andalous lui firent leur soumission; mais ceux du quartier des Karaouïne refusèrent d'écouter ses sommations et firent venir chez eux, pour les commander, un fils d'El Kacem, nommé Yahia et surnommé *El-Addam*, lequel resta en possession de Fez pendant deux ans, c'est-à-dire jusqu'en 292=905 après en avoir chassé Abd-er-Rezzag.

(1) **Dans Al Bayane al Moghrib**, d'Ibn Adhari el Merrakohi, trad. E-l. Fagnan, T. I. p. 283 (Edit. Fontana Alger 1905) on lit **Abd el Warith.**

C'est, d'ailleurs, ce seul ouvrage qui donne à peu près complètement la chronologie des Rostemides.

Il faut toutefois considérer que les Idrissides... et les Rostémides eurent toujours les mêmes ennemis communs du côté de l'Est : d'abord les Aghlebites et ensuite les Fathémides. Le titre de « descendants d'Hassène » que s'attribuaient légitimement les Cheurfa Idrissides, devait semble-t-il écarter les Abadhites de leur alliance; mais ceux-ci étaient encore plus ennemis des Oméïades et des Abbassides que des Alides. Ils ne se défendent pas d'avoir été les instigateurs de la mort d'Ali, mais ils couvrent d'opprobre Moaouïa, ses successeurs et encore plus le sanguinaire Abou-l'Abbas es-Seffah, le premier khalife abbasside.

Nous nous unissons au traducteur de la Chronique pour ajouter qu'aujourd'hui, comme de son temps, on produit encore dans l'Oued-Mzab bon nombre de *sedjarate* ou listes généalogiques grâce auxquelles certains abadhites revendiquent l'honneur de la descendance du Prophète par Moulaï-Idriss.

Felah, dont la réputation de bravoure et de sagesse était faite depuis longtemps, put donc tenir en respect tous ses adversaires, tant au Moghreb qu'en Tripolitaine, où son lieutenant Abou-Obéïda Abd-el-Hamid et le rebelle Ikhlef ben Sameh étaient aux prises. Ce dernier avait déjà dû se retirer à Temti, mais au bout d'un an, et avec le concours des émissaires abbassides, étant parvenu à réunir une nouvelle armée forte de quarante mille hommes, il marcha contre Abou-Obéïda, dont les partisans tous « voyants » et « décidés à mourir pour ce qu'ils avaient vu » — signe caractéristique du véritable abadhite — étaient à peine sept cents; d'aucuns disent que leur nombre était celui des combattants de Bedr, 313. Les deux groupes se mesurèrent dans la soirée de jeudi, 13 Redjeb de l'an 221=836. Le combat fut d'une violence extrême. La troupe d'Obéïda comptait un guerrier réputé, El Abbas, frère du fameux Eyoub ben El-Abbas, qui protégeait à lui seul le front et les deux ailes de l'armée abadhite « Certes ce bras ne sera pas consumé par le feu de l'enfer ! » s'était écrié Abou Obéïda en l'admirant combattre de la sorte.

En effet, petit à petit la troupe d'Ikhlef se replia, puis battit en retraite. La poursuite commença alors inexorable et Ikhlef, une fois pour toutes, dut se retrancher dans sa kalaâ de Temti, où peu de temps après il mourut toujours insoumis alors que son fils, plus sage, gagnait l'île de Djerba et s'y fortifiait [1].

L'île de Djerba située entre le 8°4' et le 8°8' de longitude Est et entre le 33°6' et le 33°9' de latitude boréale, sépare la petite Syrte, ou golfe de Gabès, de la grande Syrte, ou mer de Tripoli ; elle est détachée du continent sur toute sa partie méridionale par la mer de Boughrara qui forme un refuge naturel dont tous les navigateurs depuis les Phéniciens apprécient la sécurité. L'île s'étend de l'Ouest à l'Est sur une longueur de vingt-cinq kilomètres et sur une largeur

⁂

L'Imam Abou-Saïd Felah était un savant. Lui-même enseigna la théologie, les sciences et les belles-lettres à plusieurs cycles d'auditeurs. Telle sa tante paternelle avait collaboré avec son père, telle sa propre sœur fut sa zélée compagne d'études.

---

moyenne de 18 kilomètres environ. On peut évaluer sa superficie à cent soixante quinze milles carrés géographiques, elle est peu accidentée avec toutefois quelques ondulations vers le centre. A part « Houmt-es-Souk », cité principale, on compte deux autres bourgades marines El Kanthara, au Sud-Est, et Adjim au Sud-Ouest; et dans les terres à l'Est de Houmt-es-Souk, le village assez important de Midoune dont la route passe par le hameau d'El-Maï, à quelques kilomètres de vestiges romains. Egalement sur la côte, entre Adjim et El Kanthara, se détachent les modestes constructions en argile du petit centre de Guellala — ou Guerrara — réputé pour ses poteries dites de Djerba.

Deux phares à feux tournants assez importants, à l'Est et à l'Ouest de Houmt-es-Souk, éclairent la côte si inaccessible du côté Nord qu'on n'a pas encore pu établir de rade pour abriter les paquebots qui relâchent à deux milles environ de la rive. (les auteurs).

D'après d'Avezac (a) cette île, que Théophraste, le premier, a dénommée île des lotophages et des pharides (jujubiers, en hébreu) ou (île des mangeurs de lotos) est appelée Menix par Polibe, par Strabon et par d'autres géographes. Mais au quatrième siècle de notre ère le nom de Girba avait remplacé celui de Menix.

Ce nom de Girba ou Gerbeh figure déjà sur un monument géographique antérieur à Aurélius Victor, savoir la fameuse « Table de Peutinger » qui date de la première année du règne des fils de Constantin-le Grand. On le trouve de même que Girba ou Girb dans la « Cosmographie quadripartite » d'Ethicus et dans « l'Itinéraire des provinces » qui en est la suite.

S'il faut en croire Strabon la première page historique de Girba daterait des temps homériques car ce serait là cette fameuse terre des Lotophages chantée par le divin rhapsode et où la tempête, qui saisit les vaisseaux d'Ulysse auprès de Cythère conduisit en dix jours le roi d'Ithaque. La trace du héros grec n'était point encore effacée du sol car on y montrait l'autel d'Ulysse et le lotos même qui continuait à croître abondamment dans l'île, venant témoigner ainsi de l'identité de Menix avec le pays des lotos, décrit par Homère.

Après de longs siècles d'oubli, nous rencontrons de nouveau quelque mention de Gerbeh au milieu du détail des Guerres puniques. Pendant la première nous y voyons aborder, en l'an 253 avant notre ère, les consuls Cnœus Servilius Cœpia et Caïus Sempronius Blæsus avec une flotte de deux cent soixante voiles. Echoués par le retrait des eaux, ils s'empressèrent de jeter à la mer tout ce qu'ils purent afin d'alléger leurs vaisseaux, mais ils désespéraient de leur salut lorsqu'une nouvelle crue des eaux vint les tirer de peine et les remettre à flots. Ils se hâtèrent de fuir ces bords dangereux et perfides, où la mer elle-même leur tendait des embûches plus redoutables encore que les périls de la guerre.

Trente-six ans après, le Consul Cnœus Servilius Germinus, avec une flotte de cent-vingt vaisseaux, ne craignit point de s'aventurer en pirate dans les mêmes parages et de dévaster l'île de Menix. Ensuite, au temps des guerres civiles, 88 avant J. C. Caïus Marius traînant sa mauvaise fortune, des marais de Minturnès aux ruines de Carthage, aborda fugitif en l'île de Menix.

Plus tard annexée à l'Empire romain, Girba fut une dépendance de la Numidie. Nous mêmes y avons relevé, comme à Tripoli de

---

(a) « Iles de l'Afrique », Firmin Didot, éditeur, rue Jacob, 56, Paris.

Sous son règne, qui fut encore plus long que celui de l'Imam Abd-el-Ouahab, la prospérité devint générale dans son territoire, les productions du sol dans la région de Tahert augmentèrent considérablement et le trafic s'y décupla. Voyageurs et caravanes affluèrent de tous pays avec

---

Barbarie, les vestiges d'un arc-de-triomphe construit en l'honneur des empereurs Antonin et Vérus. C'est d'ailleurs à dater de cette époque que l'île fut reliée à la Tripolitaine, lors de la formation de cette province par Dioclétien, dans les premières années du quatrième siècle. Girba subit alors tour à tour, l'occupation vandale, la reprise des Byzantins et la conquête des Arabes.

La « Notice des dignités de l'Empire romain » au cinquième siècle indique un procurateur ou intendant de la teinturerie de Girba ; enfin les actes des conciles d'Afrique citent, du troisième au sixième siècle, une série d'évêques « gerbins » ou « gerbitains ». Le premier de ces conciles tenu en 255 sous Saint-Cyprien, et où l'on voit figurer l'évêque de Girba, démontre que cette dénomination nouvelle de l'île de Menix était en vigueur dès le temps des empereurs Gallus et Volusianus, aussi bien qu'à l'époque de leur historien Aurélius Victor.

C'est vraisemblablement au cours de l'expédition de Moaouïa ben Hodeïdj es-Sokouni, en 45=665, que Gerbeh fut soumise au sceptre des khalifes d'Orient, jusqu'au jour où les Aghlebites, secouant le joug des Abbassides, fondèrent à Kairouan une dynastie indépendante qui fut anéantie par les Fathémides, à la fin du troisième siècle de l'Hégire.

Puis ce fut au tour des princes Zirides à disputer l'île aux berbères Zénètes, et, El Moezz Ibn Badis, cinquième souverain de cette dynastie resta vainqueur d'eux, pour un temps, puisque soixante ans plus tard, son fils Temim eut à la conquérir de nouveau. Ali ben Yahia, petit fils de Temim, ayant toujours comme adversaires les Zénètes, envoya en 508=1115 une flotte chargée de rétablir l'ordre dans l'île. D'abord soutenus dans leur rebellion par Roger de Sicile les Zenata l'eurent bientôt comme adversaire, puis comme dominateur et se virent réduits à l'esclavage pendant nombre d'années.

En effet, en 683=1284, le fameux Roger de Loria, amiral d'Aragon et de Sicile, fit voile vers l'île de Djerba, devant laquelle il arriva le 12 Septembre et qu'il bloqua en plaçant ses navires dans le chenal face à la mer. En plus de deux mille captifs, le vainqueur emportait en Sicile un butin si considérable que les frais d'expédition furent largement payés. Après une seconde invasion, les habitants de Djerba prièrent le souverain de Tunis, duquel ils dépendaient, de les délier le leur serment de fidélité afin qu'ils pussent se soumettre au roi de Sicile sans plus combattre. C'est alors que l'amiral fit construire au nord de l'île un château-fort, doté d'une citerne immense en raison de la pénurie des eaux potables ; (château que nous avons vu encore en bon état en 1907). Ce majestueux castel qui domine la mer au-dessus des falaises demeura le fief du vaillant marin jusqu'à sa mort, survenue en 1305 de J. C. La Seigneurie de Djerba passa alors à son fils Roger II de Loria, lequel eut à défendre cette possession contre le gouverneur hafside de Tripoli, Abou-Yahia Zakaria Layani. Roger étant mort très jeune, ses domaines passèrent à son frère Charles, alors adolescent, ce qui procura aux habitants de l'île le plaisir de se révolter une fois de plus contre leur souverain qui, après avoir rétabli l'ordre, y laissa comme gouverneur Simon de Montolieu. Ce dernier soutenu par un çof arabe les Bni-Moumène tint tête aux rebelles ; pourtant son jeune souverain, étant mort, fut remplacé par son cadet Roger III, alors âgé de cinq ans. Le tuteur du jeune prince obtint du roi de Sicile que le marin Jacques de Castellar se rendit à Djerba pour y ravitailler le château et renforcer la garnison. Mais cette tentative fut malheureuse pour la flotte sicilienne et Jacques de Castellar y perdit la vie ; avec lui périrent une cinquantaine de chrétiens. Djerba revint alors à Frédéric d'Ara-

marchandises et produits divers. Les habitants de la cité rivalisèrent d'ardeur pour créer des exploitations agricoles et faire construire des *haouach* et des bordjs ruraux.

Les princes Aâbane et Hamouïa ordonnèrent l'édification de châteaux-forts près d'Amlac ; et Abd-el-Ouahid bâtit également la kalâa qui porte son nom.

---

gon, roi de Sicile, envers qui, la Maison de Loria s'engagea à abandonner tous droits sur l'île jusqu'au jour où les princes seraient en âge et mesure de commander et de dédommager leur souverain.

Les choses ainsi fixées, le roi confia à Pélerin de Patti, une flotte composée de dix-huit galères armées, sur lesquelles furent embarqués cent cavaliers et quinze cents fantassins, tous catalans qui débarquèrent à cinq milles du bordj ; mais trop confiants dans leurs forces ils s'aventurèrent dans l'île, en désordre et sans chef, et furent presque tous massacrés. Une trentaine de cavaliers dont de Patti furent pris et faits prisonniers.

Ensuite, Raymond Montaner occupa Djerba pendant trois ans ; puis, en 1333, éclata une insurrection générale des possessions africaines de la Maison de Sicile ; ce fut alors que pendant plus d'un siècle ce pays recouvra son indépendance, mais non sa tranquillité, car les luttes de cofs ne cessèrent plus jusqu'en 1432, époque à laquelle Alphonse, roi d'Aragon, reprit la souveraineté. La région fut alors tributaire de Charles-Quint auquel les Gerbains envoyèrent, en 1521, un ambassadeur chargé de remettre leur soumission ; l'empereur ratifia la capitulation et fixa à cinq mille dinars d'or la redevance annuelle que les insulaires auraient à verser au roi de Sicile.

Dès lors, Djerba devint un véritable nid de corsaires sous les deux frères Barberousse et Kheireddine qui, en 1524, y avaient une flotte de quarante brigantins. Après eux, il y eut lutte entre leur lieutenant Dragut et André Doria, mais l'avantage resta aux Turcs, jusqu'à ce que le duc de Médina-Cœli, un nouveau champion de la chrétienté, eut repris l'avantage, pour un temps seulement, car la Sublime-Porte dépêcha à son tour six mille de ses plus intrépides marins, montant soixante galères, qui vinrent sous le commandement de Dragut mettre le siège devant le castel de Djerba défendu par cinq mille chrétiens, tant Italiens, que Français et Espagnols, sous le commandement de l'intrépide Alvar de Sande. Pendant trois mois le château fut journellement bombardé par dix-huit pièces de canon et soutint de nombreux assauts ; mais les assiégés réduits par la soif, malgré qu'ils aient distillé de l'eau de mer, durent se rendre, sans condition, et furent emmenés en captivité.

Telle fut la malheureuse expédition du duc de Médina-Celi de laquelle date, dit-on, le monument qui fut appelé la « Tour des crânes », dont les vestiges subsistèrent jusqu'en 1903, époque à laquelle le Contrôleur civil de Djerba, le Capitaine Hartmayer, translata ces ossements au cimetière européen, sous un élégant petit mausolée.

La « Tour des crânes » avait été signalée nombre de fois, par divers navigateurs et voyageurs, notamment en 1703 par Paul Lucas et en 1840 par Félix Flachenacker ; c'était de leur dire une pyramide où crânes et ossements étaient entrecroisés dans une maçonnerie ; elle avait une trentaine de pieds de haut sur environ cent trente de périphérie.

L'exagération des habitants portait le nombre des cadavres ensevelis dans cette tour à dix-huit mille, alors que, nous fut-il dit, ils étaient au nombre de trois mille environ et que c'était là que les assiégés entassaient tous les cadavres.

Quant à Dragut qui avait fini par réunir Djerba à Tripoli, donc à la soumettre à la domination turque, il fut tué par un boulet de canon au siège de Malte, en 1565.

Dès les premiers temps de l'installation des kharedjites, ce

Au cours de son règne, plus précisément vers l'an 240=854, l'Imam fit incendier le kçar El-Abbassia, qu'avait fait édifier l'aghlebite Mohammed ibn el-Aghleb. Il reçut de ce fait, de l'Emir oméiade d'Espagne Mohammed Ier ben Abderrahmane qui régnait à Cordoue, une somme de cent

---

tres peuplades ketamniennes et lemaïennes qui y habitaient...

L'islamisme s'est conservé dans Djerba jusqu'à nos jours, mais la population berbère a constamment pratiqué la religion kharedjite, doctrine dont on enseigne encore les principes dans les écoles. Ils possèdent des ouvrages composés par les grands docteurs de leur secte et dans lesquels ils trouvent exposés les articles fondamentaux de leur foi et le développement de leur loi religieuse. (« Histoire des Berbères », t. I, p. 246).

Durant des siècles l'ouahbisme fut rigoureusement pratiqué dans l'île de Djerba, mais depuis longtemps déjà cette rigueur s'est atténuée et les doctrines tendent progressivement à se confondre avec les autres pratiques islamiques. Cela est dû surtout à ce qu'aucune autonomie religieuse n'a été officiellement reconnue par la régence de Tunis ; de plus les djerbiens, peuple éminement émigrant, ont subi le contact des autres musulmans et l'on peut dire que, actuellement, le gros de la population de l'île est considéré comme malékite bien qu'ayant conservé certaines pratiques ouahbites.

Nous avons pourtant constaté une évidente analogie entre les manières et les caractères distinctifs des djerbiens et ceux des mozabites : actifs, laborieux, agriculteurs et surtout commerçants puisqu'ils détiennent presque tout le commerce de la Régence de Tunis et même de l'Est constantinois. Très sociables, leur tenue est également simple mais d'une rigoureuse propreté.

Comme particularité de l'île de Djerba, signalons l'« Université hébraïque », sœur de celle de Nédromah, qui fonctionne depuis l'implantation de la race juive en Ifrikya, avec ses deux groupements : « El Harat el Kebira », centre intellectuel situé à sept kilomètres Sud-Est de Houmt-es-Souk et « El-Harat eç-Çrheïra », dans la banlieue de la capitale et habitée par la population israélite. Jusqu'à maintenant on a prêté à cette population fanatique, espérons-le à tort, diverses pratiques d'exorcisation notamment celle consistant à immoler un enfant dans une grotte de Guellala, lors de certaines fêtes annuelles...

A Adjim, au Sud-Ouest de l'île, a été créée depuis une vingtaine d'années par le Dr Comte, une léproserie où sont traités de nombreux lépreux : car depuis les temps les plus reculés, ces déshérités de la nature venaient dans cet arrière-plan de la régence cacher leur misère. Là se pratiquait aussi, jusqu'à ces derniers temps, la dangereuse application de la variolisation implantée par les thobba de Sidi-Ilmassa et qui consistait à inoculer préventivement le virus de la variole à un sujet sain. Ce furent les professeurs Nicolle et Wimber, de l'Institut Pasteur, que nous accompagnâmes en cette circonstance à Midoun en 1907 qui, par leurs démonstrations et leurs applications modernes, firent cesser cet errement empirique pour le remplacer par l'efficace vaccination de Jenner, volontiers adoptée depuis par les insulaires.

*

Dans certaines îles africaines du Pacifique, telles que les Comores et Madagascar, ainsi que dans celle de Zanzibar en Océan Indien, on rencontre de nombreux adeptes de la doctrine d'Abd-Allah ben Abadh. Le sultan de Zanzibar, Hadj Naceur Barkache, fervent Abadhite lui-même, compte de nombreuses sympathies parmi les Bni-Mzab qu'il a déjà visités. Le voyageur Schweinfurth se plaisait à nous louer l'aménité du souverain acquis aux idées modernes et dont l'hospitalité lui fut telle que pour le recevoir dignement il avait fait édifier un pavillon où le confort européen le disputait au luxe oriental.

Quant aux doctrines ouahbites en Asie, elles se sont perpétuées sur toute la côte du Golfe Persique surtout à Mascate, ainsi que dans l'Omane qui en fut d'ailleurs le berceau.

Des relations suivies existent entre ces divers points et le Mzab.

Habile tacticien aussi bien que diplomate, Felah mit en pratique le principe gouvernemental qui consiste à « diviser pour régner ». Il retint aussi dans l'obéissance Louata, Zénata et Matmatha, dont les chefs cherchèrent à se concilier ses faveurs par crainte de le voir soutenir la tribu rivale.

Ifrikya, notamment au Djebel Nefoussa, tout proche, l'île de Djerba qui comme ses voisines de l'archipel tunisien offrait quelque sécurité fut gagnée par les doctrines ouahbites.

C'est ainsi que l'importante tribu des Sedoukech, branche des berbères Kotama-Sanhadja, ainsi que des Nefzaoua et des Haouara s'allièrent aux premiers champions du kharédjisme, vers le milieu du deuxième siècle.

Ce fut là que se réfugia l'aîné des enfants d'Ikhlef, petit-fils de l'Imam Abou-l'Khothab. En effet, Sameh, fils de l'Imam Abou-l'Khothab Abd el-Ala, qui avait été le conseiller fidèle et l'ami de l'Imam rostemide Abd-el-Ouahab, étant mort, la population entière de Tripoli avait, spontanément et contre la décision même des notables, proclamé émir et gouverneur son fils Ikhlef qui, durant deux longues années, tint en échec Obéid-Allah, lieutenant nommé dans le Djebel-Nefoussa par les imams de Tahert. Sa dissidence fut la cause de luttes sanglantes qui ne prirent fin que lorsque vaincu définitivement il se retira à Temti où il mourut insoumis tandis que l'aîné de ses fils, vaincu à son tour par Elias Abou-l'Mansour, le nouveau gouverneur du Djebel-Nefoussa, se réfugiait à Djerba avec ceux de ses fidèles Zouarha qui l'avaient défendu jusqu'à la dernière heure.

Abou-l'Mançour dit la « Chronique d'Abou-Zakaria », entreprit une expédition contre les Zouarha, avec le concours des Nefoussa, mais quand il approcha de Djerba, il envoya un chef des Beni-Yahrassène chez le zouarhi qui protégeait le fils d'Ikhlef et cet homme portait une bourse de cent dinars. Ce zouarhi qui avait nom Mâkil et était des Bni-Mezata tendit les mains à l'émissaire et tout en recevant la bourse dans sa manche demanda des nouvelles du cheikh ; puis répondant à la proposition qui lui était faite, il dit : « Quand tu serais venu nous demander même nos enfants, nous te les aurions donnés ».

Aussitôt l'homme se dirigea vers le transfuge et lui dit : « Il y a longtemps Emir que tu n'as fait de veuves parmi les femmes des Zouarha... ». Mais Sameh ben Ikhlef pensant qu'il avait affaire avec un étranger qui n'aimait pas les berbères répondit : « Ne m'appelez pas Emir, brutes de berbers ». Il fut immédiatement livré à Abou-l'Mançour qui campait à trois milles de là, lequel l'emmena en captivité. On rapporte qu'il se convertit à la pure doctrine des « Gens de Vérité » et qu'ainsi libéré il mena une vie exemplaire.

Plus d'un siècle après, pendant la révolte d'Abou-Yézid dans les Aurès, une nouvelle immigration d'Abadhites schismatiques se produisit dans l'île de Djerba. A cette époque, tous ces kharedjites résidant dans l'île se divisaient en : « ouahbites-abadhites » dirigés par l'importante famille des Bni-Smoumène dont le chef, lorqu'en 683=1284 les chrétiens s'emparèrent de l'île, était Mohammed ibn Smoumène, et en schismatiques « noukkar » commandés par Ikhlef ibn-Amrhar. Ces deux « haehaïr » constituant toujours des çofs adverses s'alliaient, souvent par esprit de contradiction, tantôt avec les chrétiens et tantôt avec les Emirs musulmans ou les turcs.

Ibn-Khaldoun signale en ces termes une fraction des Lemaïa, les « Djerba » :

« Par la prise de la capitale, qu'ils avaient fondée (Tahert) absolument en ruines vers l'an 620=1223, et auprès de laquelle ils s'étaient établis, les Lemaïa perdirent toute leur puissance et durent se disperser en petites bandes pour aller vivre au milieu des autres tribus. Un de ces débris, les « Djerba », habite jusqu'à ce jour l'île qui porte leur nom et est située vis-à-vis de Gabès. Les chrétiens de la Sicile s'emparèrent de cette île après avoir subjugué, puis soumis à la capitation les « Djerba », les « Sedoukèche » et les au-

mille dinars d'or à titre de récompense.

L'existence de l'Imam Felah se terminait donc glorieuse, lorsqu'il éprouva un vif chagrin à la nouvelle de l'incarcération de son fils préféré Abou-l'Iakzane Mohammed qu'il avait autorisé à accomplir le pèlerinage de La Mecque. Dénoncé, le pèlerin avait été arrêté sur l'ordre du khalife abbasside El-Montacir, en 249=863.

D'après Ibn-Saghir, le prince Abou-l'Iakzane relatait ainsi son incarcération : « Le frère du Khalife, puni pour « avoir manifesté son mécontentement contre le souverain, « fut enfermé, en même temps que moi, dans la même pri- « son. On nous attribua à tous deux une pension quoti- « dienne de cent vingt dihrems. J'étais devenu l'ami du « frère du khalife, qui m'avait pris en grande amitié; nous « partagions notre vie monotone et notre nourriture. Pen- « dant que nous vivions ainsi, nous entendîmes se produire « autour de nous une grande agitation et un bouleversement « général. Le khalife régnant venait d'être tué et mon « compagnon de captivité était proclamé à sa place. Tout- « à-coup, les esclavons et les soldats firent irruption dans « la prison et enlevèrent le nouveau khalife. Lorsque mon « compagnon fut le seul maître du pouvoir et qu'il eut « organisé son gouvernement, il donna l'ordre de me con- « duire chez le vizir, auquel il prescrivit de me traiter avec « tous les honneurs jusqu'à ce qu'il put me recevoir. Je « demeurai chez le vizir largement et honorablement traité.

« Un jour que le vizir revenait du Palais, il arrêta son « cheval dans la cour de ma maison et je le rejoignis. « Or, pendant que nous étions là, arrivèrent dix person- « nages qui, descendant de leurs montures, vinrent lui « baiser les mains et les pieds. « Savez-vous, leur « demanda-t-il, pourquoi je vous ai mandés ? — Qu'Allah « maintienne le vizir en paix, nous l'ignorons. — Demain « matin, continua-t-il, amenez-moi dix mille cavaliers. — « C'est bien, répondirent-ils, qu'Allah protège le vizir ! »

« J'étais resté étonné en entendant son ordre et leur « réponse, et je me disais : il se moque d'eux, ou ils se « moquent de lui. Peut-être aussi veut-il me faire croire « une chose imaginaire pour que j'en parle dans le Moghreb. « Il me regardait et s'apercevant de ma stupéfaction, il « me dit : Qu'as-tu, ô Moghrébin ? Je vois que tu trouves « extraordinaire ce que tu viens d'entendre. — Comment « en serait-il autrement, répartis-je. Si tu leur avais « demandé de te fournir, en le sortant de leurs poches, un

« chiffre semblable de dihrems, ils n'auraient pu te les « apporter demain. Qu'en peut-il être quand il s'agit de « fournir dix mille cavaliers ? — O Moghrébin, poursui- « vit-il, tu vois ces dix cavaliers ? — Oui, répondis-je. — « Eh bien, chacun d'eux commande à dix autres. Combien « cela fait-il à ton compte ? — Cent ! — Chacun de ces « cent commande à dix autres, combien cela fait-il ? — « Mille ! — Et chacun de ces mille a dix cavaliers sous « ses ordres. Quel est le compte ? — Dix mille ! répon- « dis-je. — Eh bien, chacun de ces dix cavaliers va faire « appeler les dix auxquels il commande et donnera l'ordre « à chacun d'eux d'amenèr son groupe de dix. Ceux-ci « transmettront l'ordre d'en faire autant à chacun de « ces derniers et le chiffre demandé sera complet en un « clin d'œil. Puis, il ajouta : « Si nos richesses n'avaient « pas été dispersées et pillées, nous n'aurions trouvé que « l'Euphrate et le Tigre capables de les contenir; » Ses « paroles me plurent et je me dis : « Ce qu'il dit est pos- « sible. »

« Le khalife El-Mothaâs me reçut bientôt, et notre « entrevue fut cordiale, il insista pour me retenir en Orient « et m'investir d'un commandement, mais je le suppliai de « me laisser rejoindre mon père, et toutes offres de riches- « ses ni d'honneurs ne purent me séduire.

« Les préparatifs de mon départ furent donc ordonnés « avec tous les soins possible, et le sultan multiplia ses « délicatesses et ses attentions, afin que mon voyage « s'accomplît heureusement.

« Hélas, Allah n'avait pas permis que je revisse mon « vénéré père... »[1]

Effectivement, Abou-Saïd Felah était mort en redjeb 250=février 864, désespéré de n'avoir pas revu son fils. En l'absence de ce dernier, l'Imamat était passé à son frère Abou-Bekr.

Imamat d'Abou-Bekr ben Felah.

Abou-l'Yakzane Mohammed n'étant pas à Tahert lors de la mort de son père, les Nefoussa, dont le parti était le plus acquis aux Rostémides, appelèrent Abou-Bekr ben Felah à l'Imamat.

Ce choix fut d'ailleurs fort discuté, et l'on raconte qu'Abd-el-Aziz ben Haous el Messali criait à pleine voix :

(1) (Cf « Chronique d'Ibn-Saghir », trad. de Motylinski).

« Allah vous demandera compte de votre conduite, ô « Nefoussa ! quand un imam meurt vous le remplacez par « un autre, sans en référer aux musulmans et sans leur « permettre, en les consultant, de choisir le plus pieux et « celui qui leur agrée le mieux ! » Mais on ne tint aucun compte de sa protestation.

Pourtant, investi de l'Imamat Abou-Bekr ne montra pas, en matière religieuse, le zèle sévère de ses prédécesseurs. Il était bon, généreux et de caractère doux. Il favorisait les mâles vertus et fréquentait ceux qui les possédaient. Il aimait la littérature, la poésie et les récits des temps passés. Il s'était pris d'amitié pour un puissant chef de Tahert nommé Mohammed ben Aarfa, homme distingué, d'une belle prestance, riche et généreux, ayant une sœur d'une grande beauté que l'Imam épousa, alors que sa propre sœur devenait la femme de Mohammed ben Aarfa. A partir de ces unions, Abou-Bekr, qui n'était pas insensible aux plaisirs, s'en remit à son beau-frère du soin de diriger son palais. Bientôt la foule des courtisans ne se soucia plus de l'Imam, cependant qu'elle ovationnait Mohammed ben Aarfa lors des déplacements qu'il opérait chaque jour avec un faste tapageur.

Les Rostémides s'affectèrent de cette situation dommageable, toutefois la concorde se maintenait alors que les haines qui couvaient, au temps de Felah entre citadins et berbères, s'avivaient plus encore. De plus, dans les tribus, notamment chez les Haouara, des luttes intestines sourdaient intensément, d'autre part, les Bni-Haous avaient regroupé leurs partisans.

A ce moment la situation était si critique qu'un mouvement insurrectionnel s'annonçait, quand arriva, d'Orient, Abou-l'Iakzane Mohammed; mais ce prince n'éleva aucune protestation, pas plus qu'il ne revendiqua le pouvoir. Au contraire, il se montra très déférant envers son frère et même fort discipliné par doctrine. Au contact des gens d'Orient ses qualités natives s'étaient encore développées et il joignait, à une parfaite éducation, beaucoup de fermeté et d'énergie puisées dans l'exemple de la politique abbasside. Dès son arrivée, et alors que l'Imam s'était déchargé sur lui du règlement des affaires difficiles, il avait fait de la principale mosquée de la ville son prétoire quotidien. Là, rendant la justice en vrai Salomon, il mérita bientôt les éloges des *chorat* et l'approbation de son frère. Quant à Mohammed ben Aarfa, menant toujours la même existence fastueuse, il jouissait d'une popularité croissante, ne faisait aucun cas d'Abou-l'Iakzane et ne lui témoignait pas la moindre déférence; très peu soucieux d'ailleurs du respect dû au souverain, et tandis que les proches d'Abou-Bekr n'entraient jamais dans la salle d'audience sans en avoir

obtenu l'autorisation, Ibn-Aarfa au contraire et en dépit de toute étiquette, pénétrait dans les appartements privés de l'Imam à toute heure de la journée.

Cependant, un jour, Abou-Bekr prêta une oreille complaisante aux avertissements de son frère qui lui déclarait : « Certes, nous ne pensons pas que tu te sois rendu compte « de l'apparat que déploie Mohammed ben Aarfa lorsqu'il « vient chez toi; ni comment la foule déserte ta porte lors- « qu'il s'est retiré... »

Interdit Abou-Bekr voulut se rendre compte du fait, et il fut péniblement ému lorsqu'il constata la véracité de ces dires. Blessé dans son amour-propre, et craignant pour les Rostémides la désorganisation d'un pouvoir si chèrement établi, il résolut d'apporter un remède immédiat à cette situation. Dès lors, le sort de Mohammed ben Aarfa fut décidé en comité familial. La sentence était rendue, et Abou-Bekr allait lui-même la faire exécuter. Pour cela il convia son beau-frère Ibn-Aarfa à une promenade, seul à seul, dans une campagne dite « le Jardin de l'Emir ». Là, après une journée passée agréablement, le moment de la prière du moghreb étant venu, Mohammed ben Aarfa tourné vers La Mecque, prononçait la formule sacramentelle lorsque l'esclave de l'Imam le transperça d'un coup de lance.

Aussitôt le corps ensanglanté fut, sans autre témoin, précipité dans un gouffre voisin dit *Chiffat-el-Hamra*.

Ce meurtre ne fut découvert que dans la journée du lendemain, alors qu'on put relever les traces et reconstituer le crime. On hissa le cadavre au moyen de cordages, on le lava dans la rivière, on le parfuma et on le vêtit d'un costume d'apparat; puis, après avoir fait tenir son sabre à ses côtés, on le plaça sur son cheval de guerre, et l'un des siens le maintint en selle. C'est ainsi que le cortège funèbre fit son entrée à Tahert. Il se manifesta alors chez tous une affliction qui ne s'était jamais produite pour le meurtre d'aucun personnage. Femmes et enfants poussaient des cris lamentables, tandis qu'un héraut, précédant le corps, proclamait : « O gens, considérez ce meurtre injuste. Le sang de la victime crie vengeance. »

Après les funérailles, qui furent imposantes, on s'entretint de l'affaire, par petits groupes. C'est alors qu'un certain Mohammed ben el-Oualid se mit à la tête du mouvement et du haut de la *kemissat* — terrasse dominant la ville — il fit battre le tambour et harangua la foule, l'exhortant à se soulever contre Abou-Bekr.

De leur côté, les Rostémides prévenus se tenaient sur la défensive. En hâte, et tandis que les insurgés arrivaient du côté Est, eux se rassemblèrent à l'Ouest de la ville avec

tous leurs partisans : Nefoussa, Berbères divers et Chrétiens[1]. Quant aux citadins, ils s'étaient groupés en un même endroit, sur la gauche de la mosquée principale. Ce que voyant les *adjems*[2] jugèrent le moment propice pour tenter un coup de main, s'emparer de la ville et la piller. Fort heureusement, les habitants, prévoyant leurs desseins, s'armèrent en hâte et se portant au devant d'eux à l'endroit dit *Maoukef-ed-douab*, ils les repoussèrent vigoureusement.

Lorsqu'un adjem eut la tête coupée, les habitants l'emportèrent aux combattants en s'écriant « O insensés, « vous vous entretuez tandis que les adjems s'emparent de « la ville et violent vos demeures ! »

Cette parole fut magique. Le combat cessa subitement, les adversaires se réconcilièrent aussitôt; sans perdre de temps, ils coururent sus aux adjems, mais ceux-ci ne lâchèrent pas pied.

Une longue série de luttes commença alors, dans lesquelles les adversaires changèrent parfois de parti. Ce fut ainsi que les adjems finirent par s'allier aux Nefoussa et aux Rostémides, tandis que l'autre camp comprenait les soldats qui s'étaient érigés en vengeurs de Mohammed ben Aarfa et que soutenaient les nomades Haouara et Louata, parmi lesquels les Messala des Bni-Haous. Abou-l'Iakzane lui-même avait fini par soutenir les Nefoussa.

Plusieurs combats eurent lieu, notamment à Kanthart, ed-Demtes et à Kanthart-es-Salis, où les troupes d'Abou-l'Iakzane dégagèrent la ville.

Puis vint la décisive journée d'Erred-el-Mâouedj où, après un combat acharné au cours duquel les Nefoussa, pour ne pas perdre pied, s'étaient entrelié les jambes, les Rostémides et leurs alliés n'eurent bientôt plus comme refuge que leur forteresse d'*Aadouet-ennefoussa* qui se dressait sur la rive du Nahr-eç-Çrheïr.

Au parti des Aarfites s'étaient joints certains riches *tidjar* — négociants — tels que le banquier Es-Seraïphi Abd-Allah ibn el-Ouesti et autres personnages fortunés, qui mirent leurs biens à leur disposition afin qu'ils pussent se cons-

---

(1) Ces مسحيين mssahiine (chrétiens) devaient être des berbères non encore islamisés et passivement acquis à la religion du Christ qui, ainsi que certains autres berbères non abadhisés avaient à Tahert leur quartier où ils jouissaient d'une liberté relative. On pourrait croire cependant que ces chrétiens étaient des Espagnols réfugiés à la Cour rostémide, qui elle-même eut des accointances avec divers souverains de la péninsule ibérique ; d'autant plus que son autorité s'étendait jusque sur les côtes du Moghrib-el-Aksâ et qu'elle y avait même des possessions telles que la Kalâa Sadima, bourgade florissante située sur le versant sud du Deraga, à une étape de Tétouan, et dont les indigènes étaient des Maçmouda. « Deraga » signifie le bouclier.

(2) عجم عجمي « adjem » ou « adjemi » signifie persan et par extension étranger originaire d'Orient, notamment noir d'Abyssinie, du Fezzan, de Nigritie, etc...

truire une kasba fortifiée. En sept jours celle-ci se dressa sur la rive opposée du même oued, à une portée de flèche de sa rivale. La guerre ne s'interrompit plus, ni de jour ni de nuit, les adversaires étaient stimulés par une ardeur guerrière semblable à celle des luttes épiques de l'âge de Mohammed, et ils combattaient pour la gloire et la renommée. Un certain adjem Ibn-el-Ouarda, se battait comme un forcené, brandissant son sabre redoutable et se couvrant d'un bouclier d'acier, il provoquait les plus réputés adversaires. Tout le monde le redoutait. Hélas cette force isolée n'assura pas la victoire aux Rostémides, et peu après les alliés durent se séparer. Les adjems se cantonnèrent dans Tenab-Rhilet [1], à vingt lieues environ de Tahert, tandis que les Rostémides gagnaient Ackal, à une journée de la cité et que les Nefoussa se retranchaient dans leur Kalaâ.

Et, alors que Mohammed ibn Haous, des Messala, s'installait à Tahert, l'émir Abou-Bekr en sortait plus mort que vif.

Le calme fut rétabli pour un temps jusqu'à ce que des divisions se produisirent entre Louata et Haouara. Ceux-ci, plus forts et prétendant dominer, les premiers se retranchèrent dans la kasba des Louata, d'où ils adressèrent des messages à Abou-l'Iakzane pour le décider à se fixer non loin d'eux, à Taslount aux sources de la Mina. Là, il fut rejoint par ceux des habitants de la ville qui avaient sympathisé avec lui. C'était la consécration de son Imamat. Quant à Abou-Bekr, bien qu'on eût perdu sa trace, le *Bayane-el-Moghrib* nous apprend qu'il revint mourir à Tahert.

Lorsque les Abadhites apprirent qu'Abou-l'Iakzane avait accepté l'investiture, ils affluèrent de tous côtés, moins quelques groupes de citadins du parti de Mohammed le Messali. Le nouvel imam, ayant formé un corps de cavalerie, se mit aussitôt à diriger des expéditions contre la ville. Des combats successifs se livrèrent sans résultat, si bien que la lutte se prolongeant sept ans durant, les richesses s'épuisèrent et suivant l'expression d'Imrou-l'Kaï, elles tombèrent dans le dépérissement. Ce que voyant, Abou-l'Iakzane fit appel aux contingents du Djebel-Nefoussa lesquels, répondant à son désir, arrivèrent en hâte, lui renouvelèrent le serment d'allégeance et exigèrent de tous les Abadhites la rentrée en masse dans le giron de la secte. Abou-l'Iakzane proclama le pardon le plus complet pour tout ce qui s'était passé, et ce fut au milieu de l'enthousiasme général que levant son camp, il vint planter sa

(1) Du temps d'El Bekri : « Tamagherlit, à deux journées de Tahert, était un château construit en briques sur les bords d'une rivière, et dont les habitants étaient les Bni-Demmer, lesquels donnèrent l'hospitalité aux adjems.

somptueuse tente de brocart — précieux cadeau du khalife El-Mothaâz — à la porte de la ville de Tahert, en attendant que les habitants eussent restauré son palais en ruines. Quelques jours seulement suffirent à cette tâche et la rentrée de l'Imam fut triomphale.

Son premier soin fut de choisir un kadhi digne de lui, et il désigna Abou-Abd-Allah Mohammed ben Abi-Cheïkh, dont l'intransigeance devint telle qu'un beau matin ce magistrat entrant dépité dans la salle des audiences déposa devant l'Imam son sceau et son coffret à livres [1]. Il est vrai de dire qu'apitoyé par les pleurs d'une mère, il avait passé la nuit à rechercher, vainement d'ailleurs, une jeune fille qu'avait fait enlever Abou-Zakaria, fils de l'Imam.

Sous Abou-l'Iakzane, les Rostémides montrèrent un esprit de tolérance inconnu jusque là. Ils admettaient tous les fidèles à faire la prière dans leurs mosquées sans chercher à savoir quel rite ils suivaient, alors même qu'ils les voyaient lever les mains pour la prière, sauf cependant dans la grande mosquée. Là, si quelqu'un levait les mains et recommençait, après avoir été invité à ne plus prier ainsi, il était expulsé et flagellé.

Les sermons qu'on prononçait le vendredi étaient ceux d'Ali ben Abi-Thaleb à l'exception de la *khothba du Tahkim*.

Ibn-Saghir, qui a vécu pendant une partie du règne d'Abou-l'Iakzane, lequel d'après lui, est mort presque centenaire, en fait le portrait suivant : « Il était de taille moyenne et avait la tête et la barbe blanches. J'ai, dit-il, assisté à une des audiences qu'il tenait pour le peuple à l'extérieur de la Grande Mosquée près du mur d'enceinte qui se trouve à l'Ouest. Je l'ai vu, une seconde fois, à l'oratoire réservé aux cérémonies funèbres. On avait mis par terre un coussin de peau sur lequel il s'était assis attendant qu'on eût fini d'inhumer un personnage important.

« Quand il tenait séance publique, personne ne prenait la parole que s'il avait une plainte à lui soumettre.

« Il était d'une piété ascétique et d'une tenue majestueuse. Sa place, à l'intérieur de la Grande Mosquée, était au pied d'un pilier qui portait son nom. Personne d'autre ne s'asseyait à cet endroit où était son coussin de cuir. En face de lui, se tenait Aïssa ben Feraas, nefoussi d'origine, renommé pour sa piété et auprès de qui était un haouari nommé Ibn Eç-Çrheïr, jurisconsulte réputé mais moins austère que son compagnon. Tout autour se plaçaient les personnages les plus marquants parmi lesquels celui qui avait toutes les faveurs de l'Imam, Mahmoud ben Bekr,

(1) Coffret, généralement en bois précieux : thuya, citronnier, etc., qui renferme les archives et les minutes du magistrat et dont lui seul détient la clef.

arabe d'une excessive intransigeance en matière religieuse et qui considérait comme hors de la communion des fidèles Ali-ben Abi-Thaleb *Commandeur des Croyants !* C'était le pivot autour duquel les Abadhites se mouvaient; il défendait leurs doctrines et réfutait les arguments de diverses sectes, tout en composant des ouvrages pour répondre aux dissidents. Un autre personnage en vue était Abd-Illah el-Lemti très habile dans l'art de la controverse.

« Parmi eux était aussi Abou-Obéïda, Mohammed el-Aâredj, dont tous reconnaissaient l'excellence et proclamaient la science. Son opinion faisait force de loi. — J'ai vu cet homme, continue Ibn-Saghir, je l'ai trouvé d'une humilité extrême. Certes, ce n'était pas le plus flatteur parmi les courtisans d'Abou-l'Iakzane qui pourtant le tenait en haute estime et ne savait rien lui refuser.

« C'est ainsi qu'un jour que l'Imam avait planté son pavillon des grands jours, dans son jardin préféré et que toute la Cour s'y était transportée; on vit arriver, monté sur sa mule, Abou-Obéïda, qui comme toujours, n'avait pas pris part à la fête. — Qu'est-ce qui t'amène, Abou-Obéïda, lui demanda l'Emir. Viens-tu prendre des nouvelles, ou présenter tes salutations, ou bien as-tu un autre but ? — Qu'Allah glorifie l'Emir, répondit-il, je ne suis venu ni pour prendre des nouvelles ni pour présenter mes salutations. Hier soir, le fils d'une de mes voisines, sortant pour s'approvisionner, fut arrêté et incarcéré par Mahrouk, chef de ta garde. Sa mère éplorée est venue ce matin me supplier de te demander l'élargissement de son enfant... »

« Aussitôt le souverain donna l'ordre de relaxer tous ceux qui ayaient été incarcérés au cours de la nuit, sans plus d'enquête et par considération pour Abou-Obéïda, qui salua et sortit, au grand étonnement de l'assemblée surprise de sa manière plutôt rude.

« Tout en étant fort religeux Abou-Obéïda ne laissait pas de posséder de mâles qualités; sa bonne éducation complétait sa grande érudition. Le Moghreb entier était épris de cet homme, si bien que des çofrites de Sidjilmassa lui envoyèrent une dîme dont il disposait à sa guise.

« Abou-l'Iakzane était aimé de tous ses sujets et les Nefoussa du Djebel, plus particulièrement, avaient pour lui une profonde vénération. On raconte qu'une députation de leurs notables étant venue à Tahert pour obtenir de lui la désigation d'un gouverneur, pris parmi eux selon les statuts établis, lui présentèrent une liste de postulants. Après lecture l'Imam, employant la manière de son père en pareil cas, mit sous scellés le dahir de nomination, leur remit le pli et les congédia sans leur laisser supposer le nom de l'élu. Les Nefoussa dominés par la curiosité n'eurent pas la patience d'attendre leur retour au pays

et questionnèrent des grands de l'entourage pour essayer de percer le secret. Ni Hamoud ben Bekr, ni Aïssa ben Feraas ne purent les satisfaire; ils ne savaient rien ! Mais un certain Abd-el-Aziz ben El-Haouz auteur d'une rihla en Orient et jurisconsulte éminent plus que courtisan discret, leur dit : « Le chef désigné est Afelah ben El Abbas ! — Qui te l'a dit interrogèrent-ils. — Mais, c'est l'Imam ! »

En apprenant cette déclaration les deux conseillers d'abord consultés furent dépités à l'excès. Ils se rendirent chez l'Imam et lui reprochèrent de les avoir dédaignés. — Les Nefoussa prétendent, lui dirent-ils, que tu as informé de ton choix Abd-El-Aziz à notre insu ! » — « Ce *medjnoun* a dit cela ! s'écria-t-il courroucé, Ahmed ben Bachir, prends avec toi un nombre suffisant de tes gardes et amène-le ici de gré ou de force ! Et que les Nefoussa restent auprès de moi jusqu'à son arrivée ! » Un instant après Abd-el-Aziz était amené.

— O insensé; qui t'a fait savoir que j'ai désigné Afelah ben El-Abbas comme chef des Nefoussa ? — C'est toi répondit-il. — En rêve ou en réalité ? — En réalité ! — Et comment cela ? — Eh bien à la lecture de la liste des candidats proposés par les Nefoussa j'ai constaté que ton front se plissait à l'énoncé d'un nom quelconque, mais lorsqu'on a nommé Afelah ben El-Abbas, il s'est déridé. Et j'ai compris ainsi que c'était l'élu... — Laissez-le ordonna l'Imam, il a réussi à pénétrer mon secret ! »

« Tous les actes de l'Imam Abou-l'Iakzane étaient sages et mesurés. Un soir qu'il s'était attardé dans sa campagne de Taselount il ne rentra que fort tard dans son palais. En l'absence du préposé, le maître-chaouch Abou-Sabek dessella lui-même la monture et alla chercher sa ration d'orge chez le *kaïd er-roua*, chef des écuries. Ne le trouvant pas, il se rendit au *beït-el-Mal*, trésor public, et y prit une musette de grains qu'il apporta au cheval. Après quoi rentrant au palais il apprit que son maître l'avait demandé plusieurs fois. L'Imam en effet se reposait sur lui du soin des « affaires » et lui demandait des nouvelles du dehors. — Qu'as-tu fait et pourquoi as-tu tant tardé ? questionna-t-il. « Je lui indiquai, raconta Abou-Sabek, comment en l'absence de mon compagnon, j'étais allé au *beït-el-mal* pour y prendre une ration d'orge.

« Abou-Sabek, par Allah, s'écria-t-il; l'Imam Mohammed ne dormira, ne mangera, ni ne boira, avant que tu ne sois allé remettre ce grain au *beït-el-mal* ! — Je me rendis immédiatement chez le préposé de la maison et me faisant donner une musette d'orge, je restituai exactement la quantité que j'avais prise au Trésor. — C'est très bien me dit l'Imam lorsque je revins vers lui, maintenant tu peux t'asseoir et m'entretenir de ce que tu sais. »

Cet exemple de probité gestionnaire était digne du khalife Omar ben El-Khothab et cela explique pourquoi, lorsque l'émir rostémide mourut en 281=894, on ne trouva dans sa cassette personnelle que dix-sept dinars.

L'Imam Abou-l'Iakzane Mohammed laissait de nombreux enfants, parmi lesquels : Iakzane qui accomplit le pélerinage du vivant de son père, Abou-Khaled; Abd-el-Ouahb; Oualid et Abou-Hatim Youssef, qui était le cadet et qui succéda à son père à l'Imamat.

Le nouveau souverain Abou-Hatim Youssef Ibn Mohammed Ibn Felah était beau de visage, et de tournure distinguée. Tout jeune il avait été populaire. Il se plaisait en joyeuse compagnie et ses largesses lui attiraient une Cour nombreuse. Il dut beaucoup son élection à sa mère Lalla-Rhazala, qui déjà agissait en maîtresse dans les affaires de l'Imam Abou-l'Iakzane; si bien qu'un certain jour de fête, alors que celui-ci déjà valétudinaire n'avait pas quitté son palais, la foule avait hissé Abou-Hatim sur un bouclier et l'avait acclamé comme souverain. Abou-l'Iakzane ayant su le fait avait dit à la mère « Prends garde, Rhazala, ton fils aujourd'hui est devenu un rebelle ! »

Quand Abou-l'Iakzane s'éteignit Iakzane son fils aîné était encore à La Mecque, quant à Abou-Hatim, il s'était chargé d'escorter avec quelques chefs zénata, fidèles, des caravanes venant de l'Est et transportant des richesses considérables, car l'on craignait les attaques de rezzous. Il était donc à deux journées de Tahert lorsque le peuple l'investit du pouvoir; aussi quand il arriva aux portes de la ville fut-il entouré par une foule enthousiaste qui proclamait sa souveraineté. Il entra à la Grande Mosquée au moment du *dhohor;* immédiatement il monta en chaire et on lui prêta le serment de fidélité, puis, porté en triomphe, il regagna le Palais. Les tribus sédentaires et nomades tributaires des Rostémides le reconnurent sans conteste.

Cependant, en comité secret, ses proches avaient résolu de soustraire le nouvel imam à la promiscuité d'une populace, parfois trop familière, et de maintenir autour de lui le protocole en usage. C'était là, semblait-il, une sage résolution qui, si elle avait été maintenue, eût sauvegardé la souveraineté rostémide car les fils d'Abou-l'Iakzane avaient fait preuve de trop de laisser-aller avec les gens du peuple. Mais la foule revendiqua fermement la liberté d'approcher le souverain comme elle avait accoutumé de le faire avec le prince.

Or, pour son malheur et avant son intronisation, Youssef avait lié connaissance avec quelques personnages

influents non affiliés à la secte. Parmi eux se trouvait un jurisconsulte de Koufa, dont il avait d'ailleurs fait la fortune et qui avait nom Abou-Messaoud, très versé dans les coutumes koufites ; puis un cheïkh Abou-Denoun, aussi savant que le précédent, et Alouane ben Alouane notable de la ville. On croit volontiers que ces personnages nourrissaient le dessein d'étouffer la doctrine abadhite en anéantissant les Rostémides. De plus Abou-Hatim comptait parmi ses intimes, deux citadins, Mohammed ben Rabah et Mohammed ben Houmad, qu'il savait d'autant plus audacieux qu'un jour, alors qu'il sortait mécontent de chez son père, lequel venait de le morigéner, tous deux lui avait proposé de supprimer « le vieux gêneur ». Le prince bouleversé avait repoussé avec indignation leur criminelle proposition. Aussi ne fut-il pas surpris en apprenant qu'ils se disposaient à lui faire subir le même sort. Réunissant alors un Conseil de Cour, il fit prononcer le bannissement des deux perturbateurs, qui se retirèrent dès lors dans des jardins dits *Eth-Thalât*, que l'un d'eux possédait à quelques milles de la ville. Là ils continuèrent de mener joyeuse vie; cependant que leurs parents de Tahert mettaient tout en œuvre pour les ramener; aussi, lorsqu'ils se sentirent en force, firent-ils rentrer les bannis dans la ville aux cris de « *Allahou Akbeur !* »

L'Imam, qui n'avait pas eu vent du complot, fut terrifié et comprit qu'il n'y avait plus de repos pour lui. Aussitôt les siens prirent d'énergiques mesures. Ils se retirèrent dans leurs forteresses respectives : les Rostémides à *Tematit n'Taselount* chez les Louata, les Nefoussa à l'*Addouet-en-Nefoussa* et les Adjems dans leur kalaât de *Tenat-Ahilet*.

Quelques jours après l'Imam Abou-Hatim Youssef quittait sa capitale; il était accompagné par une centaine d'amis tant chrétiens que rostémides parmi lesquels les deux kaïds de la Cité. L'un d'eux s'appelait Bekr ben Obidi et l'autre, qui était chrétien, avait nom Bekr ben El-Ouahab : c'étaient les deux cavaliers les plus réputés du Moghreb.

Abou-Hatim avait avec lui tous les Louata et les tribus du Sahara, sauf celles qui occupaient la Kalaâ de Tilrhemt[1] et les Çofrites, qui étaient du parti des bannis Réunissant donc ses troupes il vint bloquer Tahert sur trois côtés : lui-même dirigeait l'attaque du Sud avec les Rostémides et leurs partisans, dont tous les Louata; à l'Est combattaient les adjems grossis des Senhadja et de leurs alliés, tandis que les Nefoussa s'étaient postés à l'Ouest.

Les citadins se sentant trop faibles pour soutenir la lutte, décidèrent de se donner un chef qui leur amènerait

(1) Serait-ce تلغمت Tilremt, à 100 kl. de Laghouat et à quelques milles de la Chebka des Beni-Mzab ? sans doute.

ses partisans. Ils savaient que Yakoub ben Afelah, alors chez les Zouarha, était brouillé avec son neveu. En conséquence lui firent-ils proposer le gouvernement, qu'il accepta. Ils le reçurent avec respect et l'investirent de l'Imamat.

Naturellement, la considération de cette discorde familiale n'était guère faite pour apaiser les esprits. Abou-Hatim, qui s'était assuré l'alliance du puissant amrhar Ouanoudine, resserra le blocus; mais son nouvel allié l'ayant abandonné, des deux côtés on désira la paix. Yakoub demeura donc à Tahert, tandis que son neveu regagnait la campagne.

***

L'Imam YAKOUB BEN AFELAH BEN ABD-EL-OUAHAB BEN ABDERRAHMANE-IBN ROUSTEM était d'un caractère élevé et d'une grande austérité de mœurs. Contrairement à l'empereur Vespasien, l'argent lui inspirait un profond dégoût; c'est ainsi qu'on ne le vit jamais, affirmait son contemporain Ibn-Saghir, toucher de ses mains ni un dinar, ni un dihrem. Il plaçait sa monnaie sous un *berdaât*, bât de mulet, qui lui servait de siège et retirait les piécettes au moyen de baguettes, lorsqu'il en avait besoin.

En voyage, il ne goûtait à aucun mets des hôtes qui l'hébergeaient; pour son alimentation on emmenait une vache laitière qu'on trayait sous ses yeux dans un vase neuf [1]. Il se rassasiait de lait et restait ensuite trois jours sans prendre ni boisson ni nourriture et même « sans aller à la selle ».

Il faisait ses ablutions partout où il se trouvait, se dévêtant (de son seroual [2]) sans souci du voisinage quel qu'il fût.

Il observait, dans la manière de se vêtir et de monter à cheval, certaines particularités qui sortaient de l'ordinaire : c'est ainsi que la cordelière qui faisait ceinture à son pantalon se nouait sur le côté. Il se mettait en selle du côté où il se trouvait, وركوبه فرسه من ايمن يديه, soit à gauche, soit à droite [3]. Il montait un cheval alezan qui n'avait pas son pareil dans tout le Moghreb. »

---

(1) On retrouve cette même particularité dans la « Rihlat » du cheikh Ahmed Bennaceur de Tamgrout, Grand-Maître des « Naceria ». Ces manières avaient d'ailleurs dû se propager à Sidjilmassa, dont plusieurs souverains avaient été alliés à des princesses Rostémides, notamment Midrar qui avait épousé Arouat, fille de l'Imam de Tahert, puis se répandre dans le Drâa marocain.

(2) Une des particularités du rite abadhite consiste à se dévêtir du seroual, pantalon, au moment des ablutions précédant la prière.

(3) Les arabes montent en selle du côté droit de la monture, contrairement à l'usage du cavalier français.

La guerre entre Yakoub et son neveu durait toujours mais sans acharnement. Tout le monde désirait la paix car le pays était réduit à la misère. Aucune solution pourtant n'avait pu être envisagée lorsque, en fin de l'an 287=900, un homme vint qui rétablit la tranquillité : c'était le puissant chef des Mezata, Abou-Yakoub el-Mzati, lequel détermina les deux adversaires à accepter un arbitrage. Ils accédèrent à ce désir. L'Imam Yakoub désigna Abd-Allah ben Lemthi, quant à Youssef, il choisit Menkoud, fils d'Ibn Abi-Ayad, le louati. D'un commun accord, les arbitres décidèrent qu'un armistice de quatre mois permettrait aux citadins et aux campagnards de reprendre leurs occupations en toute sécurité. Pendant ce temps les deux imams seraient suspendus, après quoi, le sort déciderait.

Abou-Hatim, néanmoins, continuait d'intriguer et flattait les gens de Tahert lorsqu'il les rencontrait et ne négligeait rien pour s'assurer des influences. Il fut aidé en cela par les fils de Debbous, Ahmed et Mohammed, qui, un jour de fête, pensant le moment venu, haranguèrent la foule, du haut de la kénissat, en l'engageant à revenir à son ancien imam. Donc, au soir du même jour, les deux frères Debbous s'en furent quérir Abou-Hatim, retiré chez les Louata dans la vallée de la Mina. Ils le firent en hâte monter à cheval et le ramenèrent à Tahert au matin, déjà suivi d'une cohorte nombreuse et décidée. De leur côté, les habitants se portèrent en masse au devant de lui et il revécut une heure de sa popularité.

Pendant ce temps, l'Imam Yakoub ben Afelah était reparti chez les Zouarha.

Abou-Hatim Youssef reprit donc la direction des affaires. Il désigna comme kadhi Abd-Allah, fils de l'ancien magistrat Mohammed ben Abi-Cheïkh ; Abderrahmane ben Souab eut la gestion du *beit-el-mal;* et pour satisfaire aux deux clans, deux chefs de police furent choisis, Zekkar et Hatim ben Miskine.

Il y avait beaucoup à faire à Tahert, car : « Au cours de ces guerres, écrit Ibn-Saghir, la corruption avait gagné la ville et les mœurs s'étaient relâchées. Les habitants usaient publiquement de boissons enivrantes et les jeunes gens, pour satisfaire leurs vices, ne reculaient devant aucun scandale.

« Les chefs de police s'employèrent énergiquement à mettre fin à ces débordements, les réprimant au moyen de la bastonnade, de la prison et de la mise aux fers. Les jarres à vin furent brisées dans toutes les maisons, aussi bien chez les grands que dans la plèbe. Les éphèbes et leurs complices s'enfuirent au sommet des montagnes ou au fond des vallées. Les gens furent ramenés à la juste notion des convenances. La sécurité fut enfin rétablie. »

Bien qu'on lui eût reproché quelques flagellations par trop rigoureuses, Abou-Hatim ne souleva aucun mécontentement durant la deuxième période de son mandat. La vie reprit son cours normal; on se livra passionnément à l'étude de la théologie, des sciences et des belles-lettres, et les controverses entre théologiens s'élevèrent aussi vives que par le passé, mais toujours avec courtoisie.

Dans les mosquées, notamment dans celle de *Houmt er-Rehadna*, les *khothba*, pour la conservation de la doctrine abadhite, étaient prononcées plus enflammées que jamais par d'éloquents *khouathib* : Ibn Abi-Idriss; Ahmed eth Thih; Abou-l'Abbas ben Fethoum; Ahmed ben Çafar et Ahmed ben el-Mançour.

« Tous les prédicateurs que j'ai vus dans leur chaire, écrit Ibn-Saghir n'employaient pour leurs sermons que les *khothba* du *Prince des Croyants* Ali ben Abi-Thaleb à l'exception de la *Khothba Et-Tahkim*. Quand ils avaient prononcé le premier sermon, ils se levaient pour proclamer la formule du *Tahkim* : « *Pardonne à nous et à nos frères qui nous ont précédés dans la foi. Ne laisse pas pénétrer dans notre cœur des sentiments de haine contre ceux qui croient.*

« *O, notre Seigneur, toi qui es compatissant et miséricordieux.* » (Koran, Sour. LXI, vers. 10).

Telle fut leur manière de faire jusqu'au moment où l'un des leurs, Ahmed ben Merouane, dit Ibn-Mançour, fut chargé des fonctions de *Khathib*, prédicateur. Je l'entendis alors prononcer son sermon; et, à la suite, la khothba *Et Tahkim*. L'ayant rencontré, je l'arrêtai pour l'entretenir et lui dis : « La khothba que je t'ai entendu réciter n'est pas celle que prononçaient tes prédécesseurs. — Il me répondit — C'est Otsmane ben Ahmed ben Yhiadj qui m'a engagé à le faire (c'était un de leurs personnages en vue auquel on ne savait pas résister), je l'ai récitée en chaire parce qu'il m'a dit qu'il la trouvait bonne. »

Voici la traduction de cette khothba :

« Louange à Allah, qui par sa grâce a donné l'existence aux créatures et les a comblées de ses bienfaits. Il a accordé à tout homme la faculté de chercher dans son enfance ce qui est nécessaire à sa nourriture et a placé à ses côtés des êtres chargés de prendre soin de lui jusqu'au jour où il peut se passer de leur assistance. Puis, à cet homme devenu adulte il a fourni, au moyen de ses versets, des arguments probants, l'a mis en garde par ses avertissements et lui a fait prévoir, par ses avis, les conséquences de ses actes. Il est éternel avec ses attributs et ses noms. Il ne peut être compris dans le temps. Il ne saurait être limité par l'espace. Il a créé les espaces et les temps. Puis,

exerçant sa puissance sur le ciel qui n'était que vapeurs, il dit au Ciel et à la Terre : « Venez de gré ou de force ! — Ils répondirent aussitôt : Nous accourons en toute obéissance. » (Koran, sourate XLI, vers. 10).

« Il disposa alors le ciel de la plus belle manière et lui donna une forme en dôme, sans avoir de modèle, sans l'élever sur des piliers visibles et sans recourir à l'aide de personne; *car il était trop grand pour avoir besoin du concours d'un associé ou d'un auxiliaire* [1]; puis Il l'embellit pour ceux qui regardent et y plaça des étoiles destinées à lapider des démons (Koran Sourate LXVII, vers. 5) [2].

« Qu'Allah, suprême créateur, soit béni sans cesse. Il est trop élevé pour que les hommes puissent chercher à le décrire suivant leur idée et que ceux qui suivent une doctrine se prononcent sur la religion suivant leurs croyances; car en nous donnant le Koran Il en a fait un guide pour les fidèles, une direction pour les Croyants; un refuge pour ceux qui sont en contestation, un arbitre pour ceux qui sont en désaccord. Il a appelé ses amis, les Croyants, à suivre sa révélation et leur a ordonné, quand ils ne seraient pas d'accord sur l'interprétation de ses paroles, de s'en référer aux dires de son Envoyé, — que le Salut et la bénédiction soient sur lui ! — Il s'est prononcé sur l'autorité suprême de son Livre quand Il a dit : qu'Il soit loué et glorifié ! — O Croyants obéissez à Allah, obéissez à l'Apôtre, à ceux d'entre vous qui exercent l'autorité portez vos différends devant Allah et devant l'Apôtre si vous croyez en Allah et au jour dernier. C'est la meilleure manière de mettre fin à vos contestations. » (Sourate IV, *En Nessa*, les Femmes, vers. 62).

« Son prophète s'est pieusement astreint, quand le peuple avait recours à lui pour l'interprétation d'un point douteux, à expliquer le sens de ce qu'Allah lui avait révélé, en lui disant : « Nous t'avons envoyé le Livre afin que tu expliques ce qui est le sujet de leurs controverses; afin qu'il serve de direction et de preuve de notre miséricorde envers ceux qui croient » (Sourate XVI dite *En Nehal*, l'Abeille, vers. 66).

« Il n'a pas laissé aux hommes la liberté de discuter sa religion suivant leurs opinions, et ne les a pas laissés se livrer à leurs caprices, ce qui aurait donné naissance à des règles sans cesse nouvelles, à des avis arbitraires et sans fondement. Non, Il a fixé et énuméré tous les points de sa

---

(1) Cette allusion était surtout combattue par les abadhites parce qu'ils voyaient en elle une atteinte à l'unité d'Allah.

(2) Voici exactement le verset : nous avons orné le ciel, le plus proche de ce monde de « flambeaux » ; nous les avons placés afin de repousser les démons pour lesquels nous avons préparé les brasiers de l'enfer.

loi et a donné des ordres précis sur toutes choses : « Afin que celui qui devait périr périt par un signe évident du ciel, et que celui qui devait survivre vécut par le même signe, Dieu sait et entend tout ! » (Sourate VIII dite *El-Isra*, le butin, vers. 44).

« Je lui adresse les louanges qui peuvent lui agréer et célébrer ses bienfaits, en le priant de m'aider et d'observer le dépôt qu'il nous a demandé de garder et d'observer fidèlement les lois qu'Il nous a confiées. Je crois en lui avec la foi de celui qui lui offre un culte pur et sincère et est entièrement voué à son obéissance. Je mets mon appui en lui en me livrant complètement à sa volonté, en me confiant à lui sans autre désir que lui. J'atteste *qu'il n'y a pas d'autre divinité qu'Allah*, seul et sans associé, en reconnaissant son pouvoir suprême et son unité; en proclamant sa majesté et sa gloire, avec la crainte de voir s'exécuter les menaces qu'il a faites !

« J'atteste que Mohammed est son serviteur et son apôtre qu'Il a choisi pour lui-même comme Il l'a agréé pour ses créatures, en tant que prophète; Il lui a donné la force nécessaire pour accomplir la mission qu'Il lui avait confiée, pour suivre avec persévérance la remise du dépôt dont Il était chargé et appeler, sans se lasser, les hommes à son Dieu, en s'abstenant de leur faire parvenir des prescriptions douteuses, toujours prêt à éclaircir ce qui paraissait obscur. Sans se laisser détourner par les critiques, sans être influencé par les défections, il n'obéissait qu'à Celui qui l'avait envoyé; il prêchait la vérité et éteignait le feu de l'infidélité, ne craignant, pour Allah, le blâme de personne; aucune contrainte n'a pu le forcer à s'en détourner. Allah l'avait envoyé, au moment où le monde languissait depuis longtemps sans apôtre, les voies tracées s'étaient effacées. Les peuples et les religions comprenaient alors deux catégories d'hommes : d'une part, les savants entêtés dans leur orgueil; de l'autre, des ignorants cherchant à savoir. « Le savant qui avait été le premier à faire défection, poussé par Satan et s'obstinant dans sa révolte, se refusait à entrer dans la religion de la vraie foi. L'ignorant, confiné dans son égarement, ne sachant que faire, attendait l'exemple et la direction des autres. Ils ne cessèrent de faire usage de flèches pour consulter le sort et de chercher protection auprès des idoles, pendant que le Prophète les gardait comme un troupeau au pâturage et les appelait à la demeure du Salut. Il ne cessa de les exhorter par des signes et de les frapper par des miracles jusqu'au jour où les partisans des diverses religions, qu'Allah voulut aider de son assistance, marchèrent dans la bonne Voie. Il fit parvenir des versets précis, éclaircit ceux qui étaient douteux et interdit de se prononcer sur la religion en obéissant aux passions. Allah a clos par lui la série des prophè-

tes, a parfait sa religion par son intermédiaire et a formulé par sa bouche les obligations qu'il a imposées aux hommes. Qu'Allah répande ses bénédictions sur Lui, sur sa famille, sur ses frères, les *Envoyés*, et sur ses amis, les *Croyants !* »

Ainsi se terminait la khothba *Et-Tahkim*, après laquelle le prédicateur abadhite, Ahmed ben Merouane, s'assit; puis, se dressant ensuite, il continua avec véhémence :

« Louange à Allah, nous implorons son assistance et son pardon, nous croyons en Lui, lui demandons de nous diriger et de nous secourir, ne reconnaissant d'autre puissance ni d'autres forces que les siennes. Nous cherchons un refuge auprès de Lui contre les iniquités de nos âmes et contre nos mauvaises actions. Celui qu'Allah dirige est seul dirigé; celui qu'Il égare est perdu, plus à lui aucun guide ! (Sourate VII *El Araf* v. 176).

« Nous attestons qu'il n'y a nulle autre divinité qu'Allah, que Mohammed est son serviteur (Abdoh) et son Envoyé avec la bonne direction et la religion de la vérité pour assurer son triomphe sur toutes les religions, malgré la résistance des polythéistes !

« Allah est notre Souverain, Mohammed est notre Prophète, l'Islam est notre religion, la Kaâba est notre Kiblat et le Koran notre Guide suprême. Nous acceptons comme licite ce qu'Il a permis et comme illicite ce qu'Il a interdit; nous n'acceptons pour Lui ni changement ni modification et ne saurions l'échanger contre aucun prix. *Il n'y a de commandement que celui d'Allah !* nous le proclamons suivant en cela la parole d'Allah et la *Sounnat* de son Prophète — qu'Allah répande sur lui ses bénédictions, contrairement à l'opinion des partisans de l'innovation !

« *Il n'y a de commandement que celui d'Allah !* nous le proclamons formellement en nous séparant de tous les ennemis d'Allah. *Il n'y a de commandement que celui d'Allah !* malgré la volonté des Tyrans et de ceux qui jugent autrement que d'après la révélation divine.

« Je déclare que ceux qui ne jugent pas en se conformant à ce qu'Allah a révélé sont des infidèles des oppresseurs et des impies.

« O mon Dieu répands tes bénédictions sur Mohammed et sur la famille de Mohammed; accorde ta miséricorde à la famille de Mohammed; bénis Mohammed et la famille de Mohammed comme tu as béni, favorisé et pris en pitié Abraham et la famille d'Abraham; Tu es digne de louanges et Tu es glorieux !

« O mon Dieu, bénis les deux troupes saintes des Mohadjirine et des Ançar, ainsi que ceux qui les ont suivis dans la Voie de la vertu !

« O mon Dieu, sois miséricordieux pour les *chorat* qui ont combattu dans ta Voie, et ont montré leur excellence dans l'Islam !

« O mon Dieu, bénis les deux saints khalifes qui ont succédé à ton Prophète Mohammed : Abou-Bekr et Omar, imams de la Voie droite, pour s'être conformés fidèlement aux prescriptions de ton Livre, et avoir suivi la *Sounnat* de ton Prophète.

« O mon Dieu, accorde la prospérité à l'Emir Youssef ben Mohammed : conserve-le et fais prospérer ce qu'il dirige; facilite-lui la Voie du bien et aide-le à l'accomplir. Accorde-lui, par ta grâce, des aides et des auxiliaires soumis à son obéissance. Fortifie par son intermédiaire l'Islam et ses fidèles; humilie par lui l'infidélité en ceux qui la pratiquent; prête-lui un puissant secours; accorde-lui une large protection et donne-lui une puissance victorieuse. Ton aide et ta protection suffisent !

« Pardonne à nous et à nos frères qui nous ont précédés dans la foi et ne laisse pas pénétrer dans nos cœurs des sentiments de haine pour ceux qui croient. O notre Seigneur qui es compatissant et miséricordieux ! (Sourate LIX dite *el ihdjra*, l'Emigration, vers. 10).

Le prédicateur récita ensuite la sourate dite « *el-Aoun* », l'assistance; puis il descendit de la chaire [1].

***

De nouvelles rivalités entre les fils d'Abou-l'Iakzane allaient hâter la fin de la dynastie rostémide fortement ébranlée par la défaite de *Menoud* et dont la perte, depuis longtemps déjà, avait été décrétée en Orient. On savait que les Nefoussa constituaient leur plus ferme appui et qu'ils leur étaient dévoués corps et biens; d'ailleurs l'Imam Abd-el-Ouahab avait dit d'eux : « Cette religion subsiste par les sabres des Nefoussa et les biens des Mezata. » Aussi le khalife abbasside El-Motadid-Billah s'en était-il remis à l'aghlebite Ibrahim ben Ahmed, son feudataire en Ifrikya, dont il connaissait la cruauté, du soin d'exterminer les Nefoussa jusqu'au dernier. Donc, dès le printemps de cette même année, cet émir avait envoyé son *çahab* préféré Meïmoun Habchi, ou Hachmi, à Tunis pour y exécuter de nombreux émigrants *Bni-Temime*, tous kharedjites, dont les cadavres furent crucifiés à la porte de cette cité.

N. B. — Toute cette partie de l'histoire des Rostémides à Tahert a été empruntée par nous — ad libitum — à la chronique d'Ibn Saghir aussi bien dans la traduction de Motylinski que dans le texte lui-même (XIV^me^ Congrès des Orientalistes, Fontana éd., Alger 1905). Pour la chronologie, nous avons eu recours à la traduction du « Bayane el-Moghrib » d'Abou-Obéïd el Merrakchi, par Ed. Fagnan (Fontana, éd. Alger. 1905).

Ibrahim II ben Ahmed [1], dont le pouvoir s'étendait sur toute la partie orientale de la Berbérie, avait en effet transféré, dès le 8 redjeb 281 (12 septembre 894) sa capitale de Kairouan à Tunis. Là il avait formé une armée considérable; et, le 10 moharrem 283, il se mettait en marche pour

---

(1) Considérant que les **Aghlebites** furent les premiers qui aient disloqué le bloc des Nefoussa, nous donnons, concernant ces émirs, un aperçu historique emprunté au « Bayane el Moghrib » (Trad. de Ed. Fagnan) :

Le vice-roi autonome de l'Ifrikya, Abou-Ishac Ibrahim ben Ahmed el-Aghlebi, succéda en 262 = 875 à son frère Abou el Rharanik (l'homme aux grues) qui avait subi un sanglant échec aux environs de Tobna du Zab, où il avait été tué par les Rostémides.

Ibrahim était le neuvième souverain de cette lignée. Né le « Jour des victimes », 2me Jour de dzou-l'hidjà 230=juin 845, il mourut le lundi 17 dzou-l'kâda 290=22 octobre 902, en pays chrétien.

Son règne qui avait duré plus de vingt-huit ans fut un contraste constant de vertus et de crimes. Il joignait à beaucoup de fermeté une grande résolution et le peuple l'aimait parce qu'il était équitable envers les humbles. Entre autres bonnes œuvres, il fit prolonger les nefs de la Grande-Mosquée de Sidi Okba à Kairouan et construire à l'extrémité de celle qui aboutit au mihrab, la « Koubbat bab el-Behou » (coupole de la porte du Pavillon).

Pendant les sept premières années de son gouvernement il suivit l'exemple louable de ses ancêtres, mais après son expédition d'Egypte, contre El Abbas ibn Touloune, il changea de caractère et de conduite. Alors il commença à thésauriser et à se montrer d'une cruauté rare à l'encontre de ses courtisans, de ses chambellans et de ses intendants. Après bien d'autres victimes, il fit tuer son cousin, le fkih Abou-l'Abbas Mohammed ben Ziadet-Allah El Aghlebi, auteur de divers ouvrages. Au retour de son expédition contre les Nefoussa, il fit décapiter à Taourgha, près de Nefzaoua (Taour'rha, signifie jaune et fourmillière en langue berbère, là est une source dont on n'a jamais pu atteindre le fond) quinze prisonniers abadhites dont il fit préparer les têtes prétendant vouloir les manger en compagnie de son Etat-major. C'est alors que ses soldats le jugeant atteint de folie l'abandonnèrent ; et il dut regagner Tunis où, dès son arrivée, il les frappa tous d'une contribution de trente dinars, dite « l'amende des fuyards ».

Déjà en 280=893, il avait massacré dans Rakkada (créée par lui en 263), les hommes les plus marquants de la tribu des Belezma, et l'année suivante était crucifié, par ses ordres, le fameux médecin Ishak ben Imrane (ou Soleimane), toxicologue réputé surnommé « poison foudroyant », dont la vie a été curieusement décrite par le « Dr Wüstenfeld » (v. « Arab. Aerzte » page 32 n° 77).

D'autre part, on lit dans El Bekri (Tr. de Slane p. 62) : Ishac Ibn Soleimane, médecin juif, exerça d'abord son art en Egypte, d'où il passa en Ifrikya pour s'établir à Kairouan. Après la chute de son protecteur, Ziadet-Allah, dernier souverain aghlebite, il entra au service d'Obéid Allah, le Fathémide et mourut en l'an 320=932.

Il laissa plusieurs ouvrages dont les titres sont relevés dans le fascicule publié par le « Dr Wüstenfeld » sous le titre de « Geschicht der Arabischen Aërzte ». Histoire des Médecins arabes. L'un de ses écrits traitait assez complètement de la thériaque.

Le chambellan Fath périt également par le bâton.

En cette même année, 279=892, il fit périr tous ses pages slaves, car les devins auxquels ce prince prêtait une oreille attentive, lui avaient prédit qu'il tomberait sous le glaive d'un bretteur au caractère violent, qui serait un de ses domestiques. Les ayant rem-

Rakkada, où il séjourna jusqu'au 22 çafar. Ses préparatifs terminés, il se dirigeait vers l'Egypte pour y combattre son ennemi El Abbas ben Ahmed ibn Touloune, qu'Ibn-Khaldoun appelle le *Toulounide*, lequel depuis rebiâ-ettsani 267= nov.-déc. 880, alors qu'en rebellion contre l'autorité pater-

---

placés par des nègres, il fit également égorger ceux-ci, car il croyait reconnaître en chacun d'eux, un meurtrier.

On raconte qu'un jour une de ses concubines ayant égaré un petit mouchoir, dont il se servait pour s'essuyer la bouche, alors qu'il buvait du « nbidh », vin capiteux, et qui avait été retrouvé plus tard entre les mains d'un esclave, il fit pour cela exécuter trois cents de ses serviteurs.

Puis, comme raffinement de cruauté, il fit chauffer à blanc dans une étuve, plusieurs centaines de ses pages intimes, tandis que ses concubines étaient impitoyablement emmurées dans leurs hammams, au lendemain de leurs noces.

Il fit aussi décapiter, sous ses yeux, l'aîné de ses fils, Abou l'Aghleb et huit de ses propres frères, qu'il soupçonnait d'ourdir un complot contre lui.

Quant à ses filles, chaque fois qu'il en naissait une, la « seida », sa mère, la tenait cachée et la faisait élever en secret, afin de l'arracher au décret impitoyable. Cette princesse avait ainsi réussi à sauver seize jeune filles, belles comme autant de « pleines lunes ». Un jour, qu'elle crut Ibrahim susceptible de quelque clémence, elle lui dit : « O mon fils, j'ai élevé à ton intention de belles esclaves musiciennes que je veux te faire voir ». Il y consentit et quand elle furent en sa présence, la Seida lui dit : « Celle-ci est fille de telle de tes femmes, celle-là de telle autre et ainsi de suite ».

Sorti de chez sa mère, Ibrahim dépité appela l'eunuque Meimoun et lui ordonna d'aller trancher les têtes de ces jeunes filles et de les lui apporter. Et comme le nègre, frappé d'horreur, restait immobile « Va, te dis-je, menaça le monarque, sans quoi tu subirais le premier leur sort ! ».

La mère du prince, en recevant le message de mort, fut elle même horrifiée par l'énormité du crime ; pourtant ses supplications ne servirent de rien et l'esclave après avoir accompli sa macabre besogne jeta aux pieds de son maître impassible les têtes de ces innocentes.

La longue théorie de ces crimes, ne prit fin qu'en 290=902, lorsque le khalife abbasside El Motadid-Billah daigna prêter enfin une oreille équitable aux légitimes protestations des Tunisiens. Sommé de se rendre à la Cour de Baghdad, Ibrahim II fit connaître à l'envoyé qu'il abdiquait en faveur de son fils Abou-l'Abbas Abd-Allah pour se consacrer à une vie de pénitence et de dévotion.

Depuis plusieurs années, ce prince, le plus docile et le plus toléré de ses fils, guerroyait en Sicile, et grâce à lui Palerme était tombée aux mains des musulmans. Il le rappela donc aussitôt et, soucieux de faire le pèlerinage de La Mecque comme il l'avait promis, il s'embarqua lui-même pour l'Italie. Dans le but de se consacrer à la Guerre sainte, il débarqua à Palerme le 18 redjeb 290=juin 902. Après une longue halte à Trapani, il prit le commandement de l'armée, ayant décidé de poursuivre les roum (chrétiens) en Calabre. Ce fut là que d'après En-Nouaïri, le lundi 17 dzou-l'kâda 290=22 octobre 902, il succomba devant Cosenza. Son corps transporté à Palerme y fut inhumé dans un tombeau sur lequel on édifia un château-fort. Ainsi disparut le Néron Aghlebite.

« Fournel » qui place la mort d'Ibrahim II au 19 dzou-l'kâda 289=25 octobre 902 écrit page 583, T. I. : « Le corps de l'ex-souverain aghlebite, placé dans un cercueil, retraversa le détroit et fut enterré à Kairouan quarante-trois jours après son décès, par conséquent le 1er moharrem 290. Son fils Abou-l'Abbas ben Brahim fut confirmé dans son gouvernement et fit preuve de qualités loua-

nelle, avait quitté l'Egypte pour se rendre à Barka, où il réunit de nombreux partisans. L'Aghlebite qui avançait par petites étapes dépêcha son chambellan, Mohammed ibn Korhob, pour chasser l'intrus.

La rencontre eut lieu à Ouadi-Ourdaça, à quinze milles de Lebda [1], où les troupes aghlebites furent défaites et repoussées vers Tripoli.

Le vainqueur poursuivant sa marche arriva sous les murs de cette ville et y dressa ses mangonneaux, commençant ainsi le siège qui dura quarante-trois jours. Mais quelques-uns de ses nègres s'étant montrés trop entreprenants à l'encontre des bédouines, les Tripolitains demandèrent du secours à Abou-Mançour Elyas ben El Abbas — d'après Fournel, à Elyas ibn El Mançour en-Nefoussi — gouverneur abadhite des Nefoussa qui, obéissant à sa foi et prenant fait et cause pour ses voisins musulmans, marcha à la tête de douze mille de ses guerriers contre El Abbas le Toulounide. L'ardeur guerrière des Nefoussa détermina la retraite précipitée de l'Egyptien vers Barka, après que ses troupes

---

bles ; mais son règne ne dura que quelques mois, car le mercredi avant dernier jour de chaâbane 291=26 juillet 903 il tombait sous le sabre meurtrier de slaves complices de son fils Ziadet-Allah, enfermé sur son ordre.

Aussitôt délivré Ziadet-Allah proclama son gouvernement qui dura six ans dans une suite de débauches et d'iniquités soulignées de crimes sanglants. Ce fut le dimanche 25 djoumada-ettsani 296=20 mars 909 ; à l'approche de son redoutable ennemi Abou-Abd-Allah, le chiite qu'il quitta pour toujours Rakkada, la ravissante capitale des Aghlebites. Fuyant en toute hâte vers Tripoli, pour, de là, gagner l'Egypte, Ziadet-Allah emportait une partie de ses trésors et parmi ses esclaves mille portaient une ceinture renfermant mille dinars d'or. Il emmenait la famille royale, les princes, les mères de ses enfants et quelques favorites seulement, abandonnant beaucoup de ses gens et de ses captives dont l'une saisissant un luth se jeta au-devant de lui pour l'émouvoir par ses chants :

« Je n'ai pas oublié le lieu où le jour de notre séparation elle se tenait les paupières noyées de larmes,

« Ni ce qu'elle me dit lorsque les chevaux se mirent en marche ;

« Tu m'abandonnes, seigneur, et tu pars !

« Je confie à Dieu une gazelle dont le cœur est brisé par la séparation ; mais cette séparation ne me consume-t-elle pas aussi le cœur ?... ».

En entendant ces adieux les yeux de Ziadet-Allah se remplirent de larmes et faisant aussitôt descendre le fardeau d'objets précieux que portait un mulet, il ordonna qu'on emmena la captive.

Après avoir séjourné quelque temps en Egypte, Ziadet-Allah tenta de gagner Baghdad dont l'accès lui fut interdit. Ayant rétrogradé, il fut empoisonné par un de ses esclaves, près de Jérusalem où il fut enterré 299=912.

Ainsi la dynastie aghlebite régnant pour le compte des khalifes abbassides, qui avait été fondée par Ibrahim I ben El Aghleb (ou Arhleb) ben Salem vers 184=800 devait s'éteindre, après cent neuf ans de règne, avec Ziadet Allah III.

---

(1) L'ancienne Leptis Magna, qui fut la patrie de Septime-Sévère (193 à 211 de J. C.), seul empereur romain né en Ifrikya.

et ses convois eurent été dépouillés par les Tripolitains, tandis que les Nefoussa s'abstenaient de tout pillage.

Ibrahim II el-Aghlebi, qui s'était mis en route avec des troupes considérables, avait déjà atteint Gabès quand Ibn-Korhob vint lui annoncer la retraite d'El Abbas ibn Touloune et le concours apporté contre lui par les gens du Djebel.

L'action guerrière des Nefoussa ne laissa pas que d'inquiéter Ibrahim qui, dès ce moment, mit tout en œuvre pour la paralyser et anéantir ses voisins kharedjites. « Il était écrit » qu'il réussirait dans ses projets !

En effet, quelques mois après, toujours partant pour la guerre contre le Toulounide d'Egypte, Ibrahim ayant demandé pour son armée le droit de passage chez les Nefoussa, ceux-ci le refusèrent catégoriquement et une vingtaine de mille d'entre eux, tous fantassins, se portèrent entre Gabès et Tripoli pour défendre *manu militari* l'accès de la région.

Un engagement général eut lieu à Menouâ (ou Manou), vers le milieu du mois de rebiâ-ettsani. Dès la première poussée, plusieurs chefs aghlebites, parmi lesquels le terrible eunuque Meïmoun, tombèrent sous les coups du fameux lieutenant nefoussi Ibn-l'Abbas. Pourtant, après une lutte d'une violence extrême, leur drapeau étant tombé [1] entre les mains de l'ennemi, tandis que leur chef Afelah ibn-Abbas abandonnait le champ de bataille les Nefoussa anéantis se retirèrent dans leur Djebel et le valeureux Amrous ben Fetah, couvrant leur retraite, tomba aussi au pouvoir de

---

(1) Il est à remarquer que dans les tribus vraisemblablement berbères la chute de l'étendard représente non pas une défaite réparable, mais bien un « vox Dei » irrévocable. Et ces guerriers qui affrontent la mort avec un dédain absolu tant que se dresse le fanion du chef, abandonnent immédiatement le combat dès la perte du Drapeau.

Ainsi on lit dans El Bekri qui traite la tribu berbère des Lemta ou Lemtouna au temps d'Ibn Yassine, précurseur des Almoravides (al-Mrabouthine) : « Dans cette guerre, ils déployaient une bravoure et une intrépidité qui n'appartenaient qu'à eux seuls, ils se laissèrent tuer plutôt que de fuir, et l'on ne se rappelle pas les avoir jamais vu reculer devant l'ennemi ». L'auteur poursuit :

« Ils combattent à cheval ou montés sur des chameaux de race ; mais la plus grande partie de leur armée se compose de fantassins ; qui s'alignent sur plusieurs rangs. Ceux du premier rang portent de longues piques, qui servent à repousser ou à percer leurs adversaires ; ceux des autres rangs sont armés de javelots ; chaque soldat en tient plusieurs qu'il lance avec assez d'adresse pour atteindre toujours la personne qu'il vise et la mettre hors de combat. Dans toutes leurs expéditions, ils ont l'habitude de placer en avant de la première ligne un homme portant un drapeau ; tant que le drapeau reste debout, ils demeurent inébranlables ; s'il se baisse ou s'il est pris, ils s'asseyent tous par terre, où ils se tiennent aussi immobiles que des montagnes.

(« Description de l'Afrique Septentrionale », Journal Asiatique, juin 1859).

l'Aghlebite qui, sans considération pour son héroïsme, le fit, tout vivant, couper en morceaux : on commença par lui trancher le pouce, et lorsqu'on lui sectionna l'épaule, il s'écria *la ilah illa Allah*... lequel le recueillit dans sa miséricorde; ce, tandis que séparés du reste de la troupe, et combattant sur le rivage, les derniers Abadhites se sauvaient à la nage, mais étaient rejoints et massacrés sans merci; si bien qu'en un instant les flots furent teints de leur sang.

Ibrahim s'écria alors « Ah ! si cette victoire avait été remportée sur les ennemis d'Allah, quel honneur cela nous ferait ! »

En entendant ces paroles, pour être agréable à son roi et lui bien prouver que cette victoire plairait au Maître des Mondes, l'un des lieutenants d'Ibrahim lui suggéra de questionner les mchaïkh captifs sur les croyances des Abadhites quant au khalife Ali ben Abi Thaleb. « Ali était infidèle répondirent-ils, il se trouve maintenant dans les feux de l'enfer et quiconque refuse de le déclarer infidèle encourra la même punition ! »

Ibrahim proclama aussitôt qu'il allait se faire un plaisir d'exterminer lui-même ces « hérétiques », et, de fait, il transperça successivement de son javelot les trois cents prisonniers en les frappant au cœur avec une sûreté de main qu'il s'était faite sur ses innombrables victimes. Et comme raffinement de cruauté il en extirpa les cœurs qui furent enfilés en chapelets et exposés à la porte de Tunis.

De tous les savants docteurs Nefoussa il ne resta plus qu'Abou-l'Kassem el-Borhtouri et Abd Allah ben El Kheïr qui rendaient leurs décisions dans le Djebel Nouane. Ce furent eux qui entretinrent le feu sacré de la doctrine, déjà fort en péril dans l'Ouest, où, comme nous l'avons dit, les abadhites s'entre-tuaient.

Quant à Ibrahim el Aghleb, il chargea son fils et lieutenant Abd-Allah, avant de s'embarquer pour la Sicile, d'aller porter le coup décisif aux Nefoussa à Kantrara [1] et l'un des derniers doctrinaires, Abou-Bekr Youssef en-Nefoussi, réfugié dans le Nefzaoua, ne dut son salut qu'à l' « intervention miraculeuse d'Allah » qui répandit une ombre épaisse entre lui et ses persécuteurs. Il en fut de même d'un cheïkh non moins savant Ibn Iethoub qui, bien qu'ayant les talons tranchés, put, par la fuite, éviter le supplice.

---

(1) Les Nefoussa descendent de Nefous fils de Zahik fils de Madrhis el Abter aïeul des Berbères Botr. Ils se divisèrent en plusieurs groupements : Les Bni-Zemmor ou Zemmour, les Bni-Meskour, les Matouça, tous en Tripolitaine. La montagne qui porte leur nom, le Djebel Nefoussa, et qui s'étend de l'extrémité orientale du Djebel Demmer au sud de Tripoli, abrite une fraction de cette peuplade.

L'acharnement apporté par Ibrahim II ben Ahmed l'Aghlebite à l'extermination des Abadhites avait ajouté quelques centaines de noms réputés à la liste déjà longue du martyrologe kharedjite.

Ainsi s'éteignait au Djebel Nefoussa le dogme d'Abd Allah ben Abd-el-Ouahb le premier chef kharedjite, dogme déjà fort ébranlé à Tahert et dont les derniers fidèles tripolitains devaient se retirer dans l'île de Djerba rejoignant lè l'arrière petit-fils de leur premier Imam Abou-l'Khothab, victime aussi du premier chef aghlebite en Ifrikya.

***

Mais bientôt à leur tour les Aghlebites furent renversés par le *daï* chiite Abou-Abd Allah Hosséïne, le même qui simultanément devait anéantir les trois dynasties africaines : les Rostémides, les Bni-Midrar et les Aghlebites.

C'est par ce triple succès que s'implantait pour un temps en Ifrikya et au Moghreb la puissante organisation des *chiites* [1] qui déclaraient :

1° Que l'Imamat ne doit pas être électif;

2° Que l'Imam est impeccable;

3° Que le premier Imam fut choisi par le prophète;

4° Qu'Ali ben Abi-Thaleb fut la personne désignée pour cet office.

A propos de Kantrara dont on ne retrouve aucun vestige précis, on l'a tantôt placé dans le pays de Kastilia, c'est-à-dire dans le Djrâd actuel, alors peuplé de Zénètes ouabhites et tantôt dans le Djebel-Nefoussa.

Kantrara fut la patrie d'un sectaire schismatique de l'abadhisme Abd Allah Sekak qui naquit alors que son père, pélerinant à la Mecque, le vit en songe naître à l'état de démon. A son sujet Masqueray écrit : « Son père l'appela Abd Allah au lieu d'Abd Allah. Le jeu de mots que fit le père d'Es-Sekak est facile à comprendre, si l'on considère que أبد الله que nous représentons en français par abd Allah signifie « éloigné d'Allah » fuyant Allah أبد (ferum et a consuetudine alienum évasit animal) tandis que عبد الله que nous représentons par Abd Allah signifie « serviteur d'Allah » (Chronique d'Abou-Zakaria ; E. Masqueray).

(Digression, sinon fantaisiste, tout au moins ad valorem ; de plus enfreinte à la syntaxe : le verbe أبد signifie rendre éternel أبد « abed » éternité perpétuité ; أبدا jamais. Nous ne saisissons pas أبد « abad » comme substantif ou nom patient (participe passé) cette forme d'un verbe imaginaire nous échappe vraiment. De plus et surtout retenons que jamais un vrai musulman n'adjoindra un nom de sens péjoratif, ou même douteux, au nom d'Allah. Ceci est donc une documentation évasive et redisons-le **ad valorem**).

Quoiqu'il en fût Abd Allah es-Sekak devint un doctrinaire, sinon célèbre, tout au moins rationnel, dont les sept opinions majeures peuvent se résumer comme suit :

---

(1) Le mot **Chiâa,** شيعة d'où est tiré le mot chiite, signifie secte, partisans et désigne les adhérents d'Ali et de ses descendants.

A priori ils devaient être les ennemis irréductibles des Abadhites, et il était logique que ces derniers instigateurs du meurtre d'Ali par Ibn Moldjem, dussent voir leur puissance effective anéantie par eux, deux siècles et demi plus tard, avec la chute des souverains de Tahert.

Les divisions principales des chiites étaient :

Les *Zeïdites*, dont le fondateur avait été Zeïd, fils de Zine-el-Abidin, troisième descendant d'Ali ben Abi-Thaleb;

Les *Keïçanites*, dont le chef fut Keïçane disciple de Mohammed fils d'Ali et de la Hanéfite, lequel, comme nous l'avons écrit précédemment, avait été reconnu Imam secret à La Mecque; et dont la succession passa à son neveu Abou-l'Abbas surnommé *Es-Saffah* (le saguinaire), qui anéantit les Oméïades 140=758, fondant ainsi la dynastie des Khalifes Abbassides.

Les *Imâmiens duodécémains*, qui comptent jusqu'à douze le nombre des imams. Voici leur *selsla :* l'Imam Ali ben Abi-Thaleb; Hassène Es-Sebthi; El Hosséïne, tué à Kerbela; Ali Zine-el-Abidine; Mohammed el Bakir; Djaâfer ec-Ceddik; Moussa el-Kadim; Ali er-Ridha; Mohammed et-Taki; Ali el-Hadj; Hassène el-Askeri; et Mohammed el-Mehdi *el-Mountadhzer* (l'attendu).

Suivant les doctrines parfois extravagantes de cette secte l'Imam incarne la divinité, et, après sa mort, la transmigration de son âme se fait dans le corps de son successeur.

Hassène el-Askeri étant mort prisonnier en 260=873, sa femme détenue avec lui, donna le jour à un garçon qui fut appelé Mohammed et retenu en prison. Or, d'après les chiites, la mère et l'enfant furent enfermés dans la citerne

---

1° Il répudiait la sounnat (السنة) constituée par les dires et actes du Prophète Mohammed et représentant une loi subsidiaire. Il affirmait qu'Allah en dictant le Koran devait nécessairement, en tant que surnaturellement complet, créer une œuvre infiniment complète.

2° Il déniait la prière en commun ;

3° Il bafouait l'appel à la prière, le qualifiant de « braiement des ânes » ;

4° Il rejetait la récitation d'un fragment quelconque du Koran pendant l'office, attestant que n'étant pas commentée la sourate ne pouvait être exposée à certains, lesquels étaient incapables d'en saisir le sens ;

5° Il déclarait impur le fœtus nourri d'éléments impurs dans le corps de la mère ;

6° Il affirmait vaine et dégradante la prière dite par le musulman portant des vêtements parsemés de « parasites » ;

7° Il exigeait qu'avant mouture le grain fût lavé étant donné les souillures de l'aire sur laquelle il est battu.

D'ailleurs la secte d'Es-Sekak ne fut qu'éphémère ; elle disparut avec lui sans avoir jamais dépassé les limites de la Kastilia.

de la maison familiale à El-Hilla. C'est auprès de cette citerne que, chaque soir et à tour de rôle, les sectateurs amènent une mule harnachée et prononcent l'invocation suivante : « *Viens à nous, ô Imam vénéré, tes fidèles t'attendent, le monde est perturbé, la vérité a fui ! Viens, vers nous, ô Imam !* »

Cette coutume avait pris une telle consistance en Perse que dans les écuries du roi on tint longtemps un coursier sellé et bridé pour que l'Imam attendu eût une monture toujours prête.

Quant aux *Ismaïliens*, — dont faisait partie le daï Abou-Âbd Allah Hosséine ben Mohammed ibn Zakaria eç Çanaani, surnommé par les Abadhites *El-Hidjani* — cette secte acceptait les cinq premiers imams de la secte précédente, mais ils faisaient succéder à Djaâfer eç-Ceddik son fils aîné Ismaïl, prétendant, en outre que Mohammed, fils de ce dernier, était le septième et dernier des « imams visibles », mais le premier des « imams cachés ».

Ces imams, cachés aux yeux du commun, manifestaient leur autorité par l'intermédiaire de missionnaires guerriers (*daï* pl. *daïine*), manière de « chevaliers de Malte ». D'après eux le monde ne cessera de posséder un Imam, soit visible soit caché, descendant d'un de leurs trois imams préférés : Mohammed ben En-Nokthoum, fils d'Ismaïl; Djaâfer el-Moçaddik et son fils Mohammed el-Habib. Chez eux, les Imams sont groupés par sept (comme les cieux et les planètes), tandis que leurs lieutenants (ou *Nkaïb* pl. de *Nakib*) sont comptés par groupes de douze.

Ce furent ces Ismaïliens qui, au Bahraïne, fondèrent, sous le nom de *Karmats* une véritable dynastie dont l'un des chefs ou Imams, Hassène Ibn Sabbah, réunit la secte des *Hachaïchia* (on donne le mot assassin comme déformation de hachaïchia),

Donc, à la fin du troisième siècle de l'hégire, le onzième imam des *Ismaïliens* était Obéid-Allah qui, né en 260, et ayant reçu de son père mourant, Mohammed el-Habib, l'ordre d'aller en Ifrikya profiter des conquêtes de son *nakib*, le *daï* Abou-Abd-Allah, traversa l'Egypte et fonda, dans le Moghreb, la *Dynastie fathémide*.

***

Tous les désastres de la famille du Prophète : Ali, ce héros de l'Islamisme, trois fois exclu du khalifat en douze ans, alors qu'il y avait des droits incontestables, son assassinat sur le seuil de la mosquée de Koufa; son fils Hassène es-Sibthi abdiquant, l'année d'après, dans ce lieu même encore teint du sang de son père, en prétendant qu'il ne pouvait encore entacher sa cause du sang musulman; son

indigne épouse Djâdda bent El-Achath lui présentant, neuf ans après et par ordre de Moaouïa, le poison fatal; Hosséïne tombant à Kerbela avec tous ses frères et ses fils en 61, et dont la tête, ignominieusement souillée à Koufa, fut envoyée au Khalife Yézid; toutes ces iniquités exaltèrent chez les admirateurs d'Ali un mélange d'extrême douleur et de farouche exaspération qui, avant de se donner ouvertement cours par des révoltes, couva longtemps dans l'ombre d'assemblées secrètes et servit de bases à divers partis notamment au *Fathémisme*, dont le siège initial était à Salamïa.

C'est pourquoi, fermement décidé à exalter le prestige des Alides et à la suite de consultations et de correspondances échangées avec tous les centres du Moghreb, — où deux daïine : El Alouani et Abou-Çofiane, envoyés dans le pays des Kotama [1] dès 272=887, avaient trouvé la mort — l'Imam, alors existant, Mohammed ben El-Habib, décida de déléguer en Moghreb le plus éloquent et le plus énergique de ses auxiliaires, ancien *mohtassib* [2] de Bagra, théologien distingué et controversiste réputé, ABOU-ABD-ALLAH EÇ-ÇANAANI, ech Chiâï (le chiite), guerrier par nature et combattif par desti-

---

(1) A cette époque la confédération des Kotama occupait le territoire qui s'étend entre Sitifi, Rusicada, Hippo Régius et le Sud de la région de Cirta, en-deçà des Hauts-Plateaux. Ils se subdivisaient en 18 tribus : Felassa, Debadja, Matoussa, Latoua, Ourissène, Messala, Kaldène, Maâd, Lehissa, Djemila, Rhasmane, Mesalta, Yedjana, Zeldoui, Ichtioua, Iestitène, Koucella et « Sedoukkèche ». (Cette dernière, la plus importante, se subdivisant en : Seline, Darsoun, Torhiane, Moulit, Kacha, El Maï, Galazza, Zelam, Boueïra, Merouane, Ouarmeksène, Elad, Mekhata et Righa).

Les « Zouaoua », qui s'étaient ralliés aux Kotama, constituaient aussi une importante confédération comprenant 11 tribus, dont les Mellikèche et les Gouzit subdivisés en : Menguellat, Yenni et Guechthoula. Quant aux Adjissa, ils appartenaient à la confédération des « Darissa ».

Tous ces Berbères étaient du groupe dit « Louata ».

« Dans le pays des Kotama, disait le médecin Abou-Djâafer ben Abi-Khaled, se trouve la source dite « Ain el-Ouakat » (a) (la fontaine des instants) qui coule au moment des cinq prières canoniques, sauf toutefois en présence de quiconque est en état d'impureté, ou d'un imposteur, ou d'un malfaiteur, etc., son débit baisse alors presque subitement. Cette source ne coule que dans les mois sacrés : Ier, VIIe, et XIIe. Chez les Kotama on trouve aussi du « lapis lazuli » d'excellente qualité, des mines de cuivre, de fer et de plomb argentifère.

(a) de وقت « ouaki » : moment, instant sacré. Dans certains pays musulmans, une fonction spéciale dite توقيت « toukite » est remplie par un fonctionnaire, dit موقت « moukit », ou encore امين التوقيت « amine et-toukit » chargé de fixer, selon les saisons, l'heure légale

(2) محتسب : « mohtassib » syndic de l'alimentation, notamment au Maroc.

nation, qui, largement approvisionné, fut chargé de cette mission aussi délicate que périlleuse.

Avant de traverser l'Isthme de Suez le daï en bon tacticien, étudia les particularités du Moghreb. Il eut tôt fait de se persuader que le terrain d'action le plus propre à la réussite serait la puissante confédération des Kotama, désemparée depuis le massacre de ses seigneurs, arabes Belezma, par l'aghlebite Ibrahim II et n'appartenant alors à aucune secte bien déterminée. Ayant appris qu'un *amrhar* kotami, puissant et riche, Moussa ben Horeïth, chef des Sekiane branche de la tribu des Djeriba, accompagné d'une dizaine d'autres cheikhs ses parents et alliés parmi lesquels Massoud ibn Eissa (Messaoud ben Aïssa) ou Mellal de la Tribu des Messalta; Moussa ibn Tekkad et Abou-l'Kassem el Ouferdjoumi venaient d'arriver à La Mecque pour y accomplir le pélerinage, il se ménagea avec eux plusieurs entrevues au cours desquelles il eut tôt fait, sans leur dévoiler sa personnalité, de les charmer par sa persuasive parole; au point qu'il se vit offrir chez eux une complète hospitalité. Sans accéder nettement à leur désir, il consentit pourtant à les accompagner jusqu'au Caire où, disait-il, il s'établirait peut-être pour répandre ses enseignements, subterfuge heureux qui le faisait plus regretter encore par ses nouveaux compagnons. Ayant séjourné ensemble en Egypte, les Kotama poursuivirent leur route en emportant du daï la promesse d'une visite prochaine.

Peu après leur départ le daï gagnait Kairouan, où toujours incognito, il se traçait une ligne de conduite. S'étant enquis de la demeure du chef Moussa ben Horeïth, il se mit en chemin sur une mule blanchâtre, dit-on, et en cours de route accepta l'hospitalité dans une tente dont le chef, s'appelant Moharik avait un fils Temmam, ce qui lui fit bien présager de la réussite mais non sans difficultés pourtant [1].

Reprenant sa marche il passa près d'un oratoire où un *moëddeb* qui enseignait se leva surpris et le considéra longuement. Intrigué, Abou-Abd-Allah mit pied à terre et s'inquiéta auprès de l'investigateur du motif de son insistance : « Si je t'ai ainsi contemplé, ô noble étranger, c'est « pour la raison que je vais te dire: il y avait autrefois chez « les Kotama un devin nommé Feylac qui, en présence « de leurs luttes intestines, leur prédisait qu'ils ne con- « naîtraient la vraie guerre qu'à l'arrivée de l'*Oriental* à la « mule blanchâtre. C'est pourquoi en te voyant cette pré- « diction m'est revenue à la mémoire... »

---

(1) **El Moharik** المحرق l'incendiaire (qui met à feu et à sang) et **El Temmam**, le terminant, (celui qui mène à bonne fin).

Ce nouveau présage ne fit qu'augmenter l'audace du voyageur, qui tout à fait décidé s'écria : « Louange à Celui qui est cause de tout ! »

Peu après il arrivait chez son ami l'amrhar. Reçu très généreusement, il s'établit bientôt entre Mila, Djemila et Sétif, dans le district d'Iedjane, en un lieu dit *Fedj el Akhiar* le « défilé des gens de bien. » Bientôt après il se faisait édifier un castel, à trois lieues de Mila, exactement à Tazrout, dont il fit sa place forte.

Il se mit ensuite à enseigner avec ardeur, mais après le laps de temps voulu il considéra le moment venu pour dévoiler sa véritable personnalité et le but de sa mission à ses auditeurs : « Il existe, leur dit-il, une tradition concernant les Kotama, portant que vous serez nos aides, que vous établirez notre gouvernement, que par vous Allah manifestera sa foi et élèvera par vous la famille d'Ali d'où sortira un imam que vous soutiendrez et pour lequel vous verserez votre sang; et les biens de ce monde et de l'autre seront votre récompense !.... »

« Et, ajouta-t-il, l'Imam que vous servirez et que je sers moi-même, issu de la famille d'Ali, sera bientôt parmi nous. »

Il leur dépeignit ensuite les miracles que ce chef devait faire et que l'intelligence se refuse à admettre.

L'assistance, avec enthousiasme, prêta le serment de fidélité au nouvel Imam, mettant tous ses moyens à la disposition du futur *Mehdi*.

Dès lors, Moussa manifesta un tel attachement à la personne du *daï* qu'il n'hésita pas à faire mourir son propre frère et tous ceux de ses parents qui étaient demeurés réfractaires à la nouvelle croyance. Il fit avec ses partisans, parents, alliés et sujets, la guerre aux côtés du Çanaâi, sept ans durant, et lorsqu'il mourut il recommanda à ses enfants de ne jamais s'éloigner de leur nouveau cheïkh.

S'étant ainsi assuré de l'entier dévoûment de tous les Kotama, des Adjissa, des Zouaoua et de nombreuses autres tribus, Abou-Abd-Allah, qui avait organisé son armée, par ordre d'enrôlements, se décidait à porter un coup décisif aux divers ennemis de la secte, lorsqu'en 293=905, il apprit que d'importants contingents aghlebites, sous les ordres d'Ibrahim ibn el-Habechi — ou El-Ahchemi —, secondé par de non moins fameux généraux, marchaient contre lui. Il convoqua aussitôt les Kotama, leur fixant un rendez-vous et déclarant que serait frappé d'anathème quiconque n'obéirait pas. Pas un Kotama ne manqua à l'appel. La levée en masse fut formidable, près de deux cent mille berbères arrivèrent de toutes parts et la rencontre, qui eut lieu à Kobouna

(ou Tobna ou Belezma) fut épouvantable; sabres et lances y furent brisés et l'armée aglhebite fut complètement battue. Les vaincus profitèrent des ténèbres pour fuir, tandis que les Kotama s'emparaient d'un copieux butin qui leur permit, dès lors, d'améliorer leur matériel de guerre.

Cette victoire et surtout le partage du butin exaltèrent les esprits des sujets du Chiite et portèrent leur enthousiasme au suprême degré.

Quelques mois après, pressé par le khalife El Mostakfi-Billah, l'aghlebite Ziadet-Allah se porta lui-même à la tête d'un forte armée vers El-Orbos (Laribus) [1]. Il avait pourvu Tobna [2], dans le Zab, d'une forte garnison, sous les ordres de ses capitaines Abou-l'Mokari Hassène En Nafidhi, premier chambellan ; Chebib ben Abi-Cheddad el-Kanoudi et Khafadja el-Absi, qui reçurent pour consigne de harceler les Kotama. De nombreuses escarmouches, toujours sanglantes, s'engagèrent alors de part et d'autre. Pourtant les vices et l'incapacité de son ennemi devaient assurer la victoire au daï Abou-Abd-Allah qui eut tôt fait de réduire Bélezma et de s'emparer de Tobna malgré une résistance désespérée, le jeudi dernier jour du mois de Dzou-l'hidja 293 (20 octobre 906).

---

(1) **Laribus** (El Orbos ou Lorbos) à trois jours de Kairouan était un ancien campement de la IIIme Légion d'Auguste, sur la route de Kairouan à Tipaza de Thagaste (Tiffech). C'était demeuré un de ces villages appelés **cannabenses**. Laribus surnommé **Kelb ez-Zoccar**, le chien du détroit, telle une vigie), possédait des mines de fer et à quelques milles de là se trouvait, Obba, où poussait un safran réputé. Ce territoire se distinguait par le nom de **Bled-el-Aâmbr** pays de l'ambre.

(2) Tobna, sur l'ancienne Tubunæ qui avait été comprise par Trajan dans l'immense tribu de **Papiria**. Elle était le dernier municipe de Septime Sévère à l'Ouest des Auresus Mons (Monts Aurès).

Ce fut le gouverneur de l'Ifrikya Abou-Djâfer ben El Mohallebi surnommé Hazermerd qui fit édifier Tobna sur les ruines de Tubunæ, vers 160 de l'Hégire, et qui en fit la ville la plus importante du Zab.

« Sous Mohammed ibn Youssef, écrivait El-Bekri, était encore à Tobna un château-fort romain au milieu duquel était édifié un **djama**, mosquée.

« La ville qui possédait de nombreuses portes et des eaux abondantes était la plus importante entre Kairouan et Sidjilmassa. La rivière qui arrosait cette région portait le nom d'Ouadi-Bethoum vallée des pistachiers (surnommée beït eth-thâm), magasin d'alimentation, car ses crues étaient bienfaisantes pour la région ».

Le **Fedj ez-Zidane**, défilé qui dominait la ville de Tobna fut ainsi célébré par le daï Abou-Abd Allah ech Chiaï lui-même.

« Que les autres se plaisent dans un lit bien mollet ; à moi une selle suffit pour lit et oreiller ;

« Que les autres s'amusent au son du tambour de basque et des castagnettes ; pour moi le plaisir le plus grand c'est d'affronter les bruits de la guerre ;

« Demandez à mes troupes (ce qu'il en était) quand au jeudi matin, (30 dzou-l'Hidja dernier jour de l'an 293) je débouchai du défilé de Fedj ez-Zidane !...

Les collecteurs des diverses sortes d'impôts lui ayant apporté les recettes en numéraire, le vainqueur fit restituer sa quote-part à chacun des contribuables et il leur dit qu'ils ne devaient qu'en nature le *kharadj*, ou impôt foncier dont Allah a frappé le sol cultivé.

Quant à l'impôt de capitation prélevé suivant les règles de l'Islam sur les chrétiens et les juifs il en fit répartir le montant entre ses guerriers.

La population de Tobna qui n'était pas habituée à ces mesures de clémence, fut acquise au Chiite, qui continua sa marche victorieuse et pénétra à Barhaï en chaâbane 294 (mai-juin 907) ce qui affligea fort son ennemi lequel, dès ce moment, se laissa gagner par un insurmontable découragement.

Son humeur morose motiva de la part d'une de ses favorites le chant suivant :

« Réponds par la constance à la fortune qui t'éprouve, car tels sont ses procédés; tantôt la joie et tantôt le chagrin, sans que ni l'un ni l'autre durent toujours. »

Ceci lui donna une lueur d'encouragement qui ne fut guère durable.

Puis, successivement ce furent Tidjis, Tamedit, Tiffech et Cirtha qui tombèrent aux mains du daï, dont les légions, sans cesse grossissantes, et la cavalerie bien montée se répandirent au début de 296 (déc. 908) dans toute la province de Kastilia [1], battant les réguliers du djond et les pourchassant jusqu'à Taouzert.

---

(1) La province de Kastilia (à 7 jours de marche de Kairouan) faisait partie de l'ancienne Byzacène et englobait le grand chott Djerid-Fedjedj. Ses trois villes principales étaient **Tozeur** ou Taouzert (Tusuros), sur le bord Ouest du chott ; **Nefta** à un jour de marche au Sud-Ouest de Tozeur et **El Hamma** (Aquæ Tacapitanæ) sur le bord Est du chott-Fedjedj, à deux journées à l'Ouest de Gabès ou Gabès (Tacapæ).

Les chotts Djerid et Fedjedj sont reliés par un large détroit, le premier à l'Ouest et un peu au-dessous du second. (Tozeur, El Hamma et Gabès sont absolument en ligne droite sur le même parallèle, 33°8 de latitude nord).

« Touzeur écrivait El-Bekri, était une place forte, à quatre portes avec donjons de défense ; son oasis incomparablement fertile est arrosée par l'Oued-Berkouch, où se trouve un grand barrage romain. Les fruits, à part la banane, y sont savoureux et abondants. Les dattes y sont excellentes. On y recueille la manne, le sebeste et le mirobolan.

« Dans ce pays on mange de la chair de chiens engraissés avec des dattes, ainsi que cela se pratique à Sidjilmassa (Tafilelt) et à Gafsa (Gapsa) qui est la ville la plus importante et la plus riche sur la limite Nord de la province de Kastilia.

La province de Kastilia rapportait au temps d'El Bekri deux cent mille dinars d'impôts (2 millions de francs).

Au-delà de la province, vers le Sud, ce sont des marécages jusqu'à Ghadamès et les grandes dunes.

Ayant enfin rassemblé toutes ses forces, le daï vint mettre le siège devant El-Orbos, où s'étaient retranchés les contingents restant des Aghlebites sous les ordres du gouverneur Ibrahim ben Abi-l'Aghleb, cousin du souverain.

A la suite de diverses attaques la ville fut prise d'assaut et le samedi 23 Djoumada-Ettsani 296=19 mars 909) Abou-Abd-Allah y pénétra l'épée à la main cependant qu'Ibrahim parvenait à s'enfuir vers Tripoli avec un certain nombre d'officiers et de réguliers. Quant aux habitants et aux partisans « ils s'étaient entassés », au nombre de trente mille environ, dans la Grande Mosquée. Le carnage dura depuis le moghreb jusqu'au petit jour et le sang, sortant par les orifices du temple, s'écoula dans les rues ainsi que le font les ruisseaux après les fortes averses.

Reprenant alors sa marche, le vainqueur pénétra sans coup férir à Kairouan où il fit preuve d'une grande clémence. Il avait cependant promis aux Kotama de leur donner Kairouan comme butin de guerre, aussi manifestèrent-ils leur mécontentemet en présence de la sauvegarde qu'il accordait à cette cité : mais si grand était son empire sur eux qu'ils ne firent plus aucune résistance lorsqu'il leur eut récité le verset 21 de la sourate XLVIII dite « de la Victoire ». « .... Il nous avait promis d'autres dépouilles « dont vous n'avez pu vous emparer encore; mais Allah « les a déjà en son pouvoir; Il est tout puissant. »

Ce fut également en se faisant précéder d'un muphti récitant la sourate LIX dite « *de l'Emigration* », qu'Abou-Abd-Allah ech-Chiaï, à la tête de sept corps d'armée, fit son entrée à Rakkada, le samedi soir 1er Redjeb 296 (25 mars 909); peu d'instants après que Ziadet-Allah et sa famille venaient de quitter pour toujours leur capitale.

Le vainqueur dépêcha alors des messagers vers Tripoli, pour y délivrer son frère Abou-l'Abbas el Makhtoum qui y était emprisonné ainsi qu'Abou-Djaâfer Khazri et la mère du *mehdi* Obéïd-Allah. Puis il ordonna diverses exé-

---

Quant à Nefta elle était surnommée El Koufet eç-Çrheïra car tous les habitants y professaient la doctrine chiite.

Les habitants de Tezeur, est-il dit dans le **Kitab el-Istibçar** sont les restes des Roums qui occupaient l'Ifrikya, avant la conquête musulmane et il en est de même de toute cette province et de sa voisine, le Djerid. Ces populations changèrent alors de religion afin de sauver leurs propriétés. (Tr. Ed Fagnan).

De plus Ibn-Khaldoun écrivait au XVme siècle : « On trouve certains villages situés à courtes distances les uns des autres, appelés les villages des Nefzoua, dans la province de Kastilia. Ils sont peuplés par des Francs qui vivent sous la protection d'un traité ; ils y sont restés, eux et leurs ancêtres, depuis la conquête musulmane jusqu'à nos jours ; et comme ils professent une des croyances tolérées par l'Islamisme ils jouissent du libre exercice de leur religion et paient la **capitation.** (T. I. p. 231. **Histoire des Berbères**).

cutions notamment celle d'Ibrahim el-Kous et de tous les esclaves nègres de la Maison aghlebite. Après quoi, il confia le gouvernement de Rakkada à Ibn Abou-Khinzir, puis il nomma comme chef du Kçar-el-Kadim le frère de celui-ci, Khalef ben Ahmed, avec ordre d'ajouter à la formule d'appel à la prière l'invocation suivante : « *Accourez à l'œuvre excellente* » à la suite de « *accourez à la prière* » à l'exemple d'Ali ben Abi-Thaleb.

Il confia au philosophe Abou-Bekr ibn Kamoudhi le soin de faire frapper des monnaies qui furent appelées *seïdiya*. On fit marquer sur la cuisse des chevaux de l'armée « *La royauté est à Allah* » et les étendards portèrent l'inscription suivante : « *Bientôt cette multitude sera dispersée et ils tourneront tous le dos.* » Sourate LIV dite *Al Kmeur*, la Lune, v. 45.

Pendant quelque temps Abou-Abd-Allah eç-Çanaâi se consacra à l'organisation de l'Empire et nomma à Kairouan, comme kadhi, Mohammed ben Omar El Mezouari qui appartenait au *djond* du Khorassane et qui tint ses assises dans la Grande Mosquée d'Okba. Ce fut à son instigation, que l'on supprima pendant le mois de Ramdhane, dans la prière nocturne, deux rekaâ (chaf) en argumentant sur ce point, contre les juristes : « suivez, conseillait le daï, la même voie que la famille du Prophète et négligez les additions surabondantes. »

Pendant le mois de ramdhane le rite chiite proscrivait les prières dites *teraouïh* qui avaient été prescrites par le khalife Omar ben El-Khothab. Si bien que de nombreuses modifications et innovations se produisirent par suite de l'application de ce rite.

Dorénavant les chefs Kotama invitèrent les populations à adhérer à leurs croyances touchant à la supériorité de la descendance d'Ali.

Nombreuses furent les adhésions à cette croyance, appelée *techrik* (orientalisation) parce qu'elle émanait d'Orient.

Pendant ce temps, à Sidjilmassa, le Mehdi fathémide, méditait dans la prison où il était détenu, espérant sa prochaine délivrance.

En effet, dès 289=902, à la nouvelle des progrès successifs de son nakib Abou-Abd-Allah, qui insistait pour qu'il vînt en Ifrikya, l'Imam Obéïd-Allah ben Mohammed ben El Habib, emmenant son jeune fils Abou-l'Kacem, sa mère et quelques compagnons dévoués déguisés en marchands, et usant de subterfuges pour dépister les espions du khalife de Bagdhad, était arrivé à Tripoli, d'où il espérait rejoindre son daï; lorsque se sachant dépisté il ayait dû

se résoudre à se séparer de son ouvrage, et même de sa mère, et à fuir avec son fils. Ayant réussi à gagner Kçar-Thina (Constantine) il n'avait pu toutefois s'y arrêter, et, sans désemparer — cela ne signifie pas d'une seule traite — s'était dirigé par les Hauts-Plateaux vers Sidjilmassa.

Reçu d'abord avec bienveillance par le prince de cette ville, il fut, peu de temps avant sa délivrance, emprisonné ou plus exactement mis en surveillance dans une dépendance du palais.

Entre temps, 292=905, des émissaires kotama, apportant secrètement de forts subsides au mehdi, l'avaient tenu au courant des succès incessants de son lieutenant. Ensuite la nouvelle de la première victoire importante remportée sur l'Aghlebite, en 293, lui avait causé la plus vive joie à tel point que le cheikh Ahmed El Koreïchi [1], notable des Bni Hachim, qui était de ses familiers et qui comptait ses ancêtres jusqu'à la dixième génération par son père Mohammed *ben* Abd-Allah *ben* Djaâfer *ben* Abd-Allah *ben* Ali *ben Zeïd ben* Rekkana *ben* Abdoun *ben* Hachim *ben* Abd-el-Mothalib grand-père du Prophète, racontait ce qui suit : « Un jour Obéïd-Allah me fit un don considérable en dinars étrangers. Voyant mon étonnement mais sachant qu'il pouvait se fier à moi, il me lut le message qu'on venait de lui remettre et par lequel Abou-Abd Allah annonçait sa victoire sur l'aghlebite Ziadet-Allah. Il me recommanda instamment de ne modifier en rien ma manière de vivre et de ne le trahir par aucun acte. »

***

Lorsque Abou-Abd Allah estima que son armée était suffisamment reconstituée et approvisionnée, il se décida à délivrer son Imam retenu à Sidjilmassa. Ayant donc confié l'intérim à son frère Abou-l'Abbas et à Abou-Zaki Tammam ben El Moharik el Ydjani — le premier kotami qui l'avait hébergé et était devenu son fidèle auxiliaire — il quitta Rakkada, le jeudi 15 de Ramdhane 296 (7 juin 909), à la tête de forces considérables dirigées par de valeureux guerriers. Faisait en outre partie de l'expédition le médecin de la Cour aghlebite, Ziadet ben Kalfoun : l'intendant Ibrahim dit Abou-l'Yzer et le juriste hanéfite, Mohammed ben Sirine [1], lequel allait à pied, escomptant la récompense divine que lui vaudraient tous ses efforts et pénitences pour participer à la délivrance du *Mehdi*. Ce fut ce qui lui valut d'abord sur cette terre comme récompense immédiate le siège de kadhi de Barka.

(1) Qui ayant suivi le mehdi, mourut dans les honneurs à Kairouan, le 14 Djoumada el-ouël 318 (13 juin 930).

Après une randonnée guerrière aussi rapide qu'il se pouvait, et ayant au passage réduit Tahert, le conquérant chiite suivant vraisemblablement l'itinéraire, Oudjda, Figuig, Béchar et Erfoud, arriva le samedi 6 Dzou-l'Hidja 296 (26 août 909) à Sidjilmassa. Il campa aussitôt sous les murs de la ville, et dès le lendemain El Yasa ben Midrar tenta une sortie. Mais au premier choc l'armée filalie se dispersa et, tandis que le vaincu s'enfuyait avec quelques-uns des siens, Abou-Abd Allah pénétrait dans la ville et se faisait indiquer la maison qui abritait le mehdi. Il trouva ce dernier et son fils consignés dans une chambre haute de la demeure de la princesse Meryem bent Midrar.

Dès qu'il aperçut son seigneur, Abou-Abd Allah, pleurant de joie se jeta à ses pieds, puis marchant devant lui il l'entraîna sous la grande tente où, lui remettant ses pouvoirs, il le présenta comme l'Imam suprême aux Kotama prosternés : « Voilà, proclama-t-il mon Maître et le vôtre; en faveur de qui Allah a réalisé ses promesses; à qui il a donné son droit et dont il met le pouvoir au jour. »

Ensuite et pendant plusieurs jours Sidjilmassa fut livrée à la soldatesque avide et brutale, et environ trois semaines après, dans le courant de Moharrem-le-Sacré de l'an 297 (19 sept. 909), la tribu des Bni-Khaled livrait El Yasa ben Midrar contre la promesse d'*amane*, sans condition.

Peu de temps après Obéïd-Allah repartit avec Abou-Abd Allah, à la tête de son armée, pour l'Ifrikya. Il avait confié le gouvernement de Sidjilmassa au chef kotami Ibrahim ben Khalib el-Mezati avec une garnison de cinq cents (ou deux mille ?) fersane berbères, qui d'ailleurs cinquante jours après furent complètement massacrés par les partisans du fils de l'ancien émir Ouaçoul, lequel reprit pour quelques temps le pouvoir [1].

Cependant les membres de la famille royale des Bni-Midrar suivaient enchaînés les troupes chiïtes et lorsqu'on eut atteint Arbât, capitale du Zab, l'Imam fit exécuter El Yasa, alors malade, pour se venger de la révolte de Mohammed ben Khazar, l'un de ses partisans de Tahert.

Au printemps de la même année, Obeïd-Allah, fit une entrée solennelle à Kairouan. Il présenta son fils Abou-l'Kacim, qui dans la Grande Mosquée présida la prière et fit une khothba pour la première fois en Ifrikya.

---

(1) Ce ne fut que soixante-dix ans après la victoire du chiite, c'est-à-dire en 366 que les Bni-Midrar disparurent tout-à-fait quand Khazroum-ibn Felfoul, chef des Maghraoua inféodé aux Oméiades d'Espagne s'empara de Sidjilmassa. De cette époque date d'ailleurs l'anéantissement de cette cité alors si florissante.

Puis Abou-Abd Allah rappelé au Moghreb par les révoltes incessantes des Zénata et autres berbères, quitta le medhi et demeura de longs mois en campagne.

Pendant ce temps, l'Imam ayant proclamé la *Dynastie obéidite* avait organisé son royaume, mais sans toutefois acquérir une grande popularité à tel point que les Kotama commencèrent à se détacher de lui, d'autant plus qu'il ne faisait preuve d'aucune reconnaissance vis-à-vis du *daï* ni de ceux qui l'avaient aidé et proclamé. Il s'était attiré aussi l'inimitié de la plupart des eulama par les injures qu'il ne cessait de proférer à l'encontre des femmes et des Compagnons du Prophète n'excluant qu'Ali ben Abi-Thaleb; El Mikdad ben El-Assouëd, Ammar ben Yazir, Selmane el-Faresi et Abou-Dherr el-Rhifari, — les seuls, prétendait-il, qui n'eussent pas apostasié après la mort de Mohammed.

Dès les premiers temps qu'ils s'étaient liés à Abou-Abd Allah, les Kotama employaient comme formule de serment : « *Par le droit de celui qui connaît les choses cachées et le témoignage de notre Seigneur, le Medhi, résidant à Rakkada.* »

Or de jeunes et facétieux tholba firent parvenir mystérieusement, à l'Imam le placet suivant : « La tyrannie nous pouvons la supporter, mais non l'impiété ni la sottise... Toi qui te targues de connaître les choses cachées qui donc a écrit ceci ?... »

Malgré toutes les investigations qu'il ordonna le Mehdi dut réfréner son courroux car il ne put découvrir l'auteur de cette provocation.

Pendant ce temps, par l'épée et par la parole Abou-Abd Allah affermissait la Dynastie fathémide dans tout le Moghreb; pourtant excité par son frère Abou-l'Abbas el Mektoum, il finit par se convaincre de l'ingratitude de son seigneur.

Aussi dès le vendredi 26 Dzou-l'hidja 298 (5 sept. 910); Abou-Abd Allah Chiaï, qui campait à Tenès au lieu dit Eth-Thaour, réunit-il les notables Kotama pour savoir comment il pourrait déposer Obéïd-Allah dont les actes ne lui paraissaient pas conformes à ceux du vrai *Mehdi*. « Je crains « leur avoua-t-il, de m'être trompé à son sujet et d'avoir « été victime de la même illusion qu'Abraham qui avait « cru voir son Maître en la première étoile dont l'éclat « perça l'obscurité de la nuit... (Koran, VI, 76). Il faut « donc que nous découvrions sur sa personne l'inscription « المهدي رسول الله (*le Mehdi envoyé d'Allah*) » entre ses « omoplates, tout comme le Prophète portait au même « endroit le sceau indélébile de son caractère prophétique. Il « doit aussi faire des miracles éclatants et pouvoir impri- « mer son cachet sur la pierre. »

L'assemblée conclut donc que, dès le retour à Rakkada, on tenterait d'obtenir toutes preuves à cet effet. Mais le daï avait compté sans la trahison de l'un de ses confidents, Rharaouïh ben Youssef, qui dès son arrivée révéla ces propos au Mehdi lui-même.

Dès lors, Obéïd-Allah, résolu à se débarrasser, par tous les moyens, de ceux qui semblaient être les dispensateurs de son autorité, donna aussitôt des instructions secrètes pour supprimer, en même temps qu'Abbou-Abd-Allah, son frère Abou-l'Abbas et leur dévoué général Abou-Zaki Temmam ibn El Moharik-el-Ydjani. Ce dernier qui venait de remporter une nouvelle et éclatante victoire sur les Zénata et les Laouata de Tripoli, fut informé par son oncle désolé, Maknoun ben Debbara el-Ydjani, gouverneur de la ville, de la barbare décision d'Obéïd-Allah. Aussitôt, avec la résignation d'un martyr, il déclara : « Exécute, ô mon oncle, les ordres du Mehdi, mandataire d'Allah ! » On lui trancha donc le cou et la nouvelle en fut envoyée par pigeon à Rakkada.

Le même soir, mardi 1er Dzou-l'hidja 298 (31 juillet 911), à Rakkada, Abou-Abd Allah et son frère Abou-l'Abbas, invités comme d'ordinaire par l'Imam à venir partager son repas, se mirent en route, mais passant à un endroit où étaient embusqués Djabir ben Kacim el-Mili et Rharaouïh ben Youssef ils furent attaqués par eux. Le Daï s'écria : « Rharaouïh, mon fils, épargne-moi ! » Mais l'autre lui répondit : « Je te tue d'après les ordres de celui à qui tu m'as commandé d'obéir. Toi-même à son profit as renoncé au pouvoir ! » Et d'un coup de pique il l'étendit raide mort, cependant qu'Abou-l'Abbas était transpercé de dix-neuf coups de lance.

Les deux cadavres restèrent dans les jardins du château d'El-Bahr jusqu'au lendemain à midi, puis le mehdi les fit inhumer et prononça ces paroles : « O Abou-Abd Allah, « Dieu veuille avoir pitié de toi et récompenser dans l'autre « vie les peines que tu t'es autrefois données. Quant à toi, « Abou-l'Abbas, qu'Allah te refuse sa miséricorde car tu as « détourné ton frère du droit chemin et l'as conduit à sa « perte ! »

Puis il récita les versets 35 et 36 de la sourate XLIII : « *Celui qui cherchera à se soustraire aux exhorations du « Très-Haut, nous lui attacherons Satan avec une chaîne et il « sera son inséparable compagnon. Les démons le détour- « neront du sentier d'Allah et croiront cependant suivre le « droit chemin !* »

***

Lorsqu'à la mi-ramdhane 296, Abou-Abd-Allah ech Chiaï quitta Rakkada pour aller délivrer son Imam à Sidjilmassa, il avait conçu le projet de porter un coup décisif

aux Kharedjites abadhites avant de réduire leurs frères çofrites du Tafilelt. Aussi lorsque le trois Choual 296 (22 juin 909) il campa devant Tahert dont les habitants se rendirent à composition, son premier soin fut-il de faire massacrer les princes rostémides dont le chef présent était Iakzane ben Abi-Iakzane. Les têtes envoyées à Abou-l'Abbas furent promenées dans les rues de Kairouan puis exposées à la porte de Rakkada.

Ainsi disparaîssait pour toujours de Tahert la *Dynastie Rostémide* qui avait brillé plus d'un siècle et demi et dont les derniers survivants, l'Imam Yakoub ben Afelah et ses enfants, échappés aux massacres, devaient plus tard créer, dans le Sud algérois, la *Colonie abadhite des Bnï-Mzab*.

Le daï avait désigné alors comme gouverneur de Tahert, Abou-Homeïd Daouas Lahi lequel ne cessa de sévir contre les berbères abadhites : Lemaïa, Azdadja, Miknassa, Louata, Mamada, etc., que lorsqu'ils eurent adhérés à la doctrine chiite.

Depuis, ce district où le feu de la sédition paraissait inextinguible, étant donné les divergences d'opinions et de doctrines des berbères, arabes, juifs et mozarabes qui s'y coudoyaient, eut tantôt des chefs berbères, tantôt des chefs arabes. Dans ces luttes incessantes les habitants étaient massacrés, par milliers, et cela dura jusqu'à la ruée des Beni-Hilal (5ème Corne), époque à laquelle la domination musulmane fut définitivement imposée à cette cité à tout jamais ruinée bien qu'elle fût le centre d'une région éminemment fertile. Si bien que déjà, un peu après la chute des Rostémides, en présence du sac de la ville par El Kheïr ben Mohammed ben Khazer ez-Zenati un poète de ses admirateurs avait composé cette poésie en vers *thaouil* :

« *O mes deux amis, détournez-vous vers des traces de ruines et saluez les débris de ce qui fut puissant et qui est devenu poussière;*

« *Approchez-vous des traces qu'a laissées Tahert, traces effacées par les pluies matinales et vespérales, si bien que ces restes n'abritent plus personne.*

« *Ainsi le voulait le destin, qui l'a fait périr avec tant d'autres.* »

Voici, d'après Masqueray, la version d'Abou-Zakaria relative à l'anéantissement des Rostémides de Tahert.

« ...On raconte que Doucer, fille de Youssef ben Mohammed ben Felah ben Abd-El-Ouahab (qu'Allah les agrée), après que son père eut été victime de la ruse des fils de Ioqtân, sortit accompagnée d'un de ses frères et alla trouver El-Hidjani. Elle lui raconta la mort de son père et lui

remontra le triste rang auquel elle était réduite; mais El-Hidjani refusa d'abord de prendre parti. Elle insista; elle alla jusqu'à lui promettre de l'épouser s'il se chargeait de sa vengeance. El-Hidjani y consentit et se détourna de son chemin vers Tahert. Dès qu'il fut près de la ville, il fit venir au devant de lui les principaux de tous les dissidents qui s'y trouvaient : Malekites, Ouacilites, Chiites, Çofrites. Cette délégation se plaignit du gouvernement des Persans et promit de l'aider à combattre les Rostémides. Ils n'avaient rien de plus cher que d'abaisser leur puissance.

« Aussitôt El-Hidjani dépêcha vers Ioqtân et ses fils les invitant à venir le trouver. Ils n'en firent point difficulté et sortirent au-devant de lui. Ils se rencontrèrent à un mille environ de Tahert.

Quand ils furent en sa présence El-Hidjani demanda à Ioqtân comment il se nommait. Il répondit : « Ioqtân ». Et El-Hidjani répliqua : — Non, tu te nommes plutôt Hirân. « Quoi vous avez tué votre émir, vous avez secoué le joug « de la royauté, vous avez éteint la lumière de l'Islam et « vous venez à nous de vous-mêmes sans avoir livré de « bataille ni soutenu aucun siège ! »

Il ordonna aussitôt qu'ils fussent tous mis à mort, sans exception.

Cependant Doucer, dès qu'elle fut certaine de leur mort, s'éloigna et s'enfuit de crainte d'épouser El-Hidjani. Ce dernier la fit chercher sans cesse, mais il ne put la retrouver. Il entra dans la ville, la ruina de fond en comble, la dépouilla de sa gloire. Ce fut pour elle le jour suprême, et ses habitants devinrent dès lors aussi misérables qu'ils avaient été glorieux !

« El-Hidjani trouva dans Tahert un minaret rempli de livres. Il les fit transporter dehors et en retira tous ceux qui traitaient de la science du gouvernement et des mathématiques, puis il mit le feu au restant. Ainsi disparurent la plupart des documents abadhites sérieux de la première heure [1].

(1) Chronique d'Abou-Zakaria p. 217 et 218).

***

L'Imam fathémide Obéïd-Allah *el Mehdi* mourut à Mehdia [1], le 15 rebiâ-el-ouëll 322=4 mars 934, à l'âge de soixante-trois ans. L'aîné de ses fils Abou-l'Kacim, qui était son préféré et ne l'avait jamais quitté, l'ayant tout enfant accompagné à Sidjilmassa et étant demeuré avec lui en captivité, se fit, le jour même, proclamer souverain sous le nom de EL KAIM BIAMR ALLAH.

L'empire fathémide s'étendait alors des Syrtes à l'Atlantique; et ses flottes, après avoir réduit Gênes et dévasté la Corse et la Sardaigne, sillonnaient la Méditerranée.

Ce fut sous le règne d'Abou-l'Kacim El-Kaïm que l'homme à l'âne, objet d'une prédiction d'Obéïd-Allah, fit son entrée en scène sous le nom d'ABOU-YÉZID AL-KHARIDJI. Il faisait, en effet, partie des *Ouahbites-Noukkar*, dont il était d'ailleurs l'un des mchaïkh. En réalité, son nom était MAKHLED *ben* Kaïdad, surnommé *Säad Allah, ben* Morghit *ben* Kermane *ben* Makhled *ben* Otsmane *ben* Ourimet *ben* Taba-

(1) Mehdia, abritée par le Cap Africa devint le port de Kairouan. Capitale du Royaume d'Ifrikya, elle fut créée par Obéïd-Allah, en 300 de l'hégire (911-912). Il s'y installa en 308=921. Très vraisemblablement, Obéïd Allah s'était retiré au bord de la mer pour pouvoir fuir, le cas échéant ; il s'éloignait ainsi prudemment de Rakkada, où depuis le meurtre d'Abou-Abd Allah il sentait sourdre une hostilité croissante comme d'ailleurs à Kairouan, où ses théories et opinions tendancieuses lui avaient aliéné les principaux théologiens. Mehdia prit dès lors une importance considérable et demeura le siège du royaume fathémide jusqu'en 354.

Elle était bâtie sur les ruines d'une importante cité romaine, dont on a découvert les vestiges, récemment.

Quand les remparts d'El Medhia furent élevés le medhi Obéïd Allah monta sur un parapet et tendant son arc il lança vers le Zénith une flèche qui retomba vers l'Occident : « Que l'on construise une mosellat en cet endroit ordonna-t-il, c'est par là que bientôt surgira « l'homme à l'âne ! ». Il prédisait ainsi la venue prochaine d'un perturbateur qui troublerait la quiétude de ses descendants : ce pourquoi d'ailleurs il avait fondé et fortifié un arsenal qui pouvait abriter cent galères (chini) ; des puits et des silos très profonds y avaient été forés.

La cité possédait deux portes en fer massif pesant chacune mille quintaux et ayant trente empans de hauteur (environ sept mètres et demi) ; chacun des clous dont elles étaient garnies pesait cinq oques (la okka d'Orient est un type de poids représentant 1282 grammes). Des gravures d'animaux divers les décoraient.

Mehdia demeura la capitale des Fathémides jusqu'en 334=946 époque à laquelle Abou-Thaïr Ismaïl el Mançour transféra le siège du gouvernement à El Mançouria.

krassène *ben* Semidoun *ben* Ifrène, lequel IFRÈNE était père de la KAHÉNA, reine des Berbères de l'Aurès[1].

Il était surtout connu sous le nom d'ABOU-YÉZID. Sa famille était issue des Beni-Ouarkou (ou Ouarghou) frères

---

(1) **Aureslus mons** (Les Monts Aurès). — Ainsi que le Djebel-Nefoussa, Tahert, l'Ile de Djerba et le groupe des Ouarhlane (Ouargla) les Monts Aurès ont aussi leur part dans l'histoire du kharedjisme en Ifrikya.

De tous temps ce massif abrita une population facilement excitable et toujours turbulente où, en dehors de toutes actions militaires ou guerrières les agitateurs fanatiques et les chefs de brigands se succédèrent. Tout récemment encore, au début de la campagne 1914-1918, deux importantes colonnes de répression y patrouillaient sous les ordres du Général Deshayes de Bonneval et du Colonel Montalier, qu'à cette époque, nous avons rencontrés à Khangat-Sidi-Nadji (Sahara constantinois)

L'« Aurès » est un quadrilatère montagneux de cent kilomètres de côtés environ, entre les Hauts-Plateaux de Khenchela et de Batna au Nord, les vallées de l'Oued-Kanthara et de l'Oued-el-Arab à l'Ouest et à l'Est, et le désert, après Khangat-Sidi-Nadji, Liana et Zeribet el-Oued, au Sud.

A l'intérieur trois grandes vallées le partagent dans le sens des plissements montagneux qui les forment du Nord-Est au Sud-Ouest. Ce sont celles de : l'Oued el-Maâ, à l'Est, de l'Oued el-Abiodh, au centre et de l'Oued-Abdi à l'Ouest. Aucun autre massif montagneux n'a été entouré en Afrique, d'autant de forteresses et de grandes villes : au Nord c'est « Mascula » (Khenchela) ; « Baghaï » (Kçar Barhaï) ; « Tamugadi » (Timgad) ; « Vereounda » (Markouna) ; « Lambæsis » (Lambèse) ; au Sud, sur la lisière du Sahara : « Vescera » (Biskra) ; « Thabudeos » (Tehouda, la Sidi-Okba actuelle) ; « Badias » (Badis) ; à l'Est : « Calceus-Herculis » (El Kanthara, la forteresse de Loth ; Bordj) ; « Mersarfelta » (El Outaya) et « Gemellæ » (Mlili, centre de la défense de ce côté) ; et à l'Ouest : la vallée de l'Oued-El-Arab dont l'accès était défendu par « Mascula » et « Cedias » (Oum-Kif), d'un côté, et « Ad Badias » de l'autre.

Le R. P. Mesnage, dans sa « Romanisation de l'Afrique », écrit : « La région qui s'étend entre l'Aurès et les Chotts semble avoir été peuplée dès avant la domination romaine, puisque plusieurs localités, devenues ensuite villes romaines, sont évidemment d'origine indigène. Telles par exemple Bagaï ; Tamugadi, Lampsili, Lambafurdi. Lambæsis, etc... Des monnaies numides ont été retrouvées en plusieurs endroits. Quant aux tombeaux indigènes, ils abondent sur la lisière de l'Aurès et sur les petites montagnes qui s'en détachent. La plus grande agglomération se trouve à Foum-Ksantina, au Sud de Timgad.

Le Djebel bou Driesen et le Djebel Kharrouba, qui se trouvent l'un à sa droite, l'autre à sa gauche, sont devenus, dit Gsell, à une époque qui demeure indéterminée, de vastes nécropoles indigènes.

Il est facile de se rendre compte de ce qui a dû se passer, au moment où Trajan résolu à coloniser le Sud de la Numidie, commença par encercler l'Aurès dans sa double route stratégique du Nord et du Sud.

De nomades qu'ils étaient probablement, les indigènes ont dû se faire sédentaires, puisque leurs anciens terrains de parcours leur étaient enlevés par le vainqueur pour former les nouvelles communes. Le plus grand nombre furent expulsés de ces terres et durent se réfugier dans les montagnes. C'est ainsi que nous voyons couverts de tombeaux berbères, tout près de Tébessa, le Djebel Osmor, et plus au Nord, le Djebel-Dyr ; près de Youks-les-Bains : le Djebel Mestiri ; autour de Khenchela : les Djebels Chettala, Djaâfa, Menchar et le Ras-Asserdoun (le Djebel Aouras des premiers arabes) ; à l'Est de Baghaï : le Djebel Tafrent ; au Sud de Timgad : le Djebel

des Meradjissa, qui tous appartenaient à la grande tribu des Beni-Ifrène (branche des Zenata).

Son père, né à Nefzaoua, dans la province de Kastilia, habitait soit Takious soit Touzer, et c'est dans ces deux

---

Kharrouba ; près d'El Madher ; le Djebel Bou-Arif ; au Sud-Ouest de Corneilles ; le Djebel Bou-Ari, etc., etc...

Ce fut d'ailleurs Trajan qui dota toute la province d'une constitution romaine et qui créa la grande tribu « Papéria » englobant « Theveste » (Tebessa), « Tamugadi » (Timgad), « Mascula » (Khenchela), « Tubunæ » (Tobna), « Calama » (Guelma), « Thagaste » (Souk-Ahras), « Tipasa » (Tiffech), « Tubursicum numidarum » (Khemissa), « Alpium-Trajanum » (disparu) ; « Monte » (Mons) et « Cuicul » (Djemila).

Mascula paraît avoir été la vigie des Monts Aurès et depuis Vespasien une borne militaire portant l'inscription « XVII[e] mille » indiquait la distance de ce point à Baghaï. Deux siècles plus tard, sous Valérien, cette cité avait obtenu de la Métropole le titre de « Republica municipicem » et jouait un rôle aussi important que ses voisines Theveste et Lambæsis.

Deux divisions de la III[e] Augusta y tenaient garnison. Plus tard son gouverneur Iallus, se faisant l'interprète de la reconnaissance du municipe, y éleva un monument à Constantinus-Magnus, son bienfaiteur. Puis en 364, formant l'Empire d'Occident, les frères Valentinien 1[er] et Valense, qui avaient relevé les ruines de Mascula dévastée par les anarchistes sous les successeurs de Constantin, y reçurent comme gage de reconnaissance de la Cité deux pierres gravées qui sont encore conservées au Cercle militaire de Khenchela. Quelque vingt ans plus tard Mascula avait encore ses cultes divers : celui des autochtones acquis à la religion punique ; celui de ses montagnards adorateurs de Tanit, — qui était la splendeur de Bâal c'est-à-dire la lune, reflet de ce dieu dont elle était l'épouse ; — celui des conquérants, auquel appartenaient les fonctionnaires publics et enfin celui des disciples du « Christ », qui y brilla longtemps d'un éclat intense propagé par la voix d'évêques réputés tels que « Clarus » qui assista au Concile de Carthage en 255 ; « Donatus » qui assista à celui de Cirta en 305 ; « Malchus» qui se trouvait à l'Assemblée des évêques de Carthage en 411 ; « Januarianus », qu'exila Hunéric en 484 ; « Januarius qui bien que valétudinaire et presque paralytique affronta le voyage de Carthage pour assister au concile qui s'y tint en 705. N'omettons ni le confesseur de la foi, « Archinimus », persécuté par le vandale Genséric, vers le milieu du V[me] siècle, ni le martyr d'Ain-Rhorab, l'apôtre « Consultus », qu'il convient de restituer au martyrologe de « l'Afrien Christiana ».

Formant carrefour à l'intersection de toutes les voies qui menaient soit dans les zones sahariennes soit de Theveste à Lambæsis, la Cité romaine avait forcément pour chaque convoi qui la traversait, comme aussi pour les Légions qui suivaient les routes stratégiques et pour les populations que leurs occupations menaient de Lambæsis à Theveste et vice-versa, des temples et des autels appropriés aux croyances de chacun, comme aussi des caravansérails et des piscines confortables. De ce fait, constamment perturbée, Mascula puisait une protection efficace dans Rome qui comprenait toute l'importance de cette clef de l'Aurasius mons.

Trajan ne s'était pas contenté d'embellir Theveste ni de faire construire de toutes pièces, à soixante-quatre milles à l'Ouest de Mascula, par des légionnaires de la troisième Augusta, « Thamugadi » qui devint la plus importante des cités romaines, chef-lieu des Aurasius mons ; il avait établi sur toutes les faces du massif d'importantes forteresses, les reliant par une voie périphérique ; tandis qu'après lui Antonin-le-pieux le perçait de part en part, par la tranchée de Tirhanimine. Plus tard, Commode réparait la « Voie trajane » en y doublant les postes-vigie, dont l'un à six milles au Sud

centres que se passa l'enfance d'Abou-Yézid qui, lui, naquit à Kougha, capitale du pays des Noirs. En effet, son père se livrait à un actif négoce transsaharien et c'est au cours d'une de ses expéditions qu'il eut, d'une esclave appelée Sebikat, un garçon qui fut nommé Makhled et qui devait être pour les souverains fathémides, dans les Aurès, un redoutable *rogui*. Amené tout jeune dans sa tribu paternelle l'enfant étudia le Koran, puis les belles-lettres; et grandissant se plut en la société de certains tholba qui, parmi les diverses sectes kharedjites avaient adopté celle des *Ouahbites-Noukkar*. Il prit un goût très vif pour les *halgate* et se distingua par la sagacité dont il fit preuve dans le maniement des subtilités qui caractérisent la doctrine. Il avait étudié et commenté également à Sidjilmassa et à Touzer et était devenu un juriste si distingué qu'Ibn-Khaldoun le cite au premier rang des savants berbères. Son talent de controversiste le mit à la tête d'un important groupement de Noukkar dont il devint le chef.

---

de « Calceus Herculis » (El-Kanthara). Ainsi, pendant toute l'occupation romaine de nouvelles forteresses étaient construites et pourvues de garnisons, chaque fois que se produisait un nouveau soulèvement. Malgré tous ces dispositifs militaires, la romanisation ne put jamais s'implanter d'une façon durable au centre de ce massif, dont les montagnards ont toujours conservé un esprit d'indépendance les prédisposant à la rébellion.

Puis vinrent les dernières convulsions de la puissance romaine qui se retirait devant l'effort national, en attendant que cet effort lui-même se brisât contre le cimeterre de l'Islam.

En effet, leur turbulence croissant en raison proportionnelle de la décadence romaine, les populations montagnardes se révoltèrent vers la fin du V^me^ siècle, contre Hunéric pour la conquête de leur indépendance ; et bientôt les Zénata s'emparaient du plateau des Nemencha et de la moitié du Massif aurésien. Ces Zénata, qui plus tard furent en grande partie acquis au kharedjisme, passant par le défilé d'El-Kanthara, établirent leur royaume dans la vallée de l'Oued-el-Arab entre Théveste et Mascula.

Au début du sixième siècle, la Confédération des Zénata s'étendait jusqu'à Lambœsis à l'Ouest et jusqu'à Chir dans la vallée de l'Oued-Abdi, au Sud-Ouest. Cette tribu avait pour chef « Yabdas » roi de l'Aurès Oriental ; car, concurremment, « Orthaïas » commandait à l'Ouest. Il s'ensuivait que ce dernier ne pénétrait que peu dans le massif tandis que Yabdas en occupait toutes les forteresses centrales ainsi que l'inviolable défilé de Tirhanimine.

Un siècle plus tard (675 de J. C. = 55 de l'Hégire) le royaume de l'Ouest appartenait à « Kocella », chef des Auraba et qualifié « Roi du Zab » ; le même qui engagea une lutte acharnée contre les conquérants musulmans et tua, de sa main, Okba ben Nafah sous les murs de Tehouda.

D'autre part, en 697 de J. C. = 78 hég., c'est la « Kahéna » qui, à la tête des Zénata, se dresse contre l'envahisseur arabe, comme Yabdas l'avait fait contre Solomon, général de Byzance.

Etant donné l'étendue de son commandement elle était certainement bien plus la Reine des Aurès que Kocella n'en était le roi.

Damia ou « Dihya bent Tabet », qui avait pris le surnom de « Kahéna » (en hébreu, prêtresse, devineresse, de race noble, féminin de « Kahen » ou Kohen) appartenait à la puissante tribu hébraïque des Djeraoua. On sait qu'au deuxième siècle de l'Ere chrétienne,

Aussi tout en enseignant se livrait-il à la propagande de cette doctrine, recueillant partout des adeptes. C'est ainsi que nous le voyions à Tahert, en 296, quand le daï Abou-Abd-Allah s'empara de cette ville lors de sa marche sur Sidjilmassa.

Abou-Yézid jugea prudent alors de retourner à Takious, où, réduit à la misère par la mort de son père, il fut obligé d'accepter les dons que les habitants lui offraient en Ziara.

Quoiqu'il en fût, ses enseignements devenaient de plus en plus dangereux, car ils respiraient le fanatisme au point non seulement d'appeler sur tout homme, qu'il considérait comme hérétique, la peine de mort et la confiscation des biens, mais de poser comme principe le devoir de se révolter contre le souverain.

Néanmoins, pendant quatorze années, il put ainsi propager ses idées subversives et n'être pas inquiété. Toutefois le bruit finit par se répandre qu'il faisait de fréquents

---

après les massacres des Juifs d'Egypte et de Cyrénaïque, les survivants, guidés par des descendants d'Orias, se réfugièrent dans les montagnes de l'Yfrikya, de la Berberie et du Meghreb. La « Kahéna » appartenait à une de ces familles de protojuifs dits Aaronites qui, depuis Orias, étaient les chefs religieux et militaires de leurs coreligionnaires.

Vaillante jusqu'au sacrifice cette guerrière digne des amazones, porta haut l'étendard de l'indépendance berbère et usant surtout du don de vaticination si prestigieux sur l'esprit facile de ces zénètes superstitieux, elle les entraîna dans la grande lutte qu'elle illustra, depuis l'éclatante victoire remportée par elle à Bharouia en 697, sur Hassène ben Nomane el Rhassani dans la vallée de l'Oued Nini à l'Ouest du Gueraat-et-Tarf (chott), jusqu'au jour de la bataille du Bir-El-Kahena, où son sang rougit la terre qu'elle avait défendue plus de cinq ans durant avec tant d'ardeur et de bravoure !

Ces épisodes du commencement de l'invasion Arabe avaient illustré l'Aurès pendant un temps et lui avait acquis une réelle autonomie. Pourtant après cet effort rien ne fut plus capable de lui rendre son caractère d'unité. C'est dans les Aurès que se réfugia en 302=614 Rharaoui, meurtrier du daï Abou-Abd Allah lorsqu'à son tour poursuivi il fut décapité et que, sa tête fut envoyée à Obéid-Allah (voir page 140 du texte).

Au IV^me^ siècle de l'hégire (X^me^ siècle de J. C.) ce furent les Kharedjites Noukkar qui, sous l'égide d'Abou-Yézid, y affluèrent rappelant par leur fanatisme les Circoncellions, et dont les doctrines quoique dénaturées par diverses fluctuations, invasions et autres, se retrouvent encore dans les mœurs et dans les pratiques des montagnards de l'Aurès.

Puis une longue période d'anarchie et de luttes intestines succéda à cette époque.

Au XVII^me^ siècle la période turque se dessine plus nettement. Nous y voyons ces conquérants avides, qui surent mieux que quiconque appliquer la formule « diviser pour régner », favorisant toujours au détriment des autres, certaines grandes familles dont ils s'assuraient l'absolu dévouement, n'ayant aucun intérêt à amener la concorde entre les tribus de ces pays où ils puisaient les produits nécessaires au ravitaillement de leur garnison de Biskra.

La conquête française pacifia heureusement ce massif, en en réduisant non sans peine, l'anarchie et y imposa une organisation définitive. Il s'y produit bien encore quelques actes isolés d'indiscipline et de brigandage, mais la répression se fait prompte et salutaire.

voyages entre Takious et Touzer et qu'il excitait les habitants de cette ville contre Abou-l'Kacim. Aussi sur une plainte du gouverneur de la Cité, probablement Ibn Forkane, Abou-Yézid fut-il, en 310=923, mis hors la loi par les magistrats de la Kastilia. Il eut alors l'idée de fuir à La Mecque, et il était déjà arrivé à Tripoli quand, se voyant poursuivi, il revint à Takious où il se tint caché. Cependant il ne cessait d'agir sourdement sur les gens du Sud et, en 316, les circonstances lui parurent favorables pour manifester sa présence. Les armées du Mehdi étaient alors occupées dans le Moghreb et en Sicile; et l'on semblait se soucier fort peu de cet obscur agitateur qui prêchait l'hérésie aux confins du désert. Ce fut donc à cette époque qu'Abou-Yézid reparut s'érigeant en censeur des mœurs et en réformateur des abus.

En effet, Ibn Hammad raconte qu'Abou-l'Kacim le Chiite, à la suite de la mort de son père, manifesta publiquement ses croyances, fit injurier les « gens de la Caverne et du Manteau » et lancer d'autres accusations de mensonge contre le Koran; quiconque s'occupait de théologie était châtié, voire puni de mort.

Aussi Abou-Yézid vit-il alors le nombre de ses partisans grossir au point de se croire assez fort pour lever ouvertement l'étendard de la révolte. C'est alors que l'Imam envoya aux autorités de Kastilia l'ordre d'arrêter le perturbateur. Mais il avait déjà pris la fuite et s'était dirigé vers l'Orient d'où il ne revint à Takious qu'en 325, après avoir accompli le pèlerinage aux Lieux-Saints.

Reconnu un jour qu'il était à Touzer, il fut jeté en prison par ordre du gouverneur. A cette nouvelle les deux fils du perturbateur s'en furent trouver le cheïkh de leur père nommé Abou-Ammar el-Ama (l'aveugle) également chef des noukkar, et le prièrent d'intervenir.

Le vieux cheïkh accourut en toute hâte à Touzer fortement escorté par une troupe de Zenata et, sur le refus du gouverneur de leur livrer le prisonnier, les deux fils de ce dernier, Yézid et Fadhel, employèrent la force et le délivrèrent.

Après ce coup hardi, il fallait fuir au plus vite et ce fut dans le Sud, chez les Bni-Zendâk, qu'ils trouvèrent refuge. Le proscrit séjourna au milieu d'eux pendant une année, faisant seulement quelques visites aux Berbères de l'Aurès et aux Bni-Berzal, tribu qui habitait le Djebel Çalah, au Sud de Msila.

Encouragé par la promesse de leur appui il passa, en 326 (937-38), dans l'Aurès avec Abou-Ammar et douze autres personnages influents de la même secte, qui s'établirent chez leurs coreligionnaires à Noualat.

Abou-Yézid avait alors soixante ans et son corps était affaibli par les infirmités. Il était né vers 270=883-84 sous le règne d'Ibrahim II El Aghlebi.

Après cinq ans d'efforts soutenus, il obtint enfin en 331=943, des populations sur lesquelles il agissait, le serment d'exterminer les Fathémides et d'établir à l'avenir un conseil de cheïkhs; genre de gouvernement oligarchique.

En 332=944, le rebelle osait paraître en armes devant Barhaï, grande et ancienne place forte située au pied des Aurès dans une vaste plaine fertile coupée par des ruisseaux et dont les environs étaient peuplés de Mezata et de Dariça, tous abadhites. Plusieurs bourgades voisines de cette ville furent alors saccagées. Néanmoins l'avantage demeura aux Fathémides.

Sans se laisser décourager par cet échec, le *Noukkar* envoya aux Bni-Ouacine et autres berbères de la Province de Kastilia l'ordre écrit d'investir Touzeur. Ordre qui fut promptement exécuté. En même temps Abou-Yézid se portait sur Tébessa, dont il abattait en partie les remparts; puis sur Medjana [1] et Marmadjena qui se rendaient à composition. Alors qu'il approchait de cette dernière ville, un habitant vint à lui et lui fit présent d'un bel âne, gris selon les uns, blanc selon les autres, qui devint sa monture habituelle et lui valut le surnom de *Bou-l'hammar* (l'homme à l'âne).

Ce fut alors aussi qu'il prit le nom de *Cheïkh el-Moumenine* « cheïkh des croyants ». A part un *aokkaz* (bâton ferré), il ne portait jamais d'arme et était vêtu d'une sorte *de djellaba*, ou *kachabya*, en grossier tissu de laine.

De Marmadjena, Abou-Yézid dirigea un détachement sur Sebiba pendant que lui-même, à la tête de son armée, s'emparait d'El-Orbos (Laribus) qu'il livra aux flammes après avoir fait mettre à mort plusieurs habitants, notamment l'iman qui présidait à la prière.

Quand la nouvelle de ces événements parvint à El-Mehdia, Abou-l'Kacim El-Kaïm en fut consterné et vit clairement enfin, toute la gravité de la situation. La population témoigna, dès lors, les plus vives inquiétudes. El-Orbos, se disait-on, est la porte de l'Ifrikya, quand le chiï en a été maître, la dynastie des Bni-Aghleb a disparu : « *L'homme à l'âne*, assurait le prince, *arrivera* (*seulement*) *jusqu'au Mocellat !..* »

---

(1) Medjana est, dit El Bekri, une grande ville située en deçà de Sétif et qui possède un djamâ et est entourée de hautes murailles. Elle était nommée « Medjannet el-Maâden » en raison de mines, dont une de plomb argentifère, exploitées dans la région à la suite des Romains par les Louata qui habitent ce pays. Là était le château de Bichr Ibn Arta, général de Moussa Ibn Nocéïr qui l'avait chargé d'assiéger cette place forte.

Pourtant, en même temps qu'il affectait cette confiance, il prenait des dispositions pour repousser le rebelle et fortifiait les points les plus importants de sa capitale. Il envoyait des renforts à Kairouan et à Rakkada sous les ordres de Khalil ibn Ishak, pacificateur et bourreau de la Sicile. Il faisait occuper Bedja (Béjà) par son fati (ou feta) Bochra es-Saklabi avec un corps d'armée, et confiait le commandement en chef à Meïçour (ou Meïcera), le vainqueur du Moghreb, qui, à la tête d'un troisième corps d'armée, était chargé de couvrir El Mehdïa, tandis que les contingents rebelles étaient groupés sous le sabre du noukkar Eyoub ibn Kheïrane ez-Zouili [1].

Non loin de Bedja, les deux adversaires se rencontrèrent; mais à un certain moment Abou-Yézid, qui se tenait en observation sur une colline voisine, craignit de voir son armée, qui venait de fléchir, battre en retraite; c'est alors que, suivant Et-Tidjani, il se fit amener son âne et l'enfourchant dit : « Ce n'est certainement pas sur cette monture qu'on peut fuir l'ennemi, mais c'est ainsi qu'on affronte la mort ! » Puis, donnant des ordres précis et tournant habilement le camp de Bochra, il y pénétra avec tous ceux qui le suivaient, jetant partout l'effroi et mettant en fuite les guerriers kotama, qui, dans un désordre inexprimable, rétrogradèrent, tentant de regagner Tunis, pendant que les vainqueurs pénétraient dans Béjà. Aussitôt cette antique cité fut livrée au pillage et à l'incendie, ses habitants furent massacrés et la plume se refuse à retracer les scènes de carnage qui s'y déroulèrent.

Une nouvelle armée fathémide fut envoyée en hâte de Tunis pour arrêter la marche des kharedjites, mais tous ces efforts furent vains et Bochra lui-même dut quitter la ville pour se réfugier à Sousse, cependant que les Tunisiens, abandonnés, obtenaient l'*amane* d'Abou-Yézid qui leur donna comme gouverneur l'un de ses plus fidèles prosélytes.

A l'annonce de ces victoires, les divers groupements berbères, Haouara, Louata et tous les aurésiens, notamment les Bni-Kemlane firent cause commune avec le perturbateur dont l'armée grossissante se porta à *Fahs-Abi-Çalih* (banlieue d'Abou-Çalah) près de Zarhouane, alors qu'Eyoub-ibn-Kheïrane continuait à poursuivre Bochra. Celui-ci avait reçu à Sousse des renforts qu'El-Kaïm lui avait expédiés et Eyoub était parvenu à Kaçr-el-Merced, près d'El-Memara,

---

(1) Nulle part ailleurs que dans la « Rihlat d'Et-Tidjani » se retrouve ce nom qui semble être celui d'un fils d'Abou-Yézid nommé Eyoub, lequel commandait un corps de rebelles. Dans ce cas ibn El Kheïrane serait un surnom « le fils du choisi, de l'élu ».

quand il se retrouva en présence du fugitif, lequel suivant les ordres de l'Imam, reprenait l'offensive.

Donnant le change à l'adversaire et feignant une retraite, Bochra se replia sur Djoun-el-Medfoun et il était déjà à Ahricha, lorsque rejoint par Eyoub, il fut obligé d'accepter le combat. Il fut d'ailleurs vainqueur et les noukkar, laissant quatre mille morts ou blessés sur le terrain, abandonnèrent en outre cinq cents prisonniers qui, entraînés à Mehdia, furent lapidés par une populace avide de vengeance.

Abou-Yézid arriva trop tard sur le lieu du combat pour porter secours à Eyoub, il ne put que faire rendre les derniers devoirs à ses compagnons qu'il jura de venger bientôt. Rétrogradant alors vers Tunis il s'avança jusqu'au bord de l'Oued Medjerda (fleuve Bagradas des Romains), où il campa, cependant que des renforts affluant de toutes parts, jetaient l'effroi parmi les populations qui se réfugièrent à Kairouan.

Fractionnant alors ses troupes, Abou-Yézid les lança par divisions sur toute la région, semant partout la mort et la dévastation. Puis ayant repris possession de Tunis, il s'avança hardiment vers le Sud, refoulant les Kotama et quelques autres tribus qui s'opposaient à son passage. Bientôt, à la tête de plus de cent mille guerriers farouches, il cerna Rakkada, qui fut prise avec d'autant plus de facilité que le gouverneur de Kairouan, Khelil ben Is'kak ne fit rien pour la protéger, et que l'Imam fathémide Abou-l'Kacim, effrayé par les succès du perturbateur, avait fui quelques mois auparavant pour chercher refuge dans Mehdia.

Les assiégeants avaient établi leur camp entre Rakkada et Kairouan et Abou-Yézid fit donner l'assaut alors que le gouverneur, attendant toujours l'armée libératrice de Meïçour, s'était réfugié dans ses souterrains. La place de Kairouan fut donc prise sans résistance, en Çafar 332 (octobre 943). Le vainqueur fit montre à l'égard des habitants de dispositions correctes tandis que ses soldats se livraient au pillage de la ville et au massacre des vaincus. Il fit décapiter et crucifier le gouverneur Khelil, à qui il avait pourtant promis la vie sauve et malgré l'intervention du vieux cheikh Abou-Ammar el-Ama qui protestait contre ce manquement à la parole donnée. Répondant aux notables qui lui reprochaient la destruction de cette cité, Abou-Yézid s'écria : « Qu'est-ce que cela ? La Mecque et Jérusalem ont bien été détruites et ravagées aussi. »

En même temps il excitait la population à combattre les fathémides insinuant : « Pourquoi ne prenez-vous pas les armes contre ces imposteurs ? Voyez-vous, mon compa-

gnon et moi : je suis boiteux, Abou-Ammar est aveugle, Allah nous a dispensé de combattre et pourtant nous n'épargnons pas notre sang. »

Le premier vendredi qui suivit l'investissement de Kairouan, les kharedjites se rendirent en armes dans la Grande Mosquée d'Okba, en compagnie d'Abou-Yézid et précédés d'étendards et de tambours. Deux étendards, jaunes portaient l'un les formules : *Au nom d'Allah* et *Mohammed est l'Envoyé d'Allah*, l'autre : *Une aide venant d'Allah et une victoire prochaine* (seront réalisées) *par le cheikh Abou-Yézid; ô Allah, tu es le plus Grand, et secoure ton ami contre ceux qui injurient tes amis.* »

Un autre étendard portait : « *Combattez le chef des infidèles... afin qu'ils cessent leurs méfaits.* » (Sour. IX vers. 12. *Le repentir*).

Quatre autres oriflammes avaient également des inscriptions koraniques plus ou moins suggestives, une entre autres portait à la suite de : *Au nom d'Allah... Mohammed est l'Envoyé d'Allah :* « *Abou-Bekr le véridique; Omar le diviseur.* »

Après avoir prononcé en *menbar* (chaire) une véhémente khothba, l'Imam des Noukkar proclama le *djehad* (guerre-sainte) et fut aussitôt acclamé.

S'estimant alors assez puissant pour substituer sa dynastie future à celle des Fathémides qu'il pensait anéantie; espérant aussi rénover l'ère du kharedjisme en Ifrikya, Abou-Yézid dépêcha une ambassade vers Abderrahmane III En-Nacer, souverain oméïade d'Espagne, l'assurant de sa fidélité; la réponse favorable qu'il reçut le combla de satisfaction.

Pendant ce temps, Meïçour -el Feta (le page), général fathémide, ayant enfin rassemblé ses troupes en en éloignant les Bni-Kemlane, qui naturellement en bons aurésiens réintégrèrent les rangs d'Abou-Yézid, s'organisa de façon à tenir ce dernier en échec. Mais son destin ne lui permit pas de longs efforts; car, le 10 Rebiâ el-ouëll 333 (31 octobre 944), à la rencontre du *Chadbet el-Akhouane* (le col des deux frères) — entre Kairouan et Mehdia — il fut tué par les Bni-Kemlane mêmes qui portèrent sa tête à Abou-Yézid, lequel la fit promener dans les rues de Kairouan, on dit même jusqu'au Moghreb.

A la suite de cet événement Ali ben Dhafer prononça ces vers à la louange du Noukkar :

« *Voilà* (de tes actes) *et combien de combats à jamais célèbres, dans lesquels tu as donné de bons exemples à ceux qui voudront t'imiter !*

« *Au col d'El-Akhouane* (*surtout*) *au jour où tu laissas tes ennemis étendus sur la terre avec des pierres pour* (*leur servir d'*) *oreillers !* »

Vraisemblablement le vainqueur aurait dû profiter de sa victoire et du découragement qui régnait chez tous ses adversaires pour assiéger Mehdia, dont il n'était qu'à deux étapes; mais il paraît avoir voulu être d'abord maître de toutes les places d'Ifrikya, afin de porter, avec plus de sûreté, le coup décisif aux chiites. Aussi séjourna-t-il soixante-dix jours sous les tentes de Meïçour, préludant selon sa coutume, en déchaînant sur toute la région ses divisions dévastatrices. L'un de ses détachements pénétrant dans Soussa, la pilla et en massacra odieusement la population: les hommes furent torturés, on leur coupait les pieds, on leur brisait les os, les femmes étaient éventrées et les fillettes « excisées ». En peu de temps l'Ifrykia fut transformée en un vaste charnier humain.

Cependant le *Mehdi* El Kaïm Biamr-Allah, réorganisant la défense, demandait à Ziri ben Menad émir des Sanhadja, ainsi qu'aux chefs des Kotama et autres partisans, des renforts et des secours qu'il reçut bientôt.

En présence de ces préparatifs, Abou-Yézid comprit qu'il ne pouvait différer davantage l'attaque de la capitale fathémide. Il s'avança donc vers l'Est et, à la mi-djoumada el-ouëll, il installait son camp à *El-Kherbat-el-djemila* (la belle ruine) en vue d'El Mehdia, et laissait une fois de plus ses troupes terroriser les habitants des campagnes qui se réfugièrent dans les faubourgs. Ce que voyant le Fathémide, qui d'ailleurs pensait pouvoir profiter de la dispersion des forces ennemies, fit sortir hors de la place, le 21 du même mois, un fort corps d'armée, espérant surprendre l'adversaire dans son campement. Une circonstance imprévue vint déjouer son projet : l'un des fils d'Abou-Yézid, le jeune Fadhel, arrivant de Kairouan à la tête de nombreux Dahrissa, engagea le combat au lieu dit *Souk-Elhâd* dans la vallée de l'*Ouadi-l'Malh*. La lutte fut acharnée d'autant plus qu'Abou-l'Kacim était persuadé d'avoir affaire au chef des Noukkar à la tête de tous ses contingents; et, déjà la victoire semblait se dessiner en sa faveur quand, tout-à-coup parut Abou-Yézid commandant le gros de l'armée. A cette vue les Kotama abandonnèrent en masse le champ de bataille qui bientôt fut couvert de cadavres. Le prince chiite ne dut son salut qu'à une fuite précipitée. Il fut poursuivi jusqu'à *Bab-en-Naçr* (la porte de la victoire), par laquelle une troupe d'Aurésiens se rua jusqu'à l'entrée du faubourg de Zouila. Alors, dans les premiers jours de Djoumada-ettsani commença le fameux siège de Mehdia, dont les débuts ne laissaient aucun doute sur le succès

final des rebelles. Au cours de la première attaque Abou-Yézid s'avança lui-même jusqu'à la Porte de la Victoire, dont une cohorte de nègres défendait le fossé. Une fois le combat engagé il longea la muraille et entra dans la mer; les chevaux avaient de l'eau jusqu'au poitrail, il atteignit ainsi la première enceinte, la dépassa et pendant qu'une partie de ses troupes saccageait Zouila, il arriva à la porte qui fermait le faubourg à l'Ouest, du côté du *moçalla*, selon la prédiction même du Mehdi Obéïd-Allah il n'était donc guère plus qu'à une portée de flèche de la ville. Aussitôt, soit qu'il fut réellement pénétré par la prophétie (nebouat) de feu son père, soit qu'il eut voulu rassurer les habitants qui le suppliaient de demander l'amane, le prince El Kaïm prononça résolument : « C'est de là que *l'homme à l'âne* doit rebrousser chemin. »

En effet, la rumeur circulait que Ziri-ben-Menad, allié du Fathémide, s'avançait à la tête d'un corps d'armée; Abou-Yézid voulant s'en assurer et donner des ordres, quitta le *moçalla* pour retourner par *Bab-en-Naçr*. Repassant par Zouila dont la voie traversière n'avait pas moins de deux kilomètres, il fut violemment assailli par les habitants, qui, s'étant ressaisis, lui firent courir les plus grands dangers. Il se trouva même bloqué de telle sorte qu'il fallut abattre un pan de mur pour qu'il pût s'échapper, mais arrivé à la porte ses guerriers, en le voyant, redoublèrent d'ardeur et mirent en déroute les poursuivants. Le soleil venait de disparaître dans la mer lorsqu'Abou-Yézid regagna son campement *d'El Kherbet*, qu'il ne tardait pas à abandonner pour se rapprocher à six milles de Mehdia dans la plaine de Ternout. Ce fut de là que Makhled Abou-Yézid dirigea contre elle ses colonnes d'attaque.

D'après El-Bekri on lisait dans le « Livre des prédictions. »

« *Quand le schismatique attachera ses chevaux à Ternout, les gens du Sahel n'auront plus de bêtes à lier ni à détacher !* »

Le bruit des succès qu'incessamment remportait Abou-Yézid lui attirait de toutes parts de nombreuses recrues : berbères des Aurès, gens du Djebel Nefoussa, de Djerba, des Zibane et même du fond du Moghreb se rangeaient sous son glorieux étendard. Toutes ces forces réunies lui permirent de bloquer la place de très près, aussi le 22 Djoumada-ettsani 335 (9 février 945) donna-t-il le signal de l'attaque. On combattit avec acharnement, et l'élite de l'armée fathémide resta sur le champ de bataille. Quant au chef des Noukkar sa vie fut mise en danger du fait qu'un nègre le reconnaissant à la porte du faubourg, saisit la bride de

son cheval en criant : « Voici Abou-Yézid tuez-le. » Mais aussitôt un Ifréni s'élança sur l'esclave et lui trancha la main d'un coup de sabre, dégageant ainsi son cheïkh qui put réintégrer son Quartier Général.

Une troisième et une quatrième attaques se brisèrent de même contre la vaillance des assiégés; néanmoins le blocus se resserrait si étroitement que la famine ne tarda pas à ajouter ses horreurs aux affres du siège. Des épidémies se déclarèrent, et bientôt El-Kaïm donna l'ordre d'évacuer la ville; ne conservant avec lui que les défenseurs valides. Les fuyards obligés de traverser les lignes ennemies imploraient en vain, au nom d'Allah la pitié d'une soldatesque sanguinaire. Aucun d'entre eux ne fut épargné; on les éventrait, pour chercher, dans leurs entrailles pantelantes, les dinars qu'on supposait qu'elles recélaient.

Dès lors, toutes bouches inutiles ayant disparu de Mehdia, la garnison fut ravitaillée par les réserves, conservées jusqu'alors dans les silos qu'avait préparés la prévoyance d'Obéïd-Allah. Un autre secours presque inespéré, ce fut un convoi de cent charges de blé escorté par deux cents Sanhadja et cinq cents nègres qu'envoyait Ziri ben Menad; d'autres secours parvenaient aussi des tribus lointaines, dévouées au Mehdi. C'est ainsi qu'un groupement de Kotama s'était formé dans la région de Cirta pour aller renforcer les assiégés, mais il fut mis en déroute par un corps d'Ourfedjouma ayant pour chef El-Kouh el-Mezati.

Cependant Abou-Yézid demeurait dans l'expectative. Il ne pouvait plus risquer d'engagement sérieux par suite des défections se produisant chaque jour parmi les berbères qui, en présence d'un pays razzié, n'espéraient plus en la curée habituelle. Bientôt ses forces se réduisirent aux Haouara et autres tribus de l'Aurès. Aussi plusieurs combats, dont l'issue demeura imprécise, furent-ils livrés sur différents points de la région.

Ce fut à cette époque, moharrem 334=août 945, que se produisit un incident assez important relaté par Ibn-el-Athir : un imposteur, se disant appartenir à la famille abbasside régnant à Baghdad, fit appel aux populations crédules et turbulentes de cette région, et il avait déjà groupé un nombre considérable de partisans autour de ses étendards noirs, lorsque, vaincu par les troupes d'Abou-Yézid, il fut amené devant lui et mis à mort séance tenante.

Au bout de huit mois, Mehdia soutenant toujours le siège, Abou-Yézid, qui ne disposait plus que de forces très réduites, quitta son campement d'autant plus que de toutes parts lui parvenait la nouvelle de récents soulèvements. Il regagna donc Kairouan et là, prêchant fervemment le

djehad, parvint à reconstituer une armée assez forte pour songer à une nouvelle dévastation de l'Ifrikya, prélude de l'action décisive qu'il préparait contre Mehdia.

Reprenant donc ses vêtements grossiers et ses habitudes modestes — qu'il avait un temps abandonnés pour se livrer au luxe et à la luxure, au grand mécontentement de son vieux cheïkh Abou-Ammar el-Ama, — il se remit hardiment en campagne. Il le fallait du reste, car à Sousse les habitants s'étaient emparés du gouverneur et de la garnison kharedjites qu'ils avaient expédiés par mer à Mehdia — reconsolidée par l'Imam El Kaïm — et en récompense de quoi il fut aussitôt envoyé aux Soussi sept navires portant soldats et provisions. Suivant l'exemple de sa voisine, Tunis aussi se révolta. Aussitôt Abou-Yézid fit marcher contre la ville son lieutenant Moustaouïa en-Nekkari, qui y entra de force vers le milieu de Çafar 334. De son côté El-Kaïm avait dépêché vers Tunis des renforts, sous les ordres d'Amr Ibn Ali ben El-Hassène, mais lorsque ce chef arriva en vue de la ville elle venait d'être reprise par les kharedjites. C'est sans doute lors de cette nouvelle rentrée d'Abou-Yézid à Tunis que le poète El-Djerbi, en présence des nouveaux massacres, écrivait dans son recueil de prédictions intitulé *El-Hadethæne* :

« *Malheur à Tarchich !* [1] *Malheur à ses habitants de la part d'un abyssin noir et furieux.* »

(On sait, en effet, que la mère d'Abou-Yézid était une négresse du Soudan).

Faisant donc volte-face l'armée fathémide poursuivie par Moustaouïa essuya d'abord une défaite sur les flancs du Djebel er-Ressas, au lieu dit Es-Solthane près de Hammam el-Leïf (Hammam-Lif). A la faveur de la nuit les fuyards purent pourtant se reconstituer, et le lendemain, dès l'aurore, faisant face aux Berbères ils leur livraient une bataille dont l'issue fut heureuse pour eux. Blessé et poursuivi Moustaouïa put néanmoins s'enfuir tandis qu'à cette nouvelle la population de Tunis massacrait tous les kharedjites demeurés dans la ville, où Ali ibn El-Hassène pénétra et s'organisa, le 5 Rebiâ el-Ouëll 334. Dès qu'Abou-Yézid apprit ce désastre il confia le soin de rallier les gens de Moustaouïa à son fils Eyoub qui, venant de remporter une victoire importante sur Ali ben Hamdoune, gouverneur de Msila, dans la vallée de l'Oued-Oudjera, s'était concentré à Béjà. Il marcha donc aussitôt sur Tunis. Mais Ali ibn El Hassène se porta résolument au-devant de lui et prenant l'initiative de l'attaque le mit complètement en déroute. Les kharedjites furent décimés, et Eyoub eut toutes les

(1) « Tarsis » de la bible : Tunis.

peines à rejoindre dans Kairouan son père qui, vraiment démoralisé, pour la première fois, songea à abandonner la partie. Il fallut pour le retenir que son cheïkh et les chefs berbères le missent en demeure de mener la lutte jusqu'au bout.

Après avoir rassemblé tous ses partisans, au nombre de quatre-vingt mille, Abou-Yézid se remit en campagne pour reprendre Sousse et Tunis. Ayant disposé les tentes sous les murs de cette ville, il dressa ses catapultes et ses mangonneaux et un vigoureux assaut fut livré. Les assiégeants, qui maniaient habilement les béliers, étaient parvenus déjà à démanteler les murailles en bien des points et les assiégés commençaient à s'épuiser, lorsque leur parvint de Mehdia de copieuses provisions et des forces importantes heureusement envoyées par leur nouveau khalife Abou-l'Thaïr Ismaïl ben El-Kaïm qui venait de succéder à son père.

En effet, le Mehdi Abou-l'Kaïm El Kaïm Biamr-Allah, fils et successeur d'Obéïd-Allah, se sentant très fatigué, avait abdiqué en faveur de son fils aîné Ismaïl, et, peu après, le lundi 13 choûal 334=17 mai 946, il mourait à Mehdia à l'âge de cinquante-trois ans, après un règne de douze ans et demi, au cours duquel, malgré les épreuves qu'il avait eu à supporter, il avait montré une grande énergie et une confiance absolue en la victoire finale de ses armes. Les débuts de son gouvernement avaient pourtant été heureux : le Moghreb reconquis par Meïçour; les Idrissides se ralliant à lui; Moussa ben Abi-l'Afia, représentant des Oméïades d'Espagne, complètement vaincu; la révolte étouffée en Sicile; une alliance pleine d'avenir conclue avec les Sanhadja etc.

Abou-l'Thaïr Ismaïl, dit El-Mançour, était né à Kairouan (d'aucuns prétendent à Mehdia) en 302=juillet 914. Ce prince, dont le langage était choisi et éloquent, avait trente-deux ans quand il recueillit le maigre héritage paternel, se réduisant à une ville : sa capitale ! Il avait été proclamé héritier présomptif, lors de la maladie de son père, en ramdhane 334; et reconnu comme tel dans les prônes prononcés du haut des chaires en Ifrikya. Il eut, à ce moment difficile, la sagesse de tenir secrète la mort de son père, dans la crainte qu'Abou-Yézid ne profitât de ce triste événement pour afficher des prétentions à la succession au trône d'Ifrikya. En conséquence, il maintint en tout le « statu quo » le plus strict.

Après avoir largement traité ses soldats il confia à deux auxiliaires dévoués, Rached son secrétaire, et Yakoub ben Is'hac, le soin d'accompagner à Sousse les convois dont il a été parlé. Lui-même, dès le lendemain, s'était mis en route incognito, dans la direction de Sousse, mais ses serviteurs le dissuadèrent de continuer dès qu'ils surent

qu'il avait projeté d'attaquer le rebelle. Il revint donc à Mehdia, d'où il expédia à Rached et à Yakoub l'ordre de combattre dès qu'ils le jugeraient opportun. A cet instant Abou-Yézid venait de faire entasser au pied des murailles d'immenses amas de bois constituant une sorte d'échafaudage gigantesque, *dbabat âdhimat*[1] au moyen duquel les assiégeants auraient pu avoir accès sur les parapets. Mais il avait compté sans les renforts; et, de part et d'autre, on en vint aux mains avec une même fureur. Cependant Rached ayant mis le feu aux amas de bois et à la *dbabat*, des tourbillons de fumée et de flammes s'élevèrent bientôt empêchant Abou-Yézid de voir ce qui se passait. Subitement, une folle terreur envahit son esprit à la pensée que les siens avaient été brûlés vifs, terreur qui se communiqua rapidement à tout son entourage. Ce fut dans le camp des rebelles un sauve-qui-peut général.

A ce propos, de nombreux poèmes célébrèrent la bravoure des gens de Soussa, entre autre celui de Ahmed ben-Beledj es-Soussi :

« *Il (Abou-Yézid) s'approcha de Soussa et l'insulta avec audace; mais la ville avait Allah pour protecteur.*

« *Soussa est le boulevard du Maghreb; les autres villes et forteresses lui rendent hommage.*

« *La malédiction divine est tombée sur ceux qui insultèrent Soussa, ainsi qu'elle tomba sur Koreïdha et Nadhir*[2].

Le chef des Noukkar s'enfuyant vers Kairouan y arrivait le même jour, mais les habitants lui défendirent l'accès de la ville. Il obtint seulement que son gouverneur, Abou-Ammar el-Ama pût le rejoindre ainsi qu'une de ses femmes et quelques membres de sa famille, qu'il entraîna à Sebiba, ville antique près de l'Oued er-Rmel, à une cinquantaine de milles de Kairouan.

A l'annonce de la victoire de Rached, le khalife Ismaïl partit aussitôt pour Soussa et arriva le 22 choûal 334 (mercredi 27 mai 947), neuf jours après la mort d'El-Kaïm. Dès le lendemain, il était à Kairouan, où il s'était fait précéder d'une promesse *d'amane* pour les habitants.

Il leur pardonnait ainsi leur abandon et les rassurait pour l'avenir. Il traita même avec bonté plusieurs femmes et enfants d'Abou-Yézid, abandonnés par lui dans cette ville.

---

(1) Fournel écrit الدبابة العظيمة « eddebaba el aadhima » qu'il traduit par « machine gigantesque ».

(2) Deux peuplades juives des environs de Médine, dont l'une fut exterminée par Mohammed et l'autre expulsée d'Arabie.

Il les fit transférer à Mehdia et assigna une pension spéciale pour leur entretien.

Mais Abou-Yézid se reprenait bientôt et reparaissait devant Kairouan à la tête d'une harka importante. Dès lors des combats en lesquels l'avantage alternait, furent livrés chaque jour. En présence de la résistance de son jeune et valeureux adversaire, le dissident proposa l'amane sous réserve qu'on lui enverrait ses femmes et ses enfants, ce que fit spontanément le Fathémide en les gratifiant tous de somptueux vêtements et de force présents. Toutefois le fanatisme du rebelle fut plus fort que ses engagements et que sa gratitude : il interpréta cet acte de clémence comme une manifestation de crainte de la part de son adversaire; et le 5 moharrem 335, il tombait sur la mehalla fathémide provoquant ainsi un engagement sanglant dont l'issue demeura incertaine. En représailles, dix jours plus tard, le rebelle subit un échec sérieux, laissant le champ de bataille jonché de tant de cadavres, que dix mille têtes, dit-on, servirent de jouets aux enfants de Kairouan. Une fois de plus, il prit la fuite, se réfugiant à Tamadit, ville située entre Laribus et Tiffech (Tipasa de Cirta), non loin de l'Oued Mellègue.

A propos de cette bataille, Ibn-Hammad raconte qu'à un certain moment, les troupes fathémides lâchant pied et abandonnant leur prince, celui-ci les ramena au combat en les exhortant ainsi : « Patience, serviteurs du Chef des Croyants ». De là, le nom de *Çabra* (patience), qu'il donna à la ville créée en cet endroit et dont il fit plus tard sa résidence, sous le nom d'El-Mançouria.

Cependant, il ne devait pas rester longtemps en repos, car, ayant appris qu'Abou-Yézid avait remis le siège devant Barhaï il traversa Sebiba et Tebessa et arriva devant ce kçar dont les habitants, accourus en foule, lui firent un accueil enthousiaste et reçurent de lui force présents, en récompense de leur fidélité. Puis, toujours à la poursuite du dissident, dont l'étoile pâlissait, il parvint à Tobna où il reçut, événement important, la soumission de l'émir Maghraoui, Mohammed ibn Khazer, le champion avoué des Oméiades d'Espagne, vieil ennemi des chiites depuis le daï Abou-Abd-Allah; et qui, ayant participé à la reprise de Tahert, en 333=945 était demeuré l'allié fidèle de son partenaire kharedjite Abou-Yézid.

Ce fut à Tobna, aussi, que son gouverneur de Msila, Djaâfer ibn Hamdoun vint lui offrir un présent en dinars d'or et lui amena un « faux prophète », qui se faisait remarquer par une étrange coiffure, consistant en un *stambouli* ou *fez* démesuré, et qui se disait prétendant à l'imamat. Né à Kairouan, ce *rogui* avait abandonné sa profession d'artisan orfèvre pour se livrer au Çoufisme et à la propagation de cette doctrine, qui, plus tard, devait prendre tant d'extension

en Afrique; le mehdi le fit écorcher vif; et, après leur avoir fait trancher pieds et mains, il fit crucifier[1] ceux de ses compagnons qu'on avait arrêtés.

L'abandon de Mohammed ibn Khazer fut pour Abou-Yézid une grosse déception qui le détermina, sans doute, à envoyer, en 335, son fils Eyoub à la Cour de Cordoue, se privant ainsi du plus intelligent tacticien de son entourage, son bras droit et fidèle compagnon. En quittant Tobna, le Noukkar avait gagné Biskra, dont la majeure partie de la population l'avait cordialement accueilli ; mais toujours suivi par son adversaire, il n'avait pu y séjourner, il s'était enfui chez les Bni-Berzal, vers Msila. Là, faisant faire à sa mehalla un mouvement adroit, il tomba sur l'aile droite de l'armée fathémide qui fléchit d'abord, mais qui, stimulée par Ismaïl, se ressaisit et obligea le rebelle à battre en retraite vers le Djebel-Çalah, pour, de là, gagner le Djebel-Kiana (ou Ayad). Ismaïl, sans désemparer et décidé à une poursuite à outrance, avait à peine touché Msila, qu'il s'était remis en route aussitôt. Mais bientôt, en ces régions ruinées et dévastées, les vivres manquant, la faim se fit sentir et ce ne fut qu'après bien des vicissitudes et des pertes en hommes et en bêtes que les fathémides parvinrent aux tentes de Tharek-el-Feta, dans le pays des Sanhadja, puis de là, aux Aït-Hamza où Ziri ben Menad vint rejoindre le prince, son allié, qui, de son côté, combla ses hôtes de présents royaux.

Mais, sur ces entrefaites, Ismaïl, très fatigué et malade, dut suspendre son action et s'arrêter dans la vallée de

---

(1) Ibn Hammad prétend qu'Ismaïl le Fathémide avait coutume de faire écorcher vifs ceux de ses ennemis desquels il voulait tirer complète vengeance et que cela lui valut le surnom d'écorcheur « Sellakh ». Il cite même des vers composés par Abou-Yâla Merouazi à propos du supplice qu'avait subi le jeune «faux prophète» de l'Aurès. Pourtant après examen général, le caractère de ce prince semble fait de clémence et surtout d'austérité comme celui des Fathémides d'Ifrikya en général. On le représente comme un personnage d'opinion modérée. Dans la traduction d'« Ibn Adhari el Merrakchi », on lit ceci :

« Abou-Thaïr El Mançour se transporta en Orient et remit en place la « Pierre noire » à l'angle du Saint Temple de Dieu (Kaâba) alors qu'El Mot'i était depuis cinq ans sur le trône. Elle en avait été enlevée par Soleyman ben el Hasan K'armati (qu'Allah maudisse), en 317 (13 février 929) sous le règne d'El Mok'tadir l'Abbasside ; l'hérétique avait fait perpétrer ce sacrilège par la main de Djaâfar ben Abou-Hadj. Les frères de Soleyman, après la mort de celui-ci, renvoyèrent la pierre, qui fut remise en place, en ladite année par la main de Hoseyn ben El Merwazi Kinani, après une interruption de vingt-deux ans environ. Elle était entière à l'exception de la face externe, d'un blanc éclatant au temps d'Ibn ez-Zobeyr ; elle devint noire au cours des temps par le sang provenant des holocaustes dont la noircirent les infidèles (idolâtres), et par leurs attouchements. Ed-Dhibi raconte avoir assisté aux deux opérations de l'enlèvement et de la remise en place ».

(« Bayane el Mogrib » T. I. p. 320 ; Tr. Ed. Fagnan ; Pierre Fontana éd. Alger 1905).

l'Oued-Lâla; ce que sachant Abou-Yézid s'empressa de remettre l'état de siège devant Msila, dont le gouverneur, Djâafer ben Khelil, tint bon deux mois durant; jusqu'à ce que, ayant appris l'arrivée de son adversaire enfin convalescent, le Noukkar s'enfuit, se jetant de nouveau dans les Monts Kiana et Adjissa, où il se fortifia. Msila était devenue le centre d'opérations du prince Ismaïl el-Mançour. Il la quitta de nouveau le 10 chaâbane 335 (6 mars 947), toujours à la poursuite des kharedjites. Arrivé au pied du Djebel-Kiana, l'ennemi s'étant dissimulé, ni Ismaïl, ni Ziri qui l'accompagnait, n'eurent connaissance de sa position, et ils reprenaient leur marche en avant lorsqu'Abou-Yézid, contournant l'arrière-garde, l'attaqua et leur infligea un grave échec. Aussitôt, faisant volte-face, Ismaïl engagea un combat furieux qui dispersa l'adversaire; combat au cours duquel Abou-Yézid faillit de nouveau perdre la vie; ayant eu un cheval tué sous lui, ses compagnons venaient de le placer sur une autre monture lorsque le prince Ziride lui-même accourut pour le frapper de sa lance. Aussitôt son fils Younès, son neveu, des parents et quelques chefs berbères lui firent un rempart de leurs corps. Après une lutte meurtrière ils parvinrent à le sauver : mais l'émir sanhadja ne frappait jamais en vain, il avait porté à Abou-Yézid un terrible coup d'estoc le blessant profondément sous l'omoplate droite; et pendant qu'on enlevait le blessé, pour le transporter dans la montagne, son armée était taillée en pièces : dix mille Mzata, Bni-Kemlane et autres rebelles restèrent sur le champ de bataille !

Rentré de nouveau à Msila, et après un temps de répit le vainqueur en repartit le 1er du mois de ramdhane, ayant l'idée bien arrêtée de se débarrasser, à tout jamais, des kharedjites. Passant par En-Nadhor, il gravit les pentes abruptes du Djebel-Kiana, où il atteignit son ennemi le lendemain même : mêlée sanglante où, malgré l'acharnement de chacun, nul avantage bien défini !

Pendant ce temps, au sommet de la montagne, en un endroit inaccessible, Abou-Yézid et son entourage s'étaient réfugiés dans le kçar de Takarboussel, auquel à plusieurs reprises, Ismaïl donna vainement l'assaut; ce que voyant, il fit incendier la brousse environnante. Le vent chassa les flammes vers les défenseurs du transfuge, les obligeant à se sauver en abandonnant tout. Fort avant dans la nuit, succédant à cette journée dite « *Journée des flammes* » l'embrasement éclaira un affreux massacre de Berbères. Femmes et enfants, ainsi que le gros du butin, restèrent entre les mains du vainqueur, si bien que les Haouara, complètement désemparés, demandèrent l'*amane*.

Quant à Ismaïl, prévoyant qu'un nouvel assaut nécessiterait et du temps et de nouvelles forces, il se contenta

de resserrer le blocus, bien que les assiégés fussent ravitaillés par les Sedrata et les Bni-Thious. Le 1er choual 335 jour de l'*Aïd-el-Fithr*, le Fathémide fit entourer son camp d'un fossé, en déclarant : « *Tant que je n'aurai pas exterminé l'auteur de la révolte; mon trône sera où je campe et mon Empire où je combats !* »

En fin moharrem 336, après trois mois de préparatifs, Ismaïl lança dans la montagne une colonne dont faisaient partie les habitants du faubourg de Zouila, particulièrement excités contre Abou-Yézid. Cette colonne fut déployée de manière à cerner le kçar qui, après plusieurs assauts furieux, céda sous le choc des assiégeants. Pourtant le farouche dissident, réfugié dans un minaret, résistait encore. Une sortie désespérée de ses proches lui fraya même un passage qui lui permit de s'échapper; mais, criblé de blessures, il fut enlevé par trois de ses hommes qui le transportèrent à travers les rochers. A un certain moment il glissa de leurs mains et tomba au fond d'un précipice où il resta sans mouvement.

Quand les Fathémides pénétrèrent dans la tour, ils apprirent que le vieux cheïkh Abou-Ammar el-Ama avait été tué et qu'Abou-Yézid s'était échappé. Aussitôt on se lança à la poursuite de ce dernier; et l'ayant découvert, gisant inanimé au fond d'un ravin, on le transporta au Quartier-général. A sa vue, Ismaïl se prosterna pour rendre grâce à Dieu, tandis que ses soldats lançaient dans l'air un glorieux « *Allahou-akbeur* ». Plusieurs versions ont été émises relativement aux derniers traitements infligés au vaincu. Fut-il décapité ? Fut-il écorché vif ?... Toujours est-il qu'il rendit le dernier soupir le jeudi 28 moharrem 336 (jeudi 19 août 947); et que, son cadavre ayant été écorché, sa dépouille, bourrée de laine, fut tansformée en mannequin qui, après avoir été promené à travers le bled, fut cloué à Mehdia, sur cette même porte dite *Bab-en-Naçr*, laquelle, du pommeau de sa lance, le rebelle avait frappée en jurant qu'elle serait la « *porte du triomphe des Kharedjites !* »

Après la mort d'Abou-Yézid, son fils aîné Fadhel tenta de continuer la rebellion ; mais bientôt défait près de Barhaï, il fut assassiné, dans les Aurès, le 17 dzou-l'kâada 336, par l'un de ses compagnons, Bathit ben Yâla ez-Znati; et sa tête fut envoyée à Ismaïl ben Mançour, qui déjà s'était débarrassé d'Eyoub ben Makhled et demeurait, dès lors, le maître absolu de l'Ifrikya.

Tout comme leurs aînés du Nefoussa et de Tahert, les Kharedjites des Aurès sombraient aussi dans le martyre !

***

Concurremment avec le massacre de son neveu, l'Imam Yakzane ben Abi Yakzane et de ses fils entraînant la suppression de la dynastie Rostémide, c'est-à-dire en fin 296 = mi 909, l'Imam Yakoub, ben Afelah, leur septième et dernier dynaste opérait sa retraite vers Ouarhlane (Ouargla). Il avait régné de 283 à 288 sur le peuple très hétérogène de Tahert et de la région, car le district de ses pères s'étendait du Sahel, vers le confluent de Chélif et de la Mina — où se trouvait la cité de Chélif-Bni-Ouarthaïne — jusque et au-delà du Djebel Amour.

Comme nous l'avons dit, Yakoub était de mœurs austères et, quoique homme de poudre et de cheval, il se distinguait par sa grande piété, à tel point que lors d'une rencontre de ses troupes avec celles de son neveu et adversaire Abou-Hatim et alors que l'amrhar Ouanoudine prêtait main-forte à ce dernier, le moment de la prière du dhobor étant venu, les *moudzine* passèrent dans les rangs des *yakoubiine* qui tous se prosternèrent aussitôt sans souci apparent du danger. Ce geste impressionna tellement le chef Berbère que peu après, ralliant sa mehalla, il se retirait du combat.

Néanmoins, malgré ses hautes qualités et bien que très aimé par l'élite de la société et en général par tous les membres de sa famille, Yakoub dut s'éloigner en raison de la popularité de son neveu Abou-Hatim Youssef, de mœurs et de manières équivoques mais qui, dès son adolescence, avait été accaparé par des personnages de Koufa, ennemis de la secte, lesquels, semble-t-il, avaient été désignés pour anéantir les Rostémides en même temps que l'Abadhisme déjà affaibli par les sept schismes qui divisaient ses adhérents. Etant donné la dignité de l'Imam Yakoub, que les mozabites représentent comme un chef impeccable, il n'eut pas le désir de réintégrer Tahert après le meurtre de Youssef par Iakzane, acte fratricide qu'il réprouva certainement. Il s'était donc retiré chez les Zouarha, Ouarthel et Demmer. La *Chronique d'Abou-Zakaria*[1] expose que poursuivi par une mehalla détachée du corps d'armée du daï

(1) Contrairement à ce que relate la « Chronique d'Abou Zakaria » l'Imam Yakoub ne se trouvait ni à Tahert ni dans ses environs lors de l'irruption des chiites, car il aurait été infailliblement découvert et massacré. On sait d'ailleurs que lui et les siens avaient réintégré leur retraite chez les Zouarha dès la réapparition de son neveu Abou Hatim. Logiquement, il ne se trouvait pas à Tahert lorsque Yakzane ayant perpétré le meurtre de ce dernier s'était emparé du pouvoir.

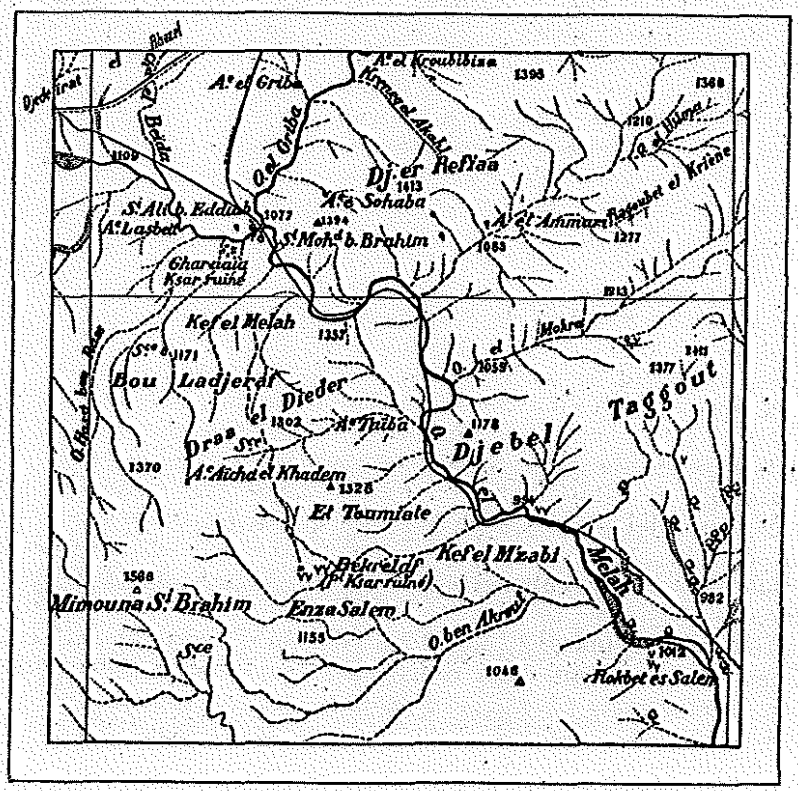
Abou-Abd Allah ech chiaï l'Imam protégea vaillamment la retraite des siens, en demeurant toujours à l'arrière-garde [1]

L'itinéraire suivi par les transfuges ne peut être qu'hypothétique, toutefois nous savons qu'étant retirés au Nord-Ouest de Tahert, à Chelif-Bni-Ouarthaïne, ils durent d'abord gagner le Djebel Amour [2] après avoir suivi très probable-

---

(1) Il semble que cette poursuite soit imaginaire si l'on considère l'organisation bien réglée du périple entrepris par l'Imam Yakoub, et d'autre part le désir qu'avaient les chiites d'anéantir à tout jamais les kharedjites, d'autant plus que rien n'arrêtait leur marche victorieuse.

(2) S'arrêtèrent-ils un temps durant en cet endroit qui a conservé le nom de Ghardaïa, ainsi que le fait supposer la note suivante du Commandant Cauvet... ?



« Dans la partie Sud-Est du Djebel-Amour, on voit encore les ruines d'un ancien ksar de construction berbère qui porte le nom de **Ghardaïa**. Il figure sur la feuille Aïn Madhi de la carte d'Etat-Major au 1/200.000.

« Il se trouve à l'entrée du beau défilé de Kef-el-Melah, à 18 kilomètres environ au sud du Ksar Khadra près du point où confluent l'Oued el-Ghriba et l'Oued Moudjahedine. Il est bâti sur un éperon rocheux de la rive droite de l'Oued El Melah et commande l'entrée du défilé et l'accès de la mine de sel du côté du Nord.

ment la vallée de la Mina et débouché dans la plaine d'Eghris, puis atteindre les Monts de Daya afin de, passant par Sfissifa, arriver à Biadh (Geryville). Ensuite ils durent couper le Djebel-Amour, par le défilé de Kef-el-Mel'ha; puis, continuant leur marche ils se rendirent à Tilrhemt qu'habitaient des berbères acquis à l'abadhisme. De là, certainement, ils allèrent camper dans la Chebka du Mzab, où certains d'entre eux se fixèrent alors sous la tente.

Il apparaît du reste que l'Imam Yakoub avait déjà licencié la plupart de ses compagnons et qu'il ne restait guère autour de lui que les membres de sa famille et les gens de science et de prière. A ce propos, on lui a prêté cette parole : « *Si trois d'entre-vous étaient réunis ils* « *seraient attaqués, séparez-vous donc; vos jours ont pris* « *fin, notre domination est terminée et elle ne paraîtra plus* « *qu'au jour de la Résurrection.* »

Il est certain que le gros des berbères, qui d'enthousiame s'étaient rangés tout d'abord sous son étendard et l'avaient accompagné dans sa fuite, réintégrèrent volontiers leurs campements, tout prêts à embrasser sinon une autre religion tout au moins d'autres doctrines. D'ailleurs ceux d'entre-eux qui appartenaient aux tribus Lemaïa, Louata, Azdadja, Miknassa, Matmata furent traités avec la dernière rigueur jusqu'à ce qu'ils eussent adhéré au *Chïisme* et abandonné de fait les croyances kharedjites.

Le périple de Yakoub et des siens se poursuivit donc jusqu'à Ouargla, alors habitée par des groupements placés sous l'autorité spirituelle des Rostémides. Le cheïkh d'alors en était Abou-Çalih Djenoun ben Imriane qui, feudataire et ami du prince fugitif, vint à sa rencontre avec tous ses gens. La réception revêtit un caractère affectueux et l'Imam reçut alors une cordiale hospitalité en cette cité où, dès lors, il commença une existence méditative.

L'Imam Yakoub ben Afelah goûtait enfin à Ouargla, perdu dans les profondeurs du désert inviolable, le repos que nécessitait son grand âge, car il devait être au moins septuagénaire, étant donné qu'à la mort de l'Imam Abou-

---

« La tradition veut que ce ksar ait été habité par les Abadhites, kharedjites qui allèrent ensuite peupler le Mzab.

« Au débouché du défilé, vers les plaines du Sud, l'éperon terminal de la chaine du Djebel Mimoune porte le nom de Kef-el-Mzabi. On y voit aussi les ruines d'un petit ksar berbère appelé Belkhelaf qui a peut-être aussi appartenu aux Abadhites.

« Au pied du ksar de Ghardaïa on voit deux petites koubbas dédiées aux marabouts Sidi Ali ben ed-Diab et Sidi Mohammed ben Brahim. Ce sont sans doute les tombeaux de deux des Moudjahedine.

« Enfin sur l'Oued Moudjahedine on relève les ruines de deux petits ksours à peine apparentes, car ils étaient bâtis en terre et non en pierre comme ceux de la montagne. On les appelle El-Houseinate et Moudjahedine. »

Saïd Afelah ben Abd-el-Ouahab (250=864) tous les fils de celui-ci, Abou-Iakzane, Abou-Bekr, Yakoub, etc., étaient en mesure de le remplacer « *tant par leur âge que par l'habitude des affaires* », écrivait Ibn Saghir.

Ayant décliné le titre d' « *Emir-el-moumenine* », pour ne conserver que ses attributions de chef spirituel, Yakoub-le-Rostémide avait ainsi adopté la formule de consécration de l'*Imam caché* qui, depuis lui, est demeuré ignoré des profanes [1].

Cet Imam connaissait le Koran par cœur, commentait les Hadits et savait la vie de Moïse, la Bible et l'Evangile. De nombreuses traditions le concernant sont conservées pieusement par les Mozabites. Ainsi, on raconte qu'une nuit, comme il priait dans sa chambre, le toit s'écroula, hormis la poutre qui se trouvait au-dessus de sa tête. Quand on accourut à son secours, il était debout, priant toujours. A quelqu'un qui lui demandait : « Que pensais-tu ? — Il répondit : *J'espérais en le jour de la Résurrection* ».

Il avait deux fils et deux filles. Ces dernières furent épousées par deux citadins notables : Ahnoun ben el-Loulou et Moëzz ben Mohammed.

---

(1) Reproduisant d'après la « Chronique d'Abou-Zakaria » le dire des Mozabites, le Dr Amat, s'exprime ainsi : « Les seules gens de foi, les vrais musulmans sont Ouahbites ; les partisans des autres sectes ne sont qu'unitaires, car ils se soustraient à la foi d'Allah s'ils croient à son unité ; quant aux Chrétiens, aux Juifs et aux Sabéens qui donnent à leur Dieu un associé, ils sont polythéistes ; les autres sont idolâtres.

Suivant qu'Allah le favorise ou l'éprouve le musulman se trouve dans l'une des quatre conditions ou « Voies » ci-après :

La « Voie de Gloire », celle des deux premiers khalifes Abou-Bekr et Omar qui contraignaient les fidèles à faire le bien et s'opposaient au mal par la force ; qui prélevaient sur le riche pour distribuer au pauvre ; qui fouettaient l'homme et la femme débauchés, qui coupaient la main du voleur.

La « Voie de Défense », celle d'Abd Allah ben Ouahb, qui flagelle, met à mort, déclare la guerre, décide, etc., sans être astreint au contrôle d'une assemblée.

La « Voie de Dévoûment », celle d'Abou-Bilal Mirdas ben Djoudir (Hodhelr) et de ses quarante Compagnons qui ne déposaient les armes que lorsqu'ils étaient réduits à trois, afin de reformer leur cohorte.

La « Voie de Secret », représentée, comme à l'époque actuelle, par le triomphe des unitaires, des polythéistes ou des idolâtres. S'il est permis au « musulman » de leur obéir il doit s'abstenir de lier amitié avec eux. Dans son cœur impénétrable resteront gravées sa croyance et sa haine et il ne livrera aux impies du monde présent, ni ses livres, ni ses lois, ni ses coutumes écrites.

Le précepte qui défend aux fidèles de prêter à rire explique de nos jours la réserve des Mzabites. (Dr Amat « Le Mzab et les mzabites », p. 144).

Remarquons ici que la « Voie de Secret » ne saurait constituer un nouvel état de défense pas plus qu'un but de rebellion future, mais bien au contraire une mesure de prudence pour entretenir intacte la doctrine et en pratiquer tous les rites d'une façon occulte au milieu des autres religions ou croyances.

Bien qu'excellent père, l'Imam réprouvait les opinions tendancieuses de son fils aîné, Abou-Soleïmane, puisées dans le *Diouane d'Ibn el Hassène* et qui devaient être après sa mort le motif d'un nouveau schisme parmi les Abadhites.

L'Imam Yakoub, après un temps indéterminé, mais qu'on peut placer dans la première décade de la quatrième corne, s'éteignit à Ouargla [1] ou plutôt dans la banlieue, entre les petits villages de Sedrata [2], d'El Krima (noms de deux centres berbères depuis longtemps créés dans les Aurès) et un bourg important du Djebel-Eubbad. Il fut inhumé dans un *azib* [3] appartenant à son ami Abou-Çalih Djenoun ben Imriane, son coadjuteur à Ouargla. Autour de sa tombe, qui est demeurée un lieu de pèlerinage pour les Mozabites, se groupa la *makabra* dite d'Abou-Çalih.

Plus sage que beaucoup de ses prédécesseurs, l'Imam Yakoub avait organisé la constitution qui, après sa mort, devait s'ériger en directrice des Abadhites.

---

(1) « Ouargla » (marais) dont le pluriel est Ouargiane ou Ouarhlane, était un lieu fort marécageux, que les romains évitèrent, écrit le R. P. Mesnage, en raison de son insalubrité.

(2) Sedrata d'Ouargla ou Isedraten en tamazirt (ce nom lui vient de la tribu des Sedrata qui d'abord constituèrent son peuplement) paraît avoir joui d'une célébrité aussi considérable que celle de la glorieuse Tiaret. Sa forêt de quatre cent mille palmiers n'occupe plus aujourd'hui qu'une partie du sol jadis exploité. Le sable des dunes a recouvert peu à peu, vers le Sud, ce qui autrefois constituait une agglomération bourdonnante ; mais le sable est aussi un doux linceuil et, en le creusant par endroits, on retrouve, parfois encore intacts, des édifices de la ville ancienne.

« D'abord des conduites maçonnées rayonnent autour de la source morte de Sedrata et courent très loin dans la plaine ; puis ce sont des ruines que l'on a découvertes, dénotant une architecture très développée. Elles ont permis de reconnaître une mosquée à salle carrée avec de fausses portes sur les murs et les fenêtres encadrées de dessins symétriques. Cette salle est couverte de vingt voûtes entrecroisées soutenues par seize piliers. Ailleurs se dessine très nettement un palais avec une cour centrale sur laquelle s'ouvraient deux portiques et trois chambres.

« Il y a quelques années les fouilles de M. Blanchet ont permis de compter plus de trente-quatre salles dans ce prestigieux monument et partout les murs, les colonnes et les chapiteaux sont recouverts d'un stuc très fin refouillé en arabesques.

« Les salles du palais étaient couvertes en berceaux. Au-devant d'elles des arcades étaient disposées (leurs arcs sont outrepassés, les colonnes, en maçonnerie, portent des chapiteaux massifs qui semblent mieux faits pour s'adapter sur des pilastres à pans coupés que sur des fûts cylindriques).

« Enfin le plan des maisons comportait une cour intérieure avec chambres longues et étroites prenant jour au-dedans.

« Ce que les ruines de Sedrata d'Ouargla renferment de plus curieux ce sont leurs arabesques, c'est-à-dire sur des murs en pisé ou en moëllons des enduits faits de « teffiza », sorte de tuf appliqué frais sur les murs et qu'on sculpte au fer quand il est encore mou. Plus de deux cents mètres carrés d'une semblable décoration murale furent mis à nu. (« Civilisation urbaine au Mzab » Marcel Mercier ; Pfister, édit. Alger 1924).

(3) عزيب « azib », campement d'une tribu ; par extension, domaine agricole, propriété rurale d'une grande famille. Du verbe عزب « azzeb » être en transhumance, en un endroit pouvant servir de pâturage.

Sa confiance s'était reportée sur deux personnages savants et forts considérés : Mohammed Sayah et Abou-Ammar Abd-el-Kafi, qui avec lui, organisèrent définitivement la halga des *Azzaba;* laquelle favorisa la constitution oligarchique adoptée par les *mchaïkh*, aussitôt après la mort de l'Imam. D'ailleurs existaient à cette époque à Ouargla des savants réputés parmi lesquels trois ont donné leur nom à des portes de la ville : *Bab Abi-Is'hak; Bab Abi-Ammar* et *Bab Abi-Rebiâ*. La mémoire de ce dernier cheïkh est encore invoquée dans la Mosquée d'Abou-Senane el-Ahdi. A son sujet la « *Chronique d'Abou Zakaria* » s'exprime ainsi :

« Le cheïkh dirigeant ABOU-REBIA SOLEIMANE BEN ZERGOUN EN-NEFOUSSI habitait Tadiout. Il y avait sa maison et ses parents. Un de nos compagnons, notre contemporain, nous a appris qu'il avait vu à Tadiout son diouane et ses livres. Il était parvenu, dans la science, à un degré qui ne fut jamais atteint de son temps. Il avait étudié à Sidjilmassa, en compagnie d'Abou-Yézid Makhled, dans la maison d'Ibn el Djemâa, commerçant riche et instruit, venu d'Orient et qui parcourait les tribus en témoignant d'un grand zèle pour la doctrine ouahbite-abadhite.... Plusieurs de nos compagnons ont rapporté qu'Abou-Rebiâ et Abou-Yézid Makhled ben Kidad étant sortis une fois pour leurs affaires, rencontrèrent des gens de *l'Œuvre* qui leur offrirent un repas indigne d'eux. Abou-Yézid dit alors à son compagnon : « *Ne sais-tu pas distinguer parmi les hommes et veux-tu que nous soyons de la doctrine de ces gens-là ?* » Abou-Rebiâ répondit : « *Je ne désire pas les biens de ce monde, et, si je les désirais mon intelligence y suppléerait !* » Ensuite ils se séparèrent. Abou-Yézid embrassa le schisme des *Noukkar*, mais Abou-Rebiâ demeura ferme dans la doctrine des « *Gens de la Vérité* ».

Abou-Rebiâ ne cessa de combattre les doctrines des Noukkar, car il prétendait ramener tous les Kharedjites à la pure doctrine abadhite. On rapporte à son sujet nombre d'anecdotes en lesquelles il fit preuve d'une sagacité aussi grande que son esprit de justice. Un jour, à une vieille femme qui l'interrogeait sur la culpabilité des Noukkar, il répondit : « *Ecoute bien cette décision, ô femme de bien : si celui qui n'a pas de quoi faire l'aumône maudit les Noukkar chaque matin, il est aussi méritant que celui qui peut faire l'aumône à pleine main.* » A une autre, ayant demandé de l'eau pour se désaltérer, la vieille lui présenta un vase en lui disant : « *Bois-en peu* ». Il prit le récipient et le vida, puis, comme la femme protestait lui disant : « *Je t'avais recommandé de n'en boire que peu* », il répartit : « *Je n'ai bu que peu, Allah (qu'il soit glorifié) n'a-t-il pas dit :* Le monde entier est peu de chose !... »

La mémoire de ce cheïkh réputé est encore évoquée et ses préceptes sont consacrés dans la mosquée d'Abi-Senane el-Ahdi.

D'autres mchaïkh avaient aussi gagné la confiance de l'Imam Yakoub; mais celui qui joua le rôle le plus important comme zélateur de la *doctrine abadhite* dans la Chebka devait être CHEIKH ABOU-BEKR MOHAMMED SAYAH OU SAIEH.

L'esprit des Kharedjites, et en particulier celui des Abadhites, était tellement porté à la controverse et au paradoxe, que peu après la mort de l'Imam Yakoub, une nouvelle scission disloquait à jamais l'organisation rostémide. On sait en effet que les théories d'Abou-Soleïmane, fils aîné de l'Imam, avaient été signalées aux mchaïkh, par ce dernier lui-même, comme perfides et hétérodoxes. De là une suspicion qui s'aggrava à la suite de l'épreuve qu'Abou-Soleïmane eut à subir du fait de la *Djemâa*, désireuse de s'assurer de son état d'esprit. Après les funérailles de son père on lui prépara donc une dhiffa dont le plat principal était un couscous surmonté de *keftate* (saucisses, boulettes), composées de hachis d'intestins et de mésenthère de mouton.

Entre l'*acer* et le *moghreb* Abou-Soleïmane, ayant récité le *hizb* se présenta chez ses hôtes et se disposa à manger. Mais lorsque le mets indiqué lui fut présenté il le refusa fermement en le déclarant *haram* (illicite). Ce fait fut aussitôt rapporté au cheïkh dirigeant, Abou-Çalih Djenoun qui, bien que jeûnant ce jour-là, ne craignit pas, afin d'éviter un grave conflit chez les gens de la Cité de se rendre chez l'hôte et, après les ablutions d'usage, en présence d'autres invités qui l'imitèrent, de manger à satiété du mets proscrit. Il s'ensuivit une violente discussion entre Abou-Soleïmane et Abou-Çalih et tous deux, à bout d'arguments, convinrent de faire appel à la manifestation divine. Ils choisirent un vendredi pour cette épreuve; alors, le cheïkh invoqua Allah, le suppliant de donner un témoignage éclatant au parti de la « Vérité ». Ensuite, chacun des deux antagonistes se retira dans une *kheloua* voisine du tombeau de l'Imam : Abou-Soleïmane à Krima et le cheïkh à Tisserssine.

Longtemps ils prièrent demandant à Allah de confondre le corrupteur. L'épreuve s'étant révélée favorable au cheïkh, Abou-Soleïmane fut considéré comme dissident de la doctrine. Dès lors, on perd de lui toutes traces réelles; sans doute fit-il acte d'humilité et rentra-t-il simplement dans le rang, néanmoins il avait soutenu entre autres discussions dogmatiques, sept thèses, qui un temps firent école; sur les

sujets suivants :

...défense de manger du gros intestin de mouton;

...*haram* (illicite) la chair du fœtus viable extrait de la vache égorgée;

...*haram* aussi la chair de mouton mal égorgé, dont les vaisseaux contiennent des coagulés sanguins;

...interdiction d'offrir ou d'imposer la *zekat* aux collatéraux [1].

---

(1) Ez zekat الزكاة « aumône légale », du verbe زكي « être pur, vertueux », est un don que tout mahométan doit prélever sur une certaine partie de son bien, en faveur des pauvres et pour l'entretien de diverses œuvres publiques ; car il est bon pour celui qui a quelque chose sur quoi tester d'arranger ses dernières volontés. Le prodigue même comme l'enfant doué de discernement peuvent tester. On admet qu'il n'y a pas à tenir compte de l'importance de la succession. Toutefois d'après Ali, il est rapporté qu'il n'y a pas à tester sur moins de sept cents dirhems; d'après Aïcha sur trois mille; d'après Ibn-Abbas sur huit cents.

On ne fait pas de legs à un héritier. Les legs sont prélevés sur le « tslouts » (tiers) disponible et ce qui le dépasse est annulé à moins dans les deux cas qu'il n'y ait ratification des héritiers, lesquels doivent pour cela être majeurs, conscients et solvables. Le tiers disponible est calculé pour les uns au jour de la mort, pour d'autres lors de l'exécution du legs.

La zekat est d'obligation personnelle. D'après les Hanéfites, en sont exempts les fous et les enfants, ce que conteste d'ailleurs le rite Malékite ; tandis que chez les Abadhites il y a sur ce point divergence d'application.

Cet impôt, d'institution essentiellement pieuse, dite prescription d'ordre divin, fut établi en l'an II de l'hégire ; il ne frappe d'après Masqueray que l'or et l'argent, les marchandises dont la valeur est exprimée en argent et les troupeaux bovins, ovins et caprins. Pour être exigible il est nécessaire que le mahométan possède un minimum de fortune dit « niçab » نصاب ainsi le niçab de l'argent est d'environ deux cents dirhems. Le niçab peut être en nature. Chez les Abadhites d'après le « Kitab-en-Nil », il est de vingt « mitskal », environ deux cent-quarante dirhems. Le taux de fixation du niçab est d'environ 2,50 o/o. Chez les Orthodoxes, le niçab des moutons est quarante. Au dessus de ce nombre jusqu'à cent-vingt il est exigé un mouton ; au-dessus de cent-vingt jusqu'à deux cents ; deux ; puis un par centaine ou fraction de centaine en plus.

Encore chez les Orthodoxes, le niçab des bovins est trente. De trente à quarante la zekat est représentée par un veau de deux ans ; de quarante à soixante par une vache de trois ans ; de soixante à soixante-dix par deux veaux de deux ans ; de soixante-dix à quatre-vingts par deux vaches de trois ans et un veau de deux ans ; de quatre-vingts à quatre-vingt-dix, par trois vaches de trois ans.

Chez les Abadhites le niçab des ovins prévu par le « Kitab-en-Nil » est de cinq. De cinq à vingt-cinq la zekat est fixée à un mouton ou sa valeur ; de vingt-cinq à trente-cinq à un veau d'un an ; et ensuite de dix en dix à un veau de deux ans ; puis à partir de la centaine à une vache de trois ans par centaine, ou leur valeur représentative.

Le niçab des camelins est cinq chez les Abadhites comme chez les Orthodoxes. La zekat est alors d'un mouton jusqu'à vingt-cinq chameaux ; puis d'un chamelon d'un an et demi jusqu'à trente-cinq ; de trente-cinq jusqu'à cinquante-cinq d'un chameau de deux ans et demi.

La zekat ne se compte qu'en fin d'année sur le bien que possède le mahométan à cette époque.

Dans la pratique, la communauté ou le beylik, recueillent ces contributions dont le produit est alors confondu avec celui do « l'achour » (dime) et est affecté à peu près aux mêmes usages.

Généralement la zekat est destinée à l'entretien des pauvres,

...déclaration d'impureté de l'homme qui, en état de sudation, a négligé l'ablution principale; ou qui porte un vêtement souillé [1].

...de même, déclaration d'impureté périodique de la femme;

...défense de jeûner le jour de doute, c'est-à-dire avant que le halo de la lune soit nettement visible [2];

---

au rapatriement des étrangers et à la solde des fonctionnaires. Seulement chez les Abadhites deux affectations particulières que relate le « Kitab-en-Nil » quant à la zekat retiennent l'attention : un prélèvement sur les fonds de zekat est fait en faveur du célibataire qui, ne possédant pas la dot à servir, risquerait de ne point se marier, fait considéré comme un danger public. La djemâa prélève aussi sur les fonds de zekat en faveur d'un fidèle besogneux qui, ayant commis une faute légère, doit la racheter par un don en argent : cette dernière pratique est dite « coufara ».

Bénéficient également de la zekat ceux dont les revenus ne suffisent pas à l'entretien de leur famille. Cette dernière disposition peut exister par fractionnement si bien que quiconque aura vécu largement un temps de l'année et aura été astreint à la zekat pour ce laps de temps peut aspirer à l'aide de la zekat pour vivre le restant de l'année s'il ne peut arriver à se suffire, et vice-versa.

D'après la « Risala malékite » de Kairouani (trad. Ed. Fagnan) la zekat est prélevée de force sur celui qui se refuse à la verser. Dans ce cas l'Iman peut le combattre au besoin et n'est pas responsable de la mort possible du protestataire.

Toujours du même auteur : la zekat des deux métaux précieux, or et argent, des récoltes et du bétail est « d'obligation divine » ; celle à verser lors de la rupture du jeûne est « d'obligation traditionnelle » et déterminée par le Prophète.

Chez les Orthodoxes, les ascendants et les descendants n'ont pas droit à la zekat.

Le père, la mère, le fils, la fille seuls n'y ont pas droit prétendent les Abadhites ; le grand-père et le petit-fils en sont exclus. Ils donnent aussi la zekat à la mère, remariée à un mari pauvre, car ils ne la considèrent plus comme faisant partie de la famille.

D'une façon générale, Orthodoxes et Abadhites s'accordent pour donner la zekat au frère, à l'oncle, au neveu, aux collatéraux pauvres confondus dans la foule des indigents.

Chez les Abadhites la Communauté a la priorité sur la famille.

L'administration des contributions diverses en Algérie a institué comme impositions indigènes, sous le nom d'« Achour » une dime exclusivement foncière, et sous celui de « Zekat » une contribution sur les bestiaux.

---

(1) On a souvent constaté le soin qu'ont apporté les premiers mchaïkh à prescrire, soit par hygiène soit par convenances doctrinales, certaines coutumes qui ont subsisté. C'est ainsi, nous l'avons signalé d'autre part, que l'Abadhite se dévêt de son « seroual » avant l'ablution précédant la prière; mais un autre usage qui est plus particulier au Mzab, et qui souvent a provoqué chez les étrangers une interprétation indiscrète, est l'habitude imposée au Mozabite émigrant de laisser dans sa maison ses vêtements de dessous qu'il revêtira à son retour ; abandonnant ses habits de voyage.

Doit-on voir là, comme on l'insinue un souvenir protecteur de la présence maritale, ou tout simplement le souci du respect domestique et surtout religieux, comme on nous l'a affirmé ?...

(2) Au Maroc cette particularité est encore très observée même lorsque le calendrier indique le 1er du mois de ramdhane.

***

A la suite de ces événements, les Rostémides et leur clan durent encore séjourner un demi-siècle environ, à Ouargla; mais leur intelligence et leur activité soutenue finirent par porter ombrage à leurs hôtes. Il s'ensuivit des discussions qui prirent un caractère de belligérance : quelques engagements eurent lieu, dont l'avantage demeura aux sédentaires de la Vallée de l'Oued-Mïa. Dès lors les émigrants n'aspirèrent plus qu'à fixer définitivement leurs pénates en un lieu isolé qui leur servirait de refuge incontesté. La Chebka était d'autant plus indiquée que déjà quelques-uns de leurs frères y campaient.

Il faut d'ailleurs remarquer que le besoin de se grouper dans des endroits isolés et éloignés est le fait de tous les proscrits. Cette loi commune régit plus particulièrement les peuplades sahariennes. C'est ainsi que les nomades du Souf eux-mêmes très indépendants avaient, d'après le cheïkh El Adouani, — originaire des Adouane du Souf —, l'habitude de dire : « *Si tu veux être protégé, je te conseille d'aller habiter le Souf. Les habitants se plaignent du peu de ressources qu'offre le pays..., mais tu ne peux avoir en même temps et la tranquillité et l'abondance des biens..., nous sommes sans culture parce que notre terre a peu d'eau, mais nous jouissons de la paix loin des injustices des sultans.* »

Il appert des considérations précédemment exposées que les Abadhites émigrant au Mzab ne constituaient ni une race, ni un peuple exclusif, comme l'ont prétendu certains auteurs, mais bien une importante confédération religieuse ou fusionnaient persans, arabes et berbères [1] qui, ayant fermement adopté les doctrines ouahbites, se définissaient eux-mêmes : « obstinés dans leur droit et capables de mourir pour ce qu'ils avaient compris... » et qui, dès lors, firent souche commune. Ce furent les *acil* (enracinés, stagnants).

---

(1) « Persans » : les nombreux descendants directs et des collaborateurs d'Abderrahmane ben Roustem et de sa suite ;

« Arabes » : tous les descendants des kharedjites d'Orient s'étant groupés autour des tholba moghrebins du cheikh Abou-Obéïda Mouslim ben Abi-Krima, et ceux de tous les savants et notables qui s'en vinrent de Baçra, de Koufa et de l'Omane surpeupler Tahert et l'embellir, surtout au temps de l'Imam Abd-el-Ouahab ;

« Berbères » : les descendants nombreux des chefs zénètes, plus particulièrement les Maghraoua, qui, depuis l'Imam Abou-l'Khothab, combattirent pour le kharedjisme après avoir apostasié le christianisme ;

Enfin certains « chrétiens », délégués d'Espagne par les Khalifes Oméïades.

Quant aux autres berbères qui avaient combattu pour la cause kharedjite ils ne tardèrent pas, réduits de force par les Fathémides ou conquis de gré par les Idrissides [1] à embrasser définitivement le rite malékite.

Il apparaît aussi comme évident que les fervents de l'ouahbisme n'étant plus en sécurité, tant en Orient que dans le Djebel Nefoussa, à Tripoli ni à Djerba, pas plus qu'à Tahert et au Tafilelt, se concentrèrent progressivement, sous le nom de *Nacil*, émigrés, dans ce refuge de *fidem retinere* que devint dès lors la Chebka du Mzab.

Quant à l'étymologie du mot Bni-Mzab, elle a fait l'objet de nombreuses explications, toutefois assez peu convaincantes. Voici ce qu'en dit le Dr Amat :

« A leur installation les abadhites trouvèrent une population d'origine zénatienne pratiquant la doctrine motazilite, c'étaient les Bni-Meçab. Convertis à la foi importée, par le cheikh abadhite Mohammed ben Abi Bekr es-Sayeh, ils devinrent nos Bni-Mzab, ou Beni-Mozab, actuels. »

« Une autre version basée sur une idée religieuse jouit auprès des intéressés d'une plus grande faveur : leurs savants enseignent que les Mzabi doivent s'appeler Mizabi ou Bni-Mzab (enfants de la gouttière) en mémoire du miracle dont Abou-Bilal Merdas fut témoin au tombeau du Prophète. Ce personnage vénéré priait à La Mecque par une nuit étoilée, lorsque suppliant Allah de manifester, par un signe, qu'Il agréait sa pieuse pratique, des gouttes d'eau se mirent à tomber du Mizab (gouttière). Pour ce motif les pélerins abadhites se prosternent une cinquième fois autour

---

(1) A ce sujet : Le récit que nous allons rapporter a pour auteur Dawoud ibn Ishac ibn Abdallah ibn Djafer : « Je me trouvai en Maghreb avec Idriss II, et je l'accompagnai dans une expédition contre les kharedjites (schismatiques). Les ayant enfin rencontrés, il leur livra bataille, bien que leur armée fut trois fois plus forte que la sienne. On se battit avec un acharnement extrême, et ce jour-là je ressentis une telle admiration pour la bravoure d'Idris que j'avais toujours les yeux fixés sur lui. — Qu'as-tu donc ? me dit-il, pourquoi me regarder avec tant d'attention ? — Pour trois raisons lui répondis-je : d'abord vous crachez abondamment tandis qu'il me reste à peine de salive pour m'humecter la bouche. — Cela, me répondit-il tient à ce que mon cœur reste inébranlable et votre bouche s'est desséchée parce que vous avez perdu votre sang-froid ! — La seconde raison lui dis-je, c'est à cause de la force de corps que vous déployez. — Cela me dit-il, tient aux prières que notre Saint Prophète offre en notre faveur. — La troisième raison ajoutai-je, c'est de vous voir presque toujours en mouvement ; à peine pouvez-vous demeurer tranquille sur votre cheval. — Cela provient, me repondit-il du désir que j'éprouve de combattre. Ne croyez pas que ce soit un effet de la peur, et c'est à bon droit que je puis réciter ces vers :

« Notre aïeul Hacen n'a-t-il pas retroussé son manteau pour enseigner à ses fils comment on frappe avec la lance et l'épée !

« La guerre ne me lassera pas avant qu'elle se lasse de moi ; jamais je ne me plaindrai des fatigues que j'aurai à supporter.

(Description de l'Afrique Septentrionale par El-Bekri, traduction de Slane, p. 351-2).

du Temple, sous la fameuse gouttière. Bien que cette explication découle de la légende, il semble qu'elle soit la plus vraisemblable étant donné son essence nettement religieuse, condition exclusive des congrégations des diverses doctrines kharedjites. Certainement ces farouches musulmans, proclamant la rigoureuse orthodoxie de leurs croyances, n'auraient pas substitué un nom profane à leur titre d'ouahbites-abadhites. »

Le mot ميزاب *mizab*, altération du mot ميزراب *mizrab*, signifie aussi bien cuvette que gouttière et peut s'appliquer à cette cuvette de la Chebka si pauvre en eaux qui s'y ramassent goutte à goutte dans les bas-fonds.

Bni-Mzab peut vouloir dire aussi, en retenant le verbe زاب *zab*, agglomérer, réunir et, par extension : réunion de partisans...

Toutefois il existe d'autres Mzab, notamment celui de la Chaouïa-Sud du Maroc (dans le Contrôle de Settat) dont le chef-lieu est la Kasbah Ben-Ahmed et dont les habitants, descendants de Maghraoua (Zenètes) Maçmouda (Sanhadja) et autres, que nous avons questionnés au sujet de leur origine n'ont plus aucun souvenir édifiant sur les pratiques de leurs aïeux, bien que leurs mœurs, coutumes et habitudes apparaissent à d'autres Marocains comme hétéroclites. D'ailleurs un magistrat réputé, actuellement kadhi à Kénitra et petit-fils du célèbre cheikh Benabderrahmane, qui a siégé parmi eux nous dit, que, sans pouvoir préciser, il a remarqué chez eux certaines particularités qui ne sont pas tout-à-fait conformes à la pratique normale du rite malékite. Il est vrai de dire qu'au Maroc étant donné la diversité des confréries, la multitude des enseignants et le caractère de «sauvagerie» dont sont empreintes les pratiques de quelques sectaires notamment des Aïssaoua, des Hamadcha et autres, on peut se méprendre sur l'orthodoxie scolastique. Actuellement dans bien des régions du Moghreb-el-Aksa, et plus particulièrement sur le territoire de l'ancienne Mauritanie tingitane, certaines fractions isolées, au milieu d'autres musulmans, ont conservé des tendances rappelant les coutumes des Berhouata [1] mais qui n'ont rien de comparable aux mœurs austères de nos mozabites de la Chebka.

---

[1] Notre contemporain Cheikh Ben Ali Eddoukkali, le distingué historiographe de la Cour Chérifienne, nous signale qu'il subsiste encore chez les descendants Berhouata, voisins de Souk-el-Arba du Gharb, notamment dans les fractions des Houbadiine (analogue avec Abadhiine) des « semblants » de pratiques ouahbites.

***

La Chebka du Mzab fait partie du bassin oriental du Sahara algérien dont la forme, irrégulièrement ovalaire, est comparable à une gigantesque cuvette, et qui est borné au Nord par les montagnes séparant les Hauts-Plateaux du désert, depuis les environs de Gafsa jusqu'à Laghouat, avec, en bordure, les Monts des Nememcha, le Massif des Aurès, les Zibane et les Monts des Oulad-Nahil.

Vers le premier degré le longitude orientale, c'est-à-dire aux environs de Laghouat, brusquement, le pourtour de ce bassin s'infléchit à angle droit vers le Sud. Au niveau des daïas, il est légèrement échancré et se relève, plus loin, avec les plateaux du Mzab et d'El Goléa, pour, après avoir suivi du Nord au Sud-Ouest, la limite du Gourara et du Touat, se diriger vers l'Est en bordure du Ahaggar et du Tasseli des Azdjer. C'est alors que la ligne de faîte remonte vers le Nord-Nord-Est en contournant la Hammada-elhamra et la région de Rhadamès, par les monts de la Tripolitaine; puis, bifurquant vers le pays de Gabès, elle aboutit enfin à l'Ouest, aux Nememcha.

Du côté Nord de l'immense ceinture de montagnes qui encerclent ce bassin, des rivières convergent vers les chotts dont les principaux sont : le Melrhir (Oum-el-Rhir), le Djerid-Fedjedj et le Rharsa. Ces trois lacs semblent être les derniers bas-fonds d'une « mer intérieure » dont aucun vestige géologique, n'accuse quelque communication que ce soit avec la Méditerranée, même pas à l'époque quaternaire. Au nord, les cours d'eau qui descendent du massif des Aurès et de ses contreforts sont nombreux et généralement pourvus d'eau. Ce sont : l'Oued-Halleïl, l'Oued-Bou-Doukkane, l'Oued-Tifour, l'Oued el-Arab, l'Oued el-Aguef, l'Oued el-Abiodh et l'Oued-Biskra.

De l'Ouest à l'Est, coulent : l'Oued-Djedi [1] et l'Oued

---

(1) L'Oued-Mzi qui contourne Laghouat et qui prend plus loin le nom d'Oued-Djedi — ancien Nigris de Pline et de Ptolémée — est le fleuve que l'historien romain Juba (Juba II, historien et roi de la Mauritanie Césaréenne de 52, av. J. C. à 18 après J. C.) désigne comme étant les sources du Nil. Le Cheikh El Adouani, qui décrivit le Souf, affirme que jadis le Nil arrosait cette contrée.

L'Oued-Djedi sort par deux sources, du Djebel-Raboh et du Plateau d'Aïn-Mançour, dans le Sud oranais, et court parallèlement à la mer sur une distance de six cents kilomètres, sous le sable, sur de longs espaces dits « Blad-el-Atheuch » (pays de la soif). L'historien précité explique ainsi ce fait : « indigné de couler dans des lieux stériles et dans les plaines de sable il se cache sous terre pour reparaître dans les vallées fertiles ».

D'autre part dans « Kitab-Aayane el-Marhariba » se lit la note suivante (p. 84, Ter. du Sud, Alger ; Marthe et Edmond Gouvion, éd. Fontana frères, Alger 1920) :

« Sous le nom de Larbâa (el Arbâa : les quatre) vivaient, dans le Zab constantinois, les fractions suivantes : Mâamra, Hadjadj,

Ithel qui descendent des dernières ondulations des plateaux du Mzab.

Au moment des crues, ces deux *thalwegs* rendent impraticable la piste Laghouat-Biskra-Touggourt. C'est ainsi qu'après les pluies diluviennes, qui, généralement, tombent en automne dans ces régions, l'Oued-Djedi et l'Oued-Biskra débordés réunissent leurs torrents à la hauteur du bordj de Thaier-Rassoh, transformant ainsi en lac une partie de la forêt broussailleuse de Saâda. Quant à l'Oued-Ithel, il est infranchissable alors, même au passage de Meguebra.

Les rebords du bassin oriental du Sahara sont formés, d'une manière générale, par des terrains remontant aux divers âges de la craie. Mais, tandis que les montagnes du Nord appartiennent surtout à l'étage crétacé supérieur, auquel se surajoutent, par endroits, des formations tertiaires du miocène, tout le reste du pourtour est constitué exclusivement par la craie moyenne et supérieure qui se présente sous la forme de grands plateaux le plus souvent nus, durs et rocailleux (hammada) ravinés par les torrents et profondément entaillés par les oueds. Les deux étages

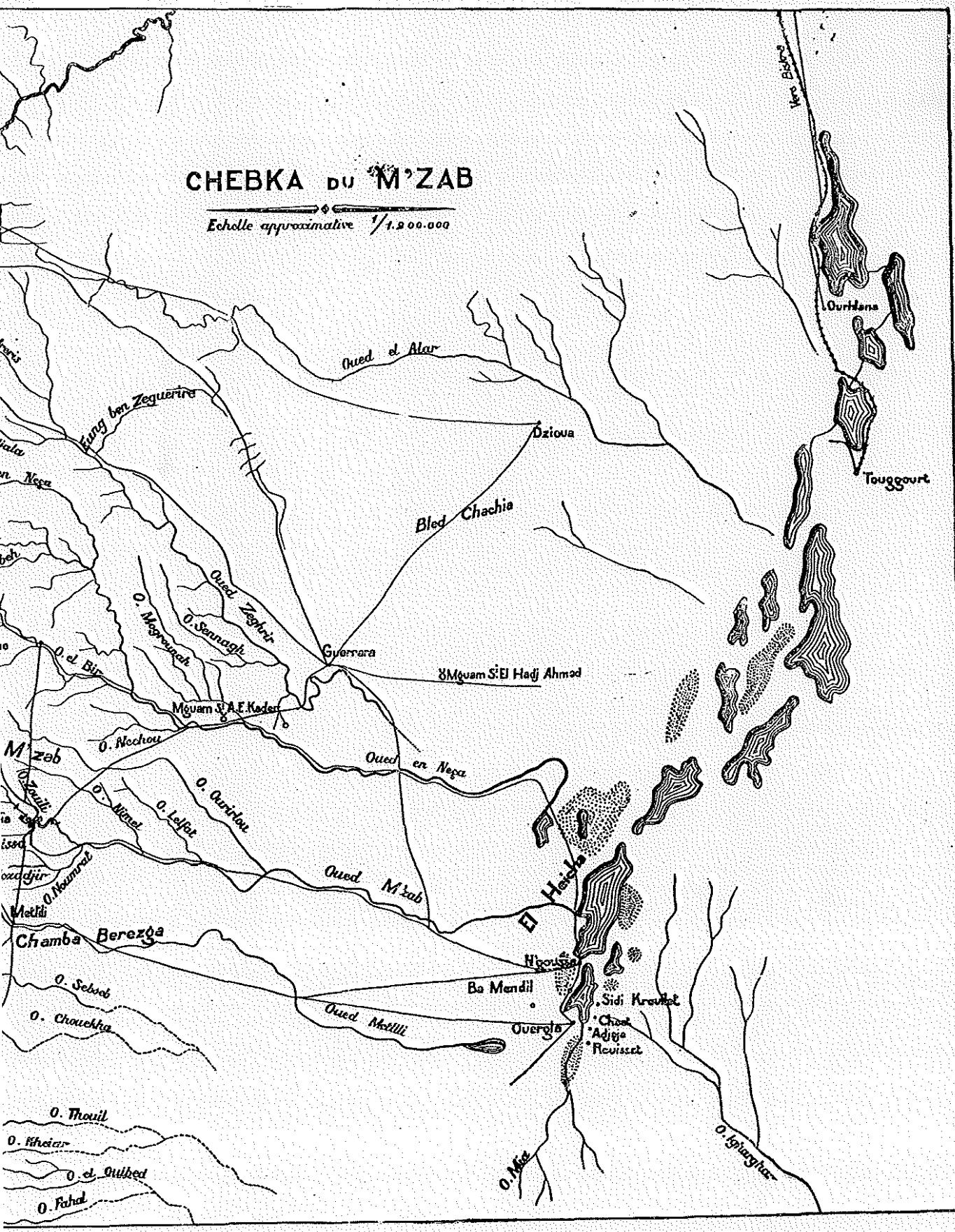
---

Oulad-Çalah et Oulad-Zied. Vers l'an 1635, les Hadjadj et les Maâmra, abandonnèrent les deux autres tribus et vinrent dans l'Ouest à la recherche de meilleurs pâturages hivernaux. Ils s'établirent donc au pied du Bou-Kahil et y vécurent en paix, trois lustres durant. A ce moment les Rahmane, leurs voisins de l'Ouest, voulant se séparer des Oulad-Yakoub, leurs cotributaires de tous les temps, entrèrent en relations avec les émigrants, pour se joindre à eux. Ces Rahmane formaient alors une tribu assez nombreuse composée d'une soixantaine de douars, de vingt à trente tentes chacun, et commandée par le djouad Sidi-Mzi. Les Oulad-Yakoub, à la nouvelle du départ de leurs alliés, leur envoyèrent une députation chargée de les ramener. Il fut alors convenu que la rentrée s'accomplirait et qu'ils s'uniraient pour les labours de la saison. Chacun se mit à l'œuvre : toutes les terres arables dans la vallée de l'Oued Djedi, depuis Tadjmout jusqu'à Kçar-el-Hirane, furent labourées par les deux tribus ; et, l'époque de la migration vers le Sud étant arrivée les Oulad-Yakoub convaincus qu'ils tenaient les Rahmane par l'intérêt, se mirent en route. Mais peu de jours après, les Rahmane faisaient de nouveau défection et rejoignaient les Larbaâ. Lorsque leurs premiers alliés apprirent leur perfidie, ils les prévinrent qu'ils s'empareraient de la récolte entière. Les Rahmane répondirent « La récolte, en effet, vous appartient de droit et nous n'y perdrons guère, car au lieu de grains, dont nous nous sommes emparés, nous n'avons semé que de la poussière de paille ». C'était la vérité, et c'est à dater de cette époque que l'Oued Djedi (a) fut appelé dans cette partie, Oued-Mzi, du nom du chef Rahmane, auteur de cette supercherie.

On n'a pas pu, jusqu'à présent, jeter de pont sur l'Oued-Mzi au Nord de Laghouat, en raison du peu d'assise des culées sur le fond des rives, mouvant ou trop friable jusqu'à une grande profondeur. C'est pourquoi on le traverse à gué, lorsque toutefois le torrent n'est pas trop impétueux, par la route nationale d'Alger à Laghouat.

(a) إزْدي « Ijedi » en dialecte mozabite signifie sable, donc واد إزْدي « Oued Idjedi » indiquerait tout simplement « oued sablonneux ».




CHEBKA DU M'ZAB
Echelle approximative 1/1.200.000
Vers Biskra
Ouriana
Touggourt
Oued el Alar
Dzioua
Bled Chachia
Guerrara
Mouam Si El Hadj Ahmad
Mouam Si A.E.Kader
Oued Zephrir
O. Mesrounah
O. Stennagh
O. el Biz
O. Nechou
M'zab
O. Zouil
O. Mimel
O. Lelfat
O. Ouridou
Oued en Nega
Oued M'zab
O. Mouraz
Metlili
Chamba Berezga
El Hadeda
N'gousa
Ba Mendil
Sidi Krouiet
Chaa
Adjeja
Reviset
Ouargla
O. Seboa
O. Chouekha
Oued Metlili
O. Mia
O. Igharghar
O. Thouil
O. Rheiar
O. el Outhed
O. Fahal



Guerrara : gara " Elf sâate"

s'emboîtent d'une façon irrégulière; la craie moyenne qui est la plus excentrique, domine surtout à l'Ouest avec le plateau du Mzab et les hauteurs d'El Goléa et d'In-Salah, tandis qu'au Sud et au Sud-Est, la craie supérieure apparaît sur les pentes du Tadmeït et occupe toute la région de Rhadamès, avec le Grand-plateau rouge (hammada-elhamra) de la Tripolitaine. Elle se continue au Nord avec les Monts des Nememcha, en formant le squelette de l'isthme de Gabès; car, sous le diluvium quaternaire qui recouvre le seuil, on retrouve un relief crétacé encore élevé de dix à douze mètres au-dessus du niveau de la mer, ce qui réduit à néant l'hypothèse de la communication des chotts avec la Petite-Syrte ou Golfe de Gabès.

Les plateaux crétacés s'appuient au Sud à des massifs de terrains devoniens et cristallins. Le devonien composé de grès compacts, durs et noirs à la surface, gris ou blancs à la cassure, constitue le Tassili des Azdjer, tandis que les gneïs et les micaschistes du cristallin se montrent dans tout le haut massif du Ahaggar. Ces terrains anciens sont séparés des couches crétacées par de profondes vallées d'érosion où se dessinent des lits d'oueds desséchés. Du reste, pas d'intermédiaire entre les deux, le terrain houiller n'est pas encore bien déterminé au Sahara [1].

Certaines parties de l'atterrissement ancien ont résisté à l'action des eaux et sont demeurées à leur place comme des témoins — *gara*-pl. *gour* — de l'ancien état de choses : ce sont des monticules en manière de pyramides tronquées, terminées par un plateau horizontal qui indique le niveau du sol à cette période. Protégés par la solidité de leurs assises et en dehors des courants principaux ils ont été épargnés par le cataclysme et sont restés debout, semblables à des îlots au milieu de l'effondrement général. Ces témoins à « tête plate », se rencontrent fréquemment dans les régions basses, le long des oueds dans le pays des kanthara, près d'Ouargla, et aussi sur les rives des chotts. Il en existe surtout un groupe fort curieux sur le bord méridional du Melrhir, près du puits d'El-Bibane.

C'est donc au Nord-Ouest de ce bassin saharien que s'étend, en une concavité ovoïdale, la chebka du Mzab, entre les 32° et 33°20 de latitude septentrionale et les 0°4 et 2°50 de longitude orientale. On s'accorde à y distinguer deux régions : la *chebka* à proprement parler, au centre;

(1) J. Roche, de la mission Flatters, a prétendu que la houille n'existe pas au Sahara. Depuis pourtant, on y a découvert plusieurs gisements houillers et le Capitaine Ducroux, adjoint au Colonel Meynié en mission géodésique a relevé une couche carbonifère partant d'In-Salah et rejoignant à l'Ouest les mines de Kenadza. Ce même officier accuse une couche immense de houille dans tout le sous-sol saharien équatorial.

et lui succédant au Sud-Est, les *Kanthara* (plus exactement *knather*, les ponts), sortes de parapets, ou mieux encore d'énormes remblais qui séparent les lits des thalwegs, — se prolongeant même jusqu'à l'Oued-Loua, — dont les sommets sont recouverts d'une couche gypso-calcaire, sorte de croûte ou carapace plus résistante que le reste du monticule, et dont les flancs roulent des cailloux jusqu'à leur base. Les lits des thalwegs sont de vastes vallées, rocailleuses, dénudées et partant désertiques. Là on peut constater que, dans l'intérieur, les dépôts se sont effectués avec lenteur, et, sur les rampes qui ont une pente de 35 environ il est facile d'étudier la composition des strates. Elles sont formées de couches de grès imprégnés de sels assez durs, alternant avec des marnes et des gypses cristallisés. On y rencontre des fossiles : le *cardium édule* et en général des coquilles d'eaux douces mélangées à des coquilles d'eaux saumâtres (genres *Succinea*, *planorbis*, *amnicoba*, etc.). D'autre part on rencontre, dans l'angle compris entre Guerrara et Hassi-Lekaz des dunes de sable d'une certaine hauteur, produit de la désagrégation lente des roches quaternaires sous la seule influence des agents atmosphériques.

Le centre de la Chebka a l'aspect d'un immense cratère, dont les parois intérieures déclinent en pentes parfois très raides, et qui présente, au Nord-Ouest et au Sud-Est, une échancrure par laquelle s'écoule l'Oued-Mzab. C'est au milieu de ce vaste cirque rocheux, qui mesure intérieurement quatre lieues et demie, sur deux kilomètres de large à peine, que s'étagent actuellement, chacune sur son mamelon ou *ragoubet*, les cinq cités du Mzab — groupement qui, à l'instar de l'ancienne Barka, pourrait s'appeler « Pentapoulos. »

Outre le lit de l'Oued-Mzab, deux voies naturelles y donnent accès : l'une venant du Nord-Est aboutit à El-Atheuf, l'autre passant par Metlili débouche à Bni-Yzguène après avoir été rejointe par celle d'Ouargla. La grande voie du Nord va de Laghouat à Ghardaïa par les postes de Nili, de Tilrhemt et le village de Berriane. Cette piste est constituée par un terrain rocailleux dont l'assise offre plus de résistance que bien des voies empierrées.

De plus des sentiers, *madbet*, que fréquentent piétons et animaux sillonnent en tous sens la chebka dont le plateau, ainsi que nous l'avons dit, appartient à la période secondaire et est composé de terrains crétacés moyens recouverts parfois d'alluvions tertiaires. C'est une infinité de larges sillons et de vallons arides qui, enchevêtrés les uns dans les autres, ont valu à cette région le nom significatif de *chebka* (filet, réseau). Comme toutes les contrées désertiques, surtout en terrains pétrés, la nature y est monotone et y serait désolante si les rayons du soleil, se jouant au gré des saisons et des heures, n'en nimbaient heureusement le paysage.

Les régions extrêmes du Nord-Est et de l'Est de la Chebka appartiennent à l'époque quaternaire, qu'ont recouvert sables et fragments de galets (dolomie blanche), ($CaO.Co^2 + MgO.Co^2$) avec léger excès de carbonate de chaux) charriés par l'Oued-Mïa, l'Oued-Igharghar et l'Oued-Rhir. L'assolement est composé de grès quartzeux (sulfate de chaux) qui disparaît sous une couche brunâtre, mélange de gypse et de quartz; et, alors que dans les *kanthara* la couche première est siliceuse, c'est surtout le gypse qui domine à la surface de la Chebka. La carapace extérieure du sol de celle-ci est formée par une roche gypseuse blanchâtre appelée par les mozabites *kaddam*, quand elle est crue et *tinexhemt* une fois cuite et propre, dès lors, à préparer un mortier très résistant comparable aux meilleurs ciments.

D'après Ville, le kaddam ou gypse hydraté ordinaire (So^3 Cao + 2 Ho), présente la composition suivante :

Chlorures	traces
Sulfate de chaux	0.7641
Sulfate de magnésie	traces
Carbonate de chaux	0.0280
Carbonate de magnésie	traces
Sable, Argile	0.0076
Eau combinée au gypse	0.2022
Eau hygrométrique, matières organiques	0.0038
Total	1.0057

Hydrologie et Hydrographie

Au Mzab surtout, et en raison de sa rareté, l'eau est la souveraine maîtresse des lieux; c'est pourquoi elle fut, dès le début, si parcimonieusement recueillie et distribuée au moyen de canalisations et d'endiguements divers fort ingénieusement édifiés. Chacun en a sa part qui constitue la plus appréciable richesse immobilière et il n'est pas une pente, même abrupte, qui, en temps de pluie, ne soit d'un gros profit pour son avide propriétaire reconnu d'ailleurs par acte authentique.

C'est ainsi qu'ont été construites en pierres, sur le flanc des coteaux, de nombreuses murettes dirigeant, vers les jardins en contre-bas, les eaux pluviales.

A la surface du sol, le pays est dépourvu de toutes sources d'eaux vives et, partant, de tout cours d'eau naturel. On n'y rencontre que des thalwegs, très grossis au moment des crues, mais généralement « coulant à sec » pour employer l'expression consacrée. L'eau qui sert tant à l'alimentation qu'à l'arrosage des palmeraies et jardins est extraite de la nappe souterraine par des puits [1] dont les mozabites ont littéralement criblé leurs oasis, principalement sur les rives de l'Oued-Mzab.

---

(1) Au Mzab, il est peu de jardins qui ne possèdent un puits d'une profondeur moyenne de 20 à 60 mètres et dont l'organisme assez curieux rappelle, avec des variations pourtant, les « biar » de Tripolitaine, de l'Ile de Djerba et du Sud en général. A chaque extrémité du diamètre de la margelle s'élève un pilier en maçonnerie ; sur ces deux piliers reposent deux poutrelles parallèles reliées à leur centre par deux barres de bois « aoud » entre lesquelles est adaptée une poulie tournante, tandis qu'un rouleau de bois est fixé au niveau de la margelle. L'appareil d'extraction consiste en une outre faite de deux peaux de bouc, « dellou » (de capacité variant entre 20 et 30 litres) et un boyau terminal, relevés en vases communicants par une corde « tlohechert » et une cordelette, « tissermout », accouplées. La première est engagée sur la poulie, « djerara », tandis que la cordelette glisse sur le rouleau, « mrouëd ». Le récipient se remplit et se vide par un va-et-vient de manœuvres (hommes, chameaux ou ânes) sur une piste en pente dont le parcours est un peu plus long que la profondeur du puits. A l'extrémité de la pente, par une tension de l'arroseur sur la cordelette, l'outre se défend par un mouvement basculaire et déverse son contenu soit à même la seguia, soit dans une « djabia », bassin répartiteur.

C'était surtout à l'entretien des puits, et au fonctionnement de ce système élevatoire, qu'étaient employés les esclaves noirs ramenés du Soudan ou de l'Afrique équatoriale. Ils s'y succédaient de père en fils et le « hassi » devenait en quelque sorte « leur chose ». Ils en surveillaient tantôt avec joie mais le plus souvent avec anxiété le niveau de l'eau ; et là, généralement, se bornaient leurs émotions intimes.

Mais avec le progrès, les procédés s'améliorant, on ne s'étonnera pas, sans doute un jour prochain, de voir substituer la force motrice à la traction animale.



Les rares eaux pluviales qui tombent dans cette contrée s'écoulent du Nord-Est au Sud-Est en suivant les quatre vallées principales des Oueds : Mzab, Nça, Zeghir et Metlili.

Le fleuve principal de la Chebka est l'Oued-Mzab que décrit ainsi le Capitaine Lefebvre, dans une relation administrative sur l'annexe de Ghardaïa :

« L'Oued-Mzab prend naissance vers 0°44 de longitude orientale et 32°45 de latitude Nord, coule vers le Sud-Est dans une vallée encaissée et étroite bordée par des élévations variant de 580 à 675 mètres d'altitude. Il entre par le Nord-Ouest dans le cirque du Mzab après son confluent avec l'Oued-Touzouz à la partie supérieure des jardins de Ghardaïa. Puis, après avoir reçu, à Bni-Yzguène, l'Oued-Ntissa — le long duquel se trouvent les jardins qui commencent exactement au confluent de l'Oued-Ntissa et de l'Oued-Inrit, — et à Bou-Noura l'Oued-Zouili, il continue son cours dans un lit plus ou moins resserré, et par portions, très sinueux; ensuite grossi de l'Oued-Noumrate et de l'Oued-Nimel, il passe à Zelfana avant de recevoir l'Oued-Hassiyi. Quittant alors l'annexe, l'Oued-Mzab va se jeter à 16 kilomètres au Nord de Ngoussa dans la sebkha Safioun, après avoir traversé el-Aïcha, ou el Heïcha, dépression qui s'étend depuis Mraïer au Nord de Touggourt jusqu'à Ouargla. »

L'eau puisée en divers endroits a fait en 1883 l'objet d'analyses chimiques : peu riche en acide carbonique et en composés calciques, chargée au contraire de sels magnésiens comme toutes les eaux sahariennes, conséquemment amères et laxatives.

En résumé au Mzab très peu d'eaux douces et potables. A Ghardaïa, seules les eaux puisées en amont de la ville sont bonnes et servent aux usages domestiques ; un puits creusé par le Génie militaire, dans l'Oued Touzouz, à cinq kilomètres du bordj, sert au ravitaillement de la Cité.

D'après Ville, vers 1880 parmi ces puits le plus profond de tout le Mzab était situé à Mélika, en aval et sur la rive gauche de l'Oued-Mzab ; il avait été creusé en 1790. Sa profondeur, sous le sol, atteignait 71 mètres et la profondeur de la nappe d'eau 35 m. 75. La température à la surface du plan de l'eau était de 23° 20.

Faisons remarquer ici que Ville et d'autres hydrologues autorisés accusent une profondeur moyenne de nappe d'eau souterraine de 57 mètres, alors que la hauteur de l'eau dans les puits varie entre 1 m. 50 et 1 m. 80. Ceci nous permet d'exposer qu'au Mzab comme dans tout le Sud limitrophe du désert, une nappe d'eau courante souterraine existe du fait même des oueds qui, après les crues torrentielles, s'écoulent sous le sol ne pouvant suivre un cours superficiel en raison de l'imperméabilité de la carapace. Nous avons relevé la même caractéristique en Tripolitaine, à Touggourt-Ouargla, au Mzab, dans l'extrême-Sud Oranais et dans tout le Sud marocain en deçà du Grand-Atlas. Dans la région de Marrakech, notamment cette nappe abondante est à peu de profondeur et a formé une canalisation souterraine dont la voûte fréquemment effondrée laisse voir, à quelques mètres, un courant d'eau claire et limpide dont le murmure se mêle, agréablement au bruissement des palmes et au chant des oiseaux, dont beaucoup nichent sous ces voûtes fraîches.

Trois barrages ont été échelonnés près de Ghardaïa sur le cours de l'Oued-Touzouz, premier affluent important de l'Oued-Mzab. Celui d'amont part de la rive gauche et se poursuit jusqu'à la base de la berge de la rive droite; ainsi disposé il alimente une séguïa, qui, suivant le flanc droit de la colline, permet l'irrigation de la plupart des jardins de la partie supérieure de l'oasis. Le second laisse s'écouler les eaux sous une digue transversale en sable, de cinq mètres de haut, sorte de remblai de soutènement destiné à protéger les terrains inférieurs lors des inondations; cette conduite souterraine permet l'arrosage d'une partie des plantations de la rive droite de la vallée. Le troisième retient le trop-plein des eaux des deux précédents et le dirige dans un canal qui, souterrainement, traverse le grand endiguement transversal pour venir arroser la partie centrale de l'Oasis.

Trois barrages parallèles en maçonnerie sur l'Oued-Mzab, et en amont, s'attachent à la rive et se dirigent obliquement pour former intersection avec la digue. Le premier sert à l'irrigation du centre de l'oasis, en déviant une portion des eaux vers le même canal que le barrage d'aval de l'Oued-Touzouz; le barrage médial est situé à une trentaine de mètres en arrière du précédent et les eaux qui se ramassent entre eux deux suivent le même cours; le troisième, à plus de cent mètres de celui-ci, retient les eaux qui, sans écoulement superficiel, pénètrent dans les couches sous-jacentes, formant ainsi une nappe de réserve pour l'alimenation des puits.

Au Nord de l'Oued-Mzab, l'*Oued-Nça* (ou Nessa) prend sa source dans la région des daïas, à l'Aïn-el-Feïd, près de Nili, entre dans la chebka aux environs de Agniet-el-Melaga, coule vers le Sud, reçoit les oueds : Settafa, Regam, El-Kebch, El Aguel, Soudane, Balouh, El-Bir, Madar; coule

---

Dans le bassin oriental saharien, cette eau qui a traversé des terrains salifères et a filtré lentement à travers des couches crétacées et quaternaires, également riches en sels de soude et de magnésie contient naturellement quantité de ces composés en dissolution. Elle est par conséquent amère et laxative ; elle cuit mal les légumes secs et dissout très imparfaitement le savon. A ce sujet le Capitaine Lefebvre accuse pour celles du Mzab une dissolution de 2 à 27 kilogs de savon par mètre cube. D'après le même auteur, une grande partie de la population masculine des oasis passe sa vie à l'arrosage des jardins ; les puits y sont presque toujours en activité et le grincement des poulies constitue la « musique du Mzab ». Malheureusement la nappe souterraine est de plus en plus pauvre et bon nombre d'eux « meurent » l'été. Cette nappe qui alimente les puits doit avoir, quoique bien lent, un écoulement suivant la pente des vallées. Les nouveaux puits se creusent, toujours en amont des oasis, et font, par suite, tarir ceux qui sont en aval ; de ce fait, peu à peu, les oasis s'éloignent des villes près desquelles elles étaient primitivement créées. C'est ainsi que l'oasis de Ghardaïa est maintenant à deux kilomètres de cette ville.

toujours vers le Sud jusqu'à sa rencontre avec l'oued-Nechou, puis se dirige vers l'Est où, après avoir reçu l'Oued-Farch, il décrit brusquement une courbe vers le Sud pour se perdre dans la même région que l'Oued-Mzab, mais dans une petite sebkha quelque peu au-dessus de la Safioun.

L'Oued-Nça est coupé par la route de Ghardaïa à Guerrara, au lieu dit Hassi-Rbib où se trouve un point d'eau près duquel on a édifié un bordj-caravansérail.

A l'est de l'Oued-Nça, et venant aussi de la région des daïas, l'*Oued-Seghrir* (Oued eç-Crheïr), qui prend sa source dans le Ras-Chaâb, à Oglet-el-Mdaguine, et coule tout d'abord sous le nom d'Oued-Mérirès, — coupe l'Oued el-Euch, puis reçoit l'Oued-Senagah; continuant ensuite son cours vers le Sud, il remonte brusquement vers le Nord-Est, passe à proximité de la ville de Guerrara, qu'il arrose concurremment avec l'Oued Bou-Aïcha au moyen de barrages de plusieurs kilomètres de long; il redescend ensuite vers le Sud pour disparaître dans le sol à environ quinze kilomètres plus loin.

Au Sud, la vallé de l'*Oued-Metlili* sert de limite aux Bni-Mzab, elle est orientée du Nord-Ouest, à quelques kilomètres de Gardaïa, pour, après Metlili, continuer vers le Sud-Est par un angle méridional de 20° environ et aboutir au bassin de Rhemsa. Cette vallée présente un encaissement de soixante-quinze mètres avec une altitude de 505 mètres et possède deux barrages longitudiaux.

Toujours au Sud du Mzab, on rencontre : l'*Oued-Sebseb* qui passe à Sebseb et reçoit l'Oued el-Gaâ et l'Oued el-Abiodh ayant pour tributaire l'Oued-Ostmane; et enfin, l'*Oued-Zakia*, grossi en temps de crues par l'Oued-Kechkech et par l'Oued-Doumrane, ainsi que par les torrents Es-Sebti et El Djebari. Les trois principaux cours d'eau précités, Metlili, Sebseb et Zakia, coulent vers l'Est et vont se perdre au Sud-Ouest d'Ouargla.

Quant à l'*Oued-Zahra*, aux méandres nombreux, il forme la limite extrême-sud de l'annexe administrative de Ghardaïa.

Et pour compléter l'hydrographie du Mzab : parmi les autres vallées secondaires qui sillonnent ce pays, deux seules la coupent du Nord au Sud et l'arrosent dans sa partie Extrême-Ouest. Ce sont celles de l'Oued Loua et de l'Oued-Mehaïguène (ou Mash). L'Oued-Loua coule dans une grande dépression bordant la chebka à l'Ouest; de ses rives, à hauteur de Metlili, le point de vue sur les grandes dunes de l'Erg est féerique.

Observations climatériques

Le Mzab appartient exclusivement à la zone désertique et, de ce fait, révèle des conditions climatériques correspondantes. Son climat, comme en général celui de toute la région saharienne, est caractérisé, tant en été qu'en hiver, par de grands écarts de températures nocturne et diurne, par une sécheresse considérable de l'atmosphère, par la présence intermittente de vents violents, moins fréquents qu'au Souf cependant. Le degré hygrométrique y est d'autant plus faible que les pluies y sont rares et peu abondantes.

Les fortes chaleurs, ensuite du solstice d'été, c'est-à-dire au cours de juillet et d'août, varient entre 45 et 48°. La chaleur est forte peu après le lever du soleil et persiste jusque bien après le crépuscule. Pendant la nuit l'abaissement de la température est faible et le thermomètre ne descend guère que de dix à douze degrés.

La température moyenne maxima est déjà de 33° en mai et atteint encore 29° en octobre. Il arrive parfois en mars ou en avril que, par des journées de siroco, le thermomètre remonte jusqu'à 49 et même 50°.

Cependant, grâce à la sécheresse de l'atmosphère et à la constante ventilation naturelle, les fonctions de la peau se font parfaitement et l'évaporation de la sudation physiologique, généralement profuse à cette époque, est facile et active.

Quant à l'hiver, notamment au cours de janvier, le thermomètre, qui varie entre 18 et 25° pendant la journée, descend parfois jusqu'à 0° et il arrive fréquemment que des phénomènes de congélation nocturne sont relevés au matin.

L'oscillation diurne pendant la saison d'hiver s'enregistre par un écart de 10 à 15 degrés centigrades.

Cet état climatérique a assuré au Mzab une salubrité appréciable.

La flore

Comme en tous pays, au Mzab la végétation est appropriée à la nature du terrain et aux fluctuations atmosphériques souvent extrêmes. Là, comme en toute région saharienne, les palmiers sont les protecteurs de cette végétation, grâce à leur infimité de palmes flexibles qui, tels d'immenses éventails, provoquent une constante ventilation sous leurs voûtes, abris touffus contre l'excessive radiation des rayons solaires de l'été, comme aussi contre les rares mais perfides gelées de l'hiver.

Le naturaliste René Desfontaines a, dès 1783 et lors de sa mission en Berbérie, accordé à ce « Roi de la flore désertique » une mention particulière que le Dr Dukerley, chirurgien de l'Armée d'Afrique, a précisément traduite du texte latin :

« Les dattiers croissent par toute la Barbarie [1] mais c'est seulement vers les confins du désert qu'ils sont cultivés par les soins et les efforts de l'industrie humaine. Là, devenus plus vigoureux, sous ce ciel brûlant, ils fournissent des fruits plus parfaits et plus savoureux, tandis que dans la région septentrionale, beaucoup plus tempérée et favorisée d'ailleurs des autres biens de la terre, ces fruits restent toujours d'une maturité indécise, maigres et de mauvaise qualité; d'où il résulte que les palmiers y sont plutôt cultivés pour l'ornement des jardins et des maisons de campagne que pour l'utilité privée ou publique. »

Signalons que le dattier n'est pas un arbre fruitier ordinaire, exclusivement cultivé pour son fruit : outre un vin capiteux (*lagmi* en Algérie et *lakmi* en Afrique orientale) qui s'écoule par des incisions pratiquées dans la sommité du palmier mâle, — lequel d'ailleurs est ainsi sacrifié — les branches ou *djerid*, servent à la construction des dômes et des maisons ainsi qu'à certains plafonnements et sont couramment employées pour faire des abris et des palissades.

---

(1) Dans « Au Cœur de l'Afrique » le célèbre explorateur **Schweinfurth** que nous accompagnâmes en Kroumirie, en 1908 et qui voulut bien nous honorer de ses conseils et de son amitié écrit : le dattier sauvage « phœnix spinosa », dans lequel on peut voir à bon droit la souche de l'espèce que l'on cultive depuis la Sénégambie jusqu'à l'Indus, forment ici des broussailles qui, avec le rotang, bordent les ruisseaux de halliers impénétrables. Les doubles crocs du rotang, ou « calamus », de la force des hameçons à brochets, traversent les vêtements, saisissent la peau et vous retiennent de la même manière que l'« attends un peu » du midi de l'Afrique.

Avec les folioles, *saf* on fabrique de la vannerie et des *medhalla*, vastes chapeaux sahariens, tandis que les fibres ligneuses du liber qui se trouve à la base des djerid sous forme d'un tissu réticulé fort résistant sont tressées en cordes solides. Le tronc, quand il est vieux, fournit des poutres pour la bâtisse, mais n'est guère combustible.

Enfin, il n'est pas jusqu'aux noyaux de dattes qui, recueillis et préalablement concassés, ne servent à l'alimentation des chameaux.

Nous lisons aussi, de DESFONTAINES :

« On les sème en quinconce, ou bien sans ordre à quatre ou cinq mètres de distance les uns des autres, près des seguïa qui sourdent des sables du désert ou bien qui sont amenées des collines ou des montagnes voisines; et plus ces eaux sont abondantes, plus les palmiers s'élèvent nombreux et robustes. Cet arbre, en effet, bien qu'aimant à vivre sous un climat chaud et dans une terre sabloneuse, se trouve bien des irrigations fréquentes, quelle que soit d'ailleurs la nature de l'eau : douce, salée ou même nitreuse. C'est au printemps et surtout en été qu'on irrigue les plants des palmiers. Les cultivateurs endiguent les ruisseaux par des barrages, et les eaux conduites par des rigoles d'arrosage, coulent vers chaque palmier, où elles sont retenues par le moyen d'un rebord de terre élevé autour de la base du tronc en forme de cercle ou de carré, et qui admettant l'eau d'un seul côté, l'empêche de l'autre de couler plus loin.

« Les cultivateurs jouissent tour à tour du bénéfice des irrigations; elles sont réglées en effet par des lois stables, et même dans quelques lieux il est perçu, de chaque propriétaire, un impôt annuel évalué d'après la quantité de palmiers qu'il possède.

« Il n'est pas rare de rencontrer des bois de palmiers d'un myriamètre de tour, et dans leur voisinage des bourgades étendues et peuplées d'hommes sains et vigoureux. Les bois de palmiers étant impénétrables aux rayons du soleil, fournissent dans cette brûlante contrée, une ombre hospitalière aux habitants, aussi bien qu'aux voyageurs et aux animaux. Sous leur épais ombrage croissent sans ordre l'oranger, le citronnier, le grenadier, l'olivier, la vigne qui souvent grimpe en noueuses spirales le long du tronc des palmiers. Tous ces végétaux bien que croissant à l'ombre, portent des fruits délicieux, et les yeux se repaissent du spectacle de la variété des fleurs et des fruits, pendant que les oreilles sont charmées par les joyeux concerts des oiseaux attirés par l'ombre, l'eau et la pâture.

« Les dattiers se multiplient de deux manières, ou de semence ou de bouture. Les graines, ou noyaux, sont enterrés au printemps au nombre de deux ou trois ou même

quatre dans un trou peu profond [1]. Au 3me ou 4me mois du hile dorsal, émerge un funicule rond et très tendre qui, en peu de jours, s'allonge, puis s'épaissit intérieurement en un bulbe cylindrique, lequel émet par la base une radicule simple et perpendiculaire, en même temps qu'à la partie supérieure, émerge une foliole unique et simple également; plus tard cette racine s'allonge encore et se divise en rameaux; le nombre des feuilles s'accroit, et vers la 3me ou 4me année de son âge, la plante dépouille les traits de l'enfance et revêt complètement la figure de ses parents. Les dattiers multipliés de cette manière ne portent pas de fruits avant l'âge de douze ou quinze ans et dégénèrent même le plus souvent; et comme dans la jeune plante il n'existe aucun indice de sexe, un très grand nombre se révèlent mâles en grandissant, qui, presque inutiles, trompent l'espoir du cultivateur. C'est pourquoi la multiplication par boutures est préférable et préférée en réalité. Les arbres donnent ainsi des fruits plus vite et d'excellentes variétés sont conservées et propagées par cette méthode. On resèque les drageons durant deux ou trois ans, tantôt de la base du tronc, d'autres fois près des aisselles des feuilles et même du sommet des arbres (et ces derniers sont très nuisibles s'ils ne sont enlevés), on les enterre dans des fosses, on les défend du soleil par des couvertures et on les arrose une fois par jour jusqu'à ce qu'ils aient pris racine. A la 4me ou 5me année, tantôt plus tôt, tantôt plus tard, ils portent des fruits, mais ceux-ci sont médiocres et sans noyau et n'atteignent leur dernier degré de perfection que lorsque le pied a atteint l'âge de quinze ou vingt ans. Les pieds femelles sont seuls cultivés régulièrement, car seuls ils sont productifs. Les mâles croissent spontanément à l'état sauvage, mais en bien moindre quantité, et dans quelques contrées les fleurs mâles, apportées de loin, se vendent pour l'imprégnation des femelles.

« Le dattier croît lentement et vit deux ou trois cents ans, si l'on doit ajouter foi au témoignage des Arabes, en Barbarie il s'élève à vingt ou trente mètres. Son tronc en forme de colonne de trois ou quatre décimètres de diamètre, se compose de fibres très épaisses, un peu aplaties, lisses, dures, flexibles cependant, étendues parallèlement et d'un seul trait de la base au sommet et coupées de quelques fibres obliques; elles se séparent facilement dans la plante jeune ou morte et en train de se pourrir. Si l'on

(1) On enterre les noyaux de dattes en les superposant deux par deux. On les sème ainsi plusieurs ensemble parce que le plant qui naîtrait d'une seule semence serait trop faible. Leurs radicelles s'entrelacent mutuellement de sorte que les jeunes plantes, se confondant et se greffant les unes dans les autres, ne forment plus qu'une seule tige. (Théophraste, Hist. L. II ch. 8).

scie ce tronc transversalement la section ne laisse voir ni couches annuelles, ni canal, ni rayons médullaires.

« La moëlle remplit les intervalles des fibres qui croissent graduellement en densité du centre à la circonférence qui sont généralement grêles et dures, et où le tronc par conséquent est bien plus solide et plus résistant qu'au centre. Cette organisation, commune à tous les palmiers et à toutes les autres plantes monocotylédones, diffère absolument de celle des dicotylédones. La tige n'est pas revêtue d'une écorce proprement dite et ne grossit pas par l'addition de nouvelles couches de fibres. Elle se couronne d'une cime touffue, pérennante, très élégante et toujours verte. Les feuilles, au nombre d'une cinquantaine, longues de quatre ou cinq mètres se composent de folioles lancéolées, concaves, aiguës et disposées en dents de peigne double. Les feuilles nouvelles au nombre de sept, au témoignage de Kœmpfer, émergent tous les ans du cône central, pendant qu'un pareil nombre des inférieures se dessèchent et meurent. En automne et en hiver on coupe, un peu au-dessus de leur base, les pétioles ainsi flétries. Ces onglets sarmenteux persistent fort longtemps et présentent ainsi des échelons rendant l'ascension facile. A la fin cependant, ils se séparent par le dessèchement et la rupture de leurs fibres qui survient avec le temps; et alors à leurs places apparaissent sur le tronc des anneaux transversaux, bas et contigus, qui indiquent l'ancienne insertion des pétioles ainsi que l'accroissement lent et annuel de l'arbre.

« Les dattiers fleurissent au commencement du printemps et leurs fruits mûrissent en automne. Les spadices, au nombre de dix ou vingt, quelquefois plus, rameux et renfermés dans ses spathes s'élèvent à la fois du milieu des feuilles et du faîte de chaque arbre. Les fleurs sont dioïques; leur périanthe est sexpartit et leurs étamines sont au nombre de six [1].

« Vers la fin de ventôse (février), et avant que les anthères n'aient émis leur pollen, le palmeriste cueille sur les arbres, les fleurs mâles destinées à la fécondation des femelles. Ils fendent longitudinalement la spathe qui, si l'on s'en rapporte à Kœmpfer, renferme dix à douze mille fleurs, puis coupent, divisent et préparent les rameaux florifères du spadice de façon qu'ils puissent être insérés et liés facilement au-dessus des fleurs femelles. Pour savoir si les

---

(1) **Kœmpfer**, dans ses « Aménités exotiques » p. 697, où il donne des dattiers une description fort étudiée indique à tort que leurs fleurs ont la corolle tripétale et sont dotées de trois étamines.

(2) En Tripolitaine et dans l'île de Djerba, où le palmier se se perd au milieu d'arbres fruitiers très féconds, les fellahs pratiquent avec des fleurs fraîches ; mais la plupart d'entre-eux négligent ces procédés de reproduction, et s'en remettent de ce soin aux vents et aux insectes.

fleurs mâles sont mûres et propices à la fécondation on palpe les spathes et si elles font entendre un léger crissement elles doivent être cueillies sans retard, car dans cet état les anthères conservent longtemps leur pollen sans risque d'éruption.

« Les fleurs mâles, préparées comme dessus, sont suspendues et desséchées à l'ombre; propres alors aux relations sexuelles, elles peuvent se conserver jusqu'à l'année suivante. Quelques praticiens cependant les attachent fraîches; la plupart des autres attendent le mois de floréal, parce que les fleurs femelles, alors en parfaite floraison, aspirent aux rapprochements sexuels par leurs pistils entr'ouverts; quelques-uns répandent la poussière fécondante sur les femelles en secouant les mâles. »

L'imprégnation artificielle des palmiers est très ancienne et a été décrite por THÉOPHRASTE (Liv. II), et par PLINE-LE-JEUNE dans son *Histoire du Monde* (Livre XIII ch.4). Ce dernier traite longuement la sexualité chez les végétaux. Quant à CLAUDIEN, voici ce qu'il écrit dans ses *Essais d'églogues :*

« *Les végétaux vivent pour l'amour, et chaque arbre, tour à tour goûte le bonheur d'aimer; les palmiers se penchent vers de mutuelles unions, le peuplier frémit du trait du peuplier, le platane soupire après le platane et l'aune après l'aune...* »

PONTANUS a chanté en vers très élégants les amours d'un couple de palmiers dont le mâle avait été transplanté à Brindes et la femelle à Otrante; ils avaient longtemps été stériles mais une fois adultes et bien que séparés par une grande distance, la femelle produisit des fruits :

« Dans les vastes plaines de Brindes verdit un arbre majestueux amené des champs iduméens; l'autre palmier, son émule, s'élève dans les gorges d'Otrante; l'un offre les traits virils, l'autre la beauté féminine. Ils ne grandirent pas dans le même sol, en raison de la distance des champs qui les ont vu naître. Aucune affection ne les liait et les lieues les séparaient. Tous deux demeurèrent ainsi longtemps sans propager leur race, et leurs cîmes feuillues restèrent sans fruit. Mais dès qu'ils eurent étendu leurs amples rameaux et commencé à jouir plus librement de l'aspect du ciel, leurs sommets touffus s'entraperçurent : l'un reconnut son épouse et l'autre son époux. Leurs veines altérées aspirèrent alors à une douce flamme et ils portèrent d'eux-même les rejetons désirés. Leurs rameaux se chargèrent bientôt de germes précieux et ils emplirent leurs rayons d'un miel liquide... »

Les fleurs mâles du dattier répandent, au loin, une odeur spermatique des plus vives, et il n'y a pas lieu de s'étonner si les femelles peuvent, grâce aux zéphirs, être fécondées de loin. Une odeur semblable se dégage du châtaigner, du caroubier, du néflier, etc., etc.

En arabe, le rejeton du palmier est dit *feçila*, tant qu'il reste au pied de l'arbre qui l'a produit, c'est-à-dire n'a pas été encore détaché; mais dès qu'il est transplanté il prend le nom de *hachana;* plus tard quand il produit et qu'un âne chargé peut passer sous les branches sans les effleurer il devient *djebbara.*

On cueille les dattes en automne. Les cultivateurs grimpent sur les palmiers, soit en s'appuyant des pieds et des mains sur les onglets dressés en forme d'échelons, soit au moyen d'une corde dont les extrémités solidement nouées forment un cercle embrassant à la fois le tronc de l'arbre et le corps de l'homme sous les aisselles; celui-ci s'appuyant alors des pieds sur le tronc et saisissant la corde des deux mains, la lance en haut à plusieurs reprises, et avec une admirable légèreté triomphe de la hauteur du palmier.

Les fruits cueillis sont déposés dans un couffin qu'on descend à terre au moyen d'une corde. On coupe même en les laissant entiers, les spadices chargés de leurs fruits. On monte plusieurs fois sur les palmiers à mesure de la maturité des fruits. On fait sécher les dattes pendant quelques jours sur le sol. Les dattiers les plus vigoureux portent de huit à dix régimes fructifères, dont quelques-uns pèsent jusqu'à neuf et douze kilogrammes.

On compte quinze à vingt variétés de dattes, reconnues par des noms particuliers, distinguées par la grosseur, la consistance, la couleur la saveur etc., etc. et dont quelques-unes manquent de noyau. On préfère celles qui sont blondes, fermes et demi-transparentes. Ces fruits sont sucrés, sains, très nutritifs, agréables et d'autant plus estimés qu'on les mange sans préparation et tels que les offre la nature, cette mère excellente.

La qualité de datte la plus recherchée est la *deglet-ennour*, que l'on dirait confite et qui est généralement produite par la région de Biskra-Touggourt-Souf; la *deglet-el beïdat* est appréciée surtout en raison du goût fin qu'elle conserve bien que desséchée; elle est de deux sortes : la blanche et la blonde un peu moins fine; la *rhers* ou datte molle qui forme un amalgame compact et que le prolétaire mélange à de la semoule beurrée pour préparer le *rhiz.*

Tels sont les trois principaux groupements auxquels on peut ramener les nombreuses dattes d'ailleurs assez mal définies, chaque région produisant une ou plusieurs qualités différentes. C'est ainsi qu'en Tripolitaine nous avons trouvé la datte du pays, le *rthob*, fruit très mielleux, d'une teinte

brunâtre, de la grosseur d'un pruneau et qui doit être consommé frais. Là comme en Egypte, on extrait de la macération de ces fruits un jus qui distillé produit un alcool alimentaire, de qualité inférieure d'ailleurs tandis que ce même jus très fermenté se peuple de *micoderma aceti* et offre un liquide fort riche en acide acétique.

Tandis qu'au Tafilelt et à Figuig se retrouve une datte de qualité analogue mais qui peut être desséchée et exportée. Dans ces pays elle porte le nom de *tekkous*. تقوس

Au Mzab la datte s'appelle *tmer* تمر, et en dialecte mozabite *tini* تني. Ce fruit porte divers noms suivant son degré de maturité :

el brir, البرير petite datte; b a m i r بسير

tarhioul, تغيوت : quand le noyau est formé;

tourchimt تورشمت : commençant à tourner (mûrir);

outchith, وحيط : à moitié mûre;

ajerdon pl. *oujerdon*, أزردون ج أزردون : mûre;

tinimi, تنيني : très mûre.

Les mozabites sont friands de *tourchimt* et d'*outchith* qu'ils mangent comme dépuratifs au printemps et dont ils combattent l'astriction en mangeant de la chair de chien. C'est pourquoi les nomades vendent, à cet effet, des chiens qu'ils engraissent préalablement avec des farines délayées dans du lait de chamelle.

Les principales qualités de dattes du Mzab sont : la *bent-kbala*, molle et recherchée, originaire d'Ouargla et se retrouvant au Djerid, au Souf et à Touggourt; la *taïzaouine*, la *tazerzaït*, la *tamedjarht*, la *sebâ-aârous* ou *arrous*, la *aouchit*, comparable à l'*arichti* du Souf et du Djerid; la *tikcība*, l'*akerbouch* qui a la forme et a couleur d'une châtaigne; la *touadjate* qui rivalise avec la bent-kbala, exquise quand elle est confite et fourrée avec un mélange d'amandes pilées et de pistaches (festek); la *takermoust*, qui a la forme et la couleur noire de la figue dite « bezzoul khadem » (sein de négresse); la *taoudent*, la *hamria* de couleur rouge et enfin l'*ytrine* particulièrement recherchée et commune à tout le Sahara. Il y a aussi la *rhars*, que l'on convertit, parce que très maléable, en pains de plusieurs kilogs qui, empilés et comprimés soit dans une peau de mouton (betana) soit dans un sac tissé (ghrara) peut se conserver sans altération — dans les endroits secs — deux, trois, quatre ans ou plus même.

Dans l'annexe de Ghardaïa, y compris Metlili et ses dépendances, l'impôt dit *lezma* est constitué par les palmiers.

Ce qui confirme combien cet arbre est en honneur chez tous les peuples de l'Ifrikya, c'est le dicton du critique santon SIDI AHMED-BENYOUSSEF ÆL MILIANI ER RACHIDI, lorsqu'il parle de la plaine d'Eghris, patrie du sultan Elhadj-Abd el-Kader :

« *Dans l'Eghris tout palmier cache un santon et même chaque branche de palmier possède son marabout...* »

***

La flore du Mzab comme celle de tout le Sahara, d'ailleurs, est sensiblement différente de celle du Tell et des Hauts-Plateaux et, à fortiori, de celle de l'Europe. Cette différence est bien plus le fait des rigueurs atmosphériques que de l'aridité du sol, car les laborieux mozabites, en créant des oasis artificielles ont prouvé que partout où il y a de l'eau et de la terre, sous le soleil, *à quelque profondeur que ce soit,* on peut en obtenir des rendements, plus ou moins fructueux s'entend.

Au printemps d'ailleurs toutes les steppes désertiques où croissent des végétaux se couvrent d'une multitude de fleurs et de bourgeons dont les gaies couleurs mettent en ces horizons fauves un charme particulier. Dans les jardins, rosiers et jasmins mêlent leurs parfums suaves aux odeurs capiteuse des œillets, des renoncules, des acacias, des genêts et surtout des *nouar-ez-zouaoua* (narcisses).

A Tripoli, à Djerba, à Biskra, comme à Marrakech, la flore printannière offre des exemples d'une luxuriance incomparable, et celle du Mzab bien que moins variée ne demanderait sans doute qu'un peu plus d'eau pour se développer de même.

Dans la Chebka croissent ou sont cultivés les végétaux dont voici à peu près les familles et les principaux caractères :

AMPÉLIDÉES : la vigne *Vitis vinifera* عديل *adil*, y pousse admirablement, son raisin est bon et les ceps y atteignent un développement comparable à celui de ceux du Maroc, bien qu'en divers endroits de ce dernier pays ils offrent des proportions invraisemblables, tel celui que nous avons mesuré, à Meknès et dont le tour accusait une

moyenne de 1 m.30 sur une hauteur de 4 à 5 mètres, avec un ombrage s'épandant sur plus de deux cents pieds, dans la rue de Souïka.

On ne fabrique pas de vin dans la Chebka, mais on fait sécher des raisins, *zebib* زبيب ;

AMARYLLIDÉES : *Paneratium Saharæ*, vénéneux.

L'APOCYNÉE commune dans l'Afrique du Nord : le laurier-rose, *Nerium oleander* croît en abondance sur les bords de l'Oued-Metlili et de ses affluents.

Une ASCLÉPIADÉE que les herbivores mangent avec avidité est le « hallab », *Periploca ausgustifolia*, lequel croît sur les flancs des gara tandis qu'une autre asclépiadée, l' « oum el-leben », *Daemia cordata*, est vénéneuse.

Les AURANTIACÉES sont péniblement cultivées au Mzab. Cependant depuis quelques années les mozabites telliens sont parvenus à en propager dans les oasis de la Chebka certaines espèces qui, savamment greffées et soignées, promettent d'heureux résultats : le *Citrus aurantium*, oranger doux et le mandarinier commencent à produire des fruits d'assez bonne qualité; le *Citrus limonium*, citronnier et le cédratier, *Citrus médica*, y poussent également.

Les BORRAGINÉES présentent comme type un héliotrope l'*Heliotropum europæum* implanté, assez malingre du reste et aussi l' « helma », *Lithospermum callasum*, plante désertique blanchâtre, hispide, fort appréciée par les chameaux.

Les CACTÉES sont représentées par de rares sujets de *Opuntia ficus indica*, dit « figuier de barbarie », ou encore kermat-en-Nçara, « figuier des Chrétiens », et importés du Nord, dont les baies sont fort recherchées par les indigènes qui en donnent les raquettes aux chameaux et aux chèvres.

Les CANNABINÉES, dont le type est le chanvre, *Cannabis Sativa*, sont très rares au Mzab en raison de la proscription rigoureuse du *hachich*, extrait mou, et du *kif* sommités fleuries et desséchées, pourtant si recherchés au Sahara et dans toute la Berbérie en général. Le hachich et le kif sont l'opium (afioun) de l'Ifrikya et leurs effets sont désastreux... Certaines nourrices même, pour calmer leur nourrisson, n'hésitent pas à leur en faire absorber de petites quantités; et il en est qui parfois forcent un peu la dose... Mais la plupart emploient dans ce sens comme narcotique anodin

la décoction du *khachkhach* (pavot); c'est pourquoi certains plants de ces *Papaveracées* ont, depuis quelque temps, fait leur apparition au Mzab, apportés par des maris, obligeants sans doute mais irréfléchis.

Les CAPPARIDÉES se rencontrent dans les anfractuosités rocheuses sous forme du *Capparis spinosa* dit « kebbar » dont les fleurs blanc-rose, irrégulières et multistaminées sont employées en décoction contre la dysenterie et la colite muco-membraneuse.

Les CHENOPODÉES constituent au Mzab une famille largement représentée : l'épinard, *Spinacia oleracea*, y vient pourtant plus difficilement que l'arroche, *Atriplex hortensis* la précieuse herbe d'Esculape, dite *bou-l'tlouts*, qui est aussi très comestible.

Trois sortes de *bettes :* la bette-poirée, la bette à cardes et la bette-rave.

La première produit des feuilles émolientes, très alimentaires et riches en fer; la bette-à-cardes donne des nervures comestibles, quant à la bette-rave, soit jaune soit rouge, elle y est de qualité très inférieure.

Parmi les CHÉNOPODIACÉES : sur les murs d'enceinte de Ghardaïa et d'El-Atheuf, on relève quelques maigres échantilons d'ansérine, *Chenopodium murale*.

Les chameaux, les chèvres et les moutons sont friands du « guetaf » *Atriplex halimus*, qui croît dans la chebka et dans tout l'erg en général, comme aussi du « rmets », *Haloxylon articulatum*, salsolée ligneuse; du « dhomrane », *Tragonum nudatum*, plante frutescente; du « gueddam », *Salsola vermiculata*, qui fleurit dans les palmeraies etc. etc.

Les CISTINÉES sont au Mzab comme au Souf l'*Helianthenum sessiliflorum* dit « rguig » et l'*Helianthenum kahiricum* dit « rguaâ ».

Les COMPOSÉES sont diverses :

L'*Artemisia judaïca*, des *Centaurœa*, le *Catananche arenaria*, le *Spitzelia saharæ*.

Au printemps quelques pieds d'intybe (chicorée) *Chicorium intybus*, employée comme tonique et stomachique.

N'oublions pas l'*artemisia herba alba*, dite « chiha » (armoise), dont les pousses vertes consommées en abondance par les chameaux leur occasionnent parfois une maladie dite « rhedda ».

Dans le fond des vallées une gymnosperme, « alenda » *Ephedra alata* dont les jeunes feuilles sont également broutées par les chameaux. De plus les sahariens en utilisent les

propriétés astringeantes comparables à celles de l'alun, et même certaines matrones l'appliquent de même façon comme contractant spécial et compensatoire de l'*excision*...

Comme CONIFÈRES : le cyprès *Cupressus sempervirens*, le thuya, « arhrhar », le genevrier, *Juniperus* se développent très difficilement dans certains endroits frais des vallées.

En fait de CONVOLVULACÉES, quelques malingres sujets de *Convolvulus lineatus*, dans les lits des oueds, aux endroits humides; et sur les rives de l'Oued-Metlili le *Convolvulus althæoïdes*, commun au Chott Melrhir.

L'importante famille des CRUCIFÈRES offre quelques types difficilement sélectionnables : le chou ordinaire, *Brassica oleracea*, y est amer et ne pomme pas, il est de même médiocre qualité que celui que l'on cultive dans les « rhithane » (jardins en cuvette du Souf), et aussi dans les palmeraies de la Tripolitaine. Quant au chou pommé, proprement dit, le *Brassica capitata*, on en obtient dans les jardins quelques maigres spécimens, mais au prix de grands efforts.

Le navet, *Brassica napus*, acquiert un gros développement au détriment de sa qualité : filandreux, amer.

Le radis, *Raphanus sativus*, y est gros et médiocre.

La roquette, *Eruca sativa*, est comme en Tripolitaine assez commune mais sa saveur acide en raréfie l'emploi comestible, on s'en sert en décoction ou en macération pour traiter les affections cutanées des chameaux.

En hiver le cresson de fontaine, *Nasturtium officinale*, est assez abondant dans les séguia.

Un autre crucifère, qui se retrouve dans tout le bassin saharien, est le « chebri », *Zilla macroptera*, répandu dans la chebka ainsi que la rose de Jérico, *Anastatica hiérochuntica*, qui fleurit et fructifie sur les plateaux et que les vents emportent une fois desséchée par la chaleur. Déposée alors sur un sol humide ses rameaux s'entrouvent et émettent des graines dans des conditions favorables à la germination.

Le « goulguelam », *Mathiola livida*, pousse dans les sables et sur les plateaux. Dès que sa présence est signalée les pasteurs accourent pour la faire brouter à leurs troupeaux qui en sont friands.

Plusieurs autres crucifères encore, mais pas de *Malcomia Ægyptica* ni d'*Hemophyton deserti appelé* « alga », nom de la ronce en général.

On rencontre également dans les ravins de la chebka un crucifère, l'*Enathrocarpus clavatus*, dit « karthas », reconnu dangereux pour l'alimentation cameline.

Les CUCURBITACÉS, au Mzab comme dans toute l'Afrique, sont l'objet d'un soin particulier. On y cultive un melon de qualité médiocre, le *Cucumis melo*, et un concombre, le *Cucumis sativus*, qui s'y développe normalement. La pastèque « dlâ » *Citrullus vulgaris*, sapide et énorme est la reine de cette famille. La courgette, *Cucurbita pepo*, y vient bien aussi de même que la *Cucurbita maxima*, potiron dont la chair couleur saumon est employée dans la préparation du bouillon du thaâm (couscous). La « graâ guechara » ou courge-bouteille des pélerins, *Genaria vulgaris*, s'y trouve aussi. La coloquinte, *Citrullus colocynthis*, très répandue dans le lit des oueds sahariens est moins abondante au Mzab.

Remarquons comme CYPERACEES le souchet rond, *Cyperus rotundus*, qui croît dans les mares d'irrigations des palmeraies.

Les EBENACEES sont représentées dans certains jardins du Mzab par quelques plaqueminiers d'Orient, *Dyospiros kaki*, importés depuis peu dans l'Oasis de Ghardaïa et cultivés avec soin.

Parmi les EUPHORBIACÉES, le ricin commun, *Ricinus communis*, se développe rapidement, on lui prête la propriété, surfaite semble-t-il, d'éloigner les mouches.

Quelques spécimens d'*Euphorbia cornuta* mais pas d'*Euphorbia guyoniana* que l'on rencontre dans le voisinage des chotts de l'Est du Bassin Saharien.

Les FRANKENIACÉES sont représentées au Mzab par la *Frankenia pulverulente*, la plante vénéneuse dite aussi « herbe au lait de serpent » que les mozabites désignent sous le nom de « mlafaâ ».

Les GENTIANÉES sont assez rares dans la chebka ; pourtant le long des ravins, y croît l'*Erythræa ramosissima* « merr el-hanèche » (bile de serpent), centaurée commune employée comme fébrifuge comme l'*Erythræa centaurium*.

Quant aux GRAMINÉES : l'*Hordeum vulgare*, orge commune, et le blé dur *Triticum durum* sont cultivés dans les jardins, mais en fort petites quantités. Ces céréales sont plutôt importées du Tell ou des Hauts-Plateaux.

La « bechna », nom arabe de la *Penicillaria spicata*, est plus commune, c'est la même qui sert à préparer la « bazine », pâtée alimentaire que les indigènes de Tripolitaine et les nègres du Fezzan absorbent le soir en fait de couscous,

aliment grossier très peu répandu d'ailleurs au Mzab, et seulement consommé par les prolétaires.

Le sorgho, *Sorghum vulgare*, ainsi que le millet blanc et le millet noir, *Panicum miliaceum*, sont abondants au Mzab.

A ces graminées il convient d'ajouter celle qui est la plus commune dans le Sahara, le « drinn », *Aristida pungens* qui sert à divers usages : sa graine appelée « louth » rend une farine de qualité inférieure, et les chameaux broutent ses pousses tantôt très fournies et comme dans tout l'Erg, inondant la région en colonies serrées, tantôt éparses et sur les flancs ou à la base des « ourhrour ». C'est le « pain » des troupeaux nomades.

Son alter ego le « sfar » *Imperata cylindra*, fourrage très apprécié au Sahara, est plus rare au Mzab. Ce même sfar est le diss vulgaire si répandu dans le Tell et sur les Hauts-Plateaux.

Les herbivores recherchent aussi le « nsi », *Aristida plumosa*, qui croît par petites touffes, de même que l'« esseliane », *Aistida obtusa*, et l'*Agrostis verticillata*.

Quant à l' « oulefa », *Setaria verticillata*, elle croît sans grand profit le long des seguias.

Le chiendent — dit « nedjem » en Arabe et « azezmir » en dialecte mozabite — apparaît au Mzab sous deux espèces entre autres : le *Triticum repens* et le *Cynodon dactylon*.

Quant à l'alfa, « el-halfa », la *Stipa tenacissima*, on n'en trouve que quelques touffes dans le midi de la chebka.

Quelques rares spécimens de *Pennisetum ciliare* et de *Panicum turgidum*.

Et pour finir, dans l'oasis de Ghardaïa, quelques essais de plantations de maïs assez chétif *Zea maïs*.

Les GRANATÉES sont glorieusement représentées dans les jardins du Mzab par le type même de la famille dite en arabe « Roumane », le grenadier, *Punica granatum*, (compris aussi dans la famille des Myrtacées), dont les fleurs

---

(1) Au sujet de l'alfa, le Commandant Cauvet écrit à propos du chameau : « Dans l'Afrique du Nord, il trouve en s'éloignant du littoral algérien, les grands peuplements d'alfa des Hauts-Plateaux. Le **Stipa tenasissima**, alfa, couvre d'immenses zônes de terrains calcaires, même dans des montagnes rocailleuses et difficiles. C'est un plante dure et coriace dont la rumination use rapidement les molaires des chameaux. Les chameaux des Ouled-Naïl qui habitent les régions alfatières sont, dit-on, reconnaissables à cette particularité. En outre son usage est constipant. Le nom d'alfa est appliqué dans certaines contrées au **Lygeum spartum** ; à Koufa, à l'**Imperata aydrica** ; en Egypte à l'**Eragrostis cynosuroïdes**.

C'est là dit-il, un exemple des plus frappants de la confusion, qui règne quant aux noms des végétaux entre les divers dialectes arabes. (« Le Chameau », J. B. Baillière, éd. Paris, 1924).

grenat à pédoncule de pourpre mettent une note gaie dans ces frondaisons aux verts les plus variés. Ses fruits écarlates y atteignent parfois des proportions hors de l'ordinaire et leur écorce est d'un emploi textile indiqué pour les divers tons de vert. Quant à la racine, elles est employée comme antihelminthique et tœnifuge.

Une IRIDÉE, importée et cultivée avec soin est le safran dit « zaafrane ». *Crocus sativus* dont, les divisions stigmatifères du style sont employées comme condiment et aussi comme excitant, voire même comme emménagogue.

En fait de LABIÉES, les Mozabites cultivent surtout la menthe poivrée, *Mentha piperita*, dite « naâna » et aussi « ikama » employée comme stimulant, diffusible, stomachique. Depuis quelque temps même le mode d'emploi de cette menthe en infusion avec du thé, à la manière marocaine, a été introduit au Mzab.

Une plante de la même famille croît à l'état sauvage dans les jardins et endroits frais : le « fleiyou », sorte de *Pulegium*, employé comme condiment culinaire, surtout pendant le ramdhane (mois du carême obligatoire). De la lavande, *Lavandula multifida*, dite « halhala », peu odorante d'ailleurs et du thym, *Thymus*, « zaater », croissent dans les vallées et sont broutés par les chameaux, plutôt qu'employés comme aromates.

Quant à la sauge, *Salvia Ægyptiaca*, on en trouve dans le lit des oueds. Ses feuilles servent à préparer des infusions théiformes, excitantes et digestives et sont aussi employées, pendant les grosses chaleurs, de la façon suivante: placées dans les narines elles entretiennent, paraît-il, la fraîcheur des fosses nasales et préviennent les pharyngites fréquentes, à cette époque de sécheresse, chez certains sujets lymphatique... ?

Les LAURINÉES ne sont représentées que par quelques rares spécimens de *Laurus nobilis* (laurier-sauce ou laurier d'Apollon).

La famille des LÉGUMINEUSES est abondante au Mzab : le pois ordinaire, *Pisum sativum*, et le haricot, *Phaseolus vulgaris*, donnent abondamment, s'ils se trouvent à l'ombre et à l'humidité; mais ils ne résistent pas au siroco.

Le pois chiche, *Cicer arictinum*, y est exceptionnellement cultivé et vient assez bien de même que la fève comestible, *Faba sativa*.

La luzerne, *Medicago sativa*, pousse moins bien que dans la vallée de l'Oued-Mïa, en raison de la pénurie d'eau. La fève des marais, *Faba vulgaris*, y est plus abondante.

Les diverses variétés d'acacias s'y développent normalement, notamment la *Farnesiana*, l'*Arabica* et surtout l'*Horrida*. L'*Astragalus gombo* y est aussi commun, de même qu'une légumineuse dite « chedida », *Astrogalus Fontanesii* qui provoque chez le chameau de graves entérites. On désigne également sous le nom de « chedida » ou « chedad » une autre variété de genêt, la *Genista capitellata*, offrant les mêmes dangers pour la race cameline. Quant au « rthmen », *Retama retam*, qui était jadis fort abondant dans la chebka il en a presque totalement disparu ayant été employé pour la cuisson de la chaux et pour divers autres usages.

Le bethoum *Pistacia atlantica*, ce roi des *Anacardiacées* dont on rencontre de magnifiques types depuis Guelt-es-Stel jusqu'à Tilrhemt, se fait plus rare aux abords de la chebka.

Ajoutons à ces légumineuses quelques spécimens de *Genista saharæ*, *d'Acantyllis tragacanthoïdes* ou *Astragalus Fontanesii*, etc., toutes plus ou moins propres à l'alimentation des ruminants. Enfin on signale comme légumineuse, dans certains jardins, quelques plants de « soussa », *Glycyrrhizza glabra*, réglisse, dont la racine dite « areg-es-soussa » est employée comme diurétique.

Parmi les LYTHRARIÉES la panacée des Arabes, le « hanna », *Lausonia inermis*, est cultivé dans les jardins mais il est surtout importé au Mzab par les caravanes venant de Rhadamès et de la Tripolitaine. Le henné est employé par les Mozabites ainsi que par tous les Arabes tant d'Orient que d'Ifrikya et du Moghreb, comme teinture pour les cheveux; cataplasmes émollients; décoctions diverses, etc.

Le henné n'est pas mangé par les animaux, il peut même être pour eux, d'après Vallon, un poison violent.

Les MALVACÉES du Mzab : le type commun du « khobbiz » (petit pain), en Mozabite « tibbiouali », *Malva rotundefolia*, à fleurs petites d'un rose pâle bleuissant à peine par dessiccation. Quelques spécimens de *Malva parviflora* et de *Malva sylvestris* (fromageon), dont feuilles et fleurs sont béchiques et émolientes. Les ruminants en sont peu friands.

On cultive au Mzab l' *Hibiscus esculentus* dont le fruit vert d'un mucillage ambondant, assaisonné de condiments divers, est apprécié, soit cuit soit cru.

Parmi les MÉLIACÉES : quelques semis de margousiers, *Melia azedarach*, ont assez bien réussi et on tend à les propager.

Les Morées sont pâlement représentées au Mzab par le mûrier commun, *Morus Nigra*.

Quant au figuier *Ficus carica*, appelé « tamchet », il produit des fruits (amouchi, pl. imchane, figue) nombreux mais médiocres.

Les Myrtacées sont peu nombreuses dans la Chebka, peu d'*Eucalyptus robusta* ni de *globulus*, ni de *resinifera* car ils supportent mal le siroco, cependant que la variété *redgum* présente quelques beaux spécimens.

Aucune Oléacée poussant naturellement. On a tenté la culture de l'olivier, *Olea europæa* dit « tazemmourt », mais les résultats ont peu répondu aux efforts.

De même pour les Oléinées quelques semis : de frêne *Fraxinus excelsivi* et de *Phyllirea latifolia*, phyllirée.

La famille des Ombellifères est au Mzab l'une des mieux fournies : la carotte, *Daucus carotta*, dite « tifesnakht » y vient bien et y est bonne. Le persil, *Apium petroselinum* y pousse. Le cumis *Cuminum cyminum* y est cultivé sous le nom de « kemmoun » et employé contre les douleurs intestinales en même temps que comme condiment; alors qu'au fenouil, soit sauvage soit cultivé, dit « besbès », le *Fæniculum officinale*, est reconnue la même qualité de carminatif qu'à son similaire la *Pimpinella anisum*[1] « anis-vers. » De même le *Coriandrum sativum*, coriandre, est employé comme assaisonnement.

On rencontre dans les vallées du Mzab une petite ombellifère odorante le « gouzzah », *Diverra scoparia*, dont le pollen de la fleur occasionne une grave ophtalmie, tant chez l'homme que chez les animaux.

Dans le Chebka, peu de *Thapsia garganica* qui dans le Tell porte le nom de « bou-Nafaâ » ou de « driess », plante vénéneuse pour les ruminants et qui chez l'homme peut, par frottement, déterminer de graves dermites herpétiformes.

Les Plombaginées sont rares aussi, la « zeïta », *Limoniastrum guyonianum*, et une petite plante herbacée à cinq

---

(1) Au Mzab est aussi employée cette médication, due aux Juifs d'Orient et d'une heureuse efficacité, contre la constipation persistante surtout chez la femme : La graine d'anis vert pulvérisée est mélangée par petites quantités — en tant qu'absorbant carminatif — à un malaxage composé de miel d'abeilles **rigoureusement pur** (2 parties) et de fleur de soufre (1 partie) et administré par cuillerées à café au cours des deux ou trois principaux repas, desquels sont exclus toutefois, tous condiments excitants ou piquants.

pétales, cohérents par la base et à style distinct, la *Statice Bonduelli*, les représentent seulement.

Comme POLYGONACÉES : l' « ézal », *Calligonum comosum*, brouté par les chameaux.

Parmi les POLYPODIÉES, à signaler une plante médicinale entre les nombreuses en cours dans la thérapeutique des tholba : c'est une sorte de fougère très petite, hybride de la capillaire de Montpellier, *Adiantum capillus veneris* qui est employée comme pectorale.

Le type des PORTULACÉES : le pourpier, *Portulaca oleacera*, est acclimaté dans les jardins. Fortement aqueux, il exhale, après macération, une odeur de concombre.

Parmi les RHAMNÉES, le *Zizyphus Lotus* [1] dit « sedra » ou jujubier sauvage, croît dans la région, en arbrisseaux buissonnant d'environ un mètre de hauteur, dont les ruminants broutent feuilles et fruits.

Quant au *Zizyphus spina Christi* d'Arabie, jujubier de la région sahelienne, on commence à le propager dans les jardins du Mzab.

Dans la Chebka pas de *zizyphus orthacantha*, arbre parfois gigantesque, d'une périphérie de feuillage atteignant souvent trente mètres, que l'on retrouve dans la région du Haouz (Marrakech), mais qui cependant n'atteint pas les proportions du « Sidrat almonteha. »

Les RENONCULACÉES sont peu nombreuses dans la Chebka : le cumin noir « habbat soudat » produit de la nigelle cultivée, est récolté dans quelques jardins de Ghardaïa.

---

(1) « **Le Sidrat almonteha,** ou Lotus de la limite » ; c'est selon la croyance mahométane, l'arbre à l'endroit le plus élevé du septième ciel, à droite du trône de la majesté divine, et qui est la limite où s'arrêtent les actions des hommes et la science des anges et de toutes les créatures.

« Selon une tradition rapportée par le fameux Al-Bokhary dans son Al-Salih, Mohamet dans son ascension nocturne s'arrêta un instant devant le Sidrat almonteha, dont il admira les feuilles larges comme des oreilles d'éléphant et les fruits gros comme des cruches de Hedjer (province et ville de Bahrein). Les sidrat ou lotus qui croissent sur la terre sont d'une taille plus modérée, leurs fruits, qui ressemblent à nos jujubes pour leur grosseur et leur couleur ont une saveur âpre et peu agréable. On les désigne sous le nom de nebek ; les arabes en sont fort peu friands, car il n'en mangent guère qu'en temps de famine et ils les appellent par mépris « themar-en-nomour », fruits des panthères. Le sidrat, que l'on croit être le lotus des anciens, abonde sur les côtes septentrionales de l'Afrique, dans les déserts de la Syrie, de l'Arabie et notamment dans les plaines de Jéricho, où il atteint une taille assez haute.

Quelques commentateurs de l'Al-Koran prétendent, en dépit du texte biblique, que c'est avec du bois de sidrat que Moïse fabriqua les « Tables de la Loi ».

(Vie du célèbre marabout Çidi-Abou-Médin, par **l'Abbé J. Bargès,** Ernest Leroux, éditeur Paris).

Parmi les RÉSÉDACÉES, quelques-unes peu abondantes d'ailleurs, sont broutées par les troupeaux.

Quant aux ROSACÉES, la rose n'existe pour ainsi dire pas au Mzab. Plusieurs essais de plantation de rosiers: *Centifolia*, *Damascensa*, *Moschata*, etc., sont demeurés sans résultats. Peu d'églantine évidemment et pas d'aubépine (cette dernière, si recherchée en infusion de fleurs et de bourgeons par les femmes sahéliennes au moment de la ménopause, manque complètement au Mzab).

Quant au pêcher *Amygdalus persica*, compris aussi dans les Amygdalées comme le *Primus domestica* prunier domestique : ces deux essences y viennent difficilement. Il n'en est pas de même du *Pyrus*, poirier, ni du *Malus*, pommier, dont les fruits abondants mais médiocres, au début, sont devenus meilleurs par suite de greffage et de sélectionnement intelligents; ainsi d'ailleurs en a été pour le *Prunus armeniaca*, qui produit des abricots en quantité. L'abricot vert séché au soleil offre un condiment fort apprécié. Très mûr, il donne compotes, confitures et sirops.

Le cognassier *Pirus cydonia* est cultivé particulièrement à Bni-Yzguène. Son fruit « sferdjel » sert à préparer une pâte confite très délicate et est aussi employé en sirops contre les diarrhées infantiles.

Comme RUBIACÉES, la *Rubia tinctorum*, plante textile est cultivée dans les jardins.

Parmi les RUTÉES ou RUTACÉES : le « harmel », *Péganum harmala*, très commun dans le lit de l'Oued-Mzab, offre, en mai, une jolie fleur à pétales blancs dont l'odeur, hélas, est fort désagréable. Le «djell», *Ruta bracteosa*, qui croît dans les oasis ombreuses, possèderait la propriété d'éloigner les scorpions... Dans tous les cas, toutes deux plantes vénéneuses dont les ruminants s'éloignent par instinct.

La rue commune *Ruta graveolens* est cultivée en pots dans les maisons. Elle fait l'objet de soins particuliers et a le même emploi que partout ailleurs : nervin et surtout emménagogue puissant.

Les SALSOLACÉES se révèlent au Mzab, comme dans tout le bassin saharien, par la présence du « guethaf » *Atriplex halimus* (voy. plus haut Chénépodiacées), du « souid » *Suæda vermiculata;* fort abondant; du « dhomrane », *Traganum nudatum;* du « adjrom » ou « bel-bel », *Anabasis articulata;* du *Caroxylon articulatum;* de la *Salsola soda;* de la *Salsola longifolia*, etc... etc...

Une SCROFULARIÉE, la *Scrofularia deserti*, rare et inutile.

La famille des SOLANÉES, très importante, comprend au Mzab : la pomme de terre ou parmentière, *Solanum tuberosum*, qui, malgré tous les efforts des jardiniers, ne donne que des résultats médiocres, presque infructueux même. En raison de la nature du sol et du climat peu approprié, les tubercules ne se développent pas et germent avant leur maturité. La pomme de terre doit être ensemencée au mois de juillet, abritée et convenablement irriguée, pour produire, en automne, quelques rares et moyens tubercules, de qualité inférieure.

L'aubergine « badendjel », *Solanum melongena*, se développe mais est amère.

La tomate « thommatech » *Lycopersicum asculentum*, est, on le conçoit, l'objet de soins particuliers et donne de beaux produits ainsi d'ailleurs que son alter ego comme condiment : le « felfel » piment rouge, *Capsicum annuum*.

On n'a pas pu faire lever au Mzab la semence de « bethina ». *Hyoscyamus Faleslez*, qui se rencontre beaucoup plus au Sud. A son nom se rattache un souvenir pénible puisque ce fut avec des dattes macérées dans une décoction de cette solanée qu'on empoisonna les débris de la mission Flatters, le 9 mars 1881; plusieurs de nos malheureux compatriotes ne purent être sauvés.

Quant au tabac « dokhane », *Nicotiana tabacum* dont l'usage est, comme nous l'avons dit, proscrit par les kanouns du Mzab, il n'est pas cultivé dans les oasis.

Encore comme solanées, quelques datura, *Datura stramonium* employée contre l'asthme, et aussi comme narcotique et antispasmodique.

Des SYNANTHÉRÉES, dans les jardins à condition d'être abritées et arrosées : la laitue officinale *Lactuca sativa*, la laitue romaine *Lactuca romana;* l'artichaut « guernouna », *Cynara scolymus*, qui fournit d'assez bons sujets, le cardon « khorchef », *Cynara cardunculus*.

Dans la chebka les ruminants sont friands de l' « adhidh », *Zollikoferia resedifolia* et du « chiha », *Artemisia herba alba*.

Comme TAMARISCINÉES : l' « athal », *Tamarix articulata*, est signalé sur le flanc des gara ; ainsi que l' « azaoua », *Tamarix panciovulata;* encore le *Tamarix gallica* et le *Tamarix Africanæ* que les arabes appellent « et-tarfa ».

Les TÉRÉBINTHACÉES : quelques verniers du Japon, *Ailanthus glandulosa*, et du lentisque, *Pisticia lenticus*, ont été plantés à Ghardaïa.

Les URTICÉES : dans les oueds de la Chebka quelques spécimens de l'ortie grièche *Urtica urens*.

Une VERBÉNACÉE : « talouïset », *Verbena tryphilla* (verveine citronelle, herbe sacrée, herbe à tous les maux) a été depuis quelque temps importée du Tell et cultivée dans les jardins. Excellent stomachique en infusion.

Une autre verbenacée, *Lippia nodiflora*, très rare d'ailleurs croît dans les vallées humides, les feuilles en sont avidemment recherchées par les chameaux.

Une TAMARICACÉE : le « fidjane », *Reaumuria vermiculata*, commun à tout le Sahara.

Enfin les ZYGOPHYLLÉES sont représentées par le « rguig chegaâ » *Fagonia-frutiscens* qui ressemble assez au romarin; par la *Chiroka fagonia sinaïca*, dont les chameaux sont friands; et aussi par le *Zigophyllum geolini*, « bou-griba », qui croît par petites touffes granulées, teintées de jaune aux extrémités.

La faune

Ce que nous avons dit de la botanique du Mzab doit aussi s'appliquer à sa zoologie; et, de même que la flore, la faune de la Chebka est, en général, peu riche et peu variée.

Point de grands fauves. Le lion, retiré jadis dans les derniers boisements des Hauts-Plateaux, ne descendit jamais jusqu'à ce pays, pas plus d'ailleurs que la panthère qui, pourtant, fréquentait les daïas et n'était pas rare vers Tilrhemt. Naturellement la rareté des eaux courantes et l'absence totale de forêts et de couverts les éloignaient. Il en fut de même pour les sangliers. Même les troupeaux de gazelles, qui furent nombreux dans les vallées, y sont bien rares à présent. A part ces derniers quadrupèdes, quelques autres spécimens du « Règne animal » : serpents, lézards, peu d'oiseaux, mais des insectes divers.

Voici d'ailleurs d'après l'ordre — méthode de la Classification, les principales espèces vivant actuellement au Mzab.

Comme CARNASSIERS : les chacals « ouchchen » qui parfois accompagnés d'une hyène — « dhzebaa » ou encore « Baba Messaoud » — égarée, rôdent autour des kçour et des campements. Le renard *akaâb* pl. *ikaâbène* ou encore *itchab* pl. *itchabène*, se tient dans les bas-fonds. Le guépard habite surtout le Midi de la chebka et les régions avoisinant l'erg, mais bien rares en sont à présent les spécimens ayant survécu à la chasse qui leur est faite pour s'en emparer vivant; car les Arabes l'emploient pour chasser le lièvre et même la gazelle. Beau félin, au pelage rappelant celui du du tigre, il est quelque peu domesticable, bien que conservant, naturellement, des instincts carnassiers et sauvages.

Le *chat sauvage*, qui jadis se cachait sous les dômes des palmiers à l'affût des oiseaux et des lézards, a quasiment disparu.

Le *fennec* sorte de petit renard à museau allongé et aux oreilles larges et évasées, se cache dans les sables du désert.

Des CARNIVORES : le chien, « aïdhi, pl. iidham », *Canis familiaris*, est très rare au Mzab, où sa chair est mangée à la saison du *tourchint* (dattes commençant à mûrir) et

de l'*outchitch* (dattes à moitié mûres) que les mozabites absorbent comme dépuratifs. La chair du chien aurait donc la propriété de combattre l'astriction de ces fruits et les troubles gastriques et intestinaux qu'en provoquent l'abus. (A signaler que les mozabites se défendent de cette coutume). Ce qui est certain c'est que les nomades font l'élevage des chiens dits « chiens kabyles » et les engraissent avec soin, pour les vendre dans le kçour du Mzab. Coutume signalée d'autre part chez les Haouara et plus tard à Sidjilmassa. Dans la chebka quelques beaux sloughi appartiennent à des mozabites chasseurs.

Le chat domestique, *Felis catus domesticus* (mouch, pl. imouchène) mange les détritus plutôt que les souris ; c'est en quelque sorte comme en bien des endroits, le « vautour domestique ».

Les RONGEURS comprennent le lièvre (adlès, pl. idlesène), de petite taille, ainsi que quelques lapins de couleur fauve. A ce sujet il faut considérer que, dans tout le Sahara, animaux et insectes obéissant à une singulière loi de la nature, prennent la coloration du milieu dans lequel ils habitent. Cela s'observe surtout sur le chameau, l'antilope ,le mouflon, la gazelle, le lièvre, la gerboise, les serpents, les lézards, l'ourane, et il n'est pas jusqu'aux crapauds qui, visqueux comme partout, ne prennent le ton gris-jaune du lit de l'oued desséché.

La gerboise, *Dipus gerboa* ou *Dipus jaculus*, recherche les sables où elle creuse son terrier ; sa chair est prisée par les nomades.

Les représentants de la famille des MURIDÉS sont assez nombreux au Mzab : le rat noir *Mus ratus*, habite les kçour. Une spécialité commune dans la chebka est une sorte de rat-taupe, trapu et de petite taille avec un très court appendice caudal ; une autre grosse espèce y est désignée sous le nom de « goundi ». Enfin la souris, *Mus musculus*, comme partout, infeste les maisons. Peu de souris des champs et de rares musaraignes.

Dans les vallées quelques porcs-épics dits « dherbane ».

Quant aux RUMINANTS, les plus nombreux appartiennent aux espèces domestiques ; ce sont d'abord : le chameau, « aloum, pl. ilmane », *Camelus dromedarius*, que l'on a, à juste titre, surnommé le « vaisseau du désert »[1] et qui est indispensable à la vie des nomades. Son existence se trouve étroitement liée à celle du Saharien. Instrument

(1) D'après certains philologues, notamment Lefebure, le chameau est désigné dans les anciens documents assyriens par le nom d'alba, qui signifie l'« âne de la mer ». (« Le Chameau en Egypte », Lefebure).

exclusif de transport, monture de guerre, il est encore le pourvoyeur de ses principaux besoins. A l'époque des pâturages le lait de la chamelle « talemt, pl. tilemine », est l'aliment quasi-exclusif de la famille ; sa chair est très recherchée et c'est une marque de distinction pour l'hôte de se voir servir un « mechoui », (rôti entier) de camelon. A la confection de selles, de chaussures et de nombreux instruments de ménage est affecté son cuir souple et inusable. Son poil se file en cordages divers : depuis la fine cordelette ou « kheïth » qui ceint de mille tours la coiffure dite « terbouch », jusqu'à la corde des tentes, « habel », et les liens d'arrimage. De même son poil tressé, soit seul soit mélangé au poil de chèvre ou à la laine de moutons, sert à obtenir le tissu « khidouss » imperméable et inusable qui sert à confectionner de riches caftans aussi bien que la kachabïa du pauvre et l'immense sac à dattes ou à céréales, « djebbara »; ou bien encore et surtout les bandes composant les tentes des nomades. La fiente, qui peut servir d'engrais est aussi utilisée comme combustible tant par les nomades que par certains kçouriens qui, dans un coin de leur « beït » ou « takhamt » ont aménagé, en une sorte de cheminée en armoire, un réchaud en fer blanc alimenté par la dite matière desséchée et, chose surprenante, ne dégageant pas de fumée trop désagréable.

Enfin pour le voyageur les traces des pieds du chameau sont autant de marques indicatrices desquelles il peut tirer parti.

En réalité au Mzab, il y a peu de chameaux; la plupart de ceux qui y sont passent et appartiennent à des caravanes. Il est vrai de dire que ces caravanes sont généralement organisées par les Mozabites de qui elles sont la propriété. Guidées par des chaâmbas et des nègres, elles sillonnent le désert depuis le Soudan et pénètrent dans les Hauts-Plateaux et le Sahel, transportant les produits équatoriaux et sahariens.

Deux types de chameaux : le « mehari », *Camelus sinalensis* ou *Camelus alutensis*, chameau de selle, comparable à notre cheval de selle, d'allures et de performances remarquables, qui peut fournir une étape fort longue à un train horaire de quinze kilomètres en moyenne. Cet animal de luxe et de guerre est évidemment l'objet de soins particuliers. (Voir cliché hors-texte).

Quant au *Camelus vulgaris*, il constitue, en raison des services qu'il rend, une richesse appéciable et, bien que bête de charge, certains sokkharine (chameliers) ont accoutumé leurs « compagnons de peines » à une marche accélérée.

Les chameaux du Sud comparés à ceux du Nord sont plus sveltes et ont des formes plus délicates et plus déta-

chées, leur poil est ras ; leur robe d'un ton clair rappelle ou la couleur des sables ou celle des hamada et des plaines jaunâtres, au milieu desquels ils vivent. Plus sobres ils supportent même la soif et la faim.

A ce propos il est logique de signaler l'aberration commune qui consiste à considérer le chameau comme « un animal mécanique », ne buvant et ne mangeant que par occasion et pouvant supporter longues fatigues et cuisants sirocos sans eau et sans nourriture ! Fable vraiment que ce préjugé. Le chameau est au contraire un quadrupède dont l'entretien nécessite les soins les plus constants : très délicat il fournit généralement de fortes étapes mais encore faut-il qu'il soit suffisamment abreuvé et alimenté. D'ailleurs l'axiome naturel est la « poche de réserve » dont la Providence — en sa prévoyance naturelle — a doté le chameau et rien que le chameau ! Quel spectacle édifiant pour ceux qui traversent le désert que d'aperçevoir les innombrables squelettes camelins qui parsèment le traître Sahara de gisements macabres ! Dans tous les cas, malgré leur réserve les chameaux ne peuvent généralement pas supporter une abstinence de plus de cinq jours. Le Dr Amat prétend qu'en hiver au moment où les plantes sont aqueuses, les chameaux peuvent rester au pâturage un mois sans eau et même plus.

Voici comment s'exprime le Commandant CAUVET, qui fait autorité :

« *La grande supériorité que possède dans le désert le chameau sur tous les autres animaux domestiques, consiste, répétons-le, de pouvoir momentanément supporter la soif et la faim mieux qu'aucun d'eux. Là, où une autre bête défaillirait et laisserait son maître en danger, lui peut encore marcher plusieurs jours sans paraître souffrir, et il se tire d'affaire. C'est seulement plus tard qu'il paie les fatigues et les privations qu'il a endurées, si son maître n'a pu ni voulu prendre les précautions nécessaires. Il faut au plus tôt lui donner du repos et la nourriture convenable pour le remettre sur pied.*

« *C'est un énorme avantage mais c'est le seul et il ne faut pas croire qu'on puisse se passer d'alimenter cet animal. Il faut en outre que le chameau qu'on emploie parte dans de très bonnes conditions et que les périodes de disette ne se prolongent pas trop car son endurance n'est pas illimitée et il peut très bien finir par s'arrêter lui aussi en cours de route. Or, dans ce cas, comme il marche patiemment et sans aucune manifestation de fatigue jusqu'à ce qu'il soit au bout de ses forces on le voit subitement s'immobiliser et s'accroupir, incapable de se relever. Il succombe généralement sur place.* Et, nous ajoutons : « avec une

héroïque résignation, sans même pousser une plainte : un profond soupir, un long et éloquent regard de reproche à son maître et c'est fini ! »

« *Le colonel Carbuccia, dans son ouvrage sur le dromadaire, ajoute le* Cᵗ CAUVET, *se vante d'avoir présenté au Général Marey-Monge des animaux « qui n'avaient pas mangé depuis trois jours ni bu depuis trois mois et qui ne paraissaient pas souffrir de cette abstinence... »*

« *Il ne dit pas ce qui leur advint ensuite de ce jeûne prolongé. Il aurait dû d'autant moins le leur infliger que « lui-même classe la faim parmi les maladies les plus redoutables du chameau », faisant précisément ressortir l'importance des décès qu'elle occasionne ! !* »[1]

Donc ne classons pas la faim parmi les maladies, elle peut et doit être évitée si l'on a su prendre les précautions nécessaires : ce n'est que dans des circonstances tout-à-fait exceptionnelles, imposées par des nécessités stratégiques ou autres, qu'on peut escompter l'endurance du chameau et l'utiliser jusqu'à ses limites extrêmes.

Ce mammifère qui est granivore, fructivore et surtout herbivore, est le seul à notre époque ayant les globules du sang elleptiques, comme les reptiles et la plupart des oiseaux. Normalement la température diurne de son corps est ascendante alors que la nocturne redescend d'autant.

Le chameau vit de quinze à dix-huit ans; il meurt alors d'inanition comme le cheval et le mulet, lorsque l'usure de ses molaires ne lui permet plus de triturer les aliments. La chamelle commence à porter à trois ans. Tous les chameaux sont castrés, excepté quelques rares étalons qui, au moment du rut, deviennent si furieux qu'il leur arrive de se précipiter sur l'homme et de le terrasser.

Chez la chamelle la période de la gestation, qui dure un an, nécessite tous les ménagements, car nombreux sont les avortements. La vigueur des camelins se juge par le degré de proéminence et de « remplissage » de la bosse graisseuse.

Rappelons qu'actuellement la famille des *Camelins* n'est plus représentée que par les lamas dans l'Amérique du Sud et par les chameaux en Afrique et en Asie. Les uns et les autres possèdent une mâchoire énorme ornée soit de 34, soit de 36 dents, selon l'espèce.

En Asie on rencontre encore des chameaux à deux bosses à l'état sauvage et, d'après la légende bédouine, ce

(1) Cf Cauvet, « Le Chameau », éd. J. B. Baillère et fils, Paris 1924).

serait le prophète antéislamique Çalah qui, le premier, aurait dompté un chameau...

Parmi les autres ruminants du Mzab le bœuf, *Bos taurus*, « ifounas, pl. ifounassène », est très rare et de petite taille; sa viande est médiocre; quant à la vache, « tafounast », on n'a pas pu l'y acclimater. Il n'en est pas de même pour la chèvre, *Capra hircus*, « terhat, pl. tirhatine » qui constitue la base des troupeaux urbains.

Chaque cité du Mzab possède un pasteur qui est désigné par acte spécial de la « djemâa » pour garder le troupeau « harrag », dont il est responsable. Il est payé par chaque propriétaire d'animaux, et il reçoit généralement, par chèvre et par mois, une çâa d'orge (environ un litre); chaque chevreau ne lui rapporte que lorsque la mère a mis bas deux fois. Pendant l'été, alors qu'il doit abreuver les caprins, souvent assez loin, il a droit au lait fourni par un pis, à son choix. Rassemblant son harrag au « fedjer » (aurore) il ne le ramène qu'au « moghreb », (crépuscule) et en est pécunièrement responsable, à moins de cas de force majeure nettement établi.

La chèvre est très recherchée pour sa chair et son lait; quant à son cuir il est tanné après que le poil en a été recueilli comme matière textile. Tressé soit seul, soit avec du poil de chameau, il constitue des tissus imperméables et solides.

Le mouton, *Ovis aries* « oufrich », ne vient guère bien au Mzab.

Quant à la gazelle « izerzer », on la rencontre encore, mais plus rarement au Nord et à l'Est de la Chebka; c'est surtout à Tilrhemt que la chasse en est fructueuse.

Plus ou peu de mouflons à manchettes, *Ovis tragilaphus*.

Les Solipèdes n'ont pas comme type principal le fier cheval *Equus* « iïs ». Hélas, ce noble animal n'est pas assez sobre ni assez endurant pour s'accoutumer au « bled-el-aatheuch » ni surtout à la chaleur torride et ininterrompue de l'été.

C'est donc l'âne, *Asinus*, « arhioul, pl. irhouïal », qui surtout est employé au Mzab. Les plus beaux baudets viennent du Ahaggar et sont remarquables par leur taille élevée, leur sobriété et leurs appréciables performances. D'un pelage gris cendré sous le ventre, ils portent sur l'échine et les épaules une caractéristique empreinte cruciforme du plus beau noir.

A ajouter quelques hybrides « açrhoun, pl. içrhaouène », mulets sans valeur, généralement étrangers au pays.

Ornithologie

Dans la classe des oiseaux il faut signaler quelques vautours, des chouettes et des hibous, *Otus brachyotos*, des corbeaux quelques grands-duc. De temps à autre un aigle à tête blanche, « aogâb », plane au-dessus des jardins ou fond sur une proie, parfois aussi apparaissent quelques faucons, « thiour », égarés.

Quant aux GALLINACÉS : des poules, des coqs surtout, quelques dindons et canards souffrant de la chaleur.

Parmi les ECHASSIERS : en hiver, lorsque les oueds coulent et débordent, arrivent pluviers et vanneaux. En temps ordinaire de rares outardes à colerettes y sont chassées.

Quant à l'autruche [1], plus de traces depuis les grandes chasses du Général Margueritte. Les dépouilles qui y passent en caravanes proviennent du Soudan, par In-Salah. La dernière qui fut tuée vers Metlili, en 1884, fut un beau mâle qui se vendit deux cents francs. On sait que la dépouille du mâle a plus de valeur que celle de la femelle en raison des grandes plumes blanches des ailes et de la queue.

PASSEREAUX communs : moineaux piailleurs domestiques, pinsons, huppes, merles à cul blanc, cardinaux à tête blanche, pie-grièche, etc... sans oublier la fidèle hirondelle et son compère le martinet, tous deux à plumage brunâtre. Pas de « tebibet », moineau si familier des riadh marocains du Sud.

Parmi les COLOMBINS : le ramier et la tourterelle sont assez nombreux au milieu des oasis. Quelques essais d'élevage de pigeons voyageurs furent tentés en 1883, par le Capitaine Massoutier et ont donné de satisfaisants résultats, mais cela n'eut qu'un temps.

---

(1) Nous venons de voir lors d'un voyage dans le Sous, en juillet 1926, vers Tiznit-Bighraoua d'Agadir, des autruches en cours de domesticité suivant des « harrag » de moutons, depuis le Drâa marocain.

Reptiles

La classe des REPTILES comprend les diverses variétés de scinques plus ou moins longs, de couleurs variées, communs au Sahara. Parmi eux, l'*ouzane*, qui atteint parfois plus d'un mètre, est généralement capturé pour être naturalisé et exporté en Europe; la *gecko* des murailles; le lézard jaune; et dans la haute vallée de l'Oued Mzab un autre saurien, le *scinque officinal*, dit « poisson des sables », dont les chaâmba sont friands une fois grillé; quant à sa tête, desséchée, elle est débitée comme aphrodisiaque, efficace, assure-t-on... par les *imzane* (sorciers).

Le Caméléon vulgaire, *Chamœlos Africanus*, se rencontre aussi dans la Chebka.

Puis les SERPENTS : la vipère commune, terreur des Sahariens, est dite par les Mozabites « talefsat » ou encore « tichelt » et se réfugie dans les bas-fonds et les vallées. Cette vipère ne cherche que les points où le sol est blanc et n'attaque que très rarement l'homme. Très craintive elle fuit au moindre bruit, circonstance heureuse en raison de la gravité de sa morsure qui *peut entraîner* des accidents mortels. Dans tous les cas comme ces reptiles ne mordent qu'au moment des chaleurs on a à redouter, si des précautions radicales ne sont pas prises, des conséquences dont la moindre est le sphacèle.

Un procédé assez intéressant est pratiqué par les Chaâmba en cas de morsure de la « lefaât », vipère. Ils fendent un chien vivant et plongent la partie mordue dans le foie de l'animal... et lorsque l'animal expire, « il emporte le venin » et la morsure est sans effet ! Sans commentaire...

On signale aussi le *Zorreïg*, vipère qui se dresse et fonce sur l'adversaire, à faible distance s'entend. Très rare et presque complètement introuvable maintenant, ce reptile fut rencontré dans le Sud de la Chebka et fit des victimes.

Le *Naja* fut assez répandu au Nord de la Chebka ainsi que l'indiquent certains manuscrits mozabites. Pourtant le Dr Escard a affirmé qu'il n'a jamais dépassé au Sud la dépression des chotts. C'est entre cette limite et les derniers contreforts des montagnes, au débouché des ravins qui s'ouvrent sur le Sahara, dans cette plaine basse et humide, que les charmeurs des Zibane vont le chasser et c'est là qu'on l'aperçoit parfois inopinément dressant menaçante, au-dessus des broussailles, sa tête ovoïde et son col élargi.

On sait que le Naja — ou Cobra — adoré jadis chez les Egyptiens, sous le nom de *Haja Naja*, et encore aujourd'hui chez les Indiens, est l'un des plus terribles parmi les serpents venimeux. Sa morsure est généralement mortelle.

Pour compléter la classe des Reptiles, citons deux ou trois variétés de couleuvres dont l'une affectionne les cimetières et se cache dans les tombeaux.

Comme CHÉLONIENS, quelques tortues de petite taille, dont la chair trouve son emploi curatif contre certaines affections hépathiques.

Quant aux BATRACIENS, naturellement peu de grenouilles; quelques rainettes et, comme nous l'avons dit, des crapauds de petite taille.

Insectes

La classe des INSECTES est plus variée dans la Chebka que dans le restant du bassin saharien. Par ordre alphabétique, en voici les principales familles.

ACARIDÉS. La gale est aussi répandue chez les prolétaires mozabites que chez les autres indigènes. Pourtant le sarcopte de la gale y est en décroissance grâce aux efforts des services d'hygiène.

C'est surtout sur le chameau que l'on relève les atteintes d'un parasite du genre psoropte, minuscule arachnide acarien de la famile des sarcoptidés.

Les APTÈRES *y abondent :* le pou de l'homme, *Pédiculus vestimentis*, y est comme partout répandu chez le sujet malpropre; pourtant peu de cas de typhus en raison des particularités climatériques. Un pou énorme qui se loge sous les poils, aux jambes, aux pieds et parfois dans les narines du chameau peut, dans ce dernier cas, déterminer l'asphyxie de l'animal s'il n'est pas soigné à temps.

Quant aux ARACHNIDÉS, le type le plus connu en est le scorpion commun à toutes les régions chaudes et que P. PALLARY comprend dans les trois familles *Buthidés*, *Chactidés* et *Scorpionidés*. Ses piqûres, toujours très douloureuses, sont parfois mortelles — *seulement par suite d'accidents généraux consécutifs*, — c'est ce qu'affirment les entomologistes de l'Institut Pasteur d'Alger.

Parmi les araignées : à part l'inoffensive *Aranea* à longues pattes, qui tisse sa toile gobe-mouches, au Mzab plus que partout; on en rencontre, sur les plateaux, une venimeuse, du genre *galeodes;* et aussi la tarentule qui n'a jamais causé de cas de « tarentisme » au Mzab pas plus qu'ailleurs.

Les COLÉOPTÈRES abondent : scarabées divers, bouziers, cicindèles, carabes, scarites, buprestes, atenchus, blaps-graphitères qui, de leurs pattes agiles, impriment sur le sable des dessins réguliers et symétriques.

Quant aux mouches, *Musca*, en mozabite « izi, pl. izène », elles constituent au Mzab, un véritable fléau. Toutes les variétés semblent s'y être réunies pour importuner gens et bêtes, depuis novembre jusqu'en mai, à l'inverse des pays du Nord.

Le cousin, *Culex pipiens*, en dialecte régional « tidissa », est de petite taille, mais sa piqûre est douloureuse. De nombreux moustiques anophèles et autres; et depuis quelque temps, on y a relevé la présence de *Stegomiya fasciata;* on sait que ce culicine transmet la « fièvre jaune ».

Signalons aussi parmi les Coléoptères, la coccinelle, *Novius cardinalis*, à élytres rouges et jaunes pointillées de noir; qui, quand on l'inquiète exude une matière d'odeur âcre. Ces insectes que les mozabites apprécient fort intelligemment, produisent des œufs dont les larves détruisent les cocons de certains insectes dangereux, notamment ceux des cochenilles, telles que l'*Iceria pureliasi*.

Les DIPTÈRES existent aussi au Mzab, mais peu de *Pulex irritens*, qui ne sont qu'importées.

Les chevaux et autres solipèdes y sont parfois tourmentés par l'*Hyppobosca equina*, tandis que les chameaux ont à souffrir d'un taon pourvu d'un appareil de succion formé par six soies triangulaires très acérées. Ces diptères couvrent de piqûres le corps des camelins, ces derniers entrent en furie et beaucoup d'entre-eux succombent à ce supplice. C'est une véritable calamité pour l'éleveur.

Les HÉMIPTÉRES : dont le type, la punaise, « beuk », n'existait pas au Mzab. Ce parasite a été importé par accident et s'y est malheureusement propagé.

Les HYMÉNOPTÈRES abondent au Mzab, sous forme de fourmis de dimensions variant entre deux à trois millimètres jusqu'à deux centimètres. Ces fourmis sont de couleurs diverses.

Les LÉPIDOPTÈRES : peu de papillon au Mzab, quelques types de la famille des piéridés, quelques rares *Sphinx levitea* et de très beaux et variés phalènes.

Les NÉMATOIDES, parmi lesquels nous signalons l'Ascaride lombricoïde, *Ascaris lombricoïdes;* l'oxyure, *Oxyuris vermicularis;* et le tœnia inerme représentant les cestoïdes.

Le tœnia, sous toutes formes et variétés, se trouve surtout chez la plupart des bouchers mozabites, dans le Tell.

Dans tous les cas, pas de lèpre au Mzab, où l'évolution des œufs du *Tœnia solium* paraît ne pas suivre son cours, si bien que jusqu'à présent, ni embryon, ni cysticerque n'ont été signalés. Il n'en est pas de même, hélas, dans l'île de Djerba ni dans le Sud marocain, notamment à Marrakech où un gros pourcentage, heureusement en décroissance grâce à l'énergie de nos vétérnaires sanitaires, est constaté comme ladre dans la race bovine.

Les MYRIAPODES : comme partout des scolopendres ou mille-pattes.

Les NÉVROPTÈRES comprennent les libellules nocturnes de petite taille, agiles et coloriées admirablement, qu'attirent les lumières; peu de diurnes.

Parmi les ORTHOPTÈRES, des grillons et des cigales. Parfois des vols égarés de sauterelles qui font peu de mal d'ailleurs aux palmes, trop dures pour leurs mandibules. Comme dans tout le Sahara, les indigènes s'en emparent, et les consomment après les avoir fait sécher.

***

Enfin l'embranchement des MOLLUSQUES.

A Ghardaïa, de nombreuses variétés de zonites. Dans la Chebka, au pied des arbrisseaux, sous les touffes d'herbes on découvre l'*Hélix terveri* et l'*Hélix cricetorum*.

Dans le Sud, on rencontre une variété de mollusques zonulés dont le dernier tour est légèrement subcaréné. Aux alentours des kçour, est le *Bulians décollatus*, tandis que dans les seguia d'irrigation se plaît la *Limnœa tracutella*.

(Evidemment, l'aperçu ci-dessus est loin d'être complet et réclame surtout l'indulgence des Autorités en Sciences naturelles.)

Le Mzab et les Mozabites

Inhabitée au temps de Rome, d'après le R. P. Mesnage, la Chebka actuelle des Bni-Mzab servait de terrain de parcours aux *Musubœi*, fraction de Berbères-Zenètes, et ce serait eux qui auraient donné leur nom à ce pays.

Il est admis, aujourd'hui, que les Romains ne dépassèrent pas, au Sud de l'Algérie, la ligne de l'Oued-Djedi et que leur dernière forteresse, dans la vallée de ce fleuve, était Saâda, où ils étaient fortement établis.

De plus, il semble évident que jamais, avant l'établissement des Rostémides, la Chebka n'ait été définitivement habitée : aucune trace humaine des premiers âges de l'activité africaine, aucun silex comme aucune gravure rupestre, à part une sorte de stèle libyco-berbère [1] retrouvée à Gara-Zmila; et ,au lieu dit, *Aarnied* (colonne, borne indicatrice), voisin de Guerrara, un témoin géologique consistant en un haut menhir encerclé de pierres à la base et appelé *Elf Saâte*, les mille heures.

Après les premiers Zenètes, d'autres, les Bni-Badine [2], ayant embrassé les doctrines moatazilites, et précédant de peu de temps d'ailleurs les Abadhites qui abandonnaient l'Oued-Mïa, avaient campé dans le pays et y avaient construit quelques *dechrat* (bourgades), qu'on a appelées : les « villes mortes du Mzab. » Les chroniqueurs mozabites en ont accusé vingt-cinq, mais on n'a pu relever les vestiges que de sept : *Kçar Aoulaouël* (el-kçar Ellouël, le premier kçar) en aval d'El Atheuf, dans un méandre de l'Oued-Mzab; *Krima-Chadr; Kçar Hannoucha* (le kçar en serpentin); *Kçar Oulad en-Naceur; Tsmizerts; el-Kçar-El-Hameur* (le çar

(1) On ne s'explique guère le terme composé « libyco-berbère », consacré par l'épigraphiste Dr Reboud, et qui constitue un pléonasme ethnographique ; car les Libyens, habitants du nome-Libye, faisaient partie de cette immense confédération dite « berbère » qui commença on ne sait exactement « où » ni par « qui », et qui se perpétuera autant que l'Afrique du Nord, en subissant bien entendu les métamorphoses de l'assimilation. De plus les Berbères de la Berbérie ne possédaient pas, que nous sachions, de caractères calligraphiques, tandis que les Libyens de la Libye avaient adopté des caractères composites tirés des écritures punique et hébraïque qu'ils modifièrent progressivement. On a retrouvé quelques inscriptions bilingues (punique et libyque) notamment dans le monument de Thegga (La Cheffia, près Bône).

(2) Voici, en substance, ce qu'écrit Masqueray en note de la Chronique d'Abou-Zakaria : « Avant l'arrivée des docteurs ibadites et de leurs disciples dans la portion tourmentée du Sahara, que nous nommons Chebka de l'Oued Mzab, il y avait dans cette chebka une population nommée Beni Meç'ab (مصعب) et le

rouge) au Nord-Ouest de Guerrara, dont les ruines avaient été prises pour les substructions d'une tour-vigie romaine, alors qu'en réalité, d'après de Motylinski, ce sont les vestiges d'un bordj élevé par une tribu zenète, les Bni-Mrhazi, vers la fin de la 3me corne.

Ces ruines ne sont d'ailleurs que des amas de pierres désagrégées n'offrant aucune trace de bâtiment saillant ni d'édifice intéressant.

Avant la fondation de leurs cités actuelles, les Abadhites, mus par la mâle résolution de fertiliser cette aride région qui assurait leur sécurité en même temps que le libre exercice de leurs doctrines, choisirent de préférence la vallée principale et médiane, celle d'un oued qu'ils dénommèrent plus tard, l'Oued-Mzab. Ils se groupèrent donc par familles, ou *hachaïr*, répondant à un oligarque. Pourtant ils ne s'y fixèrent pas de suite, à cause de la misère du temps et surtout par crainte des incursions.

---

témoignage formel du chroniqueur est ici parfaitement d'accord avec celui d'Ibn Khaldoun » : Les Bni Badin ibn Mohammed (Zenata de la seconde race) descendant de Zahhik, par une filiation dont je ne m'occuperai pas à présent. Parmi leurs nombreuses ramifications on peut citer les Bni Abd-el-Ouad, les Bni-Azerdal, les Bni-Toujin, les Bni-Mozab, toutes provenant de la souche de Badin ibn-Mohammed C'est à ce Mohammed que se réunissent les généalogies des Beni-Badin et des Bni-Rached.

Sous les Zenata de la première race, on désignait toutes ces tribus par le nom de Bni-Ouacin... Une portion de la tribu de Ouacin se trouve dans les **ccsour** (sans doute les kçour) des Mozab, bourgades situées en deçà des sables à cinq journées au midi de la montagne de Titteri, et à trois journées à l'Ouest des Bni-Righa. Mozab est le nom du peuple qui fonda ces bourgades. Quelques familles de la tribu des Beni-Badin s'y sont établies. Les bourgades Mozab occupent les sommets de plusieurs collines et rochers d'accès difficiles, qui s'élèvent au milieu d'un pays brûlé par la chaleur. Bien que la population de ce pays soit maintenant désignée sous le nom de Mozab, on y reconnait des familles Abd el Ouadites, Toudjnides, Zerdalites, Mozabites et autres descendants de Ouacin, sans compter leurs descendants zenatiens. Leurs édifices, leurs cultures et les discussions qui éclatent parmi eux quand leurs chefs se disputent le pouvoir, tout cela rappelle l'état des choses qui existe chez les Righa et dans le Zab ». (Histoire des Berbères, III P. 304).

Masqueray poursuit ainsi sa note : « Je pense que les Beni-Mozab d'Ibn Khaldoun sont les Beni-Meçab de la Chronique. Je puis ajouter que j'ai eu entre les mains, un document ibadite fort ancien, dans lequel la chebka est nommée **montagne des Beni-Meçab**. Les doctrines ibadites ont abusé de ce nom pour lui donner un sens religieux et l'ont défiguré. Au lieu d'écrire Meçab ils ont écrit **Mizab** et par conséquent Beni-Mzab, qui signifie proprement « enfants de la gouttière » en commémoration de la gouttière « Mizab » sous laquelle se tint Abou-Bilal à La Mecque pendant sa célèbre invocation. Sur ce sujet le cheikh Ambhammed Atfiech dans son **Mandement** s'exprime positivement de la façon suivante : « Cinq petites villes, ou sept, si l'on ajoute Guerrara et Berrian à Mélika, Noura, Beni-Sjen, Ghardia, El Atef, portent communément le nom des villes des Beni-Mozab, mais je pense que c'est là une erreur On doit écrire Beni-Mizab avec un « mim » accentué du kesra et suivi d'un **ia**.

Le sens de Beni-Mizab est « gens de la gouttière » et ce nom écrit ainsi est celui de tous les Ibadites-Ouahbites, compagnons de l'Œuvre, même de ceux qui habitent l'Omân. En effet quand les pé-

Vers l'an 400 (ou 402=1011), ceux qui avaient pour cheïkh Khalfa ben El Abrour, et qui campaient à l'endroit dit Tirhzert, bâtirent dans un méandre de la rivière, *El-Atheuf* (boucle, tournant), le kçar qui, incontestablement, est la plus ancienne cité de la confédération.

La création d'un kçar donnait lieu à une enquête de la Djemâa dont le Cheïkh, après délibération opportune, traçait le pourtour des murailles d'enceinte, à la construction desquelles chacun se mettait activement. Puis, on édifiait la mosquée, à proximité de laquelle on creusait le puits communal. Le minaret terminé, au *dhodhor* du vendredi suivant on consacrait la Salle des prières en appelant les bénédictions d'Allah sur la cité dont les maisons étaient dès lors construites sans interruption.

Successivement et semble-t-il, au cours du cinquième siècle de l'hégire, s'élevèrent les autres villes. Ce fut ainsi

---

lèrins Ibâdites exécutent la promenade circulaire autour du temple de La Mecque, ils s'arrêtent tous en face du « Mizab » (gouttière) et invoquent le nom d'Allah. Ils sont les seuls qui s'arrêtent en cet endroit.

On donne aussi une autre cause à cette dénomination : Abou Bilal Merdas ben Djoudir entra dans la réserve vénérée, par une nuit très pure et sans nuages. La lune brillait de tout son éclat. Il invoquait Allah, et le priait de manifester son assentiment par un signe. Tout-à-coup des gouttes d'eau tombèrent sur lui du haut du « Mizab ». Cela signifiait que sa prière était agréée, car il n'y avait pas de nuages au ciel ».

Suivent d'autres commentaires de Masqueray, qui ajoute :

« Cependant le Cheikh Amhammed ne peut s'empêcher de faire leur part légitime aux anciens Beni-Meçab. En effet il ajoute presque immédiatement : « Parmi les sept villes désignées communément sous le nom des villes des Beni-Mizab, les cinq cités primitives, celles de Ghardaïa, Melika, El-Atef, Beni-Sgen, Noura méritent seules le nom de villes des « Beni-Meçab » parce que les habitants de ces cinq villes sont des Aoulâd Meç'ab, et peut-être l'ancêtre de ces Aoulad M'çab est Meçab ben Sedmarre.

Le Cheikh Amthlech dit ensuite : « On appelle aussi les Beni-Mzab « Ahl-Arlane » comme s'ils étaient venus de Ourlana village du Gouvernement de Tunis ; et en effet ils sont venus de là... »

Quant à nous, considérant qu'il y a actuellement plusieurs Mzab dans le Moghreb, nous rappelons la réserve de rigueur, en pareil cas : « Dieu est plus savant, le mieux renseigné ! ».

Nous savons d'autre part qu'au début de l'ère chrétienne des moines séjournèrent dans les Ouarlane (Ouargla), dans la région de l'Oued-Rhir, et y catéchisèrent jusqu'à la fin du V^e^ siècle. Le roi vandale Hunéric, fils de Genséric qui, pourchassait haineusement les chrétiens, les y massacra. Il peut donc s'être fait que trois siècles après cette période, des Zénètes chrétiens de cette région, dont la foi s'était éteinte par la non pratique de la religion, aient adopté les doctrines ouahhites déjà fort en honneur dans les Aurès voisins et aient émigré dans la chebka de l'Oued-Mzab, devenant ainsi Mozabites.

A propos des Zénètes, Ibn Khaldoun s'exprime ainsi : « La tribu de Hilal se rendit alors maîtresse de tout le pays ouvert ; les Zenata ne purent plus résister ni dans l'Ifrikya, ni dans le Zab et dorénavant le Mont Rached, dans le Djebel-Amour (de l'Atlas Oranais), et le pays des Mzab, formèrent la ligne de séparation entre ces deux peuples. » (« Ibn Khaldoun », Histoire des Berbères, T. I. p. 45, trad. de Slane).



El-Atheuf et ses deux minarets

que vers 430=1039, d'autres *acil* campés jusqu'alors tant sur le mamelon rocheux du Bou-Kiao que dans les bas-fonds de Tirichine du Chaâbat Mammou, et au lieu dit Mourki, se séparèrent en deux groupements. L'un, les Bni-Methar, créait *Bou-Noura*, alors que le second composé des Oulad-Massa, Oulad-Amane et Oulad-Ydder se fixait sur un plateau désigné sous le nom de Tafilelt en souvenir de celui de Sidjilmassa auquel il ressemblait; cette fondation devait être plus tard Bni-Yzguène.

Dans la suite, et en dehors de la pentapole, certains partis détachés de Ghardaïa créaient Guerrara (1040=1630), puis Berriane (1101=1688); cependant que dans le Sud le kçar hétérogène de Metlili se développait également.

Toutes ces villes ont à peu près le même aspect et n'ont dû subir depuis leur fondation que des transformations d'entretien, de confort et d'hygiène.

La capitale *Ghardaïa* fut fondée par deux frères, cheurfa de Figuig, dit-on, MOHAMMED BEN YAHIA et SLIMANE BEN YAHIA, qui, ayant adopté les doctrines ouahbites, s'étaient réfugiés au Mzab.

Mohammed ben Yahia obtint bientôt une telle autorité qu'il fut surnommé *Bou-Djemâa* (le père de l'assemblée), nom que porta ensuite la hauteur où il fut inhumé.

Mais, après sa mort, une scission se produisit parmi les gens de Ghardaïa, les uns se groupant sous le nom d'*Oulad-Ammi-Aïssa* [1], les autres adoptant celui d'*Oulad Ba-Slimane*; ces derniers comprenaient notamment les Oulad Ba-Ahmed du Djebel Amour et les Oulad Belhadj du Moghreb el-Aksa.

A cette division se rattacha, dès lors, la politique du Mzab; désormais toutes les autres villes suivirent l'impulsion donnée par les deux partis : Bni-Yzguène, Bou-Noura, Berriane et Guerrara se lièrent avec les Oulad Ba-Slimane [2], tandis qu'El-Atheuf et Mélika furent pour les Oulad-Ammi-Aïssa.

Lorsque ces deux kebilate (parti, tribu) représentées en temps de paix au sein de la Djemâa par un nombre égal de délégués, ne parviennent pas, en temps de guerre intestine, à calmer leurs partisans respectifs, ceux-ci se scindent de nouveau. Les Oulad Ba-Slimane se rangent alors du côté

---

(1) « Ammi » pl. « Aouam », signifie : commun, laïc ; au Mzab c'est tout ce qui n'est pas « thaleb ».

(2) Les Oulad Ba Slimane furent les premiers à faire leur soumission à la France. Ce qui fit que par esprit d'opposition, les Oulad Ammi-Aïssa accueillirent le perturbateur des premiers temps de la conquête, Mohammed ben Abd Allah, chérif d'Ouargla.

de Bni-Yzguène, c'est le *Çof chergui*, (ligue orientale); tandis que les Oulad-Ammi-Aïssa se joignant aux gens de Melika constituent le clan occidental ou *Çof rhorbi*.

On ne saurait reconnaître dans cette appellation de *rhorbi* et de *chergui* qu'un mode de désignation généralement employé par les Arabes. En effet la cohésion parmi les *acil* et les *nazil* fut telle de tous temps qu'il serait oiseux de tenter de les grouper en « orientaux » et en « occidentaux ».

GHARDAIA, dont le nom signifie — on ne saurait préciser pourquoi — *caverne de la daïa* (du bas-fonds), est située à 2 kilomètres au Sud (infléchi vers l'Est) de Laghouat, par 32° 28' 36'' de latitude Nord et 1° 33' 54'' de longitude Est. Elle est bâtie sur les flancs d'un mamelon en cône tronqué qui barre une grande partie de l'Oued-Mzab ; vers le Nord elle s'étend dans la plaine au bas du mamelon et s'étage sur plus d'un kilomètre et demi de superficie, car, depuis ces dernières années, un faubourg de constructions européennes envahit l'avenue qui fait face au bordj de commandement.

C'est ce développement de la cité qui a naturellement amené la suppression de ses anciens remparts et de ses blockhaus de défense.

Perpendiculairement à l'avenue européenne actuelle, une longue artère très commerçante débouche sur la grande place primitive : vaste *rahbat* quadrangulaire dont les côtés sont tapissés d'arcades abritant autant de boutiques. Ce souk est depuis plusieurs siècles envahi par tout un monde de trafiquants : mozabites, arabes, chaâmbas, nègres, juifs, etc... venant de tous pays du Nord et allant dans toutes les régions du Sud. Car, de tous temps Ghardaïa détint au Mzab le monopole du commerce et des grandes transactions avec le désert et les pays équatoriaux [1].

Une *mocella* (oratoire) a été élevée en un coin de la place pour permettre aux Malékites d'y prier à l'abri des impuretés ; c'est aussi pour eux un refuge et un lieu de repos.

Sur le côté gauche du souk s'élève d'un étage la « maison des hôtes » où l'étranger reçoit une large hospitalité.

---

(1) Les Mozabites furent les premiers qui, vers le XV[e] siècle, pratiquèrent en grand la traite des esclaves noirs du Soudan, dont de nombreux convois sillonnèrent la chebka jusqu'à la venue des Français; il en arrivait même du Fezzan et d'Ethiopie convoyés par des Chaambas qui passaient par Rhadamès et Ouargla afin d'éviter la régence de Tunis, où ils étaient traqués et poursuivis sans merci.

Par In Calah et guidés par les Zouaoua arrivaient aussi des caravanes d'esclaves venant du Haut-Niger, de Tombouctou, du Haoussa, de Bornou, des Bambaras et même des Foulanes. Un jeune nègre se vendait de trois cents à cinq cents francs et certaines jeunes négresses atteignaient le prix de mille francs.

Tous les quartiers environnant le souk, jusqu'aux deux tiers du mamelon, sont habités par les *laïcs*, puis, plus à pic, des ruelles ombreuses encaissées entre de hautes murailles aboutissent toutes à une artère tortueuse qui débouche à la porte de la mosquée même. Dans ce quartier, point de bruit, point d'affaires, c'est le domaine des *clercs* chargés d'entretenir l'histoire, les coutumes et la foi communes.

La mosquée qui est le type des temples abadhites fut, jusqu'à la venue des Français, un refuge inviolé d'où tout étranger à la doctrine fut farouchement écarté. Mais depuis, la consigne est moins rigoureuse et nous pûmes de son minaret — obélisque tronqué de vingt mètres de haut dont les pans s'infléchissent au sommet en une courbe originale et se terminent par quatre colonnettes effilées surmontant les angles — contempler l'admirable oasis artificielle qui constitue la preuve la plus éloquente du labeur, de la patience et de la persévérance du peuple mozabite, auquel plus qu'à tout autre peut s'appliquer la devise *labor improbus omnia vincit !*

Jadis, la mosquée au Mzab, *tamjedidet*, servait à la fois de temple religieux, d'hôtel-de-ville, d'arsenal et de dépôt d'archives ; ses réduits en sous-sol étaient des silos largement approvisionnés; quant à son minaret, il constituait la principale tour de guet de la cité, d'où son nom de *Aassas* (gardien, vigie). Aux parois de la cour intérieure *çahane*, sont exposés les objets trouvés dans le district et non réclamés. Sur cette même cour s'ouvrent les divers locaux : la vaste salle de prières, *beït eç-çellat;* la ou les salles d'études, *beït ed-ders*, et sur un côté le *takerboust*, affecté aux ablutions et comprenant une chaufferie et la piscine commune, en bordure de laquelle sont réservées des cases particulières pour les ablutions individuelles.

Quant aux maisons mozabites[1], rien de particulier ne les différencient de celles des autres oasis sahariennes, si ce n'est qu'elles sont si serrées les unes contre les autres qu'elles font pour ainsi dire bloc. Comme signe générique : les murs très épais, en pisé, protègent tant contre la rigueur du siroco que contre la morsure des gelées de janvier ; une cour intérieure sur laquelle s'ouvrent les salles d'un rez-de-chaussée, le plus souvent surmonté d'un étage avec galerie; aucune ouverture extérieure, à part la solide porte dotée d'une rustique serrure de bois à clavettes dite

(1) Pour toutes ces descriptions d'ordre économique et domestique, consulter l'intéressante thèse de M. Marcel Mercier, **la Civilisation urbaine au Mzab.** P. Pfister, éditeur, Alger 1924.

annas, qu'on retrouve partout en pays berbères. Une particularité : dans le mur, près du verrou, a été ménagé un petit orifice réservé au passage de la *çadakat* (aumône) due aux mendiants.

Quant aux ustensiles, de terre et de bois ils ne révèlent aucun caractère esthétique, tandis que certains tissus de laine et tapis multicolores, tout en étant de même nature que ceux des autres régions sahariennes, sont exécutés néanmoins avec un goût traditionnel qui leur donne le cachet local.

A l'Ouest de Ghardaïa, sur la rive droite, à quelques centaines de mètres en amont de l'Oued-Mzab et sur un mamelon détaché, telle une presqu'île, du massif rocheux qui forme le fond de la vallée, on voit encore les ruines du Kçar Sidi Saïd, à une hauteur de 610 mètres, il avait pour but de défendre le débouché de l'Oued et de garder les hauteurs environnantes. Ce kçar fut détruit vers le dix-septième siècle par un kaïmakam de *sofrat* turque qui y périt avec tous ses hommes.

A une bonne demi-lieue au Sud-Est de Ghardaïa, sur la rive droite de l'Oued-Mzab.

Bni Yzguène[1] s'étage sur trois pans de sa colline, autour du Tafilalet de la première heure. Cette cité commença à prendre de l'importance lorsqu'elle donna asile à une fraction des Oulad Ba-Slimane de Ghardaïa qui, en 748 = 1346, dans une querelle entre les deux çofs de cette capitale, avaient pris fait et cause pour les Oulad-Ammi-Aïssa et, pour ce motif, avaient été expulsés par leurs frères. Mais les trois fractions initiales en furent les Oulad-Massa (Massa signifie La Mecque), les Oulad-Anane et les Oulad-Yedder. Une haine inextinguible a toujours existé entre les gens de Bni-Yzguène et les chaâmbas de Metlili, et en voici la cause : dans une querelle de çofs, à Ghardaïa, les Oulad Ammi-Aïssa firent appel aux chaâmbas de Metlili ; mais leurs voisins de Bni-Yzguène, décidés à ne point tolérer l'immixtion d'étrangers dans les affaires de la confédération, s'opposèrent par les armes à l'action des sahariens. Ce que voyant ces derniers se retournèrent contre eux. Il en résulta une lutte aussi longue que sanglante au cours de laquelle les Bni-Yzguène ayant perdu beaucoup de monde furent obligés de capituler et durent verser quatre mille réaux aux vainqueurs.

---

(1) بني يسجن Exactement Bni-Isedjène. Le verbe سجن « sedjène » signifie emprisonner, retenir, détenir, tenir caché (un secret, une peine), etc., sans doute par extension : entretenir la foi, la doctrine. (N. B. : cet aoriste est employé ici à la forme passive).

Contrairement aux autres kçour les trois fractions de Bni-Yzguène ont toujours vécu en bonne intelligence, et c'est cette union qui leur a permis de résister à la plus puissante Ghardaïa divisée en deux partis adverses.

Signalons que bien qu'au Mzab les villes soient confédérées, chacune d'elles est demeurée jalousement indépendante même au point de vue religieux, a son gouvernement de *clercs* sous la direction d'un *cheïkh*, et aucune n'exerce de réelle suprématie sur les autres.

Toutefois, Bni-Yzguène a toujours été considérée comme la ville sainte; elle est au Mzab ce que Kairouan fut à l'Ifrikya et ce que Fez est au Moghreb-el-Aksa. C'est là que s'est concentrée la vie intellectuelle et qu'ont toujours vécu les savants abadhites.

Etant donné son caractère aristocratique, Bni-Yzguène est mieux entretenue que les autres cités. Ses maisons sont blanchies à la chaux, ses rues sont propres et une rampe pavée en galets soigneusement nivelés donne accès à *Bordj Cheikh-Belhadj* qui défend la cité. C'est un blockhaus crénelé, en pierres et en pisé, de vingt-trois mètres de haut sur onze de côté à la base, qui rappelle par sa forme les tours massives du Maroc, sans en avoir pourtant comme elles l'élégance que leur donnent leurs décors architecturaux. Naturellement ce bordj a sa légende : au cours d'un assaut livré par les hordes sahariennes mercenaires de Melika, la ville allait succomber par suite de l'effondrement de la tour du Tafilelt. La désolation régnait parmi les populations en panique; lorsque Cheïk Belhadj, au moment de la prière du Moghreb, invoqua le « Plus Puissant », lui demandant son secours pour la réfection immédiate du donjon. Lui-même réunissant des volontaires se mit à leur tête et, aidé de « *Séraphins* dépêchés par Allah » il livra aux yeux des fidèles confiants, accourus à l'aurore, cet imposant monument qui se dresse menaçant sur le plateau sacré du Tafilelt.

Du bordj Cheïkh Belhadj partent des fortifications crénelées, bien entretenues, qui encerclent complètement le kçar.

Bni-Yzguène possède, dans sa partie inférieure, des boutiques et un souk ouverts durant la journée, mais d'où tout étranger est rigoureusement exclu après la criée du soir.

Aucun israélite ne peut légalement pénétrer dans cette cité.

MELIKA, *la Reine*, couvre le plateau d'un rocher ovale isolé dans la petite plaine de Tizzert à une altitude de 537 mètres. Elle domine la rive gauche de l'Oued-Mzab

à un bon demi kilomètre de Ghardaïa. De ce côté, pour y atteindre, on suit un sentier sinueux en bordure du barrage.

Elle fut créée bien après les autres cités, en 756 = 1350 par des retardataires abadhites jusqu'alors cantonnés dans la vallée de Metlili, et peu après quelques familles des Oulad Ammi-Aïssa de Ghardaïa renforcèrent ce premier groupement. C'est ce qui explique que les gens de Melika ont conservé de multiples intérêts dans le kçar de Metlili et que les chaâmba de la vallée, qui leur avaient servi d'abord de mercenaires, soient demeurés leurs tributaires en leur assurant d'ailleurs l'*hospitium* par un traité solennel. Or, ces farouches peuplades inféodées aux Oulad Sidi-Chikh et par conséquent malékites furent toujours prêtes à faire le coup de feu et surtout à se livrer au pillage, pour les melika. Mais naturellement cela n'allait pas sans d'interminables pourparlers suivis de repas copieux et de cadeaux aux grands chefs : c'est pourquoi une intervention des Chaâmba était on ne peut plus onéreuse pour leurs requérants. On comprend aisément que Melika, qui passait pour la plus belliqueuse des cités, ait ainsi su se faire craindre.

D'ailleurs, même sans l'appui de ses alliés, Mélika, du dire de tous, devait conserver sa prépondérance guerrière, car elle a jalousement gardé dans sa mosquée, la *takdimet* (tambour de basque), d'un de ses réputés *mchaikh*, combattant de la première heure.... «... et quand ce tambour battra tous les Abadhites se rangeront pour reprendre glorieusement leur ancien rang dans le monde ! »

Souhaitons que la *takdimet* demeurera sans écho et que la paix subsistera....

Une légende biblique conte que peu après la création de Melika, un certain Sidi Aïssa, marabout réputé des Hauts-Plateaux algériens, s'y était installé. Or, vers 787 = 1385, alors que la ville était assiégée par un chef des Bni-Abbas, les habitants manquant d'eau allaient être obligés de se rendre. Ils implorèrent alors l'assistance de cet ouali, en qui ils avaient grande confiance et qui lui-même les aimait beaucoup. Il se mit aussitôt en prières, la face contre terre; et après avoir longuement invoqué l'intervention divine, il saisit une corne de bélier qu'il lança sur la pente de la colline : « Allez, dit-il, creusez où elle tombera et vous y trouverez de l'eau ».

Ils se mirent aussitôt à l'œuvre et chaque matin, par un effet de la puissance d'Allah, l'excavation étant dégagée de tous décombres, ils purent ainsi en peu de temps atteindre à cinquante *draâ* (coudées) de profondeur, une nappe d'eau limpide. Aussitôt une double enceinte encercla ce puits libérateur. Quant à Sidi-Aïssa son souvenir est de-



Mélika et le barrage sur l'Oued-Mzab

meuré vivace dans le cœur de tous les gens de Melika, et son tombeau encore visité, est pieusement entretenu [1].

La bourgade de Bou Noura (la « ville lumière »...?) fut fondée en 457=1065 par les Bni-Mthar. Elle se trouve sur un piton rocheux à une distance de quinze cents mètres de Bni-Yzguène, sur la rive gauche de l'Oued-Mzab, en deçà de Melika et au débouché de la piste sableuse d'El-Atheuf qui suit le lit de l'oued, auprès de son confluent avec l'Oued Zouili.

La guerre civile l'a complètement ruinée. Il y a deux siècles et demi la cité était encore divisée en deux groupes adverses, séparés par une muraille et ayant chacun leur mosquée : les Bni-Mthar occupaient le sommet du rocher tandis que les Oulad-Abdallah demeuraient dans la basse ville. Or, les premiers ayant déclaré la guerre aux seconds, ceux-ci firent appel aux gens de Bni-Yzguène. Toute la haute ville fut donc et est demeurée détruite, cependant que ses habitants fuyaient à Melika, où une bonne partie se fixa dès lors.

Bou-Noura appauvrie par ces luttes est demeurée sans grandes ressources, elle a conservé un caractère de monotonie qui incite à penser que les graines de regrets qu'y ont semées les Bni-Mthar exilés y ont engendré les fleurs de la tristesse.

Cela n'empêche pas ses rieuses fillettes, telles une nuée de colibris, de se porter sur le passage de l'étranger pour le saluer gracieusement.

Le kçar d'El Atheuf est situé un peu en retrait des autres, à neuf kilomètres en aval de Ghardaïa et six de Bou-Noura, par 32° 28' 28'' de latitude Nord et 1° 36' 56'' de longitude Est, sur la rive droite, dans la courbe que forme l'Oued-Mzab pour sortir de la Chebka, d'où son nom d'*el atheuf*, le détour, la courbe. C'est la plus ancienne ville de l'actuelle agglomération mozabite. Elle fut fondée en 402 = 1014.

De tous temps cette cité — dont la population initiale se composait d'Oulad-Khalfi, d'Oulad-Djenani et d'Oulad-Ahriz [2] — fut divisée en deux clans qui se fatiguèrent tellement de leurs désordres que, d'un commun accord, ils se décidèrent à élever une haute muraille de séparation dont on voit encore les vestiges. Mais ce ne fut là qu'une barrière inutile qui n'enraya pas le flot de la dispute parfois sanglante jusqu'au jour où un parti eut amoindri l'autre.

---

(1) C'est d'ailleurs un des rares personnages mystiques pour lesquels les Mozabites qui, rejettent par principe tout pouvoir miraculeux (karamat), ont conservé quelque vénération et dont ils entretiennent le mausolée funéraire.

(2) Nous relevons une fraction arabe d'**Oulad-Ahrriz**, ou **Harriz**, aux confins du Mzab du Maroc, dans l'annexe de Ber Rechid, circonscription de Casablanca.

D'ailleurs l'entêtement des gens d'El Atheuf fait partie de leur histoire, et le Général Philebert [1] nous en conte un exemple édifiant : « Un habitant d'El-Atheuf rapporta du « Tell plusieurs qualités de graines potagères parmi les- « quelles se trouvaient des semences de potiron. Ces der- « nières donnèrent des produits de toute beauté. Ce légu- « me fut présenté à la djemâa qui, transportée d'admira- « tion et de joie à la vue d'un si beau produit, décida qu'il « fallait lui donner un nom. Après plusieurs réunions très « orageuses les uns votèrent pour le nom de *tanimat* et les « autres pour celui de *takhenaït*. Aucun des deux partis ne « voulant céder, la ville se divisa en deux camps, et la « discussion s'échauffant on finit par en venir aux mains. « Quoiqu'il y ait plus de deux siècles que cela se soit « passé, il est impossible de faire dire taminat à un « *athfaoui* descendant de ceux qui ont voté pour takhe- « naït et réciproquement [1] »

C'est ainsi que deux mosquées ont été élevées et subsistent à El-Atheuf bien que n'y siégeât qu'une djemaâ commune.

Au début, El Atheuf eut naturellement son heure de gloire, mais usée bientôt par la discorde elle céda le pas quant à la science à l'altière Bni-Yzguène, tandis que son commerce s'écoula peu à peu vers l'opulente Ghardaïa. Néanmoins elle proclamera toujours avec orgueil qu'elle fut le porte-étendard de l'Abadhisme dans la Chebka.

Bâtie en gradins, la ville surplombe d'un côté un ravin, tandis que par ailleurs ses maisons s'échelonnent en pente douce jusque dans les sables de l'oued, où se développent ses jardins soigneusement cultivés.

A environ une demi-lieue en aval d'El Atheuf existe un immense barrage ; il est en pierres maçonnées à la chaux et barre complètement l'Oued Mzab à sa sortie de la Chebka. Il mesure trois mètres de haut, sur deux cent cinquante de longueur, et l'épaisseur de la digue dépasse dix mètres par endroits. Son réservoir atteint une cinquantaine de mètres de long. C'est un des rares endiguements ayant toujours résisté aux crues les plus violentes. Cet ouvrage est un exemple marquant de l'opiniâtreté au travail, des athfaouine.

Près de ce barrage sont les ruines du Kçar-Soufa, dont le nom berbère était *Arhrem n'talazadit*, bâti par Slimane ben Abd el Djebbar, chérif moatazilite, avant la création

(1) « Le général Margueritte » par Philebert, ed. du Spectateur Militaire, Paris 1882.

d'El Atheuf. Plus tard d'autres cheurfa moatazilites convertis à l'abadhisme, comme il en fut d'ailleurs compté parmi les autres cités, s'installèrent à El-Atheuf, où il en existe encore treize familles réparties dans les trois fractions : Oulad-Aïssa, Oulad Brahim et Oulad Smaïl. Ces cheurfa détiennent le monopole des carrières de *jibs* (plâtre) de Tilemsassine (la petite Tlemcen) sur le plateau de Noumrat demeuré leur fief.

BERRIANE et GUERRARA sont deux colonies mozabites créées bien après les autres cités, par des fractions expulsées de Ghardaïa.

La première ville du Mzab que l'on rencontre en venant du Nord à quarante lieues de Laghouat et à douze de Ghardaïa, est *Berriane*, située par 32° 51' 20'' de latitude boréale et 1° 27' 32'' de longitude orientale.

Bâtie en amphithéâtre sur un petit mamelon, au confluent de l'Oued-Soudan avec l'Oued-Ballouh, la ville est entourée d'un rempart flanqué de quelques tours en assez bon état.

Le minaret de sa mosquée, plus haut que ceux des autres kçour, porte à sa base une inscription en caractères mal ébauchés indiquant comme date de sa construction et de la fondation de la ville 1101 de l'ère hégirienne (1688 de J.-C.). En effet, c'est à cette date que des expulsés de Ghardaïa, ayant juré de n'y plus revenir, acquirent des Oulad-Yakoub le terrain où est actuellement bâtie la ville. Le chef de ces Oulad-Yakoub s'appelait Ben Riane, ou Rihane, et comme il se montra fort accueillant à l'égard des nouveaux venus, ceux-ci, reconnaissants, donnèrent son nom à la cité nouvelle : Berriane, contraction de Ber Riane [1].

Les deux plus importantes fractions s'y sont disputé tour à tour le pouvoir; ce sont les Oulad-Nouh et les Afafra. Au moment de l'annexion, les Ouad-Nouh étaient au pouvoir et avaient comme chef Elhadj Bendjeribïa qui, de suite, se montra un auxiliaire dévoué de la France.

L'oasis de Berriane, devenue très florissante, est arrosée par un réservoir alimenté, au moment des pluies, par trois oueds : Ballouh, Zergui et Soudane.

Cette ville est assez commerçante, et aux jours de souk sa grande place de la djemâa, située dans sa partie inférieure, est particulièrement animée.

... (1) Et non pas « les puits » comme l'ont indiqué plusieurs auteurs. Car ni en mozabite ni en arabe « les puits » ne se traduisent par « berïane ». En mozabite puits se dit **tirhest**, pl. **tirhsine** et en arabe « bir, pl. biar » et deux puits » birine » ; dans le Sud et au Maroc on emploie le mot **hassi**.

Les mozabites de Berriane ont de tous temps eu, comme affiliés dans leur commerce et leur défense, les Oulad-Yahïa et les Mekhalif-eldjereb.

Guerrara située par 34°9'43'' de latitude Nord et 2°10'52 de longitude Est, est la ville la plus éloignée de Ghardaïa; une vingtaine de lieues l'en séparent directement On y accède par la vallée de l'Oued-Mazb où, à hauteur d'El-Atheuf, on gravit une rampe abrupte de plus de cinquante mètres d'inclinaison pour atteindre la ligne de crêtes de plusieurs collines rocheuses et dénudées. Puis, après avoir traversé l'espace dit « Hassit-Chouikha », au confluent de deux anonymes ruisseaux avec l'Oued-Nimel, on atteint par quinze kilomètres de piste sablonneuse, l'Hassit-Nichou. Ensuite, se présente le lit encaissé de l'Oued-Ourirhlou, d'où la piste rejoint le chemin de Berriane à Guerrara [1].

Guerrara, qui constitue, pour ainsi dire, une colonie autonome dans un coin, au Nord-Est de la Chebka, se différencie des autres centres mozabites par sa population hétérogène, tant en mozabites qu'en arabes agrégés. Actuellement, sur 6.054 habitants, on compte 4.583 abadhites, 1.439 malékites et 32 israélites.

La ville fut bâtie en amphithéâtre sur le sommet concave d'un rocher en cône tronqué, et est aujourd'hui au milieu d'une forêt de palmiers, entourée de dunes de sable assez volumineuses. Voici le récit de sa fondation en 1040=1630 par les Oulad-Bakha de Ghardaïa, qui avaient déjà participé à la création du kçar d'El-Mabartekh, auquel elle se substitua de la façon suivante :

Vers la fin du 16me siècle (Xme corne de l'hégire), des fractions d'Oulad Nouh, d'Afafra et d'Oulad Bakha expulsées de Ghardaïa s'étaient réfugiées à Laghouat; mais après cinq ou six ans de séjour dans ce kçar, les transfuges durent fuir devant les menaces des Bni-Larhouat, qui leur reprochèrent, à tort ou à raison, de nombreux griefs. Un grand nombre d'entre-eux, surpris, dès le lendemain de leur fuite, à Bou Trekfine, furent massacrés et les rescapés s'évadèrent vers la Chebka, où ils se concentrèrent au confluent de l'Oued-Kebch avec l'Oued-en-Nça, en un lieu dit Mellagat Ben-Sidoum. Mais, trop peu nombreux pour résister aux *djïouch* pillards, ils quittèrent bientôt ce lieu pour la région plus propice de l'Oued-Zeghrir (O eç-Çrheïr) où ils créèrent le kçar d'El-Mabartekh (ce nom semble être une déformation de *El. Mbakhat*). Des tribus arabes qui campaient dans ces parages au moment de la transhumance se groupèrent autour du kçar qui prospèra bientôt.

---

(1) Quant à la piste par auto, qui passe par Hassi-Rebib (à 67 kilomètres de Ghardaïa) elle accuse 114 kilomètres.

Hélas, cette fois encore, le vent de discorde divisa les exilés : deux partis se formèrent qui se dressèrent l'un contre l'autre : d'un côté les Oulad-Nouh, les Afafra et des bannis de Bni-Yzguène ; de l'autre les Oulad-Bakha, qui étant les plus faibles durent céder la place et réintégrer Ghardaïa, grâce à une mesure de clémence de la djemâa. Néanmoins, avides de vengeance, plusieurs d'entre-eux se rendirent à Alger, où déjà nombre de leurs frères, pratiquant le négoce, avaient amassé une certaine fortune. Les ayant gagné à leur cause, ils revinrent bientôt au nombre de quarante, amplement fournis en armes et munitions, et sous la direction d'Hammou Thobbal, ils s'assurèrent, moyennant quatre mille dînars, l'appui de Ben Djellab, sultan mérinide de Touggourt. Donc, pendant que ce guerrier investissait El Mabartekh ils purent élever, autour du Koudiat-El-Aghareb (monticule des scorpions), une enceinte fortifiée protégeant leur puits, leur mosquée et d'abord une maison pour y loger leurs femmes et leurs enfants qu'ils firent venir de Ghardaïa. La nouvelle ville prit dès lors le nom de Guerrara [1] (d'aucuns prétendent *Rherhara*, en raison d'une excavation qui, dit-on, recélait à l'époque des eaux bienfaisantes au sommet du Koudiat-el-Agareb).

Sitôt après que la mehalla de Ben Djellab eut évacué la région, la lutte avait repris entre les deux kçour, paralysant les efforts de chacun ; lorsque, sur l'intercession des cheurfa Oulad-Sidi-Abd-Allah [2], une trêve de trois années fut con-

---

(1) En arabe قرارة **guerrara** (du verbe قرّر à la IIe forme. « Guerrara » signifie fixe, stable, immobile, tranquille ; et aussi, d'un aspect agréable, « guerrâa » signifie aussi mare, étang.

(2) Les cheurfa Oulad-Sidi-Abd-Allah, descendants de Moulaï Ahmed ben Moulaï Idris, habitaient alors le Sahara où leurs pères venant de Fez et du Habtha et fuyant les persécutions de l'émir berbère Moussa Ibn Abi-l'Afia s'étaient implantés, vers la troisième corne de l'hégire. Lors de la fondation de Guerrara, leur chef était Sidi-Abd Allah ben Ahmed el Arif, dont le descendant qui au moment de l'annexion, a bien voulu préciser des renseignements fort intéressants sur la région, était Si Mohammed ech-Chérif, Chetioui **ben** Slimane **ben Amor**, fils du chérif ci-dessus Moulaï Ab Allah **ben** Ahmed el **Arfi.**

D'autre part nous extrayons du Kitab-en-Nasab de l'Imam Ahmed ben Mohammed el **Achmouaouï**-el Kbir, célèbre généralogiste moghrebin, une sedjara qui semble s'adapter à cette fraction de cheurfa :

Sidi **Abd Allah ben Ahmed** se rendit à la montagne des Bni-Yzguène qui est une haute montagne du côté du Sud et y fit souche, créant ainsi les Oulad-Sidi Abd Allah dont l'ancêtre se nommait **Sidi Abd Allah ben Ahmed ben** Soleïmane **ben** Ali **ben** Ismaïl **ben** Mohammed **ben** Ziane **ben** Yacoub **ben** Mohammed **ben** Abd Allah **ben** Abd el Khalek **ben** Ali **ben** Abd el Kader **ben** Amar **ben** Raho **ben** Dahou **ben** Miqbah **ben** Saïd **ben** Ahmed **ben** Mohammed **ben** Abd Allah **ben** Mohammed **ben** Mohammed **ben** Ahmed **ben Moulay Idriss l'Agrheur ben Moulay Idriss l'Akbeur ben** Abd Allah-l'Kamel l'Mobadjil **ben Hassène el Moutsanna ben** Ali-ben Abi Thaleb et **Fathima-Zorah** fille de l'Envoyé de Dieu (**Kitab-en-Nasab** trad. **R. P. Giacobetti** ; Jourdan, éditeur, Alger, 1906).

clue, de part et d'autre, qui permit à Guerrara de se développer d'autant mieux que les Oulad-Bakha, reconnaissant envers ces Idrissides, les avaient admis à s'installer dans le nouveau kçar, leur offrant la plus large hospitalité au moment de la transhumance. Naturellement, comme en tous les autres kçour mozabites, en cas similaire, il fut expressément arrêté par traité synallagmatique d'ailleurs, que chacun pratiquerait librement sa doctrine sans aucune tentative d'empiètement ni aucune pression de part ni d'autre.

Outre les Cheurfa Oulad-Sidi-Abd-Allah, deux chefs des Mrhazi [1] furent admis au développement de Guerrara.

Donc, la trêve écoulée, les Oulad-Bakha, qui au préalable avaient semé la discorde parmi les arabes alliés aux gens d'El-Mabartekh, furent prêts à reprendre la lutte. Les combats se succédèrent dès lors sans interruption à tel point que l'espace entre les deux kçour prit le nom de *Bou-el-Arouah* (le père — lieu — des âmes). Vingt jours durant les gens d'El-Mabartekh, guidés et excités par leur protecteur le chérif Si Ahmed ben Saïah, s'élancèrent contre les Oulad-Bakha. Les morts étaient nombreux de part et d'autre mais la victoire demeurait indécise lorsque, au midi du vingt-et-unième jour, Si Ahmed ben Saïah désarçonné fut massacré, et sa troupe en déroute se retira précipitamment dans le kçar en emportant sa dépouille mutilée qui, depuis, repose dans une koubba située au Nord de l'ancien kçar et à l'Ouest de la ville actuelle.

La mort de ce vaillant cherif marquait la fin prochaine de son kçar préféré. En effet, les Oulad-Bakha célébrèrent sa mort par de grandes réjouissances au cours desquelles ils jurèrent d'en finir avec leurs ennemis. Après deux ou trois tentatives demeurées vaines, ils usèrent de ruse : à l'aube du troisième jour, alors que les sentinelles harassées s'étaient retirées, ils escaladèrent les remparts au moyen de trois échelles et s'étant rendus maîtres de la mosquée et de toutes les issues, ils mirent la ville à sac et à sang.

Le soir du même jour l'œuvre dévastatrice était accomplie : l'emplacement du premier kçar était couvert de décombres qui prouvaient assez que « nul ne peut se soustraire aux arrêts de Dieu. La ruine d'El Mabartekh était écrite ! »

---

(1) La fraction zenète des Mrhazi parcourait la partie inférieure de l'Oued-Çrheir et de l'Oued en Nça, bien avant la fondation de Guerrara. Elle quitta définitivement ces régions dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle pour fonder sur la rive gauche de l'Oued Mzi, ou Djedi, et à neuf kilomètres en aval de Laghouat le **kçar el Assafia**. On attribue à ces berbères aidés des Oulad Saïah et des Zenakhara la fondation de l'ancien **ksar el Ahmeur** dont il est parlé ci-avant.

Les fractions initiales des Oulad Bakha qui fondèrent Guerrara furent : les *Oulad Hammou ben Brahim;* les *Oulad Bou Lahïa;* les *Oulad Alahoum;* qui formaient le côté Ouest, alors qu'à l'Est étaient les *Oulad Merzouk*, les *Oulad Kaci ben Naceur* et les *Oulad-Djahlane.*

A tous ces Oulad-Bakha vinrent, par la suite, s'ajouter d'autres Abadhites : les *Ballat*, les *Ahl-Melika*, les *El-Arram* provenant de tous les kçour du Mzab.

Désormais, débarrassés de leurs ennemis, les Oulad-Bakha[1] purent à loisir développer et embellir leur cité; c'est ainsi qu'en 1080=1670, ils élevaient le minaret qui surmonte encore la mosquée. Le kçar alors prospéra car tout le monde y étant traité avec aménité et un grand esprit de justice, déploya tous ses efforts jusqu'à ce que la cité atteignit le bord de la daïa. Les jardins furent créés et l'oasis devint florissante.

A trois reprises différentes on dut reculer l'enceinte, dont la dernière, flanquée de plusieurs bastions à créneaux et à machicoulis, est percée de cinq portes dont trois principales, Bab-Chergui, Bab-Rhorbi et Bab-en-Nouadeur (ou plus exactement *nouadher* pl. *nadhor*, mire, œil, guet).

Un siècle après sa fondation, l'oasis de Guerrara avait pris une extension si considérable que, depuis les murailles, sa palmeraie s'étendait dans la daïa jusqu'à la hauteur du Goungount-Cheurfa, haut piton de grès rouge surmonté d'une koubba dominant la vallée.

Hélas, le Kharedjite a la rancune tenace; c'est pourquoi, au Mzab, la paix, même dans le bien-être, n'est souvent qu'apparente, et le désir de triompher à son tour de l'adversaire qui l'a humilié devient la seule raison d'être du vaincu.

Dès lors le moindre prétexte revêt un caractère de légitimité.

Ce fut ainsi que pour la traite du lait d'une chèvre, un premier conflit éclata : une vieille femme se plaignit un jour à Elhadj-Saïd, l'un des douze Mekara de la fraction des Oulad-Merzoug, qu'un sahari avait, malgré la défense du berger, pris du lait de sa chèvre. Aussitôt Elhadj-Saïd invita ses amis à l'accompagner jusqu'au campement arabe ins-

---

(1) Voici la sedjara que s'attribuent les Oulad-Bakha Les Oulad **Bakha** seraient issus de **Bakht ben** Yacoub **ben** Mohammed **ben** Ahmed **ben** Abadh **ben** Moussa **ben** Slimane **ben** Abd Allah **ben** Hallal **ben** Abd Allah **ben** Aafer **ben** Amor **ben** Djabeur **ben** Bouriah **ben** Abd Allah **ben** Ahmed **ben** Charef **ben** Yahia **ben** Idris **ben** Abd Allah **ben** Hassène **ben** Hassène **ben** Fathma-Zohra, fille du Prophète.

Bien entendu c'est purement à titre documentaire que nous donnons cette sedjara susceptible de discussion quant à la précision.

tallé dans l'Oued-Serikine. Arrivé là, Elhadj-Saïd exigea des arabes que le voleur de lait lui fût livré sur-le-champ, ce qui fut fait non sans forces protestations. Emmenant alors le délinquant avec eux à Guerrara les Mozabites après avoir, pour l'exemple, décrété sa mort, l'égorgèrent *à l'abattoir*, où son corps resta trois jours sans sépulture.

Aux supplications des parents et des amis de la victime les meurtriers avaient répondu par des menaces, aussi la discorde se mit-elle bientôt dans les fractions du kçar et s'accrut-elle de plus d'un grand désordre.

Dans une querelle survenue entre les Ballat et les Oulad-Hammou-ben-Brahim, le cheikh Elhadj-Saïd, ayant pris fait et cause pour les premiers, frappa au visage, avec sa sandale, Bel-Grinat qui soutenait les Oulad-Hammou et qui se sauva chez les Oulad-Attache, campant dans le Sahara. Mais l'été les ramena tous sous les murs de la ville, et un soir sur le marché, Bel-Grinat trancha la tête d'Elhadj-Saïd. A la suite du tumulte causé par ce nouveau meurtre les habitants se divisèrent en deux camps : d'un côté les Oulad-Merzoug, les Oulad Djahlane et les Oulad Kaci-ben-Naceur pour le *Çof-Cherqui;* d'autre part les Oulad-Hammou ben Brahim, les Ballat, les Oulad bou Lahïa et les Oulad-Alahoum formèrent le *Çof-Rhorbi.*

Une *diù,* au dire des Cheraga, n'était pas suffisante pour « laver le sang » d'Elhadj-Saïd; il leur fallait une victime prise chez les Rhoraba. Leur choix s'étant arrêté sur Elhadj-Slimane, personnage influent, instruit et craignant Dieu, les meurtriers désignés le massacrèrent, alors qu'il travaillait péniblement dans son jardin.

La mort de ce juste sépara totalement les deux partis, qui entraînèrent respectivement à leur suite leurs alliés arabes.

La lutte prit alors le caractère d'une guerre de çofs. Pour un vol un homme des Rhoraba fut tué par les Cheraga. Il s'ensuivit, dans les jardins, un combat terrible; Atatcha et Draïs eurent chacun neuf tués ; le lendemain des barricades séparaient la ville en deux camps et un violent combat se termina dans le sang (1234=1813).

Pendant deux ans on se battit sans trève, les hommes ne quittaient plus leurs armes. Les Rhoraba avaient délégué deux cheurfa, Yakoub-ben-Trïah et Slimane ben-Mohammed Chetiouï, auprès des gens de Ghardaïa, lesquels envoyèrent alors quatre cents guerriers, pris tant chez les Ammi-Aïssa et les Oulad-Ba-Elhadj, que chez les Mèdabih.

De leur côté les Cheraga faisaient appel aux Oulad-Sidi-Abdallah, aux Oulad-Saïd, aux Oulad-Amor et aux gens de Negoussa, sujets de Ben-Rabïa ,lesquels arrivèrent

en convoyant deux cents charges de dattes, don de leur chef aux Cheraga, qui manquaient de vivres.

Ce fut alors que les Atatcha, ayant appris le passage de la caravane razzièrent chameaux et dattes et tuèrent les chameliers.

Les Cheraga, furieux, demandèrent aide aux Harazlia; cependant, malgré ces fameux contingents, dont les prouesses sont légendaires, ayant toujours à leur tête une héroïne du genre de « Messaouda », mais qui dans ce combat se nomme « Rezouga », le *Çof-Chergui* fut défait et expulsé. Quant aux Abadhites de ce çof, qui ne furent pas tués, ils se retirèrent à Berriane. Dans cette longue série de combats plus de six cents hommes avaient péri.

A ce moment, 1236=1819, une courte paix intervint entre les Atatcha et les Oulad-Bakha, restés maîtres de Guerrara ; pourtant ces derniers inquiets se reconsultèrent, et Bouhoun ben Naceur conseilla une réconciliation avec les Mekharidjine (expulsés).

Les habitants de la Chebka, tous favorables à cette solution, s'employèrent pour réserver une entrevue aux représentants des partis adverses. Les conditions suivantes étaient imposées :

« Les Mozabites du Çof-Chergui s'engageaient à ne pas reconstruire la partie détruite de leur quartier et à n'admettre chez eux aucun auxiliaire arabe sans le consentement des Rhoraba ».

Immédiatement, ceux d'entre eux qui étaient dispersés dans les kçour revinrent à Guerrara, quant à ceux qui s'étaient réfugiés à Tunis ou à Alger, ils rentrèrent peu après.

Tout ceci s'était passé à l'insu des Atatcha qui, en raison du manque d'eau, campaient plus loin; aussi à leur retour furent-ils furieux de cette paix conclue sans eux, ce qui fut une nouvelle cause de rixe au cours de laquelle il y eut de nombreux morts.

Tout à leur rancune, les Atatcha plièrent leurs tentes et reprirent la vie nomade, coupant la route aux caravanes qui se rendaient à Guerrara et razziant les troupeaux dans la palmeraie.

Il fallut une nouvelle intervention de Bouhoun-ben-Naceur pour amener les Atatcha à s'installer une fois de plus dans la ville.

La trève cette fois fut de plus longue durée, mais à leur tour deux notables de Guerrara, Aïssa ben Ba-Ahmed, des Ballat, et Bouhoun-ben-Naceur, des Oulad-Alahoum, s'étant querellés, entraînèrent l'un et l'autre à leur suite

alliés à Bounhoun ben Naceur défirent leurs adversaires, ligués avec Aïssa Ba-Ahmed qui lui-même était mort au cours de ce combat.

En 1848, ce fut au tour des Cheurfa d'être expulsés de Guerrara. Cependant leur influence était si grande, dans cette cité qui leur devait tant depuis sa fondation, qu'ils furent rappelés trois ans plus tard. Leur retour fut alors cause d'un nouveau conflit, ensuite duquel les Oulad Alahoum se sauvèrent, puis rentrèrent triomphalement en ville, après avoir massacré une partie des Ballat.

Ces faits se passaient en 1851. En ce temps, Mohammed-ben-Abdallah, dit le « Chérif d'Ouargla », ayant pris fait et cause pour les Oulad-Si-M'hammed et les Ballat chassés de Guerrara, obtint leur réintégration alors que, regagnant le Sud, après avoir razzié les Oulad Naïl, il campait à proximité de l'oasis. Mais à peine était-il arrivé à Ouargla que les Ballat étaient massacrés par les Oulad Bakha. Furieux le Chérif revint sur ses pas, assiégea Guerrara, dévasta les jardins coupant plus de mille palmiers, et ne leva le siège de la ville, qui durait depuis vingt-et-un jours, que moyennant une amende de deux mille cent réaux. On était alors en été 1852.

Vint ensuite la « Période Française ». Ce fut le Commandant DU BARRAIL qui, entrant à Guerrara en 1853, reçut la soumission de la ville.

MARGUERITTE, alors commandant du cercle de Laghouat, allait entreprendre au moyen de transactions commerciales, une première pénétration dans l'Extrême Sud.

« ..... *J'ai trouvé au Mzab, dit Margueritte, dès le* « *début, quelque répugnance à m'aider dans les relations* « *que je cherchais à établir avec les Touaregs de l'intérieur* « *de l'Afrique. J'ai compris que les Mozabites ont l'arrière* « *pensée que, si nous établissions ces relations, ils per-* « *draient le monopole de ce commerce et les bénéfices* « *qu'ils réalisent actuellement. La concurrence de nos* « *commerçants venant prendre part à des échanges avec le* « *Sahara central, les effraie.* »

A force d'arguments pourtant, le Commandant décida un Mozabite, KACI BEN ZEROUIL, de Guerrara, à faire un voyage à Rhadamès pour nouer les relations et éprouver les indigènes. Ce voyage eut lieu en mai 1856.

En octobre de la même année, ce fut encore au bon concours de Kaci ben Zerouil que le Commandant fit appel pour visiter In-Salah et le Touat. Au retour ce mozabite remit à MARGUERITTE une lettre de l'aménoukal Elhadj-Akhnouken, par laquelle ce chef targui acquiesça volontiers

à notre innovation commerciale au Sahara et promit de protéger les caravanes qui iraient à Rhat. Cette fois encore Kaci ben Zerouil se chargea de convoyer la caravane qui se rendait à Rhat, cependant que dans le même temps une caravane de Touaregs-Azdjer entrait à Guerrara.

Kaci ben Zerouil, usant de diplomatie, ramena avec lui le Cheikh Otsmane, parent de Si Elhadj-Akhnouken, ainsi que deux notables de la tribu des Azdjer.

L'année suivante, 4 août 1858, Kaci ben Zerouil et son frère Aïssa accompagnaient, en une nouvelle expédition, l'Officier-interprète Ismail Bouderba [1] qui avait résolu de traverser lui-même la région désertique de Larhouat à Rhat, où il arriva le 26 septembre.

Le Commandant Margueritte eu égard aux services rendus par Kaci ben Zerouil, le nomma alors kaïd de Guerrara. Mais, en raison de l'attachement qu'il nous témoignait le nouveau chef n'était pas populaire. Il réussit bien, pour un temps, à rallier à lui Naceur et Brahim ben Bouhoun, parents de l'ex-kaïd Bou Bekeur ben Kaci, dont il avait pris la charge; mais peu de temps après il était abandonné par ses deux nouveaux amis, et un premier conflit éclata qui se termina par un violent combat. Il y eut plusieurs tués dans cette affaire, dont Ismaïl ben Zerouil, frère de Kaci; ce que voyant le Kaïd quitta la ville pour se réfugier au Sahara, avec son frère Aïssa (juin 1859).

Huit mois durant, le pouvoir retourna aux mains de Bou-Bekeur ben Kaci, après quoi le Commandant Margueritte, ensuite d'une réconciliation générale, obtint le retour de Kaci et de son frère Aïssa, mars 1860.

Dès sa rentrée, le kaïd Kaci intrigua pour se débarrasser de ses rivaux, et il parvint à soudoyer des individus qui l'aidèrent dans sa vengeance. Naceur ben Bouhoun fut tué par le kaïd Kaci d'un coup de pistolet, cependant que Brahim ben Bouhoun et Aïssa ben Zerouil s'entre-blessaient grièvement. Traqué par les partisans de Bouhoun, Kaci ben Zerouil chercha refuge auprès du thaleb Elhadj-Kacem. Le lendemain matin, la djemaâ, après délibération,

---

(1) L'Officier Interprète commandant **Ismaïl Bouderba** partit le 4 Août 1858, emmenant avec lui, outre son ordonnance, dix sokhars (chameliers) avec leurs 25 bêtes chargés de marchandises, de vivres et d'eau. Ce fut à Guerrara qu'il se rencontra avec Cheikh Otsmane, chef d'une fraction des Touaregs, qui était mokkadem des Tidjania.

Si Ismaïl Bouderba, interprète principal, officier d'élite, qui avec une bravoure exemplaire avait, dans cette expédition, traversé sans sourciller, tout à tour le « pays de la soif » **Bled el Atheuch**, et le « pays de la peur » **Bled el Khouf**, mourut à Constantine d'une chute de cheval.

décida la mort des conjurés. Et le jour même Kaci, traîné hors la ville, fut tué à coups de tromblons; son cadavre fut décapité. Quant à son frère Aïssa, il subit le même sort, dans le même lieu, trois jours après (mars 1860).

A la fin de l'année, la Djemâa reprit la direction des affaires, et les luttes de çof recommencèrent.

Les Cheurfa, les Oulad-Aïssa et une partie des Oulad-Alahoum formèrent les *Rhoraba*, tandis que les *Cheraga* avaient pour eux la seconde moitié des Oulad Alahoum, les Ballat et les Oulad-Si-M'hammed.

L'année suivante les Cheraga, réussissant à chasser Brahim ben Bouhoun et ses partisans, demeurèrent les maîtres de Guerrara.

A son tour, dans la nuit du 21 au 22 avril 1863, Brahim ben Bouhoun, ayant obtenu le concours d'Ahmed ben Ahmed, chef des Chaâmba, et de ses frères, les Cheleug de Metlili, s'empara par surprise d'une partie de la ville, dont les habitants, bloqués, finirent par se sauver en dehors des remparts, où ils furent poursuivis et en partie massacrés. On compta 73 morts, le 7 mai, parmi lesquels Yahia ben Kerouïa, chef du Çof-Chergui.

A la suite de ces faits, Brahim ben Bouhoun fut interné en Corse pendant deux ans. Libéré il avait repris depuis deux ans et demi la direction de la Djemaâ de Guerrara lorsque, le 4 avril 1877, vers 5 heures du soir, il fut assailli sur le marché et tué d'un coup de fusil parti d'un groupe de Ballat et d'Oulad-Alahoum ralliés au Çof-Chergui et à la solde d'Elhadj-Kacem ben Hammou, des Oulad Allouche, chef des tholba de la ville.

La convention de 1853 reconnaissant aux Mozabites le droit de s'administrer librement, l'autorité française ne pouvait agir alors que comme arbitre. Aussi les parents et les amis de Brahim ben Bouhoun, désireux de voir punir les assassins et surtout les instigateurs du crime, les entraînèrent-ils à Laghaout, où il fut convenu, après conciliation, que la *dia* serait payée à la famille de la victime et que les coupables bannis habiteraient Ghardaïa. La proposition fut fictivement acceptée, mais la haine inassouvie des parents de Bouhoun réclamait une sanction. Ils rentrèrent donc à Guerrara, où ils prêchèrent la concorde tout en laissant à Laghouat un méhariste chargé de les prévenir du départ des déportés.

Ce jour là, ils rassemblèrent en secret une quarantaine d'Atatcha bien armés, avec lesquels Kaci ben Bouhoun, frère de la victime, et Naceur ben Brahim, son fils, s'embusquèrent au col de l'Oued El-Adira à proximité de l'oasis d'El-Adira, pour y attendre le passage des assassins. Là,

sans merci, ils en tuèrent quatorze, dont Elhadj Kacem. (3 juin 1877).

Un seul avait réussi à s'enfuir, c'était Aïssa el Aoueur. Mais plus soucieux de sa vengeance que de sa propre vie, ce rescapé qui, pendant trois ans, avait quitté le Mzab pour se faire oublier, rentra secrètement à Guerrara, en fin mars 1880. Il espérait ainsi tuer par surprise Kaci ben Bouhoun. Ce dernier, averti à temps de son retour, se tenait sur ses gardes, et, alors qu'au soir de ce même jour on frappait à sa porte, il l'entrebaillait avec précaution, restant caché derrière, et tenant son fusil chargé en mains.

De son côté Aïssa ben Aomar el-Aoueur déchargea les deux coups de son pistolet par l'ouverture, croyant ainsi tuer net son ennemi. Cependant Kaci refermant brusquement la porte sortait vivement de sa maison par une autre ouverture et abattait d'un seul coup de fusil, le dernier des assassins de son frère.

Kaci ben Bouhoun fut nommé kaïd de Guerrara en 1877.

« *O Arhlan ! dit un proverbe local, quel crime as-tu* « *commis pour être ainsi assoiffée de vengeance ? Quelle* « *est la cause de tes maux ? Est-ce ton peu de religion ou* « *ton mépris des défenses divines ? Non ! c'est la discorde* « *qui divise tes cœurs !*

« *Si les cœurs s'entendaient, tes vallées seraient rem-* « *plies comme des mers !* »



Le Kaïd Kaci ben Bouhoun



Vue Générale de Ghardaïa

District de Metlili

A l'extrême limite Sud de la Chebka du Mzab, et compris dans l'annexe sans toutefois faire partie de la confédération abadhite, sur la route d'El-Goléa.

Le Kçar de Metlili est situé par 32°10'de latitude Nord 1°26'30'' de longitude Est, à une distance de trente kilomètres au Sud-Ouest de Ghardaïa, sur le même méridien que Berriane. Les trois kçour de Metlili, au Sud, de Berriane au sommet et de Guerrara à l'Est, sont les angles d'un triangle équilatéral de 18 lieues de côté.

On y accède par une piste peu praticable partant de l'oasis de Bni-Yzguène, que l'on traverse en suivant les bords de l'Oued-Ntissa, sur un kilomètre environ; de là on s'engage dans le Chaâbet-Metlili, défilé que l'on remonte jusqu'à sa naissance et qui précède une rampe extrêmement raide accédant à un plateau aride et pierreux parsemé de nombreux gour (pl. de *gara*, menhir de terre). De ce plateau partent cinq ou six torrents dont on voit les lits, formant le Chaâbet-Medzagire, qui — en temps de pluie, déversent leurs eaux dans l'oued du même nom, que l'on traverse ainsi que l'Oued-Noumrat — puis, toujours en suivant les ravins, on s'engage dans le dernier défilé de la Chebka, le Chaâbet-Mzab, lequel débouche immédiatement près du Kçar de Metlili, dans la vallée même de l'Oued-Metlili, sur la rive gauche duquel il se dresse.

Cette bourgade qui est tributaire du Mzab et plus particulièrement de la ville de Melika, fut construite, selon toute vraisemblance bien avant l'émigration des abadhites de l'Oued-Mïa, par des Berbères errants. Depuis, les Chaâmba-Berezga y ont établi leur quartier général aidés par les Mozabites qui ont participé largement à son développement, bien que ce soit un centre malékite.

Les Chaamba-Berezga constituent un des trois groupes de cette puissante tribu arabo-berbère dont les deux autres sont les Chaamba-Bou-Rouba et les Chaamba-Mouadhi.

Les Bou-Rouba parcouraient à l'Est, la région des Grandes Dunes jusqu'à l'Oued-Mïa, et se rejoignaient sou-

vent avec les Troud [1]. Ils étaient subdivisés en Oulad-Smaïl et en Houberr er-Rhih, les premiers demeurant à Ouargla où étaient leur palmeraie et leurs silos.

Les Mouadhi, qui parcouraient l'erg Sud-Occidental, avaient leur centre d'opérations à El-Goléa; quant au Chaâmba-Berezga, ce sont ceux de Metlili. Nombre de leurs fractions se sont soumises et les chefs sont devenus de nos bons auxiliaires. Elles constituent au Sud de la Chebka un district répondant à trois kaïds : celui du kçar, celui des Oulad-Abd-el-Kader et celui des Oulad-Allouch, lesquels chefs sont réunis sous le commandement du « kaïd des kaïds », actuellement descendant des Oulad-Sidi-Chikh.

Les Chaâmba-Berezga sont devenus depuis l'installation des Oulad-Sidi-Chikh au Sahara leurs serviteurs dévoués et fidèles ; c'est ainsi que les *Abid* d'El-Abiodh-Sidi-Chikh prélèvent encore sur eux d'importantes ziaras.

Depuis la création de Melika, les Chaâmba de Metlili ont prêté leur onéreux concours guerrier aux gens de cette cité, qu'ils ont toujours loyalement soutenue. Ils sont leurs tributaires et les mélika possèdent la majeure partie de la palmeraie de Metlili.

D'ailleurs voici le sens d'une convention qui date de la fin du IX[e] Siècle de l'hégire et dont le double du manuscrit, fort détérioré, fait partie des archives de Melika :

« *La suprématie du commandement dans le kçar de* « *Metlili, revient de droit aux Abadhites de Melika y de-* « *meurant.*

---

(1) Peu après l'invasion hilalienne les Troud, peuplade turbulente et guerrière appartenant à la fraction des Deiladj-Allak, tribu Aouf du groupement Oulad-Soleïmane ben Mançour, et qui n'avaient jusque là pu se fixer nulle part, car depuis l'Asie, ils avaient été expulsés de partout : de Barka à Tripoli et de Tripoli en Tunisie, étaient parvenus, pendant une quinzaine d'années, à se fixer à Kairouan, au grand dam du souverain de Tunis. Après avoir reconstitué leurs cohortes, les Troud firent des incursions jusqu'au Souf, qu'ils trouvèrent à leur gré et où ils décidèrent de s'installer quoique occupé par les Adouane. Ils attaquèrent ceux-ci, les vainquirent à « Kçar-el-Bouma » (Behima) et les assujettirent aussitôt. Ils s'établirent alors dans tout l'Oued-Souf et, laissant leurs campements, leurs troupeaux et leurs réserves à la garde des Adouane sédentaires, ils reprirent de plus belle, à travers le Sahara, le pillage des caravanes, ou parfois les convoyèrent à la manière des Chaâmba.

(a) On lit dans Ibn Khaldoun : « Les Troud ou Treïd ont été considérés parfois comme membres non pas du groupe de Soleïmane-ben-Mançour, mais bien de celui d'Hilal-ben-Amer de la fraction des **Siabès** ».

Pourtant cette assertion nous semble douteuse, car Troud était fils de Hakim, ancêtre des Oulad Hakim (de la branche des Hisn-Allah), l'une des plus importantes tribus du groupe des Oulad-Soleïm-ben-Mançour.

« *En l'absence des Chaâmba les Bni-Mzab pourront* « *passer des marchés valables et opérer toutes transactions* « *avec les étrangers.*

« *Tout berger de Metlili est, et demeure, tributaire en-* « *vers la djemaâ abadhite du kçar, d'une redevance an-* « *nuelle d'un mouton, d'une toison et de tout le beurre* « *qu'il aura fabriqué chaque vendredi.*

« *Pour toutes choses les Chaâmba devront consulter* « *la Djemâa Abadhite du kçar, sans réciprocité de la part* « *de cette dernière.*

« *Les Bni-Mzab de Melika envoient ou enverront dix* « *familles à Metlili, soit deux familles par kebila, à com-* « *mencer par les Bni-Khellil; en échange les Chaâmba* « *envoient, ou enverront, dix familles en otage à Melika.*

« *Dans le cas de délit ou de crime, les gens de Melika* « *résidant à Metlili seront jugés comme Abadhites et les* « *Chaâmba de Metlili, résidant à Melika, seront jugés com-* « *me Malékites.* »

D'autre part un autre document similaire et sans date ajoute « in fine » :

« *Aucun Chaâmbi* gathâa eth-thrik (*coupeur de route*) « *ne pénètrera dans Melika.* »

Actuellement, à part les Oulad-Abdelkader et les Oulad-Allouche, rattachés à Metlili, trois groupements arabes ou arabisés occupent le district. Ce sont les CHEURFA, les BNI-MERZOUK et les CHAAMBA-BEREZGA. Les deux premiers habitent le kçar; quant aux Châamba, ils ont conservé leurs campements dans les jardins et dans la banlieue qu'ils habitent sous la tente au milieu de leurs zraïb (*zriba* pl. *zraïb*, enclos entouré d'une haie morte; et, par extension, hutte de branchages); certains se sont construit des maisonnettes en *toub* (touba, grosse brique de terre amalgamée de gravats et de paille et desséchée au soleil).

***

D'après les dernières statistiques, le canton de Metlili compte 8.820 habitants, dont :

1.467 Malékites et 207 Abadhites, habitant le kçar;

3.150 Malékites, constituant l'arch des Oulad-Abdelkader;

3.996 Malékites, formant l'arch des Oulad-Allouche.

En exécution du décret du 24 février 1921, la *lezma* fixe appliquée aux palmeraies des Mozabites a été supprimée pour les Châmba-Berezga et remplacée par les impôts

de quotité auxquels sont soumis, dans les territoires du Sud, Européens et Indigènes à raison de leurs animaux (zekat), de leurs cultures (achour) et de leurs palmiers (lezma).

Actuellement, l'impôt dit *zekat* porte, à Metlili, sur 17 à 18.000 ovins, 12.000 caprins et 4.000 camelins, mehara compris.

Peu de culture, quelques parcelles de blé et d'orge et 45.000 palmiers adultes.

Le châambi est un méhariste [1] né, rompu dès l'enfance à toutes les randonnées sahariennes; il peut, sans quitter sa *rahala* parcourir dix lieues, presque toujours au trot soutenu.

Quoique divisés en trois groupes, les châamba n'en forment pas moins une seule et grande famille qui, bien que d'intérêts divers sont fermement unis en cas d'alerte, notamment lorsqu'il s'agit de courir sus à leurs communs et redoutables adversaires : les Touaregs.

Des luttes homériques entre ces ennemis invétérés sont contées, dont les échos ne laissent pas que d'être impressionnants et qui dénotent tous les raffinements de ruse et de cruauté de part et d'autre, en même temps que de surprenantes prouesses.

En 1864 et 1871, on les trouve ligués contre nous, et en 1877 des tribus marocaines ayant enlevé des troupeaux aux Berezga, ces derniers font appel à leurs frères d'Ouargla et d'El-Goléa. Un rezzou de cinq cents mehara, parmi les meilleurs, est prestement formé et, sous la conduite d'Ahmed ben Ahmed des Chaâmba-Berezga ils rejoignent les ravisseurs dans les vallées de l'Oued-Namoun et de l'Oued-Zouzfana, reprennent leur butin, les pillent à leur tour et les anéantissent.

---

(1) Le châambi nourrit un véritable culte pour son méhari, qui est l'être qu'il aime le plus au monde, après Allah, le Prophète et Sidi-Chikh s'entend.

Excellent dans les engagements de guerillas, d'une agilité incomparable et bravé jusqu'à la mort, c'est un auxiliaire précieux pour le temps qu'il s'attache à son bienfaiteur ou à son maître. C'est pourquoi le Général **Laperrine** — le Grand-Saharien — sut reconstituer et aguerrir ces cohortes châambies qui en escadrons menaçants assurent la police au Sahara, sous le commandement de chefs français, fermes et courageux, vrais « héros du désert ! ».

Ces cavaliers, portent au lieu du seroual ordinaire, le pantalon tombant jusque sur le cou-de-pied, mais resserré à partir du jarret. Ils entre croisent leurs jambes en avant du pommeau en forme de croix — de la « rahala » (selle du méhari, tandis que le bât du chameau de faix s'appelle « haoula »). Les pieds sont appuyés sur le col de l'animal, et c'est par des pressions successives qu'ils en modifient l'allure à leur gré, tandis qu'ils le dirigent au moyen d'une corde reliée à un anneau perforant la cloison nasale. Un méhari couvre de grandes distances, qu'on a pourtant souvent exagérées. Parfois, il prend un galop irrégulier, mais l'allure habituelle est un trot soutenu et allongé. Grand, vigoureux et souple le méhari est d'un blond plus ou moins roux, tandis que la **méharia** plus gracille est généralement d'un blond clair et parfois blanc.



Le Kaïd des Châamba, Kaddour ben Mohammed

⁂

Le Mzab conserva son autonomie jusque vers le milieu du XIX[e] siècle époque de l'intervention française.

Jusqu'alors chacun des kçour mozabites payait aux tribus arabes : Larbâa, Mkhalif-el-Djereb, Saïd-Othba, etc... certaine *çadaka* (droit de protection), pour assurer la sécurité de leurs caravanes remontant vers le Tell.

Ayant soutenu le Chérif Mohammed ben Abdallah, en fuite de Laghouat vers Ouargla, après la défaite que venaient de lui infliger les Généraux PÉLISSIER et YUSSUF, les Mozabites eurent une partie de leurs troupeaux razziés par le goum des Oulad-Sidi-Cheikh-Cheraga, qui avait rejoint les partisans du Chérif : Larbâa, Oulad-Naïl et autres, en leur campement situé entre Berriane et Guerrara (décembre 1852). Ce fut alors que l'attention de la France fut sérieusement attirée sur le Mzab; et quelques semaines plus tard (24 janvier 1853), le Gouverneur RANDON posait ses conditions, en suite de la soumission des Mozabites qui craignaient des représailles. D'ailleurs la défaite du Chérif à Ouargla même, sa capitale, ne laissait plus aucun espoir de ce côté aux habitants de la Chebka.

En retour de la protection de la France, la Confédération fut imposée pour une cinquantaine de mille francs, qui furent versés entre les mains du Commandant DU BARRAIL (1854).

Par un traité — qui méritait mieux le titre de « capitulation » — RANDON spécifiait :

« *Il ne saurait être question d'un traité de commerce* « *entre nous et vous, mais bien nettement de votre soumis-* « *sion à la France. En dehors de cette pensée, il ne peut* « *y avoir aucun arrangement. Vos ressources de toutes* « *espèces nous étant connues, chaque ville ne paiera son* « *tribut que suivant ses moyens. Comptés dès lors comme* « *nos serviteurs, notre protection vous couvrira partout,* « *dans vos voyages à travers nos tribus et pendant votre* « *séjour dans nos villes. Nous ne voulons, en aucune façon,* « *nous mêler de vos affaires intérieures. Vous resterez à cet* « *égard, comme par le passé. Ce sera à vous de régler le* « *mode de versement de la somme imposée annuellement* « *à chacune de vos villes.*

« *Nous ne nous occuperons de vos actes que lorsqu'ils* « *intéresseront la tranquillité générale et les droits de nos* « *nationaux, ainsi que celui des tribus soumises.*

« *Quant à votre commerce avec le Maroc et avec la* « *Tunisie, il continuera avec l'obligation de payer à nos* « *frontières, aux postes que nous vous indiquerons, les* « *droits que la France impose aux marchandises étrangères.*

« *Faute de se conformer à ces prescriptions, vos cara-* « *vanes seront confisquées par les gardiens de la frontière* « *ou par les Arabes du Sud.*

« *Nous voulons aussi que vous fermiez vos villes et* « *marchés à nos ennemis et que vous les repoussiez par la* « *force comme doivent faire des serviteurs.* »

Mais ces conventions, bien qu'elles aient été acceptées par les djemâa, ne furent pas longtemps observées.

Pourtant, au début de 1856, le Commandant MARGUERITTE entreprit au Mzab un voyage pacifique. Les habitants vinrent à sa rencontre, lui firent des fêtes et lui rendirent tous honneurs.

D'eux-mêmes ils lui soumirent leurs affaires, lui demandèrent des conseils et pendant plus de huit jours, il entra, à leur requête, dans tous les détails de leurs discussions qu'il apaisa à un point tel que, laissant de côté, pour quelque temps, leurs haines, ils se décidèrent à entreprendre, de conserve avec le Génie, des travaux considérables de recherches d'eaux, utiles à tous points de vue.

Des puits, des citernes furent creusés, et ce fut un spectacle vraiment curieux que celui de cette population accomplissant en commun, au milieu du désert, cet immense travail. Jamais, assurément, tous ces ennemis jurés : Larbâa, Mkhalif, Oulad-Naïl, Bni-Mzab, autrefois acharnés à se voler et à se détruire, n'avaient été réunis dans une œuvre aussi utile [1].

C'était une grande preuve de l'influence qu'avait sur eux le Commandant qui, dans ce premier voyage, n'avait pas pénétré dans la Chebka.

Mais, peu de temps après, en 1857, devant rejoindre près d'Ouargla la colonne du Général DESVAUX et, autant pour faire reconnaître notre domination que pour abréger sa route, MARGUERITTE informa les notables qu'il désirait traverser Gardhaïa. Toutefois, la Djemâa qui voulait con-

(1) C'était, nous contait à Laghouat, en 1920, un octogénaire Si Ba-Amor Athallah, ancien deïra de Margueritte, avec un véritable enthousiasme, que nous entreprenions alors ces randonnées sahariennes, opérant des tournées de sécurité ou nous livrant à des travaux hydrauliques qui assuraient désormais la richesse dans nos régions. C'étaient pour tous des jours de fête et le travail s'accomplissait comme par enchantement, grâce à l'entrain de notre chef, qui fut notre « Pater familias » vénéré, que Dieu lui accorde sa miséricorde... ;

server à la cité son renom de sainteté, jamais foulée par l'infidèle, refusa.

Le Commandant, sans autre observation lui fit comprendre qu'elle devait se soumettre; et, sachant tout le prestige qu'il tirerait d'un geste énergique, il n'hésita pas à l'aurore du lendemain, à faire jeter bas à coups de hache, la porte de la ville laquelle avait été fermée à dessein.

Il s'engagea alors, tambours battants et baïonnette au canon, dans la principale rue de la ville, au grand désappointement de toute la population, cependant que la Djemâa faisant contre mauvaise fortune bon cœur, lui souhaitait une « bienvenue de commande. »

Cet acte de vigueur fut décisif. Ainsi MARGUERITTE put mettre à exécution les instructions que, l'année précédente, RANDON avait édictées. Il prescrivait, en effet, l'établissement de relations commerciales fréquentes avec l'Extrême-Sud, par le Mzab, assurant ainsi plus avant la pénétration de notre influence.

En novembre 1860, le Colonel MARGUERITTE, assisté du Commandant DE SONIS, Chef du Cercle de Laghouat, et escortés par un escadron de Spahis et un Goum des Larbâa, furent chargés par le Ministre de la Guerre de châtier les auteurs du meurtre d'un israélite, agent de renseignements des autorités, massacré entre Melika et Bni-Yzguène, par des affiliés de la Djemâa de Ghardaïa. Outre la dïa à payer à la famille de la victime, la cité fut condamnée à verser une forte amende et une importante contribution de guerre.

Après avoir rétabli l'ordre la même colonne se porta à Guerrara où, comme nous l'avons relaté, le Kaïd Kaci-ben-Zerouil, chef du parti Rhorbi, et qui avait été le pionnier de notre pénétration dans la Hammada el Hamra, à Rhadamès et à Rhat, venait d'être massacré par un groupe de Cheraga.

Ces faits avaient motivé, de la part de l'énergique Général YUSSUF, commandant la province d'Alger, les ordres dont voici les grandes lignes :

« *Dans ces derniers temps, il s'est produit des faits*
« *qui ont fait naître des doutes sur les dispositions réelles*
« *des Bni-Mzab. Notre influence a été compromise; il con-*
« *vient de la rétablir complètement, mais avec des ménage-*
« *ments qui évitent un éclat d'opérations que M. le Général*
« *en Chef ne veut pas et qui, il faut bien le reconnaître,*
« *n'a pas lieu d'être employé, puisqu'il ne s'est produit*
« *aucun acte de résistance ouverte et sérieuse.*

« *Le juif Itha a été assassiné dans des circonstances* « *qui ont motivé une demande d'enquête adressée à la ville* « *de Ghardaïa. La réponse est évasive et ne peut nous* « *satisfaire. Si les coupables ne sont pas remis au lieute* « *nant-colonel* MARGUERITTE, *il devra exiger le paiement* « *d'une amende au profit du Trésor et d'une indemnité au* « *profit de la famille de la victime. Il appréciera si les* « *villes de Melika et Bni-Yzguène devront participer au* « *paiement de l'amende et de l'indemnité, dont il fixera le* « *montant. Si les habitants de ces villes refusent de se* « *soumettre à ses ordres, M. le Colonel se retirera avec son* « *escorte, en faisant connaître aux rétalcitrants qu'à l'avenir* « *ils seront considérés comme ennemis de la France et* « *traités comme tels. En conséquence, ils seront prévenus* « *que toutes leurs communications vont être coupées par* « *les cavaliers des différentes tribus qui les environnent.* « *Il ne doit pas y avoir d'autres mesures à prendre; s'il* « *en était autrement on s'écarterait des intentions de* « *M. le Général en Chef, je dis plus, de ses ordres. Ainsi,* « *au maximum, sous sa responsabilité personnelle, M. le* « *Colonel* MARGUERITTE *pourra ordonner la suppression des* « *communications.*

« *M. le Général en Chef a prescrit à M. le Général* « DELIGNY, *commandant la province d'Oran, de donner à* « *Géryville des ordres pour qu'à la réquisition du Lieute-* « *nant-Colonel* MARGUERITTE, *les Chaâmba soient mis en* « *mouvement, et il pourra directement appeler, dans le* « *même but, les Mkhalif, les Larbâa et Oulad-Naïl du Cer-* « *cle de Laghouat.*

« *A l'occasion du voyage de LL.MM. Impériales à Alger,* « *quelques villes des Bni-Mzab n'ont point répondu à l'invi-* « *tation qui leur a été faite d'envoyer des représentants* « *à la réception. C'est là un manquement à la première* « *condition du traité qui les a faits tributaires de la France* « *et, par conséquent, ne leur donnait pas le droit de refuser* « *une marque de soumission due au Chef de l'Etat. M. le* « *Lieutenant-Colonel* MARGUERITTE *devra en exiger répa-* « *ration, soit par une amende, soit de toute autre* « *manière. Mais dans aucun cas il ne devra imposer l'obli-* « *gation de livrer des individus. Il faut éviter ce mode de* « *répression qui remuerait certainement les passions de* « *tous les partis divisant les villes du Mzab.*

« *Enfin, un marchand du Souf, par conséquent sous* « *la protection de la France, a été assassiné à Guerrara* « *en pleine place publique, à l'époque où S. M. l'Empereur* « *était à Alger. La Djemâa avoue le fait et déclare n'avoir* « *pu trouver les auteurs de ce meurtre commis presque en*

« *plein jour, ce qui équivaut à un déni de justice. Il sera* « *aussi exigé réparation de ce meurtre d'un indigène sou-* « *mis à notre domination.*

« *Je joins à ma dépêche une lettre arabe que j'adresse* « *aux Bni-Mzab et qui leur sera remise par le Colonel* « MARGUERITTE. »

Voici, de plus, traduite la lettre arabe envoyée par le Général YUSSUF à la Confédération des Bni-Mzab :

« *Aux Djemda des Bni-Mzab,*

« *Salut, et ensuite,*

« *Je vous envoie, pour vous visiter, le Lieutenant-Colo-* « *nel* MARGUERITTE, *que vous connaissez depuis longtemps* « *et qui sait ce qui vous convient.*

« *Je vous envoie avec lui celui qui doit commander à* « *Laghouat, afin qu'il vous voie et sache vos affaires. Tel* « *a été le désir du Maréchal* RANDON *qui s'intéresse toujours* « *à ce qui vous touche.*

« *Rien ne doit être changé à ce qui était lorsqu'il com-* « *mandait à Alger. Ce que nous voulons c'est que vous viviez* « *en paix, avec la tranquillité, la confiance et dans votre* « *commerce, sous la protection de la France. Mais dans* « *ces derniers temps il y a eu chez vous des désordres, et* « *quand sa Majesté l'Empereur est venue à Alger, ce qui* « *vous a été écrit est resté sans réponse. Il faut que tout* « *cela soit réglé. Le Colonel* MARGUERITTE *va vers vous* « *avec des paroles d'amitié écoutez-le et qu'il n'en subsiste* « *que le bien... Salut !* »

En conséquence, dès le 5 décembre, le Colonel se trouvait à Berriane. Là il se rendait compte des bonnes dispositions des Mozabites de tous les kçour, dont les notables étaient venus à sa rencontre à plus de quatre lieues de la Chebka.

Le 8 décembre, bien qu'avec une faible escorte, le Colonel campait devant Bni-Yzguène où il recevait les délégués des Djemaâ qui lui avouèrent s'être égarés, avoir cédé à de mauvais conseils et péché par la forme. Ils affirmèrent être restés nos fidèles serviteurs, et offrirent aussitôt, en plus d'une copieuse *diffa*, une importante *ziara* de dattes, d'orge et de vêtements que le Chef accepta comme un signe de soumission, et qu'il distribua en grande partie aux Larbaâ, lesquels, depuis plusieurs années, supportaient les charges des expéditions chez les Bni-Mzab.

Le Colonel leur fit ensuite connaître les sommes qu'ils auraient à payer comme indemnité leur afférant pour les crimes et délits signalés ci-dessus, à savoir :

Ghardaïa verserait outre une dïa de dix mille francs à la famille du juif Itha, une amende de trente mille francs pour n'avoir pas dénoncé les meurtriers.

Les habitants de Bni-Yzguène seraient également imposés pour une somme de trente mille francs, étant donné : leur refus de venir à Alger saluer l'Empereur, leurs discours tendancieux et le mauvais exemple de leur attitude qui avait influencé dans ce même sens les autres kçour;

Ceux-ci auraient à verser : Melika, une indemnité de six mille francs, Bou-Noura une de trois mille; El-Atheuf une de six mille et Berriane cinq mille.

Quant à Guerrara, elle aurait à verser dïx mille francs de dïa à la famille de la victime.

Ostensiblement des députations de chaque ville devraient aller porter les sommes dues à Alger.

En effet, sous l'égide du Colonel MARGUERITTE, ces délégués se présentèrent au Maréchal DE PÉLISSIER DE REYNAUD, lequel les admonesta sévèrement, en leur faisant promettre d'être, à l'avenir, plus respecteux de la parole donnée.

Dans la suite, les choses allèrent à peu près bien jusqu'à l'insurrection des Oulad Sidi Chikh.

Le Khelifa du Sud Si Hamza ben Boubeker, Grand-Maître des Chikhïa, qui avait, au nom de la France, conquis Ouargla et dominé le Sahara, était mort à Alger en 1861. Il avait été remplacé dans son commandement par son fils aîné, Si Boubeker-ould-Hamza, qui prit le titre de Bachagha, et fut, comme son père, notre loyal auxiliaire. Il mourut le 23 juillet de l'année suivante, empoisonné, dit-on, pour avoir blâmé les allures nettement subversives de son frère cadet, Si Slimane ben Hamza, alors Agha des Hamïane. En effet, à la suite des difficultés survenues entre les autorités militaires et les différents partis du corps d'occupation, pour la guerre du Mexique, les Oulad Sidi-Chikh cessèrent leurs luttes fratricides et se liguèrent contre nous.

Si Slimane ben Hamza, mal conseillé par son oncle Si Laïa ould Boubeker, Agha d'Ouargla, proclama le *djehad*, parvenant ainsi à entraîner dans le mouvement toutes les tribus affiliées à la Confrérie Chikhïa, dont il était le chef depuis la mort de son frère aîné.

En quelques semaines, tout le Sud était soulevé. Naturellement la répercussion se fit sentir au Mzab, et durant

la nuit du 16 au 17 septembre, une partie de la ville de Ghardaïa fut mise à sac. Des rebelles d'El-Atheuf, de Bou Noura et de Melika, se mirent à piller les habitations de ceux des gens de Ghardaïa qui nous étaient demeurés fidèles.

Si Lala, qui était le personnage le plus francophobe et le plus belliqueux de la famille des Oulad-Sidi-Chikh, avait réuni les Chaâmba et les Harazlïa au Mzab, où l'avaient fort bien accueilli les kçour précités. Par contre, Bni-Yzguène et Berriane, malgré les menaces du marabout, étaient restés avec nous (il sied de remarquer que Berriane, ainsi que le signalait le Colonel MARGUERITTE, fut toujours fidèle à la France et que son premier kaïd SI HADI BEN DJERIBA, nous donna des marques constantes de son inaltérable dévoûment).

A la suite de cette effervescence, ce fut encore le Colonel MARGUERITTE qui entra en pourparlers avec les délégués des Mozabites effrayés par la mort du marabout Si-Slimane et par la menace de représailles françaises, et qui venaient à Laghouat faire amende honorable.

Considérant qu'il n'y aurait d'autre remède à la situation anarchique décimant le Mzab et l'affaiblissant au point de ne plus pouvoir faire face aux ferments insurrectionnels, ils suppliaient le Gouverneur général de décréter que leur Confédération rentrerait dans la loi commune aux autres populations indigènes du Sud et demandaient de lui appliquer, enfin, telle organisation que comportait la situation.

Toutefois, aucune solution immédiate ne fut donnée dans ce sens; on se borna à rappeler à MARGUERITTE qu'il devait agir avec la plus grande réserve à l'égard des Bni-Mzab.

Le 15 février 1865, le Colonel reçut la soumission des Chaâmba de Metlili lui amenant quatre Français que Si-Lala, fuyant, leur avait confiés.

Deux ans après, du 14 au 16 janvier 1867, Ghardaïa eut encore à soutenir l'attaque d'un millier de gens de Berriane venant appuyer les prétentions des Oulad Ba-Slimane, qui se disputaient le pouvoir avec les Oulad Ammi-Aïssa renforcés par les Mdabih. Ces derniers, ayant eu le dessus, se livrèrent à un véritable carnage dans la ville.

Quant aux événements de 1870, quoique se passant bien loin de là, ils eurent néanmoins leur répercussion dans le Mzab, comme dans la vallée de l'Oued-Mia où s'exerça, à l'encontre des Mozabites de Ouargla, la cruauté du perturbateur Bouchoucha. Ce dernier qui, le 5 mars 1871, campait non loin d'Ouargla, reçut tout d'abord la soumission des Bni-Sissine, qui se barricadèrent dans leur quartier

après lui avoir délégué leurs notables. Quant aux Mozabites, installés dans le quartier des Bni-Ouaghine ils envoyèrent cinq parlementaires au perturbateur pour connaître ses intentions. Bouchoucha désirant être agréable aux Mekhadma qui accusaient ces abadhites d'avoir empoisonné un des leurs, retint les notables et exigea d'eux une rançon de trente mille francs, ce que voyant, les quatre-vingts familles mozabites réunirent neuf mille cinq cents francs, dont le Chérif s'empara tout en faisant, séance tenante, couper la tête aux délégués.

Immédiatement, tous les Mozabites d'Ouargla se sauvèrent au Mzab abandonnant, à l'avidité de leurs ennemis, leurs magasins et leurs biens, dont plus de trois cents charges de dattes.

Cependant les Mekhadma, désireux de secouer le joug du rebelle, intriguaient de concert avec les Chaâmba auprès de leur ancien Agha, Si Zoubir ben Boubeker, alors à Metlili. Le but de celui-ci qui, depuis 1861 avait été, pour cause de santé, relevé de ses fonctions d'Agha d'Ouargla, était de négocier avec le Haut-Commandement, par l'intermédiaire des Bni-Mzab, dans l'intention d'être réintégré dans sa charge. Mais Bouchoucha, qui avait eu connaissance de ce complot, se rendit à Metlili pour rallier Si Zoubir dont il épousa la sœur. Il marcha ensuite vers le Mzab et, au soir du 4 septembre 1871, le Chérif campait avec un fort contingent de Chaâmba-Bourouba, Mekhadma et autres, à l'entrée de l'Oasis de Bni-Yzguène. De là il dépêcha deux émissaires chez les Mozabites leur intimant l'ordre de lui fournir des otages et une forte contribution

Déjà les Mozabites avertis par leurs amis Chaâmba de Metlili, se tenaient sur la défensive. Ils ne craignaient guère d'être obligés d'abjurer leur doctrine, car ils étaient plutôt prêts à mourir, mais chez eux se réveillait l'esprit combattif qui avait animé les cohortes fameuses de leur ancêtre Abou-Bilal Mirdas. Ils avaient aussi le fervent désir de venger leurs frères d'Ouargla et le devoir de défendre leurs familles et leurs biens. Aussi leur décision fut-elle bientôt prise : la Djemaâ réunie à la koubba Ba-Abderrahmane, proclama le *djehad* et arbora le drapeau blanc ! Aussitôt, une lettre circulaire fut envoyée aux Syndics mozabites, établis dans les villes du littoral et de l'intérieur, avec ordre « de lire la dite circulaire à tous les abadhites présents dans la ville. »

Le Commandant Rinn reproduit ainsi plusieurs extraits de cette lettre qui fut communiquée in extenso au bureau politique :

« ...Un cavalier des Bni-Yzguène, nommé Youssef Serar, vint ensuite nous annoncer que le prétendu Chérif, le perturbateur, le pervers, était descendu dans les palmiers des Bni-Yzguène. Les gens de Ghardaïa étaient déjà réunis, car les dispositions du perturbateur démontraient qu'il venait réellement pour attaquer; il y eut une réunion générale des gens de tous les kçour du Mzab; ils y prirent l'engagement d'agir en commun accord pour le combattre n'importe où il camperait.

« Dès que le cavalier Youssef eut annoncé, la présence du susdit dans les palmiers des Bni-Yzguène, les gens de Ghardaïa firent entendre les sons de leur musique guerrière, tambours et musettes, et avec leurs drapeaux, ils se rendirent aux environs de Debdaba. Le drapeau des *Azzaba* était blanc, celui des *Laïcs* de Ghardaïa était rouge et celui des Mdabih (arabes sunnites) était vert; c'était vous dire qu'il y avait trois drapeaux. On choisit ensuite les gens qui, les premiers, marcheraient contre le perturbateur, et pour cela six cents hommes d'entre les plus vaillants furent désignés. A leur tête marchaient les Azzaba; derrière eux tous les goums de Ghardaïa.

« Les Azzaba récitaient à haute voix des hymnes sacrés et les prières de sanctification; ils appelaient sur les prophètes les bénédictions divines, car il n'y a de force et de puissance qu'en Allah; Il est le Très-Haut, Il est le Suprême. Et les clercs disaient à tout le monde : « Sachez que vous allez combattre licitement, pour protéger vos femmes et vos enfants, vos biens, vos personnes et cela au nom de la religion ! Vous savez que le Prophète a dit : « Si la terre s'arabise, elle sera dévastée, et si elle est dévastée l'abondance ne reviendra plus jamais jusqu'au jour de la Résurrection. » O adorateurs d'Allah ! c'est ici le plus noble *djehad*, Allah vous aidera à vaincre ! »

« Après avoir laissé des gardes aux portes de la ville et sur les remparts, notre colonne se mit en marche, les Azzaba en tête avec leur drapeau blanc, et ensuite tous les combattants, et, derrière, la musique.

« Lorsque nous arrivâmes à hauteur de Debdaba des Bni-Yzguène nous fûmes rejoints par les contingents de Melika, de Bou-Noura et ceux d'El-Atheuf, puis de Bni-Yzguène, chacun ayant son drapeau, etc... » (Commandant Louis Rinn, *Insurrection de* 1871; Jourdan, éd. Alger).

Cette attitude décidée ne laissa pas que d'intimider Bouchoucha qui, sans plus, crut sage de leur signifier simplement qu'ils avaient un mois et trois jours pour se soumettre, faute de quoi il les anéantirait sans pitié. Pourtant,

ne voulant pas rentrer les mains vides à Ouargla, il envoya un de ses goums razzier dix troupeaux de moutons appartenant à Ghardaïa et à Berriane.

Il y eut encore, le 7 novembre, un combat livré à Kouif-Djelba, non loin de Guerrara, entre les rebelles et la tribu des Saïd-Othba, qui, malgré leur infériorité numérique, puisqu'ils étaient un contre trois, résistèrent farouchement anéantissant cinquante ennemis dont les blessés furent achevés par les femmes du campement. Bouchoucha lui-même fut grièvement blessé dans le combat.

Les Saïd-Othba, qui avaient eu 35 morts, purent les inhumer à Kouif-Djelba avant d'établir leur bivouac à Hassi Sid-Ahmed ben Haous, sur la route de Guerrara.

(Il est bon de remarquer que c'est par la porte accédant au quartier des Bni-Ouaglline, réservé aux Mozabites, et avec l'aide de ces derniers, que la petite troupe du Commandant Rose fit irruption dans Ouargla le 2 janvier 1872).

Ensuite de la guerre de 1870, le Gouvernement français n'ayant ni les loisirs, ni les moyens militaires de réprimer l'anarchie en recrudescence parmi les kçour du Mzab, il s'ensuivit de violentes discussions intestines. Aussi, à diverses reprises le Commandant du Cercle de Laghouat avait-il demandé que l'on apportât des modifications à la Convention du 29 Avril 1853, afin que le Mzab, tout en conservant son autonomie administrative, ne fût plus une enclave, au milieu de nos populations indigènes, au point de vue de la répression des crimes et des délits de droit commun commis par les Mozabites.

Chaque fois cette demande avait été écartée ; cependant de nombreux crimes la motivaient. Celui qui émut le plus l'Autorité Française et l'opinion publique fut l'assassinat du vieux Elhadj Brahim ben Djeriba, chef de la Djemâa de Berriane, tué en plein jour, le 10 Octobre 1881, sur la place du Marché, par trois Arabes des Oulad-Yahia soudoyés par des gens de la ville.

Cet assassinat d'un octogénaire aimé de tous pour sa bienfaisance, et tué lâchement de trois coups de feu tirés à bout portant, parut tellement monstrueux que l'on hésita quelque temps à le croire.

L'enquête qui fut faite à ce sujet démontra qu'Elhadj Brahim n'avait été tué que parce qu'il était notre allié fidèle depuis plus de trente ans et que ses meurtriers avaient été payés par le parti hostile à notre domination.

L'émotion causée par ce crime n'était pas encore calmée lorsqu'eurent lieu à Ghardaïa les massacres du 26

Avril 1882 qui étaient la conséquence de la révolution politique accomplie dans cette ville à la suite de la disparition mystérieuse du cheikh des tholba Elhadj-Çalah ben Kaci, survenue dans la nuit du 31 mars précédent.

Les deux çofs qui se partagent la ville à peu près par moitié s'étaient accusés réciproquement de la disparition du Cheikh et d'avoir facilité la fuite des sept tholba soupçonnés d'en être les auteurs ou les complices.

Cette situation habilement exploitée par des intrigants provoqua une sourde agitation à la suite de laquelle plusieurs membres de la Djemâa furent destitués et remplacés dans leurs fonctions par des partisans du désordre.

Après un accord factice intervenu entre les deux çofs, le parti des Oulad-Ammi-Aïssa, auquel s'étaient joints les Oulad Younès et les Mechachba, fraction des Oulad Ba-Slimane, massacrèrent treize d'entre eux et en blessèrent une soixantaine. Puis, profitant de leur supériorité numérique, ils mirent au pillage les maisons des vaincus et leur imposèrent des conditions léonines. Au cours de ces représailles des actes de cruauté sans précédent furent perpétrés. On commit la sauvagerie de décapiter un jeune homme et de jeter sa tête ensanglantée sur les genoux de sa mère qui elle-même avait une jambe cassée et les oreilles meurtries par le bris de ses *touinaat* (*boucles d'oreilles*). Elle succomba deux jours après des suites de l'effroi ressenti !

Le contre-coup de ces événements se fit sentir à Melika où les frères Ben-Zokti ayant à leur suite une poignée de gens sans aveu, terrorisèrent la partie de la population qui leur était opposée.

Le spectacle de ces discussions intestines pouvait entraîner des complications en pays arabe et il devenait urgent de mettre fin à des massacres dont nous ne pouvions plus rester spectateurs indifférents, sans compromettre gravement notre autorité.

C'est alors que fut décidé l'envoi au Mzab d'une colonne chargée d'annexer à la France le territoire de la Confédération.

En conséquence, le Général Prince Edouard de la Tour d'Auvergne-Laurangais, commandant la subdivision de Médéa, reçut le 26 Octobre 1882, par la dépêche n° 626 du Gouverneur Général Tirman, l'ordre d'organiser immédiatement, à Laghouat, une Colonne dont il prendrait le commandement afin d'aller à Ghardaïa proclamer l'annexion du Mzab.

Cette Colonne, comprenant un effectif de 1175 officiers, sous-officiers et soldats de toutes armes, quittait Laghouat le 10 novembre emmenant avec elle 1851 chameaux qui transportaient pour trente jours de vivres et une certaine quantité d'eau.

Quatre jours après, la Colonne était devant Berriane, y séjournait le 15 et se présentait le 17 à Ghardaïa, sous les murs de laquelle elle établit ses campements.

Voici à ce sujet des extraits du rapport rédigé au nom du Général par son officier d'ordonnance et ami le Capitaine HARTMAYER [1] :

..... « De même que la Djemâa de Berriane avec son chef était venue au-devant de la Colonne et lui avait fourni l'eau, le bois et la diffa, les Djemâa des cinq villes de l'Oued-Mzab étaient venues au-devant de nous et avaient préparé tout ce qui leur avait été demandé.

« Ces démonstrations pacifiques dénotaient que les populations du Mzab, qui jusqu'alors ignoraient la mission dont j'étais chargé, ne manifestaient aucune velléité de résistance, mais il pouvait en être autrement le jour où elles apprendraient la réunion de leur territoire à la France et les conditions qui allaient leur être imposées.

---

(1) Le Capitaine **Hartmayer** qui au moment de sa retraite fut nommé contrôleur civil et juge de paix à compétence étendue de l'île de Djerba, fut plus tard élevé à la fonction de « Consul de France honoraire » et mourut Vice-président de la Municipalité, au début de 1917

On peut dire qu'il fut l'organisateur du territoire français de Djerba. Le square et l'avenue principale de la ville d'Houmt-es-Souk, capitale de l'île, portent son nom, c'est dire de quelle estime ce bienfaiteur fut entouré par la population, tant européenne qu'indigène.

La carrière de ce brave, qui fut celle des autres pionniers de la conquête, mérite une mention : né à Valence, le 11 janvier 1834, Emile Hartmayer s'engagea à 18 ans, au 12me Léger. Il était lieutenant au 2me Zouaves, lorsque la guerre de 1870 éclata. Il fut gravement blessé, le 5 décembre, à la bataille d'Arthenay. En 1873, il obtenait son troisième galon et était définitivement détaché en Algérie aux « Affaires Indigènes » service auquel il appartenait depuis le 22 avril 1864, Son rôle comme chef de Bureaux arabes, à dater du 5 mai 1874, fut du plus heureux effet pour la Colonie. Energique, loyal et d'une grande rectitude de jugement, le Capitaine Hartmayer appréciait l'indigène avec indulgence, mais cela ne veut pas dire avec faiblesse. Il édita une brochure sur la « Vulgarisation de la langue française dans les milieux indigènes », étude dans laquelle il préconise déjà la contrainte de l'enseignement pour tous les prolétaires indigènes jusqu'à l'âge de treize ans.

Il séjourna au Mzab, avec la Colonne de pacification, du 10 novembre 1882 au 24 janvier 1883.

Après 31 ans de services et 21 campagnes, ce vrai soldat prit sa retraite étant Chevalier de la Légion d'Honneur. Il était de plus Officier d'Académie et Grand-Cordon du Nichan-Iftikhar. Il était Vice-Président de la Chambre Mixte de Commerce et d'Agriculture du Sud-Tunisien. Il allait être promu Officier de la Légion d'Honneur, lorsque la mort le ravit à ses nombreux amis.

« Si le parti des Oulad-Ba-Slimane, qui avait eu le dessous dans la dernière lutte, était heureux de notre présence à Ghardaïa, il était à craindre en effet que de nouveaux désordres ne fussent provoqués par quelques individualités compromises, du parti opposé, qui n'avait pas hésité à nous fermer l'entrée de la ville.

« C'était là surtout le côté épineux de la tâche qui m'incombait, car il fallait à tout prix éviter un conflit qui eût amené de sanglantes représailles. Il fallait en outre nous assurer dans chaque Djemâa, le concours des agents qui devaient être nos intermédiaires avec les populations mozabites, pour leur faire accepter sans résistance les changements radicaux que l'application des instructions du Gouverneur général allait apporter dans leur organisation politique et administrative.

« C'est à cette tâche que je consacrai les premiers jours et, à la date du 23 novembre, par lettre n° 20, j'avais l'honneur de vous adresser l'état nominatif des candidats qui devaient être investis des fonctions de cheikh de Djemâa dans les sept villes de la confédération.

« Si le chef de la Djemâa de Berriane, Yahia ben el afari, et celui de la Djemâa de Guerrara, Kaci ben Bouhoun étaient tout désignés à mon choix, il n'en était pas de même dans les cinq autres villes.

« La Djemaâ de Bou-Noura fut unanime pour désigner à mon choix le nommé Brahim ben Aïssa, et il en fut de même de la Djemaâ de la ville d'Al-Atheuf qui, à son tour, nous proposa son chef Youssef ben Adjou.

« A Melika, où le nommé Ba-Hamami ben Zokti, compromis dans les événements de Ghardaïa, s'était imposé comme chef, la Djemaâ à l'unanimité désigna Çalah ben Elhadj-Abderrahmane.

(A cette occasion Ba-Hamami ben Zokti, désigné pour être interné en Corse, et que je n'avais pas encore fait arrêter afin de ne pas éveiller les soupçons, se montra si violent et si inconvenant que j'en profitai pour faire opérer son arrestation immédiate).

« A Ghardaïa, le chef de la Djemâa au pouvoir lors de l'arrivée de la Colonne était Baba-Hammi ben M'hammed ben Moussa; quant à l'ancienne Djemâa, renversée avant le massacre du 26 avril, elle avait pour chefs les nommés Elhadj Ismaïl ben Baba, pour le çof des Oulad-Ammi-Aïssa, et Hammou bel Hadj pour les Oulad-Ba-Slimane.

« De leur côté les deux fractions, Oulad Younès et Nechachba, qui s'étaient séparées des Oulad-Ba-Slimane pour faire cause commune avec les Oulad-Ammi-Aïssa, demandaient un chef. Aussi fallut-il de longs pourparlers

pour les obliger tous à s'entendre, et c'est alors que d'un commun accord, ils désigèrent Ba-Ahmed ben Omar Bellalou.

« A Bni-Yzguène, les mêmes difficultés se présentèrent : chacune des trois fractions qui divisent la ville désirant un chef. Les Oulad-Anane demandaient Addoun ben Ba-Saïd; les Oulad-Moussa proposaient Elhadj-Youssef ben Mohammed et les Oulad-Iddir présentaient Elhadj-Ahmed ben Moussa.

« Je parvins, après plusieurs jours de discussions, à réunir les suffrages sur le seul Elhadj Youssef ben Mohammed.

« Jusqu'au 30 novembre, les tholba ne cessèrent de protester contre l'annexion de leur pays; ce ne fut qu'en usant de la plus grande modération et d'une patience à toute épreuve, et en leur faisant savoir que leurs protestations étaient vaines, que je parvins à obtenir d'eux les noms d'Azzabène (membres du Conseil religieux), désignés pour remplir les fonctions de cheikh et d'assesseurs des mahakma abadhites.

« Je fus même obligé de faire arrêter et de maintenir pendant vingt-quatre heures à mon camp le thaleb Si Mohammed Atfièche [1], officier d'Académie, désigné nominativement dans les instructions du Gouverneur général. Cet acte de rigueur fit connaître aux tholba qu'ils n'avaient qu'à s'incliner devant le fait accompli. Je les engageai, dans leur intérêt et dans celui de leurs coreligionnaires à employer leur influence religieuse pour faciliter le fonctionnement de la nouvelle administration sous laquelle ils allaient être placés.

Le 25 novembre 1882 arrivait à Ghardaïa le Commandant DIDIER avec le personnel de son Bureau arabe; le lendemain 26, les indigènes compromis dans les massacres du mois d'avril et désignés pour être internés en Corse étaient arrêtés et dirigés sur Laghouat.

Le 30 novembre, l'annexion du Mzab était solennellement proclamée, le drapeau national était arboré, et salué par 21 coups de canon; la proclamation du Gouverneur général était lue en arabe et en français aux djemâa des sept villes de la Confédération, en présence des troupes sous les armes; le Commandant supérieur du nouveau Cercle et le personnel du Bureau arabe étaient reconnus officiellement et les kaïds recevaient le burnous d'investiture. »

---

(1) Ce fut ce même thaleb qui devint le Cheikh Mohammed ben El Hadj Youssef Athfièche et qui fit autorité au Mzab. Il avait accueilli favorablement Emile Masqueray, en 1876, lors de sa mission dans la Chebka.

الحمد لله وحده

من طرف سعادة الوالي العام بالولاية الجزايرية الى كافة اهل وادى مزاب السلام عليكم وبعد ايها القوم الفاطنون بوادى مزاب لمّا اذعنتم الى طاعتنا واستمسكتم بجنابنا في سنة ١٨٥٣ كنا وعدناكم ان لا نبخل عنكم بحمايتنا القوية المتينة عند ترددكم في اغراضنا وافامتكم بمدننا فوفينا العهد معكم وانكم اعتبرتم جميع ما هو من المنافع الجزيلة في تنظيماتنا المفيدة المستقيمة وتصرفاتنا الباهرة المتحدة امّا انتم في مقابلة ذلك الاحسان منا اليكم واطلاقنا ازمة الامور في ايديكم وافرادكم بفعلها حتى صرتم مستقلين بشئونكم الخاصة على مقتضى نظركم كنتم عهدتمونا بإدامة العافية في قصوركم واجتنابكم مما تتأذّى به مصالحنا واراونا السياسة اذا بكم لم تفوموا بمواعيدكم حتى بغى وادى مزاب في آتم الاهمال واستمر على ابدايه لاغراضنا أشنع فسادكم واهراق دمايكم في كل حين واصبحت قصوركم ملجأ لانواع الاشرار المتطلبة عليهم محاكمنا واصبحت اسواقكم مفتحة لجميع المفسدين بالقبلة بل مددتموهم باصناف الادوات الحربية كل ذلك منكم ونحن لم نقصر معكم في الانذار الاكيدة والنصايح السديدة والنصرة المعنوية المفيدة وصممتم عن الانصات الينا امّا محصر اباية او عدم استطاعة فاليوم قد استغاث بنا جميع من مسته ضرورة من فلة انتدابكم وسوء قيامكم فاتيناكم لنردكم من الحالة المضطربة الى الحالة المنضمة الشاملة للهدو والاطمينان وان راينمونا موتّرين حبل المواصلة الرابط بينكم وبين فرنسة منذ مدة قصدًا في تقريبكم منا وانضمامكم الينا فما مردنا الا احترام عوايدكم المتواترة بحيث

لا نوظف عليكم ءاغا ولا فايدا ولا قاضيا من ابناء العرب

بل نتركم على حسب ما توجبه عوايدكم ومرافقكم مرتبطين بجماعاتكم فيما يؤل الى تصرفاتكم متعلقين بمشايخكم الاباضية فيما يرجع الى فصل نوازلكم ونكون نحن معضدين مؤكدين لحكم رؤسايكم ممضين منفذين لارآء مشايخكم مهما حكموا بالعدل والانصاف ولاكننا لا نهمل كل من خرج عن الحد وخالف الوجبات مع الحكومة الجمهورية او مع الرعايا فيما يختص بالتصرفات والقضاء بل نضربه بما يصيّره عبرة لاولى الالباب

كُتب في اليوم الاول من شهر نوفمبر سنة ١٨٨٢

بامر الواضع طابعه اعلاه دام عزه وعلاه

Voici le texte et la traduction de cette proclamation :

« *Habitants du Mzab,*

« *Lorsqu'en* 1835 *vous avez fait votre soumission à la France, nous vous avons promis que notre puissante protection vous couvrirait dans vos voyages à travers nos tribus et pendant votre séjour dans nos villes. Nous avons tenu notre promesse. Tous, vous avez apprécié les avantages que procure le fonctionnement régulier de nos institutions.*

«*En échange des garanties qui vous étaient données, et de la liberté qui vous était laissée de régler vous-mêmes vos affaires intérieures, vous vous étiez engagés à maintenir l'ordre dans vos villes et à ne rien faire qui put porter atteinte à nos intérêts ni à notre politique. Ces engagements n'ont pas été tenus ! En proie à l'anarchie la plus complète, le Mzab n'a pas cessé de donner à nos tribus le funeste spectacle de ses désordres et de ses luttes sanglantes. Les villes sont devenues les refuges assurés de tous les malfaiteurs poursuivis par nos lois. Les marchés sont restés ouverts à tous les insurgés du Sud, et ils leur ont fourni en abondance toutes les munitions de guerre.*

« *Cependant, nous ne vous avons ménagé ni nos conseils, ni notre appui moral, ni les avertissements salutaires. Vous n'avez pas voulu, ou vous n'avez pas pu en tenir compte !*

« *Aujourd'hui, appelés par tous ceux qui souffrent de ces désordres, nous venons rétablir chez vous l'ordre, le calme et la sécurité. Tout en resserrant les liens qui déjà vous unissent à la France, nous respecterons vos institutions traditionnelles.*

« *Nous ne vous imposerons ni agha, ni kaïd, ni kadhi arabes* (*exactement* من ابناء العرب) ; *vous conserverez* dans la mesure possible, *vos djemâa pour vous administrer et vos mcheikh abadhites pour rendre la justice.*

« *Nous affirmerons l'autorité de vos chefs* (*locaux*), *et ferons respecter leurs décisions, lorsqu'ils agiront avec équité.*

« *Mais aussi nous saurons atteindre et frapper ceux qui manqueraient à leurs devoirs, soit vis-à-vis des administrés, soit vis-à-vis du Gouvernement de la République Française.* »

L'organisation du Cercle de Ghardaïa suivit de près l'annexion du Mzab. Créé par l'arrêté du Gouverneur général, en date du 1er novembre 1882, modifié par l'arrêté du 28 décembre suivant, il comprend les sept villes de la Confédération; l'aghalik d'Ouargla, les Chaâmba-Berezga de Metlili et les Chaâmba Mouadhi d'El-Goléa.

Arrivés le 25 novembre, le Commandant supérieur et le personnel de son Bureau arabe se mettaient à l'œuvre dès le lendemain, de même que, le 26 novembre le Colonel Lesbos, directeur du Génie, déterminait l'emplacement du bordj pour ensuite s'occuper du tracé de la route reliant Ghardaïa à Berriane et de la route Berriane-Tilrhemt.

Quant aux deux aghalik d'Ouargla et d'El-Goléa, ils avaient à leur tête : le premier Abdelkader-ben-Omar et le second Kaddour-ben-Belkheir, qui furent maintenus dans leur commandement.

On peut dire qu'à son départ de Ghardaïa, la Colonne avait à peu près rempli sa mission, puisque tous les services fonctionnaient sans rencontrer la moindre opposition.



Une statistique dressée peu après indiquait que la population sédentaire du Mzab s'élevait à 32.737 habitants, dont : 29.108 Mozabites, 1.893 nègres, 798 mdabih ou agrégés et 738 israélites; alors que le recensement de mars 1921 accuse une population totale de 43.143 habitants dont : 6.210 malékits, 1.409 israélites (dont 35 à Guerrara), et 5 marocains.

Les nègres sont les descendants de ceux amenés de l'Afrique centrale et du Soudan, alors que se pratiquait au Mzab la traite des nègres, abolie par nous. Ces esclaves étaient destinés à la culture des oasis et plus spécialement à l'arrosage des palmeraies. Ils faisaient partie intégrante des biens familiaux et étaient si indispensables aux Mozabites que s'ils avaient été privés de leurs services, ils auraient été contraints à abandonner l'aride Chebka. De ce fait, l'existence de ces êtres se confondait avec celle de la famille et tous égards leurs étaient ménagés. C'est ainsi que, lors de l'abolition du trafic des esclaves et de la proclamation de la liberté individuelle au Mzab, ils passèrent, sans aucun trouble, de l'esclavage à la domesticité, la plupart d'entre-eux ayant d'ailleurs déjà embrassé l'abadhisme.

Pour ce qui est de la population juive cantonnée à Ghardaïa, elle est originaire de l'île de Djerba, d'où la emmenée un certain djerbi nommé Ammi-Saïd, qui s'implanta dans la Chebka et où ses vertus furent proclamées à tel point que son tombeau est encore visité dans le cimetière qui, à Ghardaïa, porte son nom. Naturellement, cette peuplade a conservé son autonomie, répondant pourtant à l'Œuvre d'El Harat el-Kebirat de Djerba. Elle possède sa synagogue, aussi vieille qu'elle, à Ghardaïa et dans laquelle est jalousement conservé un remarquable manuscrit de la Bible en soixante-dix rouleaux, sur velin.

Les juifs sont là pour les opérations financières dont ne peuvent s'occuper les musulmans et sont considérés comme *haram* par l'Islam; aussi ne sont-ils pas indemnes du mépris de ces derniers, bien qu'ayant, de tous temps, conservé le libre exercice de leur religion, leurs statuts constitutifs étant plus respectés que leurs personnes.

Quant aux Mdabiti, originaires du Kçar Lembia, au Sud du Djebel-Amour, ils furent mandés vers la fin de la 10me corne par le parti des Oulad-Ammi-Aïssa désireux d'assurer, à prix d'or sa suprématie dans Ghardaïa. Mais depuis, ces berbères, versatiles par nature et infidèles par nécessité,

changèrent souvent de bord, selon les avantages réservés à leurs concours; ils devinrent même tellement insupportaques que, après l'insurrection des Chikhïa, en 1864, les Mozabites se liguèrent pour les expulser. Ils se retranchèrent alors à une lieue et demie en amont de Ghardaïa, dans la petite oasis de Daïa-bent-Dahoua.

Cette population mozabite qui, nous l'avons vu, s'est sensiblement accrue depuis l'annexion, se divise en deux catégories : la « caste religieuse » proprement dite, et les « laïcs ».

Avant d'étudier l'une et l'autre de ces deux classes, rappelons que l'ouahbisme, bien qu'exclu par les autres rites : malékite, hanéfite, chafaïte et hambalite, doit être considéré comme la plus ancienne formation de l'Islam. Cependant, pour les Abadhites, sa pratique n'est pas une conception dogmatique, c'est l'interprétation stricte, à l'exclusion de tout commentaire, de la parole même d'Allah. Ils n'admettent, en effet, aucune modification au texte du « Livre », et rejettent, à piori, les *hadits* et autres commentaires. Ce qui les départagea des autres musulmans, au temps d'Ali, fut leur rigoureuse prétention que l'Imam devait être élu à l'unanimité des Croyants, sans aucun droit d'hérédité; de plus, ils combattaient inexorablement tout arbitrage en cette élection. Ils soutenaient même que l'Imam pouvait être choisi en dehors de la tribu des Bni-Koreïch, à laquelle appartenait le Prophète.

Sur ce dernier point, leur prétention semblerait arbitraire, car le Prophète Mohammed a dit : « *Les imams sont de la race de Koreych* » et aussi : « *Donnez la primauté aux Koreychites et ne la prenez pas sur eux.* » Toutefois, remarquons que ceci est la parole du Prophète, et non pas la « parole d'Allah », reproduite exclusivement par le Koran.

C'est cette controverse organique qui, principalement, constitue aux yeux des malékites l'hétérodoxie de la doctrine ouahbite.

Et pourtant, les Abadhites restèrent-ils bien fidèles à ce principe qui fait le fond de leur dogme, puisque, à chaque nouvelle élection d'un de leurs imams rostémides de Tiaret, il éclata des dissensions intestines, entraînant des schismes ?

La doctrine abadhite enseigne de même que les peines sont aussi éternelles que les recompenses et que les jugements d'Allah demeurent irrévocables sans aucune intervention surnaturelle. Toutes les actions bonnes ou mauvaises sont le fait de sa volonté : dans les bosquets paradisiaques « djennat » sera dressé le banquet des élus, tandis que les

réprouvés se tordront dans les flammes de la géhenne « djehannamat ».

De même Allah blâme toujours l'ostentation et stigmatise le luxe : « *Ne marche pas fastueusement sur la terre; tu ne saurais ni la partager ni égaler la hauteur des sommets montagneux...* »

Aussi tous les actes qui pourraient être considérés comme des marques d'orgueil sont-ils sévèrement réprouvés par les Abadhites, et dans la Chebka, actuellement comme par le passé, aucun luxe apparent ne distingue le riche du pauvre; partant la politesse la plus égalitaire règne entre l'un et l'autre.

Le respect de la propriété est strictement exigé par le *Kitab-en-Nil*, qui prescrit même que défense est faite d'entrer dans une ruine ou dans un champ pour y satisfaire un besoin sans autorisation du propriétaire et déclare nulle l'ablution du fidèle s'il l'a faite avec de l'eau qui ne lui appartient pas ou dont il n'a pas acquis la jouissance d'une façon licite.

Quant à l'aumône, *çadakat*, elle est obligatoire pour tous les musulmans et sert à entretenir les gens de guerre.

Allah a prescrit de flageller le libertin et de punir de mort l'adultère; c'est pour ce motif que l'Abadhite ne peut contracter mariage avec sa maîtresse et qu'il doit, au contraire la répudier publiquement s'il veut rentrer dans la voie de l'Islam.

Aussi le prophète Mohammed a-t-il rigoureusement observé la parole d'Allah qui admet la pluralité des épouses, lesquelles doivent être enfermées ou voilées, et combattu le célibat « source de débauches ». Impies sont les hommes qui ne se conforment pas à ces prescriptions, impie aussi celui qui boit du vin ou des liqueurs fermentées ou qui obscurcit son intelligence, soit par la fumée du tabac, soit par l'usage de narcotiques ou de stupéfiants. Impie celui qui se laisse dominer par la colère ou qui se livre à la débauche et aux plaisirs de la luxure, car seule une âme saine peut louanger Allah et remplir le devoir de tout bon musulman par l'entretien correct de sa personne, *mens sana in corpore sano*.

Aux yeux des Abadhites, les vrais musulmans ne peuvent être qu'ouahbites, car eux seuls sont strictement monothéistes, les partisans des autres rites ne sont qu'unitaires du fait qu'ils se soustraient à la loi d'Allah bien que proclamant son unité, en vertu de la sourate C XII, donnée à La Mecque, en quatre versets, et dite *Sourate Et-taouhid*

(l'Unité de Dieu) : « Dis *Dieu est un; c'est le seul Dieu éternel; il n'a point enfanté et n'a point été enfanté; Il n'a point d'égal !* »

Les sourates qu'Allah a inspirées à son prophète renferment toutes les vérités; son pouvoir est suprême, sa décision est irrévocable.

L'une des théories curieuses qui se dégagent de cette doctrine, c'est que la récompense et le châtiment futurs ne seraient nullement corrélatifs des bonnes ou des mauvaises actions, mais bien le seul fait de la volonté divine.

Ainsi d'après les Abadhites, chaque homme est, dès sa naissance, voué soit au paradis soit à l'enfer : la faute précède le coupable ! », affirment-ils. L'exemple suivant confirme leur théorie : Abou-Bilal Merdas rencontrant un jour un homme de sa connaissance, fut tellement ému qu'il s'évanouit; et alors que, ayant repris ses sens, on l'interrogeait sur les causes de son malaise, il déclara : « *Je me suis rappelé que cet homme était jadis un pieux musulman fréquentant les gens de bien, et que maintenant il mène une vie déréglée, alors j'ai craint qu'Allah ne m'ait, moi aussi, prédestiné au péché.* »

Malgré cela, le repentir est prescrit à tous les fidèles, il leur est ordonné d'implorer sans cesse le pardon d'Allah, mais leurs larmes n'effaceront pas une ligne du livre de leur vie, écrit avant leur naissance. Il faut comprendre par là que « la porte du repentir » n'est jamais fermée au pécheur ni au coupable quant au pardon de ses semblables car, ceux-ci doivent toujours trouver en eux l'indulgence nécessaire pour accueillir et pardonner le repentant. Ce pardon s'obtient chez le mozabite par l'accomplissement de la *tabria* [1], sentence qui prescrit les conditions d'affranchissement, d'exemption, d'acquittement, en un mot d'expiation terrestre. Elle est appliquée par le Conseil des tholba à tout abadhite qui a transgressé la loi religieuse, exercé des violences, tenu de mauvais propos, etc...

Le coupable, exclu provisoirement de la communauté en vertu de cette décision; privé de la société de ses frères, même du respect de ses enfants, et exposé à être enterré

---

(1) تبريئة **tabria,** affranchissement, exemption, sentence qui affranchit (dict. arabe-français du **R. P. Belot** de la Compagnie de Jésus, Beyrouth 1893).

D'ailleurs ce mot تبريئة vient du verbe برّأ barra, expulser, jeter audehors, bannir. Le « moberri el-Islam » est donc l'excommunié, l'exclu, — pour un temps — de la religion.

comme un excommunié sans les prières rituelles, est admis à témoigner son repentir quand l'expiation a paru suffisante et il est sans exemple que ce repentir n'ait pas été agréé. On lui rend alors le droit de prier avec la communauté dans les mosquées et, de ce droit, dérivent tous les autres.

En vue de sa réhabilitation, le pénitent, *el-moberri*, sera lavé des pieds à la tête et entièrement rasé, les ongles de ses doigts de pieds et de ceux de ses mains seront soigneusement coupés; il sera vêtu d'une *tagandourat* en toile blanche neuve et se placera dans une attitude déférente en un lieu réservé de la mosquée où, les bras croisés sur la poitrine, il abordera le Cheïkh par la formule :*ana minallah ou minetthaïbine* (je suis des gens de Dieu et de ceux qui s'amendent !)

Toutefois, il faut rejeter toute idée d'absolution dans le sens chrétien de ce mot, car penser qu'un homme puisse absoudre son semblable est considéré, par tout musulman, comme une hérésie. Allah seul pardonne, et nous avons exposé la portée de ce pardon.

Il sied d'établir la même distinction quant à la confession mozabite. Il est en effet constant qu'au moment de mourir chaque Abadhite soit confessé par un *azzab* ou *iroua* ; cette confidence rituelle du moribond est consignée dans un registre, d'après l'ouvrage intitulé *Kouaïd-eddine* du Cheikh nefoussi Ismaïl ibn Moussa. Le thaleb ayant reçu cette confession invite au repentir, sans l'absoudre, le patient qui meurt sans savoir si Allah lui a pardonné. Toutefois le clerc qui a commencé son office par le verset 2 de la sourate dite « Le croyant », ainsi conçu « *qui (Dieu) pardonne les péchés, qui agrée la pénitence. Ses châtiments sont terribles* », la termine par le verset 54 de la sourate dite « Les troupes », dont voici la teneur : « *Dis : O mes serviteurs ! vous qui avez agi iniquement envers vous-mêmes, ne désespérez point (pourtant) de la miséricorde divine, car Allah pardonne tous les péchés ; il est indulgent et miséricordieux* ».

Pendant cette confession,[1] l'assistant ne manque pas de s'informer si le pénitent a accompli ou non le péleri-

(1) Lorsque l'abadhite n'est pas au Mzab, c'est-à-dire lorsqu'il est dans le Tell ou les Hauts-Plateaux il ne peut pas accomplir cette formalité à moins que ne soit auprès de lui, de passage ou appelé à temps pour cet office, un thaleb de son kçar ou d'un des autres kçour.

nage[1] sinon, le thaleb sans écouter ses raisons, lui demande quelle somme il compte affecter, sur le tiers de son héritage, au paiement d'un ou de plusieurs suppléants.

Il sied de n'accepter que sous réserve les allégations même d'hommes autorisés qui veulent voir dans les pratiques abadhites une réédition bien caractérisée des exercices chrétiens. Si cela était, les tholba fanatiques acharnés, en supprimeraient même l'apparence. Il est vrai de reconnaître pourtant que, au début, le Prophète Mohammed s'est inspiré de quelques pratiques rituelles de la religion du Christ, comme aussi de principes mosaïques qui fatalement sont devenus, par la suite, partie intégrante de l'Islamisme et qu'il serait difficile d'analyser. D'ailleurs tout parallèle dans ce sens paraît, a priori, oiseux et déplacé.

Donc, toute la ferveur de l'abadhite doit tendre vers une vie future : « Allah exige de ceux qu'il a favorisés des biens de ce monde, de se consacrer aux bonnes œuvres ; il proscrit le désir de s'enrichir, et par la sourate C II dite « El-Takatsour », (le désir de s'enrichir), donnée à La Mecque en huit versets, il déclare :

« *Le désir d'augmenter vos richesses vous préoccupe;*
« *Jusqu'au moment où vous descendrez dans la tombe;*
« *Mais vous apprendrez* ;
« *Oui, certainement vous apprendrez ;*
« *Et si vous le saviez, de science certaine, vous ne le feriez pas ;*
« *Vous verrez l'enfer, vous le verrez de vos propres yeux ;*
« *Alors on vous demandera compte des plaisirs de ce monde.*

---

(1) Une des particularités du pèlerinage des Abadhites est qu'ils y ajoutent une station aux quatre obligatoires autour de la Kaaba, c'est celle dite Mizab (gouttière) en commémoration du miracle dont fut honoré Abou-Bilal.

En voici exactement la raison, d'après Masqueray :

« On sait qu'Abou-Bilal Mirdas ben Djoudir — ou Hodaïr — des Bni-Rebia ben Handallah ben Malic ben Zeïd-Mnâa ben Temim dont Ouadia bent Moharreb était la mère, fut le plus fervent propagateur de la doctrine ouahbite au premier siècle de l'hégire. Voici ce qu'on relate à ce sujet : Abou-Bilal était honoré par le Seigneur. Abou Sofian a dit : Je tiens le récit suivant d'Abou el Ala ben ech Chadid, un des gardiens de la maison d'Allah, qui le tenait lui-même d'un de ses ancêtres : Une nuit, dit le narrateur, j'exécutais la tournée, الطواف autour de la Kaaba, le ciel était pur et la lune brillante. Je vis un homme debout sous le Mizâb (ميزاب gouttière) qui invoquait Allah et le priait de lui accorder sa faveur. Comme il élevait la voix et répétait : « Allah, exauce ma prière » les gens qui faisaient la tournée l'entendirent et dirent « Allah, sois lui favorable. » L'homme ajouta : « Allah si tu m'accordes ce que je désire, manifeste ta faveur par un signe. » Aussitôt, des gouttes d'eau tombèrent sur lui du Mizâb. L'homme s'éloigna et disparut dans la foule. C'était Abou-Bilal.

L'acte capital et constitutif de la vie de tout bon musulman, et partant, de celle de l'abadhite ,est la prière, que précèdent les *ablutions* purificatrices. L'ablution constitue le préparatif le plus sérieux à ce grave exercice : y est astreint tout musulman, à quelque rite qu'il appartienne, ainsi que tout converti à l'islamisme, préalablement rasé ou épilé complètement

Celui qui prie, s'entretenant en tête-à-tête avec son Seigneur, doit s'y préparer par l'ablution, ou par le lavage si celui-ci est nécessaire ; actes pour lesquels il faut de l'eau qui soit pure, non mélangée à une impureté de quelque nature soit-elle ou à une matière susceptible d'en changer le goût, l'odeur ou la couleur, à moins que ce colorant ne soit dû à la nature du sol : salsugineux, limoneux, ferrugineux ou autres. L'eau de pluie, de source ou de mer est bonne purificatrice des souillures. L'emploi de peu d'eau, quand l'effusion en est bien faite, est une pratique traditionnelle exactement recommandable — L'Apôtre d'Allah s'est ablué avec un *moudd* d'eau, soit le poids d'un *rith* 1/3, et s'est lavé avec une *çâa*, soit quatre moudd du type *moudd-ennebbi*. (C'était peu de liquide si l'on considère que le rith vaut douze onces, l'once dix 2/3 de drachmes et la *drachme* cinquante grains d'orge de moyenne grosseur).

Il est de règle traditionnelle dans l'ablution, après le lavage intime, de se laver les bras jusqu'au coude, puis les deux mains avant de les introduire dans le récipient, ainsi que de se passer les mains sur le visage et les oreilles, de se madéfier la tête et la barbe en exprimant l'eau à sa pointe. Le fidèle se lave ensuite les pieds, répandant d'abord de l'eau sur le droit, s'ablue le jarret et le talon, car le Prophète a dit : « *Malheur aux talons, le feu leur est réservé !* » Il en est fait de même pour le pied gauche. L'ablution n'aurait pas à être renouvelée si une multitude d'incidents physiologiques ou autres, n'en abolissaient l'efficacité. L'ablution est de nouveau exigée après un sommeil quoique court, par l'émission de mauvais propos, libertins ou calomniateurs, par le contact d'une femme, alors même qu'on a droit sur elle.

L'ablution des Mahométans est loin d'être uniquement destinée à débarrasser des souillures matérielles. Elle est plutôt une pratique symbolique ayant pour but de délivrer le croyant de ses souillures morales. Un jour, un des compagnons du Prophète lui ayant dit : « O Envoyé d'Allah, parlez-moi de l'ablution », il répondit : « Si un de vous pratique l'ablution, se rince la bouche et se lave les narines, son péché sort en même temps que l'eau et de sa bou-

che et de son nez. S'il lave son visage, selon la parole du Très-Haut, son péché sort avec l'eau de l'extrémité de la barbe. S'il se malèfie la tête, son péché sort de l'extrémité de ses cheveux avec l'eau; s'il se lave les pieds jusqu'aux chevilles, son péché sort de l'extrémité de ses doigts de pied avec l'eau. Quand il se lave pour la prière, quand il prie et loue Allah, s'humilie devant lui et le glorifie [1], il redevient pur de tout péché comme au jour où sa mère l'a enfanté.

Aussi les Abadhites attachent-ils un sens symbolique à l'ablution et en tirent-ils toute une législation morale.

La pureté du lieu choisi pour la prière est obligatoire, de même que celle du vêtement.

D'après le *Kitab-el-Ouadha*, la prière exige, pour être valable, l'observance d'un grand nombre de préceptes dont vingt sont obligatoires, dix avant et dix après la prière. Parmi les dix qui précèdent la prière, le quatrième est relatif aux vêtements, en vertu de cette parole du Très-Haut : « Compose ton attitude pour pratiquer la prière (m. à m. en tout lieu de prosternation, de recueillement). Ce précepte se subdivise en quatre parties : d'abord le vêtement doit être *halal*, c'est-à-dire permis, autorisé, (du vérbe *hallel*, déclarer licite, permettre, tolérer ; 2e forme du verbe sourd, *hall*, ouvrir, délier, dévider, permettre l'accès).

Par licite on entend, dans ce cas, d'origine musulmane et de propriété ou de possession légitimes, et en laine tissée à la main.

En *second* lieu : le vêtement doit être pur de toute souillure, c'est ce qui a déterminé les Abadhites à se dévêtir de leur seroual (pantalon) pour pratiquer la prière.

Troisièmement : il doit être dépourvu de tout ornement fastueux, en vertu de la sourate XLIII, intitulée « *Les Ornements d'or* », verset 34 : « Et les ornements en or. Tout ceci n'est qu'une jouissance passagère de cette vie, car la vie future, ton Seigneur la réserve aux pieux ».

Quatrièmement : il doit être drapé conformément à la sounna.

Il est donc obligatoire pour les Abadhites de se débarrasser du haïk de soie, des bottes brodées d'or et des éperons, avant de prier.

Les prières sont nombreuses et de diverses natures, suivant les circonstances, mais les cinq exigibles journelle-

(1) Des détails complets sur l'exercice de la prière et sur les diverses prières sont indiqués dans la « Risala » ou traité abrégé de droit malékite et de morale musulmane, de Kayrouani ibn Abou Zeïd. Trad. **Ed. Fagnan**, Gueuthner, éd. Paris 1912.

ment sont celles : du *fedjer* ou *çbah* (aube du jour ou aurore); du *dhohor* (midi); de l'*aâcer* (de l'après-midi, c'est-à-dire au moment où l'ombre des objets ajoutée à celle projetée au milieu du jour, devient le double de leur longueur); du *moghreb* (crépuscule, coucher du soleil) et celle de l'*atama* ou *aâcha* (souper, soir, nuit close). Il est blâmable de dormir avant cette prière et, après qu'elle est dite, de s'entretenir de sujets peu urgents. Tout musulman est tenu de se rendre à la mosquée ou à défaut à la mocella pour y dire la prière du *dhohor* le vendredi et les jours de fêtes traditionnelles.

Chaque prière comprend plusieurs prosternations dites *rekaât* (généralement deux ou quatre)[1] au cours desquelles on récite en plus des formules consacrées, des sourates entières ou fractions de sourates. L'introduction ou *ihram* consiste à prononcer très distinctement la formule *Allahou Akbar*, Allah est le plus grand ! que l'on répètera à plusieurs reprises pendant la prière. Puis *Bismillahi-errahmani-errahimi*, au nom d'Allah, le Clément, le Miséricordieux ! Chaque prière se termine par le salut, *essalam aâlikoum*, que le salut soit sur vous ! suivi d'une pause de recueillement.

Chez les Abadhites plus encore que chez les autres mumulmans, la naissance ne confère aucune primauté quant à l'exercice du culte. Chez eux aucun privilège nobiliaire ni maraboutique. Les gens de bien se recrutent également dans toutes les classes de la société et peuvent aspirer à entrer dans la grande famille des clercs ou religieux.

Quant aux kçour du Mzab, bien que répondant à une même doctrine et possédant une constitution commune, ils sont, comme nous l'avons indiqué, nettement indépendants l'un de l'autre, chacun possède sa Djemaâ autonome, et voici quelle est l'organisation de chaque cité :

Les laïcs, désignés sous le nom d'aouam (illettrés, ou plus exactement gens du commun, peuple; c'est le pluriel de *ammi*);

Les *clercs*, aussi appelés *aç'hab es-Salam*, qui constituent le pivot organique de la Confédération et se divisent en trois classes :

Les *Tlamid* (pl. de telmid, disciple, postulant) lesquels se subdivisent à leur tour en tlamid proprement dits et en tlamid *imsorda*, qui apprennent par cœur le Koran ;

---

(1) « Rekaât », du verbe « rekâa », s'incliner, s'humilier porter le torse en avant en appuyant les mains sur les genoux. Rekaât veut dire aussi génuflexion, prosternation. Il est à remarquer que les diverses poses du musulman au cours de la prière, constituent un ensemble d'exercices corporels des plus sanitaires prescrits par le Prophète Mohammed, qui a paru soucieux de répandre chez les indolents orientaux des principes hygiéniques et sanitaires.

Les *Iroual, lettrés*

Puis le grand corps ou djemâa des *Azzaba*[1] composé de douze membres instruits que dirige le *Cheikh*, ou *Cheikh-Baba*, ou encore *Kbir-Thaleb* ayant voix prépondérante dans le Conseil.

Les Azzaba étaient principalement chargés de la conservation et de la propagation de la doctrine ; ils avaient et ont encore la direction de la mosquée, qu'ils entretiennent. Leurs attributions étaient multiples : enseignement du Koran aux enfants; initiation des adultes à la doctrine; justice religieuse, justice civile, justice criminelle ; protection des veuves et des orphelins dont ils étaient les tuteurs officiels ; officiers de l'Etat-civil et surtout administrateurs des *habous*.

Le rôle joué dans la communauté abadhite par les Azzaba est si considérable, leur zèle à défendre les caractéristiques de la secte, c'est-à-dire l'*immuabilité de la doctrine* et de toute innovation de quelque source qu'elle provint, fut si soutenu, que nous empruntons à C. de Motylinski la traduction des statuts de la Djemâa de Ghardaïa qu'il a publiée dans sa brochure sur Guerrara :

---

(1) « Azzabi » pluriel « azzaba » — du verbe عـزّب « azzab » — signifie célibataire, et aussi celui qui a renoncé aux mondanités. Remarquons que l'azzabi n'est pas nécessairement voué au célibat ; bien au contraire, puisque ses fonctions de directeur spirituel des femmes entraînent aux yeux de ses fidèles l'obligation de son union légitime.

Ne pas confondre « azzab » avec « hazzab », lecteur malékite rétribué, chargé de réciter dans la mosquée le « hizb », (soixantième partie du Koran, à l'occasion de diverses circonstances, notamment des décès.

Règle traditionnelle des gens de Ghardaïa

« *Louange à Dieu qui nous a instruits alors que nous* « *ne savions pas et qui, parmi ses nombreuses créatures,* « *nous a marqué son élection.*

« *Ceci est l'ensemble des règlements adoptés, d'un* « *commun accord, par les Azzaba de Ghardaïa, touchant* « *la discipline intérieure et l'organisation de leur halka. Ils* « *sont conformes aux traditions léguées par nos ancêtres,* « *que Dieu leur fasse miséricorde !* »

« *Ce qu'on ne répète pas s'oublie et ce qu'on ne rap-* « *pelle pas tombe en désuétude.*

« *Dans le passé, le désaccord et la division qui ré-* « *gnaient parmi les Azzaba ont amené dans leur règle un* « *relâchement tel qu'ils ont quitté la voie tracée par leurs* « *premiers frères et que leurs traditions dirigeantes ont* « *failli disparaître* ».

« *Or, l'existence de cette religion dépend du maintien* « *de ses traditions et sa mort de leur disparition.* »

« *Celui entre les mains duquel la religion périra, Dieu* « *saura en tirer vengeance.* »

« *Abou Rabia Slimane ben Ikhlef a dit : Cette religion* « *ne disparaîtra pas comme un voyageur à l'horizon qui* « *se dérobe tout-à-coup aux regards. Elle s'en ira peu à* « *peu, pendant que les halkas se succèderont, laissant per-* « *dre une tradition après l'autre, si bien que la doctrine* « *leur échappera entièrement, alors qu'ils ne s'en doute-* « *ront pas.* »

« *Dieu nous préserve d'être cause de la mort de la re-* « *ligion et de la perte des traditions musulmanes.* »

« *Abou Nacer Fath ben Nouh, que Dieu lui fasse misé-* « *ricorde), a dit : Celui qui prend en main la cause de l'Is-* « *lam et fait vivre la religion ,est comme le chirurgien qui* « *rendrait la vie à un blessé ; celui qui laisse périr l'Islam* « *entre ses mains est semblable à un homme qui tuerait* « *tous les autres.* »

« *Actuellement, la lumière de l'entente et de l'accord* « *unanime brille parmi nous. Louange à Dieu qui nous a* « *conduits dans cette voie ; sans sa direction bienfaisante,* « *nous n'aurions pu atteindre ce but.* »

« *Voici les dispositions adoptées d'un commun accord* « *par l'ensemble des Azzaba ; elles sont conformes aux tra-* « *ditions des anciens :* »

« *L'Azzabi qui aura commis une faute dite Kebira sera* « *immédiatement excommunié et exclu de la halka, dès que* « *sa culpabilité aura été établie par constatation directe ou* « *par preuve testimoniale.*

« *Il en sera ainsi pour toute faute grave dont la* « *répression est prescrite par la loi, qu'elle ait été com-* « *mise par paroles ou par actions.* »

« *Si le coupable avoue sa faute, fait preuve publique* « *de repentir et s'humilie devant les musulmans, il sera* « *admis à résipiscence. Il prendra dès lors place dans* « *l'assemblée avec le commun des Tholba ou suivra l'ensei-* « *gnement de la mosquée, s'il est admis parmi les Tlamid* « *(disciples du 2me degrés).* »

« *La question de la réintégration dans la halka est* « *laissée à l'appréciation de ceux qui la composent.* »

« *Ils seront libres, s'ils le jugent convenable, de* « *l'admettre de nouveau parmi eux ou de l'exclure à tout* « *jamais.* »

« *Toutefois, ces mesures ne pourront être prises que* « *d'un accord unanime. La réintégration, l'expulsion, le* « *retard plus ou moins considérable apporté à la rentrée* « *dans la halka sont subordonnés à la gravité de la faute* « *et à l'âge du coupable.* »

« *S'il est ancien dans la halka, rompu aux affaires,* « *habitué à la manière d'être des Azzaba et parfaitement au* « *courant de la règle, on sévira contre lui, dès la première* « *faute.* »

« *Si, entré récemment dans la halka, il est peu au* « *courant des affaires, ignore les règlements ou n'est pas* « *fixé sur la conduite à tenir, on l'invitera seulement à* « *s'amender à la première faute et on ne le punira qu'à* « *la seconde.* »

« *Lorsque l'Azzabi commettra, par paroles ou actions* « *inconvenantes, une faute légère, de nature à porter atteinte* « *à la pureté ou à la considération des musulmans, on ne* « *devra pas le punir sévèrement, avant d'avoir fait une* « *enquête. — Les Azzaba pourront alors, selon qu'ils le* « *jugeront convenable, l'inviter simplement au repentir,* « *l'exclure de l'assemblée ou lui refuser place parmi eux à* « *la mosquée, d'après la gravité de la faute ou le degré de* « *publicité qui lui a été donné.*»

« *Si l'infraction a été commise à l'intérieur et n'est* « *connue que dans la halka, les Azzaba puniront le cou-* « *pable entre eux et cacheront sa faute. Il ne leur est pas* « *permis de la divulguer aux particuliers ou au public;*

« *leur devoir est de la tenir secrète. Car Dieu a dit : Ceux* « *qui veulent rendre publiques les fautes commises par les* « *croyants, trouveront un châtiment douloureux dans ce* « *monde et dans l'autre.* »

« *Les Azzaba ne pourront admettre un nouveau membre* « *dans la halka qu'après avoir chargé un des leurs de* « *l'examiner et d'observer attentivement ses paroles et ses* « *actes pendant un an environ.* »

« *S'il est reconnu scrupuleusement attaché à la doc-* « *trine, fidèle observateur de la religion de Dieu, si, en un* « *mot, le rapport fait sur lui est favorable, les Azzaba l'invi-* « *teront à entrer dans la halka; ils feront dès lors tous* « *leurs efforts pour obtenir son concours et le décider à* « *faire partie de leur assemblée.* »

« *Si, au contraire, l'Azzabi constate que les actes ou* « *les propos du récipiendaire sont tels qu'ils ne puissent* « *être agréés par Dieu et par les musulmans, il fera son* « *rapport dans ce sens, et on devra renoncer à l'admettre* « *dans la halka.* »

« *Les admissions ne pourront être décidées qu'après* « *entente préalable avec des Azzaba. Ils devront tous être* « *présents à la délibération, à l'exception des membres* « *mis temporairement à l'écart, pour fautes commises, qui* « *ne siègeront pas et ne participeront pas aux affaires,* « *pendant la durée de leur exclusion.* »

« *Parmi les affaires, les unes peuvent être traitées par* « *certains membres sans le concours de leurs frères; d'au-* « *tres doivent être traitées en commun. De ce nombre, sont* « *l'admisston et l'exclusion qui ne peuvent être décidées* « *qu'en assemblée générale et d'un accord unanime.* »

« *L'Azzabi qui révèlera les secrets de la halka sera* « *exclu et ne pourra jamais être réintégré.* »

« *Lorsque l'*arif (*huissier*) *invitera un membre à assis-* « *ter à une assemblée générale, il ne pourra refuser de s'y* « *rendre. S'il ne répond pas à la convocation, on lui infli-* « *gera la punition que l'on jugera convenable, à moins* « *qu'il ait un motif sérieux d'absence à faire valoir. Dans* « *ce cas, il devra comparaître en personne et présenter son* « *excuse : si elle est reconnue valable, on lui laissera* « *sa liberté; dans le cas contraire, il devra siéger avec ses* « *collègues.* »

« *Lorsque les Azzaba seront réunis pour traiter une* « *question, aucun d'eux ne pourra se lever sans demander* « *l'autorisation et avant de l'avoir obtenue. Si l'un d'eux*

« *se lève sans permission, on lui appliquera la peine pres-*
« *crite. Dieu (qu'il soit exalté !) a dit à propos des relations*
« *du prophète (que Dieu lui accorde le salut !) avec ses*
« *compagnons (que Dieu les agrée !)* : *Lorsqu'ils seront avec*
« *lui pour traiter une affaire d'intérêt général, ils ne par-*
« *tiront pas avant de lui en avoir demandé l'autorisation.* »

« *Dans les réunions, les Azzaba devront se prêter une*
« *attention réciproque et n'employer que des paroles sages*
« *et conformes aux règles de la bonne éducation. Ils ne*
« *devront jamais parler sur un ton élevé. Dieu l'a défendu*
« *lorsqu'il a dit : O vous qui croyez, n'élevez pas la voix,*
« *etc.* »

« *La parole est aux anciens; les jeunes se bornent à*
« *écouter.* »

« *Lorsqu'un jeune membre voudra émettre un avis*
« *quelconque, il devra faire parler pour lui un ancien qui*
« *qui transmettra ses paroles à l'assemblée. Si son avis*
« *est juste, on devra en tenir compte; car on doit toujours*
« *accepter la vérité, où qu'elle vienne, d'un jeune homme*
« *ou d'un vieillard, d'un homme ou d'une femme, d'un*
« *homme libre ou d'un esclave, d'un ami ou d'un ennemi.* »

« *Tout avis émis par un membre devra être examiné :*
« *s'il est conforme au droit et à la vérité, on l'admettra;*
« *dans le cas contraire, on devra le réfuter et son auteur*
« *devra se soumettre.* »

« *Personne ne pourra se refuser à accepter la vérité*
« *quand elle se manifeste. Celui qui le ferait et persiste-*
« *rait dans son refus sera exclu de la halka.* »

« *Il peut arriver qu'un membre de la halka, chargé*
« *des affaires de musulmans ou remplissant un emploi*
« *dans la mosquée, commette une faute dans l'exercice de*
« *ses fonctions et s'expose ainsi à recevoir des conseils et*
« *des réprimandes. S'il se fâche à cette occasion, refuse*
« *d'accepter les observations et abandonne ses fonctions*
« *par dépit, il ne pourra jamais plus en être chargé par la*
« *suite. On devra le remplacer immédiatement.* »

« *Mais si un membre se démet de ses fonctions parce*
« *qu'il voit que les traditions ne sont pas suivies, que la*
« *règle s'est relâchée et que l'assemblée, peu soucieuse de*
« *la justice et du droit, se refuse à rentrer dans la bonne*
« *voie, il est excusable.* »

« *Les Azzaba devront éviter soigneusement de laisser*
« *perdre les* habous *en nature constitués à leur profit. En*
« *conséquence, ils devront les employer à leur nourriture :*
« *c'est un devoir pour eux.* »

« *Ils doivent également remplir les conditions que leur* « *impose la jouissance de ces habous. Ces conditions sont :* « *l'obligation de desservir la mosquée, de s'y tenir plus* « *que toutes autres personnes, d'y occuper le premier rang* « *pendant la prière, de prendre place dans l'assemblée* « *quand on invoque Dieu, de ne s'absenter de la mosquée* « *que pour un motif valable. Les Azzaba doivent égale-* « *ment prendre en mains les intérêts des gens lésés, agir* « *avec équité, donner le droit à ceux à qui il appartient,* « *juger avec impartialité entre le riche et le pauvre, sans* « *s'inquiéter de personne et sans craindre, alors qu'ils agis-* « *sent en vue de Dieu, les blâmes du monde.* »

« *Ils devront, avant tout, faire triompher le livre de* « *Dieu, la sonna de son prophète (que Dieu lui accorde le* « *salut !) et les traditions exemplaires de mechaïkhs (que* « *Dieu leur fasse miséricorde !) et ne pas faire de distinc-* « *tion entre grands et petits. Ils rendront justice à quicon-* « *que y a droit et accepteront la vérité, d'où qu'elle* « *vienne.* »

« *En ce qui concerne la consommation des habous, en* « *nature, les Azzaba doivent faire preuve vis-à-vis les uns* « *des autres d'une certaine tolérance, et fermer les yeux* « *quand un de leurs membres n'y prend pas part, pourvu* « *que son abstention ne soit pas érigée en règle définitive* « *et n'ait aucun inconvénient. Cette tolérance ne doit exis-* « *ter que pendant les mois autres que celui de Ramadan,* « *les Azzaba ne pourront se dispenser de consommer les* « *habous; ils se réuniront pour le faire et obligeront tous* « *les membres, sans exception, à suivre leur exemple.* »

« *L'Azzabi qui suivra l'enseignement en même temps* « *que les* Tlamid *pourra, à son gré, manger avec les der-* « *niers ou avec les Azzaba. Mais il ne pourra le faire chez* « *les uns et chez les autres; s'il mange avec les disciples,* « *il lui est interdit de venir ensuite manger avec les* « *Azzaba.* »

« *Fin de la règle de Ghardaïa, telle qu'elle a été rédi-* « *gée par le cheikh Abou El-Kacem ben Yahia, que Dieu* « *lui fasse miséricorde.* »

L'ouvrage du cheikh Abou Tahar Ismaïl ben Moussa, de Djeïtal (Djebel-Nefous), intitulé Kaouiad El-Islam (des bases fondamentales de l'Islam), qui est le code religieux le plus complet de la secte, donne sur le cérémonial des séances les détails complémentaires suivants :

« *Dès leur arrivée, les membres de l'assemblée devront* « *s'asseoir en formant le cercle (halka) sans laisser d'inter-* « *valle entre-eux; car les intervalles réjouissent le diable* « *et lui donnent accès. Dès qu'ils auront pris place, ils* « *prononceront les paroles suivantes : J'atteste qu'il n'y* « *a d'autre Dieu que le Dieu unique, lequel n'a pas d'asso-* « *cié, et que Mohammed est son serviteur et son envoyé.* « *J'atteste que la religion est telle qu'elle a été exposée,* « *l'Islam tel qu'il a été décrit, le livre tel qu'il a été révélé,* « *la parole telle qu'elle a été transmise, et que Dieu est la* « *vérité absolue.* »

« *Ils appelleront ensuite sur Mohammed les grâces et* « *les bénédictions de Dieu et demanderont pour lui le salut.*»

« *Lorsqu'ils voudront lire le Koran, ils prieront Dieu* « *d'éloigner d'eux Satan le lapidaire, en récitant la for-* « *mule suivante : Mon Dieu, je cherche un refuge auprès de* « *toi pour éviter les tentations des démons et leur présence* « *parmi nous. Proclame la gloire de ton Dieu à qui appar-* « *tient la Toute-Puissance. Salut à tous les envoyés !* « *Louange à Dieu, Maître de l'univers !* »

« *Ils réciteront ensuite la* fatha, *puis le texte du Koran* « *qu'ils auront choisi. Ils devront, pendant ce temps, rester* « *immobiles et recueillis et se faciliter, par des explica-* « *tions réciproques, l'intelligence des paroles du livre.* »

« *Quand un membre aura obtenu l'autorisation de* « *quitter l'assemblée, il devra dire en se levant : Que ta* « *gloire et tes louanges soient toujours proclamées, ô mon* « *Dieu; il n'y a d'autre Dieu que toi. J'implore ton pardon* « *et je reviens à toi. Mon Dieu, accorde-moi la rémission* « *de mes péchés et reçois-moi dans ta miséricorde.* »

Quant aux biens de main-morte ou *habous* : ils sont constitués au profit des mosquées et affectés à leur entretien, aux détails du culte et à la nourriture des Azzaba et autres tholba.

Il convient de dire que le habous a conservé au Mzab son caractère primitif, c'est-à-dire qu'il est exclusivement religieux.

Le habous, tel qu'ils existe en Algérie, est devenu pour le propriétaire qui le constitue un moyen de soustraire ses biens à la dévolution successorale et de les maintenir dans sa descendance mâle, au préjudice des femmes et des filles. L'institution, ainsi comprise et appliquée par les propriétaires de Metlili et d'Ouargla, avait également pris racine dans les kçour du Mzab; elle s'y est développée pendant

longtemps avec toutes ses conséquences de dérogation arbitraire aux lois de l'hérédité et d'injuste dépossession.

Vers la fin du neuvième siècle de l'hégire, il se produisit chez les Abadhites du Djebel-Nefous une sorte de renaissance en matière de théologie et de jurisprudence. Les remarquables ouvrages composés à cette époque par Abou Tahar Ismaïl ben Moussa, de Djeïtal, et par d'autres docteurs non moins célèbres, pénétrèrent dans le Mzab et y exercèrent une influence salutaire. Sous l'impulsion de personnages vénérés, tels qu'Abou Mahdi Aïssa ben Ismail et autres, le goût des études, depuis longtemps éteint, se ranima. Les halkas disloquées ou composées de tholba aussi ignorants que peu influents, se reformèrent et s'occupèrent de faire revivre la religion en la ramenant à ses vrais principes. C'est de cette époque que datent de nombreuses réformes faites, d'un commun accord, par les tholba des cinq kçour réunis.

Le habous, donnant privilège à une certaine catégorie d'héritiers, fut reconnu contraire à l'esprit des *hadits* par lequel il a été institué, et comme tel déclaré illicite par une convention. Il n'y eut plus, dès lors, au Mzab, que des habous exclusivement religieux, dont la dévolution dernière était attribuée à une mosquée, un cimetière, un oratoire, aux frais d'une certaine partie du culte, et non aux villes de La Mecque et Médine.

La gestion des biens habous est actuellement la partie importante du service temporel des Azzaba.

L'institution a, au Mzab, ceci d'original qu'elle porte non seulement sur des immeubles, mais sur des denrées alimentaires. C'est alors une sorte de redevance perpétuelle en nature, qui prend le nom de *nouba* et qui consiste à fournir chaque année, à une époque déterminée, une certaine quantité de dattes, de *taam*, de viande, de beurre ou d'eau.

Cette redevance, dont l'origine est une donation ou un legs expiatoire, grève, suivant la volonté du constituant, tel ou tel immeuble dont il est propriétaire sans cependant rendre cet immeuble inaliénable. L'héritier est tenu de remplir les charges établies sur la maison, le jardin ou le palmier, et doit, s'il vend la propriété, avertir l'acquéreur qu'elle est grevée d'une nouba. Celui-ci accepte la charge et on lui tient compte des frais qu'elle lui occasionnera en cotant l'immeuble au-dessous de sa valeur réelle.

Il semble d'abord que le recouvrement de ces noubas doit offrir de grandes difficultés. Le mode de perception est rendu très simple par leur affectation à tel cimetière ou à tel oratoire et personne, du reste, ne songe à se soustraire au paiement de ces redevances.

Il existe dans chaque cimetière une plate-forme en maçonnerie où se tiennent, à des époques déterminées, une ou plusieurs réunions, dites *mahadras*. C'est là que sont apportés les habous en nature.

Dès le point du jour, les Azzaba du kçar, suivis de leurs disciples et des tholba du troisième degré qui s'astreignent à suivre les cérémonies religieuses, s'acheminent vers le cimetière où doit se tenir l'assemblée. Ils se rangent en cercle sur la plate-forme et attendent, dans une attitude recueillie, l'arrivée des fidèles.

Le pays s'anime bientôt : les chemins d'accès, bordés de hautes tombes maçonnées, se remplissent de Mozabites qui arrivent en longue file, courbés sous le poids de régimes de dattes, d'outres gonflées d'eau ou d'énormes gueçaas remplies de taam. Le porteur pénètre dans le cercle des tholba et dépose silencieusement son fardeau aux pieds de l'oukil chargé de la gestion des habous affectés au cimetière. Celui-ci, sa liste en main, vérifie d'un coup d'œil la nature et la quantité des denrées apportées et les fait classer par de jeunes tlamid. La foule grossissante et toujours silencieuse se range derrière la ligne des tholba ; les régimes de dattes, les plats de taam, les quartiers de viande cuite continuent à s'entasser, jusqu'à ce que la liste des donateurs soit épuisée.

On procède alors au partage : chaque classe de tholba a sa part déterminée à l'avance pour chaque mahadra. On apporte surtout un certain soin dans la répartition de la viande et des dattes, éléments les plus appréciés des donations en nature. Le taam est en partie distribué aux pauvres, venus pour recueillir les miettes de cette immense table. Ces mendiants appartiennent presque tous aux fractions arabes qui vivent autour des kçour du Mzab. Les restes du taam sont remportés par les donateurs qui sont libres d'en disposer comme ils l'entendent.

Pour donner une idée de l'importance des donations en nature au Mzab, il suffira de faire remarquer qu'un seul des cimetières de Ghardaïa, celui d'Ammi-Said, a, pour sa part de habous, lors de la mahadra de l'hiver, 2.500 hatias de blé roulé en taam et autant de tabegs de viande; chaque tabeg représente le quart d'un mouton. Il est donc apporté dans une même journée, à ce seul cimetière, la valeur de 240 hectolitres de blé et de 630 moutons. Or, Ghardaïa seulement a trente-quatre mahadras par an; il est juste de dire qu'elles n'ont pas toutes la même importance.

Les redevances en nature sont aussi apportées directement à la mosquée pendant le mois de Ramadan. Les Azzaba et les tholba assistants ont ainsi leurs repas assurés pendant toute la durée du jeûne.



Le minaret de Ghardaïa au débouché d'une rue

La mosquée de Ghardaïa a, pour chaque jour de ce mois, 80 guerbas d'eau-habous. Cette eau est mise à la disposition des fidèles au moment de la prière du soir; elle doit être consommée sur place et ne doit pas servir aux ablutions.

Disons, en terminant, que chaque ville a ses habous parfaitement distincts. Les Azzaba des différentes mosquées sont chargés de la gestion des donations religieuses constituées dans leur ville, sans avoir à s'immiscer dans l'administration des habous des autres kçour.

Les mosquées les plus riches en habous de toute nature sont celles de Ghardaïa et de Guerrara.

***

Notre implantation au Mzab a naturellement apporté de sensibles modifications à l'ancestrale organisation autonome de ce pays quant à l'application de la justice et à la constitution civile. A l'exclusion de l'organisme religieux qui a subsisté dans son intégralité, ainsi d'ailleurs que ses us et coutumes corélatifs, il faut remarquer la tendance d'émancipation croissante de la plupart des laïcs séjournant dans le Tell dont le désir est d'apporter quelques améliorations au régime draconien de la doctrine et de secouer la rigueur parfois implacable des tholba, détenteurs du spirituel. [1]

---

(1) L'intransigeance des tholba était telle qu'en 1853 le Maréchal Randon leur ayant fait écrire qu'ils eussent à se reconnaître tributaires sans condition et qu'il rendrait responsables de leur insoumission ceux de leurs frères qui exerçaient le commerce dans les villes du littoral, ils lui firent cette arrogante réponse : « tous ceux qui vont commercer chez vous sont excommuniés ; conserve-les donc et s'il te plaît de les embaumer nous t'enverrons du sel ! »

Ils avaient déjà fait la même réponse à une précédente et analogue menace de l'Emir Elhadj Abdelkader, et ils tentèrent de la rééditer avec Margueritte, mais ils s'adressaient mal et, nous l'avons dit, leur orgueil reçut un rude échec.

C'est cette particularité de « momification » qui s'est accréditée chez les indigènes algériens et leur a fait dire qu'avant les « autos » les Mozabites dépeçaient leurs morts du Tell, les salaient dans des petites caisses imperméables et les expédiaient au Mzab pour y être inhumés selon leur rite.

N'accréditons pas cette légende, mais affirmons que les Mozabites ont toujours uni leur adresse et leurs ressources pour expédier au Mzab leurs cosectaires in-extremis. Actuellement encore, les autos à vive allure transportent nuitamment vers la Chebka les dépouilles de ceux qui n'ont pas eu la chance de partir à temps. Bien que les Mozabites aient dans leurs principaux centres un cimetière particulier, la terre sainte du Mzab est recherchée par eux comme l'hébreu recherche celle de Sion...

Or, étant donné la tension croissante des rapports entre les laïcs et les clercs, il est possible que, dans un temps plus ou moins proche et au grand détriment de la doctrine, ce libéralisme ne dépasse le but imparti aux mesures de raison, notamment en ce qui concerne l'émigration de la famille, fait qui surtout les départage.

Jusqu'à présent, un seul cas de désertion d'un ménage mozabite a été signalé : celui de Si Çalah Badlis, notable commerçant de l'Oranie. Une récente tentative, faite par un autre ménage émigré en Tunisie, échoua et les dissidents furent contraints de réintégrer la Chebka.

Ajoutons que l'abandon de ces oasis artificielles dont seuls leurs créateurs mozabites ont conservé le secret et la routine, en ce remarquable centre économique, constituant le pivot transactionnel entre le Sud et l'Afrique équatoriale, serait des plus préjudiciables à l'équilibre de notre colonisation.

A ce point de vue, entre bien d'autres, il faut craindre comme un fléau le dépeuplement des kçour sahariens.

⁂

En dehors du Conseil des Azzaba, siégeait avant l'annexion, dans chaque kçar, une Djemâa de douze aouame dont le rôle secondaire consistait surtout à gérer les affaires de la cité, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Toutefois, leurs décisions étaient subordonnées au veto du *Cheïkh-Baba*, et lorsqu'ils avaient une question délicate à trancher, ils en référaient à la Djemâa azzabia, qui seule détenait le « commandement suprême ».

En quoi consistait ce « commandement suprême » ?

Le *Kitab el-Ahkam* (recueil des sentences), qui fait autorité chez les abadhites, expose que : le droit de contrainte, *djabr*, et le droit de prohibition, *hadjr*, appartiennent à l'imam des musulmans ou à défaut au kadhi ; à l'assemblée des notables, s'il n'y a pas de kadhi, ou, à la rigueur, à un homme vertueux de la localité.

« Le *hakem* doit empêcher tout acte de nature à nuire « *aux populations qu'il administre.* »

« *Il interdira de bâtir, planter, labourer, déposer des* « *pierres, de la terre, des cendres, des ordures ou du bois* « *sur les chemins publics ou privés, dans les oueds, près* « *des fontaines ou des canaux d'irrigation, dans les* « *sentiers d'accès, jardins, maisons, tentes ou dans leur* « *périmètre réservé.* »

« *Il prendra les mêmes mesures en ce qui concerne* « *les mosquées et les oratoires. Il en interdira l'entrée aux* « *enfants et les empêchera d'en faire un lieu de réunion.* »

« *L'interdiction sera étendue à tous ceux qui pourraient* « *y faire des dégâts ou y déposer des ordures et à tous* « *ceux qui seraient soupçonnés de vouloir commettre ces* « *actes.* »

« *Il empêchera les femmes de pénétrer dans les mos-* « *quées avec des parfums susceptibles d'attirer l'attention* « *des fidèles et de les distraire de leur prière.* »

« *Il défendra de les traverser, d'y emmagasiner* « *des grains, d'y étendre des dattes, d'y travailler* « *à un ouvrage salarié, d'y pousser des cris d'appel* « *et d'y parler de choses futiles et mondaines, de* « *monter ou de coucher sur leurs terrasses, si ce n'est pour* « *y faire des réparations. Cependant dans le cas de pour-* « *suite par l'ennemi, il est permis de monter sur les ter-* « *rasses de la mosquée pour échapper à la mort.* »

« *Il défendra de fermer la mosquée aux moments des* « *prières et en interdira l'accès à tous ceux qui emportent* « *au dehors, pour leur usage particulier, les ustensiles* « *divers, tels que nattes, lampes, vases, etc.* »

« *Il défendra de construire dans les cimetières, d'y* « *creuser, d'y planter, d'y tracer des chemins nouveaux,* « *d'enlever les ossements des morts, d'enterrer deux cada-* « *vres à la même place, de vendre les tombes, d'en empor-* « *ter les pierres, le bois, les arbres, l'herbe ou toute autre* « *végétation.* »

« *Personne ne devra traverser un cimetière, même* « *hors d'usage, ou y faire paître des troupeaux.* »

« *Le hakem (ou la djemâa des musulmans) interdira* « *aux gens du livre (chrétiens ou juifs) d'enterrer leurs* « *morts dans les cimetières des gens de la kibla (musul-* « *mans).* »

« *Il veillera à ce que les biens des absents, des mineurs* « *ou des incapables ne soient pas dilapidés. Il veillera à* « *ce qu'il ne soit porté atteinte ni à la fortune, ni à la sécu-* « *rité des musulmans; il interdira et réprimera tout acte* « *nuisible aux particuliers, par exemple, la création d'un* « *chemin sur le terrain d'autrui ou tout autre empiètement* « *de ce genre. Il fera abattre les murs ou les maisons qui* « *menacent ruine, défendra de jeter sur la voie publique* « *des animaux morts, du sang, du bois, des pierres, des* « *poutres de palmier, etc., de laver des vêtements ou de* « *la laine dans les eaux de pluie ou autres propres à la* « *consommation publique, de laisser les enfants y jouer,* « *d'y jeter des ordures, d'y abreuver les bestiaux, de les* « *salir ou d'en altérer le goût d'une façon quelconque.* »

« *Il dispersera sur le champ, par tous les moyens* « *à sa disposition, paroles ou coups, les gens qui feront* « *usage des instruments de musique, tambours et autres,* « *et chassera également tous ceux qui se réuniront autour* « *d'eux, qu'ils soient majeurs ou mineurs. Il ne sera jamais* « *responsable des dommages ou incapacités causés par les* « *coups donnés dans ce cas.* »

« *Il défendra de fabriquer des liqueurs fermentées ou* « *des vins illicites, d'en vendre ou d'inviter à en faire* « *usage, d'exciter les gens aux jeux ou aux rixes, de leur* « *donner des sobriquets blessants et d'apprendre aux* « *enfants à faire le mal.* »

« *Il interdira aux femmes de se mêler aux hommes* « *sur les places, dans les noces ou en toute autre occasion;* « *elles ne devront jamais pénétrer sur les marchés.* »

« *Le hakem interdira aux gens qui fréquentent les* « *marchés toute opération de nature à porter préjudice aux* « *acquéreurs; en conséquence, il défendra d'altérer les den-* « *rées ou de falsifier les poids, de chercher à tromper sur* « *la qualité des marchandises et de les vendre comme bon-* « *nes alors qu'elles sont mauvaises, d'accaparer les grains,* « *de se faire donner les objets mis en vente avant qu'ils* « *aient atteint leur prix réel. Il interdira également le com-* « *pérage, consistant à vanter la marchandise et à surenché-* « *rir, sans intention d'acheter.* »

« *Il veillera à ce que les bouchers lavent leurs abat-* « *toirs; il leur défendra de traîner les bêtes égorgées ou* « *de les dépouiller avant qu'elles soient tout à fait mortes,* « *de souffler la viande ou de l'arroser avec du sang,* « *d'introduire des bandes de suif entre les côtes pour faire* « *croire que l'animal est gras, d'enlever une partie de la* « *chair de l'animal et de le vendre ensuite comme s'il était* « *entier.* »

« *Il empêchera toute fraude que pourraient commettre,* « *à l'égard de leurs clients, les ouvriers et artisans, forge-* « *rons, tailleurs, bijoutiers, etc. Il interdira aux gens de* « *chercher à tromper sur la qualité des objets mis en vente,* « *par exemple de peigner un vieux vêtement de laine ou de* « *l'enduire de plâtre pour lui donner le brillant du neuf,* « *de mettre sur les régimes de dattes de l'huile ou toute autre* « *matière susceptible d'induire l'acheteur en erreur sur la* « *marchandise, de falsifier l'huile ou le lait en y ajoutant* « *de l'eau, d'introduire dans les médicaments mis en vente* « *des substances étrangères ou nuisibles, de mêler au blé* « *de l'orge, des pierres, de la terre ou autres corps destinés* « *à l'altérer ou à en augmenter le poids réel, de farder avec* « *du rouge les esclaves à vendre.* »

« *Le hakem peut également, dans l'intérêt public,*
« *défendre de faire du bois dans les jardins ou aux abords*
« *des r'edirs, de couper des branches de palmier, d'oli-*
« *viers, de figuiers et autres arbres fruitiers, d'enlever les*
« *filaments des palmiers ou de faire la cueillette des fruits*
« *avant l'époque de leur maturité.* »

La djemâa des musulmans, ajoute l'auteur, a les mêmes pouvoirs que le hakem, imam ou cadi.

(*Guerrara*, A. DE C. MOTYLINSKI).

***

Comme auxiliaires de ces deux *djemâate*, un corps de douze mekara [1] était chargé de l'application des sentences et des exécutions. Les mekara étaient une manière de gendarmes chargés de la police rurale, de la répression des désordres. Ils recevaient les plaintes des gens volés, avaient à rechercher immédiatement les malfaiteurs et à les incarcérer après les avoir contraints à restituer les produits de leurs larcins. Ils déféraient alors les prévenus à la Djemâa des tholba, qui jugeait, condamnait ou acquittait. Tout inculpé de vol était d'abord fustigé, puis juché sur un âne étique, on lui faisait parcourir le kçar avant de le dépouiller de son vêtement et de l'expulser pour toujours. Si le délinquant était abadhite, soit qu'il eut commis un vol, soit qu'il se fut introduit subrepticement dans une habitation, on lui infligeait une amende de cent réaux, environ cent vingt-cinq francs, et on prononçait son bannissement du kçar pendant un an, au moins.

Les peines reconnues licites et appliquées par les tholba du Mzab étaient, à peu de chose près, celles prescrites par le Koran et la Sounnat. Elles comprenaient les trois degrés suivants :

L'*adeb*, dont le maximum était vingt coups de bâton ou vingt jours de prison;

---

(1) « Mekara » est le pluriel de « Mekari » du verbe مكر « meker », qui signifie être adroit, intrigant, pourvu de taetique adroite, en un mot « débrouillard ».

Les Mekara profitaient des amendes infimes infligées aux contrevenants et aussi, et surtout, des bakchich ou « tours de bâtons et petits cadeaux », tant en honneur chez les Orientaux...

A la faveur des troubles qui plus tard, divisèrent les partis, les mekara, hommes de poudre, formèrent une garde prétorienne à la solde du plus offrant et se livrèrent notamment à Guerrara, à toutes les besognes.



Jeune fille Mozabite

Le *taazir*, dont le maximum était quarante coups de bâton ou quarante jours de prison;

Le *nekal*, peine supérieure à quarante coups de bâton et à quarante jours de prison, mais sans maximum fixé;

Enfin, la peine de mort rarement appliquée.

Les tholba, d'accord avec les laïcs et s'appuyant sur un verset du Koran, admettaient aussi la peine du bannissement (*nefiane*) temporaire ou perpétuel.

Quant aux peines pécuniaires, les tolba les ont toujours considérées comme illicites; elles étaient appliquées par les djemâa laïques et certains kçour et s'ajoutaient ordinairement aux peines corporelles infligées par les Azzaba. Dans les villes où l'élément religieux dominait, telles que Bni-Isguen et El-Atheuf, les tholba ne toléraient pas que des amendes fussent infligées.

La peine la plus fréquente était celle de la bastonnade ou du fouet.

Le Kitab El-Ahkam règle dans tous ses détails le cérémonial de cette exécution. Voici le résumé du chapitre qui traite de cette matière :

« La bastonnade ne doit jamais être infligée dans la mosquée ; elle est licite dans tout autre lieu. »

« Elle doit être donnée par celui qui a infligé la peine ou par quelqu'un qu'il délègue. »

« L'instrument destiné à frapper doit être un fouet fa-
« briqué à cet effet et payé par le trésor public; à défaut
« de fouet, une tresse de cuir, composée de trois lanières,
« une corde d'alfa, une branche de palmier, dépouillée de
« ses feuilles, ni trop rigide, ni trop flexible. On ne doit
« pas frapper avec une corde en filaments de palmiers ou
« en laine, avec un bois de régime, un roseau ou un bâton
« de bois dur.

« Le patient devra se mettre à genoux et découvrir
« ses épaules ; il subira sa peine dans cette position. L'exé-
« cuteur le frappera d'abord sur l'épaule droite, puis sur
« l'épaule gauche et continuera ainsi en alternant jusqu'à
« la fin. »

« Dans le cas où, par suite de blessures, ou pour toute
« autre cause, le patient ne pourrait recevoir la bastón-
« nade sur les épaules, il sera frappé sur la partie pos-
« térieure qui devra rester couverte ; si le vêtement se
« déchire, on interrompra l'exécution pour replacer un voi-
« le nouveau. »

« Les esclaves mâles pourront, à volonté, être frappés « sur les épaules ou sur la partie postérieure. »

« Les femmes libres recevront la bastonnade sur les « épaules : elles devront ramener leur voile sur la tête et « rester entièrement couvertes. Avant de commencer l'exé- « cution, on devra s'assurer, en les faisant inspecter par « des femmes désignées, qu'elles n'ont pas un vêtement « épais, susceptible d'amortir les coups ».

« Pour empêcher la femme de montrer sa nudité en se « débattant, on l'obligera à s'asseoir dans un grand panier « qui lui vienne jusque sous les bras, ou à s'introduire dans « une *gherara* (sac en laine) qu'on lui attachera sous les « aiselles. »

« Afin d'éviter au public le spectacle d'accidents phy- « siques que la douleur ou la peur peuvent déterminer chez « la femme, on arrosera abondamment d'eau le panier ou « la gherara dans lesquels elle doit prendre place ainsi que « le sol, à l'endroit où elle doit subir sa peine. »

« Les femmes esclaves recevront la bastonnade sur « leurs épaules nues. Dans le cas où on les frapperait sur « la partie postérieure, cette partie devra toujours rester « couverte. »

« On ne bâtonnera jamais une femme enceinte ; elle « subira sa peine après son accouchement. »

« On prendra à l'égard des hermaphrodites les mêmes « précautions que pour les femmes : ils seront placés dans « un panier et battus les épaules couvertes. »

***

En outre de toutes ces assemblées kçouriennes, les intérêts généraux de la confédération du Mzab se discutaient en sessions ordinaires ou extraordinaires, selon l'urgence, devant une Assemblée générale composée de délégués des djemâate de chaque ville et devant laquelle étaient aussi portés les différents interurbains. Cette assemblée dite *Djemâa-Ammi-Saïd*, tenait ses assises entre Ghardaïa et Melika, sur une sorte de mocella surélevée d'un mètre et demi et qui subsiste encore.

Parallèlement au corps des Azzaba existe au Mzab, pour s'occuper exclusivement des femmes une sorte d'institut féminin composé de veuves et d'aâdjouzate (vieilles femmes) dites *tiazzabine* ou *temzirt*, qualifiées du générique de « *Memma* » par opposition à « Cheikh baba ». Cette institution, peu connue des Français, a joué également son rôle dans la direction religieuse du Mzab où la femme est féministe avant tout.

Ces cheïkhate sont chargées de laver les mortes, de procéder à certaines expertises médicales relatives au mariage, de la bastonnade, de surveiller la femme dont le mari est absent, etc... Ce sont elles aussi qui provoquent et reçoivent la contrition des femmes égarées désireuses de rentrer dans la bonne voie.

Ces tiazzabine sont généralement instruites dans le Koran, que leur directrice, ou cheïkha-memma enseigne aux femmes. En des réunions fréquentes, elle exalte la supériorité des préceptes du dogme et les conseille quant à leurs devoirs d'épouse et de mère.

La plus célèbre de ces cheïkhate fut à Ghardaïa, vers la fin du siècle dernier, Memma bent Oumer, dont l'éloquence était telle que de nombreuses femmes des autres kçour accouraient à ses prônes.

Nous avons rencontré l'une de ces *tiazzabine*, d'un abord aimable et digne et dont la science koranique ne laissa pas que de nous surprendre. Actuellement la plus en renom au Mzab est Memma bent Yahia, fille d'un docte kadhi d'El-Atheuf.

Le Mozabite tel qu'on le rencontre au Mzab aussi bien que dans le Tell, offre des particularités physiques et morales qu'il est bon de préciser. C'est un type hétérogène, et l'on peut dire que chacun possède ses propres caractéristiques, avec néanmoins un signe anatomique commun ; le cou enfoncé dans les épaules, qui sont particulièrement développées et voûtées, rejetant la tête en avant; ce développement de la partie supérieure s'étant produit au détriment des membres inférieurs, il en résulte que ceux-ci sont courts comparativement au torse, mais fort épaissis. [1]

Comme type : généralement brun, la peau blanche, mais hâlée par le soleil, dans la Chebka pas de blond; yeux variant entre le brun clair et le brun foncé ; nez le plus souvent aquilin, barbe et moustache brunes et coupées assez court. Taille au-dessus de la moyenne; tempérament robuste, en un mot catégorie ethnique n'offrant pas de marques de dégénérescence.

En ce qui concerne les maladies contractées au Mzab : peu de tuberculose, mais de nombreuses bronchites chroniques avec emphysème et asthme consécutifs ; le trachome y règne à l'état endémique comme en tous pays des sables et du soleil. Peu de cardialgies, quelques ulcères qui se réclament plutôt de la syphilis, plus rare au Mzab pourtant que dans les autres districts algériens ; quelques accidents entraînant des lymphangites et des adénites accompagnées de fièvre, sont dûs à des phlegmons consécutifs à la piqûre des épines de palmiers. En revanche de nombreux cas d'ictère catarrhal et de fréquentes hépatites pouvant efficacement être traitées en raison de la tempérance des Mozabites.

---

(1) Considérant cette particularité anatomique, on a parfois prétendu que les Mozabites sont de race phénicienne. Or, après étude de l'histoire de ce groupement ethnique, cette allégation tombe d'elle-même. Nous ne saurions, en effet, trop répéter que les Abadhites du Mzab ne constituent ni un peuple ni une race, mais bien une vaste congrégation religieuse qui, dans ses luttes pour la conservation de sa doctrine, recruta des adeptes de l'Orient au Moghreb, tant parmi les Arabes que parmi les Berbères, avec, les dominant tous, un important contingent de Persans.

D'ailleurs, au moment de l'éclosion du kharedjisme, VII[e] siècle de notre ère, la race phénicienne proprement dite, était éteinte; de plus les navigateurs phéniciens n'ont jamais pénétré au-delà de l'Atlas africain, puisque même la ligne de démarcation romaine était l'Oued-Djdi, jusqu'au chott Melrhir.

Il faudrait plutôt chercher l'explication de cette particularité anatomique dans l'action de la position prescrite aux abadhites pour former la halga : accroupis sur la pointe des pieds, les fesses sur les talons — et non pas les jambes croisées comme les Orientaux — les bras serrés au corps, les avant-bras posés sur les genoux, et coude à coude avec leurs voisins, pour former un cercle ininterrompu. On peut dire que tous les initiés sont dans cette position dans de fréquentes séances, car ils excellent dans l'art de la discussion théologique et au temps de Tahret eurent lieu des controverses qui durèrent des nuits entières ; et ces joutes oratoires se reproduisaient constamment. Mille ans de ce même exercice ont donc pu, semble-t-il, provoquer chez ces pratiquants, cet empâtement physique qui ne se constate d'ailleurs que peu chez la femme.

Jusqu'à ces derniers temps, de nombreux cas de variole dus à la pratique néfaste de la variolisation et aussi au manque d'hygiène étaient signalés, mais l'introduction de la vaccination a mis un terme à ce fléau.

Pas de typhus et point de choléra, en raison surtout de la sécheresse du climat et par conséquent du faible état hygrométrique; ces avantages sont heureusement exploités par les Mozabites qui vont guérir chez eux les rhumatismes et autres affections similaires contractés dans le Tell.

Peu d'aliénés au Mzab, quelques innocents ou *medjdoubine* entourés d'égards parce que considérés comme « égarés d'Allah ».

***

Quoi qu'on ait dit, le Mozabite possède de réelles qualités morales : son activité est légendaire, comme aussi sa résignation et sa persévérance dans l'adversité. Sa réserve et son sérieux sont le fait de la vie secrète à laquelle sa doctrine le contraint depuis l'enfance. D'une grande simplicité de mise et modéré dans l'action il n'est pas dénué de dlignité et ses manières aussi sont policées sans obséquiosité. Il est généralement probe et, en affaires, fidèle à ses engagements. Hospitalier et compatissant aux infortunes, surtout à celles de ses cosectaires, il marque beaucoup de déférence aux vieillards et témoigne du respect aux gens de prière à quelque confession qu'ils appartiennent. Il place au-dessus de tout son amour familial, et son souci comme son objectif principal est le bien-être des siens. Sa prévoyance est d'autant plus grande que son pays est très pauvre, et c'est pourquoi il convertit la plus grande partie de son numéraire en céréales et en approvisionnements divers dont il se pourvoit pour trois ou quatre années d'avance. Être riche, au Mzab, c'est voir la maison pourvue de tout !

Intelligent et perspicace, habitué dès l'enfance par l'étude du Koran à une gymnastique mnémonique, le Mozabite jouit d'une grande facilité de compréhension et apprend aisément les langues européennes, notamment le français, dans le Tell. Sociable, bien que d'un caractère fermé, il est, nous l'avons dit, d'un entêtement proverbial.

Mais bien que le Mozabite soit très pacifique, cela n'implique pas qu'il soit poltron et que soit prononcée sa répugnance pour les armes. C'est, en effet, ignorer totalement l'histoire des kharedjites que de prétendre qu'ils ont horreur de la guerre : depuis le commencement de l'Islam ils n'ont cessé de combattre en tous temps, en tous pays ; et le Mzab, jusqu'à notre arrivée n'a-t-il pas été le théâtre de luttes incessantes et parfois sanglantes entre kçour et

même entre familles ? C'est en vertu d'engagements sacrés qu'ils ne versent pas le sang de leurs semblables, à moins que ce ne soit pour la cause d'Allah. « L'horreur de l'effusion du sang, à moins qu'elle ne soit commandée par Allah lui-même, et seulement si les fidèles sont attaqués par les impies, les mécréants ou les idolâtres, est un des traits distinctifs de l'Abadhisme ».

Les premiers mchaïkh fournirent maints exemples d'héroïque impassibilité, alors que la doctrine était limitée aux environs de Baçra et de Koufa. Aussi le *Kitab es-Sïar* (recueil des Voies) du cheïkh Abou l'Abbas ech Chemakhi, relate-t-il : « Comme Obeïd Allah s'acharnait à persécuter les musulmans, Abou Bilal les invita à partir en leur disant : Consentir à la tyrannie en demeurant ici est péché ; tirer l'épée et soulever le peuple est un acte condamnable; partons donc vers la terre d'Allah sans nous mettre en révolte ouverte ; que les gens sincères s'éloignent de l'injustice ! Ils lui répondirent : « Tu es le chef des musulmans », et ils sortirent au nombre de trente hommes (la tradition dit : quarante). Ils répondaient à ceux qu'ils rencontraient « Dites à tous que nous ne sommes pas partis pour porter le désordre sur la terre; que nous ne combattrons que contre ceux qui veulent notre mort et que nous ne prélèverons que nos parts légitimes sur le trésor public ! » Ce fut alors qu'Eslem, envoyé par Ibn-Zïad, les atteignit à Asek. Ils lui dirent alors : « Par le respect dû à Allah nous ne désirons pas la guerre; que veux-tu donc de nous ? » — « Je veux vous ramener vers Ibn-Zïad ! » — « Il nous tuera et notre sang rejaillira sur ta tête ».

Mais un homme d'Eslem ayant tué d'un coup de lance un des transfuges, aussitôt Abou-Bilal s'écria : « Aux Armes ! Mettez votre confiance en Allah et soyez fermes ! » et ils défirent l'armée d'Eslem. »

Les Abadhites ne se sont jamais écartés de ces versets du Koran : « Combattez dans la voie d'Allah contre ceux qui vous feront la guerre. Mais ne commettez point d'injustices en les attaquant les premiers, car Allah n'aime point les injustices. »

« Combattez-les, jusqu'à ce que vous n'ayez point à craindre la tentation et que tout culte soit celui du Dieu unique ! S'ils mettent un terme à leurs actions, plus d'hostilités. Les hostilités ne seront dirigées que contre les impies (*Koran Souratou el Bakarati II;* sourate de la vache, versets 186 et 198).

Le rapprochement de toutes ces indications autorise-t-il une appréciation si défavorable à l'encontre de ces insulaires désertiques sur la protestation émise par eux contre la conscription qui leur a été imposée en 1920 ? De fait la conscription n'était pas appliquée aux territoires du sud

dont le Mzab fait partie. De plus cette opposition était et est le fait des tholba lesquels, détenteurs irascibles de la doctrine, considèrent que la promiscuité de leurs conscrits avec les autres soldats amènera fatalement une émancipation qui, à la longue, entraînera l'effondrement du système si farouchement conservé. Quant à la jeunesse mozabite nous pouvons affirmer qu'elle ne vise qu'à sa liberté et qu'ayant accepté d'enthousiasme le service militaire certains conscrits de familles mozabites, répondant à cet ardent désir d'émancipation ont convolé en noces légales avec des françaises, faisant d'ailleurs avec elles très bon ménage.

On a également fait grief aux Mozabites de n'avoir pas répondu très largement durant la guerre aux appels d'emprunts nationaux. On a sans doute trop facilement généralisé quelques cas exceptionnels. Or, le Mozabite qui fait des affaires, même celles-ci prospérant, n'en est pas riche pour cela : car d'abord il se contente pour le plus grand bien du public d'un bénéfice limité bien que lui fournissant de bonnes marchandises dont il s'approvisionne généralement en Algérie; ensuite, ses revenus sont dépensés en l'entretien d'une famille nombreuse, d'un entourage à sa charge, sans compter les exigences du culte.

Il est donc évident que c'est un bien appréciable pour l'économie algérienne que le petit commerce soit exercé par les Mozabites.

D'ailleurs, pour ce qui est des emprunts nationaux on nous a affirmé que les souscriptions mozabites s'étaient élevées à près d'un demi million, tous intérêts abandonnés conformément à la défense religieuse. N'est-ce pas là une proportion à retenir ?.....

Depuis plusieurs siècles déjà les Mozabites émigrent dans le Tell ou en Tunisie, quelques-uns même en Tripolitaine et jusqu'à Alexandrie pour y exercer leur commerce. Même chaque kçar avait dans ce sens et a conservé à peu près sa spécialité : les gens de Ghardaïa et de Bni-Yzguène sont marchands d'étoffes, de bonneterie, de bimbelotèrie, etc... ceux de Melika tiennent les bains maures et se livrent au négoce des dattes et des céréales; ceux d'El-Atheuf sont bouchers et épiciers et ceux de Bou-Noura vendent du charbon, du bois et de l'huile, quant à Berriane et Guerrara : industries et commerces divers.

Du temps des Turcs existait une responsabilité matérielle entre tous les émigrés mozabites ; ils étaient tenus d'avoir, dans chaque ville du Tell, une caisse de prévoyance fonctionnant sous le contrôle de leurs élus et alimentée annuellement par tous les membres de leur corporation au prorata de leurs revenus respectifs. Le produit

de cette réserve servait à couvrir le déficit de ceux qui n'avaient pu faire face à leurs engagements, comme aussi et surtout à secourir les malades et à les rapatrier.

Le mozabite est le banquier de tous les nomades du Sahara central, et comme le Koran lui défend de tirer intérêt, tout au moins en espèces, de tous placements, il fait convertir ses avances en nature, par ses emprunteurs sous conditions restitutoires et avantageuses. Toutefois il ménage le plus possible ses débiteurs avec lesquels il est lié d'intérêt et surtout de sécurité, étant donné que ses caravanes et ses troupeaux sont à la merci des tribus environnantes. C'est pourquoi il paie très exactement à celles-ci la *rhafara*, impôt propitiatoire, en gratitude de sécurité et de préservation. Il est d'ailleurs d'usage que chaque mozabite entretienne « par hérédité » des relations commerciales avec telle ou telle tribu ; c'est là un lien traditionnel pour ainsi dire indissoluble : fourmi prévoyante, il fait toutefois preuve d'une constante générosité à l'égard de l'imprévoyant nomade.

Avant l'occupation française le Mzab était pour ainsi dire le « grenier de la poudre » ; on l'y fabriquait par quantités considérables, avec du salpêtre apporté du Gourara et du Touat, du soufre importé de Tunisie et du charbon d'athal fabriqué sur place. Les appareils de fabrication consistaient en vastes mortiers de pierre avec pilons appropriés dont certains spécimens sont encore conservés à Ghardaïa. Ce produit et d'autres pyrotechniques étaient répandus dans le Sahara par les nomades; quant aux Saïd-Othba ils se chargeaient de les faire pénétrer dans le Tell, dissimulés dans des sacs de dattes ou des ballots de lainages.

Les mozabites détenaient aussi le monopole d'armes que leur expédiaient, de Tripoli surtout, des mercantis européens.

Au Mzab tout le monde s'emploie et il n'y est pas de femme qui ne sache tisser la laine pour confectionner kachabiates, branès, haïks et souvent des tapis, sans parler de multicolores ferrachiate : ceci au détriment de l'art culinaire qui y est très négligé comparativement aux autres régions. Le mozabite, plus que tout autre, considère et par nature et par doctrine, « *qu'il faut manger pour vivre et non vivre pour manger* »; les dattes et les pâtes domestiques constituent le fond de son alimentation, peu de luxe et jamais d'écart ; guère de café, pas de tabac; non plus que de bombance exagérée aux jours de fête, comme chez les autres musulmans.

Bien que la polygamie soit reconnue par le Koran, le mozabite est monogame par tradition, peut-être aussi par

économie ; étant donné l'usage qui veut que chaque épouse d'un musulman ait, sinon son logis séparé, tout au moins sa chambre. Il peut cependant contracter mariage en dehors du pays mais ces unions sont généralement temporaires et nécessitent, lors de son retour au Mzab, l'application rigoureuse de la tébrïa. De même, la femme indigène qui en Algérie a contracté mariage avec un mozabite doit être soumise, après l'abandon de celui-ci, à une coutume de purification qui consiste généralement à prendre un bain maure au sortir duquel une *adjouza* de la famille ou de la tribu lui déverse le contenu d'une cruche d'huile sur la tête et le corps, en récitant la *Fatiha*. Ainsi la purifiée redevient licite aux yeux des musulmans et peut réintégrer sa tribu et sa famille. En général toutes les femmes du Tell épousant des mozabites proclament leur félicité conjugale basée surtout sur le bien-être domestique.

Etant donné la réserve et la défiance des mozabites on est surpris de constater avec quelle spontanéité ils ont accueilli les pratiques, même opératoires, de la médecine française. En effet, jusqu'à notre venue en la Chebka c'étaient certains tholba qui, thobba empiriques par hérédité, appliquaient une anodine thérapeutique dont l'initiation se transmettait de père en fils. Subsidiairement leur tâche était renforcée par la pratique des amulettes dont le rôle est demeuré prestigieux bien qu'il n'y ait pas au Mzab de «marabouts mendiants » ou derrouïches.

De tous temps, en fervents observateurs du Koran et de la sounnat, les Abadhites pour désigner leurs enfants mâles ont emprunté leurs noms à la prénomastique du Livre et même de l'Evangile et de la Bible. Le plus souvent ces noms sont agrémentés de surnoms divers et parfois curieux.

L'enfant est exclusivement allaité par sa mère ; et si, par nécessité, on lui donne une nourrice, existent alors entre elle et son nourrisson des liens sacrés qui, notamment, proscrivent toute union avec ses frères et sœurs de lait : car « la parenté de lait est comme la parenté de sang ».

A l'âge de sept ans, le garçonnet est circoncis d'une façon identique à celle employée par les autres musulmans ; puis vient l'âge de puberté, quatorze ans environ, à partir duquel il est astreint à la prière et au jeûne et est passible de tebrïa.

Quant à la Mzabia elle est mariée vers douze ans, mais pas avant toutefois que sa nubilité ait été constatée par une *memma-cheïkhat*. Elle ne peut être mariée que dans son kçar, surtout en ce qui concerne Ghardaïa et Bni-Yzguène.

Le *Kitab-en-Nil* recommande à l'homme qui en est capable de rechercher l'union de la vierge, chaste, douée de religion et de fuir le mariage avec la femme douée d'une beauté fascinatrice, riche, orgueilleuse de ses charmes; comme aussi de la femme élevée au milieu de la corruption ou encore de celle au caractère acariâtre et n'ayant ni religion ni pudeur.

Une coutume traditionnelle contraint le mozabite à n'émigrer que lorsqu'il a rendu sa femme mère ou sur le point de l'être ; toutefois la rigueur de cette coutume s'est assez relâchée et c'est ce qui a souvent soulevé des allusions sarcastiques quant à l'*is pater est quam nuptiæ demonstrant;* d'ailleurs le principe du *regoud* (endormi dans le sein de la mère) est religieusement admis au Mzab, sauvant ainsi des situations parfois critiques. Le mozabite qui, jadis en raison de difficultés de transport, ne revenait au pays que tous les deux ans à peine, y fait à présent de fréquentes apparitions ; d'autant plus que réunis en sociétés pour exploiter un même commerce ou une même industrie, les membres alternent à tour de rôle leur voyage et profitent ainsi d'un séjour plus ou moins prolongé chez eux.

Les conditions d'existence de la femme et de la fille mozabites sont assez monotones ; néanmoins leur sort s'est sensiblement amélioré depuis que nombre d'entre elles sont guidées par les admirables éducatrices et conseillères que sont les Sœurs Blanches; tandis qu'en regard les Pères Blancs exercent avec la maîtrise et la délicatesse qui les caractérisent leur salutaire emprise sur l'esprit des jeunes garçons, auxquels ils enseignent magistralement le français et l'arithmétique, les préparant ainsi, en même temps qu'à une bienfaisante évolution intellectuelle, à un avenir commercial fructueux.

***

Au Mzab presque toutes les grandes familles ont tiré leur notoriété beaucoup plus du fait de leur fortune commerciale et parfois de leur réputation doctrinaire que de leurs origines nobiliaires ; c'est de cette souche que sont sortis les premiers chefs : Bouhoun à Guerrara, Bendjeriba à Berriane, sans parler du fameux Ba-Ahmed ou Abd Allah, originaire de Ghardaïa qui, il y a près d'un siècle, ayant rassemblé un fort contingent de mozabites domina un temps le Sahara depuis Laghouat jusqu'à El Goléa et Touggourt, assujettissant les nomades, et qui ayant une chance de rallumer la flamme de l'Abadhisme obtint l'appui tacite de la caste religieuse. Cet ancien *nchachbi* de la kebila des Oulad Ba Slimane, banni d'abord de la cité, touchait presque au pouvoir suprême quand il périt de la main même d'un de ses cosectaires des Oulad Younès. Il avait ponctué l'ère du commandement auquel, de nos jours, aspirent si ardemment les notables du Mzab, et qui est réparti, actuellement entre les kaïds suivants :

A Ghardaïa

Si Yahia ben Ba-Ahmed Balallou

Ici encore c'est grâce à leur très anciennes relations intersahariennes que les Balallou se firent une place marquante parmi les notables de Ghardaïa. Déjà du temps des Turcs et pour mettre la Chebka à l'abri des incursions de leurs sofrates ou des mehallas de leurs alliés, ils furent de ceux qui organisèrent la résistance du Mzab. Au demeurant gens hardis, ils furent souvent les premiers aux armes pour ramener le calme entre leur kebilat et des voisins belligérants. Leur vaillance facilita notre implantation en Extrême-Sud : en effet Aomar ben Baham, aïeul du kaid actuel, lié d'amitié avec notre khelifa du Sud, Ahmed ben Salem, le soutint dans ses luttes contre son adversaire Ben Naceur. Ce dernier mécontent de l'opposition qu'il rencontrait chez le Colonel Durieu, directeur des Affaires Indigènes, avait acquis à sa cause certains chefs nomades tels que Si Djedid des Oulad-Chaïb, vétéran des guerres d'Abd-el-Kader, et essayé de s'allier aussi toutes les tribus du Mzab et les Chaâmba ; pour ce faire il tenta même sa jonction vers Ouargla, par le Mzab, avec le fameux chérif Mohammed ben Abd-Allah. Ce fut alors qu'Aomar ben Bahamed repoussa toutes propositions insidieuses et même affronta les menaces de Ben Naceur qui dut alors se détourner de la route directe.

De cette époque, 1852, date l'estime que le capitaine Du Barrail, alors chef de la colonne et plus tard Général et Ministre de la Guerre, accorda à la famille Balallou.

Très lié également avec les marabouts d'Aïn-Madhi, Aomar ben Bahamed fut souvent l'hôte de la Zaouïa de Kourdane et, à ce titre, mit son prestige et ses ressources à notre disposition lors de l'entrée de la colonne Yussuf à Laghouat, 23 novembre 1852. Cette amitié qui unissait le mozabite au marabout datait de longtemps puisque, en 1836, Aomar ben Bahamed qui protégeait les caravanes nanties du sauf-conduit des *Tidjanïa*, reçut du chef, à titre de *baraka*, un superbe fusil, que conserve la famille. Bien des années plus tard, un jour que le *Ghardaï* déjà âgé faisait des difficultés pour se reposer dans la Zaouïa le Cheïkh Mohammed eç-Çrheïr Ettidjani lui en demanda la raison : « Ai-je besoin de repos. Ma vie est-elle si utile, puisqu'à son déclin je n'ai point d'enfant mâle ? déclara l'abadhite. »

Alors le Tidjani lui imposa les mains, disant : « Celui qui te naîtra prochainement appelle-le du nom de mon fils, Ahmed. » Effectivement l'an suivant lui naquit un fils, Ba-Ahmed, père de la famille actuelle.

Lorsque Cheïkh-Ali, qui remplaça son père Ahmed ben-Salem au khalifalik du Sud, fit appel à la générosité des grands pour le ravitaillement de nos troupes, en attendant le secours de l'Intendance, le vieux Balallou alla lui-même porter son appréciable obole au chef de Laghouat, le Commandant DU BARRAIL qui devait lui prouver sa gratitude car son premier soin, sitôt après la soumission des Bni-Mzab fut de confier au fidèle Aomar ben Ahmed Balallou, bien que vieillard, le kaïdat de Ghardaïa. Investiture qui n'allait pas sans danger puisqu'un frère du kaïd, Si Elhadj-Çalah ben Bahamed, rentrant en 1862, du pèlerinage de La Mecque, tomba à Guerrara transpercé par une flèche chaâmbie, alors que toute la population effrayée l'avait abandonné.

Le Kaïd Aomar aida activement aux transactions sahariennes et à l'organisation de la caravane officielle confiée à l'Officier-interprète ISMAIL-BOUDERBA.

En 1870, ce kaïd demeura à son poste, bien qu'à cette époque nos services du Sud se fussent trouvés, pour un temps, désorganisés. Pendant des années il avait été Président de la Djemâa et devait à sa grande sagesse d'être consulté dans les différends qu'il tranchait à la manière d'un Salomon.

Il mourut en 1872 plus qu'octogénaire.

Son fils BAHAMED, qui lui succéda, devait préciser de même son loyalisme à l'égard de la France.

Toutefois, en 1889, des divergences de vues entre le Chef du Bureau arabe et lui, le déterminèrent, par respect pour les statuts mozabites, à résilier ses fonctions. Poutant ses quatre fils continuèrent à fréquenter nos écoles et devinrent

même des lettrés en français. L'un d'eux, Si Aomar, fut, dès 1884, l'élève assidu du premier moniteur, sapeur du Génie, à Ghardaïa, puis du Maréchal-des-Logis de spahis Beck et enfin du premier instituteur français de l'annexe M. Faure, le même qui obtint pour sa classe, en 1889, une médaille scolaire. Nommé lui-même à El-Atheuf, en 1892, Si Aomar enseigna le français à son tour jusqu'en 1900, époque à laquelle il se retira pour suppléer son père malade dans la gestion des intérêts familiaux. En effet le kaïd mourait cette même année.

Outre son fils Aomar il laissait Ba M'hammed, déjà âgé et deux plus jeunes, Si Mohammed, qui s'est consacré au commerce, et le kaïd actuel de Ghardaïa.

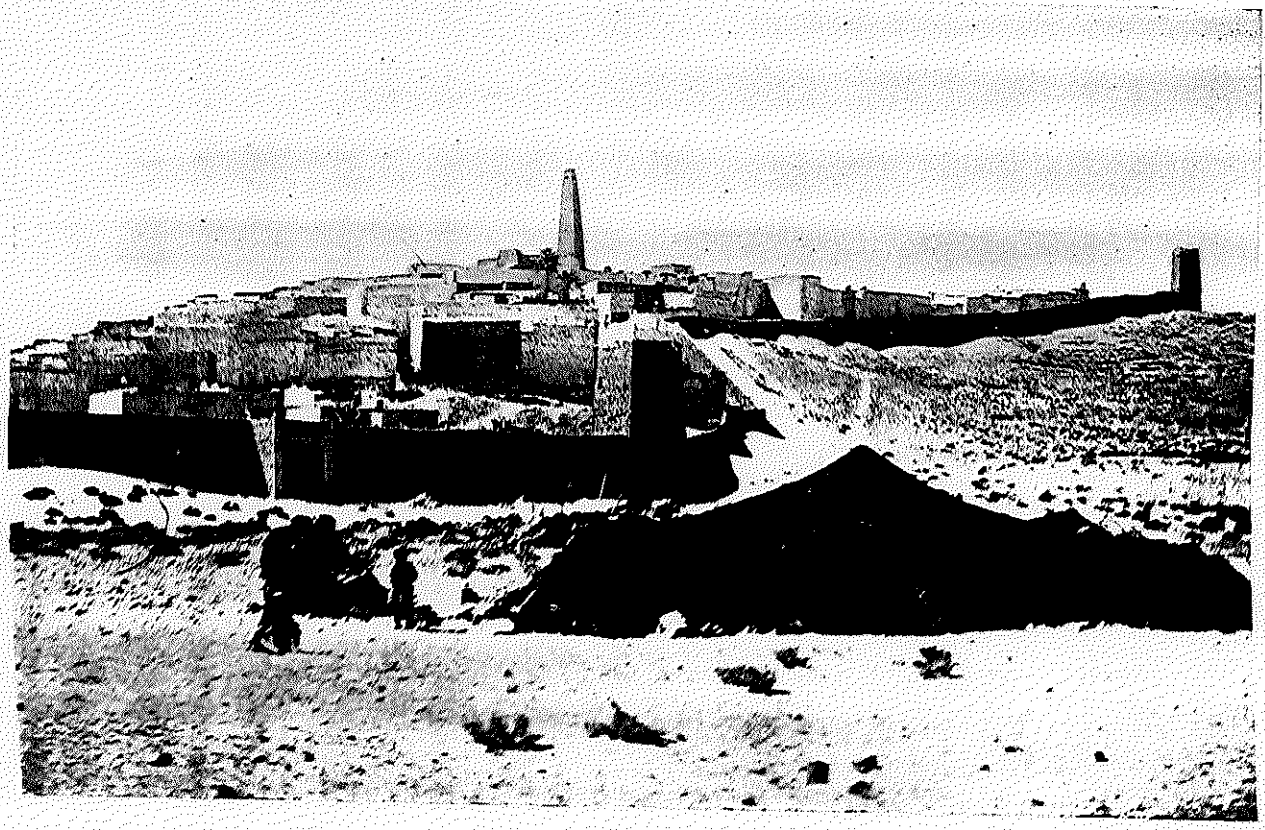
Si Yahia ben Bahamed ben Balallou qui, né en 1877 à Ghardaïa, est comme ses frères instruit en français et en arabe. Il fut nommé kaïd en 1921 à la suite de nombreuses pétitions faites par les gens de la Cité.

Ce chef est dévoué à la cause française et aux œuvres scolaires, ce qui lui a valu d'être nommé officier d'Académie, peu avant d'ailleurs, que chevalier de la Légion d'Honneur. Il est aussi officier du Nichan-Iftikhar, officier de l'Ordre de Léopold II, chevalier de l'Etoile d'Anjouan. Les efforts qu'il a déployés en vue de l'intensification de la culture des oasis lui ont valu aussi la rosette du Mérite agricole.

Le kaïd a un jeune fils, Bahamed ben Yahia, studieux élève de nos écoles.

D'après le bach-adel abadhite Baba Brahim ben Elhadj-Daoud, qui a les mêmes origines que les Balallou, l'ancêtre commun serait Ammi-Aïssa ben Mohammed ben Yahia, de qui descendent les Oulad-Ammi-Aïssa, fraction à laquelle la famille du Kaïd se rattache par Aomar *ben* Ahmed *ben* Balallou *ben* Bahmed *ben* Balallou *ben* Ahmed *ben* Balallou *ben* Moussa *ben* Ahmed *ben* Elhadj M'hammed *ben* Moussa *ben* Messaoud *ben* Brahim *ben* Slimane. Ici manquent une dizaine de générations pour arriver à *Ammi-Aïssa*, fils d'un des fondateurs de Ghardaïa, originaire du Sous-el-Aksa.

Ghardaïa, janvier 1924.



Bni-Yzguene

Bni-Yzguène a comme kaïd :[1]

Si Slimane ben Elhadj-Aïssa qui appartient à la descendance du cheïkh Bassa ben Afdhal, exactement Baba Moussa ben Afdhal-el-Kheïr, « le plus généreux dans le bien ». A ce sujet le vieux thaleb Si-Elhadj-Ameur ben Mohammed ben Ameur ben Moussa, qui appartient à une descendance collatérale, nous dit : « Ces indications sont authentiques et de bonne foi, elles attestent que le vénéré Afdhal-el-Kheïr eut trois fils : Aïssa, Moussa et Ibrahim, dont les noms se perpétuent chez les Abadhites grâce aux nombreux ouvrages qui relatent leur bienfaisant passage en ce monde.

Voici l'arbre généalogique que nous traduisons d'un manuscrit confié par la famille :

Afdhal-el-Kheir *ben* Mohammed *ben* Youssef *ben* Mohammed *ben* Ibrahim-el-Hidjazi (né au Hedjaz) *ben* Elhadj-Mohammed *ben* Ahmed (el-Amrhar) *ben* Ostmane *ben* Abderrahmane *ben* Afdhal *ben* Aïssa el-Rhazouani *ben* Ahmed *ben* Abdallah (el-Amrhar) *ben* Abderrahmane *ben* Abi-Bekr *ben* Abi-l'Hassen *ben* Daoud-el-Habib *ben* Ali *ben* Abderrahmane *ben* Sellam (el-Mezouar) *ben* Ahmed *ben* Ali *ben* Mohammed *ben* Idris-l'Açrheur *ben* Idris-l'Akbeur *ben* Abd-Allah-l'Kamel *ben* Hassène el-Moutsanna *ben* Hassène es-Sebthi *ben* Ali *ben* Abi-Thaleb *ou* Fathima-Zorha fille de l'Envoyé d'Allah.

Le Kaïd Si Slimane remonte par la branche suivante à la *sedjara* ci-dessus : Slimane *ben* Elhadj-Aïssa *ben* Slimane *ben* Çalah *ben* Moussa *ben* Aïssa *ben* Youssef *ben* Moussa *ben* Afdhal el Kheir Mohammed.

Des trois fils de ce cheïkh ce fut Moussa, surnommé *Ba-Moussa*, qui donna son nom aux *Oulad-Bassa ben Afdhal*[2].

Après avoir visité les mchaïkh célèbres de l'Omane et de Baçra et avoir séjourné à l'Université El-Azahr du Caire et au Djebel Nefoussa, Ba-Moussa, de retour à Bni-Yzguène, forma une *halqat* à laquelle il se dévoua entièrement.

Désormais connu sous le nom de Cheïkh-Bassa il acquit un renom qui fait la gloire de ses descendants au nombre desquels fut le docte Ammi-Yahia ben Çalah qui, après avoir accompli, tant Orient qu'en Ifrikya, le même périple

---

(1) Au cours d'un récent voyage dans le Sous marocain, nous avons remarqué que la kasba d'Yzgane près d'Agadir, avec ses remparts crénelés et sa basse tour de forme carrée, offre une certaine analogie avec Bni-Yzguène du Mzab.

Autre particularité à signaler : à quelques kilomètres d'Yzgane du Sous se trouve la vallée de l'Oued-Massa peuplée de Berbères ne parlant pas du tout l'arabe et ayant des coutumes hétérodoxes, mais eux ne connaissent pas le Koran ! (voir page 220 § 1).

(2) « Bassa » contraction de Baba Moussa.

que Cheïkh-Bassa, enseigna vers l'an 1200 = 1785-86. Son élève préféré, qui d'ailleurs l'honora grandement, fut Cheikh Abd-el-Aziz ben Brahim, de la même descendance, lequel recueillit en deux codes de 467 et 456 pages, sous le titre de *Kitab en-Nil oua Chafat el Adlil tafil el-Alim el Alamat* toutes les traditions, coutumes et sentences faisant force de loi parmi les Abadhites.

Cheïkh Ammi-Yahia avait le don surnaturel et combien avantageux de se rendre invisible ce qui, en voyage surtout, le soustrayait à ses ennemis ou aux malfaiteurs. Il vécut en ascète et mourut fort vieux, car il était de la bonne époque où la science nourrissait suffisamment. Il fut inhumé dans la nécropole dite *Mekabrat Bassa-ben Afdhal*.

Il y eut encore après lui dans cette descendance une lignée de savants et de gens éclairés qui furent les principaux notables de la cité.

Au moment de l'annexion du Mzab, le chef de famille était Si Mohammed ben Aomar, grand-oncle du kaïd actuel. Ayant fait tout d'abord partie du Çof-chergui il comprit assez vite le bien qui résulterait pour ce pays si pauvre de notre bienfaisante implantation. Avec beaucoup de finesse il sut concilier tous intérêts si bien que sans être parjure à sa doctrine, il facilita, par de nombreuses transactions, le parti français. Aussi le choix d'un kaïd, pour Bni-Yzguène, se fit-il dans la suite, chez les Oulad-Bassa.

Ce choix se fixa, en effet en 1889, sur le père du kaïd actuel Si Elhadj Aissa ben Slimane, né vers 1836 à Bni-Yzguène. Il fut tout d'abord un thaleb distingué, mais non dépourvu toutefois de l'énergie suffisante pour faire un bon chef.

Ami des sciences ce kaïd fut un des partisans les plus convaincus des bienfaits de la vulgarisation de la langue française chez les indigènes; aussi obtint-il la création d'une école française dans son kçar. Ses efforts furent récompensés par les palmes d'officier d'Académie. Il mourait le 1er janvier 1913 après vingt-quatre années de bons et loyaux services qui lui avaient valu aussi la cravate du Nichan-Iftikhar et la croix de la Légion d'Honneur.

A sa mort son fils,

Si Slimane, né en 1876, réunit tous les suffrages des Bni-Yzguène si bien que le commandement n'hésita pas à le conserver à la tête de son kçar. Lettré lui aussi, le nouveau kaïd s'inspira de l'exemple de son père pour propager l'enseignement. Il s'appliqua aussi à faire rentrer régulièrement les impôts et là sa tâche fut particulièrement difficile surtout au commencement et durant la guerre.

Il sied de tenir compte de la situation de ce kaïd en tant qu'administrateur de Bni-Yzguène qui est, nous l'avons

dit, la ville sainte du Mzab, c'est-à-dire la gardienne farouche des coutumes, des usages, des exigences religieuses et juridiques. Fort heureusement Si Slimane est doué d'un tact qui le met à l'abri des embûches, et son prestige est naturellement augmenté par sa distinction personnelle. Sa fortune lui permet de secourir bien des misères; d'ailleurs il est d'usage, à Bni-Yzguène surtout, d'offrir dans chaque cimetière à certains vendredis de l'année, une dhiffat de charité, dite *noubat*, le matin aux tholba et l'après-midi aux miséreux, et le kaïd s'applique ces jours-là à suivre la tradition familiale en se rappelant que son ancêtre s'appelait Afdhal-el-Kheïr, « le bon parmi le bien ».

La répartition de la noubat est ainsi établie dans les cimetières de Bni-Yzguène : cimetière de Ba-M'Hammed, quatre vendredis par an; cimetière de Cheïkh-Bassa, un vendredi ; cimetière d'Hammou ben Youssef, deux vendredis ; et, pour celui de Belhadj, un vendredi.

L'accès de Bni-Yzguène, grâce au kaïd, est devenu moins difficile pour les européens qui tous admirent la propreté irréprochable des rues de cette cité, y compris l'agréable rampe qui conduit à la vieille tour de guêt de Tafilelt.

Très discipliné le kaïd Slimane ben Elhadj-Aissa, qui est titulaire de l'Ordre de Léopold II et du Nichan-Iftikhar, est le premier qui, lors de l'application du recrutement obligatoire dans les Territoires du Sud, ait spontanément envoyé un remplaçant pour son fils Çalah, jeune homme lettré en français, actuellement âgé de vingt-cinq ans.

Ne terminons pas sans signaler un ami et conseiller du kaïd, le distingué Si Abd-Allah ben Elhadj-Hammou Tibrichine dont le nom patronymique rappelle une fraction initiale et l'un des principaux lieux signalés lors de la création de Bni-Yzguène.

Ce notable, lettré en français, est un homme éclairé qui, dès le début de la guerre donna ses fils à la Patrie ; l'un d'eux, devenu sous-officier traducteur, fit longtemps partie des Armées du Rhin.

Une autre personnalité marquante de Bni-Yzguène est le kadhi abadhite Cheikh Elhadj-Iddir ben Elhadj-Hammou dont la science juridique est citée dans la Chebka entière et fait autorité dans les milieux judiciaires. Ce magistrat qui fait montre envers les Européens d'une grande aménité est officier de la Légion d'Honneur et officier d'Académie.

Bni-Yzguène, 1924.

A *Melika*, avec les origines du kaïd Si Slimane ben Bakir, nous nous trouvons en face de la préhistoire du Mzab. En effet Cheïkh Athfièche a découvert que l'ancêtre commun des *Oulad-Abderrahmane* de Mélika fut Sidi Abderrahmane el-Kourtsi [1] lequel descendait de Zénata-ouaciliine, occupant la Chebka avant la venue des Rostémides, et vivait à Melika dans la première partie de la sixième corne de l'Hégire.

D'autre part, la famille prétend que l'ancêtre est venu du Sous-el-Aksa et ces deux faits se peuvent concilier étant donné que les schismatiques se sont répandus un peu partout principalement de Tahert au Tafilelt et dans la vallée de l'Oued-Drâa. Quoiqu'il en soit, Sidi Abderrahmane el Kourtsi eut une heure de célébrité puisqu'un djamâ qui porte son nom fut élevé à l'endroit de sa fictive sépulture ; et ce fut longtemps un honneur que d'être inhumé auprès de son tombeau, lequel servait de lieu de réunion aux notables, aux jours d'assemblée extraordinaire. On raconte que lors de ses obsèques, quand les porteurs se disposèrent à descendre sa dépouille mortelle dans la tombe, ils constatèrent avec stupéfaction la disparition du mort. Aussitôt la foule, angoissée et criant au miracle, se prosterna.

A vrai dire ces gens s'étaient depuis longtemps accoutumés à ces manifestations surnaturelles, car du vivant du Cheïkh maintes familles pauvres dont la chèvre était tarie avaient vu aux jours de détresse les pis se gonfler soudain d'un bon lait sous la simple imposition des mains de l'ouali, alors que, chez le riche voisin, trop avare pour être charitable, toutes les *tirhatine* (chèvres, pl. de Tirhat), étaient devenues soudain stériles.

---

(1) Un document datant du vendredi, dernier jour de Çafar de l'an 975 de l'hégire (1567 de J.C.), relate que les Azzaba délégués par les 7 kçour des Bni-Mzab et réunis en medjlès interurbains, dans la Mosquée de « Sidi Abderrahmane el-Kourtsi » ont discuté sur quatre questions qu'ils ont solutionnées comme suit :

1° Le retrait de succession (chefâat) ne peut se faire que trois jours après que l'intéressé a été admis à l'opérer. C'est le délai limite accordé.

2° Une femme qui quitte le domicile conjugal ne peut rien réclamer à son mari, ni se faire représenter par quiconque tant qu'elle n'aura pas rejoint son époux.

3° Tout désistement fait en présence d'une autorité du pays est valable.

La 4° question concerne seulement les azzaba de la pentapole et elle est relative à une controverse qui a eu lieu dans le cimetière du cheïkh Abou-Mehdi Aïssa-ben Ismaïl à l'époque du Cheïkh Mohammed ben Zakaria el Harouni en-Nefoussi et concernant les vertus et les vices du fidèle Cette controverse comprend un manuscrit de cinquante feuillets environ.

N. B. — Remarquons que ce manuscrit, datant de 975 de l'hégire = 1567 de J.-C. indique : Bni-Mçab.

Voici comment le kadhi ELHADJ-YAHIA BEN ÇALAH, parent du kaïd, fait partiellement remonter la famille jusqu'à cet ancêtre :

Slimane *ben* Bakir *ben* Elhadj M'hammed *ben* Bakir *ben* Cheïkh-Aomar *ben* Aissa *ben* Ba-Amor *ben* Aissa *ben* Elhadj-Aomar *ben* Cheikh Aïssa *ben* Ba-Ahmed *ben* Hammou; puis manquent une dizaine de générations pour arriver à Sidi Abderrahmane el-Kourtsi.

CHEIKH-AISSA BEN BA-AHMED se distingua par sa sagesse; son fils Elhadj-Aomar entreprit le pèlerinage de La Mecque et la visite aux Lieux Saints et à tous les pays d'Orient habités par les Abadhites. A son retour, fort de sa science et de son prestige, il forma une halgat et eut comme meilleur élève son petit-fils BA-AMOR qui devint un juriste éclairé duquel on a conservé certains actes manuscrits qui lui valurent le titre de *kadhi el-mouslimine*, kadhi des musulmans, flatteuse appréciation car il n'existait pas encore de kadhi siégeant au Mzab.

Enseignant à son tour à son petit-fils Si Aomar ben Aïssa, cet intègre magistrat lui inculqua la science juridique, en développant en même temps ses qualités littéraires, qui devaient faire de lui d'abord un thaleb distingué, puis un cheïkh de djemâa réputé.

Ce cheïkh mourut fort vieux et fut inhumé dans le cimetière de Sidi-Aïssa. Il laissait, entre autres enfants, deux fils, Bakir et Elhadj Slimane, qui créèrent les deux branches collatérales de la famille actuelle.

ELHADJ-SLIMANE qui fut en même temps le bisaïeul maternel du kaïd actuel fut le premier kadhi abadhite institué à Mélika après l'annexion; cependant que son frère Bakir, notable commerçant d'Alger, était, dans cette ville, l'amine des mozabites et possédait le sceau approprié à ces fonctions.

En mourant, Bakir ben Aomar laissa deux enfants : le jeune Elhadj-M'hammed qui, à peine âgé de dix ans, avait accompli le pèlerinage de La Mecque avec son oncle Slimane ben Aïssa.

De Aïssa ben Bakir naquit Aomar, qui, actuellement âgé de cinquante-sept ans, instruit en arabe et parlant couramment le français, est titulaire de la rosette du Nichan-Iftikhar.

Quant à Sidi Elhadj-M'hammed, il laissa SI BAKIR, âgé de cinquante-trois ans, qui a pour fils : BA AHMED, jeune homme de vingt-trois ans, instruit en français et lettré en arabe, et le kaïd :

Si Slimane ben Bakir né vers 1893 à Mélika, dans la fraction des Bni-Khelil, qui fut nommé kaïd en mars 1922, à la mort de son beau-frère le kaïd Ba Amara Bakir, de qui il fait élever le fils dans un collège français.

Le kaïd Slimane est, lui aussi, un partisan convaincu de l'enseignement français et a reçu, à ce titre, de l'Inspecteur d'Académie, plusieurs témoignages de satisfaction pour l'exceptionnelle tenue des écoles de Mélika; et notamment un satisfecit en date du 8 décembre 1923, par lequel on loue fort l'installation irréprochable du cours koranique dirigé à Mélika, par les tholba Ba Ahmed ben Kacem et Elhadj-Ahmed ben Çalah; et ce, grâce à l'étroite surveillance du kaïd.

Pour avoir favorisé l'agriculture, le kaïd fut nommé récemment chevalier du Mérite agricole.

***

A cette famille appartient également le kadhi abadhite actuel d'Alger, Cheïkh Messaoud ben Ba Ali ben Elhadj Slimane, de qui déjà le frère, Cheïkh Elhadj-Ahmed, avait été titulaire du prétoire abadhite d'Alger.

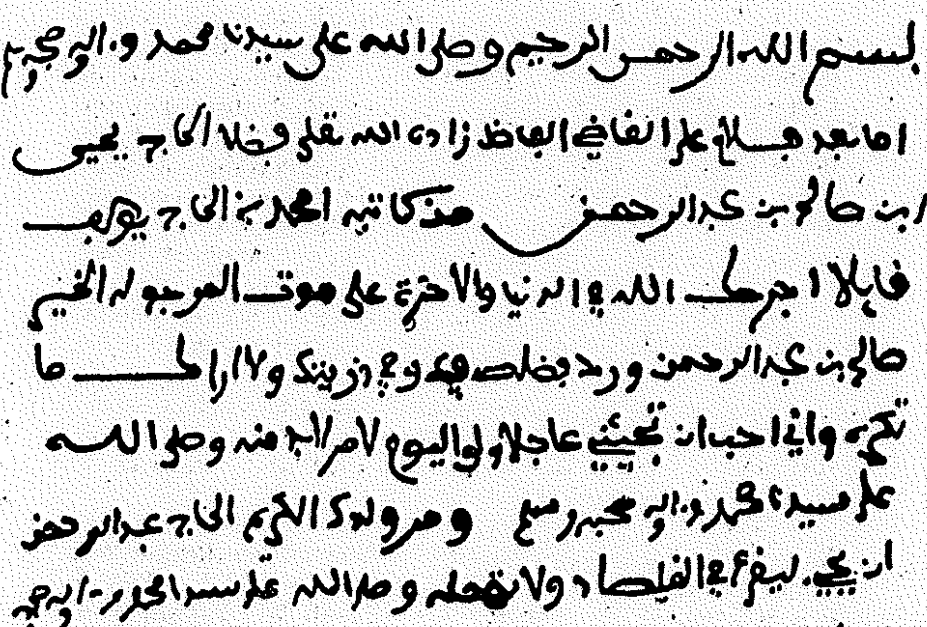
Également feu M'hammed ben Ba Ahmed, frère du kaïd Bakir avait été bach-adel de Mélika où il mourut en octobre 1923, laissant quatre garçons : Aïssa, Ba-Ahmed, Abderrahmane et Çalah dont les deux premiers fréquentent l'école française d'Alger.

***

Quant à la branche collatérale, elle a actuellement comme chef le kadhi abadhite de Mélika Si Elhadj-Yahia ben Çalah *ben* Elhadj-Abderrahmane *ben* Elhadj-Ahmed *ben* Ba Aomar, ancêtre commun. Ce consciencieux magistrat, ancien élève de Cheïkh Athfièche, est en fonctions depuis

1892 et a été fait officier d'Académie et officier du Nichan-Iftikhar. Il a comme fils un lettré en arabe et en français Si Elhadj-Abderrahmane qui, deux fois déjà, a accompli le pèlerinage de La Mecque.

Lettre de condoléances (autographe authentique) *que le* CHEIKH ATHFIÈCHE *adressa au kadhi Si Elhadj-Yahia à l'occasion de la mort de son père, le Kaïd Si Elhadj Çalah ben Elhadj Abderrahmane.*



Le père du kadhi Si Elhadj Yahia, feu le kaïd Çalah, fut l'un de nos plus anciens et dévoués chefs mozabites. Investi dès la première heure de l'annexion, il fit tous ses efforts pour faire accepter, de bon gré, l'autorité des Français, par les gens de Mélika. Il y réussit pleinement. Ce kaïd qui était déjà chevalier de la Légion d'Honneur, chevalier du Mérite agricole, et commandeur du Nichan-Iftikhar, se vit en outre décerner comme récompense officielle pour ses loyaux services un magnifique sabre à monture de vermeil que lui remit lui-même le Gouverneur général CAMBON, lors de son voyage au Mzab.

MÉLIKA, janvier 1924.

Le petit ḳṣar de *Bou-Noura* est dirigé par le kaïd Elhadj-Hammou ben Daoud, qui appartient aux Oulad-Abd-Allah, importante fraction de Mélika, dont l'installation à Bou-Noura fut la conséquence d'une des nombreuses dissensions qui, jadis, divisaient les habitants de cette cité. C'était au temps de Sidi Aïssa ben Ismaïl. Faisant parti du Çof-Rhorbi et obligé de fuir leurs adversaires, les Oulad-Abd-Allah, cherchèrent refuge à Bou-Noura qui les accueillit et où ils firent souche.

Le kaïd Elhadj-Hammou se dit appartenir, et est reconnu comme tel par les chikhïa eux-mêmes, à la descendance d'Abou-Bekr eç-Ceddik [1], père d'Aïcha et premier khalife de l'Islam. Il nous fournit, à cet effet, l'arbre généalogique des Oulad-Sidi-Chikh, qui remonte jusqu'au *limon* de la terre. Le kaïd nous dit aussi que certains de leurs frères sont à Bni-Yzguène et à El-Atheuf, tous descendants de l'ancêtre célèbre Sidi Mahrez ben Aïssa ben Maammar, inhumé à Tunis, et petits-fils du célèbre Mâammar Ould El Alïa, le premier venu d'Orient en Moghreb et enterré à El Arbâ et-Tahatani, dans la vallée de l'Oued-el-Goleïta, où son tombeau est encore un lieu de pèlerinage. Ce fut donc un descendant collatéral de Sidi Mahrez ben Aïssa qui, vers la huitième corne s'installa dans la Chebka, après avoir sans doute embrassé la nouvelle doctrine et donné son nom à une fraction, les Oulad-Abdallah, à laquelle le kaïd se rattache ainsi :

Elhadj-Hammou *ben* Daoud *ben* Hammou *ben* Youb *ben* Naceur *ben* Youssef *ben* Naceur *ben* Youssef *ben* Brahim *ben* Youb *ben* Naceur *ben* Abd-Allah *ben* Mohammed *ben* Naceur *ben* Mohammed *ben* Slimane *ben* Yakoub *ben* Yakzane *ben* Abd-Allah (le premier installé à Bou-Noura) *ben* Ahmed *ben* Mahmoud *ben* Maammar et Sidi Mahrez; ces deux derniers sont fils d'Aïssa-Boulilla ben Mâammar, l'ancêtre commun qui descend de Sidi-Chikh, lui-même fondateur des Chikhïa; la *sedjara* se continue ainsi :

---

(1) Nombreux dans la chebka furent aussi les cheurfa idrissides; en effet, dans ses annotations sur la Chronique d'Abou-Zakaria, M. Masqueray s'étonne que certains mozabites fassent remonter leurs origines jusqu'au Prophète par Moulal-Idris. Rappelons-nous pourtant que nombre de cheurfa idrissides s'enfuirent, dès 317 de l'hégire, pour échapper aux persécutions de Moussa ibn-el Afia et de son lieutenant Abou-l'Fatah ed-Dhossouli et gagnèrent tant le continent ibérique que le Drâa marocain et le Sahara africain. Il n'est donc pas surprenant que quelques-uns d'entre leurs descendants aient accédé à la Chebka par la voie du Djebel-Amour. D'autre part, il faut tenir compte qu'après le meurtre d'Ali, les kharedjites se rapprochèrent de sa famille, qu'ils instituèrent son fils Mohammed (ben el Hanéfia) Imam caché et qu'ensuite du massacre d'Hosséine, abandonné par eux, ils consacrèrent leur « pèlerinage de lamentations » à son tombeau près de Kerbela. Quant aux Oulad-Sidi-Cheikh, certains émigrèrent aussi dans la Chebka à la suite de discussions familiales et là faisant souche, ils durent fatalement se ranger à la doctrine locale.

Abd-el-Kader dit SIDI-CHIKH *ben* Mohammed *ben* Slimane-*Ould*-Bou-Smaha *ben* Belhaya *ben* Aïssa-Boulilla *ben* Mâammar *ben* Slimane *ben* Sâad *ben* Hakil *ben* Hafidh (dit Berrahmet Allah) *ben* Askeur *ben* Zeïd *ben* Ahmed *ben* Aïssa *ben* Tsoudi *ben* Mohammed ech-Chaïb *ben* Aïssa *ben* Zidane *ben* Yazid *ben* Toufil *ben* Médïou *ben* Azraou *ben* Çofiane *ben* Mohammed *ben* Aberrahmane *ben* Abou-l'Baka el-Abed surnommé ABOU-BEKR eç-Ceddik *ben* Abi-Kouafate Ostmane *ben* Saïd *ben* Tamime *ben* Amer *ben* Kaab *ben* Louïha *ben* Rhaleb *ben* Fahar *ben* Malek *ben* Nadhir *ben* Kanana *ben* Khozaïma *ben* Herka *ben* Elias *ben* Moudhar *ben* Azhar *ben* Maâd *ben* ADNANE *ben* Abadh *ben* Yahoum *ben* Maourh *ben* Thaouber *ben* Yarhab *ben* Yachbab (ou Ichadjeb) *ben* Mabeth (ou Esabeth) *ben* ISMAIL *ben* Ibrahim (Abraham) *ben* Azhar *ben* Nahir *ben* Fergou (ou Mesarhouh) *ben* Rahou *ben* Fellakh *ben* Haïber *ben* Chaloukh (ou Chalaakh) *ben* Tachlakh *ben* Charoukh *ben* Fackhzach *ben* SEM *ben* Noha (Noé) *ben* Samech (ou en-Nek) *ben* Tachlakh *ben* Idris (Enoch) *ben* Iaradh *ben* Mouilal *ben* Kinane *ben* Ianech (ou Baâmikh) *ben* SETH *ben* ADAM *ben* Limoun (le limon de la terre).

Le kaïd Elhadj-Hammou est né en 1853 à Bou-Noura. C'est un chef d'une bonne moralité et d'une probité appréciable dans un district aussi pauvre. Jusqu'en 1909, il fut dhamène de la Djemâa, fonctions déjà remplies par son grand-père avant la prise d'Alger.

Bien que de confession abadhite, Si Elhadj-Hammou entretient de bonnes relations avec les autres chefs des Oulad-Sidi-Chikh de Geryville et d'El Abiodh. Ses fils sont Si Daoud, 27 ans, qui parle couramment et écrit le français et Si Youssef.

BOU-NOURA, janvier 1924.

Quant au kçar d'*El-Atheuf*, le plus ancien, il a de tous temps été divisé par des querelles de çofs mais est actuellement dirigé par un paisible négociant de Mascara,

SI ELHADJ-BAKIR BEN ELHADJ-BRAHIM BEN YAHIA qui, comme les peuples heureux n'a pas d'histoire. Son principal exploit est son pèlerinage à La Mecque qu'il a accompli comme tout bon abadhite, sans oublier la station du « Mizab. »

EL-ATHEUF, janvier 1924.

Le kçar de *Berriane* est administré, depuis le 24 novembre 1922, par le kaïd EL-ASSAKEUR SI SLIMANE BEN BAHMED originaire de la fraction des Oulad-Ba-Naceur où il est né en 1867 et où son père fut longtemps un membre influent de la Djemâa.

Le Kaïd, qui fut lui-même un thaleb instruit, descend du réputé Sidi El-Assakeur, par son père Ba-Ahmed ben Çalah *ben* Ba-Ahmed *ben* Elhadj-Ahmed dit ELHADJ-HAMMOU EL-ASSAKEUR.

Si-El-Assakeur était un amrhar malékite qui, venu de Mascara, avec sa tribu, au moment de la transhumance, dans la vallée de l'Oued-Mïa, s'était laissé gagner par la doctrine et s'était fixé à Ouargla. Après avoir accompli le pélerinage de La Mecque et échangé son prénom d'Ahmed contre le générique d'Elhadj-Hammou, il avait gagné la Chebka et y avait mené une existence exemplaire. A sa mort, il fut enterré auprès de la sépulture de « Sidna Aouïssi », dans la nécropole qui porte le nom de ce pieux personnage et est située au Nord de Ghardaïa.

Ses descendants devaient quelque temps plus tard, faire partie de la fraction qui, émigrant de Ghardaïa, créa Berriane vers l'an 1100=1869.

Le père du kaïd, le vieux Ba-Ahmed fut un notable de Berriane où il mourut octogénaire et fut enterré au cimetière de Ben Zakeur; quant à son frère Ba-Saïd, il est encore président de la Djemâa, ayant comme assesseur son petit-neveu Elhadj-Slimane, thaleb distingué qui parle le français.

Le kaïd El-Assakeur s'est appliqué à intensifier la culture des céréales dans l'Oasis de Berriane, la plus florissante de la Chebka. Ses efforts ont été récompensés par l'attribution de la Croix de chevalier du Mérite agricole.

Si Slimane consacre aussi son intelligence au développement de l'enseignement, d'autant plus que lui-même fut un brillant élève de la halgat de Guerrara, où il étudia auprès du Cheïkh Elhadj-Çrheïr et de la halgat de Berriane où il eut comme maître le docte Cheïkh El-Afari.

Les fils du kaïd sont Ba-Ahmed, 20 ans, Mohammed, studieux élève de l'école primaire d'Aïn Fekroun, et Çalah, six ans.

BERRIANE, 1924.



L'oasis et le cimetière de Berriane

***

Le centre de *Guerrara* qui, aux confins Nord-Est de la Chebka, fut longtemps un kçar indépendant, a actuellement comme kaïd AMARA SI BRAHIM *ben* Youssef *ben* Amara *ben* Befouh *ben* Hammou *ben* Befouh, des Oulad-Bakha, importante tribu qui, en l'an 1040=1631, fonda Guerrara, en regard du kçar abadhite d'El-Mabartekh.

Il est notoire que la famille du kaïd Amara participa, en tant que grande famille, à la vie intime de Guerrara, soit en paix, soit en guerre.

Les Oulad-Bakha qui se prêtent une origine chérifienne sont fils de Bakht *ben* Yakoub *ben* Mohammed *ben* Ahmed *ben* Ababh *ben* Moussa *ben* Slimane *ben* Abd Allah *ben* Allal *ben* Abd-Allah *ben* Haffar *ben* Amor *ben* Djabir *ben* Bouriah *ben* Abd-Allah *ben* Ahmed *ben* Charef *ben* Yahia *ben* Ahmed *ben* IDRIS-L'AÇRHEUR *ben* IDRIS-L'AKBEUR *ben* Abd-Allah l'Kamel el-Mobadjir *ben* Hassène el-Moutsanna *ben* Hassène es-Sebthi *ben* Ali *ben* Abi Thaleb ou Fathima-Zohra, fille de l'envoyé d'Allah.

Les Oulad-Bakha se divisaient alors en six fractions, chacune d'elle déléguant aux assemblées deux *Clercs*, deux *Laïcs* et deux *Mekarra*, c'étaient: les Oulad-Hammou ben Brahim; les Oulad-Bou Lahïa; les Oulad-Alahoum occupant l'Ouest du kçar, tandis que les Oulad Merzoug; les Oulad-Kaci-ben Naceur et les Oulad-Djahlane étaient à l'Est.

C'est de cette dernière fraction que descend le kaïd Amara par son ancêtre Cheïkh Djahlane, père des Oulad-Djahlane.

Le kaïd Si Brahim ainsi que son frère Si Mohammed sont tous deux très francisés; le premier, né vers 1868, est un chef actif et courageux, d'allure martiale; et, le second employant notre mode de culture, intensifie la production des céréales dans le Tell et sur les Hauts-Plateaux.

Le kaïd Amara est allié à la famille El Assakeur de Berriane.

Janvier 1924.

Les chefs de Metlili

Bien qu'en dehors de la Confédération du Mzab, le district de Metlili dépend néanmoins de l'annexe de Ghardaïa. Il est globalement dirigé, depuis 1898, par SI MOHAMMED BEN LALA, kaïd des kaïds des Chaâmba-Berezga qui, arabe et orthodoxe, appartient à la grande famille des Oulad-Sidi-Chikh. Energique comme tous les chikhïa et fils du valeureux *Khelifa du Sud*, SI LALA OULD BOU-BEKR, ce chef fut, à Géryville, distingué par les Autorités et fait chevalier de la Légion d'Honneur, puis promu dans son nouveau poste, officier du même Ordre. Il est en outre titulaire de la rosette du Nichan-Iftikhar et de celle d'Anjouan, en complément de la *Médaille coloniale*, agrafe Sahara.

Cousin de Si Elhadj-Naïmi, kaïd des kaïds d'Ouargla et de Si Larbi ben Kaddour, agha d'El-Goléa, il forme avec eux, un trio de chefs décidés dont l'autorité fait force de loi sur ces peuplades difficiles et errantes qui échappent à tout contrôle, donc à toute discipline.

Le kaïd des kaïds si Mohammed ben Lâla, dont la résidence est dans la vallée de l'Oued-Sebseb, a de nombreux enfants dont l'aîné Si-Ahmed est son khelifat; Moulaï-Larbi; Bou-Bekr; Moulaï-Abd-el-Kader; Lâla; Sehli; Mosthfa; Bouhafs, presque tous lettrés; et d'autres plus jeunes...

Un autre vieux serviteur de la France,

SI MOHAMMED BEN MOUSSA, kaïd des Oulad-Allouch, depuis 1895, est originaire de la fraction des Chilègue (Chaâmba-Berezga), où il est né en 1857. Excellent méhariste et, comme tout bon chaâmbi, intrépide guerrier, il se distingua comme tel au Makhzen de Ghardaïa où il s'était engagé dès la formation des services. Sa bravoure lui valut la Médaille militaire et son loyalisme éprouvé, ainsi que son influence familiale, lui firent confier, en 1895, la direction de sa tribu.

En 1900, il fit partie de la Colonne du Touat et fut promu chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur, dont il est *Commandeur* depuis 1911; il est en outre commandeur du Nichan-Iftikhar, officier de l'Etoile du Benin, du Nichan-el-Anouar et titulaire de la Médaille coloniale, agrafe Sahara.

Le kaïd Mohammed ben Moussa a plusieurs enfants auxquels il donne l'exemple constant du dévoûment à la France.

Chaâmbi aussi, et également ancien méhariste du Makhzen, le kaïd des Oulad-Abdelkader est depuis 1903

Si Kaddour ben Kouider, originaire de cette tribu et né en 1862 dans la fraction des Oulad-Souïah.

Ce chef doit son autorité autant à son énergie qu'à l'influence que ses ancêtres, *amrhars* de père en fils, exercent sur les Châamba.

Remarquable chef de goum, il est dignitaire dans l'ordre de la Légion d'Honneur, officier de l'Etoile d'Anjouan, chevalier du Nichan-Iftikhar et titulaire de la Médaille Coloniale, agrafe Sahara. Ses enfants, eux aussi, ont reçu une certaine instruction et l'exemple familial en fera de loyaux Chaâmba.

Quant au *Kçar de Metlili*

il est administré par le vaillant kaïd

Kaddour ben Mohammed, originaire des Oulad Sidi Ahmed ben-Laçfeur, dans la vallée de l'Oued-Sibga, région d'Aflou-Géryville. Son grand-père, déclare-t-il, Si Lakhdar *ben* Khelifa *ben* Mohammed *ben* Abd-el-Kader *ben* Ahmed affirmait être descendant d'idrissides. En ce qui concerne le kaïd personnellenient, on peut dire que sa carrière militaire remet en mémoire les épopées guerrières de nos vaillants sahariens, chefs et soldats.

Kaddour avait vingt ans lorsqu'en 1903, répondant à ses aspirations, il s'engagea pour deux ans aux Spahis Sahariens où, de suite, il se signala par son courage, son esprit de discipline et son exceptionnelle endurance. Rengagé successivement au même corps, il fut attaché, en 1906, au Colonel Laperrine comme porte-fanion et après avoir pris part à l'affaire de Tini il gagna, avec son escadron, Gogou du Niger. Dès lors ses exploits se multiplièrent, si bien que lors d'une rencontre au puits de Suino avec les Touareg-Azdjeur, menés par l'amenoukal Benguedazine, et des snoussia du Fezzan qui accompagnaient le chérif Hammou et son neveu Bou-Bekr Ould-el-Arhoui, il put, grâce à son audace, avec huit volontaires seulement, jeter la panique parmi les cinq cents occupants et se rendre maître de la citerne. Il était temps, car la Compagnie mourait de soif !

Quelques mois après, notre Saharien est en patrouille dans le Rhat, à un endroit dit Thoulans ; lorsqu'une troupe de Touareg Thobine-Kourdane est signalée. Aussitôt Kaddour et ses seize spahis tombent à l'improviste sur le djich qu'ils dispersent, lui tuant une vingtaine de méharistes. En novembre 1916, alors qu'encerclée dans la vallée de l'Oued-Hakem par de nombreux Touareg-Azdjeur, une section de la Compagnie de Tidikelt vient de perdre son vaillant chef l'adjudant Lenoir, Si Kaddour se porte avec ses patrouil-

leurs à son secours, la rallie et mérite de ce fait la citation suivante :

« Cité à l'Ordre Général N° 57 du Général Comman-
« dant en Chef les Troupes de terre et de mer de l'Afrique
« du Nord, en date du 20 novembre 1916. A pris le com-
« mandement de la section de l'adjudant Lenoir quand ce
« chef a été tué. A aussitôt donné l'ordre de tenir en place
« et de se retrancher, en a assuré la parfaite exécution ».

Quelques mois après le sous-officier Kaddour ben Mohammed fait partie d'un goum de spahis et de touaregs volontaires chargé de poursuivre un nombreux djich de Reguibat et d'Oulad-Djrir qui, après avoir donné l'assaut à un détachement de la garnison de Tombouctou, composé d'un officier, d'un adjudant français et de trente tirailleurs algériens, escortant quatre cents sujets français, avaient totalement anéanti ce groupement en intoxiquant l'eau d'une source.

Au cours de l'année suivante Kaddour eut à soutenir, un peu partout dans l'immense désert, plusieurs attaques de ces détrousseurs. Un de ses plus glorieux exploits, qui lui valut une nouvelle citation et une nouvelle palme, date de novembre 1916, alors que, près de Kidal dans l'Adrar, il poursuivait un rezzou commandé par le kbir Sidi-Ould-Brahim lequel et onze des siens furent tués.

Médaillé Militaire, titulaire de la médaille Coloniale Sahara, de la médaille coloniale A.O.F., de la Croix de Guerre, de l'Ouïssam Alaouïte il est en outre chevalier du Nichan-Iftikhar et son diplôme de promotion dans cet ordre reproduit cette phrase symbolique : « *.intimiderait les lions dans leur repaire...* », ce qui nous dispense de tous autres commentaires élogieux.

Janvier 1924.

Aperçu doctrinal et bibliographique

Aussi vieille que l'Islam, c'est-à-dire treize fois séculaire déjà, la *doctrine abadhite* a cotoyé l'orthodoxie tout en conservant la pureté de ses principes apologétiques.

De tous les groupements kharedjites que comptait l'Ifrikya un seul subsiste réellement : celui des Bni-Mzab. Cette secte qui, de tous temps, fut illustrée par d'habiles controversistes, de nombreux savants et de célèbres *mchaïkh*, a nécessairement accumulé thèses et polémiques en matière dogmatique; c'est pourquoi les mozabites possèdent quantité de manuscrits traitant de la doctrine, de son histoire et aussi de sciences diverses. Les plus précieux de ces ouvrages sont ceux qui datent des premiers siècles de l'Islam, parce que précis dans l'exposé des théories et fournissant généralement des renseignements authentiques. Parmi eux des *Rissalate*, ou *rassaïl*, commentaires et gloses; des *foroua*, traités dogmatiques et aussi des *akaïd*, ou *akidate*, poésies didactiques qui, comme chez les Orthodoxes, constituent la base de l'enseignement religieux.

L'*akidat* est en quelque sorte un sommaire, généralement rimé, appris par cœur par le *talmid* et plus ou moins savamment commenté par le *cheïkh*. La plus répandue est celle suivie au Mzab sous le nom d'*Akidat-et-taouhid* (canon [1] de l'unitarisme) qui, d'abord reproduite en dialecte berbère, fut traduite en arabe littéraire vers les VIII[e] ou IX[e] cornes, par le cheïkh Abou-Hafs Amr ben Djemaa en-Nefoussi auquel Chemakhi a consacré une courte notice dans son *Sïar*. Ce même Abou-l'Abbas Ahmed ben Saïd ben Abd-el-Ouahid ech-Chemakhi a commenté cette akidat.

Voci d'après le texte relevé par A. de C. Motylinski les préceptes essentiels de cet enseignement :

D'abord, en préambule :

« *Au nom d'Allah, clément, miséricordieux !*

« *Qu'il répande ses bénédictions sur notre Seigneur* « *Mohammed et lui accorde le salut !*

AKIDAT DU TAOUHID

(par le très savant Cheïkh ben Djemaa, — qu'Allah lui fasse miséricorde !)

Préambule de l'auteur :

(1) D'où en arabe et en berbère : « kânoun », tiré du grec « kânon », règle.

« *Louanges à Allah qui a édifié le ciel sans colonne,*
« *qui n'a ni commencement ni fin ni durée limitée et qui*
« *connaît toutes choses visibles ou invisibles. Il est le vi-*
« *vant, il n'y a de divinité qu'Allah. Invoquez-le en lui*
« *vouant un culte pur et sincère. Louanges à Allah, maître*
« *de l'Univers.*

« *J'ai trouvé le présent opusculum traitant de la con-*
« *naissance de l'unité d'Allah, transcrit en* berbère (*dia-*
« *lecte berbère*) *et je me suis fait un devoir de répondre*
« *au désir de certain* (*quelqu'un de si bon m'a demandé*)
« *en le traduisant en langue arabe afin de le rendre encore*
« *plus intelligible.*

« *Daigne Allah m'accorder son appui dans ma tâche.*
« *Car il est le plus puissant guide !* »

Ensuite :

Si (quelqu'un) demande : « Quelle est l'origine (principe fondamental) de la religion ?

— Il sera répondu : « La religion est la connaissance du Dieu unique, conformément à sa parole même, qu'Il soit exalté ! »

— Certes la vraie religion aux yeux (auprès) d'Allah, c'est l'*Islam;* et l'Islam n'est parfait que grâce à la profession de foi par le « *dire* » et à la pratique par « *l'exercice* ».

La *profession verbale* consiste à proclamer (témoigner) [1] qu'il n'y a de divinité qu'Allah. Il est seul, sans associé, ni émule, ni rival, ni pair, ni semblable, ni pareil;

— Que le (Prophète) Mohammed est son serviteur et son envoyé ; et que ce qu'il a annoncé est l'essence de la vérité émanant de son Dieu (Maître).

Quant à *l'exercice* de la religion, Allah exige l'application à tous les principes divins. C'est cette observance qui rend le croyant « unitaire » aux yeux des fidèles, mais il ne l'est réellement aux yeux (auprès) d'Allah qu'après avoir confessé les dix articles suivants :

La CROYANCE à :

— *tous les Anges :* « Les fidèles croient à Allah, à ses anges, à ses livres et à ses envoyés (Sour. II dite de la Vache, v. 285) — Pieux est celui qui croit en Allah, et au jour de la Résurrection, aux Anges et aux livres, aux Prophètes (d° v. 172) ;

---

(1) شهد « chehadat » : témoignage, affirmation. La formule de conversion à l'Islamisme est dite « chehadat » لا إله إلا الله ومحمد رسول الله la ilah illa Allah ou Mohammed rassoul Allah.
« Il n'y a de divinité qu'Allah de qui Mohammed est l'envoyé ».

— *à tous les Prophètes ou Envoyés d'Allah;*

— *à tous les Ecrits révélés à ces derniers ;*

— *à la mort.* « Toute âme goûtera la mort. » Sour. IV, verset 182); — La mort que vous fuyez vous atteindra un jour » (Sour. LXII, v. 8) ;

— *à la Résurrection* . « Allah rappellera à la vie ceux qui sont dans le tombeau » (Sour. XXII, vers. 7); « Allah vous ressuscitera » (Sour. LXIV, v. 7 et suiv., commentée par EL DJEITHALI dans ses *Kouaïd el-Islam*);

— au jour du *Jugement* (*dernier*) ;

— au compte des *Actions* [1] ou *châtiment divin ;*

— au *Paradis* (djennat) ;

— et à l'*Enfer* (en-nar, feu de l'enfer) ;

— enfin, l'Unitaire croira, sans défection, *qu'Allah est le créateur de tout ce qui a été, est et sera.*

Tels sont les dix « commandements » qu'Allah exige pour que le Croyant paraisse (à son regard) un parfait unitaire.

Celui qui y contrevient tant soit peu est infidèle envers Allah. Celui qui met en doute son infidélité est lui-même *mouchrik*, ainsi que celui qui met en doute l'infidélité de ce dernier ; et ce, jusqu'au jour du jugement.

Quant à celui qui ne s'écarte en rien de cette observance, c'est péché de verser son sang, de piller ses biens, de réduire en captivité ses enfants et sa famille, en raison même du *taouhid*, qu'il a exemplairement confessé et soutenu.

Si (quelqu'un) demande : « — *Quelles sont les bases de l'Islam ?* » Répondez-lui : — Elles sont au nombre de quatre :

la *science* (celle du taouhid et celle qui concerne les prescriptions obligatoires) ;

— la *pratique* (exercice de la religion) ;

— l'*intention* ;

— l'*Ourda* ou crainte incessante du péché (qui comprend une graduation qu'ont déterminée ET-TSOULATI et aussi DJEITHALI).

---

(1) A l'heure du « Jugement dernier », il y aura trois catégories d'humains. Deux d'entre elles seront jugées d'office, savoir : les prophètes qui iront tous droit au paradis ; et les polythéistes (ou infidèles) qui subiront inexorablement les feux de l'enfer. Quant à la troisième, elle comprendra la généralité des croyants (musulmans) dont toutes les actions seront pesées (commentaires de Djeithali et aussi d'Et-Tsoulati).

Les PIERRES ANGULAIRES « arcane » (singulière homonymie avec arcane, de *arcanus*, secret);

— la *Soumission* aux commandements d'Allah;

— la *Résignation* ;

— la *Confiance* en Allah ;

— la *Passivité* de l'être en présence des décrets divins (le fatalisme, né du « mectoub » et vice-versa).

Quatre autres PIERRES ANGULAIRES :

— l'*Amour du monde* ;

— la *Crainte* autre que celle d'Allah ;

— la *Passion* mondaine ;

— la *Colère*.

Les « BASES DE L'INFIDÉLITÉ » sont aussi au nombre de quatre :

— *l'Ignorance* ;

— l'*Opiniâtreté* à ne pas reconnaître la vérité ;

— l'*Orgueil* ;

— l'*Envie*.

Quant aux FLÈCHES DE L'ISLAM « assehm », elles sont au nombre de huit : la *Prière* ; la *Pureté* (zekat se traduit aussi par *dime aumonière* ou *redevance sacrée*) ; le *Jeûne* ; le *Pèlerinage* (hadj); la *Visite aux lieux saints* (âmirat); la *Guerre sainte* (djehad) ; l'*Incitation aux bonnes actions* ; l'*Opposition au mal*.

Et pour ces deux dernières « flèches » les Abadhites de même que les Moatazilites prescrivent, sans compter, l'emploi de la main pour ceux qui commandent (force); de la science ou de la langue pour ceux qui enseignent (persuasion) et du cœur, pour le peuple (charité).

Indiquez ensuite ce qui fortifie l'Islam :

— la *Révélation* (tenzil), d'où découlent de nombreuses prescriptions dont quatre importantes : la prière; l'aumône; le jeûne; le pèlerinage;

— la *Sounnat* (dires et actes du Prophète qui sont une seconde loi pour les sectataires du Koran) qui comprend l'istindja (sans braver l'honnêteté), sujet très difficile, diversement traité par les docteurs abadhites Djeïthali dans les *Kouaïd el-Islam*, page 121 et suivantes; Cheïkh Abd-el-Aziz dans le *Kitab-en-Nil*, Liv. 1, ch. 2;

— la *Circoncision* (khettanat) ;

— la *Lapidation* (outr) même racine que outre, outrage du latin (*ultra*) ayant rapport à la lapidation de l'homme et de la femme adultères;

— enfin la Prière de l'*ouitr* qui peut se dire entre celle de l'âcha (souper) et celle du fedjr (aube).

Quant au RAI (*raï* : avis, opinion), il a trait : d'abord à l'*absence* de l'homme disparu de diverses façons : voyage, naufrage, combat et même sortie nocturne injustifiée;

puis à l' « *imamat* » qui consiste à ordonner le bien et à empêcher le mal et ne peut recevoir sa parfaite application que par la constitution régulière à l'imamat (Voy. MAWERDI, *Statuts gouvernementaux*, tr. ED FAGNAN);

ensuite, au *had fi-l'khimr* (borne, limite, défense dans les boissons fermentées) entraînant le châtiment corporel du délinquant, c'est-à-dire, comme pour le diffamateur : quatre-vingts coups de fouet;

enfin, à la *part successorale des aïeux et aïeules*, qui est du sixième.

***

Les Musulmans se partagent en trois catégories :

le *vrai Croyant* (moumène ou mokerr), qui croit et confesse ouvertement et sincèrement sa foi ;

l'*hypocrite* (mokerr el-khaïer ou el-moafik) qui fait semblant de croire mais dont la confession n'est pas sincère

et le *mouchrik* (polythéïste) qui sans être athée nie les vérités de la religion.

Puis sont énoncées trois prescriptions qui sont la sauvegarde de l'Islam :

l'*oulâïat*, devoir d'amitié envers celui que nous savons exercer le bien;

la *berâat* (exclusion, mépris, haine) incitation à haïr celui qui fait le mal ; (barat est de même racine que tebrïat, exclusion, excommunication) se traduit plus précisément par anathème. C'est en quelque sorte une manière d'ostracisme d'un caractère religieux et la *terec*, renonciation complète à tout péché.

l'*Oukouf* (réserve, expectative) qui consiste à réserver son opinion jusqu'à connaissance, chez son prochain, de la vertu et du vice.

Trois « BARRIÈRES PROTECTRICES » de l'Islam :

le *taouhid*, l'indispensable connaissance de *l'Unité d'Allah*); les *prescriptions obligatoires*, qu'il n'est pas permis de négliger ;

enfin les *péchés* et tout ce qui n'est pas nettement licite.

Quant aux « VOIES DE LA RELIGION » elles sont :

le *dhzouhour*, ou « voie manifeste », c'est celle qui comprend toutes les conditions requises pour exercer l'imamat comme Abou-Bekr et Omar;

la *defâat*, ou « voie de défense », état dans lequel se trouvait Abd-Allah ben Ouahb er-Rassibi, fondateur de la secte Ouahbite ;

la *chirat*, ou « voie de sacrifice », à l'exemple d'Abou-Bilal-Mirdas el Djodeïr ou Hodhaïr ou Hodhaia ; (d'autre part nous citons ce fameux chef des chorat — affiliés au chirat — ce même Mirdas, frère d'Oroua, supplicié par le khalife Obeïd-Allah ben Ziad et qui le premier prononça la formule du tahkim : « il n'y a d'autre jugement que celui d'Allah ! »);

enfin le *ketmane*, « ou voie de secret », consacrée par le cheïkh Abou-ech Châtsa Djabir ben Zeïd et son disciple Abou-Obeïda Mouslim ben Abi-Krima, qu'Allah les agrée !

La « voie du secret » est celle qu'adoptent les musulmans quand il leur est impossible de triompher de leurs ennemis et de constituer un Etat gouverné par un chef légitime de leur choix. C'est celle du Prophète Mohammed avant sa fuite à Médine, celle des groupes Ouahbites qui ont vécu cachés sous les Omeïades et les Abassides, c'est encore celle des Abadhites du Mzab et de leurs frères en doctrine.

Parmi les « VINGT PRIÈRES ESSENTIELLES », huit sont *d'Obligation divine*, savoir :

— les cinq prières quotidiennes et celle de l'*ouâtr;* celle du vendredi ainsi que l'accomplissement du pèlerinage pour celui qui a la possibilité de le faire, acte considéré comme prière.

et douze d'*Obligation initiative*, ce sont :

deux rekâate avant la prière du fedjr; la prière des « deux aïds » (fête de l'aïd el-fithr et aïd el-kebir); la prière des « éclipses lunaires »; la prière des « éclipses solaires » ; la prière du « tremblement de terre »; la prière dite « derrière la station d'Ibrahim » (Abraham) ; la prière dite «Sedjidat » et enfin la prière à l'« intention du Prophète Mohammed pour lui assurer la miséricorde d'Allah ! »

Revenant à la *Oulaïat*, prescription majeure, l'Akidat indique qu'elle se divise en quatre catégories, ou en sept suivant une autre opinion :

la *oulaïat* (considération) envers les musulmans connus ou inconnus, vivants ou morts,

la *oulaïat* due à ceux qui ont été préservés du péché (ce sont ceux qu'Allah a mentionnés dans le « Livre » et qu'il a donnés en exemple, leur assurant le Paradis. Ces privilégiés sont au nombre de dix Hommes (ou groupes d'hommes) et de dix Femmes.

Les Hommes sont :

les Prophètes ; les Envoyés ; les « Kassissoun » (imams vertueux); les Rohbane » (cénobites); les « Compagnons de la Caverne »; les « Compagnons du fossé »; le « Peuple de Younaos »; les « Souhara » (alliés) de Frâoune (Pharaon); « Habib en-Nedjar » (le martyr d'Antioche, sour. XXXVI, vers. 19 et suiv.); enfin le Croyant (El Moumène) de la famille de Frâoune (Pharaon),

quant aux dix Femmes, elles sont :

« Notre mère Haoua » (Eve). — A ce sujet Cheïkh Abd-el-Aziz ben Brahim el-Izgueni fait remarquer, dans « Maâlim-ed dine », qu'Eve n'a pas été nominativement désignée dans le Koran, mais qu'il ne saurait y avoir de confusion quant au mot *krinat abina-Adam*, puisque Adam n'a pas eu d'autre épouse légitime; laquelle vécut neuf-cent-soixante dix ans, lui survivant d'ailleurs de soixante dix-sept ans et sept mois ;

« Sarah, femme d'Ibrahim » (Abraham); Rahmat, femme de Ayoub »(Job); « Assïat, femme de Frâoune » (Pharaon); « Kinat (femme d'Ezechïal) suivante de la fille du Pharaon »; « Hinnat, ou Hannat, femme de Zakaria et mère de Sidna-Yahia » (saint-Jean); « Minat, ou Mennat, femme d'Imrane » (d'après la sourate III, vers. 31); Zouleïkhat, femme de Youssef » (Joseph); — sur lui le salut — « Mériem (Marie), fille d'Imrane et mère de Sidna-Aïssa » (Jésus-Christ); enfin « Aïcha *Oum el-Moumenine* » (la mère des Croyants) — qu'Allah l'agrée !

Après d'autres considérations relatives aux formes de l'*oulaïat*, sont énoncées les prescriptions concernant la *beradt* qui doit être exercée par tout bon croyant à l'encontre des diverses catégories d'êtres voués au « feu de l'enfer » par le Livre; et parmi eux quatre hommes : Hamane (ministre de Faraoune; Karoun (le Koré de la Bible), Faraoune (Pharaon) — symbole de tyrannie et d'impiété; Nésuround (Nemrod) — fils de Kanaâne qui fit jeter Abraham dans la fournaise;

et deux femmes : la femme de Nouha (Noé) et la femme de Louth (Loth).

La beraât est également édictée contre tout sultan injuste, son secrétaire, son vizir et son trésorier, mais ne s'applique pas à leurs subordonnés, ceux-ci étant sensés ne pas jouir de leur libre-arbitre.

PARAGRAPHE (fçol) — Cette division envisage : les diverses formes de conversion exigée des infidèles qui doivent payer la *deïziat* en prononçant la formule du *taouhid* (chehadat) : dans le cas de guerre intestine, les biens et les personnes des Koréïchites sont considérés comme inviolables; ensuite, les préceptes relatifs aux prescriptions divines relatives :

— aux *Livres révélés* par Dieu et qui sont au nombre de cent quatre répartis comme suit : cinquante révélés à Seth, fils d'Adam; trente à Idris (Enoch); dix à Abraham; dix à Moïse avant le Pentateuque et enfin quatre autres Livres ayant établi la Vérité, savoir : la « Touriat » (Pentateuque) à Moïse ; le « Zebour » (Psautier) à David; l' « Enjil » (Evangile) à Jésus; et le « Ferkane » (Koran) à Mohammed — sur Lui et sur Eux tous le Salut !

— au *nombre total des Prophètes*, qui est de cent vingt-quatre mille, parmi lesquels trois cent-treize sont des Envoyés, dont sept ont eu l'apostolat universel : ADAM NOÉ, ABRAHAM, MOISE, DAVID, JÉSUS et MOHAMMED.

— quatre étaient arabes : Houd, Çalih, Chôaïb et Mohammed;

— quatre furent armés du glaive (m-à-m : avec mission d'imposer leur mission par le glaive), ce furent ; David, Youchâa (Josué), Moïse et Mohammed.

— quatre ne sont certainement pas morts jusqu'à présent ; Jésus et Idris qui sont au Ciel, et El-Khadhir et Elyas qui sont sur (dans) la Terre;

— quatre ont deux noms : Jacob qui est Israël, Jésus qui est le Messie (Massih), Younos qui est dzou-n-Noun; Mohammed qui est Ahmed;

— trois sont Syriens : Adam, Seth et Idris;

— les trois ancêtres parmi les Prophètes sont : Adam, Noé et Abraham;

— quant aux « Hommes de résolution » parmi eux, ils sont au nombre de cinq, ainsi que l'indique le vers suivant :

اولو العزم نـ ح والخليل (كلاهما) * موسى وعيسى والنبى محمد

Noé, El-Khelil (Il les a mangés tous deux ?), Moïse, Jésus et le Prophète Mohammed.

Le Chapitre suivant concerne la *Sounnat :*

ou le Prophète a accompli des actions sans les imposer aux fidèles; dans ce cas l'œuvre est *surérogatoire* et partant méritoire;

ou le Prophète a accompli des actions qu'il a imposées au fidèle, d'où *obligation* sans abstention;

de là surgissent les divers caractères de *koufr* (infidélité) qui ont entraîné d'interminables et vagues controverses.

Après cet exposé il est écrit qu'à Dieu seul appartient la troupe des Anges parmi lesquels DJEBRAIL (Gabriel) est le plus en honneur, car c'est lui qu'Allah a choisi pour révéler l'Islam et le Koran à Mohammed.

Il est interdit à tout Croyant, sous peine d'être qualifié de *mouchric*, de ternir la pureté des Anges en les assimilant soit aux hommes soit aux femmes.

Il est recommandé de reconnaître vingt-et-un anges, dont : Djebraïl (Grabriel); Mikaïl (Michel); Izrafil (Séraphin et Azraïl (Israël); Ridouane, gardien du Paradis; Malic, gardien de l'enfer (théorie abadhite), etc.

Il faut savoir aussi que :

les mois sacrés sont au nombre de quatre : *redjeb*, isolé et trois consécutifs, *dzou-l'kâda; dzou-l'hidja* et *moharrem-le-sacré*.

que les mois du pèlerinage sont : *choual, dzou-l'kada, dzou-l'hidja* (celui-ci entier ou en partie) ;

que les « jours marqués » sont les dix jours qui précèdent le *Jour des Sacrifices;*

que les « Jours comptés » sont les trois jours qui suivent la *Fête des Sacrifices*.

Ensuite une digression assez amphigourique sur le *nifak* (koufr d'hypocrisie) et sur le *chirh* (koufr du polytéïsme) et des théories diverses sur les commandements divins et la sounnat.

Enfin, in fine, la déclaration formelle suivante :

« Est *absolument infidèle* » celui qui ignore (ou transgresse) les cinq préceptes suivants :

« *Connaître le Dieu adorable ;*

« *Se contenter de ce qu'on a ;*

« *Se conformer aux commandements divins ;*

« *Se résigner dans la chose présente ;*

« *Et la patience (persévérance) dans l'accomplissement des devoirs* ».

(Fin de l'Akidat, avec la louange à Allah et la grâce de son appui !)

***

On ne saurait prétendre à une évaluation même approximative du nombre des ouvrages traitant de la doctrine abadhite ou composés par des mchaïkh de cette secte. [1] Les livres les plus connus dans ce sens ont été édités au Caire par l' «Imprimerie Barounia» dont les Directeurs, Si Mohammed den Youssef El Barouni et Elhadj-Kassem El Barouni, professeurs et hommes d'Etat égyptiens, ont récemment publié eux-mêmes une étude assez complète sur les *Abadhites* en général.

Parmi les auteurs notoires connus, citons :

Cheïkh Abou-l'Abbas ben Mohammed es-Sayah el Ouarhli, qui vivait vers la fin de la IV[e] corne et était le fils du propagateur de la doctrine dans la Chebka des Bni-Mzab. Ses principaux ouvrages sont l'*Açoul el-Ardh* (origines de la terre), traité cosmogonique, et le *Kitab el-louah*, (livre des planchettes) dont la minute fut calligraphiée sur des plaquettes de bois.

Cheïkh Abou-Yakoub Youssef ben Ibrahim es-Sedrati, d'Ouargla, qui mourut en 570 de l'hégire ; auteur du *Kitab ed-dalil oua-l'Bourhane* (traité des preuves), dans lequel il défend la doctrine contre ses détracteurs en exposant la pureté du dogme et la précision du taouhid. Juriste distingué, il a rédigé une étude rationnelle sur la Justice et sur la répartition en matière de partages, dans son *Kitab el-Adel oua en-Niçaf*.

Il écrivit aussi certaines *rihlate* à la suite de ses nombreux voyages en Afrique centrale. Malheureusement, l'importante bibliothèque qu'il avait constituée fut détruite au moment du sac du quartier abadhite d'Ouargla.

De la même époque le controversiste abadhite de l'Oued-Souf, Abou-Amri Otsmane ben Khelifa, originaire de Guémar, rédigea entre autres recueils de discussions théologales un précis ayant pour titre *Kitab es-Soualate* (recueil des questions).

---

(1) Lors de la destruction de Tahert, capitale des souverains Rostémides, par les hordes berbères du « daï chiite » Abou-Abd-Allah eç-Çanaï, en 296=909, un nombre incommensurable de manuscrits traitant de la doctrine abadhite et de toutes sciences théologales ou autres furent livrés aux flammes. Ce fut ainsi que disparut la presque totalité des travaux de l'historien, — contemporain de l'Imam Abou-l'Yakzane, — le docte Abou-l'Abbas Mohammed Ibn eç Çrheïr, desquels nous nous sommes inspirés pour notre étude sur les « Rostémides ».

De même, lors de la destruction du quartier abadhite d'Ouargla, par Bouchoucha en 1871, une quantité d'œuvres doctrinales furent anéanties.

Abou-l'Kassem (Abou-l'Fadhel) ben Ibrahim el-Berradi, qui écrivit un important recueil, le *Kitab el-djaouahir* (recueil des pierres précieuses), dans lequel est retranscrite une *rissalat* due à la plume du troisième Imam rostémide de Tahert, Aflah ben Abd-el-Ouahab ben Abderrahmane ben Roustem.

Le réputé Cheïkh Ech-Chemakhi Abou-l'Abbas Ahmed ben Said ben Abd-el-Ouahid, auteur du *Kitab es-Siar* (livre des Directions ou directives) et d'autres œuvres de grande valeur en matière dogmatique.

et son homonyme Ech Chemakhi (ou Ech Chamri ?) Abou Sakine Amer ben Ali, originaire de la tribu arabe des Chemakha et enterré à Keïr dans le Djebel-Nefoussa à la VIII[e] corne, auteur d'un Kitab divisé en quatre parties dites *didnate* et comprenant : les prières; les droits; les ventes; les dons et legs.

Le fameux jurisconsulte Cheïkh Djeithali Ismail ben Moussa en Nefoussi, né à Djeïthal, dans le Djebel-Nefonssa et inhumé à Djerba en la grande Mosquée, dans le courant de la VIII[e] corne, qui a fourni le traité le plus complet et le plus méthodique en « matière de pèlerinage », avec glose marginale de Mohammed ben Omar ben Abi-Settat el Kasbi es-Sedouikichi (publié au Caire en 1879). En outre le *Kouaïd-el-Islam* (directives de l'Islam); le *Kitab knathir el-Kheïrat* (kitab des passages du bien, des bonnes actions) et le *Kitab el-Mirats* sont les trois chefs-d'œuvre de cet auteur.

Au cheïkh Abou-Bekr Ahmed ben Nodzheir el Oumane (de l'Oumane) on doit le *Kitab ed-daïm* (livre de la consolidation) et un certain nombre de *kacidate* didactiques fort appréciées.

Dans son *diouane* dogmatique Abou-Naceur Fatah ben Nouha a rédigé une série d'études, dont la *noumïat* sur le *taouhid* est la plus importante.

Le cheïkh Abou-Aziz en Nefoussi, auteur du *Nouazil en-Nefoussa* et d'un recueil *Kitab el-lekath* (le livre des glanes).

Cheïkh Moussa ben Ameur en-Nefoussi a donné, entre autres ouvrages, un traité dogmatique fort important.

La *Mandzhoumat* du Cheïkh Çalah el Djadaoui, le *Diouane* du Cheïkh Abd-Allah ben Omar ben Yahia el Oumani et une *kacidat* de l'Iman Aflah Ibn Roustem ont été réunies en un même recueil, en 1895, par El Barouni.

Le cheïkh nefoussi Abou-Zakaria Yahia ben El Kheir el-Djenaouni a consacré à la dogmatique son important *Kitab-el-Ouadha*, si en honneur chez les Bni-Mzab. Une glose relative à cette œuvre est due à la plume du cheïkh Es-Sedouikechi Abou-s'Settat.

Le commentateur Daoud Et-tsoulathi a produit des travaux aussi nombreux que réputés sur la dogmatique; ainsi que le cheïkh Eth-Thaalbi, auteur du *Kiças el-Anbia*.

Ibn Hazm Abou-Mohammed ibn Ighni el Berhzali l'abadhite, a donné un aperçu généalogique sur les Berbères, *Acel ez-Zenata*.

Abou-Zayaria Yahia ben Abi-Bekr, d'Ouargla, est l'auteur du *Kitab es-sirat oua Akhbar el-Aïmmat*, chronique traduite par Emile Masqueray, Alger 1878.

Au savant Abou-Ammar Aaba El Kafi Abi-Yakoub ben Ismail Et-Tanouati, on doit le *Kitab el Mouhedjez fi tahcil es-Saoual ou tekhlis ed dzall*, ouvrage important d'apologétique et de polémique, et des *Djoualate*, traité théologal et doctrinaire.

Le Cheïkh Abou-l'Abbas Said ben Soleimane ben Ali ben Ikhlef el Derdjini, fut le promoteur des mandements des mchaïhk, de toutes époques; ainsi d'ailleurs que du *Menahdj et-thalibiin* (la Voie des Tholba).

Au cheïkh Ibn Mahmoud on doit le *Kitab et-Tezouidj* (traité sur le mariage).

Quant à Ishak el Hadrami (du Hadramane), on lui doit plusieurs traités de dogmatique et d'encologie.

Le Cheïkh Abou-Rbia Soleimane ben Abdesslam el Ouziani a composé un *Siar* (pl. *Sirat*, ligne de conduite).

Et, passant nombre d'autres productions abadhites contemporaines, nous reprenons le célèbre cheïkh des Bni-Mzab :

Abd-el-Aziz ben Ibrahim, de Bni-Yzguène, auteur de plusieurs ouvrages sérieux dont les principaux sont le *Kitab Madlim ed dine*, exposé raisonné de la foi (abadhite), accompagné de thèses soutenues ou combattues dans ce sens; et surtout le magistral code mozabite, le *Kitab en-Nil oua*

Chifa el Aalil[1], ouvrage en deux tomes — généralement autographiés — réunis en un volume unique; le premier de 467 pages, divisé en dix livres et le second, divisé en douze livres, et comprenant 456 pages.

Cet abrégé de droit religieux fut inspiré par de nombreux traités émanant de l'Omane, où d'ailleurs, il s'est répandu dans toutes les écoles ainsi qu'à Zanzibar, dépendance religieuse de l'Omane.

Chaque livre (*kitab*) ou titre, du *Kitab en-Nil* est subdivisé en chapitres (*bab*, pl. *bibane*, porte) eux-mêmes fractionnés en *fçoul* (pl. de *fçol*, article, paragraphe). Les chapitres les plus importants sont le deuxième du tome I, relatif à *eç-çalat* (la prière); le quatrième du même tome, sur l'*ez-zèkat* dîme aumônière); celui sur l'*en-nekah* (dixième du tome I); le titre relatif aux *bioud*, aliénations mobilières (11me du tome II); et aussi, dans le tome II, celui intitulé : *Kitab ettsani-oua el âchroun felmendjiat minal-mâalkat* : Livre XXIIme, sur la « présentation, la manière de faire, par l'accaparement. »

***

Un autre ouvrage abadhite récemment paru est *Al-Ahdiat el-aoula el-islamïat-oua-el-amira, du cheïkh* MOSTHFA BEN ISMAIL EL ABADHI EL MAÇRI (abadhite originaire du Caire). Dans ce Kitab, où il est parlé de nombreux chefs de la secte et autres, notamment du Sultan Faïçal ben Turki; du sultan de Zanzibar Ali ben Hammoud, etc., est aussi donnée une *tabakat* « catégorie » de mchaïkh illustres, parmi lesquels : Salem ben Mohammed ben Sellam souverain de Zanzibar, Mohammed ben Youssef Athfièche d'Algérie (Mzab), etc, etc.

(1) Dans l'édition la plus ancienne du premier exemplaire, édité au Caire (Imp. Barounia en 1305=1887) se trouve, en préambule, outre l'« Akidat el-Taouhid » un traité sur le jeûne, dû au cheikh « Abou-Zakaria Yahia el Djenaouni et un autre relatif aux cérémonies du Pèlerinage, par « El-Ouarani ».

⁂

Entre autres œuvres assez répandues, écrites sans caractère d'occultisme, par des mchaïkh abadhites contemporains, citons la « *Rissalat Chafiat fi baâdh touarikh echcheïkh el-mouhir en-nahir Elhadj-Amhammed ben Elhadj-Youssef Athfièche el-mizabi* » qui, pour l'histoire abadhite, n'est que d'un intérêt relatif.

Cheikh Athfièche, mort à Bni-Yzguène il y a quelques années, a acquis au Mzab une réputation qui, bien que toute fraîche encore, suit fatalement la loi commune et tend à s'atténuer pour sombrer dans l'oubli ou dans l'indifférence des savants. Pendant de longues années, il enseigna, puis commenta le Koran, avec une telle autorité, que ses avis devinrent des préceptes. Toutefois, sa science, on doit le reconnaître, était demeurée terre-à-terre, bien qu'il eût quelque peu fréquenté diverses Universités d'Orient; on peut donc attribuer la simplicité de son expression au souci qu'avait ce cheïkh de vulgariser la science pour l'inculquer à tous.

Nous ne reviendrons pas sur les difficultés qu'il eut, au moment de l'annexion, avec les autorités françaises : chef des tholba, grand parmi les azzaba, *cheïkh-baba* enfin, et avant tout vrai kharedjite, son devoir était de faire opposition aux pouvoirs réguliers; mais, il faut le reconnaître, il agit modérément et lorsqu'il mourut, il s'était assagi, apparemment du moins.

Sa *rissalat*, sus-indiquée, présente un texte d'une littérature médiocre, qui traite, sans ordre : génèse, histoire, géographie, donne de vagues aperçus doctrinaires, des déductions et inductions diverses sans conclusion déterminée. A quoi imputer les erreurs qu'on y relève Est-ce ignorance, volonté ou... « voie du secret » ?... Toujours est-il qu'on y lit, par exemple, que : Murcia, d'Espagne, est en France (par confusion avec Marsillia, Marseille,); et, ailleurs, bien d'autres indications erronées, relatives à la genèse et à la doctrine. Enfin, ses statistiques, comme la plupart de ses indications chronologiques, sont sujettes à contrôle.

C'est à la page 103 du manuscrit de cette rissalat que nous possédons, qu'il est dit :

« Ce qui a déterminé (la composition de) cette *rissalat* est Masqueray « mon frère en science » le Français, originaire de la ville de Rouen dans le Nord (front) de la France, qui est venu de Paris avec mission du Ministre de l'Ensei-

gnement de France, vers le Gouverneur de l'Algérie, le Général en chef d'Alger et le Commandant de Médéa, afin de me demander nettement cette rissalat pour la tanscrire en un document officiel sur les Bni-Mzab, « gens de la cinquième confession. »

« Aussi m'ont-ils demandé (les autorités) de les renseigner en un livre, sur tout cela. Je leur ai répondu comme il convenait pour la nécessité de l'Islam afin de ne point lui porter préjudice (à l'Islam) : et ceci par la volonté d'Allah. J'ai parfait en la *pratique* (v. akidat) de façon à ne pas mécontenter (les prenants) d'Alger, ni de mécontenter personne, quant à la pureté de l'Islam; car il est prescrit dans la religion de ne pas s'entretuer entre gens (savants) de notre confession et ceux des autres, pas plus que ceux d'Alger et de son Gouvernement, etc., etc...

(Signalons la manière qu'avait ce cheïkh de placer devant certains noms privilégiés un alif initial le *had-allah* (unité) porte-bonheur, *barakat*. Ainsi composa-t-il ce nom de CHEIKH AMTHFIÈCHE par lequel il est généralement désigné et qui est la contraction de M'hammed Thefièche.

Ce manuscrit compte *cent trente-trois pages* autographiées et se termine ainsi, après les invocations finales d'usage :

« Cette rédaction a été terminée le 28 du mois de Moharrem-le-sacré, de l'an mil deux cent quatre-vingt-dix-neuf de l'hégire du Prophète par le Maître généreux dans la prière et le plus pur dans le souvenir.

« Et le salut !

De la page 123 à la page 129 de cet exemplaire (quatorzième chapitre de ses *mandements*) le cheïkh Athfièche indique, dans un ordre chronologique relatif, les personnages demeurés les plus illustres de l'Islam et plus particulièrement de la secte. Ce sont par cinquantenaire, c'est-à-dire par demi-corne :

CORNE I, 1re *partie* : (du temps de l'Envoyé d'Allah — que le salut soit sur Lui ! —) Ses épouses, et avant toutes *Khedidja* — qu'Allah soit satisfait d'elle ! — sa concubine *Meriem-la-kopte*, qui fut croyante et qu'il convertit; ses filles et ses fils ; Abou-Bekr et Omar; Abou-Obeida ben Djerah (amine el-oumana); Moâdz ben-Djebel; Abderrahmane ben Aouf; Abd-Allah ben Messaoud; Hamza ben Abd-el-Mouthalib et El-Abbas (ben Abd-el-Mouthalib) tous deux oncles paternels (du prophète); Omar ben-Yassir; Hodzeïfat

ben Yamani et Salim son maître (*moulaho*); Abou-Derr El-Rhifari (bikesra bel rhaïne oua takhfif elfa); Abd-Allah ben Abbas; et ABD-ALLAH BEN OUAHB ER-RASSIBI (fondateur de la secte); Zeïd ben Hosséïne Eth-Thaci; Adi ben Hatem; Harkous ben Zahir, au sujet de qui Aïcha a dit « son meurtrier n'entrera pas au Paradis »; Chourik ben Aoufa; Chourik ben Noufaïl; Slimane El Farsi, qui devancera les autres persans dans le Paradis; Çouhib Er-Roumi, arabe, qui, d'abord chrétien embrassa spontanément l'Islamisme dès son apparition; il sera le premier des chrétiens convertis à l'Islamisme qui auront mérité le Paradis; Zaïd ben Çouhane; puis Abd-Allah et Mohammed, tous deux fils de Bedil ben Ouarka El Khozaï; Khozaïma ben Tsabet, de qui le Prophète a dit : « le témoignage (ou la conversion) de Khozaïma en vaut deux autres »; Ouaïs El-Korani (pas le même que le Compagnon du Prophète); Malec El-Achtar En-Nekhaï; enfin Bilal, maître (guide), d'Abi-Bekr et de l'Envoyé d'Allah, ce même Bilal qui précèdera les Abyssins dans le Paradis.

2me *moitié :* ABD-ALLAH BEN ABADH (ou *Ibadh*) Grand-Maître et innovateur de l'*Abadhisme;* son fidèle ami DJABIR agréé par tout le monde et apparenté à Zahf eth-Thaï; ABOU-BILAL MIRDAS BEN HODHEIR dont la réputation sera éternelle (avec le *ha;* mais certains disent avec le *djim*, c'est-à-dire Djodeïr); Khames ou Biahs (?); puis El Mestoued ben Alokma ; Amrane ben Hathane ; Djaâfer ben Es-Semak; Abd-el-Malek ben Ameur ben Abd-el-Aziz; Ç'hari El-Abdi; ABDERRAHMANE BEN MOUIDJÈME; au sujet de qui l'auteur expose cette digression :

« La totalité (des Croyants) qui savent qu'il est le meurtrier d'Ali considèrent son action comme considérable et certes elle est telle ; mais aussi tous ceux qui savent qu'Ali a détruit un nombre considérable de musulmans sincères sans motif plausible, bien au contraire, puisqu'ils lui affirmaient « certes tu es notre Imam, nous sommes tes sujets qui reconnaissons ta grandeur; nous n'abandonnerons jamais ta cause, car tu es l'essence même du droit sans conteste. » *Tous ceux-ci comprennent l'acte d'Ibn-Mouldjème !*

CORNE II, 1re *moitié*) : Le Cheïkh de Baçra, ABOU-OBÉIDA MOUSLIM BEN ABI KRIMA; Abou-Nouha Çalih Abou Obéïda Kassim ben Sellam; Dahmane ben Essaïb; Abou Moudoud (le procureur et chercheur de la Vérité); Abd-Allah ben Yahia; Abou Hamza Mokhtar; Beldj ben Okba; Abou l'Hirr; Ali ben Hosséïne; Abou Rouh ben Kenana; El Djalendi ben Messaoud; Sabek el Athar; Abd-el-Malec eth-Thouil; El-Mouataneur ben Amara; Haïane el-Aredj; ABOU-L'KHOTHAB,

Abd-el-Ala (premier imam abadhite en Ifrikya); et son condisciple, Acim es-Sedrati.

2me *moitié :* Rbiâ ben Habib; Abdesselam ben Abd El-Kaddous ; Abou Çofiane Mahboub ; Abou-L'Fadhel ben Djendeb ; Moussa ben Abi-Djabir ; Bechir ben El-Moundir ; El Oudhah ben Okba el-Omani; Abou-l'Mohadjir el Koufi; Abd-el-Malec ben Çofra; Abou-Daoud el Kebli; Ismail ben Derar el Rhadamsi (l'un des cinq tholba mogrebins) ;

Abderrahmane ben Roustem el Farsi, deuxième imam abadhite en Ifrikya (fondateur de la *Dynastie rostémide*); son fils Abd-el-Ouahab (deuxième souverain de Tahert); Messaoud el-Amrane ben Merouane ben Andalous ; Abou-l'Abbas Ouibib (sans doute Habib) ben Zelrhine.

Corne III, 1re *moitié* : L'imam Aflah (de Tahert); Abane ben Ouassaïm; Abou-Obéïda Abd-el-Hamid el Djounaouni ; Abd-el-Khalik el-Fezzani (du Fezzane) ; Abou-Khallil ed Diraki et l'imam El Mouana Azane ben Eç-Çofra, des omanites.

2me *moitié :* Hachem ben Rhilane ; Mohammed ben Mahboub ; Çoulti ben Malec ; Abou-l'Mouassir Çoulti ben el-Khemis (légiste réputé de l'Omane) ; Aïssa ben el-Alkama, du Caire ; l'Imam de Tahert Abou-l'Yakdzane Mohammed ben Aflah; Amran ben Fetah El Behoussi (sans doute En Nefoussi) ; Aboud ben Mohakim.

Corne IV, 1re *moitié :* Abou-l'Malec Rhasane ben Mohammed; Abou-l'Khozeïr Irhla ben Zeltaf; Abou-l'Kassim Yézid ben Makhled [1]; Abou-l'Messour el-Yarassini; *Abou-Çalih Djenoun ben Imrane* d'Ouargla (lieutenant de l'Imam Yakoub); Abou-R'Bia Slimane ben Zekoun (l'un des mchaïkh d'Ouargla que l'Imam Yakoub chargea d'élaborer les nouveaux statuts des Abadhites, dorénavant en « voie de secret » et qui les guida dans leur émigration en la Chebka) ;

(1) Faits concernant Abou l'Kassim Yézid ben Makhled : Un jour qu'on lui apprenait le mariage d'un de ses disciples, il déclara : « Je préférerais qu'on m'annonçât la mort de mes disciples plûtot que leur mariage ! » Aussitôt sa femme Rhalat se récria : « Pourquoi donc t'es-tu marié alors ? — C'est que si l'on m'apprenait où se trouve une science que je ne possède pas, je sellerais immédiatement ma chamelle et je courrais de Bab-en-Noun à Sidjilmassa, car ce que je crains le plus c'est qu'Allah me reproche mon ignorance.

Abou-l'Khozeïr Irhla et Abou-l'Kassim Yézid, tous deux originaires des Beni Ouassine résidaient tous deux à Hamma, en Kastilia et étaient deux célèbres controversistes, unis dès leur enfance par une fidèle collaboration qui renforçait leur science. Abou-l'Kassim est mort martyr en proclamant la doctrine abadhite.

(Abou-Yézid el Khaïdji, dit « Bou-hammar » v. p. 143).

Et encore vers la fin de la corne IV : l'Imam Saïd ben Abd-Allah el-Omani ; Ibn el-Barakat Abd-Allah ben Mohammed el-Ouaci ; Abou-Nouha Saïd ben Zenrhil el-Mezabi ; Abou-Abd-Allah el-Bekthouri ; Louab ben Sellam et Ouafi ben Omar.

*N. B. — Nous faisons remarquer que le nom de l'*Imam Yakoub *ne figure ni dans la tabakat de la troisième corne ni dans celle de la quatrième. Sans doute cette omission est faite à dessein pour préciser « qu'il n'est pas mort » et qu'en lui se perpétue la « voie du secret ».*

Corne v. 1re *moitié :* L'Imam Ibrahim ben Abd-Allah el-Hadrami et Ahroun ben Moussa ben Sedrine, originaires de Hamma ; Abou-Mohammed ben Cheïkh el-Ourhlani d'Ouarhlane; Rbiâ Slimane ben Chaker el-Fathnassi.

2me *moitié :* Abou-Rbiâ Slimane ben Ykhlef ez-Zouarhi (de Zouarha, sur la côte à l'Ouest de Tripoli de Barbarie); Abou-Daoud ben Abi-Youssef, d'Ouargla ; Abou-l'Abbas Ahmed ben Mohammed ben Bekr (fils de Cheïkh Mohammed ben Bekr es-Sayah qui convertit à l'abadhisme les Zenata de la Chebka) et son frère Abou-Yakoub Youssef; Makssène ben el-Kheïr et Abou-Abi-Ammar.

Corne vi. 1re *moitié :* Abou-Ammar Abd el-Kafi ben Abi-Yakoub et Abou-Yakoub Youssef ben Ibrahim, tous deux d'Ouargla; Abou Amari Otsmane ben Khelifa, originaire du Souf, auteur d'un traité doctrinaire intitulé *Es-Soulate* ; Tebrhourine Senflaï (?); Ben Aïssa el-Melchouti ; Abou l'Abbas Abderrahmane el Kourtsi, vénéré à Mélika où est encore sa mosquée et sa mocellat; ainsi qu'Abou-Djaâfer Messaoud, tous deux des Beni Moçab ; quant à leur contemporain Ibrahim ben Menad, encore vénéré à El Atheuf, il était de la tribu des Zenata et non des Bni-Moçab ;

2me *moitié :* Abou-Sahl Yahia ben Ibrahim, d'Ouargla ; Abd-Allah Es-Sedjima en-Naciri (originaire des Oulad Naceur, fraction de la tribu arabe des Mokhadma qui campent autour des cités mozabites); Abou-Tedjma el-Moçabi.

Corne vii. 1re *moitié :* Abou-Nacer Fatah ben Nouha el-Melouchi ; Abou-Sahl Yahia ben Youssef ben Ibrahim, fils de l'auteur du *Kitab el-Adel oua en-Neçaf*.

2me *moitié :* Abou-Moussa Aïssa ben Aïssa eth-Thermissi; Abou-l'Hassène Ali ben Ysfao (N-B *avec le* ﻭ ouaou *djezmé pour reproduire la phonétique o*); et enfin, Abd-Allah ben Abi-Otsmane.

CORNE VIII. 1re *moitié :* Abou-Aziz ; Abou Thaïr Ismaïl ben Moussa el Djeïthali (auteur du *Kitab Knathir el-Kheïrat*, livre des ponts (esplanades des bienfaits ; Abou-Sakene Amer ben Ali ech- Chemakhi, des Chemakha, tribu arabe dont j'ai fait remonter l'origine jusqu'à Sidna-Ahoud — sur lui le salut — (dans l'*Hachia el-Aïdhah fi Oualuha* Cheïkh Amer est enterré à Kheïr dans le Djebel Nefoussa);

2me *moitié :* Abou-l'Kassim el-Berradi ; Abou-Amrane (le texte porte Rabou); Moussa ben ech-Cheïkh Amer, son fils Abou- Rbiâ Sliman et Mohammed ben Abd-el-Aziz, des Bni-Moçab, qui est un des ancêtres d'Amhammed Athfièche (l'auteur).

CORNE IX. 1re *moitié :* Abou-Otsmane Saïd ben Abd el-Ouahed ech-Chemakhi ; Abd-el-Aziz ben Mohammed ben Abd-el-Aziz, ancêtre de l'auteur; Zakaria ben Aflah eç-Cedrhïani, lequel était plus âgé que son cheïkh Abou-Mahdi Aïssa ben Ismaïl qui lui survécut.

2me *moitié :* Abou-l'Nedja Younes ben Saïd ben Taarits; SAID BEN ALI EL-KHERRI venu de Djerba se fixer dans l'Oued-Mzab mais qui était de la tribu des Bni-Moçab (le même qui amena la colonie juive à Ghardaïa) ; Ayoub ben Kassem Tadjnini (d'Ahroun el-Tadjnint, ancienne bourgade berbère sur l'emplacement de laquelle est bâtie El-Atheuf) ; Abd-el-Aziz ben Yahia, des gens de Ghardaïa; le Cheïkh Ahmed ben Saïd ; l'Imam Mohammed ben Ismaïl el-Omani ; et encore de la même époque Abou-Mahdi Ismaïl ; Abou-Slimane Daoud ben Ibrahim, etc.

L'auteur termine ainsi ce chapitre : « *que l'ignorant ne s'imagine pas que nous avons cité tous les hommes illustres, nous n'en avons cité qu'un sur mille en toutes les époques...* »

***

Parmi d'autres manuscrits que nous avons pu nous procurer, la plupart traitent de divers points de la doctrine, d'autres de sciences, de lettres et d'histoire. L'un d'eux, composé par un ancêtre d'un bienveillant thaleb yzgueni, le Cheïkh YOUSSEF BEN HAMMOU BEN ADOUN, est ce que, au temps jadis, on appelait le *Livre de raison*, registre intime que la vie de famille remplissait, au jour le jour, de tous ses actes et qui constituait une sorte d'éphéméride transmis de génération en génération.

Celui-ci commence par :

« *Au nom d'Allah, clément, miséricordieux. — Qu'Allah répande ses bénédictions sur notre Seigneur Mohammed, etc.*

« *Le jurisconsulte, savant, glorieux, excellent, parfait, complet, le Pieux Cheïkh Abou-l'Abbas Ahmed ben ech-Cheïkh El-Bekri — qu'Allah l'agrée — a recommandé que pour glorifier le Dieu suprême tout bon Croyant, après avoir fait remonter ses origines jusqu'au Prophète — sur Lui le salut — et si cette gloire lui échet, doit tenir un compte exact, nombre par nombre, date par date, qualité par qualité etc. de tout ce qui se déroule sur la* terre, *dans le* ciel, *dans la* mer *et relater de la même façon tout ce qu'il apprend de par ses proches et de par quiconque.*

«*C'est là, glorification d'Allah qui a créé la Terre, le Ciel et la Mer ; etc.* »

Cette longue énumération débute, en l'an 1109 = 1696, par :

— Mehalla des Amour (expédition)	1109
— Mort de mon oncle Elhadj-Abd-Allah ben Aïssa	1118
— — Zakaria ben-Eyoub	1123
— — Slimane ben Hammou ben Hammou ben Yakoub noyé dans un puits avec ses compagnons et parmi eux son fils Youssef, le jeudi 25 du mois de rbiâ-ettsani 1129.	
— Mort subite de mon fils Abi-Ahnn ben Adoun	1132
— Mehalla Okba Ennib (expédition)	1144
— Mort du *Cheïkh-baba* Aïssa ben Slimane	1147
— Expédition du Sultan Moulaï Slimane à Ouargla	1150
— Expédition du Bey Otsmane :	1154
— Expédition des Mekhalif :	1156

— Naissance du fils du rédacteur des présentes Youssef ben Adoun 1158
— Expédition des Laghouat contre Bni-Yzguène qui les repousse : 1166
— Mort de mon oncle, le Cheïkh Nouha ben Adoun 1176
— Mort de mon oncle, Elhadj-Ahmed ben Adoun : 1195
— Nomination de mon oncle Abd-el-Aziz comme Cheïkh : 1201
— Affaire entre les gens de Guerrara, de Bni-Yzguène, de Bou-Noura et de Ghardaïa d'un camp; et les Chaâmba d'autre camp : 1185
— Fuite d'Elhadj-Youssef el Meknassi et d'un contingent avec un chaouch, à la suite des troubles d'Alger : 1188
— En çafar, épidémie qui décime toute la population de Mélika : 1194
— *Désignation de Hammou ben Çalah ben Ali*, comme AMINE à Alger : 1212
— Bagarre à coups de pierres entre gens de Ghardaïa, sur le souk : 1209
— Slimane ben Mohammed succède à Hammou comme amine à Alger : 1213
— Bagarre sanglante dans le kçar de Ghardaïa entre chaâmba et citadins (kçouriens) : 1210
— Razzia de moutons opérée par les gens de Ghardaïa au préjudice des chaâmba, à Djorf, comme représailles : 1211
— Attaque, par les Chaâmba, de Mozabites dans la forêt et massacre de Bni-Mzab à Metlili : 1212
— Nouvelle attaque au cours de laquelle les Chaâmba, battus, abandonnent leurs morts 1213
— Départ des Oulad Bensmaïl pour Mélika : 1214
— Attaque de Bni-Mzab par les Mekharidjine, 3 moharrem : 1215
— Pacte de guerre entre Ghardaïa, Mélika et El-Atheuf 1216
— A Ghardaïa, trahison des Medabih : 1218
— Destruction des palmeraies de Berriane par l'incendie : 1219
— Famine par suite du manque de grains, de beurre et de graisse : 1220
— Famine et mort d'une famille de Medabih composée de neuf membres, au lieu dit Saïd ben Ali, où elle est enterrée : 1220
— Des gens de Bni-Yzguène arrêtent à Alger le voleur Brahim ben Moussa qui est chargé de fers et le ramènent au pays : 1222

— Graves troubles entre Bni-Mzab et Larbâa et Chaâmba, affaire du Chaâbet el-Khetala, en ramdhane 1222
— En choual, les Oulad Abd-Allah attaquent par traîtrise les Oulad-Khalfi et les Oulad-Djelmane : 1224
— Bagarres sanglantes entre les gens de Bni-Yzguène : 1228
— Epidémie de variole sur les enfants : 1228
— L'auteur part chez les gens de Berriane, avec Aïssa ben Kassi, pour les réconcilier : 1228
— Epidémie mortelle chez les enfants : 1229
— En moharrem 1229, agrandissement de la Mosquée de Bni-Yzguène : 1229
— Le mercredi matin 13 redjeb, les Oulad-Sbâ et les Oulad Hammou ben Hariz, attaquent par traîtrise les Oulad ben-Smaïl : 1229
— Les gens de Ghardaïa sont attaqués par traîtrise le vendredi soir, 5 redjeb, par les Oulad-Belhadj, les Oulad Bahmed et les Oulad-Mahrez : 1229
— En djoumada-ettsani, à Maâmra, un combat a lieu, au sujet d'escorte de caravanes entre les gens de Bni-Yzguène d'une part, et les Mdabih et Chaâmba renforcés des autres kçouriens d'autre part : 1230
— Epidémie au Mzab : 1232
— Traité de paix entre Bni-Yzguène et les 4 autres kçour grâce, à l'entremise des gens de Guerrara, en rbiâ-l'ouëll : 1232
— Violente épidémie d'*el-ouhba* ou d'*eth-thaâoun*, peste et choléra — que Dieu nous en préserve ! — à Alger ; la nouvelle en parvient dans les premiers jours de choual aux Bni-Mzab qui déplorent la mort de plusieurs de leurs coreligionnaires, commerçants dans la capitale : 1232
— Epidémie au Mzab, morts dans les deux sexes 1232
— Belle récolte de *terfès* (truffes blanches) en février-mars : 1232
— Violent combat entre les gens de Ghardaïa, leurs alliés des autres kçour, d'une part, et les Mekhalif et Oulad-Yahia, d'autre part, au sujet de caravanes appartenant aux Oulad-Chaïb arrêtées à Ghardaïa. Mort de Aïssa ben Daoud Aberjane, en redjeb: 1233
— Vol de sauterelles au Mzab : 1234

— Combat entre gens de Guerrara escortant des caravanes et Chaâmba du désert : 1235
— Nouvelle épidémie de choléra : 1235
— Combat célèbre entre les Athba et les gens de Ghardaïa, en rebiâ-ettsani : 1239
— Une convention économique intervient entre les habitants des cinq kçour relativement à l'acceptation d'une nouvelle pièce de monnaie qui vaut les trois-quarts de l'ancienne pièce de monnaie dite *sekkat* : 1243
— Cinq ans après la monnaie dite *el-medfa* (douro du canon) a cours au Mzab 1248
— Combat entre les Medabih et les Oulad-Yahia, en fin de dzou-l'kaâda : 1250
— Manque absolu de récolte et de produits, famine 1252
— L'année suivante abondance de biens, *hamdoullah !* 1253

A ce moment s'interrompt la relation du Cheïkh qui a dû mourir vers cette époque et c'est une autre main qui relate qu'en 1264, à la suite de sept années de sécheresse, une crue formidable cause des dégâts importants dans toute la vallée de l'Oued-Mzab : les gens d'El-Atheuf sont contraints de se réfugier dans les mosquées ; à Bni-Yzguène trois cents maisons s'effondrent sous l'effort des courants (on ne cite pas de mort). Un semblable cataclysme a ravagé le territoire des Larhouat envahi par l'Oued-Mzi à la même époque.

Peu après, nouveaux combats entre Chaâmba et gens de Bni-Yzguène. Enfin le manuscrit prend fin sur l'indication de l'envahissement de la Chebka par un vol considérable de sauterelles le 27 ramdhane 1264=1848 « *Invasion qui ne se reproduisit, aussi intensément, qu'en* 1316 », ajoute notre vieil et obligeant thaleb ABOU-ABD-ALLAH ELHADJ-OMAR.

A la suite de ce manuscrit sont groupés des autographes de divers *mchaïkh* mozabites réputés, citons :

Yahia ben Çalah; Elhadj-Brahim ben Bahmed; Elhadj-Slimane ben Aïssa; Smaïne ben Adouane; Elhadj-Mohammed ben Aïssa; Elhadj-Ahmed ben Youssef et son frère Elhadj-Abdelaziz ben Youssef ; *thaleb* Si Mohammed ben

Moussa; etc., tous enseignant à Bni-Yzguène (onzième, douzième et treizième cornes de l'hégire).

Enfin un tableau de correspondance des ères hégirienne et grégorienne clôt cet intéressant cahier

***

D'autre part, glanant en de nombreux et variés autographes, nous rencontrons une convention établie entre les *Azzaba* de Ghardaïa pour l'admission de membres (sans doute nouvellement convertis à la doctrine abadhite) dans leur secte religieuse, leur accordant l'habitat en leur cité; et stipulant les peines qui leur seraient appliquées dans le cas d'inobservance ou de défection.

Plusieurs autres manuscrits sont des jugements antérieurs au *Kitab en-Nil*, statuant en matière de succession selon le droit musulman.

Enfin un précis d'apologétique par un cheïkh anonyme traite de la *daouat* (doctrine) et désigne les abadhites par : *Ahl al-Hakk* (Gens de la Vérité); *Ahl ed-Daouat* (Gens de la Doctrine); *Aç'hab ed-Daouat* (Compagnons de la Doctrine); *Ahl el-Ouifak* (Gens de la Conformité ou de la Convention), etc.

Le dogme y est appelé *Medehb el-Hakk* (Voie de la Vérité); *al-Ferkat' el-Mohikkat* (la parcelle véridique); *al-Ferkat en-Nadjiat* (la fraction sauvée, libérée), etc.

Quant aux opposants, aux dissidents, à ceux qui demeurent en arrière, aux non-conformistes, ils y sont qualifiés de *Ahl al-khilaf* ou de *moukhalifoun*.

Pour terminer cet aperçu, reproduisons quelques proverbes mozabites dus à l'obligeance du R. P. Foca, des Pères Blancs, à Ghardaïa.

Ach had adizzal tzallit ès;

Chacun priera sa prière;

Ayouch[1] *ikkar ouggoudet i touggoudem i ouassi ou aï iggoud;*

Dieu dit : « craignez-moi et craignez celui qui ne me craint [pas »;

Edj elkheïr tettid bab n'ikheïr oud ilneddemi;

Fais le bien et oublie-le ; celui qui fait le bien n'aura pas [à s'en repentir;

---

(1) « Ayouch » mot très ancien peu connu en dehors de certains tholba, dérivé du phénicien Yakouch ou Yakoch.

Dans les pratiques de sorcellerie et de magie, la majeure partie des génies, djinn ou afarith (pl. de afrith) ont une terminaison en « ouch » généralement prononcée « oche », comme en hébreu ; c'est ainsi que l'un des sept rois de génies employés surtout dans la recherche des trésors et des mines s'appelle Abrouch ou Dehmouch ou Chemharouch (sans doute de Chemsarouch, soleil) ou encore Demrouch.

Quant à Yakmouch, il fait généralement partie des esprits de la magie sympathique ainsi que Bekmouch, Ayouch, Abhamouch, etc.

En sanscrit « Yaksha » est le gardien des « Trésors du Kouvera ».

En Tamoul « Iyakker » et en javanais « Yeksa » sont aussi des génies ou « dêva » de la fortune. Dans les Indes, le « dieu de la Sagesse », représenté par une idole — éléphant ; est Ganoch.

Le baron Guklin de Slane, (dans sa traduction de la « Description de l'Afrique Septentrionale », par El Bekri Abou-Obéida), pense voir dans « Bisem Yakoch » une représentation de « Bisem Bakoch car il prétend que le point diacritique du « ba » a pu être doublé ; ce qui donnerait : « Au nom de Bacchus », en s'imaginant que cette divinité bachique fut en honneur chez les Berbères. — Or, c'est bien, croyons-nous, du génie Yakouch dont il s'agit.

D'autres génies invoqués dans la « magie thérapeutique » ont noms : Adrouch, Hlouch, Mitouch, Maarouch, Mentouch, Dakiouch, Amrouch, etc.

Toutes les invocations et incantations commencent par la formule

Tiggoudi d'Ihayat s'saouadène ldjennet ouhou timsi;

La crainte (du mal) et la discrétion conduisent au ciel, non [au feu (de l'enfer);

Aïrjazène temlagane iourirène oul temligine;

Les hommes se rencontrent; les montagnes ne se rencon- [trent pas;

Bab oulkheïr douas dlkheïr; bab n'cherr haloh ibkaloh;

Celui qui fait le bien récolte le bien, celui qui fait le mal [son état lui demeure;

Gâa ma illa cherr ilouatthef soudharès rhé amekhlouk ilnal- [*thef s'ilsès;*

Toute chose se prend par les pieds, mais l'homme se prend [par la langue;

Istaha diyouas n'imkrad imkred oul ilesrehi;

Celui qu'une vipère a mordu est effrayé par une tresse (de [cheveux);

Afellak adira aoual ouchtim oul itrihi;

Une plaie guérit, parole mauvaise ne guérit pas;

« bissmel » pour « bi asm el... ; au nom de ... » que suit le nom du génie (a).

Généralement des formules de sorcellerie — du genre de celles employées dans le Rhat-Remel pour dévoiler l'avenir — sont accompagnées de caractères cabalistiques qui ont été parfois groupés en alphabets constituant des combinaisons scriptiques dites « écritures berbères » et désignées d'après le R. P. FOCA, sous le nom d'« iguéche » ي ق ش (basé sur le système numéral conventionnel, comme le قلم سرياني « kiem syriani », lequel pourtant n'a rien de Syrien.

Parfois ces signes sont de simples virgules compliquées de points (de 1 à 7 points).

(a) (Voy. à ce sujet la brochure de Si Abdessiam ben Aboubeker, professeur à la Medersa de Tlemcen et fils du docte Khadi Si Choaïb Abou-Beker) ; ainsi que les études de M. l'Officier-interprète Capitaine Ben-Daoud (Collection de l'Institut Marocain Rabat) ; lui-même cite Et Bouni et Elhadj-Ali Tlemsani (Génies et sorcellerie berbères).

Ou ikhsène adirah adedjour igget igget;

Celui qui veut guérir marchera tout doucement (une à une);

Aâddis azâlouk iffal; ou ikhsène gâa ijjat gâr;

Le ventre grand crèvera; qui veut tout laissera tout;

Ou ikhsène Adiech, adiedj tajeldimt delkkeda n'imis;

Qui veut (bien) manger fera la bouchée de la grandeur de sa [bouche;

Ayouch aouäd aouerhd amane ououmzar;

Dieu donne-nous l'eau des nuages ! (invocation);

Elmed outous n'ljouffa tabejna litama;

Apprends à enlever les cheveux de la tête des orphelins (apprends à dépouiller ton prochain).

***

Ainsi que nous l'avons exposé, des tribus entières telles que les Oulad-Bakha de Guerrara, et par ailleurs des *hachaïr* (familles) dans tous les kçour du Mzab, se prêtent des origines chérifiennes qu'on ne saurait leur contester; même, parmi elles, on retrouve des traces de la puissante famille des Oulad-Sidi-Chikh, dont un groupement, les Oulad-Abd-Allah de Bou-Noura, est abadhite depuis plus de cinq siècles.

A la suite de DUVEYRIER, M. MASQUERAY avait déjà souligné cette particularité sans plus l'expliquer; et c'est l'hésitation apportée dans la précision de cette constatation qui incite la plupart des écrivains sur le Mzab à ramener à une race exclusivement berbère — certains y voient un peuple — les habitants de la Chebka. Cette généralisation déroute l'opinion, car nous ne saurions trop le répéter : si des tribus berbères tout entières appuyèrent et même embrassèrent la doctrine, il est évident que lors de l'anéantissement des Rostémides par les Fathémides, en fin du troisième siècle de l'hégire, la masse de ces berbères, qui n'en étaient pas à une apostasie près, se rangea, selon son habitude, du côté du plus fort.

Il apparaît que la plupart des auteurs se sont trop facilement rangés au dire d'Ibn-Khaldoun, qui écrit à propos des indigènes du Sud en général, et non pas des Bni-Mzab en particulier :

« Les Beni-Badin ibn Mohammed descendent de Zahhik. Parmi leurs nombreuses ramifications, l'on peut citer les Beni-Abd-el-Ouad, les Beni-Toudjin, les BENI-MOZAB et les Beni-Azerdan, toutes provenant de la même souche.

« ...Une portion de la tribu de Ouacin se trouve aussi dans les *cosour* des Mzab, bourgades situées en deçà des sables, à cinq journées au midi de la montagne de Titteri et à trois journées de Beni-Righa. Mozab est le nom du peuple qui fonda ces bourgades. Quelques familles de la

tribu des Beni-Badin s'y sont installées aussi, comme nous venons de le dire. Les bourgades des Mozab occupent les sommets de plusieurs collines et rochers d'accès difficile qui s'élèvent au milieu d'un pays brûlé par la chaleur. Vers le Sud, à la distance de quelques parasanges et au milieu de



Un point d'eau entre la Hammada et la Chebka

l'areg (erg) se trouve un territoire pierreux nommé El Hammada. Bien que la population de ce pays soit maintenant désignée par le nom de Mozab, on y reconnaît des familles abdelouahdites, toudjinides, zerdaliennes, mozabites et autres, descendant de Ouacin, sans compter leurs dépendants zénatiens. »

Or, que l'on considère qu'Abderrahmane Ibn-Khaldoun, qui vivait au huitième siècle de l'hégire (732-808=1331-1405), avoue lui-même n'avoir jamais franchi la limite septentrionale du Zab-Rhorbi; c'est donc d'après des relations verbales qu'il a écrit sur les Bni-Mzab. De plus, soulignons que ce même historien, dit le « Malékite », a, sans doute, et à dessein, voulu reléguer au rang d'un peuple asservi des musulmans, selon lui « méprisables », en raison de leur doctrine qu'il stigmatisa toujours la qualifiant d'hérésie.

On a vu, d'autre part, que la tradition mozabite révèle expressément que lorsque les premiers abadhites vinrent se réfugier au milieu des rochers dénudés sur lesquels ils construisirent les kçour de la Confédération, cette région était pour ainsi dire inhabitée. Quelques Zénata moatazilites seulement la sillonnaient, au gré de la transhumance, qui durent fléchir sous le nombre ou plus précisément sous la persuasion puisque dès la fin de la quatrième corne, il ne subsiste plus dans la Chebka que la doctrine abadhite.

Et toujours traitant des mozabites : GSELL, qui, à priori, classe ces indigènes parmi les berbères, se borne à déclarer entre autres particularités anatomiques et phrénologiques : « On a constitué un troisième groupe avec des gens à tête ronde de stature médiocre (en moyenne 1 m. 64 à 1 m. 65), visage large et court, front souvent bombé, sourcils épais se rejoignant presque, nez court et assez large, bouche plutôt grande, menton arrondi, barbe clairsemée, poitrine trapue; telles sont les caractéristiques de ce type fréquent dans l'île de Djerba et dans les Oasis du Mzab. — L'auteur ajoute, en annotation : les mozabites, on le sait, n'occupent leurs oasis que depuis quelques siècles... »

Nous devons pourtant déclarer qu'il y a peu de ressemblance entre djerbiens et mozabites, quant à la structure anatomique et aux manières : les insulaires de Djerba sont d'un type svelte et dégagé, d'une allure vive et hardie; quant à leur doctrine, étant depuis longtemps négligée, elle ne les astreint pas à une réserve exagérée.

Ce serait surtout leurs communes aptitudes commerciales qui les rapprocheraient le plus. En effet, les uns et les autres détiennent presque tout le petit commerce, tant en Tunisie qu'en Algérie; il ne faudrait pas en conclure pourtant qu'ils ne sauraient être, à l'occasion, de bons agriculteurs.

Pour nous, nous confirmons notre thèse, qu'approuvent, en toute sincérité, des Abadhites autorisés; et concluons que les Bni-Mzab sont, dans des proportions très marquées, des descendants d'Arabes et de Persans; de ceux qui, avec Abd-el-Ouahb et Abou-Bilal, se groupèrent dans la *Voie de défense;* les descendants des Abadhites qui, dans Tahert, capitale rostémide, connurent la *Voie de gloire* et de tous ceux enfin que l'Imam Yakoub, fuyant devant l'orthodoxie victorieuse contraignit à la *Voie du secret*, secret qu'ils se transmettent de génération en génération, depuis dix siècles, dans la *Chebka du Mzab !*

Chateau Hydra (Birmandreïs).

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

folio

Introduction.

Considérations préliminaires..... 1

Le Prophète Mohammed et les quatre premiers Khalifes..... 2

Imâmat d'Ali ben Abi-Thaleb ; ses luttes contre Moaouïa : l'arbitrage ; le Kharedjisme..... 20

Les Kharedjites sous les khalifes Oméïades..... 35

Les Kharedjites sous les khalifes Abbassides..... 45

Propagation de la doctrine kharedjite dans le Moghreb, par les Abadhites et les Çofrites ; leur premier Imam Abou-l'Khothab..... 53

Prolégomènes de l'histoire des *Dynastes Rostémides* 69

L'Imam Abderrahmane ben Roustem à Tahert ; ses descendants et successeurs..... 84

Luttes entre les Kharedjites et les Aghlebites..... 122

Luttes entre les Kharedjites et les Fathémides ; le *noukkar* Abou-Yézid dit « *l'homme à l'âne* »... 127

Fuite des derniers Rostémides vers Ouargla, et leur implantation définitive dans la Chebka du Mzab 163

Etude générale sur la Chebka du Mzab..... 175

Le Mzab et les Mozabites..... 217

District de Metlili..... 239

La Conquête française et le Mzab ; l'annexion..... 243

Aperçu doctrinal et considérations psychologiques. 259

Les Chefs Mozabites..... 292

Etude bibliographique..... 309

Analyse succincte des *touarikh* du *Cheikh el-Yzgueni* Amthfièche (tr. des Auteurs)..... 322

Traduction abrégée d'un éphéméride manuscrit du Cheikh Ben Addoun..... 328

Proverbes mozabites..... 333

Conclusion..... 335

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ACHMAOUÎ EL-KBIR (el) : *Kitab en-Nasab*, traduction du R. P. Giacobetti, Jourdan, éd., Alger, 1906.

ADHARI (Ibn el) EL MARRAKCHI : *Bayane-el-Mogrib*, tr. Ed. Fagnan ; Fontana, éd., Alger, 1905.

AMAT (Dr) : *Le Mẓab et les Mẓabites*, Challamel, éd., Paris, 1884.

AMTHFIÈCHE (Cheikh) : *Mandements*, ms., tr. des Auteurs.

ATHIR (Ibn el) : *Annales du Moghreb et de l'Espagne*, tr. Ed. Fagnan ; Jourdan, éd., Alger, 1901.

AVEZAC (d') : *Iles de l'Afrique*, Firmin Didot, éd., Paris.

BARGÈS (Abbé J.) : *Vie du célèbre marabout Cidi Abou Médin* : Leroux, éd., Paris.

BEKRI (Abou-Obeïd el) : *Description de l'Afrique Septentrionale*, tr. Guckin de Slane, éd. revue et corrigée, Jourdan, éd., Alger.

CAUVET (Commandant G.) : *Le Chameau* ; J.-B. Baillère et fils, éd., Paris, 1924.

DJEMAA (Cheïkh Ben) : *Akidat du Taouhid*, trad. C. de Motylinski, XIVe Congrès des Orientalistes, Fontana, éd., Alger, 1905.

DEPONT et COPPOLANI : *Confréries religieuses* ; Jourdan, éd., Alger, 1899.

DESFONTAINES : *Missions en Berbérie*, tr. Dukerley, Bul. de l'Académie d'Hippone, Bône.

DUBEUX : *L'Univers pittoresque (Perse)*, Paris.

ENCYCLOPÉDIE DE L'ISLAM, Paris.

FAGNAN (Ed.) : *Extraits inédits relatifs au Moghreb*, Carbonnel-Jourdan, éd., Alger.

FOCA (R. P.) : *Proverbes mozabites*, manuscrit.

FOURNEL : *Histoire des Berbères*, Paris.

GOUVION (Marthe et Edmond), *Kitab Aâyane el-Marhariba ;* Fontana frères, édit., Alger, 1920.

GSELL (Stéphane) : *L'Algérie dans l'antiquité ; Histoire de l'Afrique*, éd. à Paris.

HUART (Clément) : *Histoire des Arabes*, P. Geuthner, éd., Paris, 1912.

KAÏROUANI (Abou Zeïd ibn) : *La Risala* (droit malékite), trad. Ed. Fagnan ; P. Geuthner, éd. Paris.

KAZIMIRSKI : *Le Koran ;* annoté par Plautier, Paris.

KHALDOUN (Abderrahmane Ibn) : *Histoire des Berbères,* trad. de Slane, imprimerie du Gouvernement, Alger, 1852-56.

KŒMPFER : *Aménités exotiques,* Paris.

LAROUSSE : *Dictionnaire universel,* éd. Larousse, Paris.

LEFÈVRE (Capitaine) : *Monographie manuscrite de l'annexe de Ghardaïa,* Gouv. Gén., Alger, 1923.

MARTY (Commandant Paul) : *Etudes sur l'Islam et les tribus maures* (Les Brakna); Leroux, éd. Paris, 1921.

MAWERDI (Abou-l'Hassène) : *Statuts gouvernementaux,* trad. Ed. Fagnan ; éd. Jourdan, Alger, 1916.

MERCIER (Marcel) : *La civilisation urbaine au Mzab,* Pfister, éd., Alger, 1924.

MESNAGE (R. P.) : *La romanisation de l'Afrique ; Le Christianisme en Afrique* (impr. des Pères Blancs, à Maison-Carrée).

MOTYLINSKI (Cassalenti de) : *Guerrara* ; Jourdan, édit., Alger.

NACIRI (Si Ahmed ben Khaled En-) : *Kitab el istiqça,* trad. A. Graulle ; édit. Geuthner, Paris, 1923.

PHILEBERT (Général) : *Le Général Margueritte,* édit. du *Spectateur Militaire,* Paris 1882.

QUATREMÈRE E.) : *Notices et Extraits,* Paris.

RINN (Commandant Louis) : *Insurrection de 1871,* éd. Jourdan, Alger.

SAGHIR (Ibn) : *Chronique,* XIV[e] Congrès des Orientalistes, trad. de Motylinski ; Fontana, éd. Alger 1905.

SCHWEINFURTH (Georges) : *Au cœur de l'Afrique* ; éd. de Leipzig, 1874.

TABARI : *Chronique,* 4 tomes, trad. Zotenberg, Imprim. Nationale, Paris, 1871.

VILLE : *Etudes sur le bassin Saharien.*

ZAKARIA (Abou Yahïa ben Abi-Bekr) : *Chronique,* tr. et com. par Emile Masqueray ; impr. Aillaud, Alger, 1878.

Parmi les auteurs anciens : POLYBE, STRABON, PLINE LE JEUNE, THÉOPHRASTE, CLAUDIEN, sont cités aux pages 99 et 189, de même que PONTANUS ; et, JUBA II à la page 175.

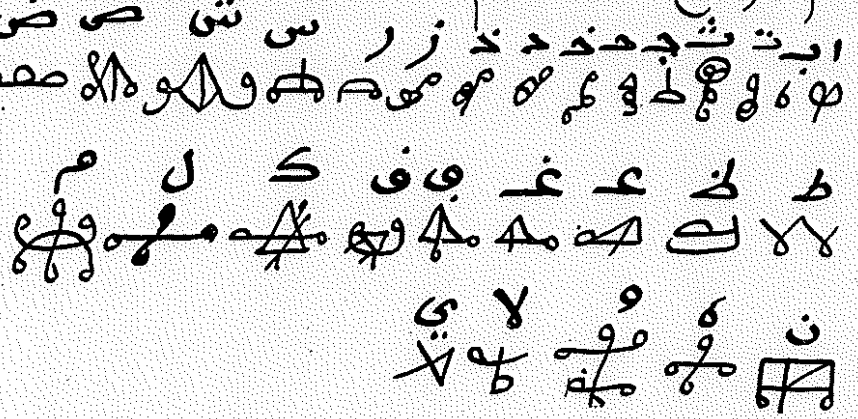
CARTE *combinée par les Auteurs* et dessinée par le *Service cartographique* des T. O. M., à Rabat, 1926.

ERRATA

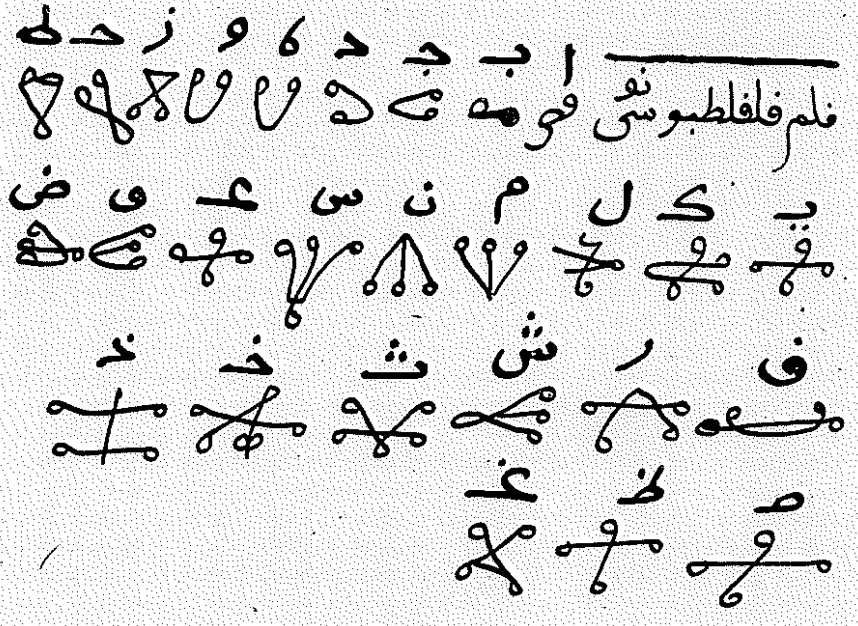
Page	Ligne	Lire :	et non :
39	30	*el Anefal*	*el Anefad*
30	23	Kermane ou Kirmane	Kormane
55	17	avec mission	avec la mission
d°	1 (n)	avait été	avaient été
57	6 (n)	Tacapæ	Tacapx
65	1	el-Ouferdjoumi	el-Ouëll Fedjoumi
68	2	Yézid ben Hathim	Yezid ben Hakim
72	1	étaient	était
d°	1 (n)	Trois ans après la bataille de Kadissïa	trois ans plus tard
87	42	168 = 785	168 = 765
88	14	succédât	succédà
137	1	entourage	ouvrage
163	8	du Chélif et de la Mina	de Chélif et de la Mina
200	7 (n)	cuillerée	cuillerées
225	3	756 = 1350	756 = 1354
227	10	*taminat*	*tanimat*
d°	27	surplombe	surplomble
230	14 (n)	généalogiste	généralogiste
259	39	Mdabih	Mdabith
273	40	Kouaïd	Kaouïad
277	18	corrélatifs	corélatifs

قلم اخر لخانوخ عليه السلام

Ecriture de Noé



قلم فلفلطبوسى



قلم البرنساويد

Ecriture des Bernoussia (Branès)

